REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1892

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1892

Présidents d'honneur

M. le Maréchal de MAC-MAHON, duc de Magenta.
M. Jules CAMBON, Gouverneur général de l'Algérie.

Présidents honoraires

MM. de GRAMMONT (H.-D.), rue de l'Olivier, 36, St-Eugène.
BOISSONNET (le général baron), 8, rue de la Bienfaisance, Paris, et La Touche, par El-Biar, Alger.

Membres honoraires

MM.

Ballesteros, interprète militaire en retraite (décédé pendant le 1er trimestre 1892).

Barbier de Meynard, membre de l'Institut, Paris.

Chabouillet, conservateur au département des Médailles à la Bibliothèque nationale, Paris.

Durando, professeur de botanique (décédé pendant le 1er trimestre 1892).

MM.

Le général commandant le 19e corps.

Lavigerie (son Éminence le cardinal), archevêque de Carthage et d'Alger.

Leblant, membre de l'Institut, Paris.

Le maire d'Alger.

Mac-Carthy, conservateur-administrateur de la Bibliothèque-Musée en retraite.

MM.

Mas-Latrie (le comte de) membre de l'Institut, Paris.

Maury, membre de l'Institut, Paris.

Le ministre de l'Instruction publique.

Piesse, 8, boulevard Denain, Paris.

Poulle, président de la Société archéologique de Constantine.

Le recteur de l'Académie d'Alger.

Renan, membre de l'Institut, Paris.

MM.

Tamizey de Larroque, membre correspondant de l'Intitut, à Gontaud (Lot-et-Garonne).

Teissier, ancien archiviste à la Mairie de Marseille, 16, boulevard National.

Vivien de Saint-Martin, vice-président de la Société de géographie de Paris.

Waddington, membre de l'Institut, ambassadeur de la République française à Londres.

Zeys, premier président de la Cour d'Alger.

Membres titulaires

MM.

Alphandéry, conseiller général du département d'Alger, 4, rue de la Licorne, Alger.

Amar, traducteur assermenté, 21, rue Bab-Azoun, Alger.

Ahmed ben Brimat, interprète militaire, 19, rue Médée, Alger.

Ahmed ben Kaddour, attaché aux bureaux du Gouvernement général, Alger.

Arnaud, interprète militaire principal au Gouvernement général, Alger.

Basset, professeur à l'École supérieure des Lettres, 49, rue Michelet, Mustapha.

Baudrand, lieutenant au 10e chasseurs, à Moulins (Allier).

Behagle, adjoint à l'administrateur de Fedj-M'zala (département de Constantine).

Bernelle, administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf, Aïn-Amra par Guelma.

Bigonet, inspecteur des chemins de fer P.-L.-M. à Alger.

MM.

Blachère (le lieutenant), chef du bureau arabe de Khenchela.

Blasselle, avocat-défenseur près la Cour d'appel, 5, boulevard de la République, Alger.

Bloch, grand rabbin, 18, rue de l'Équitation, Nancy.

Bordier, contrôleur civil à Maktar, Tunisie.

Bossoutrot, interprète militaire à Tunis.

Boucris, négociant, 9, rue Médée, Alger.

Boucton, architecte, 27, rue Rovigo, Alger.

Bourjade (le capitaine), chef de bureau arabe, 51, rue d'Isly, Alger.

Bourlier, député, 6, place de la République (maison Limozin), Alger.

Bruyat, agent comptable au Gouvernement général, palais de Mustapha.

MM.

Cadoret, commissaire-enquêteur de la propriété indigène.

Canova, contrôleur civil à Zaghouan, Tunisie.

Cat, professeur à l'École supérieure des Lettres, rue de Metz, 4, Mustapha.

De Champsoin, capitaine en retraite, 109, rue Corneille, Levallois-Perret, Seine.

Chebat, interprète militaire à Gafsa, Tunisie.

Cid Kaoui, interprète militaire à Ghardaïa (Alger).

Colin, interprète militaire à Nabeul, Tunisie.

Cour d'appel d'Alger.

De Courcival (le marquis), 112, rue Marcadet, Paris.

Crochard (le capitaine), chef du bureau arabe de Djelfa.

Darmon, avocat, 2, rue Blandan, Alger.

Delpech, interprète judiciaire à Blida.

Delphin, professeur à la chaire d'arabe à Oran.

Deporter (le commandant), chef de la section des affaires indigènes à la division d'Alger.

Durand (Paul), administrateur de la commune mixte de la Séfia, (Constantine).

Durand (Victor), chef du personnel militaire des affaires indigènes au Gouvernement général, 26, rue d'Isly, Alger.

Duveyrier, 16, rue des Grès, Sèvres.

École supérieure des Lettres, (la Bibliothèque de l') Alger.

Fagnan, professeur à l'École supérieure des Lettres, 34, rue Rovigo, Alger.

Fidelle, contrôleur civil, vice-consul à Sfax, Tunisie.

MM.

Fontebride, colonel du 3e zouaves, Constantine.

Forcioli, secrétaire du contrôle civil à Maktar, Tunisie.

Gavault, architecte diplômé, inspecteur des bâtiments départementaux, 12, boulevard Bon-Accueil, Mustapha.

Godron (le capitaine), chef du bureau arabe de Ghardaïa.

Grand séminaire du diocèse d'Alger, à Kouba.

Grand séminaire du diocèse d'Oran, à Oran.

Grenade de Laporte, propriétaire à Aïn-Bessem (Alger).

Gsell, chargé de cours à l'École supérieure des Lettres, 20, rue Rovigo, Alger.

Guibal (le capitaine), adjoint au bureau arabe de Médéa.

Guin, interprète militaire principal, Oran.

Herzog, villa Carola, St-Eugène.

Hugonnet, consul de France à Djeddah, Arabie.

Hunebelle, rentier, rue de l'Élysée, 22, Paris.

Hureaux, interprète à la Cour d'appel, 8, rue de la Banque, Alger.

Ismaïl ben Ahmed, interprète militaire à Aïn-Sefra (Oran).

Isnard, répartiteur du service des contributions directes, Aumale (Alger).

Jacqueton, conservateur-adjoint à la Bibliothèque-Musée, Alger.

Janin (le capitaine), chef du bureau arabe de Tebessa.

Jourdan, libraire-éditeur, Alger.

Kespy, négociant, 9, rue Médée, Alger.

Lallemand (le général), à Éteignères-par-Auvilliers-les-Forges (Ardennes).

MM.

La Blanchère (M. de), chef du service des Antiquités en Algérie, 30, rue St-Augustin, Alger.

Lagier-Parquet, vérificateur du service topographique en retraite, 4, rue Boudet, Bordeaux.

La Martinière (de), chargé de mission du ministère de l'Instruction publique.

Laude (le lieutenant-colonel), chef des affaires indigènes au Gouvernement général.

Le Châtelier, capitaine au 159e de ligne, à Mont-Charmes-par-Tourettes (Alpes-Maritimes).

Leguay, interprète militaire, 6, rue Mogador, Alger.

Lespinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax, Tunisie.

Liébert (le général), maire de St-Eugène.

Lillo (de), administrateur de la commune mixte de la Meskiana (Constantine).

Luciani (Dominique), sous-chef de bureau au Gouvernement général, Alger.

Luciani (Noël), interprète judiciaire à Sfax, Tunisie.

Malglaive (de), à Marengo.

Malibran, lieutenant-instructeur à l'École militaire préparatoire d'infanterie, Angers.

Marquette, professeur à l'école nationale des Beaux-arts, 7, rue A. de Neuville, Paris.

Martin, avocat-défenseur à Tizi-Ouzou (Alger).

Martin, (Alfred), interprète militaire, El-Golea.

Masqueray, directeur de l'École supérieure des Lettres, 12, boulevard Bon-Accueil, Mustapha.

Massoutier (le capitaine), chef du bureau arabe de Laghouat (Alger).

MM.

Mélix, capitaine en retraite, Faujeaux (Aude).

Mercier, interprète assermenté, Constantine.

Mercier du Paty de Clam (le comte), Tozeur, Tunisie.

Mermet, architecte, 30, rue d'Isly, Alger.

Méquesse, commandant supérieur du cercle de Boghar (Alger).

Mestrude, médecin-major au 29e de ligne, Autun.

Mohammed Ben-el-Arbi, docteur en médecine, 14, rue d'Oran, Alger.

Molinier-Violle, secrétaire de la Sous-préfecture, Batna.

Montagné, attaché au Gouvernement général, Alger.

Motylinski, interprète militaire, Constantine.

Nataf, 2, rue Mustapha-Ismaïl, Alger.

Pallu de Lessert, 71, rue de Grenelle, Paris.

Papier, président de l'Académie d'Hippone, Bône.

Patorni, interprète militaire principal, Oran.

Perpoli, greffier du tribunal de Bougie.

Pilard, interprète militaire en retraite, Oran.

Piquemal, administrateur de la commune mixte de Tablat (Alger).

Playfair (le lieutenant-colonel), consul-général d'Angleterre, boulevard de la République, Alger.

Poulhariès, administrateur de la commune mixte d'Aïn-Mlila (Constantine).

Prengrueber, médecin de colonisation à Palestro (Alger).

MM.

Pyat (Mme), 20, rue Edgar-Quinet, Mustapha.

Prévost, professeur au lycée de Constantine.

Reibell (le capitaine), attaché au Gouvernement général.

Remy, interprète militaire, Tunis.

Réunion des officiers d'Alger.

Réunion des officiers de Fort-National.

Raymond, interprète militaire au bureau arabe de Sidi-Aïssa, par Aumale.

Richard, chef de section au chemin de fer P.-L.-M., plateau Saulière, Agha-Supérieur.

Rinn, conseiller de gouvernement, 26, rue d'Isly.

Robert (Mgr), évêque de Marseille.

Robert, administrateur de la commune mixte d'Aumale.

Robin, colonel au 110e de ligne, Dunkerque.

Saugey, administrateur-adjoint de la commune mixte de Tablat (Alger).

MM.

Tauxier, capitaine en retraite, 51, boulevard de la Chapelle, Paris.

Tomasini, docteur en médecine, Oran.

Trémaux, propriétaire à Tipaza (Alger).

Tonnac-Villeneuve (de), administrateur-adjoint de la commune mixte des Beni-Mansour (Alger).

Trumelet, colonel en retraite, 25, rue du Pont-du-Gât, Valence (Drôme).

Vaissière (le capitaine), chef du poste de Tkout, par Biskra.

Vivier des Vallons, 11, rue de Tanger, Alger.

Watbled, consul de France à Djeddah.

Weil, grand rabbin d'Alger.

Wurtz, avocat général à la Cour d'Alger.

Yusuf (Mme), Mustapha-Supérieur.

Sociétés correspondantes et Établissements publics

Académie delphinale.

Académie de Metz.

Académie de Nîmes.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

Académie d'Hippone.

Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Bibliothèque des Sociétés savantes à Paris.

Bibliothèque du Gouvernement général de l'Algérie.

Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, Alger.

Bibliothèque de la ville de Marseille.

Comité des travaux historiques.

École française de Rome.

Journal asiatique.

Musée d'ethnographie, palais du Trocadéro, Paris.

Musée Guimet, Lyon.

Revue de l'Afrique française, 7, rue Nicole, Paris.

Revue géographique internationale.

Revue historique, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

Société archéologique de Béziers (Hérault).

Société archéologique et historique du Limousin, Limoges.

Société archéologique du Tarn et Garonne, Montauban.

Société académique du Var, Toulon.

Société d'agriculture d'Alger.

Société d'émulation du Doubs, Besançon.

Société d'émulation de Montbéliard.

Société d'émulation de Roubaix (Nord).

Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.

Société de géographie de Paris.

Société de géographie et d'archéologie d'Oran.

Société de médecine d'Alger.

Société des antiquaires de France, palais du Louvre, Paris.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Saintes.

Société des études juives, Paris.

Société des études du Lot, Cahors.

Société littéraire de Rambouillet.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Société nationale d'agriculture, science et arts d'Angers.

Libraires abonnés

MM.

Borrani, libraire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

Challamel, libraire-éditeur, 5, rue Jacob, Paris.

MM.

Dulau, libraire, 37, Soho-Square, London.

Haessel (librairie Voss), 21, Thalstrasse, Leipzig.

COMPOSITION DU BUREAU
POUR L'ANNÉE 1892

Président . . . . . MM. RINN, O. ✱.

1er Vice-Président . . . . . ARNAUD, ✱.

2e — . . . . . CAT.

Trésorier . . . . . BRUYAT, ♁.

Secrétaire . . . . . JACQUETON.

Comité de rédaction . . . . . FAGNAN.

N.

UN CORSAIRE ALGÉRIEN AU XVIIME SIÈCLE

Le document qui suit est de nature à mieux éclairer l'histoire encore trop peu connue de la piraterie algérienne. L'original de cette pièce se trouve aux Archives Nationales, où nous l'avons copiée (1). On lit en marge du manuscrit la note suivante : « Ceci vient de Monsieur Daulier, qui a été esclave en Alger en 1651, allant en Portugal sur le navire de M. Dujardin, envoyé du Roy de France, lequel envoyé fut esclave dudit Békir. C'est M. Daulier, secrétaire du Roy à Paris, 1697, qui me l'a donné. »

Nous ignorons à quelle fin M. Dujardin allait en Portugal en 1651, lorsqu'il tomba entre les mains des corsaires. Nous savons seulement que cet envoyé du roi fut racheté, au prix de mille livres, par le célèbre consul Barreau, le Père des esclaves, à la prière de saint Vincent de Paul, qui lui fit rembourser cette somme (2).

M. Daulier nous est mieux connu. Après son esclavage, il devint, s'il ne l'était déjà, chambellan de la reine Anne d'Autriche. Plus tard, il fut secrétaire de Louis XIV et figura comme témoin dans le procès de canonisation de saint Vincent de Paul. Il ne sera pas sans intérêt de citer la partie de son témoignage qui a rapport à l'histoire d'Alger.

DÉPOSITION DE L'ILLUSTRE SEIGNEUR PIERRE DAULIER, QUARANTIÈME TÉMOIN (3)

« Interrogé sur le septième article : Il a répondu avoir vu et connu le vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul, avec qui il

(1) Archives Nationales, K. 1334, nº 6.

(2) *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 577.

(3) Cette déposition est tirée du premier volume manuscrit (pp. 574 et 575) qui a servi aux Cardinaux, membres de la Sacrée Congrégation des Rites, chargés de la cause de la béatification du servi-

s'est fréquemment entretenu au sujet des Missions de Tunis et d'Alger où le témoin a séjourné, et, à la suite de ces entretiens, le témoin a vu la feue Reine mère dont il était le chambellan.

» Interrogé sur les douzième et treizième articles : Il a répondu savoir, ce qui est d'ailleurs de notoriété publique, que le serviteur de Dieu est bien réellement le fondateur des établissements et des bonnes œuvres dont il est question dans les présents interrogatoires. Il ajoute que c'est au serviteur de Dieu que sont dues les Missions de Tunis et d'Alger, où est allé le déposant qui a logé dans la maison de la Congrégation de la Mission en 1652 et 1653, recevant l'hospitalité de Monsieur Le Vacher, Vicaire apostolique, et de Monsieur Barreau, consul de France, qui travaillaient sous l'ordre du serviteur de Dieu.

« Il a dit encore : Qu'étant en Barbarie, il conversa avec les prêtres de la Mission que le serviteur de Dieu avait envoyés à Alger et à Tunis pour avoir soin des pauvres esclaves, les instruire, les maintenir dans la foi, et que lui déposant avait reçu de leurs mains les soulagements nécessaires pendant son esclavage.

« Ledit déposant, de retour de Barbarie, alla voir le serviteur de Dieu et lui parla des esclaves d'Alger et de Tunis, surtout d'un d'entre eux appelé Pierre Ribot, de la ville de Tours, qui lui paraissait en danger de renoncer à la religion catholique pour se faire Turc, et que, ayant de l'esprit et du courage, il aurait pu faire grand mal à notre religion. M. Barreau, consul à Alger pour la nation française, en écrivit aussi au serviteur de Dieu, qui ayant donné mille livres pour le rachat de cet esclave, somme qui lui avait été donnée à cet effet, ledit Ribot fut racheté et ne renonça pas à la foi (1). »

---

teur de Dieu Vincent de Paul. — Ce manuscrit est la traduction officielle en italien des pièces du procès informatif fait à Paris en 1705. Il est conservé aux archives de la Sacrée Congrégation des Rites, et il en a été pris pour nous des extraits à Rome.

(1) Saint Vincent écrit, le 25 mai 1657, à M. Get, supérieur de la maison de Marseille, au sujet de cet esclave : « M. Barreau, qui a racheté Pierre Ribot d'une aumône que je lui ai envoyée l'année passée, me mande qu'il l'a renvoyé en France et que même il vous l'a adressé ; j'en suis en peine parce que vous ne m'en parlez pas. Si vous le voyez, vous me le pourrez adresser et m'en avertir par avance. » (*Lettres*, t. III, p. 463.) — Le 15 juin de la même année, il écrit au même : « Il y a huit ou dix jours que Pierre Ribot est

Il résulte de cette déposition que, pendant que M. Dujardin était esclave du corsaire Békir, M. Daulier, réclamé par le Consul, vivait dans la maison de celui-ci en attendant de pouvoir être renvoyé en France.

Les quelques pages que nous a laissées M. Daulier sur ce Békir sont comme une suite des *Relations* d'Emmanuel d'Aranda. Ce sont les mêmes traits de mœurs, la même simplicité dans le récit, la même exposition naïve des faits. Békir ressemble d'ailleurs par plus d'un côté au fameux Ali Bitchnin, le patron d'Aranda. C'est la même dureté chez les deux pour les esclaves ; ni l'un ni l'autre ne leur donne à manger quand ils ne sont pas sur les galères. Même cruauté aussi ; même esprit d'avarice, qui ne les empêche pas, cependant, à un moment donné, de faire bon marché des hommes qui constituaient leur richesse ; au fond, ces esclaves leur coûtaient si peu qu'ils n'hésitaient pas à les immoler à leur ressentiment dans un instant de passion. Chez les deux encore, même esprit sceptique et facétieux ; mais les plaisanteries de Békir tournaient facilement au tragique, et, en somme, ce corsaire laisse une mémoire de beaucoup plus odieuse que celle d'Ali Bitchnin.

Cet *Abrégé de l'histoire de Békir*, qui est une page prise sur le vif, montre une fois de plus quel était en plein dix-septième siècle le triste état des esclaves qui avaient le malheur de tomber entre les mains de ces grands corsaires algériens. A tous les points de vue, il méritait d'être tiré de l'ombre des Archives.

X.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE BÉKIR BACHA

ROY DE THUNIS ET DEPUIS CORSAIRE D'ALGER

le second patron de M. Dujardin, envoyé du Roy en Portugal en 1651.

Il était fils de Békir, renégat grec et capitan bassa ou amiral du Grand-Seigneur. Il avait l'esprit vif, rusé et dissimulé, était éloquent et intrigant, prodigue, hardi et perfide. A vingt ans, il fut fait roy de Thunis, où le

---

aussi arrivé ; je ne suis pas bien satisfait de lui ; on m'a dit que la peste est sortie d'Alger lorsqu'il en est parti ; Dieu veuille qu'il n'y retourne pas. » (*Ibid.*, t. III, p. 474.)

peuple ne l'ayant pu souffrir qu'une année, il fut contraint d'en sortir, et, n'osant aller à Constantinople, où le Grand-Seigneur l'appelait pour le faire mourir, il se retira à Alger avec ses deux galères, et, de grand prince qu'il était, devint fameux corsaire. Comme il venait de Thunis à Alger, les chrétiens d'une de ses galères ne ramant pas assez fortement à son gré, il en fit assommer cinquante à coups de bastons, et depuis il les fit jeter demi-morts dans la mer. Alger ne le reçut et ne le souffrit quatre ans qu'il y a demeuré que parce que ses galères, les meilleures du monde, devaient rendre, comme elles ont fait, cette ville-là la plus redoutable.

Les excès de bouche qu'il faisait sont presque incroyables. Il prenait tous les matins à son déjeuner plusieurs pintes d'eau-de-vie, et passait la plupart des jours et des nuits à banqueter, et ne s'enivrait jamais qu'il n'eust renouvelé trois ou quatre fois ses convives, qu'il couchait sur le carreau avant que d'estre enivré. Il buvait à chacun de ses grands repas plus de trente pintes de vin ; aussi ressemblait-il presque à un tonneau, tant il était gros et court. Souvent, il appelait à ses festins ceux de ses esclaves qu'il croyait capables de le divertir. Un nommé Savine, provençal, capitaine de vaisseau, lui plaisait sur tous les autres parce qu'il était facétieux et fort enjoué. Un jour, ayant compagnie à son disner, il le fit asseoir avec les autres et lui commanda de faire et dire tout ce qu'il voudrait pour rire ; Savine ayant cette liberté, que le vin augmentait encore, dit tant de bons mots et plaisants jusqu'à tel point que le Bacha crut que cela estait trop familier et qu'il avait perdu le respect, et il fit apporter un baston et en donna quinze ou vingt coups sur le dos au pauvre Savine ; après quoi, il le fit remettre à sa place, en lui disant : « Savine, c'est pour te faire souvenir que tu es mon esclave ; tu l'avais oublié. »

Il ne donnait jamais à manger à ses esclaves qu'en galère, où il les nourrissait de biscuit noir et plein de

vers, tenant pour maxime que leur misère et leur pauvreté les rendaient plus dociles.

Il avait toujours dans un sérail pour ses abominations quarante ou cinquante jeunes garçons, la plupart chrétiens, et n'en laissait jamais échapper quand les navires en amenaient de course. Un jeune gentilhomme provençal, nommé de Nigres, neveu de l'évesque de Fréjus, fut acheté par ce Bacha ; ce courageux chrétien, ayant aperçu qu'il se voulait servir de lui comme des autres, fut une nuit dans sa chambre pour le tuer ; et en effet il lui avait déjà donné trois coups de couteau sur la tête, quand un de ses camarades, flatté de l'espérance de sa liberté, l'arresta et l'empescha d'achever. Le lendemain, ce généreux jeune homme fut attaché tout vif par les flancs à une ganche ou grand crochet de fer sur une des portes de la ville, où il demeura huit heures à languir et y mourut avec grande constance, en louant Dieu, chantant les litanies de la Sainte Vierge et en maudissant la loi de Mahomet.

Quand quelques uns de ses esclaves voulaient fuir et qu'ils estaient repris, il les faisait mourir sous le baston ou les mettait aux abois, et, après leur avoir coupé le nez et les oreilles, il faisait frotter leurs plaies de miel, et en cet état les exposait au soleil liés et garrotés pour être mangés des mouches ; et, afin de faire peur aux autres, il faisait clouer par les oreilles quelqu'un des fugitifs et faisait bastonner tous ses compatriotes et camarades, de façon qu'il y en eut plusieurs qui ne pouvant supporter ce cruel traitement se pendirent et plus de cent cinquante qui se jetèrent dans la mer par désespoir. Quand quelqu'un ne ramait pas de bonne grâce à son gré, il lui mettait des flèches sous la gorge pour le faire tenir droit et à d'autres des cordes devant et derrière qui les forçaient à suivre le mouvement de toute la chiourme à moins qu'ils voulussent s'étrangler. S'il lui tombait entre les mains quelque esclave de considération, pour l'obliger de taxer son rachat au point qu'il

le désirait, il lui faisait mettre à chaque entre-deux des doigts des mèches allumées, et ensuite lui faisait serrer les mains avec des cordes, et ne le tirait de ce martyre qu'il n'eust la parole qu'il voulait. Lorsque quelques chrétiens s'entreparlaient en sa présence ou prenaient du tabac, il passait la pipe à travers le nez ou les oreilles des fumeurs et chastiait les autres à coups de couteau ; c'est pourquoi, quand il venait en son bain, on n'y entendait non plus de bruit que dans un désert, quoiqu'il fût habité par quatre cents hommes de toutes nations et de toutes conditions.

Jamais il ne cessait les tourments de ses miracles pour invocations qu'ils fissent de Dieu, de la Vierge, ni même de son Mahomet, mais bien leur faisait-il grâce au nom du diable, prétendant avoir grand commerce avec lui par les magies.

Il se vantait de faire souvent des miracles : de faire devenir sages des hommes fols, parce qu'il les bastonnait tant qu'il leur faisait faire ce qu'il voulait; et de faire marcher droit des boiteux, les pendant par leur pied le plus court un certain temps, après lequel les pauvres misérables se contraignaient tellement qu'ils ne paraissaient plus boister. Il se glorifiait de plus d'avoir faits renégats plus de cent cinquante chrétiens et que des Turcs il savait aussi en faire des chrétiens, parce que un jour deux de ses esclaves chrétiens, ayant dérobé des souliers dans une mosquée, furent condamnés à être brûlés ou de se faire mahométans ; le feu leur ayant fait peur, ils prirent le turban ; mais un peu après ce Bacha les fit reprendre d'autorité absolue et leur fist donner tant de coups de baston qu'il les fit retourner chrétiens. Il fut pourtant bravé par un esclave qui, d'abord qu'il l'acheta, se mit à lui dire des injures et à son prophète et ne voulut jamais rien faire ; si bien qu'après l'avoir tourmenté de toutes les manières et à plusieurs reprises, il fut contraint, étant las de le basttre, de le vendre pour très peu de chose.

Enfin, ce monstre d'infamie et de cruauté s'étant embarqué à Alger en 1652 pour aller en course avec deux navires fut accueilli quelque temps après d'une si furieuse tempeste que son vaisseau fut jeté sur les rochers du cap Nègre entre Tabarque et le Bastion de France, en sorte que s'estant entièrement brisé quatre cents hommes qui estaient dessus furent noyés, excepté dix tant chrétiens que Turcs qui se sauvèrent à la nage à la grande terre. Ils y avaient aussi sauvé ce Bacha. Comme il pensait se mettre sur pied pour s'avancer, un furieux coup de mer le fit retomber et la vague le rentraînait en se retirant, mais un autre le repoussa sur le rivage, où il se serait apparemment sauvé, si cette même vague n'eust poussé avec violence contre ce misérable Bacha une grande pièce de bois qui le tua d'autant plus facilement qu'une cheville de fer qui y tenait lui enfonça le crâne et l'acheva. Ainsi, comme il avait employé le bois, le fer et l'eau pour faire périr tant de chrétiens, Dieu se servit aussi du bois, du fer et de l'eau pour le faire périr. Les esclaves sauvés du naufrage ont de plus rapporté que grand nombre de corbeaux ou peut-être de diables déguisés s'estaient jetés sur cette charogne et n'avaient pas touché à beaucoup d'autres corps qui estaient sur le rivage. La nouvelle de ce naufrage causa beaucoup d'affliction dans Alger, excepté aux chrétiens qui en eurent grande joie. Un d'entr'eux fit cette épitaphe pour Békir :

Néron, Hérode, Héliogabale,
Caligule et Sardanapale,
Par un merveilleux raccourci,
En un seul corps gisent ici.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite. — Voir les nos 202 et 203.)

Elle a réuni T'asm à sa (tribu) sœur (Djadîs dans une commune destruction), et son fiel diminué s'est retourné contre 'Ad et Djorhom (1).

Elle n'a pas pardonné aux princes du Yémen, et sa protection a fait défaut aux hommes remarquables (de la race) de Mod'ar.

Elle a dispersé Saba en tous lieux ; ni soir ni matin, les membres errants de cette tribu ne se rencontrent (2).

Elle a exécuté son arrêt contre Koleyb, et Mohalhil (3) est devenu dans un lieu solitaire (4) l'objet de ses coups.

Elle n'a pas rendu la santé au prince errant (Imrou'l-K'ays) ; elle n'a pas détourné les Benoû Asad du meurtre de leur roi H'odjr (5).

(1) La destruction des 'Adites est bien connue ; le Koran même en parle (s. LXIX, 6) ; cf. C. de Perceval, *Essai sur l'hist. des Ar.*, t. I, p. 11. Sur les tribus sœurs de T'asm et de Djadîs, voir ib. p. 28 et 89 ; sur les Djorhom, ib. p. 33 et 218. — Je crois inutile de renouveler d'incessants renvois au commentaire d'Ibn Badroûn.

(2) Il s'agit de la rupture de la digue de Mareb, dans l'Yémen, et de l'émigration qui en fut la conséquence (C. de Perceval, I, 84 ; cf. 46).

(3) Koleyb Wâ'il et Mohalhil sont des chefs Taghlibites, connus pour la part qu'ils prirent à la funeste guerre de Basoûs et au cours de laquelle ils périrent (fin du Ve siècle de J.-C.) ; voir C. de Perceval, II, 272 à 284.

(4) L'expression qui figure dans le texte est expliquée par Ibn Badroûn, p. 115.

(5) Allusion à la tunique empoisonnée que revêtit Imrou'l-K'ays, surnommé « l'Errant, » et au soulèvement des Benoû Asad contre H'odjr (C. de Perceval, II, 320 et 295 ; de Slane, *Divan d'Amrolkaïs*, p. 8).

Elle a plongé dans l'avilissement les Dhobyân et leurs frères les 'Abs, et a fait tomber les Benoû Bedr auprès du réservoir (de Habâa) (1).

Dans l'Irâk', elle a employé la main du fils d'*'Adi pour réunir à celui-ci (dans une mort commune No'mân V), l'homme aux yeux et aux cheveux rouges (2).

Elle a fait mettre à mort Parwiz par son fils et chassé Yezdedjird à Merv, d'où il n'est pas revenu (3).

Elle a chassé Yezdedjird jusqu'en Chine, et ce prince, abandonné par les Turcs et les Khazars, est resté avec ses seuls soldats persans (4).

Ni les épées de Roustem, ni les lances du chambellan royal n'ont pu le protéger contre Sa'd dans une journée aux décevantes illusions (5).

Lors de la journée du puits, les gens de Bedr disparurent, et le puits porta à l'enfer ceux qu'il contenait (6).

(1) Il s'agit de la guerre de Dâh'is entre les 'Abs et les Dhobyân et d'un épisode de cette guerre où périrent des fils de Bedr (C. de Perceval, II, 424 et 456).

(2) No'mân V, devenu roi de Hira grâce à son précepteur 'Adi b. Zeyd, fit plus tard étouffer celui à qui il devait le trône. Zeyd b. 'Adi sut venger la mort de son père en excitant contre No'mân la colère du roi de Perse, Kesra Parwiz (C. de Perceval, II, 135, 150, 161).

(3) Ce vers ne figure pas dans Ibn Badroûn. Kesra Parwiz, célèbre par son luxe et ses richesses, déchira la lettre que lui envoya Mahomet pour l'engager à se convertir, et fut mis à mort par l'ordre de son fils Chiroûyeh. Yezdedjird III b. Chehryâr, dernier roi de Perse, s'enfuit après la défaite que lui infligèrent les musulmans à Nehâvend (14 hég.), et arriva jusqu'à Merv, où il fut livré aux vainqueurs par le meunier chez qui il s'était réfugié (Malcolm, *Hist. de la Perse*, I, 236 et 262).

(4) Ce vers est vraisemblablement une rédaction différente de celui qui précède. Ibn Badroûn (p. 141) explique dans quelles circonstances Yezdedjird, battu et poursuivi, fut abandonné par ses alliés.

(5) Les troupes de Yezdedjird étaient, à la bataille de K'âdisiyya, commandées par Roustem et par le chambellan Kherzâd (? voir Ibn Badroûn, p. 142). Sa'd ben Aboû Wak'k'âç était le général musulman. Sur l'expression ابنة الغير, voir Hariri, p. 346 ; Freytag, *s. v.* سُقْر.

(6) Je crois que ce vers (qui manque dans Ibn Badroûn) fait allusion au combat livré à Bedr par le Prophète, et à la suite duquel vingt-quatre cadavres des infidèles furent précipités dans le puits auprès duquel on s'était battu (Aboû' l-Fédâ, *Vie de Mohammed*, éd. Desvergers, p. 41 ; C. de Perceval, III, 66).

Elle s'est servie d'épées pour taillader Dja'far et a extrait de sa tanière H'amza, l'homme généreux par excellence (1).

Elle a hissé Khobeyb sur une hauteur; elle a fait mordre la poussière à T'alh'a le libéral (2).

Elle a teint de sang les cheveux blancs d'[O]thmân, s'est avancée vers Zobeyr et n'a pas eu honte de s'en prendre à 'Omar (3).

[P. 56]. Elle n'a pas cultivé l'amitié d'Aboû l-Yak'zân et ne lui a donné à boire que du lait coupé dans une petite tasse (4).

Elle a livré Aboû H'asan ('Ali) au poignard du plus réprouvé des hommes, et donné à la main de Chamir tout pouvoir sur H'oseyn (5).

Que n'a-t-elle, de même qu'elle a accepté Khâridja comme rançon d'[']Amr, accepté comme rançon d'[']Ali toute autre créature à son gré! (6).

Sur (Mo'âwiya), fils de Hind, et sur H'asan, fils d'('Ali) l'élu, elle a fait tomber un malheur qui trouble les cœurs et les intelligences,

Car les uns disent de qui celui-ci a été la victime, et d'autres

(1) Dja'far b. Aboû T'âlib eut successivement les deux bras coupés au combat de Mouta et tomba frappé de cinquante blessures (C. de Perceval, III, 213). H'amza b. 'Abd el-Mot'alib, oncle du Prophète et tué à Oh'od, était surnommé le *lion de Dieu*, qualificatif qui explique l'emploi du mot « tanière » (Aboulféda, *Vie de Mohammed*, p. 47).

(2) Khobeyb b. 'Adi, envoyé en mission par Mahomet, fut pris à la journée de Redji' (4 hég.), vendu aux Koreychites et crucifié par eux à Ten'im (C. de Perceval, III, 116; Ibn Badroûn, 135). T'alh'a b. 'Obeyd Allâh Teymi, surnommé « T'alh'at el-Kheyr, T'alh'a el-Feyyâd' et T'alh'a des T'alh'a, » est un autre compagnon de Mahomet tué à la bataille du Chameau (Mas'oûdi, IV, 321).

(3) 'Olh'mân b. 'Affân, troisième khalife, périt assassiné à l'âge de 82 ans. Zobeyr b. el-'Awwâm se convertit l'un des premiers à l'Islam et fut tué à l'âge de 75 ans à la bataille du Chameau. 'Omar b. Khat't'âb, second successeur du Prophète, fut assassiné à 63 ans (23 hég.).

(4) Aboû' l-Yak'zân 'Ammâr b. Yâsir 'Ansi était le porte-étendard du khalife 'Ali à la bataille de Ciffin et y fut tué, après avoir pris du lait pour se désaltérer (36 hég.).

(5) 'Ali b. Aboû T'âlib fut assassiné par 'Abd er-Rah'mân b. Moldjem, surnommé depuis « le réprouvé » ou « le plus réprouvé des hommes. » Aboû 'Abd Allâh H'oseyn b. 'Ali fut tué à Kerbelâ, où Chamir b. Dhoû' l-Djoûchen entraîna au combat ses soldats hésitants en tirant lui-même la première flèche.

(6) Lors de l'exécution du complot qui avait pour but de faire disparaître à la fois 'Ali, Mo'âwiya et 'Amr b. el-'Açi, Zâdaweyh, qui avait pour mission de tuer ce dernier, ne frappa que le k'âd'i Khâridja, qu'il crut être 'Amr. Ce vers est cité par Ibn Khallikân, IV, 557.

gardent le silence sur celui qui l'a réduit à la dernière extrémité (1).

Elle a, à cause de H'oseyn (b. 'Ali), livré ('Obeyd Allâh) b. Ziyâd au malheur. Mais ce chef ne valait ni une courroie de sandale, ni même un ongle de sa victime (2).

Elle a enroulé un turban, formé par tous les maux réunis, autour de la tête d'Aboû Anas, de qui les lances de Zofar ont été impuissantes à empêcher l'écrasement (3).

Elle a précipité Moç'ab du sommet de (Koûfa) l'élevée, dont le fort avait déjà vu répandre le sang de Moukhtâr (4).

Sans respect pour le rang d'Ibn Zobeyr, elle n'a pas tenu compte qu'il s'était réfugié dans la Maison sainte et auprès de la Pierre noire (5).

Elle a exercé sa ruse contre l'homme au rictus et a fait peser tout

(1) Aboû Moh'ammed H'asan b. 'Ali b. Aboû T'âlib fut empoisonné, paraît-il, dans des circonstances sur lesquelles il règne des doutes.

(2) 'Obeyd Allâh, dit Ibn Merdjâna, est le gouverneur Omeyyade de Koûfa par les ordres de qui 'Amr b. Sa'd combattit et tua H'oseyn, fils d'[']Ali, à Kerbelâ et qui trouva lui-même la mort à la bataille de Khâzer (c'est ainsi que ce nom doit se lire, voir le *Merâçid*, I, 334, et non Djâzir, comme il est imprimé dans Mas'oûdi, V, 222), où le sort des armes fut favorable aux Alides. — La comparaison avec la courroie de sandale est tirée de l'expression qu'employa Mohalhil quand, au cours de la guerre de Bâsoûs, il tua Bodjeyr b. H'ârith (C. de Perceval, II, 281; Aboulfeda, *Hist. anteist.* 138 et 230; Hamâsa, p. 251; Meydâni, I, 686, etc.).

(3) Aboû Am[illegible] Zah'l'âk' b. K'ays Fihri, partisan d'[']Abd Allâh b. Zobeyr, livra en 64, avec Zofar b. H'ârith, la bataille de Merdj Râhit, non loin de Damas, au khalife Omeyyade Merwân, et y trouva la mort (Mas'oûdi, V, 201).

(4) Moç'ab, frère et partisan d'[']Abd Allâh b. Zobeyr, fut tué par 'Obeyd Allâh b. Ziyâd dans la bataille que lui livra le khalife Omeyyade 'Abd el-Melik sur les bords du Tigre à Masken, près de Djâlik' (*couvent du Catholicos*) en 71 ou 72 Hég. Il était gouverneur de Koûfa, et c'est dans le fort même de cette ville que, en 67, Moukhtâr était tombé sous ses coups. Ce dernier, qui avait d'abord marché d'accord avec 'Abd Allâh b. Zobeyr, s'était installé à Koûfa et avait, pour masquer son ambition personnelle, feint d'embrasser les intérêts des 'Alides et proclamé Moh'ammed b. el-H'anfiyya, descendant d'Ali (Desvergers, *Arabie*, 306 et 301; Mas'oûdi, V, 241 et 171; Weil, *Gesch. d. Khalif.* I, 407; *Quatremère, Mém. sur Abdallah b. Zobaïr*).

(5) 'Abd Allâh b. Zobeyr, réfugié à la Mekke et assiégé par le célèbre H'addjâdj, y tomba bravement, dans la Ka'ba même, le 10 ou le 14 djomada I 73 (cf. Weil, I, 482).

le poids de sa puissance contre le puant homme aux mouches (1).

Elle n'a pas laissé à l'homme aux mouches son sabre tranchant, non plus qu'elle n'a prêté aide à 'Amr, l'homme au rictus (2).

[P. 57.] Elle a fait consumer par le feu le cadavre de Zeyd, après que celui-ci eut soulevé contre lui la colère des hommes et des murailles mêmes (3).

Ses griffes ont saisi Welîd (II) b. Yezîd, et elle a soustrait le khalifat au contact de la coupe et des cordes de la cithare (4).

H'abâba devait trouver la mort dans un grain de grenade, et les émanations de l'aloès provoquèrent la chute violente d'Ah'med (5).

---

(1) Ce vers paraît être une autre rédaction du suivant et fait allusion aux mêmes personnes ; il ne figure pas dans le commentaire d'Ibn Badroûn.

(2) 'Abd el-Melik b. Merwân, khalife omeyyade, exhalait une mauvaise odeur et ses gencives sanguinolentes attiraient les mouches, d'où son surnom. 'Amr b. Sa'îd Achdak' fut surnommé l'homme au rictus (ou soufflet de Satan) soit parce qu'il avait la bouche de travers, soit à cause de sa facilité de parole : il visait au trône et fut exécuté par ordre d''Abd el-Melik en 70 (Mas'. V, 233 ; I. Athîr, IV, 415, etc.).

(3) Ce vers ne figure pas dans le commentaire d'Ibn Badroûn. Il y est fait allusion à un descendant d''Ali, Zeyd b. 'Alî b. H'oseyn, qui, abandonné par les inconstants habitants de Koûfa, périt en 122 en combattant les troupes de l'Omeyyade Hichâm ; son cadavre fut d'abord crucifié, puis brûlé (Weil, I, 627 ; Mas'oûdi. V, 470 ; *Fragm. histor.* de Goeje, p. 99 ; Ibn Athîr, V, 184).

Je ne suis pas sûr d'avoir rendu le sens exact de la seconde partie de ce vers ; dans aucun récit de ces événements je n'ai trouvé des détails auxquels le poète pourrait faire allusion. En lisant dans le premier hémistiche انخرقت on peut, ce qui est préférable, comprendre : « alors que déjà, dans une folle colère, le Saint Livre avait été mis en lambeaux » c'est-à-dire après que Welîd II b. Yezîd s'était amusé à prendre le Koran comme cible (Mas. VI, 10 ; Ibn Badroûn, 206). En effet, le *Kitâb el-'oyoûn* et Mas'oûdi (V, 473) attribuent à Welîd l'ordre de brûler les restes de Zeyd ; Mas'oûdi (V, 471) rapporte aussi une version d'après laquelle Hichâm aurait donné cet ordre.

(4) Welîd II, bien connu pour son impiété et son amour du vin, du chant et des chanteurs, fut tué en 126 (Mas'oûdi, VI, 1).

(5) H'abâba (sur l'orthographe de ce nom, voir les *Fragm. hist.* p. 75 n.) ou El-'Aliya, esclave favorite de Yezîd b. 'Abd el-Melik, périt étouffée : un grain de grenade (d'autres disent de raisin) que lui jeta son maître en jouant avec elle pénétra dans les voies respiratoires et l'étouffa. Peu de jours après, en 105, le chagrin qu'il ressentit de cette mort réunit dans la tombe Yezîd à sa bien aimée (*Fragm. hist.* p. 75-80 ; Mas'oûdi V, 447 et 452). J'ignore à quoi fait allusion le second hémistiche. — Ce vers ne figure pas dans les textes d'Ibn Badroûn, de Kotobi ni d'Ibn el-Khat'îb, et est déplacé, à en juger par la date des événements dont il y est parlé.

Elle n'a arrêté le glaive tranchant d'Es-Saffâh' qu'après qu'il eut pénétré dans la tête de Merwân ou de ses partisans scélérats (1).

Elle a fait couler les pleurs de Jésus sur le sang de la famille de l'Élu, répandu sans motif à Fakhkh (2).

Elle a fait goûter à Dja'far le tranchant de l'acier, mais Fad'l et le vieux Yah'ya restèrent à l'attendre (3).

Elle n'a pas respecté la désignation qui avait été faite en faveur d'Emîn, et a soulevé contre Dja'far l'hostilité de son fils et des esclaves perfides (4).

Elle n'a pas exécuté les engagements pris vis-à-vis de Mosta'în, ni assuré le succès des diverses tentatives faites par Mo'tazz pour consolider sa situation (5).

---

(1) La chute des Omeyyades en la personne de Merwân II, dernier khalife de cette dynastie, fut hâtée par la liberté d'esprit et de mœurs de ces princes. Merwân II périt à Boucir en 132, date où commença à régner la dynastie Abbasside en la personne de son fondateur Aboû l-'Abbâs 'Abd Allâh, surnommé Saffâh'.

(2) Ce vers, dit Ibn Badroûn, aurait besoin d'être rectifié. En effet, Fakhkh, près la Mekke, vit périr, en 169, sous le khalife Hâdi, plusieurs Alides, notamment H'oseyn b. 'Ali, descendant à la sixième génération d''Ali b. Aboû T'âleb Or, l'Alide dont Jésus *(er-rûh el-amîn)* pleura la mort est H'oseyn, le fils même d''Ali ben Aboû T'âleb ; il faudrait donc lire T'aff (c'est-à-dire Kerbelâ) au lieu de Fakhkh (cf. Mas'oûdi, V, 266).

(3) Dja'far Barmeki fut exécuté par ordre du khalife Hâroûn, tandis que son père et son frère furent empoisonnés à Rak'k'a et y moururent (Ibn Khallikân, I, 301 ; II, 459 ; IV, 103 ; Mas'oûdi, VI, 361, etc.).

(4) En 186, Hâroûn avait désigné Emîn pour son successeur immédiat ; Ma'moûn devait remplacer celui-ci, et les deux frères s'étaient engagés à respecter un arrangement dont le texte fut suspendu dans la Ka'ba et envoyé dans les diverses provinces. Mais Ma'moûn, qui avait en apanage la partie orientale de l'empire, prit rapidement et par la force la place de son faible frère. — Dja'far b. Mo'taçim, surnommé Motawakkel, dixième Abbasside, fut, en 247, la victime du ressentiment de son fils Montaçer, qu'il maltraitait, ainsi que de la désaffection des milices turques commandées par Waçîf.

(5) Mosta'în l'Abbasside, forcé de céder à Mo'tazz, qui l'assiégeait à Baghdâd, se rendit à condition d'avoir la vie sauve, de recevoir une somme d'argent, de s'installer où il voudrait, etc. ; mais il fut mis à mort presque aussitôt qu'il fut sorti de cette ville, en 252. Mo'tazz, qui le remplaça, avait commencé par renoncer malgré lui à ses droits de succession au trône ; jeté dans une prison d'où il fut tiré par les milices turques, il se débarrassa d'abord de Mosta'în, puis de son autre frère Mo'ayyed, et exila enfin Mowaffek', le frère à qui il devait la prise de Baghdâd. Cela ne l'empêcha pas de mourir de faim dans la prison où il fut jeté par les Turcs, en 255.

Elle a enserré dans ses lacs tous les Mo'tamid et aveuglé tous les Mok'tadir (1).

Elle a inspiré la crainte à tous les Ma'moûn et à tous les Mou'tamin ; elle a trahi tous les Mançoûr et tous les Montaçir (2).

Elle a fait trébucher la famille d'"Abbâd, puisse-t-elle se relever ! dans la traîne d'un grand et opiniâtre malheur (3).

[P. 58.] O Benoû Moz'affer, ô hommes ! toujours elle a favorisé les voyages ; c'est elle qui fait que les humains sont toujours en mouvement.

Arrière ce jour funeste où vous avez été frappés, car jamais la nuit n'en enfanta de semblable (4) ! Princes, sujets, hommes puissants, il est pour tous une cause de ruine. L'impuissance et la faiblesse ont émoussé les pointes des épées et des lances les plus renommées ; elles ont livré à la sombre mort les hommes les mieux famés ; tout cela, hélas ! n'est plus que souvenir.

(Car) qui (des humains) peut la moindre des choses, qui peut montrer du talent ou de la générosité, qui peut nuire ou être utile, qui peut écarter le chagrin, se soustraire au son de la trompette dernière, empêcher un événement pénible que veut le destin ?

---

(1) Il y a deux Mo'tamid : le premier, Ah'med b. Motewakkil, est Abbasside et mourut empoisonné en 279 par son neveu et successeur Mo'tad'id ; le second est Moh'ammed b. 'Abbâd, de Séville, † 488. Il y a aussi deux Mok'tadir : Dja'far b. Mo'tad'id l'Abbasside, † 320, et Ah'med b. Soleymân b. Hoûd, de Saragosse, † 475.

(2) Ma'moûn l'Abbasside, désigné comme successeur d'Emîn, fut dépouillé par ce dernier khalife de son titre d'héritier présomptif, qui fut conféré au propre fils d'Emîn, le jeune Moûsa. Les autres princes désignés sous ce même nom sont : le fils de Mo'tamid b. 'Abbâd et Yah'ya b. Dhoû' n-Noûn, à Tolède. — Les princes qui ont porté le nom de Mançoûr sont : l'Omeyyade Hichâm b. 'Abd el-Melik (selon quelques-uns) † 125 ; Aboû Dja'far 'Abd Allâh b. Moh'ammed.... b. 'Abbâs ; Aboû't-T'âhir Ismâ'îl... b. 'Obeyd Allâh l'"Alide, du temps du khalife Abbasside Mehdi ; Moh'ammed b. Aboû 'Amir en Espagne ; Zîri Çanhâdji, contemporain du précédent ; Sâboûr à Badajoz ; Mondhir b. Yah'ya à Saragosse ; Moh'ammed b. Maslama, connu sous le nom d'Ibn el-Aft'as à Badajoz ; Yah'ya b. Moh'ammed, petit-fils du précédent ; 'Abd el-Aziz b. Aboû 'Amir (qui fut d'abord appelé Mou'tamin). — Les princes qui ont porté le nom de Montaçir sont : le khalife Abbasside Aboû Dja'far Moh'ammed b. Motewakkil et Midrâr b. Elisa' b. Aboû l-K'âsim de Sedjelmesse.

(3) Ibn Badroûn lit « la famille d'"Abbâs. » Sur les expressions لعا et زبا, voir Harîri, 374 ; Commentaire de Beyd'âwi sur le Koran, II, 261, l. 18 ; Meydâni, II, 312.

(4) Je lis avec Kotobi سالف العمر.

Malheur à la générosité, malheur à la bravoure, existassent-elles encore intactes, car 'Omar est maintenant l'objet des regrets de la religion et du monde ;

Sur les tombes de Fad'l et d'"Abbâs s'épanche un nuage dont la bienfaisante vertu provient, non de l'eau, mais de la générosité de ces princes.

Ces trois hommes, sache-le, les planètes fortunées de Jupiter et de Vénus, mît-on même à leur côté le Soleil et la Lune, n'ont pas vu leurs pareils ;

Ils se sont élevés plus haut que les constellations de l'Aigle et de la Lyre, plus haut que n'est jamais parvenu un aigle dans son vol.

Depuis que ne sont plus là ces hommes, qui étaient comme la durée même, il n'y a plus pour moi ni printemps ni chaleur.

Tout agrément quelconque a fui, jusqu'au plaisir que procurent les matinées et les soirées.

Qu'est devenue cette majesté dont la vénération saisissait nos cœurs et faisait baisser les yeux même des astres radieux ?

Qu'est devenue cette dédaigneuse fierté qui reposait sur les colonnes de la puissance et de la victoire ?

Qu'est devenue cette bonne foi dont ils ont épuré les règles, devenues d'une limpidité que jamais aucun d'eux n'a troublée ?

Ils étaient comme des centres autour desquels gravitait la terre, qui depuis leur départ est, ainsi que ses habitants, livrée à l'agitation et ne peut se fixer.

Ils en étaient les luminaires, et leur extinction fait que toutes ces créatures, comme prises de vertige, trébuchent.

Ils étaient un objet d'envie pour la fortune qui, par ses ruses mêlées de rêveries sans nom, sut s'introduire sans être appelée et les fasciner.

Maudite soit celle qui lui donna le jour ! Qui d'entre eux pourra, suivi de braves patients et habitués aux expéditions nocturnes, réclamer et obtenir vengeance ?

Qui me protégera — je ne parle pas d'eux — s'il se produit des calamités dans une nuit qui ne verra pas d'aurore ?

Qui me protégera — je ne parle pas d'eux — si toute règle est détruite et que la langue des récits et des chroniques soit réduite au silence ?

Qui me protégera — je ne parle pas d'eux — s'il n'y a qu'épreuves toujours survenant et se renouvelant sans fin ?

A ces mérites éminents, — lors de la disparition desquels on ne

peut que s'armer de patience, — salut de la part d'un observateur qui attend la récompense éternelle !

Il espère peut-être, et même souhaite, car la fortune a des issues diverses et bien des vicissitudes.

J'ai garni les oreilles de ceux qui sont cités dans ce poème, d'un ornement qui ôte, aux yeux des belles, toute valeur aux rubis et aux perles; poème qui, semblable à une planète, arrivera jusqu'aux extrémités de la terre, interrompant les vains discours qu'on tient sous la tente et dans les centres habités; devant l'autorité de qui l'on s'inclinera et qui fera pénétrer dans les esprits des récits qu'il est indispensable de connaître.

Ibn 'Abdoûn était secrétaire de Motawakkil 'ala'llâh et son influence grandit en même temps que ce prince; on le cite parmi les secrétaires maghrebins comme étant de ceux dont le talent s'est manifesté à la fois dans la rédaction en prose et dans la poésie. Il n'a cependant guère produit de vers et on ne lui en attribue positivement qu'un nombre restreint, eu égard à son talent de littérateur et à sa distinction. Nous prouverons dans la suite ce que nous venons de dire, par les citations choisies de ses épîtres, que nous ferons en leur lieu.

Il a lui-même raconté cette anecdote personnelle. Il avait treize ans quand un jour il arriva à son maître, auprès de qui il était, de dire : [P. 61]

[Modjtatth] La poésie est la pire des choses (1),.....

et de le répéter à plusieurs reprises. « Alors, raconte le vizir Aboû Moh'ammed, j'écrivis sur ma tablette ce second hémistiche, pour terminer le vers :

... pour quiconque recherche ce qui est bien.

» Puis un second vers me vint à l'esprit :

Pour le vieillard, c'est le défaut par excellence; pour le jeune homme, c'est l'élégance suprême.

(1) Sur l'expression employée dans le texte, voyez Meydâni, II, 416; Hoogvliet, *Specimen... de regia Aphtasidarum familia*, 115 et 130.

» Alors mon maître me regardant : « Qu'est-ce que tu écris, ô 'Abd el-Medjîd ? » Je lui fis lire ce que j'avais écrit sur ma tablette; alors il me souffleta et me tira les oreilles, me disant de ne pas m'occuper de cela; mais il prit note de ces deux vers. »

Voici, touchant sa prodigieuse mémoire, ce que raconte le distingué vizir Aboû Bekr Moh'ammed (1), mort à un âge avancé, à plus de 80 ans, et qui était fils du vizir Aboû Merwân 'Abd el-Melik b. Aboû'l 'Alâ Zohr b. 'Abd el-Melik b. Zohr : « Un jour, dit-il, j'étais assis dans le vestibule de notre hôtel, ayant à côté de moi un copiste par qui je faisais transcrire le *Kitâb el-Aghâni*, et qui venait de me rapporter les cahiers qu'il avait terminés. Je lui demandai où était l'original, afin de pouvoir faire la collation, mais il me déclara ne pas l'avoir apporté. Pendant que j'étais en train de lui parler, un homme pénétra dans le vestibule et s'avança vers nous; il avait l'apparence misérable, portait de grossiers vêtements presque tous en laine, et sa tête était recouverte d'un turban dont les plis n'étaient fixés qu'à peu près, si bien que, d'après son extérieur, je le pris pour un Bédouin. Après avoir salué, il s'assit et me dit : « Mon cher enfant, demande au vizir Aboû Merwân de m'accorder audience. — Il dort, » finis-je par dire, non sans avoir fait un grand effort sur moi-même pour lui répondre, poussé que j'étais par l'impertinence de mon âge et par le grossier aspect du personnage. Après être resté quelque temps sans plus rien me dire : « Qu'est-ce que cet ouvrage que vous avez entre les mains ? demanda-t-il. — Pourquoi cette question ? répondis-je. — Je voudrais en savoir le nom, [P. 62] parce que j'ai quelque connaissance en bibliographie. — Eh bien ! c'est le *Livre des Chansons*. — Et où le copiste en est-il arrivé ? — A tel endroit », et je continuai de causer avec lui sur un

(1) Celui que nous appelons Avenzoar et dont parle Ibn Khallikân, III, 134.

ton de persiflage et en riant de ses allures. Il en vint à demander pourquoi mon copiste ne continuait pas son travail. — « Parce que je lui ai demandé l'original pour collationner ce qu'il a déjà copié, et qu'il m'a dit ne pas l'avoir apporté. — Eh bien! mon enfant, prends ta copie et collationne. — Et avec quoi? Où est l'original? — J'ai su ce livre par cœur dans ma jeunesse. » Puis, me voyant sourire : « Mon enfant, continua-t-il, suis le texte sur ta copie. » J'obéis et il commença à réciter, sans se tromper, je le jure, ni d'un *wâw*, ni d'un *fâ*, la valeur d'environ deux cahiers; puis, je pris le milieu et la fin du volume et je me convainquis que sa mémoire était partout aussi sûre. Saisi d'admiration, je courus précipitamment auprès de mon père, à qui je racontai ce qui venait de se passer, lui dépeignant le héros de l'aventure. Il se leva aussitôt et dans le costume où il se trouvait, c'est-à-dire enveloppé d'un manteau et sans chemise, il sortit nu-pieds et nu-tête, sans autrement se soucier de sa toilette, tandis que, le précédant, j'étais accablé de reproches. Il se précipita au-devant de l'étranger, et, l'embrassant, se mit à lui baiser la tête et les mains, lui disant en même temps : « Excuse-moi, maître, car ce méchant enfant, je te l'affirme, vient seulement de me prévenir, » et il recommença à me gronder. L'étranger cherchait à le calmer, en alléguant qu'il n'était pas connu de moi. « Et en admettant qu'il ne te connût pas, répondait mon père, quelle excuse a-t-il de ne pas respecter les lois de la politesse? » Il le fit alors pénétrer dans l'hôtel, le reçut avec beaucoup de considération, et ils passèrent un long temps à causer en tête-à-tête. Le visiteur finit par sortir, précédé par mon père, qui s'avança nu-pieds jusqu'à la porte, où il fit seller son propre cheval en suppliant l'étranger de le monter et de toujours le garder. Après son départ, je demandai à mon père qui était cet homme, à qui il avait prodigué tant de marques de respect. « Tais-toi, misérable! dit-il; c'est le littérateur par excellence de l'Espagne, le guide et le maître de ce pays

en fait de littérature, Aboû Moh'ammed 'Abd el-Medjîd b. 'Abdoûn; le *Livre des Chansons* est la moindre des choses qu'il sait par cœur, et qu'est-ce que sa mémoire comparée à la finesse de son esprit et à la distinction de son talent naturel? »

[P. 63] Je tiens cette anecdote de feu Aboû Bekr b. Zohr, qui me la raconta quand j'allai le voir lorsqu'il vint de Merrâkech pour renouveler son serment de fidélité au Prince des Croyants, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû Yoûsof, dans le cours de l'année 595. A cette date, le dit vizir Aboû Bekr commença par me demander mon nom et ma généalogie, à quoi je répondis; puis il me donna sur lui-même les mêmes renseignements sans que je lui demandasse rien, par esprit d'humilité, grandeur d'âme et douceur de caractère. Il me récita ensuite ces vers de sa composition :

[Basît'] Les cheveux blancs s'étant montrés sur ma tête, je lui ai dit : Cheveux blancs et vice ne vont, par Dieu! pas ensemble; garde-toi, échanson, de venir me présenter la coupe, car je fuis maintenant l'émotion que produit le vin aussi bien que la chaleur estivale.

Il me récita aussi ces vers, en me disant de les retenir :

[Basît'] J'ai regardé dans le miroir bien poli, et mes yeux se sont refusés à voir ce qui s'y réfléchissait, un vieux à la peau plissée et qui m'était inconnu, alors qu'auparavant j'y avais toujours vu un jeune homme (1).

Tels sont les vers que je recueillis de la bouche même de l'auteur. Il a composé de nombreuses poésies où il s'est presque toujours montré supérieur; en ce qui concerne notamment les stances (2), il est incontestablement le premier, et sa manière est la supériorité même,

(1) Cf. Ibn Khallikân, III, 136.

(2) Sur le poème qui porte ce nom, voir Freytag, *Darstellung d. ar. Verskunst*, p. 421; Ibn Khallikan, t. I, intr. p. xxxv.

que tous ceux qui sont venus après lui ont prise pour modèle ; il est le dernier de ceux qui se sont distingués dans ce genre. Je rapporterais quelques-unes de ces stances que j'ai présentes à l'esprit s'il n'était contraire à l'usage d'en citer dans les ouvrages appelés à durer.

Revenons maintenant à l'histoire de l'Espagne. Nous avons cité les noms des chefs qui régnèrent en Espagne après la chute des Omeyyades ; chacun d'eux mit la main sur l'un ou l'autre territoire et gouverna à sa guise la région dont il était devenu le maître ; on cessa de reconnaître le khalife, dont le nom ne fut plus prononcé du haut de la chaire. Nulle part en Espagne on ne cita plus le nom d'aucun khalife Omeyyade ou Hachemite (Abbasside), sauf, pour un court espace de temps, [p. 64] celui de Hichâm el-Mo'ayyed b. el-H'akam el-Mostançir dans la ville et le territoire de Séville, mais ce n'était qu'une feinte commandée par la prudence, et cela ne dura pas, comme nous l'exposerons dans suite. Après la chute des Omeyyades, la situation d[e] princes d'Espagne fut la même que celle des *Mouloûk et-t'awâ'if* (1) de Perse après la mort de Dârâ fils de Dârâ : les choses allaient à la dérive, les frontières restaient sans défense, les convoitises des peuples de Roûm voisins étaient allumées et surexcitées, et cette situation dura jusqu'à ce que Dieu rétablit les choses, répara les cassures, réunit ce qui était dispersé, mit un terme à la discorde, releva la religion et la foi musulmane, arrêta l'avidité des ennemis grâce au talent du Prince des musulmans, protecteur de la foi, Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. Tâchefîn le Lamtounide, et grâce aussi à son fils 'Ali, qui continua les succès de son prédécesseur. Ces deux

(1) On désigne ainsi les princes qui se partagèrent les diverses parties de la Perse après Alexandre le Grand ; on emploie par analogie la même expression quand il s'agit de la période de troubles et de morcellement par où passa l'Espagne après la chute des Omeyyades.

princes rendirent à l'Espagne sa sécurité antérieure et son antique prospérité, et sous leur règne ce pays redevint un lieu sûr et respecté. C'est à leur époque qu'on commença en Espagne à crier du haut des chaires le nom des princes Abbassides, que Dieu veuille conserver! et la prière ne cessa de se faire en leur nom tant en Espagne qu'au Maghreb jusqu'à la révolte d'Ibn Toûmert et des Maçmoûda dans le Soûs, comme nous le dirons.

Maintenant que nous avons brièvement parlé, selon la loi que nous nous sommes faite, des princes qui se sont rendus maîtres de l'Espagne après la chute des Omeyyades, nous allons traiter d'une manière plus spéciale du royaume de Séville et des princes qui y ont régné. Cette façon de procéder nous servira de fil conducteur dans le récit que nous voulons faire et aplanira la voie où notre narration doit s'engager, car c'est le roi de Séville qui a été la cause de l'entrée en Espagne de Yoûsof b. Tâchefîn et des Almoravides, on le verra par la suite.

Or donc, Séville obéissait aux Fatimides, c'est-à-dire à 'Ali b. H'ammoûd, à K'âsem b. H'ammoûd et à Yah'ya b. 'Ali b. H'ammoûd, pendant la période où le pouvoir fut successivement exercé [P. 65] par ces trois princes, ainsi que nous l'avons dit. Lorsque, à la suite de l'attaque dirigée contre Cordoue par Yah'ya b. 'Ali à la tête des Berbères, K'âsem b. H'ammoûd s'enfuit de cette ville pour gagner Séville, où résidaient ses deux fils Moh'ammed et H'asan, les Sévillans tombèrent d'accord pour expulser ces deux derniers princes avant l'arrivée de leur père K'âsem. Ce plan fut mis à exécution, et l'entrée de la ville fut également refusée à K'âsem quand il se présenta devant les murs. On convint alors de prendre pour chef quelqu'un de la ville qui pourrait, par l'autorité dont il jouissait, rétablir l'union. Tout bien discuté et examiné, on fit choix du k'âd'i Aboû'l-K'âsem Moh'ammed b. Ismâ'îl b. 'Abbâd Lakhmi, dont on connaissait la ferme intelligence, le cœur large, l'esprit élevé, l'habile

manière de traiter les affaires. Quand il apprit le résultat de l'élection, il eut tout d'abord peur d'être le seul et unique dépositaire de l'autorité, et n'accepta que sous la condition qu'on lui adjoindrait des habitants qu'il désigna et qui lui serviraient d'aides, de ministres et de collaborateurs, de sorte qu'il ne ferait rien en dehors d'eux et ne déciderait aucune affaire qu'après en avoir délibéré avec eux. Les habitants ainsi choisis furent : le vizir Aboû Bekr Moh'ammed b. H'asan Zobeydi, Moh'ammed b. Yerîm Elhâni, Aboû 'l-Açbagh 'Isa b. H'addjâdj H'ad'remi, Aboû Moh'ammed 'Abd Allâh b. 'Ali Hawzeni, et d'autres encore dont les noms m'échappent, mais appartenant à des tribus et à des familles que je connais. On se rendit à son désir, et il continua toujours de gérer les affaires de Séville par le ministère des personnages que nous venons de citer. Il eut, entre autres enfants, Ismâ'il, l'aîné, surnommé Aboû' l-Welîd, et 'Abbâd surnommé Aboû 'Amr. Comme le k'âd'i espérait qu'on pourrait s'emparer des châteaux voisins de Séville dont les Berbères s'étaient rendus maîtres, son fils Ismâ'il, à la tête de troupes provenant du *djond* de Séville, tenta une expédition à cet effet contre le chef des Çanhâdja; mais il fut livré par ses propres soldats et fut tué le premier de tous; on lui coupa la tête, qu'on envoya à Malaga à Idrîs b. 'Ali le Fatimide, ainsi qu'il a été dit. [P. 66] Rien pourtant ne fut changé à l'ordre des choses existant, le k'âd'i Aboû l-K'âsem continuant son excellente administration, juste et réparatrice, jusqu'en 439, où il mourut.

Gouvernement de Mo'tad'id billâh l'Abbâdide

Après lui, les affaires de Séville et de son territoire furent administrées par son fils Aboû 'Amr 'Abbâd b. Moh'ammed b. Ismâ'il b. 'Abbâd, mais le nouveau prince ne continua que peu de temps les traditions, que lui avait léguées son père, d'une administration réparatrice, bonne et juste, et bientôt il jugea bon de tout faire sans contrôle. C'était un homme énergique, actif, violent, au cœur ferme et dont la pénétrante intelligence préparait les choses de loin; ajoutez à tout cela qu'il fut favorisé par le sort (1). Il ne cessa de travailler à se débarrasser, les uns après les autres, des vizirs dont il a été question : il y en eut qu'il fit mettre à mort de sang froid, d'autres qu'il chassa du pays, d'autres encore qu'il fit mourir en les abreuvant de dégoût et en les plongeant dans la misère, si bien qu'il parvint à réaliser son plan, de rester maître absolu. Il prit alors le surnom de Mo'tad'id billâh. Il prétendit, à ce qu'on raconte, que Hichâm el-Mo'ayyed billâh b. H'akam Mostançir billâh était entre ses mains, ruse à laquelle il fut poussé par l'agitation dans laquelle il voyait l'esprit des Sévillans, et par la crainte que le peuple ne se soulevât contre lui. On avait, en effet, entendu parler de l'apparition à Cordoue de certains émirs Omeyyades, Mostaz'hir, Mostakfi, Mo'tadd, et l'absence de tout khalife était commentée défavorablement; on cherchait quelque Omeyyade qu'on pût introniser, et c'est parce qu'il fut informé de ces menées que Mo'tad'id affirma ce que nous avons dit, prétendant que Hichâm habitait auprès de lui dans son palais. Des intimes de son entourage témoignèrent qu'il disait vrai et qu'il n'était que le premier ministre (h'âdjib) et l'exécuteur des ordres du prince. Ce fut donc au nom de ce dernier que, pendant plusieurs années, la prière continua d'être faite dans les chaires des mosquées, jusqu'en 455 (2), où Mo'tad'id annonça au peuple que Hichâm venait de mourir. Il appuya ses prétentions d'un testament que lui avait remis le prince défunt, et qui, disait-il, lui attribuait sa succession comme roi de la presqu'île Ibérique tout

(1) A cette appréciation du caractère de ce prince, comparez celle de Dozy, *Mus. d'Espagne*, IV, 68.

(2) Lisez 451, d'après Dozy, *Mus. d'Esp.*, IV, 102-103.

entière. Alors Mo'tad'id s'occupa sans relâche de conquérir de nouvelles provinces, et de toutes les parties de l'Espagne [P. 67] les chefs reconnurent son pouvoir.

Il avait fait élever dans la cour de son palais des gibets qui étaient couverts de têtes de princes et de chefs, au lieu des arbustes qu'on trouve ordinairement dans les palais : « Quel lieu de plaisir, disait-il, qu'un pareil jardin! » En somme, nul à son époque ne réunit au même degré que cet homme l'énergie, l'activité, la dureté et la violence; on le comparait à l'Abbasside Aboû Dja'far Mançoûr. Il inspirait la crainte et le respect aussi bien aux petits qu'aux grands, surtout à partir du jour où il tua de sang froid l'aîné de ses enfants, son fils Ismâ'îl qui était désigné pour lui succéder. Voici ce qui se passa : Mo'tad'id savait, par des renseignements qui lui avaient été adressés, que, si son fils lui souhaitait longue vie, il ne demandait dans la réalité qu'à le voir mourir; mais il fermait les yeux et, par une négligence toute paternelle, ne s'occupait pas de cela. Le résultat de sa négligence fut qu'une nuit, Ismâ'îl étant ivre tenta, avec des esclaves et des vauriens, d'escalader les murs du palais où résidait son père, dans l'intention de se débarrasser de lui. Mais les portiers et les gardes s'étant réveillés, les assaillants s'enfuirent; pourtant, l'un d'eux fut pris et il avoua quel était leur projet. D'après une autre version, Ismâ'îl ne figurait pas parmi les assaillants, à qui il s'était borné à donner des ordres, promettant une forte récompense à celui qui tuerait son père. Dieu sait la vérité! Alors Mo'tad'id se saisit de la personne d'Ismâ'îl, confisqua ses biens et lui fit trancher la tête. Aussi depuis lors inspira-t-il la crainte la plus grande à tous ses familiers sans exception.

J'ai ouï-dire qu'il se débarrassa à la Mekke d'un aveugle, originaire de la campagne de Séville, qui exhalait dans cette ville des plaintes contre lui. Cet aveugle, qui avait été dépouillé par Mo'tad'id d'une partie des biens qui lui appartenaient, avait perdu le reste et s'était

ainsi vu réduit à la misère. Il avait alors gagné la Mekke, où on l'entendait tous les jours maudire le prince. Celui-ci, l'ayant appris, fit appeler l'un de ceux qui s'apprêtaient à faire le pèlerinage, et lui remit une cassette contenant [P. 68] des dinars enduits de poison : « Garde-toi, ajouta-t-il, d'ouvrir cette cassette avant de la remettre à l'aveugle un tel, à la Mekke, en le saluant de ma part. » Arrivé à la Mekke avec le cadeau dont il était porteur, le pèlerin rencontra l'aveugle et lui remit la cassette, disant qu'elle lui était envoyée par Mo'tad'id; mais l'autre refusait d'y croire : « Comment, disait-il, Mo'tad'id m'aurait-il dépouillé à Séville pour me faire des largesses dans le Hidjâz? » Les bonnes paroles de son interlocuteur finirent cependant par le tranquilliser, et il prit la cassette. Il l'ouvrit aussitôt, y prit l'une des pièces d'or, qu'il mit dans sa bouche, tournant et retournant les autres avec ses mains, si bien que, le poison agissant, il était mort avant la nuit. C'est, certes, une chose remarquable que de voir quelqu'un s'occupant, de l'extrémité la plus reculée du Maghreb, à faire disparaître un homme dans le Hidjâz! De la même manière, il se débarrassa d'un muezzin de Séville qui s'était enfui à Tolède, où tous les jours, au lever de l'aurore, il le maudissait, s'imaginant que sur ce territoire étranger il était à l'abri de sa haine; mais Mo'tad'id n'eut de cesse qu'il n'eût réussi par la ruse, si bien qu'un de ses affidés finit par lui rapporter la tête du muezzin.

Parmi les princes qui avaient établi leur pouvoir dans son voisinage, les principaux et les plus redoutables qu'il eut à combattre furent les Berbères Çanhâdja et les Benoû Berzâl, établis à Carmona et dans les environs, sur le territoire de Séville. Mais en employant tantôt la ruse, tantôt la force, il finit par les abattre et semer chez eux le trouble et le désordre, de sorte qu'il les expulsa de toute cette région, dont il resta le maître incontesté.

Voici un exemple de la ruse que savait déployer ce prince. Il avait à Carmona un espion qui le tenait au

courant des affaires des Berbères. Ayant un jour besoin de lui envoyer une lettre, il fit venir un paysan des environs de Séville, homme très simple et sans aucune malice, le fit déshabiller, puis lui fit revêtir une *djobba* dont un pli recousu renfermait une lettre : « Va-t'en, lui dit-il, à Carmona ; quand tu seras près de la ville, ramasse du bois et fais-en un fagot ; puis tu iras te placer dans la ville, à l'endroit où se tiennent les marchands de bois, mais tu ne vendras ton fagot qu'à celui qui te le paiera cinq dirhems. » Tout cela était convenu entre lui et son agent de Carmona. [P. 69] Le paysan, conformément aux instructions qu'il avait reçues, se dirigea vers Carmona, dans le voisinage de laquelle il réunit un tout mince fagot, car c'était la première fois qu'il fagotait. Il entra ensuite dans la ville et alla se mettre au marché des marchands de bois ; les passants marchandaient son fagot, mais s'éloignaient en éclatant de rire quand ils lui entendaient demander cinq dirhems de sa marchandise. Il arriva ainsi à la tombée de la nuit, poursuivi par les quolibets : « C'est de l'ébène, disait l'un. — Mais non, criait l'autre, c'est de l'aloès ; » et ainsi de suite. Enfin parut l'agent de Mo'tad'id, qui demanda le prix du fagot : « Cinq dirhems. — Eh bien ! je te l'achète ; apporte-le chez moi. » Il suivit son acheteur, chez qui il déposa sa charge et toucha ses cinq dirhems ; puis, comme il faisait mine de se retirer, l'autre lui dit : « Où vas-tu maintenant ? Tu sais que les routes ne sont pas sûres ; passe donc la nuit ici, et demain matin tu regagneras ta demeure. » Le paysan y consentit et fut introduit dans une chambre où le maître de la maison, tout en lui faisant servir à manger, lui demanda, comme s'il ne le connaissait pas : « D'où es-tu ? — Des environs de Séville. — Qu'est-ce, mon cher, qui t'a poussé à venir ici ? car tu sais la cruauté, la férocité des Berbères, la facilité avec laquelle ils versent le sang. — La nécessité de gagner ma vie », dit le paysan, sans déclarer que Mo'tad'id l'avait envoyé. La conversation se prolongea

jusqu'au moment où le sommeil gagna le paysan ; alors son hôte lui dit : « Ote donc ton vêtement, tu dormiras mieux et tu seras plus à ton aise. » Il suivit ce conseil et s'endormit bientôt. L'agent de Mo'tad'id prit alors la *djobba*, dont il décousit la doublure, en tira la lettre, qu'il lut et remplaça par sa réponse, puis recousit le vêtement sans que rien y parût. Le lendemain matin, l'étranger se rhabilla et regagna Séville, où il se présenta au palais et fut reçu par Mo'tad'id. Le prince lui fit enlever sa *djobba* et revêtir de beaux vêtements, avec lesquels le paysan se retira tout content, sans se douter pourquoi il était parti ni soupçonner [P. 70] ce qu'il avait emporté et rapporté, tandis que Mo'tad'id prenait la lettre cachée dans la doublure et en tirait les renseignements qui lui étaient nécessaires.

Il employa d'ailleurs, tant dans son administration que pour la consolidation de son pouvoir, des stratagèmes et des plans étonnants dont la plupart ne furent pas déjoués ; il serait trop long d'en faire le compte, trop contraire à la brièveté de les exposer.

Après l'exécution de son fils Ismâ'îl, qu'il avait surnommé Mo'ayyed, il désigna pour son successeur son fils Aboû'l-K'âsim Moh'ammed b. 'Abbâd b. Moh'ammed b. Ismâ'îl b. 'Abbâd, à qui il donna le surnom de Mo'tamid 'ala'llâh, et qui se distingua par ses qualités tant du vivant qu'après la mort de son père.

Sous le règne de Mo'tad'id, les Lomtoûna et les Mossoufâ (1), deux puissantes tribus berbères, s'établirent dans la plaine de Merrâkech et en firent, à cause de sa situation centrale, le siège de leur pouvoir. Ce pays, qui n'était avant leur arrivée qu'un marais sans habitants, tirait son nom Merrâkoch (*sic*) de celui d'un esclave noir

(1) Les lectures Lomtoûna et Mossoûfa sont celles qu'indique le ms de Merrâkechi ; partout, dans l'*Histoire des Berbères*, on lit Lemtouna et Messoufa. Ces noms ne figurent pas dans le *Lobb el-Lobâb*.

qui s'y était fixé pour de là exercer le brigandage (1). Les Berbères, s'y étant installés, choisirent pour chef l'un des leurs nommé Tâchefîn b. Yoûsof. Or Mo'tad'id ne cessait de s'informer de ce qui se passait sur le littoral africain et de s'enquérir si les Berbères s'étaient fixés dans la plaine de Merrâkech, car, d'après un livre de prédictions qu'il avait entre les mains, ce peuple devait les dépouiller, lui ou ses enfants, et les chasser de leur royaume. Quand cette nouvelle lui parvint, il réunit ses enfants, puis les regarda en secouant la tête : « Que ne puis-je savoir, disait-il, lequel, de vous ou de moi, deviendra la victime de ces peuplades? » Alors Aboû' l-K'âsim, qui était parmi eux, s'écria : « Puissé-je te servir de rançon! puisse Dieu faire tomber sur moi tous les maux qu'il peut te destiner! » La destinée se chargea de réaliser sa prière.

Ces deux tribus Almoravides des Lomtoûna et des Mossoûfa s'établirent dans la plaine de Merrâkech au commencement de l'année 463, [P. 71] et elles en sortirent en masse au milieu de 540; elles en furent alors expulsées par les Maçmoûda, après un séjour d'environ soixante-seize ans.

Mo'tad'id mourut en redjeb 464, de mort naturelle selon les uns, empoisonné, disent les autres, par des vêtements que lui avait envoyés le roi de Roûm.

Règne d'Aboû' l-K'âsim b. 'Abbâd el-Mo'tamid 'ala 'llâh

Après lui, le pouvoir échut à son fils 'Aboû' l-K'âsim Moh'ammed b. 'Abbâd b. Moh'ammed b. Ismâ'îl b. 'Abbâd, qui ajouta à son surnom de Mo'tamid 'ala' llâh celui de Z'âfir bi-h'awl allâh. Ce prince ressemblait à Hâroûn el-Wâtek' billâh l'Abbasside par la finesse de son intelligence et par ses vastes connaissances littéraires; ses vers se déployaient semblables à de riches tentures,

(1) Comparez l'étymologie que rapporte Ibn Khallikân, IV, 462.

et les poètes et les littérateurs abondaient autour de lui, plus nombreux qu'on n'avait jamais vu dans aucune cour d'Espagne. Des diverses connaissances humaines, il ne cultivait d'ailleurs que la littérature et les arts accessoires; ajoutez à cela qu'il avait toute espèce de qualités personnelles, la bravoure, la générosité, la pudeur, la retenue et autres vertus semblables; bref, je ne sache pas de côtés louables chez un homme dont Dieu ne l'eût très abondamment pourvu, ne l'eût copieusement favorisé. De tous les bienfaits qu'a pu recevoir l'Espagne depuis sa conquête jusqu'à ce jour, Mo'tamid en est certes un ou plutôt le plus grand.

Il avait 37 ans (1), lorsqu'il succéda à son père, et ce fut en redjeb 484 que, victime d'un grand malheur, il fut dépouillé de son royaume et réduit en captivité après vingt ans de règne, qui furent assez fertiles en événements pour qu'on en trouve difficilement une telle réunion dans une période de cent ans et davantage. [P. 72] Il fit d'ailleurs tous ses efforts pour perpétuer sa gloire et rendre durable le souvenir de ses louanges.

Parmi les poètes qui l'entouraient s'en trouvait un de Murcie, nommé 'Abd el-Djelîl b. Wahboûn (2), qui était bon poète, avait une manière agréable d'écrire et était habile à trouver des pensées ingénieuses. Quelqu'un récita un jour devant Mo'tamid deux vers composés par 'Abd el-Djelîl avant son arrivée à la cour et que voici :

« [Basît'] La fidélité à tenir ses promesses est à présent une chose bien rare. Vous ne trouverez personne qui pratique cette vertu, personne même qui y songe. C'est quelque chose de fabuleux comme le griffon ou comme ce conte qui dit qu'un poète reçut un jour un présent de mille ducats. »

(1) Ou 29, d'après les *Mus. d'Espagne*, IV, 145.

(2) Ce poète, mort vers 480, est l'objet d'une notice de Dhabbi, p. 374; de Kotobi, I, 245 (d'après Ibn Bessâm). Cf. Ibn Khallikân, I, 108, n. 19; III, 127; *Mus. d'Esp.* IV, 148; *Abbad.* II, 222.

Ces vers plurent à Mo'tamid, qui en demanda l'auteur : « C'est, lui dit-on, 'Abd el-Djelîl b. Wahboûn, l'un des serviteurs de Votre Majesté. — Voilà par Dieu ! un blâme peu déguisé : quelqu'un de mon palais, attaché à mon service, peut parler d'un don fabuleux de mille mithk'âl ! Est-il donc possible d'en dire plus pour ternir ma réputation ? » Et aussitôt il lui fit compter mille mithk'âl. Quand le poète vint lui présenter ses remercîments, Mo'tamid lui dit : « Eh bien ! Aboû Moh'ammed, as-tu vu la réalisation de ce conte ? — Certes, seigneur ! » dit le poète, qui lui exprima ses vœux de longue vie. Au moment où il se retirait, Mo'tamid, faisant allusion aux mille mithk'âl, lui dit : « Dorénavant, 'Abd el-Djelîl, parles-en de science personnelle, et non plus par ouï dire ».

Lui-même est auteur de nombreuses poésies dont la plupart sont de premier ordre, et savait très bien exprimer ce qu'il voulait. Ce que nous rapporterons de lui prouvera son talent aux connaisseurs. Voici un passage choisi d'entre ses vers :

[Kâmil] Abreuve, abreuve encore ton cœur, — car maint malade s'est ainsi rétabli ; — jette-toi sur la vie comme sur une proie, car elle dure à peine, et durât-elle mille ans pleins qu'il ne serait pas exact de la dire longue. Te laisseras-tu ainsi mener par la tristesse jusqu'à la destruction finale, alors que la cithare et le vin sont là qui t'attendent ? Laisseras-tu le souci se rendre maître de toi de vive force, alors que la coupe que tu as à la main peut (te défendre et) devenir un glaive tranchant ? A se conduire sagement, les soucis assaillent tous nos organes : pour moi, être sage c'est ne l'être pas (1) ».

[P. 73] Voici, entre autres vers bien connus et présents à la mémoire de tous, ceux qu'il fit sur son petit esclave Seyf [*sabre, épée*], qui marchait toujours devant lui et qui lui avait été donné par le prince de Tolède :

(1) Cf. *Mus. d'Esp.* IV, 152.

[Basît'] « Épée est son nom, et ses deux yeux renferment aussi des épées : l'une aussi bien que les autres sont dégaînées pour me transpercer. Mourir une fois par l'épée ne suffit-il pas sans que le sort me condamne à supporter deux fois la mort par le fait de ces deux yeux ? J'en ai fait mon esclave, mais la coquetterie de son regard a fait de moi son prisonnier, de sorte que l'un et l'autre nous sommes à la fois maître et esclave. O Épée ! retiens par tes bienfaits quelqu'un que domine la passion et qui ne regarde pas comme un bienfait l'obtention de sa liberté (1) ».

Voici encore d'élégants et jolis vers, à la tournure aisée, limpides comme l'eau, polis comme le roc, et ayant trait à ce favori alors que la barbe lui poussait :

[Monsarih'] « Les favoris complètent sa beauté, et l'on voit maintenant le jour et la nuit réunis en sa personne ; la blancheur commence à se moucheter de points noirs, dans ceux-ci je vois le myrthe, dans celle-là l'œil-de-bœuf. Rien ne manquera à mon salon si je vois la fleur de sa jeunesse y figurer dans le mobilier (2) ».

Un jour qu'il était dans un pavillon à lire ou à écrire, une de ses femmes qui lui tenait compagnie se leva pour intercepter les rayons du soleil qui pénétraient par l'une des fenêtres. Il improvisa alors ces vers :

[Basît'] « Elle s'est levée pour me faire de son corps un paravent qui protège mon œil contre l'éclat du soleil (puisse-t-elle aussi être protégée contre les regards de la mauvaise fortune !) ; elle savait, j'en jure par ta vie, qu'elle-même est Lune, car la lune seule peut éclipser le soleil (3). »

Une jeune fille de ses favorites était à côté de lui s'apprêtant à lui verser à boire et la tasse à la main, quand un éclair qui la fit tressaillir lui donna lieu d'improviser ces vers :

[Sarî'] « L'éclair lui a fait peur alors qu'elle a à la main du vin

(1) Voir *Abbadid.* I, 390 et 407 ; III, 182.

(2) Ou peut-être « si de sa salive je fais mon vin ; » cf. *Abbad.* I, 299 et 330.

(3) *Mus. d'Esp.* IV, 153 ; *Abbad.* II, 388 et 405.

aussi brillant que le plus vif éclair. Quelle surprise pour moi que de voir un soleil effrayé par la lumière ! »

Il improvisait en outre de jolies petites pièces (mak't'a') dans les réunions littéraires du palais ou pour adresser des invitations à ses familiers les plus intimes. J'en ai trop peu de présentes à la mémoire [P. 74] pour que je les rapporte toutes, mais je citerai plus loin, d'entre les poésies qu'il a composées après l'effondrement de sa fortune, de quoi faire pleurer les pierres et ébranler les montagnes.

Il ne prenait comme vizirs que des hommes ayant de la littérature, poètes et versés dans toutes sortes de connaissances, de sorte qu'il avait autour de lui une réunion de ministres-poètes telle qu'on n'en vit jamais. Parmi eux figure l'homme distingué et deux fois chef (1), Aboû' l-Welîd Ah'med b. 'Abd Allâh b. Ah'med b. Zeydoûn, 'littérateur éminent, doué d'un grand talent poétique, l'un des poètes les plus distingués et des hommes les plus éminents de l'Espagne ; ses vers amoureux faisaient oublier Kotheyyir (2); ceux où il décernait la louange éclipsaient ceux de Zoheyr (3); quand il étalait son orgueil, il planait au-dessus d'Imrou' l-K'ays' (4). Comme preuve de la distinction de son talent naturel et de l'habileté de sa manière, voici un de ses *mak't'a :*

(1) On ignore la valeur exacte de l'expression *dhoû' r-ri'âsateyn*, cf. Dictionnaire Dozy, s. v. Sur Ibn Zeydoûn, voir Ibn Khallikân, I, 123 ; Weijers, *Specimen criticum.... de Ibn Zeidouno.*

(2) Kotheyyir b. 'Abd er-Rah'mân Azdi, † 105, était aussi appelé « l'amant d'"Azza, » femme qu'il chanta dans ses vers (*Anthol. gramm.* de Sacy, 133; I. Khallikân, II, 529; ms. 1371, anc. F. ar. de Paris, fol. 110; *Aghâni*, VIII, 27; Mas'oûdi, index s. v. Koteïr.

(3) Zoheyr b. 'Abou Solma, † vers 627 de J.-C., âgé de près de cent ans, est l'auteur d'un des poèmes connus sous le nom de Mo'allak'ât (C. de Perceval, II, 527; *Aghâni*, X, 146; *Anthol. gramm.*, 451; *Chrest.* de Sacy, II, 471).

(4) Imrou' l-K'ays est également l'auteur d'une des *Mo'allak'ât*; sur le caractère de son talent et de celui de Zoheyr, voir la *Chrestom.* l. l.; cf. C. de Perceval, II, 302; de Slane, *Divan d'Amrolkaïs*, etc.

[Basit']. Entre toi et moi, si tu le voulais, existerait un sentiment secret qui jamais ne périrait, alors que les autres auront disparu. Toi qui m'as vendu ta part, que je ne revendrais pas au prix de ma vie, qu'il te suffise d'avoir chargé mon cœur d'un poids qui ne dépasse pas ses forces, et sous lequel succomberaient tous les cœurs ! Sois méprisant, je le supporterai: sois orgueilleux, j'attendrai; sois superbe, je me ferai petit; fuis, je te suivrai; parle, j'écouterai; commande, j'obéirai (1).

Avant d'être le vizir de Mo'tamid, il l'avait été des Benoû Djahwar, car il était originaire de Cordoue ; ce ne fut qu'à la suite de sa disgrâce auprès de ceux-ci qu'il quitta Cordoue pour se rendre à Séville, où il jouit d'une grande faveur auprès de Mo'tamid. A la nouvelle que les Benoû Djahwar lui avaient causé, à Cordoue, un préjudice dans sa personne et dans ses proches, il les interpella dans ces vers :

[T'awîl]. « O Benoû Djahwar, vous avez enflammé mon cœur par votre injustice; quel genre de parfum pourront donc exhaler des louanges ? Vous êtes autant au-dessus de moi que l'ambre au-dessus de la rose, et de celle-ci les émanations ne peuvent vous parvenir que quand elle brûle. »

D'entre ses poésies amoureuses, aussi légères qu'un souffle, aussi fines que des bulles d'air, voici [P. 75] la k'açîda où il exprime son amour pour Wallâda, fille d'El-Mehdi, qui était à Cordoue pendant que lui-même se trouvait à Séville (2) :

[Basit']. « Depuis que tu es loin de moi, le désir de te voir consume mon cœur et me fait répandre des torrents de larmes. Quand mes vœux secrets s'adressent à toi, je serais bien près de mourir de tristesse, si je ne prenais mon mal en patience. Les jours sont noirs aujourd'hui, et naguère, grâce à toi, mes nuits étaient

(1) Cf. Ibn Khallikân, I, 124 ; Dhabbi, p. 174.

(2) Sur ce poème, cf. Weijers, *Specimen de Ibn Zeidouno*, p. 45; *Abbadid.* II, 221; *Mus. d'Esp.*, IV, 216; Ibn Khallikân, I, 124; Dhabbi, 174.

blanches, alors que la vie, grâce à notre intimité, se passait doucement, que notre amitié laissait nos jeux sans regrets, que nous abaissions sans difficulté les rameaux de l'intimité, et que nous y cueillions ce que nous voulions. Puisse la joie se répandre en ondées bienfaisantes sur ta vie, ô toi qui embaumes nos jours ! Qui dira à celle dont le départ nous afflige davantage à mesure que s'écoulent les jours — qui nous torturent sans rien éprouver eux-mêmes — qui lui dira que ma vie, si heureuse quand je jouissais de sa présence, se passe maintenant dans les pleurs ? Nos ennemis, irrités de nous voir puiser à la coupe de l'amour, nous ont souhaité du chagrin, et la fortune a exaucé leurs vœux malveillants : ainsi s'est dénoué le lien de nos âmes, ainsi s'est rompue l'union de nos mains. Nous qui n'avions nulle crainte d'être séparés, nous n'avons maintenant plus même l'espoir d'être réunis. O éclair nocturne, rends-toi demain matin au palais pour y porter mes souhaits à celle qui m'abreuvait du vin pur de la volupté et de l'amour ! Doux zéphyr, porte mes saluts à quelqu'un dont les vœux, s'ils m'arrivaient malgré la distance, me rappelleraient à la vie ! Ne crois pas que ton absence, même prolongée, puisse changer mes sentiments, car l'absence est impuissante à changer les amants. Mon amour, je le jure, ne t'a rien demandé en échange, et mes désirs n'ont pas cessé d'aller à toi. Depuis longtemps, ô (mon beau) jardin, mes yeux n'ont cueilli chez toi ni rose ni narcisse, que pourtant le zéphyr a cueillis d'un coup de dent ! [P. 76.] O Eden, dont l'éclat nous remplit de désirs de toute sorte, de voluptés de toute espèce, nous ne t'avons pas nommé pour mieux te glorifier et t'honorer, mais ta haute valeur nous dispense de ce soin, car tu es seul de ton espèce et nul n'a les mêmes qualités que toi ; aussi suffit-il de te décrire pour te bien faire connaître et distinguer. L'union (de nos âmes) était comme en tiers dans les nuits que nous passions ensemble, et notre heureuse étoile détournait les regards de nos délateurs ; cachés et enveloppés que nous étions dans les ombres de la nuit, seuls les feux de l'aurore manquaient nous trahir. O jardin d'éternelle félicité ! ton *Selsâl* et ton agréable *Kawther* se sont transformés pour moi en fruits du *Zakkoûm* et en sanie de damnés (1). Au jour de notre séparation, il m'a fallu voir dans la tristesse les sourates qui m'étaient réservées, et j'ai dû me faire initier à la patience.

(1) Le Selsâl et le Kawther sont des fleuves du Paradis ; le zakkoûm est un arbre des enfers (Koran, CVIII, 1 ; XLIV, 43 ; LXIX, 36).

J'ai cité ces vers en les choisissant, et non dans leur ordre ; mais peut-être beaucoup de ceux que j'ai omis sont-ils supérieurs à ceux que j'ai rapportés. Si ma citation n'est pas complète, c'est parce que je veux rester fidèle à la brièveté que je me suis imposée.

Voici encore des vers qui remontent à sa jeunesse :

[Basît'] De ma faculté d'aimer tu m'as ravi un tiers ; un tiers m'est resté et l'autre se répartit entre mes divers amis. Les amants pourraient, je m'en porte garant, jurer sans risquer de se parjurer que, le jour de la séparation, ils meurent victimes de l'amour. Des gens d'abord unis meurent du chagrin de la séparation, mais le retour de l'objet aimé est le signal de leur résurrection. On voit les amoureux abattus gisant dans leur cour et n'ayant, pas plus que les gens de la caverne (1), conscience du temps écoulé.

Entre autres poésies où il exprime son amour pour Wallâda, fille d'El-Mehdi, lequel résidait à Cordoue, il fit cette k'açîda où se retrouve le vers du commencement de la k'açîda de Motenebbi (2) à l'honneur de Kâfoûr (3) :

[Basît'] Quel soulagement y a-t-il contre l'amour ? Ni famille, ni patrie, ni commensal, ni coupe, ni ami.

Cette k'açîda débute ainsi :

[Basît'] Vous souvient-il d'un étranger à qui votre souvenir amène le chagrin et fait fuir le sommeil de ses paupières ? En vain il veut cacher ses désirs amoureux, sa passion le trahit ; que lui importe d'ailleurs que cela soit connu ou non ! [P. 77] Malheur à moi ! Son cœur va-t-il rester dans sa poitrine, alors que toutes ses fibres sont retenues en gage ? Dans la nuit obscure, une colombe émaciée par la douleur, comme je le suis moi-même, a chassé le

(1) Les Sept Dormants.

(2) Sur Aboû't-T'ayyib Ah'med b. H'oseyn Motenebbi, † 354, voir Ibn Khallikân, I, 102 ; *Chrest.* de Sacy, III, 1 ; *Anth. gramm.* 476 ; Dieterici, *Mutanabbii carmina*, Berlin, 1861.

(3) Kâfoûr Ikhchîdi est le gouverneur d'Égypte dont Ibn Khallikân, II, 524, a donné la biographie.

sommeil loin de moi, et je suis resté à gémir, ainsi qu'elle-même le faisait dans son bocage, et cependant les rameaux qui nous séparaient se balançaient joyeusement. Fréquenterai-je (toujours) des gens que j'aime, qui me sont unis par des promesses réciproques, qu'ils trahissent ensuite, ou bien respecterez-vous des liens que je ne songe pas moi-même à rompre ? La fidélité à la parole donnée prouve la noblesse de la race.

Il y dit encore :

Si le plaisir est venu à vous, la tristesse mainte fois a été apportée par votre souvenir à un jeune homme. Les nuits (le sort) l'ont séparé de ses amis, et il passe la nuit à leur dire en vers les cruels procédés de la fortune. Quel soulagement trouver contre l'amour ? Ni famille, ni patrie, ni commensal, ni coupe, ni ami.

Un autre homme célèbre est le vizir Aboû Bekr Moh'ammed b. 'Ammâr (1), sorti d'aussi bas que 'Içâm, aussi lettré qu'El-Ahtam (2). Il est un de ces glorieux poètes qui suivirent les traces d'Aboû'l-K'âsim Moh'ammed b. Hâni l'Andalous (3), et même souvent sa manière est plus agréable. Son divân est beaucoup lu par les Espagnols, et tous les littérateurs que j'ai pu connaître et dont j'ai suivi les leçons le vantent fort et prisent extrêmement sa poésie. Certains poussaient même l'exagération jusqu'à le comparer à Aboû't-T'ayyeb [Motenebbi], mais c'est bien à tort.

Au nombre de ses k'açîda bien connues et où il a si

(1) Ibn Khallikân, III, 127.

(2) 'Içâm b. Chahber était le fils de ses œuvres et parvint, par son seul mérite, à être le ministre de No'mân, roi de Hira (*Chrestom.* de Sacy, II, 532 ; Defrémery, *Hist. des Samanides par Mirkhond*, p. 229 ; Meydâni, II, 745). Quant à Ahtam ou, plus exactement, 'Amr b. el-Ahtam, † 58, il passe pour avoir été un poète distingué (voir le ms 1371 Anc. F. ar. de Paris, fol. 63). Ahtam est un sobriquet de Somayy b. Sinân b. Khâlid (I. Athîr, I, 457 ; cf. *Kâmoûs*, s. v. ; Ibn Khallikân, II, 4).

(3) Sur Ibn Hâni, dont Ibn el-Abbâr (I, 103) place la mort en 362, on peut voir Ibn Khallikân, III, 123, et le ms 1372 Anc. F. ar. de Paris, fol. 7-18.

bien exprimé sa pensée, figure celle qu'il écrivit de Saragosse, où l'avait relégué Mo'tad'id billâh pour l'éloigner de Mo'tamid, que le poète distrayait trop. Cette poésie débute ainsi :

[T'awîl] Si ce n'est sur moi, sur qui donc les nuages épandent-ils leurs pleurs ? Si ce n'est pour moi, pour qui donc les colombes roucoulent-elles plaintivement (1) ? C'est en mon nom que la foudre fait autant de bruit que celui qui crie vengeance, que l'éclair fait luire le côté (tranchant) de (son) glaive ; les étoiles radieuses ne projettent leurs feux que pour moi et n'assistent pas à ses lamentations.

C'est dans cette k'açîda qu'il loue en ces termes Mo'tad'id billâh :

Il veut que Dieu ne le voie que ceint de l'épée ou caution d'un débiteur.

[P. 78] Parmi ses meilleures poésies amoureuses, figure ce qu'il dit dans une k'açîda consacrée à la louange de Mo'tad'id billâh :

Ce qui fait l'honneur de la passion — (les amoureux) le savent — c'est sa pudeur ; ses ardeurs, qui leur semblent douces, en constituent le charme. Ne cherchez pas la dignité dans l'amour, mais (sachez que) ses sujets se sont volontairement soumis à ses lois. « La passion te fait tort », m'a-t-on dit ; et j'ai répondu : Qu'elle est douce ! que ce tort qu'elle cause est bon ! C'est mon cœur qui a choisi pour le corps qu'il anime la maladie que trahit son aspect ; ce corps ne recherche pas l'abandon où on le laisse. Vous me reprochez ma maigreur ; mais n'est-ce pas à cause du peu d'épaisseur de sa lame que l'épée indienne est réputée ? Vous vous réjouissez méchamment de me voir séparé de celle dans l'intimité de qui je vivais ; mais le dernier jour du mois cache souvent le croissant. Croyez-vous donc qu'un souffle consolateur a passé ou que mon mauvais sommeil s'est amélioré ? Si la lassitude des luttes de la passion envahit le cœur, il sera privé du secours de mes larmes. Qui déchire mon cœur par les harmonieuses inflexions de sa taille et, par la présence de sa barbe naissante, me fournit une excuse ?

(1) Ibn Khallikân, III, 128.

Qui est-ce qui, de son voile, cache l'aurore lumineuse et enveloppe la nuit obscure ? C'est un rameau qui a les âmes pour parterres, un faon à qui les cœurs servent de pâture (m. à m. de camomilles sauvages) ; son éclat naissant se rit de la pleine lune, dont l'apogée n'est rien à côté de ses bourgeons. Pendant toute la nuit qui nous réunit, je fus l'objet de ses provocations enchanteresses et parfumées, tandis que mes larmes arrosaient le jardin de beauté que forment ses deux joues arrondies, et en humectaient le myrte et le narcisse. Cela dura jusqu'au moment où la fortune me fit boire la coupe de la séparation, et il m'en est resté une ivresse, un mal de tête persistant : je me suis fixé dans un lieu qui ressemble au cailloutis de Mina et dont les pierres servent à indiquer que des cœurs amoureux sont séparés (1) ; [P. 79] je reste là stupide, n'ayant plus l'usage de mes yeux, pour qui il était le ciel, tandis que mon cœur, qui était sa résidence, s'en va tout en eau. Mais s'il liquéfie ce cœur qu'il habitait, combien de fois son ardeur n'a-t-elle pas consumé le bois d'une perverse malignité ! Et s'il veut lui adresser des souhaits (à quoi bon), puisque ce cœur, je l'ai, lui et ses secrets, anéanti par amour pour lui ! Des souhaits à mon cœur ? que ce soit la vengeance que tirera le collier des plaintes portées contre lui par la ceinture ! Sa beauté m'est témoin que je me serais laissé aller à dire sa famille, s'il n'habitait Hemç (c.-à-d. Séville), cité dont les beautés m'ont lancé des traits mortels et dont les eaux ont déversé sur moi le malheur.

Des aventures curieuses arrivèrent à cet Ibn 'Ammâr, en compagnie de Mo'tamid ; les Espagnols se sont donné la peine de les recueillir, et je vais en rapporter quelques-unes ' sans enfreindre la condition (de brièveté) que je me suis imposée, ni dépasser les limites que j'ai exposées ', et en tant que ma mémoire s'y prête. Dans ma jeunesse, en effet, je m'étais appliqué à recueillir les récits concernant ces deux personnages, à cause des renseignements littéraires qu'ils fournissent ; mais en interrogeant ma mémoire, je n'y retrouve plus qu'un petit nombre de traits, que je vais raconter.

(1) Allusion au jet de cailloux qui se fait à Mina et qui constitue l'un des derniers rites du pèlerinage (Sidi Khalîl, *Précis de jurisprudence musulmane*, p. 57 et 58 ; trad. Perron, II, p. 77).

Moh'ammed b. 'Ammâr, dit Ibn 'Ammâr, portait le prénom d'Aboû Bekr et était originaire d'une bourgade nommée Chennaboûs (1), faisant partie du territoire de Silves et où ses ancêtres étaient aussi établis. Sa famille était obscure, et ni lui ni aucun de ses ascendants n'avait, à aucune époque, exercé de fonctions administratives, ou tout au moins cela n'est dit d'aucun membre de cette famille. Il alla tout jeune à Silves, où il fut élevé et où il étudia les belles-lettres, sous la direction de plusieurs maîtres, et entre autres d'Aboû'l-H'addjâdj Yoûsof b. 'Isa el-A'lem (2). De là il se rendit à Cordoue, où il continua les mêmes études et où il devint fort habile en poésie, si bien qu'il fit de ce talent son gagne-pain. Il se mit donc à parcourir l'Espagne, recherchant les largesses non pas des princes seulement, [P. 80] mais de quiconque acceptait ses louanges, se souciant peu que la récompense lui vînt de la main d'un roi ou d'un homme du commun.

On conte à ce propos une jolie histoire. Au cours de ses pérégrinations, il arriva un jour à Silves, ne possédant autre chose que sa monture et n'ayant pas de quoi la nourrir. Il adressa alors une pièce de vers à l'un des principaux marchands, et il obtint assez de succès pour que celui-ci lui envoyât une musette pleine d'orge, ce qui parut à Ibn Ammâr, dans la position où il se trouvait, le plus brillant cadeau, le don le plus précieux. Dans la suite, un heureux destin favorisa si bien le poète qu'il arriva à une haute situation, et fut nommé par El-Mo'tamid 'ala'llâh, à peine monté sur le trône, au gouvernement de la ville de Silves et du territoire en dépendant. Ibn Ammâr fit son entrée entouré d'un imposant cortège et d'une foule d'esclaves et de courtisans,

(1) Cette localité, probablement peu importante, ne figure pas dans Edrîsi.

(2) Ce grammairien et philologue, † 476, est l'objet d'une notice de la *Çila*, p. 620 ; cf. Ibn Badroûn, p. 1.

en déployant plus de faste que n'avait fait Mo'tamid lorsqu'il gouvernait cette ville du vivant de son père Mo'tad'id. La première chose que fit le nouvel administrateur fut de s'enquérir de ce qu'était devenu son ancien bienfaiteur, et s'il était encore en vie. Sur la réponse affirmative qu'il reçut, il lui renvoya pleine de dirhems la musette même que ce marchand lui avait autrefois adressée, et lui fit dire en même temps : « Si autrefois tu l'eusses remplie de blé, je l'eusse aujourd'hui remplie d'or. »

Les tournées que faisait en Espagne Ibn Ammâr, dans les conditions que nous avons dites, c'est-à-dire à la recherche de cadeaux en échange de ses poésies, ne prirent fin que quand, arrivé auprès d'Aboû 'Amr Mo'tad'id billâh, il chanta les louanges de ce prince dans la célèbre k'açîda qui commence ainsi :

[Kâmil] Fais circuler la coupe, car le zéphyr matinal commence à se faire sentir, et les Pléiades ont arrêté leur chevauchée nocturne ; l'aurore nous a offert sa blancheur, la nuit a écarté de nous son obscurité (1).

Il y loue Mo'tad'id en ces termes :

Celui qui touche la main d'Abbâd devient tout verdoyant, tandis que l'atmosphère se recouvre de son manteau gris. Le silex du briquet de la gloire ne laisse éteindre le feu de la guerre que pour allumer celui de l'hospitalité. Fait-il don d'une vierge, il la choisit à la gorge rebondie ; d'un coursier, il est de noble race ; d'un glaive, il est enrichi de pierreries.

Il y décrit ainsi une défaite infligée par Mo'tad'id aux Berbères :

Ton épée a fait tomber le malheur sur un peuple que tu regardais comme juif, bien qu'il se nomme Berbère. [P. 81] Reconnaissant que la tige aime à produire, tu as donné pour fruits à ta lance les

(1) Cf. Ibn Khallikân, III, 128.

têtes de leurs braves ; sachant que la beauté aime se vêtir de rouge, tu as teint ton épée du sang de leurs cous.

On lit dans ce poème un vers dont je n'ai rencontré le pareil chez aucun poète, ancien ou moderne :

L'épée, quand ta main lui sert de chaire, dit le prône avec plus d'éloquence que Ziyâd (1).

Ce poème, qu'il récita à Mo'tad'id, plut beaucoup à ce prince, qui fit donner à l'auteur de l'argent, des vêtements et une monture, et qui le fit inscrire parmi les poètes enregistrés. Ibn 'Ammâr s'attacha ensuite à Mo'tamid, qui était alors un jeune homme : sa position auprès de ce prince ne cessa pas de croître, et ses relations avec lui de devenir plus étroites, si bien que Mo'tamid tenait à lui comme à la prunelle de ses yeux (2), et ne pouvait rester ni jour ni nuit séparé pendant une heure de son ami. Mo'tamid, ayant ensuite reçu de son père la mission d'administrer Silves, fit d'Ibn 'Ammâr son vizir et lui confia le soin de toutes ses affaires. Le vizir exerçait sur son maître l'autorité la plus absolue, et des bruits fâcheux ayant circulé sur le compte de l'un et de l'autre, Mo'tad'id crut devoir les séparer et prononça contre Ibn 'Ammâr une sentence d'exil, à laquelle nous avons déjà fait allusion. Le poète recommença alors ses pérégrinations jusque dans les parties les plus reculées de l'Espagne. Mo'tamid profita de la mort de Mo'tad'id pour le rappeler auprès de lui, et le reçut dans une intimité telle qu'il l'associa à des actes où nul homme n'associe ni son frère ni son père.

Voici un événement curieux qui leur arriva pendant leur séjour à Silves. Mo'tamid l'avait un soir invité,

(1) Le Ziyâd dont il peut être question ici est probablement Nâbigha Dhobyâni ; j'ai en vain cherché trace de cette expression proverbiale chez Meydâni et ailleurs.

(2) M. à m. : « lui était plus attaché qu'aux poils de sa poitrine, était plus proche de lui que sa veine jugulaire ».

comme d'habitude, à sa soirée littéraire ; mais ce jour-là il avait encore renchéri sur les honneurs et les gracieusetés qu'il avait coutume de lui faire, et au moment de se coucher, le prince avait par ses instances obtenu de son ami qu'il partageât son oreiller. « Or, raconte Ibn 'Ammâr lui-même, [P. 82] j'entendis dans mon sommeil une voix qui criait : « Garde à toi, malheureux ! il finira un jour par te tuer ! » Je m'éveillai tout effrayé, mais je me rendis compte de ce qui se passait, et je me rendormis ; une seconde fois, je fus réveillé par les mêmes paroles, et je me rendormis encore ; une troisième fois, ces paroles se répétèrent, et alors, enlevant mes vêtements, je m'enveloppai d'une natte et j'allai me cacher dans le portique du palais. J'étais bien résolu à sortir furtivement, dès l'aurore, pour gagner le littoral et m'y embarquer pour l'Afrique, dans l'intention d'y finir mes jours en paix, caché dans quelque montagne des Berbères. Mais Mo'tamid s'étant éveillé et m'ayant vainement cherché, fit organiser dans les diverses parties du palais des recherches auxquelles lui-même prit part, l'épée à la main et précédé d'un porteur de flambeau. Ce fut lui qui me découvrit, voici comment. Étant arrivé dans le portique du palais pour s'assurer si la porte était ouverte, il trouva devant lui la natte sous laquelle j'étais blotti, et remarqua un mouvement que je fis : « Qu'est-ce, s'écria-t-il, qui s'agite sous cette natte ? » On la fouilla et j'apparus tout nu, n'ayant que mon caleçon. A ma vue, ses yeux se remplirent de larmes : « Pourquoi, ô Aboû Bekr, me dit-il, agis-tu de la sorte ? » N'ayant aucun motif de lui cacher la vérité, je racontai toute mon histoire en détail, ce qui le fit rire : « Ces vaines imaginations, dit-il, ne sont que la suite de l'ivresse. Et comment donc pourrais-je te tuer, toi qui es ma vie même ? as-tu jamais vu quelqu'un tuer ce qui fait son existence ? » Ibn Ammâr lui répondit par des paroles de gratitude et des vœux de longue vie. Il s'efforça d'oublier cet événement et y parvint ; puis, un

certain laps de temps s'étant écoulé, il arriva, comme nous le raconterons, que le rêve d'Ibn 'Ammâr se réalisa et que Mo'tamid tua, pour employer ses propres expressions, ce qui était sa vie.

A l'avénement de Mo'tamid, Ibn 'Ammâr lui demanda le gouvernement de Silves, d'où, nous l'avons dit, il était originaire et où il avait été élevé. Le prince le lui accorda avec les pleins pouvoirs les plus étendus, tant pour les affaires intérieures que pour les extérieures, et il l'exerça jusqu'au jour où Mo'tamid, dévoré par le désir de le revoir [P. 83] et incapable de supporter plus longtemps son absence, lui retira ce poste et le rappela auprès de lui en qualité de vizir. Ibn 'Ammâr se trouvait dans une situation analogue à celle de Dja'far b. Yah'ya [Barmeki] auprès de [Hâroûn] er-Rachid ; Mo'tamid le croyait toujours à la hauteur des plus importantes affaires et le jugeait digne du rang le plus élevé. D'ailleurs, Ibn 'Ammâr se tirait avec honneur de toutes les affaires qui lui étaient confiées et que, pareil à un balancier rougi au feu, il marquait de son empreinte. Il était bien connu dans toute l'Espagne ; aussi le roi chrétien Alphonse [Alphonse VI] disait-il, quand on prononçait devant lui le nom d'Ibn 'Ammâr, que c'était là l'homme par excellence de la Péninsule. Le vizir parvint à empêcher la conquête par ce prince des deux villes de Séville et de Cordoue et de leurs territoires. En effet, Alphonse, désireux de s'emparer des États de Mo'tamid, s'avançait à la tête d'une armée considérable ; le cœur des musulmans était rempli de terreur, car ils se savaient trop faibles pour pouvoir résister. Alors Ibn 'Ammâr eut recours à la ruse et employa le plus ingénieux stratagème.

Par ses ordres, un échiquier fut fabriqué dans les conditions les plus remarquables d'art et de fini, et tel qu'aucun roi n'en possédait de pareil. Les pièces étaient en ébène, en bois d'aloès et en sandal, et étaient incrustées d'or ; le casier lui-même était une merveille de précision. Puis il se rendit, en qualité d'envoyé de

Mo'tamid, auprès d'Alphonse, qu'il rencontra à l'entrée du territoire musulman. Ce prince le reçut de la manière la plus honorable, et ordonna à ses courtisans de fréquenter la tente de l'étranger et de veiller à ce que rien ne lui manquât. Ibn 'Ammâr montra un jour cet échiquier à l'un des courtisans d'Alphonse, qui en parla à son maître, grand joueur d'échecs. Quand ce prince reçut la visite d'Ibn 'Ammâr, il lui demanda s'il était fort à ce jeu, à quoi son interlocuteur répondit affirmativement; et, en effet, il y était de première force. « On m'a dit, reprit le prince, que tu as un échiquier d'un très beau travail? — La chose est exacte. — Et comment pourrai-je le voir? — Je te l'apporterai, » lui fit répondre Ibn 'Ammâr par son interprète, « mais à la condition que nous y fassions une partie ensemble : si tu gagnes, il t'appartient; si tu perds, je gagne une *discrétion*. — Apporte-le que je le voie. » [P. 84.] Le vizir l'envoya chercher et le mit sous les yeux du Chrétien, qui s'écria en se signant : « Je n'aurais jamais cru qu'un échiquier pût être si admirablement travaillé! » Puis, se tournant vers Ibn 'Ammâr : « Et que disais-tu donc? » Le Musulman répéta les conditions qu'il avait indiquées : « Non, dit Alphonse, je ne veux pas jouer une discrétion; j'ignore ce que tu pourrais me demander, peut-être quelque chose que je serais hors d'état d'accorder. — Je ne jouerai pourtant pas dans d'autres conditions, » repartit Ibn 'Ammâr, qui fit renvelopper et emporter l'échiquier. Le vizir cependant révéla, sous le sceau du secret, à quelques courtisans chrétiens qui avaient sa confiance la demande qu'il se proposait d'adresser au prince, et obtint leur concours par la promesse de sommes importantes. Or l'idée de l'échiquier hantait l'imagination d'Alphonse, qui consulta ses favoris sur la condition que voulait lui imposer Ibn 'Ammâr : « C'est peu de chose, répondirent-ils; si tu gagnes, tu deviens possesseur d'un échiquier plus beau que celui de n'importe quel roi; si tu perds, qu'est-ce que peut

demander ton adversaire qu'un roi comme toi ne puisse accomplir? Et s'il venait à exiger une chose impossible, ne sommes-nous pas prêts à nous mettre de ton côté pour lui faire entendre raison? » Ils insistèrent si bien que le roi fit venir Ibn 'Ammâr avec son échiquier et lui déclara qu'il acceptait l'enjeu proposé. Le vizir demanda alors qu'on constituât comme témoins des nobles qu'il cita. Alphonse les fit venir, et la partie s'engagea. Or, nous l'avons dit, Ibn 'Ammâr était d'une force telle que personne en Espagne ne pouvait le gagner, de sorte que, cette fois encore, et sous les yeux de la galerie, il battit complètement son adversaire, qui ne put faire un seul coup. L'issue de la partie n'étant plus douteuse : « C'est bien, dit Ibn 'Ammâr, une discrétion que j'ai gagnée? — Sans doute; qu'est-ce que tu demandes? — Que tu quittes ce territoire et que tu rentres dans tes états! » Alphonse pâlit et devint la proie d'une vive agitation : « Voilà, dit-il entre autres choses à ses favoris, une demande comme je craignais que ne me fît cet homme; et c'est vous qui me rassuriez! » Un moment même, il se demanda s'il tiendrait parole et ne continuerait pas à se porter en avant; mais son entourage lui remontra la honte d'une pareille trahison, émanant du plus grand roi chrétien du temps, et insista si bien qu'il finit par se calmer. Il exigea cependant que, cette année-là, le tribut ordinaire fût doublé; Ibn 'Ammâr s'empressa d'acquiescer et fit verser la somme demandée, de manière à obtenir sa retraite. C'est ainsi que, grâce à la prudence et à l'habile conduite du vizir, [P. 85] Dieu sut mettre les musulmans à l'abri de la violence chrétienne. Ibn 'Ammâr rentra alors à Séville, auprès de son maître, qu'il trouva enchanté de cet heureux résultat.

Mo'tamid fut ensuite pris de l'envie de se rendre maître de Murcie, autrement nommée Todmîr, et de son territoire, qui avaient été conquis par Aboû 'Abd er-Rah'mân Moh'ammed b. T'âhir et étaient gouvernés par lui. Il équipa donc un corps de troupes considérable avec lequel

Ibn 'Ammâr se chargea d'opérer cette conquête et d'expulser Ibn T'âhir ; il deviendrait ensuite, lui promettait son maître, gouverneur des territoires qu'il pourrait conquérir. Le vizir s'empara en effet de Murcie et en chassa Ibn T'âhir, qui chercha un refuge à Valence auprès des Benoû 'Abd el-'Azîz et vécut dans cette ville jusqu'à sa mort.

Après s'être ainsi rendu maître de la capitale des Benoû T'âhir, Ibn 'Ammâr, obéissant à son orgueil et à des tentations diaboliques, songea à conquérir son indépendance et à rester maître absolu de ce pays. L'emploi persévérant de la ruse le fit réussir pour partie, et son autorité fut reconnue par Murcie et les cantons qui en dépendent. Il songeait à tenter quelque chose contre Valence quand éclata un soulèvement dirigé par le Murcien Ibn Rachîk', dont le père était officier dans le corps d'armée *(djond)*. Profitant d'une absence qu'avait dû faire Ibn 'Ammâr, Ibn Rachîk' revendiqua le pouvoir suprême avec l'appui du peuple et d'une partie du *djond*. Sitôt qu'Ibn 'Ammâr en fut informé, il se précipita vers la ville, dont il trouva les portes fermées ; il l'assiégea pendant quelque temps avec les troupes qui l'accompagnaient, mais sans pouvoir y pénétrer, de sorte qu'il resta tout désorienté ne sachant que faire ni où aller, car Mo'tamid savait sa rébellion contre lui. Il ne pouvait donc songer qu'à fuir, et il se réfugia à Saragosse chez les Beni Hoûd, à qui sa présence, au bout de quelque temps, devint à charge, car on redoutait son mauvais esprit, et sa conduite à l'égard de son maître, de l'auteur de sa fortune, le rendait odieux. On l'expulsa donc, et alors il se mit à errer chassé d'un territoire dans un autre et poursuivi par la haine des princes, jusqu'à ce qu'il arriva [P. 86] au château fort de Segura, qui est presque imprenable. Ibn Mobârek, qui en était alors le maître, le reçut d'abord très bien, mais au bout de quelques jours il changea de manière de faire et faisant main basse sur lui, il le jeta enchaîné dans une prison. Ibn

'Ammâr lui dit alors : « Tu n'as rien à perdre ; si tu fais savoir aux divers princes d'Espagne que tu m'as en ton pouvoir et que tu es prêt à me livrer, il n'y en a pas un qui ne souhaite me posséder, et tu pourras m'envoyer à celui d'entre eux dont le désir se traduira par l'offre de la plus forte somme ». Ibn Mobârek suivit ce conseil, et en effet, de tous les princes, y compris Mo'tamid, à qui il offrit son prisonnier, il n'y en eut pas un qui ne témoignât le désir de l'avoir. Ibn 'Ammâr dit à ce propos :

[Redjez] « On m'a un matin mis en vente sur le marché et l'on a très diversement estimé ma tête ; mais Dieu m'est témoin que celui qui m'a prisé le plus haut n'a pas gaspillé son argent ! »

Pendant qu'il était dans cette prison, Ibn 'Ammâr demanda un jour un dépilatoire pour procéder à sa toilette, mais on ne put lui en procurer. Il demanda alors un rasoir *(moûsa)*, qu'on lui apporta. Il dit à ce propos :

[Modjtatth] « Mon malheur à Ségura est plus grand que tout autre : Hâroûn m'y faisant défaut, je suis resté à demander Moûsa (un rasoir) (1).

Mo'tamid, après avoir envoyé de l'argent et des chevaux à Ibn Mobârek, prit de celui-ci livraison du prisonnier par les mains de gens de confiance qui avaient reçu l'ordre de l'enchaîner et de le surveiller avec le plus grand soin. La petite troupe arriva à Cordoue pendant que Mo'tamid se trouvait dans cette ville, où Ibn 'Ammâr fit l'entrée la plus humiliante et la plus incommode, juché sur un mulet entre deux sacs de paille et chargé de chaînes bien apparentes. D'ailleurs

(1) Il y a ici un jeu de mots portant sur les mots Hâroûn et Moûsa (ou Aron et Moïse) : d'une part, le mot Hâroûn, retourné lettre pour lettre, fait *noûrah*, épilatoire, et d'autre part Moûsa (Moïse) peut signifier aussi « rasoir ». On peut comparer les vers cités dans la نزهة الابصار والاسماع, p. 86, et dans G. de Tassy, *Rhétorique et prosodie....*, 2e éd., p. 137.

on avait par les ordres du prince fait sortir toute la population, grands et petits, à l'effet de la faire jouir de ce spectacle. Et autrefois son entrée faisait émoi à Cordoue, les chefs, les principaux et les notables allaient le recevoir, et celui-là était heureux [P. 87] qui pouvait lui baiser la main ou recevoir de lui une réponse à son salut; d'autres ne pouvaient que baiser son étrier ou le pan de son vêtement, et le reste ne pouvait que le regarder de loin sans approcher de lui ! Gloire à Celui qui modifie les situations et fait se succéder les dominations ! C'est ainsi qu'Ibn 'Ammâr, après avoir joui d'un pouvoir solide et d'une haute autorité, entra à Cordoue méprisé, craintif et pauvre, ne possédant que le vêtement dont il était couvert. Gloire à Celui qui le dépouilla des dons qu'il lui avait faits, qui le priva de ce dont il lui avait donné la jouissance !

Le trait suivant, raconté par l'un de ceux qui étaient préposés à sa garde, prouve combien il avait l'intelligence déliée et la conception vive. « Quand, dit cet homme, nous fûmes assez près de Cordoue pour être vus de la population, un cavalier se porta rapidement vers nous, et Ibn 'Ammâr, sitôt qu'il l'aperçut, enleva la mousseline du turban qui couvrait sa tête. Le cavalier nous ayant rejoints regarda notre prisonnier, puis marcha dans le rang avec nous. Nous lui demandâmes alors la cause de sa venue : « C'était, répondit-il, pour exécuter ce qu'a fait cet homme avant que j'aie pu arriver jusqu'à lui. » Cette réponse nous apprit qu'il avait reçu l'ordre d'enlever son turban à Ibn 'Ammâr. »

L'ex-vizir fut amené, dans l'état que nous avons dit et chargé de chaînes, auprès de Mo'tamid, qui se mit à lui énumérer tous les bienfaits et les faveurs dont il l'avait comblé. Ibn 'Ammâr, les yeux baissés, garda le silence jusqu'à ce que le prince eût terminé; puis il lui répondit entre autres choses ceci : « Je ne nie rien de tout ce que vient de dire Notre Seigneur, que Dieu garde ! Me fût-il possible de nier, les choses inanimées elles-

mêmes joindraient leur témoignage à celui des êtres doués de la parole et déposeraient contre moi; j'ai péché, pardonne-moi; j'ai failli, fais-moi grâce ! — Non, non ! s'écria Mo'tamid; de telles fautes ne se pardonnent pas. » Il lui fit descendre le fleuve jusqu'à Séville, où le prisonnier fit son entrée dans le même accoutrement qu'à Cordoue. On le renferma ensuite dans une chambre *(ghorfa)* au-dessus de la porte du *K'açr Mobârek*, palais de Mo'tamid qui existe encore de nos jours (1). C'est là que sa captivité se prolongeant, il écrivit des k'acîda qui, 'adressées au destin, eussent fait fléchir sa rigueur, adressées à la voûte céleste, eussent arrêté sa rotation, mais qui ne furent que des charmes sans efficacité, des invocations inexaucées, des amulettes sans utilité'. En voici un extrait : [P. 88]

[T'awîl] Que tu pardonnes, et ton caractère en paraîtra plus magnanime et plus doux; que tu châties, et tu ne manqueras pas d'évidentes et sérieuses excuses. Mais s'il y a plus de mérite à prendre l'une de ces deux résolutions, tu pencheras pour celle qui se rapproche le plus de Dieu. Exerce à mon égard toute la miséricorde qui est en toi, sans écouter mes ennemis ni te rendre à leurs instances réitérées; car j'ai l'espoir qu'il y a en toi autre chose que ce qui peut faire la satisfaction et l'orgueil de mon ennemi. Et pourquoi non? J'ai été un serviteur aimant, et je puis, après un jour d'erreur, le redevenir et le rester. Je l'avoue, j'ai commis de mauvaises actions; mais ne peuvent-elles donc se réparer? Au nom de nos (anciens) liens, exerce envers moi une indulgence qui te servira de porte pour pénétrer jusqu'à Dieu; efface les traces que j'ai laissées dans une voie mauvaise en y soufflant une formule de pardon qui les anéantisse. N'écoute ni les récits ni les conseils des calomniateurs; un vase ne peut exhaler que l'odeur de ce qu'il renferme. Après le récit mensonger que t'ont fait sur moi les fils d' 'Abd el-'Aziz, plus d'un autre encore parviendra jusqu'à toi. Il n'y a là rien que tu ne saches; mais alors même que j'irai mieux, ma blessure, bien que soignée, subsistera toujours. Autant dire que je leur souhaite la malédiction divine, à ces gens qui m'ont en face donné à entendre et publi-

(1) Sur ce palais, voir plus loin, p. 62; *Abbad.* I, 141.

quement proclamé leur joie maligne. *On* rétribuera, disaient-ils, ses œuvres selon leur mérite. — Non, ai-je répondu, *on* oubliera et *on* pardonnera. S'il est vrai que le protégé de Dieu peut employer la violence, il préfère cependant la douceur. De quels crimes mes délateurs peuvent-ils me charger encore en-dehors du seul vrai, que ma faute est patente et bien établie ? Mais cette faute glissera et coulera sur sa douceur, aussi lisse que la pierre au grain le plus fin. Que le salut soit sur lui ! La passion le poussera-t-elle vers moi pour opérer un rapprochement ou l'excitera-t-elle contre moi pour l'éloigner ? Si je meurs, puisse-t-il garder toute sa liberté d'esprit, mais je mourrai en conservant pour lui mon amour attristé ; l'amour que je lui porte me sera un talisman utile, si toutefois la mort se laisse vaincre.

[P. 89] Cette poésie fut adressée à Mo'tamid et lui fut lue en présence d'un homme de Baghdâd, qui blâma le dernier vers : « l'amour que je lui porte, etc., » et demanda ce que cela voulait dire : « Ah ! répondit Mo'tamid, Dieu lui a retiré tout sentiment de générosité et de fidélité, mais lui a laissé toute sa fine et pénétrante intelligence. Ce vers est une allusion indirecte à celui du H'odheylite :

[Kâmil] Contre les étreintes de la mort nul talisman n'a de pouvoir ».

Ibn 'Ammâr ne sortit plus de prison, où Mo'tamid le tua de sa main en l'année 479, dans les circonstances que voici. Il était emprisonné depuis un temps déjà long quand il écrivit le poème que nous avons transcrit, et qui éveilla quelque pitié chez Mo'tamid. Celui-ci, au cours d'une soirée littéraire, se le fit amener enchaîné et commença l'énumération de toutes les faveurs, de tous les bienfaits dont il l'avait comblé. Sans tenter un mot de réponse ou d'excuse, Ibn 'Ammâr se mit à pleurer; il embrassa les genoux de son maître et tâcha de l'attendrir par des cajoleries et par les mots qu'il croyait les plus propres à exciter sa pitié. Il y réussit en partie, car Mo'tamid, impressionné par le souvenir de ses anciens services et de son respect d'autrefois, prononça des paroles qui impliquaient un pardon indirect, mais non exprès, puis il le fit réintégrer dans sa prison. Ibn 'Ammâr écrivit aussitôt ce qui venait de se passer au fils de Mo'tamid, Er-Râd'i billâh (1), qui reçut cette lettre dans un moment où il avait auprès de lui plusieurs vieux ennemis du vizir déchu. Râd'i, après avoir pris connaissance de la lettre, leur annonça la prochaine mise en liberté d'Ibn 'Ammâr. « Et comment, seigneur, peux-tu savoir cela ? — Voici la lettre où Ibn 'Ammâr m'annonce la promesse que lui en a faite notre seigneur Mo'tamid. » Les assistants témoignèrent alors une joie qui n'était nullement dans leurs cœurs, [P. 90] et quand ils furent sortis de chez Râd'i, ils divulguèrent méchamment le récit d'Ibn 'Ammâr en y ajoutant des infamies que je me garderai bien de rapporter ici. Ces bruits parvinrent à Mo'tamid, qui fit demander à son prisonnier s'il avait informé quelqu'un de leur entretien de la veille. La réponse fut une négation formelle. Le prince lui renvoya son messager : « Des deux feuilles de papier que tu avais demandées, l'une t'a servi à écrire la k'açîda que tu m'as adressée ; qu'est devenue l'autre ? » Elle lui avait, prétendit-il, servi pour la mise au net du poème. — « Eh bien ! fit répondre Mo'tamid, remets-moi le brouillon. » Ibn 'Ammâr, cette fois, ne sut plus que dire. Alors Mo'tamid furieux saisit une hache à deux tranchants et se précipita vers la chambre où était renfermé son ancien ami. Celui-ci comprit que sa dernière heure était venue; il se traîna péniblement, tout chargé de chaînes, jusqu'aux pieds de Mo'tamid, qu'il embrassa. Mais celui-ci, sans se laisser fléchir, le frappa de la hache dont il était armé et ses coups ne s'arrêtèrent que quand la victime eut perdu toute chaleur. Alors seulement Mo'tamid se calma; il fit ensuite laver et ensevelir le cadavre sur lequel il prononça les dernières prières et

(1) Ce fut à Rachîd, selon l'*Hist. des Mus. d'Esp.*, IV, 185.

qu'il fit enterrer dans le Palais Béni *(K'açr mobârek)*.

Telle est la substance de ce qui nous est parvenu relativement à Ibn 'Ammâr, autant du moins que ma mémoire m'a servi.

Pendant tout son règne, Mo'tamid ne cessa d'être aidé par le sort, assisté et secouru dans tous ses désirs par la fortune; aussi parvint-il à réunir sous son autorité plus de provinces d'Espagne qu'aucun de ses prédécesseurs, je parle des conquérants (1); des villes dont la résistance avait lassé d'autres princes, qui n'avaient rien pu contre elles, se soumirent à lui; et son pouvoir s'étendit jusque sur Murcie, autrement nommée Todmîr. De là à Séville il y a environ douze journées de marche, et dans cette étendue de pays se trouvent de grandes villes et de grosses bourgades. Il s'empara de Cordoue, d'où il chassa Ibn 'Okâcha le mardi 22 çafar 471, puis il retourna à Séville; [P. 91] il avait autrefois laissé comme gouverneur de cette ville son fils aîné 'Abbâd, surnommé Ma'moûn (2). Ce prince avait reçu le nom d''Abbâd de son grand'père Mo'tad'id, du vivant de qui il était né, et qui lui disait en le tenant embrassé: « O 'Abbâd, que ne puis-je savoir qui, de toi ou de moi, sera tué à Cordoue? » Ce fût 'Abbâd qui y périt du vivant de son père Mo'tamid, l'année où cette ville échappa au pouvoir de la dynastie 'Abbâdide.

En 479, Mo'tamid traversa la mer et se rendit dans la ville de Merrâkech pour y aller solliciter le secours de Yoûsof b. Tâchefîn contre les Roumis (3). Il y fut parfaitement reçu et traité des plus honorablement; il exposa ensuite qu'ayant à combattre les chrétiens, il

(1) C'est-à-dire des Moloûk et-t'awâ'if.

(2) Ibn 'Okâcha s'était emparé de Cordoue par trahison et y avait massacré 'Abbâd (*Mus. d'Esp.*, IV, 157-162). J'ai, par suite, introduit dans la traduction un plus que parfait en remplacement du prétérit qui figure dans le texte.

(3) Il y a probablement ici confusion entre les deux expéditions de Yoûsof (*Mus. d'Esp.*, IV, 200).

venait demander au Prince des Musulmans de lui accorder à cet effet des secours de cavalerie et d'infanterie. Yoûsof s'empressa d'acquiescer à cette requête, en ajoutant qu'il était lui-même appelé le premier à défendre la religion et que, sans confier ce soin à personne, il voulait s'en charger lui-même. Mo'tamid regagna alors l'Espagne, enchanté de l'accueil fait à sa demande par le souverain Africain, car il ne savait pas que cette démarche serait la cause de sa perte et que l'épée qu'il faisait dégaîner et dont il attendait du secours se tournerait contre lui. Les choses se passèrent comme le dit Aboû Ferâs (1) :

[T'awîl]. L'homme qui cherche de l'aide ailleurs qu'auprès de Dieu ne retire que du dommage de choses qui semblaient devoir lui profiter. C'est ainsi que H'anfâ causa la mort de H'odhayfa, alors qu'il voyait dans cette jument un secours pour les cas difficiles (2).

Yoûsof b. Tâchefîn se prépara donc, au mois de djomâda I de cette année, à passer en Espagne; il appela à le suivre tous ceux qu'il put décider parmi les officiers et chefs militaires, ainsi que parmi les chefs des tribus berbères, si bien qu'il réunit environ sept mille cavaliers et un nombre considérable de fantassins. Ce fut avec ces troupes qu'il s'embarqua de Ceuta pour Algéziras. Mo'tamid entouré de ses principaux courtisans se porta au-devant de lui et lui rendit plus de témoignages d'honneur et de respect que ne s'y attendait Yoûsof; celui-ci ne croyait pas qu'on pût trouver chez aucun roi tous les présents, toutes les richesses, toutes les provisions que lui envoya son hôte. [P. 92] Ce fut là ce qui lui suggéra

(1) Aboû Ferâs H'ârith b. Aboû l-'Alâ Sa'îd Hamdani, † 357, était contemporain de Motenebbi et est regardé comme lui étant supérieur (*Chrest.* de Sacy, I, 37, 499; Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, 134; Ibn Khallikân, I, 366).

(2) Allusion à un épisode de la guerre de Dâhis. H'odhayfa montait la jument H'anfâ, grâce aux traces de laquelle on parvint à retrouver et à tuer son cavalier. (C. de Perceval, II, 430 et 455).

pour la première fois le désir de se rendre maître de l'Espagne. Il quitta ensuite Algéziras à la tête de ses troupes et se dirigea vers l'est de l'Espagne, sans vouloir accepter l'offre que lui faisait Mo'tamid de passer d'abord quelques jours à Séville pour s'y remettre des fatigues du voyage : « Je suis venu, répondit-il, pour combattre les ennemis de la foi, et c'est vers eux que je veux diriger mes pas ». Alphonse, qui était alors occupé à assiéger le château musulman d'Aledo (1), leva le siège quand il apprit le débarquement des Berbères et rentra dans ses États pour y réunir de nouvelles troupes. Yoûsof s'était dirigé vers l'Est pour porter secours aux assiégés et aussi pour rétablir la paix entre Mo'tamid et Ibn Rachîk', qui s'était emparé de Murcie et dont nous avons déjà parlé à propos d'Ibn 'Ammâr. Grâce à lui, un arrangement intervint aux termes duquel Ibn Rachîk' consentit à sortir de Murcie moyennant une somme d'argent que lui paya Mo'tamid et sa nomination comme gouverneur à un poste très important dans la région de Séville. Cette convention fut mise à exécution.

A mesure qu'il avançait, Yoûsof recevait la visite des princes par le territoire de qui il passait, le prince de Grenade, celui d'Alméria, Mo'taçim b. Çomâdih', celui de Valence, Aboû Bekr b. 'Abd el-'Azîz. Près du château fort de Lork'a, Yoûsof fit de ses troupes une revue qui le remplit de satisfaction : « Maintenant, dit-il à Mo'tamid, fais-moi voir les ennemis de notre foi, que je suis venu combattre ». Il se mit alors à manifester son ennui de rester en Espagne et son désir de regagner Merrâkech ; il dépréciait la valeur de ce pays, en disant à chaque

(1) Il doit y avoir ici une confusion, car Aledo était entre les mains d'Alphonse VI (cf. aussi Ibn Khâllikân, III, 190 ; *Mus. d'Esp.*, IV, 203). Ce château fort était sur la route qui va de Murcie à Lorca, à douze milles de cette dernière ville. Le nom en est diversement orthographié : on trouve البيط — البيط — لبيط — لبيط (Merrâk. p. 92 ; *Abbad.*, II, 121 ; *Recherches*, I, 274 n., cf. II, 137 ; Dhabbi, p. 375).

instant que si la péninsule lui avait paru importante avant qu'il l'eût vue, il trouvait maintenant sa réputation surfaite. [P. 93] Mais il n'agissait et ne parlait ainsi que pour mieux cacher son jeu (1). Mo'tamid, le précédant, se dirigea vers Tolède ; de nombreux soldats vinrent de toute l'Espagne le rejoindre ; il fit partout proclamer la guerre sainte, et les princes de la péninsule fournirent à Yoûsof et à Mo'tamid tous les secours qu'ils pouvaient donner en chevaux, en hommes et en armes, de sorte que le nombre des musulmans, volontaires ou enrégimentés, montait à vingt mille hommes. Ce fut sur la frontière du territoire chrétien qu'eut lieu le choc des deux armées. Or Alphonse avait rassemblé tous les siens, grands ou petits, et n'avait laissé dans les parties les plus reculées de ses états personne en état de porter les armes ; aussi s'avançait-il à la tête d'une armée formidable et avec le désir le plus vif de jeter l'épouvante dans le cœur des Berbères et de les dégoûter ainsi de l'Espagne. Quant aux princes arabes, qui étaient tous ses tributaires, il les méprisait trop pour en tenir compte.

Lorsque les deux armées se trouvèrent face à face, Yoûsof et les siens furent effrayés du nombre de leurs ennemis, de la qualité de leur armement et de leurs chevaux, de leur apparence de force. « Je ne croyais pas, dit Yoûsof à Mo'tamid, que ce porc maudit fût dans de si bonnes conditions. » Il fit adresser aux siens, par des gens qu'il chargea de ce soin, des exhortations et des encouragements, dont l'effet fut d'exciter leur bon vouloir, leur désir de la guerre sainte, leur mépris de la mort, à un point tel que Yoûsof et les musulmans en furent tout joyeux. On était ce jour-là un jeudi, 12 de ramad'ân. Les messagers des deux armées allaient et venaient pour convenir du jour où l'on devait se tenir

(1) Le texte porte « il absorbait le lait tout en feignant de ne boire que l'écume » (cf. Meydâni, II, 911.)

prêt pour le combat : « Le vendredi, dit-on alors au nom d'Alphonse, est votre jour consacré ; le samedi est celui des juifs, qui nous servent de ministres et de secrétaires et forment la majeure partie des goujats, dont le service nous est indispensable ; le dimanche est le nôtre. Convenons donc que la bataille aura lieu lundi. » Le maudit ne cherchait, par cette proposition, qu'à tromper les fidèles pour les surprendre ; mais sa ruse échoua. Le vendredi arriva sans qu'il eût été donné, du côté des musulmans, aucun ordre pour le combat, et les fidèles s'apprêtèrent à célébrer la prière solennelle. Yoûsof b. Tâchefîn, comptant sur le respect qu'ont les rois pour leur parole, [P. 94] sortit avec les siens en habits de fête pour célébrer la prière. Mais Mo'tamid fit sangler les chevaux et il se mit en selle avec ses soldats armés, en disant au Prince des musulmans : « Priez, vous autres ; mais moi je n'ai pas aujourd'hui l'esprit tranquille, et je vais me tenir derrière vous ; je crains que ce porc ne médite de nous surprendre. » Or Yoûsof et ses troupes venaient à peine de commencer la première *rek'a* quand ils virent se précipiter sur eux le tourbillon des cavaliers chrétiens commandés par Alphonse, qui avait cru l'occasion favorable. Mais Mo'tamid était posté en arrière avec ses troupes, et il put ainsi rendre ce jour-là un plus signalé service qu'on n'avait jamais vu.

Les Almoravides purent se jeter sur leurs armes et se mettre en selle pour prendre part à la mêlée. Ils montrèrent, aussi bien que leur chef Yoûsof, une ténacité, une bravoure, une solidité que Mo'tamid n'espérait pas d'eux. Les ennemis furent, grâce à Dieu, mis en fuite et poursuivis par les musulmans qui les massacraient de toutes parts ; mais le maudit Alphonse put s'échapper avec neuf de ses compagnons. Ce fut là une des grandes victoires remportées par l'Islâm en Espagne et qui y consolidèrent son pouvoir ; elle eut pour conséquence de forcer Alphonse à renoncer à ses prétentions sur toute la Péninsule, alors qu'il s'imaginait en être déjà le

maître et avoir pour serviteurs les chefs qui y régnaient. Cette bataille, due au pieux concours du Prince des musulmans, et connue sous le nom de Zellâk'a, eut lieu, nous l'avons dit, le vendredi 13 ramad'ân 480 (1) ; la protection divine se manifesta à l'égard des Espagnols par la main de Yoûsof. Heureuses des résultats, les populations de la Péninsule en tirèrent bon augure et bénirent ce prince ; les mosquées et les chaires retentirent du bruit des vœux qu'on faisait pour lui ; mais les louanges qui lui étaient adressées dans toutes les parties de l'Espagne ne firent qu'aviver son désir d'en devenir maître. Avant son arrivée, ce pays était à la veille de périr sous le joug des Chrétiens, qui avaient pour tributaires tous les princes musulmans ; [P. 95] aussi la victoire dont Dieu favorisa Yoûsof fit-elle que les habitants manifestèrent leur considération pour lui et se prirent à l'aimer.

Il voulut ensuite parcourir la Péninsule sous prétexte de faire un voyage de plaisir, mais en réalité dans un tout autre but. Il mit son projet à exécution et en retira l'avantage qu'il se proposait. Mais cependant il ne cessait pas de témoigner le plus grand respect pour Mo'tamid et de dire hautement : « Nous ne sommes pas autre chose que les hôtes de ce prince, soumis à ses ordres et ne devant rester ici que le temps qu'il fixera ». Au nombre des princes espagnols qui s'étaient attachés au Prince des musulmans et qui avaient acquis le plus d'influence auprès de lui, figurait Aboû Yah'ya Moh'ammed b. Ma'n b. Çomâdih' el-Mo'taçim, d'Almérie, qui était depuis longtemps excessivement jaloux de Mo'tamid, le seul des chefs d'Espagne à qui il en voulait. A plusieurs reprises des lettres grossières avaient été

(1) La bataille qui porte le nom de Zellâk'a chez les musulmans, et de Sacralias chez les chrétiens, eut lieu non loin de Badajoz, le 23 octobre 1086, correspondant au 12 redjeb 479 (Ibn Khallikân, III, 190 ; *Mus. d'Esp.*, IV, 292).

échangées entre eux ; Mo'taçim, dans ses audiences, blâmait et diffamait son adversaire ; mais Mo'tamid n'agissait pas de même, retenu qu'il était par sa courtoisie, sa délicatesse, sa pureté de conscience et le sentiment de sa dignité royale. Ce dernier prince, peu avant le débarquement de Yoûsof, s'était dirigé vers l'est de la Péninsule à l'effet de parcourir son royaume et de se rendre compte de la situation des gouverneurs et des gouvernés. Quand il approcha de la frontière des États de Mo'taçim, celui-ci, entouré de ses principaux courtisans, vint lui rendre visite d'une manière très convenable et l'invita à pénétrer dans son royaume ; mais Mo'tamid déclina cette offre. Après de longues négociations, on convint d'une entrevue qui eut lieu tout juste à la limite des deux territoires, et dans laquelle se fit entre eux une réconciliation apparente. Mo'taçim s'efforça de rendre toute espèce d'honneurs à son rival et étala à profusion, dans les réunions littéraires qu'il organisa, des ameublements et des approvisionnements royaux, [P. 96] pensant par là chagriner et mortifier Mo'tamid ; mais, grâce à la protection divine, le noble caractère de celui-ci n'en fut nullement affecté, et ce prince rentra dans ses États après avoir reçu pendant trois semaines l'hospitalité de son rival.

Immédiatement après cela, il se rendit à Merrâkech, et ses rapports avec Mo'taçim restèrent bons jusqu'à l'arrivée de Yoûsof. Le prince d'Almérie apporta à ce dernier des cadeaux précieux, et sut si bien faire sa cour qu'il devint le principal favori du nouveau venu, qui disait à ses compagnons, en parlant de lui et de Mo'tamid : « Ce sont là les deux hommes de la Péninsule. »

E. Fagnan.

(A suivre).

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE AFRICAINE

ANNÉE 1891

Je me propose de donner ici un résumé des découvertes d'antiquités faites pendant l'année 1891 dans l'Afrique du Nord (l'Égypte exceptée), ainsi que des principales études parues dans le cours de la même année sur l'histoire ancienne de cette région. Je m'arrête à la conquête arabe.

Monuments dits préhistoriques. — Monuments libyques.

§ 1er. — Au Congrès tenu à Marseille par l'Association française pour l'avancement des sciences, M. Pallary a donné quelques détails sur l'état du préhistorique dans le département d'Oran (1). Il distingue : 1° trois stations chelléennes en place ; 2° cinq découvertes de chelléen à la surface ; 3° six stations franchement quaternaires ; 4° quatorze stations néolithiques ; 5° vingt et une découvertes de haches en pierre polie, isolées ; 6° cinquante stations non classées ; 7° vingt-sept groupes de tumuli. Le catalogue indiquant la position de ces stations n'a malheureusement pas été publié. M. Carrière a fait observer (avec raison, à mon avis) qu'une classification des stations algériennes en époques chelléennes, magdaléniennes, etc., serait prématurée et inutile dans l'état actuel de nos connaissances.

§ 2. — Au même Congrès (2), MM. Pallary et Tommasini ont

(1) Vingtième session, Marseille, 1891, p. 254.
(2) *Ibidem*, p. 268.

fait une communication sur la grotte des Troglodytes d'Oran, située au-dessus du polygone d'artillerie. On y a constaté deux couches : l'inférieure, blanchâtre, peut être rapportée au moustérien ; la supérieure, de terre noire, est néolithique et présente d'étroits rapports avec les stations de la même période du Sud-Est de l'Espagne. On y a trouvé des outils de pêche, des armes (flèches et petites haches très soigneusement polies), de nombreux ossements humains ; les crânes sont dolichocéphales.

§ 3. — Les monuments mégalithiques, qui existent à côté des ruines romaines de Bulla Regia (près de Souk-el-Arba), ont été étudiés par M. le docteur Carton dans l'*Anthropologie* (1). Les types qu'il a rencontrés sont :

1° Des dolmens consistant en une grande dalle horizontale de forme variable qui repose sur plusieurs gros blocs verticaux (d'ordinaire quatre, quelquefois deux, cinq ou six). Pour un de ces dolmens les blocs verticaux ont été presque entièrement enterrés dans le sol. Parfois il n'y a qu'un bloc vertical et la dalle repose par une de ses faces sur une saillie de rocher ou même sur le sol (dans ce cas elle est placée obliquement). La pierre employée est un calcaire jaunâtre très dur ; les blocs n'ont pas été dégrossis. M. Carton a visité plusieurs de ces chambres funéraires. Dans l'une d'elles, le squelette était couché sur le dos, les jambes repliées sur le bassin ; il tenait dans chaque main un petit vase, un plat et une sorte de bol. Deux autres tombes renfermaient encore chacune deux vases. Ces poteries sont en terre jaunâtre, grise ou rouge, grossièrement façonnées et mal cuites. M. Carton a trouvé dans d'autres chambres des fragments de poteries romaines, mais ces chambres avaient déjà été violées, si bien qu'on ne peut pas affirmer que les constructions étaient contemporaines de la civilisation romaine.

2° Des enceintes circulaires et rectangulaires, dont quelques-unes au moins semblent avoir enfermé des dolmens.

3° Une seule pierre levée, haute de trois mètres.

(1) T. II, 1891, p. 1.

4° Un alignement, long de sept cents à huit cents mètres, formé de pierres grossières hautes de 1m à 1m50, espacées de 1m à 1m50 aussi. Dans la plaine de la Medjerdah, il y a plusieurs autres alignements semblables qui atteignent jusqu'à deux kilomètres de longueur.

Les poteries recueillies dans les dolmens rappellent par leurs formes celles qui sont encore en usage dans le pays et M. Carton a constaté que les indigènes font encore dans un de leurs cimetières situé au djebel-Herrech (à huit kilomètres au nord-ouest de Souk-el-Arba) des alignements, des cercles et des dolmens en miniature (1).

§ 4. — MM. le lieutenant Denis et le docteur Carton ont fait dans la nécropole mégalithique de Téboursouk des fouilles dont les résultats ne sont pas encore publiés. Les sépultures y sont des cercles de pierres avec un ou plusieurs petits dolmens au milieu (2).

§ 5. — Une inscription bilingue (latine et libyque), trouvée en Khroumirie et actuellement conservée au musée Alaoui à Tunis, a été publiée par M. Toutain. C'est une épitaphe nommant un certain Faustus, fils d'Asprennas (3).

§ 6. — Le musée Alaoui a reçu en 1891 plusieurs inscriptions libyques, entre autres une bilingue, libyque et néopunique, de Maktar (4).

Antiquités carthaginoises

§ 7. — Le Révérend Père Delattre a rendu compte dans la *Revue archéologique* (5) des fouilles qu'il a faites en 1890 dans

(1) Cf. un article de M. A. Goyt (Dolmens et sépultures mégalithiques des Ouled-Hannech), dans le *Recueil de Constantine*, t. XXIV, 1886-1887, p. 69.

(2) La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 276.

(4) G. Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 2.

(5) T. XVII, 1891, p. 52.

la nécropole primitive de la colline de Saint-Louis (Byrsa), à Carthage. Cet article fait suite à une brochure qu'il a publiée il y a deux ans (1). Les principales sépultures dont parle le R. P. Delattre sont :

1° Un caveau construit en blocs de tuf dans le sol crétacé de la colline. Il était intact. On y accédait par une porte qui était placée selon l'usage sur la droite de la façade et qui était fermée par une dalle de tuf. Dans le sol de ce caveau ont été creusées deux fosses, dans lesquelles sont des sarcophages couverts de dalles. Dans l'un, il y avait de petites perles en agate ; dans l'autre, six petits cylindres d'argent, débris d'un bracelet. Sur un de ces sarcophages était déposé un troisième corps, enfermé dans un cercueil en bois : c'était une femme, auprès de laquelle on avait mis une boîte à fard et un miroir. Au fond du caveau, deux niches renfermaient chacune deux grands vases, des lampes et des patères ; on a trouvé en outre dans l'une d'elles un plat rempli d'ossements qui ont paru au P. Delattre être humains.

2° Un autre caveau semble avoir été utilisé à diverses époques ; l'objet le plus intéressant est une urne cinéraire portant, tracé au pinceau et plusieurs fois répété, le nom du mort. C'est la première inscription punique que l'on rencontre dans l'antique nécropole de Byrsa.

3° Une simple fosse, recouverte de dalles, contenait un riche mobilier funéraire, dans lequel se remarquent : un diadème et un pendant en or ; — une bague et une statuette en argent (pose des « Apollons » archaïques grecs) ; — deux disques de bronze qui ont semblé au P. Delattre être des cymbales ou des castagnettes (peut-être des « phalères » ayant appartenu à un collier (2), ou bien de grosses pendeloques entremêlées aux boucles de la chevelure) ; — une tablette d'ivoire ornée de ciselures ; — des débris d'œufs d'autruche conservant des traces de peinture (3) ; — un collier en verre (scarabées, plusieurs représentations du dieu Bès, figure ailée d'homme à tête de singe) ; plusieurs milliers de petites perles de différentes couleurs ; — des céramiques locales en terre grise et rouge (1) ; une lampe punique (bicorne) ; — un vase de bucchero, d'importation italienne (2) ; — une petite œnochoé corinthienne d'une forme assez fréquente (3) ; le style est déjà dégénéré. Ces deux derniers objets permettent de dater cette tombe du commencement du sixième siècle : c'est à peu près l'époque de la célèbre tombe d'Isis, à Vulci.

4° Une autre fosse contenait, entre autres objets, deux œufs d'autruche, un miroir en bronze, une fiole à parfums en verre brun sillonné de lignes jaunes, un collier en verre.

5° Dans une autre fosse, le cadavre était accompagné de trois vases et de plusieurs perles et amulettes (deux *uraeus*, un Bès, un lion accroupi).

Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt exceptionnel de ces fouilles qui remettent au jour une des nécropoles primitives de Carthage. Elles sont fort pénibles, car les tombes sont enfouies très profondément (sept mètres en moyenne), mais le R. P. Delattre, auquel on doit déjà tant de découvertes de premier ordre, est bien payé de ses peines.

§ 8. — MM. le chef de bataillon Privat, le capitaine De Bray, le lieutenant Hannezo, officiers au quatrième régiment de tirail-

(1) *Les tombeaux puniques de Carthage*, Lyon, 1890.

(2) Voir Gsell, *Fouilles à Vulci*, p. 293.

(3) Ces œufs d'autruche font penser à ceux qui ont été trouvés à Vulci, dans la tombe dite d'Isis (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, p. 856 sq.), mais la découverte du P. Delattre n'est peut-être pas encore un argument suffisant pour les attribuer définitivement à l'art phénicien (voir Gsell, *l. c.*, p. 420, note, *in fine*).

(1) La figure du bas de la page 65 de l'article du P. Delattre se compose de deux vases : un pot de forme grecque (Gsell, pl. I, fig. 3) et un support dessiné à l'envers.

(2) Gsell, *l. c.*, planche supplémentaire A — B, forme 38. — J'ai vu ce vase, comme les autres produits des fouilles, au musée de Saint-Louis, où le R. P. Delattre m'a fait le plus aimable accueil.

(3) Gsell, p. 462, n. 1. — On a déjà trouvé à Carthage un certain nombre de vases corinthiens (Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, p. 10, 88, 91 ; petit plat de la collection Marchand, au Louvre).

leurs, ont fait en 1891 des fouilles heureuses dans la nécropole néopunique de Sousse, située sous le camp actuel. Ils y ont trouvé plusieurs urnes cinéraires entières, portant des inscriptions néopuniques tracées au pinceau et de nombreux fragments d'ossuaires semblables (1).

M. le lieutenant Hannezo a publié (2) une calpis peinte trouvée il y a deux ans à Sousse dans un caveau funéraire auquel on accédait par un puits, type de sépulture phénicien. Ce vase représente deux personnages : une femme assise tenant un miroir et devant elle un homme drapé dans son manteau et appuyé sur un bâton. A en juger d'après la reproduction (qui est insuffisante), le vase en question ne me paraît pas avoir été fabriqué en Grèce, mais plutôt en Campanie ou dans le Latium. Il semble être de la fin du quatrième ou du début du troisième siècle. Sa présence dans une tombe de Sousse est naturellement intéressante, puisqu'il atteste des relations de commerce entre les Carthaginois et l'Italie.

§ 9. — C'est encore au lieutenant Hannezo (3) qu'on doit l'exploration de la nécropole phénicienne de Mahdia, près de Monastir, sur laquelle M. Melon a déjà donné quelques renseignements (4). Les tombes y sont de trois sortes :

1° La forme la plus usuelle est, comme ailleurs, celle d'un puits rectangulaire, long en moyenne de 2 mètres, large de 1m50, profond de 2m50, dans lequel on descend par un escalier étroit.

Au fond, sur l'un des deux petits côtés (quelquefois sur les deux), une porte basse fermée par une dalle donne accès à un

(1) Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 1. La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361. — Sur la nécropole néopunique de Sousse et ses inscriptions céramiques, voir La Blanchère, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1888, p. 151 ; Berger, *ibid.*, 1889, p. 102 ; Hannezo, *ibid.*, 1889, p. 381 ; Berger, *Revue archéologique*, t. XIV, 1889, p. 21 et 201.

(2) *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 302.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 291.

(4) *Revue archéologique*, t. IV, 1884, p. 166.

caveau rectangulaire. Les corps, couchés sur le dos, sont déposés sur des banquettes, parfois dans un cercueil de bois, les pieds sont tournés du côté de la porte. Dans une tombe, les corps étaient dans des auges creusées dans le tuf. L'incinération est rare : dans ce cas, les os calcinés sont mis sur les banquettes, soit à même en tas, soit dans des urnes. Il faut noter un squelette replié sur lui-même et deux crânes recouverts d'une substance rouge, particularités qui rappellent d'autres peuples que les Phéniciens. Dans les parois, une ou deux niches pour les lampes. Sur les murs de quelques caveaux il y a des traces de peinture rouge représentant du feuillage et des fleurs.

2° On trouve aussi des fosses taillées dans le roc et présentant sur leur rebord des feuillures pour le couvercle de dalles.

3° Enfin de simples trous à ossements, quadrangulaires, d'un mètre à 0m 30 de côté et qui avaient été aussi pourvus de couvercles. Ces deux types de sépultures ne contenaient que des inhumés, les trous, comme les dimensions l'indiquent, des corps d'enfants.

Les tombes renfermaient un mobilier funéraire, du reste assez pauvre, surtout des poteries :

a) de grandes amphores d'un mètre de haut ; elle ne se rencontrent que dans les caveaux ;

b) des plats dans lesquels on trouve quelquefois des restes de volaille ;

c) des œnochoés ;

d) des fioles à parfums ;

e) des lampes en terre noire, grise ou brunâtre à bec allongé, quelques-unes avec des sujets figurés : Amour ailé, Minerve, tête de Méduse ; M. Hannezo n'a trouvé qu'un seul exemplaire de la lampe bicorne commune à Carthage ;

f) quelques monnaies puniques ;

g) des fragments de miroirs, des styles ou épingles à cheveux ;

h) quelques grains de collier en verre ;

i) deux statuettes en terre-cuite, représentant Vénus debout, écartant la draperie qui la couvrait.

Cette nécropole semble d'une époque relativement basse (deuxième siècle en moyenne avant Jésus-Christ)?

§ 10. — Dans les îles Galite (Galata dans l'antiquité), à plus de soixante kilomètres au nord-nord-est de Tabarka, M. Toutain (1) a signalé des tombes (puniques ?) creusées dans le roc vertical (longueur 1m 75 à 2 mètres, largeur 0m 70, hauteur 0m 75) et fermées par un bloc de pierre. Les morts, étendus sur le dos, avaient les pieds tournés vers l'entrée. On a trouvé dans ces tombes des poteries qui ont été presque toutes dispersées et de grands anneaux en cuivre accompagnés chacun d'une longue épingle. M. Toutain signale aussi un caveau. Les îles Galite, occupées d'abord par les Phéniciens, ont servi ensuite de point de relâche aux Romains, allant à Tabarca ou en venant.

§ 11. — A Collo, un éboulement a mis à découvert des caveaux munis de banquettes (2). On y a recueilli diverses poteries, en particulier un vase en forme de pied, des plats à vernis noir, sur l'un desquels sont écrites des lettres néopuniques (c'est peut-être un couvercle d'urne cinéraire), enfin plusieurs œnochoés présentant sur le devant des bustes de femmes et conservant des traces de coloration. Ces vases, dont l'époque ne peut être déterminée en l'état actuel de nos connaissances, sont des spécimens intéressants de la céramique phénicienne et doivent être en particulier rapprochés d'œnochoés qu'on a trouvées à Chypre et qui offrent aussi sur le devant des représentations féminines (3).

M. Ribaucour, ingénieur des ponts et chaussées à Philippeville, les a donnés au musée de Constantine.

§ 12. — Au congrès des sociétés savantes (section d'archéologie), M. Waille a fait une communication sur la nécropole de Gouraya, près de Cherchel ; il a regretté la dispersion des

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, 1891, p. 454.

(2) Moinier, *Comptes-rendus des réunions de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. 24.

(3) Voir Heuzey, *Gazette archéologique*, 1889, pl. I.

milliers de vases que les tombes renfermaient (1). M. de Cardaillac a déjà parlé de cette nécropole dans le *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la Société d'Oran* (2). Son texte est accompagné de dessins utiles. Les tombes sont des caveaux qui contiennent des squelettes et des urnes cinéraires, d'ordinaire munies de couvercles. On y trouve de belles amphores à pointe de plus d'un mètre ; des œnochoés à bec trilobé ; des lampes bicornes ; des lampes rondes, montées sur un pied avec une prise percée d'un trou (la terre de ces lampes est rouge avec une couverte noire brillante) ; des unguentaria ; des fioles en verre de différentes couleurs ; des bracelets en fer à plusieurs volutes. Ces caveaux semblent avoir servi pendant une longue suite d'années. M. de Cardaillac signale comme y ayant été trouvées des monnaies numides, des monnaies du Haut-Empire et même du Bas-Empire, notamment de Constantin II. D'après les objets que j'ai pu voir, les tombes en question ne me semblent pas antérieures au troisième siècle avant Jésus-Christ. A côté des caveaux, on trouve des fosses creusées dans le tuf. — Des fouilles dirigées par M. Gauckler sont en cours d'exécution à cet endroit.

§ 13. — M. de la Martinière a trouvé au Maroc, à Lixus, la première inscription phénicienne découverte dans cette localité. Parmi les épitaphes latines qu'il a recueillies à Volubilis, il en est une qui se lit, non pas de gauche à droite comme les textes latins, mais inversement comme les textes phéniciens (3).

§ 14. — Une inscription bilingue, latine et néopunique, trouvée à Khamissa (Thubursicum Numidarum), a été transportée au Louvre (4). J'ai trouvé au même endroit un fragment d'inscription néopunique.

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. XLIII.

(2) T. X, 1890, p. 247 sq.

(3) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 16.

(4) *Corpus Inscr. Lat.*, t. VIII, supplément, n° 17,182 ; Mélix, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, t. XXI, p. 241 ; Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 356.

§ 15. — Depuis 1860, on a découvert en Espagne, dans la région montagneuse située en arrière de la côte d'Alicante et de Murcie, sur le plateau appelé *Cerro de los Santos*, un grand nombre de statues en pierre calcaire et de débris de sculptures. Le style de ces œuvres d'art était si singulier qu'on les déclara d'abord fausses. M. Heuzey, qui a montré que leur authenticité n'est pas douteuse, les a étudiées dans un article de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* (1), reproduit dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (2). Il y avait au Cerro de los Santos un sanctuaire ; les statues trouvées sont celles des dévots : la plupart tiennent des deux mains un vase représentant l'offrande faite à la divinité qu'on vénérait en ce lieu. Une image de femme est surtout remarquable. Elle porte plusieurs tuniques et un châle ; elle est parée d'un large pectoral composé de trois colliers que réunissent des bandes décorées de larges dents guillochées. La coiffure est très compliquée : les cheveux, formant au-dessus du front une frange de petites mèches et retombant des deux côtés en boucles, sont maintenus en haut par deux bandeaux et flanqués à droite et à gauche d'un large fleuron d'où s'échappe un flot de cordelettes que terminent des pendeloques et une grosse rondelle richement travaillée. Une autre femme est coiffée d'une sorte de grande tiare pointue.

L'exécution de ces statues est sèche et presque géométrique, toutes les particularités du costume et de la coiffure sont reproduites avec un soin minutieux. Le style est en général celui de l'art grec archaïque du commencement du cinquième siècle, la technique est orientale et rappelle surtout les œuvres chypriotes. Ce sont des spécimens de l'art gréco-punique, donnant, comme le montre M. Heuzey, une nouvelle preuve de « l'action en retour » de l'archaïsme grec sur l'art phénicien. L'atelier indigène qui les a fabriqués a simplement ajouté à ses modèles un peu de brutalité dans les contours et d'exagération dans la minutie des détails. Cet archaïsme grec demeura longtemps en faveur chez les Phéniciens ; aussi ne doit-on pas dater d'une époque trop reculée les sculptures du Cerro de los Santos : elles peuvent fort bien être postérieures à la fondation de Carthagène, vers la fin du troisième siècle ; certains détails de facture indiquent en effet une époque relativement basse (1).

(1) T. III, 1891, p. 96 sq., pl. III-IV.

(2) T. XV, 1891, p. 609, pl. XVII.

Rois numides

§ 16. — M. le capitaine Prudhomme a enrichi le musée de Constantine d'une monnaie très intéressante (2). On y voit à l'avers une tête barbue et laurée, au revers un éléphant avec une légende punique : M. Babelon, qui l'a examinée, la traduit « *Massinissa roi* », nom qui se présente pour la première fois en écriture punique. Cette monnaie, présentant incontestablement le portrait de Massinissa, permet de lui enlever toute une série qui lui a été attribuée par Mueller et de lui rendre d'autres monnaies attribuées jusqu'alors à Micipsa.

§ 17. — Une tête diadémée en marbre plus grande que nature, d'un excellent travail qui permet de la dater à peu près de l'époque d'Auguste, a été trouvée à Cherchel et envoyée par M. Waille à Paris, où elle aura sa place au Louvre. Le personnage représenté est un roi, âgé de 45 à 50 ans, à la physionomie peu énergique, mais intelligente et sérieuse. On pense tout de suite à Juba II, roi médiocre tenu en tutelle par Rome, mais écrivain vanté par toute l'antiquité (3). C'est cette attribution que propose M. Waille (4), avec quelque hésitation du reste.

(1) J'ajoute qu'autant qu'on en peut juger par la reproduction (*Bull. corr. hell.*, pl. XVII), la fibule qui ferme le col d'une des tuniques de la statue de femme, présente une forme qui n'est pas antérieure au troisième siècle.

(2) Prudhomme, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 451. Babelon, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 253.

(3) Pline l'Ancien en particulier s'est beaucoup servi de lui. Les livres XII et XIII de son histoire naturelle, qui contiennent les descriptions des arbres exotiques, sont presque en entier empruntés à Juba : voir Sprengel, *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVI, 1891, p. 54 sq.

(4) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 256 et pl. XVIII. — Reproduc-

Elle n'est contredite ni par les monnaies, ni par le buste de jeune roi qui est conservé au musée de Cherchel et dans lequel Brunn a reconnu avec raison, je crois, le portrait de Juba II.

§ 18. — Une inscription récemment découverte à Cherchel nomme un certain C. Iulius Montanus, affranchi du roi Ptolémée (1).

§ 19. — Une inscription trouvée par moi aux Hassnaoua (au nord de Bordj-Bou-Aréridj) fournit une nouvelle preuve du culte rendu aux rois Numides après leur mort (2). Il s'agit de Juba (II ?).

Époque romaine

§ 20. — L'Académie royale de Berlin a fait paraître un volume de supplément (3) au *Corpus* des inscriptions latines qui a été publié en 1881 et où ont été édités près de 11,000 textes épigraphiques. On y trouve les inscriptions découvertes depuis, non pas dans toute l'Afrique romaine, mais seulement dans la province proconsulaire : il y en a plus de 6,000. Les inscriptions nouvelles de la Numidie et des Maurétanies seront publiées dans un autre supplément qui est en préparation. Le volume paru a deux auteurs, M. Cagnat, professeur au collège de France, bien connu par ses heureuses explorations en Tunisie, et M. J. Schmidt, professeur à l'université de Giessen, qui a fait lui aussi plusieurs voyages fructueux en Afrique. On ne peut que se féliciter d'une collaboration qui a été demandée par l'Académie de Berlin, et qui fait à la France une part légitime dans cette belle

tion de cette tête sous un autre aspect dans Waille, *De Cæsareae monumentis quae supersunt*, en tête du volume.

(1) Waille, *Revue Archéologique*, t. XVII, 1891, p. 399.

(2) Voir à ce sujet Schmidt, *Corpus Inscr. lat.*, t. VIII, supplément, n° 17,159.

(3) *Corpus inscriptionum latinarum. Voluminis octavi supplementum. Pars I; inscriptiones Africae proconsularis supplementum ediderunt R. Cagnat et I. Schmidt, commentariis instruxit I. Schmidt*, Berlin, 1891, in-f°.

entreprise scientifique. Il n'est pas besoin de dire qu'on ne trouvera dans ce supplément aucune phrase qui soit de nature à choquer les lecteurs français; plusieurs inscriptions, injustement considérées comme fausses, ont été remises à la place qui leur convenait. Il est naturellement inutile d'analyser ici cette suite d'inscriptions : il n'y en a d'ailleurs qu'un assez petit nombre d'inédites, la plupart d'entre elles ayant été publiées dans divers recueils au fur et à mesure de leur découverte. Mais les auteurs ont apporté les plus grands soins à la révision de ces textes et les commentaires, rédigés par M. Schmidt, donnent presque toujours des restitutions très heureuses; M. Mommsen l'a souvent aidé de ses conseils.

GÉOGRAPHIE

§ 21. — En Tunisie, les officiers des brigades topographiques ont étudié pendant l'année 1890 les ruines romaines qui existent dans les régions d'Oudna, au sud de Tunis, et de Mateur à l'ouest d'Utique. Parmi les inscriptions qu'ils ont recueillies et que M. Cagnat a publiées (1), la plus intéressante est celle d'Henchir-Guennba (près de Mateur) qui a été trouvée par M. le capitaine Flick. C'est une dédicace du conseil des *Chiniavenses* à un certain M. Iulius Probatus Sabinianus qui avait été investi de tous les honneurs publics à Carthage, sa patrie. Le mot actuel Guennba semble à M. Cagnat une corruption de Chiniava. Ces Chiniavenses n'étaient pas des citoyens romains : ils se qualifient de *peregrini*. Il ne faut pas les confondre avec ceux de l'*oppidum Chiniavense*, *oppidum civium romanorum* dont parle Pline et qu'il place entre l'Ampsaga (Oued-el-Kebir) et la côte orientale de la province d'Afrique (2). Il y avait donc deux villes portant le nom de Chiniava, comme il y avait deux Hippo, deux Thubursicum, etc.

§ 22. — A neuf kilomètres de Thubursicum Bure, dans la direction de Vaga, se trouvent des ruines importantes, nommées

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 193.

(2) Cf. Cagnat, *Revue de philologie*, t. XV, 1891, p. 175.

Henchir-el-Maatria. M. le lieutenant Denis y a copié deux inscriptions nommant la ville qui s'élevait dans l'antiquité à cet endroit : c'était le *municipium Numiulitanum*, indiqué déjà dans des documents ecclésiastiques de 411 et de 646 (1).

§ 23. — A six kilomètres au sud-ouest d'Henchir-el-Maatria se trouve une autre ruine, Henchir-Gerwachi. C'est le *municipium Thimbure* d'après deux inscriptions, mais M. Schmidt fait remarquer (2), en rappelant le nom de ville Thubursicum Bure, qu'il faut lire *Thim(ida) Bure ;* il y a une autre Thimida, Thimida regia, au sud de Tunis et à l'ouest d'Uthina.

§ 24. — Dans la région de l'Henchir-el-Maatria, de Dougga (Thugga), de Teboursouk (Thubursicum Bure) MM. le lieutenant Denis et le docteur Carton ont étudié les routes, ponts et aqueducs et relevé un certain nombre d'inscriptions (3). Leur travail est encore inédit.

§ 25. — Dans une étude publiée dans le *Bulletin du Comité* (4), M. le docteur Carton indique tous les vestiges de l'occupation romaine dans un rayon de quinze à vingt kilomètres aux environs de Souk-el-Arba. Cette région, l'une des plus fertiles de l'Afrique, était traversée par la grande voie de Carthage à Hippone par Bulla Regia (où M. Carton a fait depuis 1888 des fouilles heureuses dans une grande nécropole romaine). Sauf à Bulla Regia, il y a peu d'inscriptions et peu de monuments dignes d'intérêt. Les principaux sont : une grande forteresse élevée par Solomon à Bordj-Hellal, entre Bulla Regia et Chemtou, et des enceintes fortifiées avec des tours assez bien conservées à Henchir-ed-Dekir (cinq kilomètres au nord de Bordj-Hellal) et à Henchir-Sidi-bou-Gossa (huit kilomètres au sud-ouest de Chemtou). La population, très dense et en très grande majorité

(1) Schmidt, *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVI, 1891, p. 334. Cf. *Bulletin du Comité*, 1890, p. 481.

(2) *L. c.*, p. 335.

(3) La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 362.

(4) Année 1891, p. 207.

indigène, était agricole et assez aisée : partout on rencontre des fermes ; sur les pentes des montagnes il y a beaucoup de pressoirs à huile. Partout des puits, des citernes, des barrages, des conduites d'eau. Les nombreux travaux de défense datent pour la plupart, à ce qu'il semble, d'une basse époque.

§ 26. — A douze kilomètres au nord de la station de Ghardimaou, se trouvent les ruines d'Henchir-Sidi-Ali-Belkassem, dans un pays fertile et toujours arrosé. C'est la *colonia Thuburnica*, citée par Pline et Ptolémée. M. Carton et M. Chenel, contrôleur civil, ont fait une étude détaillée de ces ruines (1). Thuburnica se trouvait sur la voie de Carthage à Hippone par Bulla Regia et Onellaba : on voit encore près de là les belles ruines d'un pont sur lequel passait la route. Le centre est antérieur aux Romains, comme l'indique le nom africain de Thuburnica ; les stèles qu'on y a trouvées ont, par leur décoration, un caractère indigène très prononcé. Thuburnica garda son importance jusqu'à une très basse époque : ce furent probablement les Byzantins qui y construisirent un grand fort de forme trapézoïdale, fait en pierres de grand appareil et muni de tours. MM. Carton et Chenel signalent en outre :

1° Un temple (? : trois salles donnant sur un portique).

2° Une curie (?), avec un caveau voûté par-dessous : c'est un édifice rectangulaire, terminé par une abside et présentant sur le devant trois portes qui donnent sur une cour où il y avait un portique (cette construction a des analogies avec une basilique chrétienne).

3° Une porte monumentale, dont la clef de voûte présente une figure coiffée d'un modius, avec une corne d'abondance.

4° Peut-être des thermes ; de grandes citernes profondes de vingt mètres, deux aqueducs en blocage : l'un d'eux, bien conservé, est tantôt souterrain, tantôt à ciel ouvert, et franchit un ravin sur un pont à trois arches.

5° Un temple de Mercure (*Mercurius Sobrius*), comme le

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 161.

prouve une inscription du temps de Caracalla, gravée par les soins d'une flaminique de la colonie de Thuburnica. La cella présente trois absidioles dégagées.

6° De nombreux mausolées, dont plusieurs ont la forme d'un prisme reposant sur un cube de pierre.

Il y avait à Thuburnica peu de maisons d'habitation. — L'épigraphie de cette ville comprend soixante-quatre inscriptions, qu'énumèrent MM. Carton et Chenel (1).

§ 27. — M. Toutain a publié un fragment d'inscription de Tabarca, daté de 151 ou 180 et mentionnant une colonie (2). Il s'agit probablement de Thabraca même, qualifiée de colonie par Ptolémée.

§ 28. — Entre Tôzeur et Gafsa, dans le Bled Tarfaoui, M. le comte Du Paty du Clam, contrôleur civil suppléant à Tôzeur, a relevé une inscription mentionnant le *Castellus* (= Castellum) *Thigensium*. Ce poste fortifié doit, comme l'a montré M. Héron de Villefosse (3), être identifié avec la station de Thiges, indiquée sur la table de Peutinger après Thusuros (Tôzeur) dans la direction de Capsa (Gafsa), et avec les ruines d'Henchir-Thaedgious, forme corrompue du nom antique. L'inscription date du règne de Nerva et nomme un légat propréteur de Numidie inconnu jusqu'à ce jour, Q. Fabius Barbarus Valerius Magnus Iulianus (qui fut consul suffect en 99). On sait que la région saharienne au sud de la province proconsulaire était sous la dépendance militaire du légat de Numidie et formait en avant de cette province une zone de protection contre les nomades.

§ 29. — J'ai visité au printemps de 1891 les ruines de Ksiba-Mraou, de Sidi-Yousef (à l'est de Souk-Ahras), de M'daourouch

(1) Cf. *C. I. L.*, Supplément, p. 1428.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 81 ; Cf *C. I. L.*, n° 17333.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 292.

(Madaura), de Tifech *(Tipasa)* et de Khamissa *(Thubursicum Numidarum)* et j'ai rapporté de cette tournée trois cent cinquante inscriptions qui seront éditées prochainement.

§ 30. — M. Poulle parle dans le *Recueil de Constantine* (1) de la ville antique de Thibilis, aujourd'hui Announa. Située au milieu d'un territoire fertile, sur une hauteur facile à défendre, elle a laissé de belles ruines : les principaux édifices en ont été publiés dans les ouvrages de Ravoisié (2) et de Delamare (3). M. Bernelle, administrateur de la commune mixte de l'oued-Cherf, y a fait dans ces dernières années des fouilles intéressantes, soit à ses frais, soit à ceux de la société de Constantine. Il a en particulier déblayé la basilique chrétienne et mis au jour une partie du forum, où il a trouvé deux statues sans tête et une dédicace à Septime Sévère et à ses fils (4). M. Poulle donne d'après les inscriptions une esquisse de l'histoire de Thibilis. Avant de recevoir une organisation municipale complète, elle avait à sa tête des *magistri* et il est possible qu'elle ait relevé de la confédération cirtéenne. Elle devint plus tard municipe : c'est ainsi qu'elle est qualifiée dans une inscription du temps de Constance Chlore et de Galère.

§ 31. — Les ruines de l'important établissement thermal d'Hammam-Meskoutine, dans l'antiquité *Aquae Thibilitanae*, et des environs ont été minutieusement étudiées (5) par M. le docteur Marty et M. Rouyer, propriétaire de l'établissement actuel, qui veille avec le plus grand soin à la conservation des antiquités existant dans son domaine et possède une curieuse collection. Outre les édifices divers destinés aux bains, les auteurs

(1) T. XXVI, p. 330.

(2) *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. II, pl. 3 sq.

(3) *Exploration de l'Algérie*, pl. 164 sq.

(4) Ces fouilles, que M. Bernelle m'a montrées avec la plus grande amabilité, mériteraient d'être continuées.

(5) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 203. — Inscriptions sans importance d'Hammam-Meskoutine, copiées par Toutain *(Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, p. 429) et par Poulle *(Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 327).

passent en revue les hameaux et villas des environs, ainsi que plusieurs fortins, construits à une basse époque sur les hauteurs voisines et destinés à couvrir cette station.

§ 32. — M. Bernelle a trouvé à Henchir-Loulou, aujourd'hui Renier, une borne milliaire où il a lu *Rotar...* (1). Peut-être faut-il y voir le nom d'une ville romaine nommée Rotaria, comme l'avait pensé Renier d'après une inscription découverte autrefois près de là (2), mais la lecture de M. Bernelle demanderait à être appuyée par un estampage.

§ 33. — A vingt kilomètres au nord-ouest de Thibilis, se trouve, dans le douar de Khanget-Bordj-Sabat, la ruine de Ksar-Tekouk, grand fort à l'entrée des gorges du Taya, dans une position qui domine le pays et commande le défilé conduisant à Hammam-Meskoutine et à Guelma. A un kilomètre au sud-ouest, on trouve encore sur un immense rocher, à Hadjar-Tseldj, d'autres ouvrages de défense. M. Bernelle (3) pense que Ksar-Tekouk représente le *Castellum Fabatianum* de la carte de Peutinger, nom dont Bordj-Sabat serait une corruption. L'hypothèse est assurément ingénieuse, mais je crains que les arguments présentés ne l'appuient pas suffisamment. Rien ne nous prouve que le Castellum Fabatianum se soit trouvé de ce côté. La carte indique sur la route de Carthage à Cirta les localités suivantes après Thacora (Thagura, aujourd'hui Taoura) : Vasidice (probablement Aïn-Tamatmat) ; Ad Molas (peut-être Sidi-Brahim, contre la station du chemin de fer de Souk-Ahras à Tébessa, dénommée Déa) ; Capraria (à douze milles de là) ; Thibilis (sept milles après) ; Castellum Fabatianum (vingt-cinq milles après) ; enfin Cirta (la distance entre les deux derniers points n'est pas indiquée). Pour admettre, en premier lieu, que la Thibilis qu'indique la carte est celle dont on voit les ruines à Announa, et en second lieu que Castellum Fabatianum répond à Bordj-Sabat, on doit supposer que les chiffres indiqués entre Ad Molas

(1) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. xxi.
(2) Voir *C. I. L.*, p. 484 et n° 10159.
(3) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. iii.

ou même Thagura et Thibilis d'une part, entre Thibilis et Castellum Fabatianum d'autre part, sont complètement inexacts. Certes la carte de Peutinger fourmille d'erreurs ; mais pour rejeter son témoignage sur ce point spécial, il conviendrait, je crois, d'avoir des arguments un peu moins discutables à lui opposer. M. Bernelle, qui connaît toute cette région mieux que personne, les trouvera peut-être lui-même avant qu'il soit peu.

§ 34. — M. Vars a publié un certain nombre d'inscriptions qui ont été trouvées à Mila (1). L'une d'elles est une borne milliaire de l'empereur Julien, trouvée à l'ouest du village français.

§ 35. — Une note de Mgr Toulotte, lue par M. Héron de Villefosse à l'Académie des inscriptions (2), présente une nouvelle hypothèse sur la situation du mont Pappua où Gélimer, roi des Vandales, fut assiégé par Bélisaire. Il faudrait chercher cette montagne à l'ouest de Mila dans le massif du Zouagha ou dans celui du Ferdjioua, sur la limite de la Numidie et de la Maurétanie. Mgr Toulotte croit que l'inscription célèbre du col de Fdoulès (3) peut être rapportée à cet évènement.

§ 36. — A Djemilah (Cuicul), M. Toutain a copié (4) une dédicace du temps d'Antonin le Pieux au *genius populi Cui [cultitani]* par un certain L. Claudius Honoratus qui, après avoir été décurion et augure dans la colonie de Cuicul, décurion et édile à Cirta, passa dans l'ordre équestre et servit comme officier ; il fit construire ou achever une exèdre promise par son père « *ob honorem pontificatus* ».

§ 37. — M. Poulle a édité (5) une borne milliaire d'Hadrien, trouvée à dix kilomètres au nord-est de Sétif sur la voie romaine

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 423.
(2) *Revue critique*, 1891, second semestre, p. 496.
(3) *C. I. L.*, 8379.
(4) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 426.
(5) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 360.

de Sétif, Mons, Cuicul, Mileu. D'autres bornes de la même route ont déjà été publiées (1).

§ 38. — On doit aussi à M. Poulle (2) quelques renseignements sur Sila, à dix kilomètres au sud-ouest de Sigus. La ville était entourée d'un rempart : on y voit en outre un fort byzantin. Elle faisait partie de la confédération cirtéenne et était administrée par des *magistri*, comme le prouve une dédicace à Jupiter et à Silvain que publie M. Poulle. Il publie aussi une autre dédicace à Jupiter Optimus Maximus par la *respublica Silensium*, qui confirme que Sila se trouvait bien à l'endroit qui porte encore son nom.

§ 39. — On connaît les admirables fouilles du service des monuments historiques à Timgad (Thamugadi), au pied de l'Aurès. Dirigées par M. Duthoit, qui est mort il y a trois ans, elles ont mis à découvert le forum, un théâtre, un marché, plusieurs voies. MM. Boeswillwald, inspecteur général du service des monuments historiques, et Cagnat ont entrepris la publication des résultats de ces fouilles. La première livraison, parue en 1891 (3), contient l'introduction, un plan général des ruines, une vue de la voie du forum, un croquis de Bruce représentant le temple de Jupiter Capitolin. M. Cagnat a adressé en outre à l'Académie des inscriptions (4), une note décrivant sommairement la ville.

Cette colonie, fondée en 100, comme le prouvent deux inscriptions (dont une récemment découverte par M. Cagnat) a été bâtie presque tout d'une pièce : la plupart des monuments datent de la première moitié du second siècle. Elle a été détruite en un jour par les Maures, à l'approche des troupes byzantines. Timgad a été un établissement civil, créé pour servir de foyer de civilisation au pays environnant ; sa voisine Lambèse a été au

(1) *C. I. L.*, nos 10,351 sq.

(2) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 317.

(3) E. Boeswillwald et R. Cagnat, *Timgad, une cité africaine sous l'empire romain*, Paris, 1891, in-4°.

(4) *Comptes-rendus*, 1891, p. 209.

contraire une ville essentiellement militaire. — Elle est traversée par un cardo et un décumanus perpendiculaires, se terminant l'un et l'autre de chaque côté par un arc de triomphe ; au centre de la cité, se trouve un autre arc, contemporain de Trajan. Le forum, bordé de portiques, peuplé de statues, était entouré de boutiques, d'une basilique civile, d'une curie, d'un temple dédié peut-être à la Victoire et précédé d'une tribune. Le théâtre, construit sous Antonin-le-Pieux a de charmantes proportions. Le marché, qui date seulement du commencement du troisième siècle, est une cour entourée d'un portique et terminée par une abside. Les fouilles de Timgad seront reprises en 1892 sous la haute direction de M. Ballu et la surveillance de M. Sarrazin, architecte.

§ 40. — Entre Tobna et El-Kantara (Calceus Herculis), il y avait une route jalonnée par des bornes milliaires. Trois d'entre elles, appartenant au huitième mille à partir de Tobna, ont été copiées par M. le lieutenant Ropert (1).

§ 41. — J'ai visité dans l'automne de 1891 tout le pays situé à l'ouest, au sud et au sud-est de Sétif (entre La Medjana, Sétif, Ngaous et Ain-Zana). J'ai retrouvé plusieurs noms de villes, inconnus auparavant, et étudié d'après les vestiges subsistant et les milliaires le tracé d'un grand nombre de routes. Cette tournée m'a donné plus de trois cents inscriptions nouvelles.

§ 42. — L'*Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, de M. Cat, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger (2), est avant tout un travail de géographie : il ne faut pas y chercher une histoire de la province. M. Cat étudie successivement les limites, les côtes, l'orographie, l'hydrographie (3), le climat, les productions naturelles, l'ethnographie, puis dans une seconde partie il entre dans le détail des diffé-

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 314.

(2) Thèse de doctorat ès lettres (Paris, Leroux, 1891).

(3) M. Cat admet avec raison, je crois, l'identité de la Malva (Moulouia) avec la Μολοχάθ de Strabon et de Ptolémée, et la Mulucha de Pomponius Mélas et de Pline.

rentes régions, identifie les villes antiques et donne un aperçu de la géographie administrative de la province. Cet ouvrage comble une lacune, et, malgré quelques imperfections (1), rendra

(1) P. IX : lire « scriptorum ecclesiasticorum latinorum de *Vienne.* » — P. 3 : *Ad Perdices* n'est pas à Kherbet-Fraïm ; M. Cat (p. 172) place lui-même cette station à Aïn-el-Ahmiet, et il a raison. — P. 23 : il me semble difficile d'admettre l'explication donnée du mot CAPRARI, écrit sur une lampe ; elle est contraire à tous les usages et l'on ne peut comparer à cet égard une lampe avec des tuyaux de conduite d'eau. — P. 48 : l'interprétation du mot *saltus* est inexacte ; c'est une expression administrative désignant un domaine impérial. — P. 60, note : le rapprochement *N'miden* et *Medianum monumentum* (lire *munimentum*) me semble bien forcé. — P. 86 : lire *Municipium Aelium Choba*. — P. 100 : des découvertes datant déjà de cinq ans prouvent, à mon avis, que Rusuccuru n'était pas à Dellys. — P. 167 : supprimer la note sur saint Laurent, que M. Cat indique par inadvertance comme un martyr de la persécution vandale. Note 14 : l'Aïn-Temlouka, dont il est question dans le *Recueil de Constantine*, 1867, p. 235, n'est pas aux environs de Sétif. — P. 168 : dire soit Sataf, soit Satafis ; la forme Satafi au nominatif est peu vraisemblable. — P. 169 : on a trouvé bien plus de deux inscriptions à Beni-Fouda, à commencer par celles qui figurent déjà dans le *Corpus* (p. 970-971). — P. 170 : l'inscription nommant un *Castellum Diane(n)se* vient de Sidi-Lamdi, non d'Aïn-Melloul. — P. 174 : la carte de Peutinger n'indique pas Galaxia castra, mais 1° Galaxia, 2° Castra. — P. 180 et 265 : l'inscription *Ephemeris epigraphica*, t. V, n° 954, ne prouve pas qu'Hadrien vint à Rapidi en 122. — P. 222 : Kherbet-Zerga (Cellæ) n'est pas à l'ouest, mais au nord de Tobna. — P. 234 : l'administration des Maurétanies n'a jamais été confiée à des affranchis. Lire, vers le bas de la page, *Lucceius Albinus*. — P. 239 : l'inscription C. I. L., 8772, ne se rapporte pas à une expédition au Bou-Thaleb ; c'est simplement une dédicace à un empereur par un gouverneur de la Maurétanie Sitifienne. — P. 257 : il y aurait plus d'une observation à faire sur la composition des troupes de la Maurétanie, telle que la donne M. Cat, surtout depuis que les travaux de M. Mommsen ont renouvelé les idées courantes sur l'armée romaine. — P 264 : je ne sais pas ce que signifient les mots « la présence de la IIIe légion Augusta à Zarai ». — Les chapitres de géographie administrative ne sont pas, je crois, assez complets. Il y aurait eu, par exemple, quelque chose à dire sur les vastes domaines impériaux situés en Maurétanie. On a plusieurs inscriptions intéressantes à cet égard (C. I. L., 8425, 8426, 8701, 8702, 8710, 8777, 8810-8812, 8828). Le dernier chapitre « *Du caractère de l'occupation romaine en Maurétanie* » contient d'excel-

les plus grands services. Il servira désormais de base aux études géographiques sur la Maurétanie Césarienne. On peut cependant regretter que ce livre achevé, autant qu'il semble, en 1886, n'ait pas été mis au courant des découvertes récentes (1).

§ 43. — A Aïn-Kebira (Sataf), on a trouvé des fragments d'une

lentes remarques, mais il me semble trop court. M. Cat aurait pu insister sur la langue des inscriptions et sur les « survivances » du latin chez les indigènes. La question si importante de l'influence exercée sur les indigènes par le christianisme en général, et le donatisme en particulier, n'y est pas touchée. — Les rapprochements que M. Cat multiplie entre les noms antiques et les noms modernes me paraissent souvent bien forcés.

(1) Je donne ici quelques indications bibliographiques qui permettront de compléter à cet égard le livre de M. Cat : Aïn-Kebira (Sataf), au nord de Sétif : *Recueil de Constantine*, 1888, p. 420, 1890-1891, p. 389 ; *Mélanges de l'École de Rome*, 1890, p. 468. — Beni-Fouda, au nord-est de Sétif : *Constantine*, 1888, p. 418, 1890-1891, p. 376 ; *Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 143 ; *Mélanges*, 1891, p. 421. — Kherbet Guidra (Sertei), au nord-est de Bordj-bou-Arériidj : *Bulletin du Comité*, 1888, p. 423. — Ouled Agla : *Constantine*, 1888, p. 423 et 432, 1890-1891, p. 361 ; *Mélanges*, 1890, p. 432. — Grande et Petite Kabylies, notes topographiques : *Comité*, 1885, p. 344, 1886, p. 466, 1888, p. 126. — Tiklat (Tupusuctu) : *Constantine*, 1888, p. 427 ; *Mélanges*, 1890, p. 422. — Taksept et Tigzirt (Rusuccuru) : *Comptes-rendus Acad. inscr.*, 1886, p. 270 ; *Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 151 ; *Bulletin des antiquaires de France*, 1889, p. 176. — Alger (Icosium) : *Revue Africaine*, 1887, p. 158. — Tipasa : plusieurs études de M. Gavault dans la *Revue Africaine*, années 1883 et 1884. Bornes milliaires : *Comité*, 1889, p. 266 ; *Mélanges*, 1890, p. 416. — Cherchel : Waille, *De Caesareae monumentis quae supersunt* (1891) et plusieurs notes des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions* et du *Bulletin du Comité*, indiquées dans ce livre. — Gouraya (Gunugus) : *Ephem. epigr.*, t. VII, p. 268. — Tenès (Cartenna) : *Comité*, 1889, p. 368. — Flatters : *Comité*, 1889, p. 238. — Massif du Dahra : *Comité*, 1888, p. 91. — Milliaire entre Mouzaia-les-Mines et Lodi : *Comité*, 1889, p. 141. — Aïn-Aneb, dans la région de Teniet-el-Had (Castellum Muteci) : *Revue de l'Afrique française*, 1888, p. 159. — Tagremaret (Cohors Breucorum) : *Ephem. epigr.* t. VII, p. 209. — Timsiouin (région de Saïda) : *Bulletin d'Oran*, 1886, p. 298. — Ruines aux alentours d'Oran : *Comité*, 1885, p. 330. — Aïn-Temouchent (Albulae) : *Comité*, 1889, p. 137. — Bornes près de Lamoricière (Altava) : *Ephem. epigr.*, t. VII, p. 210. — Sur la province d'Oran en général, un travail de M. Demaeght, *Bulletin d'Oran*, 1887, p. 223.

inscription à Septime Sévère (année 198) qui devait décorer un grand monument dont il reste des vestiges (1).

§ 44. — MM. Bourlier, député, et Gavault, architecte, ont publié dans la *Revue Africaine* (2) une étude sur le temple élevé à Tigzirt au génie du municipe de Rusuccuru : ce travail est accompagné de quatre planches, exécutées par M. Gavault.

§ 45. — Une borne milliaire de Staouéli, avec l'indication du quatrième mille (3), semble appartenir à une voie secondaire, s'embranchant sur celle de Caesarea (Cherchel) à Icosium (Alger). Elle porte les noms de Constance et de l'usurpateur Magnence, dont l'autorité a été reconnue pendant quelque temps en Afrique (4).

§ 46. — On sait que M. Waille, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, fait depuis six ans à Cherchel, avec l'aide de l'autorité militaire (5), des fouilles qui ont les plus heureux résultats. C'est à lui qu'on doit en particulier le déblaiement des vastes thermes de l'ouest, édifice qui semble du commencement du troisième siècle et dont la disposition architecturale rappelle celle des thermes de Caracalla à Rome : de nombreuses inscriptions et statues y ont été trouvées. La thèse latine de M. Waille intitulée « *De Caesareae monumentis quae supersunt* » (6) donne beaucoup de renseignements utiles sur les monuments de l'ancienne capitale de la Maurétanie Césarienne. Je parlerai plus loin de la partie la plus importante de ce livre : la description du musée de Cherchel.

§ 47. — Depuis plusieurs années déjà, M. de la Martinière explore l'ancienne province de Maurétanie Tingitane avec un

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 396.

(2) T. XXXV, 1891, p. 1.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. VIII.

(4) Cf. *Ephemeris epigraphica*, t. VII, nos 659 et 811.

(5) Dans ces dernières années, de M. le capitaine Clouet.

(6) Alger, 1891, imprimerie Fontana.

zèle et un courage dignes des plus grands éloges (1) M. Héron de Villefosse a publié dans le *Bullelin du Comité* (2) quarante-trois inscriptions découvertes par lui en 1888-1889, la plupart à Volubilis. Elles mentionnent des patrons du municipe, un flamen, l'ordo decurionum, des décurions, un personnage élevé au rang de chevalier (*equo publico exornatus*) ; l'une d'elles est une dédicace à l'empereur Volusien par la *respublica Volubilitanorum*. L'inscription C. I. L., VIII, n° 9992, trouvée à Sidi-Ali-bou-Djenoun et nommant la Colonia Aurelia Banasa a été complétée par M. de la Martinière : elle date de la fin du règne de Marc Aurèle (3). — La campagne de M. de la Martinière en 1890 n'a pas été moins heureuse (4) : à Volubilis, il a recueilli trente-cinq nouvelles inscriptions, dont plusieurs très intéressantes ; elles sont encore inédites. — Enfin M. de la Martinière a exposé lui-même à l'Académie des inscriptions (5) les résultats de son dernier voyage dans le S'ous et sa traversée de l'Atlas. Il y a rencontré de curieuses ruines qu'il place à l'époque qui suivit immédiatement la domination byzantine. A Agadir-Sirir, il a trouvé des chapiteaux byzantins. M. de la Martinière compte publier prochainement un travail d'ensemble sur ses découvertes.

ADMINISTRATION

§ 48. — M. Schmidt (6) a essayé de fixer la chronologie de quelques proconsuls d'Afrique nommés par Tertullien dans son écrit *Ad Scapulam*. Vespronius Candidus est L. Vespronius Candidus Mantua, consul vers 181 et proconsul d'Afrique avant

(1) Voir *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 422 ; 1888, p. 357. — *Bulletin du Comité*, 1888, p. 476 ; 1889, p. 137 et 277 ; 1890, p. 134.

(2) Année 1891, p. 135.

(3) J'aurai à mentionner plus loin d'autres inscriptions découvertes par M. de la Martinière.

(4) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 16.

(5) *Comptes-rendus*, 1891, p. 347-348.

(6) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVI, 1891, p. 92.

193. Pudens est Valerius Pudens, proconsul probablement en 210-211 (en tout cas, entre 209 et 211). Scapula fut proconsul à partir de 211, peut-être jusqu'en 213.

§ 49. — J'ai parlé plus haut (§ 28) d'une inscription nommant Q. Fabius Barbarus Valerius Magnus Iulianus, légat de l'armée de Numidie sous Nerva. — Des inscriptions nouvelles mentionnent d'autres légats de Numidie déjà connus : D. Fonteius Frontinianus, à la fin du règne d'Antonin et au début de celui de Marc-Aurèle et de Verus (1) ; C. Maesius Picatianus, que l'on savait avoir été légat en 164 (2) et qui, d'après une inscription que j'ai copiée à Zana (Diana), l'était encore en 165 ; Q. Anicius Faustus, légat de 196 à 201 (3).

§ 50. — Un diplôme militaire découvert à Cherchel, et dont je parlerai plus loin, nous apprend que le 24 novembre 107, le gouverneur de la Maurétanie Césarienne était T. Caesernius Macedo, personnage mentionné déjà dans une inscription de Pannonie (4). — A Aïn-Melloul, au sud de Sétif, j'ai trouvé une inscription du temps de Gordien III nommant un autre gouverneur, Faltonius Restutianus, qui fut préfet des vigiles en 244 (5). — Non loin de là, à Aïn-Mafeur, une inscription déjà publiée (6), mais mal lue, mentionne un Claudius [Elp?]idius, gouverneur de la Maurétanie Sitifienne sous Constance II.

(1) Inscriptions copiées à Cuicul par M. Toutain *(Mélanges de l'École française de Rome,* t. XI, p. 426) et par moi à Diana.

(2) Voir Pallu de Lessert, *Recueil de Constantine*, t. XXV, 1888, p. 81.

(3) Cagnat, *Mélanges de l'École de Rome,* t. XI, p. 314 (voir pour la date de 196, Cagnat, *ibid.*, p. 318, n. 1).

(4) Voir Von Domaszewski, *Rheinisches Museum,* t. XLVI, 1891, p. 604. C'est l'épitaphe d'un centurion de la deuxième légion Adjutrix, né à Vienne, récompensé par l'empereur Domitien dans une des deux guerres daciques faites sous son règne ; elle a été faite par les soins de *T. Caesernius Macedo, proc(urator) Aug(usti), her(es) ex test(amento).* Cæsernius appartenait à une famille qui était probablement originaire d'Aquilée et qui devint sénatoriale dans le cours du second siècle (voir de Vit, *Onomasticon*, s. v.).

(5) *C. I. L.*, VI, n° 266.

(6) *C. I. L.*, VIII, n° 8772.

§ 51. — Deux inscriptions découvertes par M. de la Martinière à Volubilis, nomment deux gouverneurs nouveaux de la Maurétanie Tingitane : Q. Aeronius Monianus, qui le fut en 158 (1), et M. Maturius Victorinus, qui le fut vers la fin du second siècle ou le commencement du troisième (2). M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos les noms des gouverneurs de Tingitane déjà connus. — Un certain Lucilius Constantius, *praeses Mauretaniae et Tingitaniae*, est nommé dans une inscription trouvée en Italie, à Luna (3). Ce personnage, qui semble avoir vécu à la fin du quatrième siècle ou au début du cinquième, a réuni sous son administration la Tingitane et la Maurétanie Césarienne, peut-être aussi la Sitifienne.

§ 52. — Le dernier volume de la Société archéologique de Constantine (4) contient un excellent travail de M. Pallu de Lessert sur les vicaires et comtes d'Afrique, de Dioclétien à l'invasion vandale. Ce sont des fastes, précédés de remarques sur les titres, attributions et auxiliaires de ces deux fonctionnaires (5).

§ 53. — M. Héron de Villefosse a communiqué aux antiquaires de France (6) l'estampage pris par M. Letaille, d'une inscription de Sigus, où se trouve une liste des membres du conseil muni-

(1) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions,* 1891, p. 17.

(2) Héron de Villefosse, *Bulletin du Comité,* 1891, p. 140.

(3) Toutain, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions,* 1891, p. 37.

(4) T. XXVI, p. 1. — On sait que M. Pallu de Lessert a déjà composé des fastes des Maurétanies et de la Numidie. Il serait utile de refaire le livre de Tissot sur les fastes de la Proconsulaire. Le livre de Liebenam *(Forschungen zur Verwaltungsgeschichte des roemischen Kaiserreichs,* t. I.), où l'on trouve les légats de la province proconsulaire et ceux de Numidie, ne doit être employé qu'avec précaution.

(5) On trouvera p. 24 sq. d'intéressantes remarques sur l'extension territoriale des pouvoirs du comte d'Afrique : il a le commandement exclusif de toutes les troupes d'Afrique, il partage avec le duc de Maurétanie et probablement aussi le duc de Tripolitaine l'autorité sur les *praepositi limitum.*

(6) Séance du 21 janvier 1891.

cipal de la *respublica Siguitanorum*. Je parlerai dans ma prochaine chronique d'un travail de M. Schmidt sur plusieurs listes du conseil municipal de Timgad (1).

§ 54. — Dans les *Collections du musée Alaoui* (2) M. Toutain a étudié une inscription alimentaire de Sicca (le Kef) (3).

P. Licinius Papirianus, procurateur *a rationibus* de Marc-Aurèle et de L. Vérus, laisse à Sicca Veneria, sa patrie, un capital de 1,300,000 sesterces, dont les intérêts, placés à 5 0/0, entretiendront cinq cents enfants (trois cents garçons de trois à quinze ans et deux cents filles de trois à treize ans), choisis par les duumvirs parmi les enfants des citoyens de Sicca et des *incolae* domiciliés dans cette commune, à raison de deux deniers et demi par mois pour les garçons et de deux deniers pour les filles.

§ 55. — Deux inscriptions de Tuburnica publiées par MM. Carton et Chenel (4) sont dédiées à Mars et à une déesse (peut-être Vénus?) par Q. Furfanius Martialis, *II vir quinquennalis et flamen Augusti :* elles nous apprennent que ce personnage donna, outre la somme honoraire due pour son élection à la charge de duumvir quinquennalis, des jeux, deux banquets, deux fois des sportules au conseil municipal et fit en outre une distribution de blé de dix mille boisseaux, achetés au prix très élevé de dix deniers le boisseau. Une autre inscription intéressante de Thuburnica (5) est une dédicace à Junon par Q. Iulius Felix, édile, questeur, duumvir, flamen sacrorum, qui avait ajouté douze cents sesterces à la somme due pour son élection au flaminat.

§ 56. — Une inscription funéraire de Volubilis, trouvée par M. de la Martinière, mentionne un *collegium Mercuri(i) vestiarior(um)*, collège sous le vocable de Mercure, à la fois industriel et funéraire (6).

(1) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVII, 1892, p. 114.
(2) Fascicule VI.
(3) *C. I. L.*, VIII, 1641.
(4) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 183.
(5) L. c., p. 185.
(6) Héron de Villefosse, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 135.

§ 57. — Une autre inscription de Volubilis du temps de Marc-Aurèle parle d'un *princeps gentium* (peut-être de la tribu des Baquates), qui eut une conférence avec le procurateur de la Tingitane (1).

§ 58. — Je regrette de n'avoir pas eu à ma disposition un article de M. Karlowa (2) sur l'inscription de Timgad, datant du règne de Julien, qui a été étudiée précédemment par M. Mommsen (3) et qui indique l'ordre de préséance des dignitaires et fonctionnaires de la province aux audiences solennelles du gouverneur, ainsi que les honoraires énoncés en nature, dus par les plaideurs aux fonctionnaires, avocats et greffiers qui s'occupaient de leurs procès.

ARMÉE

§ 59. — Une épitaphe découverte par le R. P. Delattre à Carthage est celle d'un soldat de la première cohorte urbaine. M. Héron de Villefosse, qui la publie (4), rappelle qu'on a déjà trouvé deux mentions de cette cohorte à Carthage et d'autres en Afrique. Elle tenait garnison à Carthage, comme la XIIIe à Lyon (ce fut d'abord le contraire), et devait surtout aider les procurateurs dans le recouvrement des revenus impériaux.

§ 60. — Un fragment d'une autre inscription, découvert aussi par le R. P. Delattre et publié par M. Héron de Villefosse (5) est une liste de soldats pour la plupart originaires de la Lusitanie. M. Cagnat (6) croit qu'ils faisaient partie de la VIIe Gemina, légion qui était campée en Espagne, mais qui a laissé des traces

(1) Héron de Villefosse. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 17.
(2) Die Rangklasse des Ordo salutationis sportularumque provinciæ Numidiæ, insbesondere die coronati. *Neue Heidelberger Jahrbuecher*, t. I, 1891, p. 165. Sur les coronati, voir Lécrivain, *Mélanges de l'École française de Rome*, t. X, 1890, p. 255.
(3) *Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 629 sq.
(4) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 24.
(5) *Ibid.*, p. 29.
(6) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 320.

en Afrique, surtout à Carthage et à Lambèse. Une partie au moins de cette légion a donc dû séjourner en Afrique à une époque indéterminée.

§ 61. — M. Cagnat a édité (1) en outre une longue liste de soldats de la troisième légion Auguste, liste trouvée à Lambèse. C'est une inscription à Septime Sévère, Caracalla et Julia Augusta, dédiée en 198 par des vétérans qui avaient achevé leurs vingt-cinq années de service : ils sont tous originaires d'Afrique (Numidie ou Proconsulaire) ; près du tiers d'entre eux sont des fils illégitimes de légionnaires et sont nés dans le camp de Lambèse.

§ 62. — Un autel trouvé à Ofen, dans la Pannonie inférieure, porte une dédicace à Jupiter Optimus Maximus, faite en 211 par un ancien soldat de la III Augusta, vétéran de la II Adjutrix. M. Froehlich (2) suppose que ce soldat est resté sur le Danube, à la suite de la guerre contre les Marcomans sous Marc-Aurèle, guerre à laquelle participa, on le sait, un détachement de la troisième légion, envoyé d'Afrique.

§ 63. — A Alexandrie a été découverte l'épitaphe (3) d'un certain Q. Julius Primus, *imag(ini)fer*, *m(iles) leg(ionis) II Tr(ajanae) Ger(manicae) For(tis) Antoninianae...., nat(ione) Afer, domo Thevest[e], tra[nsl]at(us) [e]x leg(ione) III Aug(usta) P(ia) V(indice)*.

§ 64. — L'inscription d'un tombeau romain, à mi-chemin entre Lambèse et Timgad, nomme un *trib(unus) cohor(tis) I Syrorum* (4).

§ 65. — La découverte épigraphique la plus importante de l'année 1891, est celle du premier diplôme militaire qui se soit trouvé dans l'Afrique romaine. Très bien conservé, il a été tiré

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 314.

(2) *Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, t. XIV, 1891, p. 61.

(3) Néroutsos-Bey, *Revue archéologique*, t. XVIII, 1891, p. 339.

(4) Cagnat, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 203.

d'un tombeau dans des fouilles faites à Cherchel sous la direction de M. Waille et du capitaine Clouet. C'est une copie, gravée sur un petit diptyque de bronze à l'usage du soldat Lovessius, de la quatrième cohorte des Sygambres, de la loi rendue le 24 novembre 107 par l'empereur Trajan pour conférer les privilèges ordinaires aux soldats des troupes auxiliaires de la Maurétanie Césarienne qui avaient reçu leur congé après expiration de leurs vingt-cinq années de service. Le gouverneur de la province était alors T. Caesernius Macedo ; nous en avons parlé plus haut (1). Les consuls en charge à cette date étaient C. Julius Longinus et C. Valerius Paullinus : le premier est, je crois, inconnu ; l'autre était un ami de Pline-le-Jeune ; on a même une lettre de ce dernier qui s'excuse de ne pas pouvoir assister à son entrée en charge comme consul ; le diplôme nouveau servira donc à fixer avec plus de précision la chronologie, encore très discutée, des lettres de Pline. Les troupes nommées dans le diplôme sont trois ailes de cavalerie et dix cohortes (2). Ailes : II Nerviana Augusta fidelis milliaria ; II Thracum Augusta pia fidelis ; Parthorum ; — Cohortes : Augusta Nerviana Velox ; I Corsorum ; II Pannoniorum ; I Nurritanorum ; I Flavia Musulamiorum ; Flavia Hispanorum ; II Brittonum ; II Breucorum ; II Gallorum ; IV Sugambrorum (3). Ce diplôme sera publié avec une reproduction photographique et des observations de M. Waille dans le *Bulletin du Comité*. Le texte et la traduction en ont déjà paru dans la *Revue du Cercle militaire* (4).

(1) § 50.

(2) Nous savons par Tacite (*Histoires*, II, 58) qu'après la mort de Néron il y avait dans les deux Maurétanies Césarienne et Tingitane 5 ailes et 19 cohortes. — Le diplôme de M. Waille ne donne peut-être pas la garnison complète de la Maurétanie Césarienne en 107, car il se pourrait qu'à l'époque où cette loi fut rendue, il n'y ait pas eu dans *tous* les corps de la province des soldats remplissant les conditions nécessaires pour obtenir leur congé honorable.

(3) Pour ceux de ces corps de troupes qui sont déjà connus, voir Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, p. 252 sq.

(4) Numéro du 31 janvier 1892.

§ 66. — Parmi un certain nombre d'inscriptions de Cherchel publiées par MM. Waille et Gauckler (1), j'en note deux où il est question de la quatrième cohorte des Sygambres (n° 10) et de l'aile des Thraces (n° 17).

§ 67. — Une inscription découverte par M. de la Martinière à Aïn-Chkour, près de Volubilis, et publiée par M. Héron de Villefosse (2), nomme un *praef(ectus) cohortis Astur(um) et Callaec(orum)*, cohorte qui faisait partie de la garnison de la Maurétanie Tingitane.

RELIGION

§ 68. — Les stèles dédiées à Saturne, qui avait pris à l'époque romaine la place du grand dieu Baal-Hammon des Phéniciens, ne sont pas rares en Afrique. On sait qu'il y a trois ans, on en a découvert plus de quatre cents dans une enceinte consacrée au dieu à Aïn-Tounga, l'ancienne Thignica. Un sanctuaire important de ce dieu a été fouillé par M. Toutain au Djebel-bou-Korneïn, près de Tunis (3). Il y a trouvé un très grand nombre de stèles dédiées à *Saturnus Balcaranensis Augustus... Dominus... Deus magnus*. Ces stèles, brisées, mais cependant encore très intéressantes, se décomposent en cinq cents fragments d'inscriptions, quelques-uns avec des dates consulaires, et deux cents fragments de bas-reliefs. M. Toutain a aussi trouvé à cet endroit des lampes et des poteries.

§ 69. — MM. le lieutenant Denis et le docteur Carton ont découvert le temple de Saturne à Dougga (Thugga), qui date de Septime Sévère et de Clodius Albinus; ils ont mis au jour des débris de colonnes, des revêtements en stuc intéressants, ainsi qu'un grand nombre de stèles votives (4).

(1) *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 13 sq., p. 129 sq.

(2) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 137.

(3) Geffroy, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 227, 299.

(4) Doublet, *le Musée Alaoui en 1891*, p. 3. — La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 362. — Boissier, séance de l'Académie des inscriptions du 27 novembre 1891 (*Revue critique*, 1891, deuxième semestre, p. 440).

§ 70. — Aux Ouled-Agla (au sud de Bordj-bou-Aréridj) a été trouvée une stèle à Saturne portant des représentations analogues à celles déjà connues de Mons, Beni-Fouda, Sétif, etc., et dédiée par un prêtre du dieu, *M. Ca[ecilius* ou *Ipurnius] Sabinus* (c'est ainsi que j'ai lu) et sa femme (1).

§ 71. — M. Poulle a publié (2) une inscription de Sigus, dédiée au « *[D] eo Sancto [Ba] liddiri* ». Ce dieu est déjà nommé dans deux inscriptions du même endroit (3).

§ 72. — Dans la *Revue archéologique* (4), M. Vercoutre étudie quelques divinités topiques africaines : Eruc et Malagbel (qu'il rapproche du nom Malaca, commun à plusieurs localités phéniciennes, en particulier Guelma). Je ferai remarquer que pour affirmer l'existence de ce dieu Eruc, M. Vercoutre se base sur une inscription de Sertei où il y a non ERUC, mais FRUG : *Deo sanc(to) Frug(ifero) Aug(usto)* (5).

§ 73. — Sur un fragment de Tabarca, édité par M. Toutain (6), on lit : *Plut(oni) Variccalae Aug.* M. Toutain voit dans le mot *Variccalae* un nom punique latinisé : il le rapproche de la racine Baric, qui exprime l'idée de bénédiction, et de ses dérivés. Il s'agirait d'un *Pluto frugifer*. M. Schmidt (7), tout en reconnaissant que l'hypothèse est acceptable, se demande s'il ne conviendrait pas de lire *Plutoni, Variccalae Aug(ustis)*. *Variccala* serait un surnom de Cérès, souvent associée à Pluton.

§ 74. — A l'Henchir-el-Maatria (municipium Numiulitanum),

(1) Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 361.

(2) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 310.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXIV, pp. 172 et 174. *Ephemeris epigraphica*, t. VII, n° 792.

(4) T. XVII, 1891, p. 156.

(5) *C. I. L.*, 8826. *Mélanges de l'École française de Rome*, t. X, 1890, p. 434 (il n'y a aucune raison sérieuse de douter que cette inscription vienne de Sertei). — *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 363.

(6) *Mélanges*, t. XI, p. 81.

(7) *C. I. L.*, Supplément, n° 17330.

MM. Denis et Carton ont dégagé un temple en l'honneur de la triade Capitoline (1).

§ 75. — Un bel autel en marbre blanc, découvert à Philippeville, est dédié à *Hygia Augusta* (2).

§ 76. — A Maktar, M. le contrôleur civil Bordier a tiré de la basilique voisine de l'amphithéâtre un autel portant une dédicace en dix-huit lignes, qui a été faite à l'occasion d'un taurobole et d'un criobole (3). Les mentions de ces sacrifices sont rares en Afrique (4).

§ 77. — M. Pallu de Lessert a présenté de nouvelles observations sur les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine (5), pour faire suite à un travail paru en 1884 dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*. M. Pallu de Lessert ne pense pas que les provinces africaines aient connu le culte de Rome et d'Auguste : il était remplacé par celui des empereurs divinisés. Il en voit une preuve dans les actes, récemment publiés, de St Fabius, porte-étendard à Césarée : on y lit qu'au milieu d'une fête, où M. Pallu de Lessert reconnaît avec raison, je crois, une cérémonie célébrée par l'assemblée provinciale de la Maurétanie Césarienne, le saint refusa d'adorer les images des princes morts (*imagines mortuorum*). Ce culte des divi devint facilement populaire chez les Africains qui, après la mort de leurs rois indigènes, les vénéraient comme des dieux (6). M. Pallu de Lessert joint à ses observations tous les textes qui

(1) Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 3. — La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 362.

(2) Gauckler, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 205.

(3) La Blanchère, *l. c.*, p. 362.

(4) *C. I. L.*, n°s 5524 et 8203. Il ne me semble pas certain que le bas-relief d'Ellez, publié dans le *Bulletin des antiquités africaines*, t. II, 1884, pl. XIII (p. 255), représente un taurobole. — Pour la déesse *Africa* et des représentations de déesses-mères trouvées à Carthage, voir plus loin *(Antiquités figurées)*.

(5) *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la Société d'Oran*, t. XI, 1891, p. 1.

(6) Voir plus haut, § 19.

ont conservé le souvenir de ces assemblées et de ce culte provincial en Afrique.

A ces textes doit être ajoutée une inscription récemment découverte par M. de la Martinière à Volubilis : elle nomme une flaminique de la province de Tingitane (1).

§ 78. — Dans un article paru il y a plus d'un an (2), M. Schmidt a montré qu'une inscription d'Henchir-ed-Dekir nous faisait connaître le règlement d'une curie municipale. Cette curie avait à sa tête un *flamen*. Le travail de M. Schmidt a donné à M. Hirschfeld l'occasion de dire quelques mots (3) sur les *flamines perpetui* d'Afrique, question qu'il a déjà étudiée à deux reprises. Selon lui, les prêtres (flamines) des diverses curies, entre lesquelles étaient répartis en Afrique les citoyens des communes, étaient annuels. Les flamines perpetui, si communs en Afrique, s'en distinguent : ce sont les prêtres chargés du culte impérial au nom de la commune tout entière.

M. Schmidt est revenu sur cette question (4). M. Mommsen pensait que le flaminat perpétuel des communes africaines était un sacerdoce à vie et qu'il y avait un *flamen* pour chaque *divus*. M. Schmidt ne croit pas que le flaminat, en tant que sacerdoce, ait été perpétuel et il est porté à croire qu'il y avait annuellement deux flamines, l'un pour les *divi* ou pour le *divus* que la commune vénérait particulièrement, l'autre pour l'empereur régnant (5). Dans les curies, aussi bien que dans les communes, le flaminat, en tant que *sacerdoce*, était annuel, mais le *titre* était perpétuel en raison des droits honorifiques dont on jouissait après l'écoulement du sacerdoce.

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 144.

(2) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLV, 1890, p. 599.

(3) *Hermes, Zeitschrift fuer classische Philologie*, t. XXVI, 1891, p. 150.

(4) *Rheinisches Museum*, t. XLVII, 1892, p. 125. Quoique cet article soit de 1892, je crois devoir en rendre compte en même temps que de la note de M. Hirschfeld, à laquelle il répond.

(5) M. Schmidt ne semble pas connaître l'excellent livre de M. l'abbé Beurlier *(Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*, Paris, 1890) qui a touché cette question des *flamines perpetui* (p. 185) et dont l'opinion se rapproche de la sienne.

§ 79. — M. de la Martinière a trouvé à Volubilis une dédicace gravée en 158 par les soins des membres d'un collège religieux, les *cultores domus Augustæ* (1). Ce texte doit être en particulier rapproché des *cultores* d'Antonin-le-Pieux à Thibilis (2).

§ 80. — M. Maspéro publie dans les *Collections du musée Alaoui* (3) une nouvelle *tabella devotionis* découverte à Sousse. C'est un feuillet de plomb, datant du troisième siècle environ. Il contient une adjuration en grec à l'esprit démonien gisant ici (l'esprit du mort enfermé dans le tombeau où le magicien déposa ce feuillet), au nom de Dieu tout-puissant, d'aller vers Urbanus et de le ramener à Domitiana, sa maîtresse, qu'il avait abandonnée. Ce Dieu, dont les titres et attributs sont longuement énumérés, est le Dieu d'Israël; le texte primitif a été rédigé par un juif ou un homme pénétré des idées juives, mais la copie que nous en avons contient des fautes qui prouvent que le magicien qui la fit n'était ni juif, ni judaïsant.

TRAVAUX PUBLICS, INDUSTRIE, COMMERCE, ETC.

§ 81. — A l'Académie des inscriptions (4), M. M.-R. de la Blanchère a lu un mémoire sur l'aménagement de l'eau courante dans l'Afrique romaine. Il a étudié en particulier les travaux hydrauliques de la région de l'Enfida.

(1) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 17.

(2) *C. I. L.*, VIII, 5523. Cf. Lacour-Gayet, *Antonin-le-Pieux et son temps*, p. 362.

(3) Fascicule VIII, avec une planche. MM. Bréal et Maspéro ont déjà publié dans le fascicule V une *tabella devotionis* découverte aussi à Sousse et datant, autant qu'il semble, du second siècle après Jésus-Christ. C'est un texte latin écrit en caractère grecs. — Le P. Delattre a trouvé une quarantaine de ces tabellae à Carthage (cf. *C. I. L.*, nos 12504 sq.) et on annonce la découverte de dix-sept plaques nouvelles et de débris d'autres à Sousse : elles portent des incantations en lettres latines et grecques et offrent parfois la figure des démons évoqués (Doublet, *le Musée Alaoui en 1891*, p. 1).

(4) Séance du 18 décembre 1891 : *Revue critique*, 1891, deuxième semestre, p. 520.

§ 82. — La célèbre inscription de distribution d'eau de Lamasba, découverte par M. Masqueray (1), est entrée au musée d'Alger par les soins de M. Maupas, conservateur du musée. Deux petits fragments sont encore inédits; je les publierai prochainement.

§ 83. — Dans une note sur les poteries communes d'Afrique (2), M. Toutain donne des indications sur les différentes formes en usage et sur la manière dont il est possible de les classer.

§ 84. — Le R. P. Delattre a publié dans les *Mélanges de l'école française de Rome* (3), des listes de marques céramiques grecques et romaines, recueillies à Carthage de 1888 à 1891 : 1° estampilles de briques dont plusieurs sont de fabrication italienne : l'une d'elles (n° 5) a été retirée du béton formant le radier du neuvième réservoir des citernes du bord de la mer, et atteste, par conséquent, l'origine romaine et non punique de ces grandes citernes; — 2° estampilles d'amphores et d'autres grands vases; — 3° estampilles grecques sur anses d'amphores et sur d'autres vases : sur une poterie rouge, à couverte jaunâtre, se lit la marque d'un potier carthaginois, Μάγων; — 4° graffites et inscriptions peintes sur des amphores; — 5° marques sur des lampes et sur des poteries rouges fines; — 6° marques sur pierres dures (cornalines, agates).

§ 85. — Le *Recueil de Constantine* (4) publie d'autres marques de poteries, découvertes par MM. le commandant de Lacomble et le lieutenant Hannezo dans la nécropole romaine de Sousse.

§ 86. — A Tabarca, M. Dautheville, capitaine au 4e régiment de zouaves, a recueilli un assez grand nombre de débris en métal et en os, soit travaillés, soit bruts, qui semblent appartenir

(1) *C. I. L.*, VIII, n° 4440 et *Ephemeris epigraphica*, t. VII, n° 788.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 305.

(3) T. XI, p. 53 et 323. — Ces listes font suite à des listes semblables déjà publiées, soit dans la *Revue archéologique*, soit dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*.

(4) T. XXVI, p. 418.

à l'atelier d'un petit fabricant (1). Il y a une quinzaine d'années, M. Dufour a trouvé un atelier semblable à Djemila (Cuicul) (2).

§ 87. — Une inscription bilingue (grecque et latine) d'un médecin oculiste a été découverte à Cherchel (3).

NÉCROPOLES ROMAINES

§ 88. — A Sousse, les fouilles ont continué dans la nécropole romaine sous la direction de MM. le commandant Privat et les lieutenants Hannezo et De Bray. Dans un hypogée, ces officiers ont trouvé plusieurs fresques en assez bon état, avec des personnages et des inscriptions (4).

§ 89. — A Salakta (Sullectum), port romain important où l'on voit encore les ruines d'un grand fort, M. Hannezo (5) a en partie exploré la nécropole située le long de la mer, nécropole où l'on trouve différents types : 1° Tombeaux maçonnés ayant la forme d'un demi-cylindre qui repose sur plusieurs gradins; à l'intérieur, les corps sont placés sous un couvercle en dos d'âne ou plat formé d'amphores, de tuiles ou de dalles en pierre; — 2° Boîtes rectangulaires en pierre, formées par de simples dalles; — 3° Amphores sciées par le milieu pour permettre l'introduction du corps; — 4° Amphores coupées en deux dans le sens de la longueur, chacune des deux parties recouvrant un corps; — 5° Sorte de bol allongé, renversé et couvrant un corps d'enfant; — 6° Urnes cinéraires avec ou sans couvercle. Tous ces types sont déjà connus par d'autres nécropoles. On a trouvé

(1) Toutain, *Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, p. 185.

(2) Héron de Villefosse, *Gazette archéologique*, 1879, p. 252. Cf. *Recueil de Constantine*, t. XX, 1879-1880, p. 213.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. XLII.

(4) La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361. — Le fac-simile d'une de ces peintures a été envoyé au musée du Bardo (Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 1).

(5) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 284. — Une partie de cet article a déjà paru dans le *Bulletin du Comité*, 1890, p. 445.

dans ces tombes quelques os de volailles, des poteries grossières rougeâtres ou grisâtres, plusieurs fioles en verre incolore ou bleu, quelques objets en bronze (fragments d'une patère, d'un miroir, etc.), quelques monnaies frustes dans les urnes cinéraires (M. Hannezo a reconnu une Lucille, un Marc-Aurèle, un Constantin II).

§ 90. — M. Duprat (1) a décrit un groupe de tombes creusées dans le roc près de Tébessa. Elles mesurent en moyenne 1m 80 de longueur, 0m 45 de large, 0m 35 de profondeur; les extrémités sont arrondies; le couvercle était formé par des tuiles plates. On a remarqué à l'intérieur des traces d'épaisses couches de plâtre dans lesquelles les corps ont dû être ensevelis; quelques poteries grossières ont été trouvées, ainsi qu'une lampe et une fiole en verre. M. Duprat y voit, je crois à tort, des sépultures puniques : l'usage de creuser des tombes dans le roc a persisté bien après la domination carthaginoise.

ANTIQUITÉS FIGURÉES

§ 91. — Le R. P. Delattre a découvert à Carthage (2) une mosaïque représentant l'amour et Psyché avec ces inscriptions : « *Omnia dei* (de l'amour) *sunt*. — *Agimur, non agimus.* »

§ 92. — La belle mosaïque des Ouled-Agla (au sud de Bordj-bou-Aréridj), découverte il y a trois ans par M. Puech, a été reproduite en couleurs dans une excellente planche du *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (3), exécutée par MM. Orégon et Marchand. Elle représente quelques-unes des métamorphoses de Jupiter : M. Audollent en a déjà dit quelques mots dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (4). M. Héron de Villefosse a fait remarquer (5) l'analogie de style qu'elle offre

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 280.

(2) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 28.

(3) Planche in-f° annexée au tome XXVI.

(4) T. X, 1890, p. 433.

(5) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 345.

avec la mosaïque de Lillebonne, due à un artiste de Carthage. — On a malheureusement négligé de recouvrir de terre cette mosaïque des Ouled-Agla : les gelées de l'hiver dernier et les nombreux seaux d'eau qu'on a jetés sur elle à chaque visite l'ont en grande partie détruite. Sur la proposition de M. Bigonnet, conseiller général et maire de Bordj-bou-Aréridj, le conseil général du département a voté une somme de trois mille francs pour son enlèvement et son installation dans la salle du conseil à Constantine.

§ 93. — A Bordj-R'dir, au sud-est des Ouled-Agla, il existe dans un gourbi une petite mosaïque représentant une chasse au sanglier. Je ne crois pas qu'elle ait encore été signalée.

§ 94. — A Bougie (Saldae), on a découvert il y a plusieurs années, en creusant les fondations de l'hôpital civil, une mosaïque représentant la tête de l'Océan, flanquée de deux Néréides sur des chevaux marins : ce tableau est encadré dans des rinceaux du milieu desquels sortent divers animaux. La Société de Constantine en a donné une belle planche en couleurs, jointe à celle de la mosaïque des Ouled-Agla. On sait que les représentations de l'Océan ne sont pas rares sur les mosaïques (cf. par exemple celle d'Aïn-Temouchent conservée aux bureaux du génie à Sétif).

§ 95. — M. Petersen fait remarquer (1) la ressemblance qu'offre un relief hellénistique de Rome, représentant la victoire d'Apollon sur Marsyas (2) avec la mosaïque de Portus Magnus, conservée au musée d'Oran et étudiée par M. Robert (3).

§ 96. — A Announa (Thibilis), M. Bernelle a découvert dans ses fouilles (4) un bloc de marbre orné de deux bas-reliefs qui

(1) *Mittheilungen des deutschen archaeologischen Instituts, Roemische Abtheilung*, t. VI, 1891, p. 375.

(2) *Bullettino della commissione comunale di Roma*, 1891, planche XI.

(3) Dans le *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, année 1890.

(4) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 251 et planche XVII (rapport de M. S. Reinach sur une communication de M. Bernelle). — Sur les fouilles de M. Bernelle, voir plus haut, § 30.

représentent : 1° Hercule étouffant le lion de Némée ; 2° un scyphos, une massue et des animaux divers (lion, cheval, etc.). Le style en est détestable. Sur une autre face de ce bloc, il y avait une dédicace à Hercule pour le salut et la victoire de l'empereur Marc-Aurèle.

§ 97. — M. Reinach a publié (1), d'après une photographie de M. Farges, un sarcophage en marbre blanc, découvert par M. Sarrazin à Tébessa, et datant probablement du second siècle. Sur les faces latérales, on voit Apollon, assis près de son trépied, et Minerve ; sur le devant, dix figures représentant les Muses et Mnémosyne.

§ 98. — A Tipasa, j'ai trouvé dans l'église de Sainte Salsa (2), de très nombreux débris du sarcophage de la sainte. C'est une œuvre payenne, du IIIe siècle environ, représentant la visite de Séléné à Endymion.

§ 99. — J'ai trouvé à Madaure un bas-relief représentant Priape.

§ 100. — Dans le département d'Oran, à Aïn-Temouchent (Albulae), on a découvert des fragments d'une statue en marbre (3). Le visage, imberbe, est encadré par des boucles frisées qui pendent régulièrement. Cette coiffure doit être comparée à celle des cavaliers maures de Lusius Quietus, représentés sur la colonne Trajane (4). Les fragments dont il s'agit sont entrés au musée d'Oran par les soins de M. Demaeght.

§ 101. — M. Waille publie (5) un petit bronze, trouvé à Berrouaghia et appartenant à M. Paul, préfet d'Alger. Il représente l'Afrique, en buste, coiffée d'une tête d'éléphant. M. Waille rapproche cette image du buste de la déesse Africa trouvé à Thi-

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 156 et pl. XIV-XV.

(2) Voir plus loin, § 117.

(3) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, p. 561 et planche.

(4) Froehner, *Colonne Trajane*, pl. 86-87 (= Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, t. III, p. 787, fig. 2712).

(5) *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 380.

bilis et appartenant au musée de Constantine. On sait qu'on retrouve la même déesse sur des monnaies et des lampes (1).

§ 102. — Une note de M. Héron de Villefosse sur une communication du R. P. Delattre (2) concerne des statuettes d'une assez basse époque et d'un très mauvais art, en terre jaunâtre ou rougeâtre, de 0m13 de hauteur moyenne, et représentant des déesses-mères assises : plusieurs tiennent un enfant sur les genoux.

§ 103. — Les miroirs recueillis en Afrique proviennent en général de tombes ; la nécropole de Bulla Regia, explorée par M. le docteur Carton, en a fourni un assez grand nombre, dont quatre offrent sur le dos des reliefs, malheureusement très endommagés. M. Reinach les publie dans les *Collections du musée Alaoui* (3). Ils représentent :

1° Un jeune homme couché sur un lit ; une femme semble lui apporter quelque breuvage.

2° Trois figures, une de femme et deux d'hommes ; le miroir est trop endommagé pour que le sujet puisse être reconnu.

3° Un buste de femme voilée entre deux fleurs et un pavot, peut-être Cérès.

4° Ménélas rencontrant Hélène après la prise de Troie et désarmé par sa beauté (4).

§ 104. — M. de Cardaillac a publié dans le *Bulletin d'Oran* (5) une douille en bronze, trouvée par M. Canal au champ de manœuvres de Tlemcen (Pomaria) : on y voit trois médaillons représentant des têtes peu distinctes, des fleurs et des guirlandes. M. de Cardaillac y croit reconnaître la douille d'une hampe de drapeau ou d'enseigne militaire.

(1) Une lampe représentant l'Afrique, trouvée récemment à Sousse, vient d'entrer au musée du Bardo (Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 1).

(2) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 157.

(3) Fascicule VII.

(4) Je signalerai à ce propos un miroir à relief de 0m08 de diamètre, trouvé par M. Choisnet à Rapidi. Il représente à gauche Mars casqué, tenant une lance et conduit par un Amour vers Vénus endormie à droite sous un arbre (Masqueray, *Bulletin de correspondance africaine*, t. II, 1884, p. 73 et notes inédites de M. Choisnet qui m'ont été communiquées par M. de Grammont).

(5) T. XI, 1891, p. 123 et planche.

LITTÉRATURE

§ 105. — Une inscription métrique que j'ai découverte à Ras-el-Oued, au sud-ouest de Sétif, reproduit des vers d'une Silve de Stace, pris sans doute dans un recueil à l'usage des graveurs d'inscriptions.

§ 106. — A Madaure, patrie du poète Apulée, j'ai trouvé plusieurs épitaphes d'*Apulei*.

§ 107. — M. Vernier a étudié (1) la versification populaire latine en Afrique dans les œuvres des poètes Commodien (2) et Verecundus et dans les inscriptions métriques, plus nombreuses en ce pays que partout ailleurs. La quantité classique avait été fort modifiée par le langage populaire. Seules les anciennes toniques longues restaient généralement longues ; toutes les autres syllabes sonnaient comme des brèves. Cependant les syllabes atones longues par position ne pouvaient passer facilement pour des brèves que si elle renfermaient une des lettres *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, considérées par les grammairiens latins comme des semi-voyelles qui n'avaient pas grande consistance. Les atones brèves voisines de l'accent tombaient souvent. On avait conservé la distinction des temps forts et des temps faibles, ainsi que la distribution des syllabes dans les pieds. De la versification classique, on reproduisait donc les accents et les coupes ; il ne

(1) *Revue de philologie*, t. XVI, 1891, p. 14 et 117 ; — *Revue archéologique*, t. XVIII, 1891, p. 371.

(2) Au sujet de Commodien, voir quelques pages de M. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, p. 22 sq. — M. Manitius (*Rheinisches Museum*, t. XLVI, 1891, p. 150) pense que Commodien s'est servi des *Disticha Catonis*, œuvre qui est par conséquent antérieure à la seconde moitié du troisième siècle.

restait presque rien de la quantité. Les vers de Commodien sont bâtis d'après ces principes réguliers. Les auteurs des inscriptions métriques s'en affranchissaient souvent par ignorance ; les graveurs les trahissaient aussi quelquefois. De là, souvent, des vers qui paraissent bien difficiles à scander. M. Vernier en étudie un certain nombre. Dans ces inscriptions métriques, les hexamètres dominent, entremêlés parfois de prose ou de pentamètres ; on trouve aussi d'autres mètres, en particulier des mètres iambiques.

§ 108. — Une épitaphe métrique acrostiche, découverte, il y a longtemps déjà, à Aumale a été publiée par MM. Cagnat (1) et Toutain (2). Ces mauvais vers louent la piété des membres de la famille qui ont élevé le monument.

Époque chrétienne

HISTOIRE, PATRISTIQUE

§ 109. — M. A. Robinson a publié (3) la passion des martyrs Scillitains et celle des saintes Félicité et Perpétue. On possède à présent deux versions de cette dernière passion, l'une en latin, l'autre en grec. M. l'abbé Duchesne me semble avoir prouvé (4), contre l'opinion de MM. Harris et Gifford, premiers éditeurs du texte grec, et de M. Harnack (5), que le latin est l'original. Le grec donne pourtant une indication utile, celle de la patrie de sainte Perpétue et de ses compagnons, Thuburbo minus.

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 199.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 432.

(3) *Texts and Studies. Contributions to biblical and patristic literature*, t. I, partie 2. Cambridge, 1891.

(4) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 39.

(5) M. Massebiau (*Revue des religions*, t. XXVI, 1891, p. 96) pense que les arguments de M. Duchesne ne sont pas bien solides, mais les raisons qu'il donne de son côté ne me paraissent pas convaincantes. M. Hilgenfeld croit que l'original était en punique, ce qui est absolument invraisemblable. M. Robinson a conclu, comme l'abbé Duchesne, à la priorité du texte latin.

§ 110. — M. Le Blant commente dans les *Collections du musée Alaoui* (1) une humble pierre, trouvée à Testour (Tichilla) et datant, semble-t-il, du cinquième siècle. Elle nomme : « *Santas tres Maxima et Donatilla, Secunda bona puella, Stefanus.* » Il s'agit du protomartyr saint Étienne dont les reliques ont dû être associées à celles des trois vierges Maxima, Donatilla et Secunda, décapitées sous Dioclétien à Thuburbo Lucernaria en Proconsulaire et dont le P. De Smedt a récemment retrouvé la passion, écrite, il est vrai, à une basse époque (2).

§ 111. — Deux inscriptions de Beni-Fouda et de Khenchela (3), gravées l'une sur un linteau de porte, l'autre sur un pilastre, ont appartenu à des églises donatistes, comme le prouve l'acclamation *Deo laudes* qui y est gravée.

§ 112. — A propos des vicaires de l'époque de Constantin, M. Pallu de Lessert (4) se prononce, comme l'abbé Duchesne (5) et indépendamment de lui, contre les récentes théories de M. Seeck sur la querelle des donatistes et des catholiques au temps de Constantin.

§ 113. — M. Schmidt a étudié (6) certains détails de la chronologie des œuvres de Tertullien. Le *De corona* fut composé quelques mois après la mort de Septime-Sévère, dans l'automne de l'année 211, à une époque où la persécution menaçait. L'*Ad Scapulam* fut écrit en pleine persécution, non-seulement après la mort de Septime Sévère, mais aussi après celle de Géta (février 212) : car il résulte de plusieurs passages qu'il n'y avait alors qu'un empereur. Une éclipse de soleil, survenue peu de

(1) Fascicule VIII.

(2) Sur ces saintes, voir encore Lejay, *Revue critique*, 1892, premier semestre, p. 207.

(3) Toutain, *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 424 et 427. — Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 383.

(4) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 40 sq.

(5) *Mélanges de l'École de Rome*, t. X, 1890, p. 589. — Il y a cependant quelques divergences entre les deux savants (voir Pallu de Lessert, *l. c.*, p. 166 sq.).

(6) *Rheinisches Museum*, t. XLVI, 1891, p. 77.

temps avant la publication de cet ouvrage et mentionnée par Tertullien comme un des signes de la colère imminente de Dieu, est rapportée par un astronome Berlinois, M. Ginzel, au 14 août 212. L'*Ad Scapulam* est donc un peu postérieur à cette date.

§ 114. — Dans son beau livre, ***La fin du paganisme*** (1), M. Boissier, qui a insisté sur l'influence de l'éducation classique sur les auteurs chrétiens, a eu souvent l'occasion de parler des Pères africains.

Il étudie en particulier le traité du ***Manteau***, où plus que partout ailleurs le rhéteur apparaît chez Tertullien ; l'***Octavius***, ce dialogue cicéronien où Minucius Félix s'évertue à prouver que les croyances chrétiennes ne sont pas des nouveautés dangereuses, mais se trouvent en partie déjà dans la philosophie antique ; les ***Confessions*** de Saint Augustin : il montre que la conversion du saint fut préparée par l'étude de la philosophie et qu'elle ne lui fit pas oublier les lettres profanes. Dans le ***Traité de la doctrine chrétienne***, où les mérites de la littérature chrétienne sont proclamés pour la première fois, Saint Augustin s'adresse aux clercs ; quant aux laïques, il ne songe pas à leur recommander de se passer de cette éducation classique, toute imprégnée de paganisme, que tant de générations avaient reçue et qui semblait encore indispensable aux jeunes gens. — A la fin du second volume, M. Boissier étudie longuement la ***Cité de Dieu*** de Saint Augustin et les circonstances qui ont fait naître cette œuvre.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

§ 115. — La basilique de Damous-el-Karita à Carthage est le monument chrétien le plus important que l'on connaisse en Afrique : on sait qu'elle a été découverte par le R. P. Delattre. Le savant prêtre a donné dans le ***Recueil de Constantine*** (2) un plan de cet édifice, auquel il a joint quelques explications. Les parties fouillées jusqu'à ce jour sont :

(1) Paris, Hachette, 1891, 2 volumes in-8°.

(2) T. XXVI, p. 185 et planche I.

1° La basilique proprement dite, orientée du sud au nord, rectangulaire et mesurant soixante-cinq mètres de long sur quarante-cinq de large. Elle a neuf nefs, séparées par des colonnes ; la nef centrale est large de 12m80. Au sud, une abside, ornée d'une mosaïque où l'on voit des vases et des ornements. — Cette basilique présente une sorte de transept placé, non immédiatement, mais une quinzaine de mètres en avant de l'abside et formant une croix latine avec la grande nef ; il est limité de chaque côté par une colonnade et terminé à l'est par une abside qui a été reportée plus tard plus en avant, dans le transept même (1). A l'intersection de la nef et du transept se trouvait l'autel, très probablement en bois, dont l'emplacement est marqué par les quatre colonnes du ciborium qui le surmontait.

2° Au nord de cette basilique, par conséquent en avant du mur de façade, se trouve une sorte d'atrium à ciel ouvert, de forme demi-circulaire, bordé d'un portique et présentant en son milieu la trace d'une fontaine ou canthare qui servait aux ablutions des fidèles. En face de la porte de la basilique, au point saillant de la courbe de ce portique, se trouve une chapelle funéraire en forme de trèfle, d'un type rencontré déjà dans la campagne romaine et en Afrique, et dont chaque absidiole contenait une tombe : des martyrs reposaient peut-être à cet endroit.

3° Au sud de la basilique, derrière l'abside terminant la nef, il y avait un baptistère et des sacristies.

Dans ces ruines, le P. Delattre a trouvé plus de douze mille fragments d'inscriptions, de nombreux débris de sarcophages à figures, des bas-reliefs, entre autres les deux qui représentent la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et l'ange annonçant aux bergers la naissance du Sauveur (œuvres paraissant appartenir à l'époque byzantine).

(1) Peut-être est-il permis de se demander si ce « transept » ne représenterait pas la nef d'une église primitivement orientée, selon l'usage, de l'est à l'ouest, avec abside à l'est, église qui aurait été ensuite incorporée dans la grande basilique, orientée du sud au nord.

Le P. Delattre publie une quarantaine de fragments d'épitaphes latines et grecques, trouvés dans ces fouilles en 1888 et 1889, entre autres l'inscription d'une *c(larissima) f(emina)*.

§ 116. — Le service des monuments historiques a achevé de déblayer la célèbre basilique de Tébessa. M. Ballu, l'architecte bien connu, inspecteur général du service en Algérie, prépare une publication importante sur cet édifice.

§ 117. — J'ai fait des fouilles dans la basilique de Sainte Salsa à Tipasa. Elles ont été rapidement résumées dans une note des *Mélanges de l'École française de Rome* (1). Un mémoire étendu est sous presse ; il sera accompagné de planches exécutées par M. Gavault, architecte.

§ 118. — J'ai aussi fouillé en partie la basilique de Kherbet-Guidra (Sertei), au nord-est de Bordj-bou-Aréridj, édifice où M. le capitaine Brochin a déjà découvert une mosaïque intéressante.

§ 119. — Toute la région entre Sétif et Batna est pleine d'églises chrétiennes que j'ai étudiées dans un récent voyage. Plusieurs d'entre elles mériteraient d'être fouillées.

§ 120. — On a découvert à Beni-Fouda (ou Sillègue, au nord-est de Sétif) des fragments d'un ars de ciborium. Sur l'un d'eux, se voit Daniel entre deux lions avec cette inscription « *Daniel in lacu leonum* (2). »

§ 121. — M. Poulle édite (3) plusieurs inscriptions de Beni-Fouda qui semblent chrétiennes : on y trouve l'expression ordinaire de *mensa*. Deux d'entre elles sont de 331 et de 342, dates relativement élevées pour les textes épigraphiques chrétiens de cette région.

(1) T. XI, p. 179. — Sur ces fouilles, voir encore Duchesne et Geffroy, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 108 et 193; Gavault, *La Revue algérienne*, 1891, quatrième trimestre, nos 9 et 10.

(2) Ma lecture. Cf. Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 378.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 384, 385.

§ 122. — M. Poulle publie (1) aussi une inscription chrétienne de Sétif, datant de 454, qu'on lit sur une mosaïque tombale.

§ 123. — Dans le *Bulletin d'Oran*, M. Demaeght édite plusieurs inscriptions chrétiennes : une de Lamoricière (Altava), datant de 432, avec la formule *discessit* (2) ; plusieurs autres de Lalla Marnia (Numerus Syrorum) de 359, 374 et environ 420, avec l'expression bien connue *domus romula* pour indiquer le tombeau (3) ; une enfin de Ternaten, près de Frendah ; c'est la plus intéressante de toutes à cause de l'indication détaillée du jour de la mort : « *recessit die martis luna XXI, idus augustas a(nno) p(rovinciae) CCCCXLI* (480 après Jésus-Christ) (4).

§ 124. — Le P. Delattre, auquel on doit déjà une étude sur les lampes chrétiennes de Carthage (5), a entrepris (6) un catalogue complet et méthodique de la magnifique collection de lampes du musée Saint-Louis ; ce catalogue est groupé par sujets : le poisson, le lion, le cerf, le cèdre, le palmier, etc.

§ 125. — M. Héron de Villefosse a présenté à l'Académie des inscriptions (7) un brûle-parfum en bronze découvert par M. de la Martinière à Volubilis. Il se compose d'un foyer de forme ronde soutenu par trois pieds et d'un couvercle également rond, découpé à jour et surmonté d'une croix grecque. Une chaînette, placée au sommet du couvercle, servait à suspendre l'objet ; une autre chaînette fermait le couvercle et le maintenait sur le récipient.

(1) *Ibid.* p. 358. Cette copie est meilleure que celle qui a été publiée dans les *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1888, p. LXIX.

(2) T. XI, 1891, p. 564.

(3) *Ibid.*, p. 141. — Cf. peut-être aussi p. 269.

(4) *Ibid.*, p. 412 et 565.

(5) *Bibliothèque illustrée des Missions catholiques*, Lyon, 1880. Cf. Kraus, *Real-Encyklopaedie der christlichen Alterthümer*, t. II. p. 272 sq.

(6) *Lampes chrétiennes de Carthage* (tirages à part de la *Revue de l'art chrétien*, Lille, 1890-1891).

(7) *Comptes-rendus*, 1891, p. 273.

§ 126. — Une bague chrétienne de Cherchel porte l'inscription : *Arsite, in deo vivas* (1).

Musées, Sociétés savantes, etc.

MUSÉES

§ 127. — Le musée Alaoui, pour lequel Ali-bey a concédé une aile de son palais du Bardo, est assurément une des créations les plus intéressantes que la Tunisie doive au protectorat français. On sait qu'il a été installé à l'époque où M. M.-R. de la Blanchère, ancien professeur à l'École des Lettres d'Alger, dirigeait le service tunisien des antiquités (2). Il n'a pas cessé de s'accroître. Trois grandes salles sont déjà ouvertes. L'une, l'ancien appartement des femmes, est une véritable merveille d'art arabe : elle a été restaurée avec le plus grand talent par le service des antiquités, en particulier par M. Pradère. Une autre salle contient des sculptures, des bas-reliefs et des inscriptions, en particulier la collection des stèles du sanctuaire de Saturne, découvert à Thignica. Dans la troisième, il y a encore quelques sculptures (dont une belle tête de Minerve, provenant de Carthage) et une très importante collection de mosaïques, parmi lesquelles on remarque surtout celle de Neptune, trouvée à Sousse par le quatrième régiment de tirailleurs (elle couvre 137 mètres carrés) et la belle série des mosaïques chrétiennes de Tabarka, dues aux fouilles de MM. Toutain, Pradère et Woog. — M. G. Doublet, inspecteur, chef du service des antiquités et des arts, a publié la liste des accroissements du musée en 1891 (3) : j'ai eu plusieurs fois l'occasion de me servir de cet opuscule dans les pages qui précèdent. — Le recueil des *Collections du musée Alaoui* (4), dont il a paru huit fascicules, est une publica-

(1) Waille et Gauckler, *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 146.

(2) Voir Perrot, *Journal des Savants*, 1888, p. 420.

(3) *Le musée Alaoui en 1891* (extrait du *Journal officiel Tunisien* du 14 janvier 1892), 4 pages.

(4) Paris, Didot, 1890 sq., in-4° (sous la direction de M.-R. de la Blanchère).

tion de premier ordre, dans laquelle le travail a été partagé entre nos savants les plus éminents, MM. Le Blant, Bréal, Duchesne, Maspéro, etc. : j'ai parlé plus haut des fascicules VI-VIII (1).

§ 128. — Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fait une œuvre des plus utiles en entreprenant la publication des musées d'Algérie en deux séries : 1° albums accompagnés d'un texte explicatif ; 2° catalogues (2). Il n'a rien paru de ces deux publications en 1891, mais l'album du musée de Constantine (texte par MM. Doublet et Gauckler) est sous presse, il fera suite à l'album du musée d'Alger qui été publié en 1890 par M. Doublet et qui contient d'excellentes planches (3).

§ 129. — Le musée le plus important de l'Algérie est celui de Cherchel, installé misérablement dans un préau. M. Waille en a donné un catalogue sommaire dans le huitième chapitre de sa thèse latine (4), en y joignant quatre planches où sont reproduites les principales œuvres d'art trouvées à Cherchel et actuellement conservées soit au musée, soit à Alger, soit à Paris ; la plupart sont inédites. Beaucoup présentent de l'intérêt, par exemple :

1° Une tête d'Apollon archaïque, du type de l'Apollon dit du théâtre ou (à tort) de l'omphale.

2° Une statue féminine (Héra ?), dont la tête est perdue ; elle tenait de la main gauche un long sceptre. C'est une copie d'une œuvre attique du commencement du cinquième siècle (n° 23 des planches de M. Waille).

(1) Voir § 54, 80, 103 et 110.

(2) Voir à ce sujet La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361.

(3) *Musées et collections archéologiques de l'Algérie, publiés par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sous la direction de M.-R. de la Blanchère*. Musée d'Alger, par Georges Doublet. — Le travail de M. Doublet est précédé d'une préface de M. de la Blanchère, qui se plaint avec raison de l'état pitoyable de la plupart des musées d'Algérie.

(4) *De Cæsareæ monumentis quæ supersunt*. Voir plus haut, § 46.

3° Deux statues de femmes, debout, se rattachant à de beaux originaux de l'époque de Phidias-Alcamène (n° 26).

4° Une Athéna, d'après un original (en bronze) de 400 environ avant J.-C. (n° 20).

5° Statue de Déméter (?), d'après un type de la même époque dont on connaît déjà plusieurs autres répliques (n° 21).

6° Une grande statue de Jupiter assis (n° 18).

7° Une grande statue de Bacchus, modification d'un type praxitélien (n° 16).

8° Le Neptune du musée d'Alger (n° 15).

9° Une belle tête de Nérée (?) (n° 3).

10° Un petit torse, se rattachant au torse de l'Hercule du Belvédère (n° 51).

11° La Vénus du musée d'Alger, œuvre très ordinaire se rattachant au type de la Vénus du Capitole (n° 19).

12° Plusieurs statues dont les originaux sont de l'époque hellénistique, en particulier un satyre jouant avec une panthère et le groupe du satyre et de l'Hermaphrodite (n°s 13 et 8).

13° Une petite tête qui m'a paru être une réplique de l'Amour dif de Centocelle.

14° Le bas-relief du Louvre, représentant une femme appuyée sur un vase (n° 34), récemment reproduit en héliogravure dans Schreiber, *Die hellenistischen Reliefbilder*.

15° Un torse ayant appartenu à une statue de Mercure ou plus probablement d'empereur ; le travail, qui est bon, semble dater du commencement de l'empire (n° 33).

16° Un membre de la famille d'Auguste, peut-être Auguste lui-même (n° 41).

17° Un roi Juba II, jeune (n° 47).

18° Le buste du roi Ptolémée, conservé au Louvre (n° 29).

19° Un jeune poète (?) couronné de lierre.

20° Une statue d'un prêtre de Cybèle ou de la déesse Syrienne (n° 7).

21° De nombreux pilastres avec des rinceaux d'un excellent style (n° 53).

§ 130. — Le musée d'Oran, dû presque en entier au zèle et à l'activité de M. le commandant Demaeght, a été installé dans un vaste local donné par la municipalité.

ACTES DE VANDALISME

§ 131. — Les ruines de Bulla Regia ont beaucoup souffert dans ces dernières années. Une forteresse dont Tissot a pu lever le plan « n'est plus représentée, dit M. Carton (1), que par quelques blocs informes au milieu desquels a été installé un four à chaux... On a arraché aux fortifications leur revêtement en grand appareil, à l'amphithéâtre et au théâtre leurs gradins. Enfin l'arc de triomphe qui existait presque en entier lors de la seconde mission de M. Cagnat en 1882, et qu'il a reproduit dans le *Tour du monde*, a complètement disparu ; malgré mes recherches, il m'a été impossible d'en retrouver l'emplacement exact. »

§ 132. — M. Poulle (2) se plaint de la disparition presque complète des ruines de Sigus. J'ai pu constater que celles de Sidi-Yousef, à la frontière tunisienne, ont eu le même sort. Aux Ouled-Agla, à Et-Achir, près de Bordj-bou-Aréridj, on m'a parlé de nombreuses inscriptions détruites. A Aïn-Mellout (au sud de Sétif), un entrepreneur a pris presque toutes les pierres de la ruine et les a transformées en caillasse : je n'ai pas retrouvé la plupart des textes épigraphiques connus.

§ 133. — A Cherchel, les thermes qu'a découverts M. Waille continuent à être un réceptable d'immondices.

§ 134. — A Aïn-Bridj (province d'Oran), près de trente stèles romaines ont été détruites. A Arbal (Ad Regias), on a converti de nombreuses inscriptions en moellons (3).

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 207.
(2) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 310.
(3) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, t. XI, p. 409.

§ 135. — L'Académie des inscriptions a mis au concours pour le prix ordinaire à décerner en 1894 (2,000 fr.) la question suivante : Faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments (l'Égypte est en dehors du programme).

§ 136. — A la séance générale du congrès des sociétés savantes (27 mai 1891) (1), M. Boissier, qui revenait d'un voyage en Afrique, a parlé de l'intérêt et de l'utilité que présentent les études d'archéologie africaine. Il a insisté sur les services que les archéologues rendront en faisant connaître les moyens que les Romains ont employés pour développer la prospérité de ce pays et dont les modernes pourraient encore faire leur profit. « Il appartient aux archéologues, en nous renseignant sur le passé, de préparer l'avenir. »

§ 137. — Dans le programme du congrès des sociétés savantes pour 1892, on trouve les questions suivantes qui intéressent l'Afrique :

Deuxième question. — Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

Troisième question. — Étudier dans une région déterminée de l'Afrique les édifices antiques tels que : arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes des villes, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, basiliques, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes. — Le Comité appelle notamment l'attention sur les édifices chrétiens des premiers siècles.

§ 138. — Bien qu'il s'agisse d'un volume paru en 1890, je

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. L.

veux dire ici quelques mots des *Instructions pour la recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique* (1) publié par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Ce petit livre, rédigé par les savants les plus compétents, MM. Cagnat, Reinach, Saladin, Duveyrier, Berger, etc., s'adresse surtout à ceux qui, sans en faire leur métier, s'intéressent aux antiquités : on sait qu'ils sont très nombreux en Afrique, surtout dans l'armée et l'administration. Ils y trouveront, exposés sous une forme rapide mais nette et précise, les renseignements qui les mettront à même d'occuper leurs loisirs d'une façon intelligente en rendant des services à l'archéologie. Voici l'indication des matières traitées : Introduction : reproduction mécanique des documents ; photographie, procédés d'estampage, levés de plans, notions d'architecture. — I. Préhistorique. — II. Libyque et Punique ; inscriptions et monuments. — III. Romain et Byzantin ; inscriptions et monuments. — IV. Hébreu et Arabe. — V. Numismatique. A la fin de l'ouvrage se trouvent une bibliographie sommaire, l'indication des musées et dépôts d'antiquités de l'Afrique française, enfin les parties de la table de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin concernant l'Afrique (2). — A la même

(1) Paris, Leroux, in-8° et in-12.

(2) Sur la carte, on s'étonne de voir Diana placée au nord-est de Lambèse. — P. 109 : « En dehors des statues trouvées à Cherchel, » et de quelques fragments trouvés à Carthage, l'Afrique n'a pas » encore donné de monuments figurés qui présentent une réelle » valeur artistique. » C'est là une exécution un peu trop sommaire. Certes aucun chef-d'œuvre n'est encore sorti (et ne sortira peut-être jamais) du sol de l'Afrique, mais en dehors de Cherchel et de Carthage on a déjà trouvé quelques monuments figurés très intéressants, même au point de vue artistique. Tels sont : la petite victoire en bronze de Constantine (Audollent, *Revue archéologique*, t. XVI, 1890, pl. XIV) se rattachant à un original grec du quatrième siècle ; — le beau masque de bronze de Sidi-Aïssa (Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XIV, fig. 1 : cette reproduction n'en donne pas une idée suffisante), qui me semble un original de l'époque hellénistique ; — la tête trop peu remarquée du Kef (Poinssot, *Revue de l'Afrique française*, 1888, p. 33), qui est une réplique d'un beau type de Junon, déjà connu ; — le sarcophage de Tipasa conservé chez M. Trémaux, représentant des époux entre Castor et Pollux (inédit, cf. pour la

collection d'*Instructions* appartient le petit volume de M. Le Blant, l'*Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, paru aussi en 1890. C'est une excellente refonte du *Manuel d'épigraphie chrétienne* du même auteur.

Alger, mars 1892.

S. GSELL (1).

---

disposition des figures, Le Blant, *Sarcophages chrétiens d'Arles*, pl. XXIII), qui est un bon travail de l'époque romaine. — P. 154 sq. : peut-être eût-il été utile d'insister un peu plus sur les édifices chrétiens, qu'on rencontre partout en Afrique.

(1) L'article de M. Gsell était déjà chez l'imprimeur quand nous avons reçu une excellente chronique africaine, rédigée par M. Cagnat et publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Nos lecteurs, qui pour la plupart n'ont pas ce *Bulletin* à leur disposition, ne penseront peut-être pas que la chronique de M. Gsell fasse tout à fait double emploi avec celle de M. Cagnat.

Comme complément naturel de cette *Chronique*, on doit signaler quelques objets dont le Musée d'Alger s'est récemment enrichi :

1° Une amphore provenant de fouilles exécutées dans la nécropole antique de Gouraya, donnée par M. Waille, professeur à l'École des lettres ;

2° Une tête d'Hermès, rapportée de Biar-Hadada par M. Gsell ;

3° Cinq fragments des tables sur lesquelles était gravée la grande inscription de Merouana, publiée au tome XXI de notre recueil par M. Masqueray (C. I. L., VIII, 4440, et *Eph. ep.*, VII, 788) ;

4° Un arc de pierre sculptée, des environs de Bordj-bou-Arréridj, qui a jadis été l'objet d'un article de M. de Rossi dans le *Bull. di arch. crist.* ;

5° Deux fragments d'un ciborium, découverts auprès de Saint-Arnaud, qui vont être reproduits par M. Gsell dans les *Mélanges de Rossi* publiés par l'École de Rome.

Les trois derniers articles, signalés par M. Gsell à M. le Conservateur-administrateur, ont été expédiés au Musée sur les ordres de M. le Gouverneur général, par les soins de MM. les Administrateurs des communes mixtes des Ouled-Soltan, de Maadid, des Eulmas et de M. Moliner-Violle, secrétaire de la sous-préfecture de Batna.

N. de la R.

EXTRAITS DU REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX

Séance du 3 décembre 1891

M. Rinn, vice-président, communique une lettre de M. de Grammont qui donne sa démission de Président motivée pour des raisons de santé. L'assemblée se trouvant trop peu nombreuse pour accepter cette démission, il est décidé qu'il en sera délibéré dans une séance extraordinaire fixée au samedi 28 décembre.

Séance du 28 décembre 1891

L'assemblée, convaincue que la regrettable décision à laquelle s'est arrêté M. de Grammont est irrévocable, accepte sa démission. A l'unanimité il est voté que le président démissionnaire sera prié d'accepter le titre de président honoraire.

Le même titre de président honoraire est décerné à M. le général Boissonnet, un des membres les plus anciens et les plus zélés de notre Société.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau pour 1892 *(vid. sup.)*.

Séance du 6 janvier 1892

Il est donné lecture par M. le Président d'une lettre qu'il a adressée à M. le Gouverneur général, dont voici les termes :

Monsieur le Gouverneur,

La *Société Historique* a été créée en 1856 sur l'initiative et sous le patronage du Gouverneur général maréchal Randon qui, jusqu'à sa mort est resté son président d'honneur. En 1864, M. le maréchal de Mac-Mahon voulut bien accepter ce même titre de président d'honneur et les listes des membres de la Société publiées en 1870 et en 1874 portent en tête les noms de ces deux illustres gouverneurs.

Sur cette même liste de 1874, un troisième gouverneur figure comme membre honoraire, c'était le général Chanzy, que la Société était fière de compter depuis 1857 parmi ses membres correspondants.

Ces précédents ayant été rappelés à la dernière séance de la *Société Historique* à l'occasion du renouvellement de son bureau, les membres présents ont décidé à l'unanimité qu'une démarche serait faite auprès de vous pour vous prier de vouloir bien accepter la présidence d'honneur de cette Société qui a toujours été l'objet de la bienveillante sollicitude de vos prédécesseurs.

Veuillez, etc.

Le Président de la Société Historique,
Signé : L. RINN.

On arrête ensuite le texte d'une circulaire à répandre afin d'assurer à notre Société de nouvelles adhésions. Cette circulaire est ainsi conçue:

Monsieur,

En 1856, date de sa fondation, la *Société Historique Algérienne* se donna pour mission la recherche et la publication de tous les documents qui intéressent l'histoire, la géographie, l'art et la littérature de l'Afrique septentrionale française. Depuis cette époque, elle a publié, chaque année, un volume in-8° (de 500 pages environ), et l'ensemble des trente-cinq volumes édités forme une véritable encyclopédie africaine. Il est, du reste, facile d'apprécier l'importance du travail accompli par la lecture de la *Table générale* des vingt-cinq premières années de notre collection, publiée en 1885. La plupart des articles qui y sont contenus, signés des plus grands noms de l'administration et de l'armée d'Afrique, ont attiré l'attention du monde savant, dont ils ont souvent recueilli les éloges. A ce point de vue, il est permis à la Société de constater avec un légitime orgueil qu'elle n'a pas failli à la tâche qu'elle s'était imposée.

Malgré cela, la *Revue Africaine* n'est pas aussi répandue qu'il serait utile pour la vulgarisation des choses intéressant l'Algérie. Nous avons souvent le regret de voir jeter au vent de la publicité éphémère des journaux politiques des études intéressantes d'histoire ou de géographie qui seraient plus à leur place dans un recueil que l'on conserve en sa bibliothèque et qu'on peut consulter plus tard.

Notre *Revue*, par cela même qu'elle n'a ni caractère officiel, ni cadre étroit ou absolument technique, se prête à l'insertion des études les plus variées, notices, monographies, mémoires, reconnaissances géographiques, etc. Notre comité de rédaction accueille tout ce qui est instructif et de nature à éclairer un côté quelconque de l'histoire algérienne. Enfin, il est facile à tous les membres de la société d'avoir des tirages à part, leur permettant de faire connaître leurs travaux là où ils le désirent plus spécialement.

Dans ces dernières années, la mort nous a privés de collaborateurs éminents : Faidherbe, Féraud, Letourneux, Tissot, Brosselard, etc. Des mutations nombreuses et des remaniements administratifs ont encore éclairci nos rangs. Il nous faut aujourd'hui de nouveaux collaborateurs et de nouveaux adhérents pour continuer l'œuvre commencée. Le développement donné en Algérie à l'instruction publique, par la création des Écoles supérieures, par les diverses missions confiées à de savants professeurs, par la création de collèges et d'écoles, ont amené en ce pays une élite studieuse de personnes que la *Société Historique* serait fière de compter parmi ses membres.

La *Société Historique* fait aussi appel aux administrateurs civils, aux officiers des affaires indigènes, aux interprètes militaires ou judiciaires, à tous ceux enfin que leurs devoirs professionnels mettent en contact incessant avec les indigènes et conduisent dans l'intérieur encore mal connu des tribus. Tous font chaque jour d'utiles observations, entendent de curieuses traditions, voient des monuments, des inscriptions, des ruines romaines ou berbères, recueillent des données topographiques et géographiques.

Notre Société, qui a survécu à Alger à l'*Association scientifique*, à la *Société de climatologie* et à la *Société de géographie*, est naturellement désignée pour recevoir les travaux qui auraient pu être adressés à ces Sociétés.

Le Secrétaire, Signé : JACQUETON.

Le Président, Signé : L. RINN.

Séance du 4 février 1892

M. Cat, vice-président, donne lecture d'une lettre de M. le Gouverneur général, qui suit :

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait l'honneur de m'offrir au nom des Membres de la *Société Historique Algérienne* la présidence d'honneur de cette Société.

Je suis heureux, en acceptant ce patronage, de donner à une œuvre d'un si haut intérêt un témoignage de sollicitude, et de prendre un titre qui, ainsi que vous l'avez rappelé, a été porté par d'aussi éminents prédécesseurs. En faisant connaître mon acceptation aux membres de la Société, je vous prie de leur exprimer mes remerciements.

Agréez, etc.

Signé : J. CAMBON.

NÉCROLOGIE

Le 24 janvier 1892, une foule composée de toutes les notabilités de notre ville accompagnait à leur dernière demeure les restes d'un homme de devoir et de probité, André BALLESTEROS, ancien interprète de l'armée d'Afrique. Né à Cadix le 17 juin 1822, il appartenait à une ancienne famille militaire d'Espagne ; mais, venu de bonne heure en Algérie, il considéra bientôt la France comme sa véritable patrie, résolut de la servir, et embrassa la carrière militaire. Il s'y distingua. D'abord simple brigadier aux gendarmes maures, il prend part la même année à la prise de Boghar (18 avril 1841), opère en 1842 sous le général De Bar contre les Beni-Seliman, combat avec Changarnier à l'Oued-Fodda et à l'Ouenseris ; chez les Sebeh, il est blessé et nommé sous-officier sur le champ de bataille par Yusuf lui-même. L'année suivante il assiste à la prise de la Smala par le duc d'Aumale ; puis, envoyé à Tagguine avec quelques cavaliers, il y fait preuve d'une rare énergie et rétablit l'ordre entre les tribus révoltées. Dans les intervalles d'une carrière si bien remplie, il trouva le temps de se livrer à des travaux d'un ordre tout différent. Notre Société le compta parmi ses membres. Il était interprète titulaire de 1re classe depuis 1874, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1867. Dans un discours prononcé sur sa tombe, un de ses anciens collègues, M. Gourgeot, a exprimé les regrets du corps d'élite auquel cet homme d'honneur et de bien a appartenu. Nous y ajouterons ici ceux non moins douloureux de la *Société Historique algérienne.*

M. Gaëtano DURANDO était une des figures les plus originales d'Alger. Né en Italie, il était venu en Afrique comme adepte du fourriérisme (1850). Lorsque la colonie de l'Union-du-Sig, à laquelle il était attaché, fut dissoute, il trouva au Jardin d'Essai d'Alger l'emploi de ses facultés botaniques. Plus tard, il devint bibliothécaire et secrétaire de l'École de Médecine, et enfin fut chargé des cours de botanique des Écoles communales. C'est en cette qualité qu'il dirigeait tous les dimanches des herborisations publiques qui ont puissamment contribué à répandre en Algérie le goût des études botaniques. Par son zèle et son dévouement pour la science et aussi par le concours obligeant que tous les botanistes trouvaient auprès de lui, M. Durando était un des explorateurs qui ont le mieux mérité de la flore algérienne. Depuis de longues années, il faisait partie de notre Société aux séances de laquelle il se montrait assidu.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L. RINN.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

PAPIERS DU GÉNÉRAL VALAZÉ

RELATIFS A LA CONQUÊTE D'ALGER

Les documents qui suivent sont tirés du tome IV d'un recueil de pièces sur Alger formé par Frédéric Lacroix et acquis à son décès par la Bibliothèque-Musée. Tout ce volume (n° 1,512 du catalogue) est formé de papiers ayant appartenu au général Valazé qui, on le sait, remplissait dans l'armée d'expédition les fonctions de commandant du génie, avec le grade de maréchal de camp.

G. JACQUETON.

I

Notes journalières

Ces notes, de la main même du général, sont jetées au jour sur un *agenda perpétuel*, de 128 millimètres sur 78, vendu *à Paris, chez Joseph Javel, marchand de papiers, rue de Sorbonne, n° 4*. L'agenda n'a été utilisé que pendant les deux traversées d'aller et de retour, soit du 18 mai au 14 juin et du 18 au 21 juillet. Bien qu'il manque des feuillets en divers endroits, nous n'avons constaté qu'une seule lacune, signalée ci-dessous, dans la suite des notes. Encore n'est-elle pas absolument certaine. Dans notre transcription, il y a peut-être quelques erreurs de lecture. La faute en est à l'écriture de Valazé, très hâtée et toujours insuffisamment formée. La ponctuation, plus que sommaire, a été complétée et les abréviations résolues.

18 mai. — A 5 h. 3/4, monté avec le Général en chef et le Chef d'état-major (1) sur le canot de l'Amiral

(1) Le lieutenant-général Desprez.

pour aller dîner et nous installer à bord de la *Provence*. Il faisait un tems superbe.

On a fini de ponter les bateaux-bœufs avec lesquels on doit opérer le débarquement.

19 mai. — Le vent est faible, mais favorable pour sortir de la rade en mer touts les bateaux-bœufs avec plusieurs bâtiments de guerre d'escorte. Ces bâtiments enmènent le commandant Vaillant (1), le 1er et le 2d de sapeurs du 1er régiment et 1/2 compagnie de Vandelin (2) du 2d régiment.

20 mai. — L'Amiral a sa grande conférence avec touts ses commandants des vaisseaux du Roi pour leur expliquer ses tableaux qui contiennent les ordres qu'il peut avoir besoin de leur donner et ses dispositions principales. Elle dure de 4 h. du matin à 11 heures.

Le vent de la veille tombe et le soir presque calme plat.

21 mai. — Calme ; le vent se dispose à passer à l'est, c'est-à-dire à devenir tout à fait contraire pour la sortie.

22 mai. — Vent d'est.

23 mai. — Vent d'est. L'horizon devient nuageux et promet un changement de vent.

24 mai. — La mer au dehors est très mauvaise, et, malgré une petite pluie à terre, le vent reste à l'est.

Le soir, orage dans le nord-ouest, ce qui promet un bon vent.

25 mai. — Pluie assez abondante vers 5, 6 et 7 h. du matin. Aussitôt le vent tourne et passe de l'est au nord-ouest. A l'instant, l'Amiral ordonne au convoi de se tenir prêt à partir; les premiers bâtiments de transport se mettent en marche à midi. Le n° 83 tombe sur *l'Algésiras* qui perd son petit beaupré. Cela dérange le

(1) Attaché à l'état-major du génie.

(2) Capitaine en premier à la 4me compagnie du 1er bataillon du 2me régiment.

mouvement du matin. Malgré cela, les bâtiments de la marine royale mettent à la voile, et à 5 h. 1/2 la *Provence* sort majestueusement de la rade.

26 mai. — Le vaisseau amiral et le *Trident* avec l'amiral Rozamel (1) n'ont point fait de chemin pour ranger et réunir la flotte. Au point du jour, on signale une frégate turque amené par la frégate la *Duchesse de Berry* de la station d'Alger.

Le tems est superbe ; belle mer, brise fraîche. Toute la flotte est en ordre par lignes, le convoi à l'est; un peu en avant les transports en retard sont apperçus.

Le *Sphinx*, bâtiment à vapeur, va chercher le capitaine de la *Duchesse de Berry* (2) à 11 h. 1/2. Il arrive avec des dépêches privées. Le Capitan pacha est à bord de la frégate turque. On appelle le *Pirate*, corvette sans passagers, pour servir de mouche. La *Duchesse de Berry* salue et la *Provence* vire de bord pour aller au devant du Capitan pacha. Arrivés près de la frégate turque qui avait mis en panne, nous en avons fait autant et envoyé un canot avec le capitaine de la *Duchesse de Berry* et le second de la *Provence*. Ils ont fait savoir que le Capitan pacha allait venir à bord de la *Provence*. En effet, il y est venu. C'est un homme de quarante-cinq ans environ, une belle barbe un peu grise, une phisionomie très agréable, des ieux bleu clair très gracieux, d'une taille très ellevée, une robe d'étoffe amarante avec des broderies très riches et très hautes au bas de la robe.

Il a causé un instant avec l'Amiral et le Général en chef, après quoi l'Amiral lui a présenté le chef d'état-major général de l'armée, les généraux de l'artillerie (3) et du génie, l'intendant major (4) et le capitaine du

(1) Contre-amiral commandant en second.

(2) Le capitaine de vaisseau Kerdrain.

(3) Le maréchal de camp Lahitte.

(4) Le baron Denniée.

bord (1). Il nous a fait complimenter par son interprète, aucun de nous ne sachant l'italien qu'il paraît parler avec facilité. Il a demandé quand il arriverait à Toulon. L'Amiral lui a dit que nous n'en étions guère qu'à 20 lieues et que son arrivée étant attestée par la *Duchesse de Berry* qui serait absolument à ses ordres, il chargeait le capitaine de ce bâtiment de faire passer par le télégraphe ce que S. E. le Capitan pacha voudrait faire dire à notre gouvernement.

Il a demandé à s'en aller. L'Amiral l'a prié d'accepter le café; on l'a servi et quelques confitures.

Il a demandé un pilote et qu'on lui fasse voir à Toulon tout ce qui pouvait frapper les ieux. On lui a répété que la frégate française était à ses ordres et le capitaine de ce bâtiment est venu offrir ses services.

Le Capitan pacha nous dit qu'il venait de quitter le camp de Schumla, qu'il en était parti pour se rendre à Alger. L'Amiral lui a demandé pardon de l'avoir dérangé de sa route. Il à répondu que Dieu ferait sans doute que tout s'accommoderait. L'Amiral a fait dire, si le baragoin de l'interprète, qui paraît être un juif, s'arrange bien de notre langue, que nous nous entendrions mieux avec le dey d'Alger après que nous nous serions un peu battus ensemble. Le Capitan pacha a fait un léger sourire.

Après cela, nous avons reconduit S. E. au sabord par lequel il était entré, c'est-à-dire sous le vent.

Pendant tout ce tems, la flotte et le convoi ont toujours marché. Nous allons force de voiles pour les rejoindre. Il est trois heures moins 1/4.

Le Capitan pacha s'appelle Thair pacha. C'est celui qui s'est battu au combat de Navarin. Il était alors en 2ᵈ à la tête de la flotte turque.

27 mai. — Il a fait un assez gros tems toute la nuit. Je m'étais couché de bonne heure sans dîner. Le bâtiment faisait des craquements qui m'ont d'abord empêché de dormir. Au point du jour, le tems était superbe.

(1) Le capitaine de vaisseau Villaret de Joyeuse.

Un pauvre diable de petit oiseau, qui est sans doute venu de Toulon avec nous, est venu se percher sur ma fenêtre. Il mange des mouches, mais que boira-il? Il vollige partout et n'ose quitter le bâtiment.

Notre flotte marche parfaitement en ordre sur quatre lignes : ouest (1), *réserve*, *débarquement*, *bataille* et *convoi*. Nous avons un tems superbe, pas tout à fait assez de vent. Le *Trident* marche très mal.

28 mai. — Un violent coup de vent s'est élevé pendant la nuit. Au jour, le convoi était dispersé. L'Amiral a ordonné qu'il se rendît tout entier dans la baie de Palma pour s'y ralier. Nous avons continué lentement notre route. Nous avons longé Minorque à 2 lieues environ. Nous y avons trouvé le calme et le tems s'est un peu remis. Comme avant hier, je n'ai pu manger qu'un peu de pain avec du café sans d'ailleurs aucun vomissement.

Minorque paraît bien cultivée et bien habitée.

29 mai. — Le tems a été bien toute la nuit. Nous avons passé à 10 lieues de Majorque; nous l'avons vue distinctement.

La flotte était ce matin complettement ralliée. Il est arrivé un bric venant d'Alger; il a annoncé la perte de deux brics poussés à terre par le vent et le mauvais tems; une partie des équipages a été tuée, l'autre sauvée par le Dey, y compris les 2 commandants (2). L'Amiral a envoyé ordre aux bâtiments de Palma de le rejoindre et à la station de se ralier à lui, qu'il serait après demain devant le cap Cacines.

30 mai. — Nous avons cheminé cherchant à rallier les bateaux-bœufs. On a su qu'ils étaient partis; on leur a

(1) *Sic.* Ce mot est entouré d'un cercle dans le ms.

(2) Sur cet incident, cf. le *Moniteur*, année 1830, pp. 642 et 643.

donné l'ordre de se porter vers le cap Cacines où est le rendez vous. En attendant de leurs nouvelles, on a viré de bord et marché au nord. Le tems et le vent étaient bons. Vers le soir, on a repris la route au sud et annoncé qu'on arriverait demain devant Alger. Ordre de descendre la mature à fond de cale afin d'éviter pour elle le feu des batteries (1).

31 mai. — On a vu terre; on a reconnu le cap Cacines à 5 h.; on en était à 9 lieues, mais comme on n'a point de nouvelles des bateaux-bœufs, l'Amiral a fait prendre route au nord en filant 3 nœuds par heure.

Depuis deux jours, je ne puis plus manger. Tout le monde de nous souffre de la mer en marchant au nord.

1er juin. — L'Amiral assure toujours que le tems est mauvais, et, après avoir marché au nord, il s'est décidé à aller rallier toute sa flotte dans la baie de Palma. Alors nous avons écrit nos lettres qui partiront demain matin; on nous a intimé que les lettres qui ne seraient pas sous le couvert du ministre resteraient à la poste de Toulon.

En approchant de Majorque, la mer est devenue douce et je n'ai plus souffert. Une fois dans la baie, nous avons apperçu la ville de Palma dont nous sommes à 8 ou 10 lieues. On s'est mis à courir des bordées et la réserve est allée mouiller sous Palma. Nous n'avons aucune communication avec la ville parce que nous sommes en quarantainne.

2 juin. — Après nous être approché jusqu'à 4 lieues de Palma, que nous voyons bien avec nos lunettes, nous avons mis en panne.

On a eu des nouvelles du convoi de M. Hugon (2), qui avait un peu souffert. Il se ralie et revient nous joindre.

(1) Il s'agit sans doute de l'opération qui consiste à amener les parties hautes du gréement, ce qui, en technique maritime, se dit *caler les mâts*.

(2) Le capitaine de vaisseau baron Hugon commandait le convoi de transports sur lesquels était embarqué le matériel de l'armée.

Le *Sphinx* est arrivé apportant des nouvelles de la flotille. On ne l'a pas laissé communiquer. On lui a dit qu'il sufisait de donner des nouvelles écrites demain. Un bric a été envoyé ensuite chercher ces dépêches.

3 juin. — Les dépêches du *Sphinx* sont arrivées dès le matin. Il a dit avoir vu la flotille à 3 lieues du cap Cacines et que la mer était extrèmement houleuse sur la côte d'Afrique.

Le convoi est entré dans la baie pour aller mouiller près de Palma.

Une frégate est arrivée et a répété, à ce qu'on a dit, les nouvelles du *Sphinx*.

Le tems se fait à ce qu'on espère.

4 juin. — L'Amiral a vu sa flotille entrer dans la baie ainsi que les transports partis de Toulon et qui s'étaient portés sur la côte d'Afrique. Il assure qu'il est plus content d'avoir, dit-il, sauvé tous nos moyens de débarquement que de nous avoir débarqué. Ce n'est pas notre compte.

Nous avons 80 malades sur les transports; on les envoie à Mahon; on croit que nous devons avoir en tout 200 malades.

Nous ne voyons point arriver les bateaux-bœufs !!!

On m'a apporté des nouvelles du 24 de Paris, et remis une lettre de *ma femme et de mon vieux* (1). Tout cela est parti de Toulon le 19 par un bâtiment à vapeur et a été nous chercher sur la côte d'Afrique.

Le tems est superbe et chaud; bon vent. Mais la flotille; on ne veut pas aller au devant d'elle. Le capitaine de pavillon assure que nous serons à terre dans 6 jours. Dieu l'entende.

5 juin. — Point de flotille. Il n'est rentré qu'une douzaine de bateaux-bœufs. Mêmes regrets de notre parti.

(1) Souligné dans le manuscrit; nous ignorons quel personnage Valazé désigne ainsi.

Toute la marine est impassible. Ils ne comprennent certainement pas l'expédition. Pourquoi ne pas aller au devant de cette flotille?

En revanche, nous avons mangé de bon bifteck, etc., fruits et poisson. Nous voulions aller à Palma pour nous distraire. L'Amiral a dit que nous aurions l'air d'abandonner la partie; mais, si elle manque, le vent en sera la cause. Puisque les bateaux-bœufs et les transports partis de Toulon le 26 ont tenu la mer, pourquoi n'aurions-nous pas fait de même?

6 juin. — Il arrive un bâtiment venant de Tunis, passant devant Alger; il amène M. de Gérardin (1) envoyé de Paris le 2 ou 3 may. Il est parti de Tunis le 2 juin. Il a eu constamment beau tems. Ce bâtiment, la *Bayonnaise*, n'a pas cessé d'avoir toutes ses voiles jusqu'au cacatoire, car, les 2 et 3, le tems était magnifique sur la côte d'Afrique, la mer douce, vent frais de *sud-ouest*. Il est arrivé devant Alger vers le 3; il a vu de sa hune 92 bateaux de la flotille ne souffrant nullement; ils les a vu revenir chacun suivant son allure.

Les troupes appellées par le Dey sont arrivées à Alger, 30,000 h. d'Oran et 13,000 de Constantine, presque touts de cavalerie.

On a mis en train des marchés avec les Tunisiens et des Arabes pour faire à l'armée des fournitures de vivres; ce ne peut être que de viande; le blé y est fort cher et fort rare; on en achète en France.

La diférence avec le rapport du commandant de la *Bayonnaise* explique le séquestre dans lequel l'Amiral nous tient. Il y a tant de bâtiments qui ont été devant Alger les 1er, 2, 3 de juin que malgré les leçons nous aurions eu des renseignements. Le capitaine de la *Bayonnaise* a été interrogé par un marin *de grade*

(1) Agent français, expédié à Tunis pour y recueillir des renseignements et nouer des pratiques avec le bey de Constantine.

élevé (1) avant qu'il ait pu communiquer avec l'état-major de l'Amiral.

Mr Gérardin s'est addressé au commandant de la station (2) pour savoir où il trouverait la flotte et le Général en chef. Cet officier lui a répondu qu'il avait apperçu la flotte le 31, puis qu'elle a disparu en faisant voile vers le nord et qu'il ne sait absolument pas où elle est. C'était cela le 3 ou le 4. Il ajoute qu'il a trouvé là une centaine de nos transports de toutes les espèces, lesquels arrivés devant Alger pour rejoindre la flotte, ne sachant pas où la trouver, étaient resté à croiser sous l'appui des bâtiments de la station. Que la *Bayonnaise* avait quitté tout cela et avait marché au nord, et que, dans la journée du 4, elle avait rencontré un bric de la flotte qui lui avait dit qu'il allait porter aux bateaux-bœufs l'ordre de se rendre à Palma, qu'il y croyait la flotte, mais qu'il avertissait bien qu'il n'était pas chargé d'autre chose que de l'ordre qu'il portait, et qu'enfin ils avaient rencontré une grande quantité de bateaux de la flotille arrivant vers la baie et qu'ils y seraient cette nuit ou demain matin.

Mr Gérardin a remis une quantité de lettres, entr'autres une de l'un des capitaines de frégate tombés au pouvoir du Dey par l'erreur qu'ils ont commise près de Bougie lors du gros tems des 21e et 22 may. Cet officier supérieur donne des renseignements sur l'état des batteries de la rade, leur faiblaisse du côté de terre, l'état de l'enceinte de la ville, et il dit que devant Sidi-el-Ferruch il y a un camp de 12,000 h., un autre de 4,000 près du Château de l'Empereur et un moins nombreux près de l'embouchure de l'Arratch.

Enfin Mr Gérardin a bien assuré qu'il avait eu toujours beau tems et que sur sa route il n'avait entendu dire

(1) Souligné dans le ms.

(2) Le capitaine de vaisseau Massieu de Clerval.

nulle part qu'il avait fait mauvais. C'est ce que prouve le séjour de nos transports au milieu de la station.

L'Amiral m'a fait venir pour me demander si toutes mes lances étaient sur la flotille ainsi que mes outils et sacs à terre. Je lui ai dit que toutes mes lances étaient en effet sur les catalans (1), etc., mais que j'avais sur les 4 corvettes de réserve des outils et des chevaux de frise, que si la moitié des bateaux plats arrivaient avec les troupes cela serait bien sufisant, et que s'il n'y en arrivait pas du tout, cela serait malheureux, mais que je tâcheraie de m'en passer. Je crois qu'il aurait désiré que je lui parlasse autrement, car, après m'avoir dit qu'il était bien fâcheux que je n'aie pas mis des piques sur les corvettes, d'où l'on aurait eu lieu de pouvoir les tirer, lorsque j'aie donc dit qu'il sufirait à la rigueur des outils et chevaux de frise de ces bâtiments, il s'est remis sur la grande difficulté de les en tirer. Je crois qu'il cherche des raisons pour demeurer en plan, et la raison ne s'en présente pas à mon esprit à moins qu'il n'ait la volonté absolue de réorganiser sa flotte précisément comme à Toulon pour se servir de ses tableaux de débarquement, tableaux qui ne peuvent evidement pas être exécutés, car pour cela il faudrait que l'escadre arrivât telle absolument qu'elle est composée et les nombreuses difficultés de tems dont on nous fait des monstres ne peuvent certainement pas permettre l'exécution des tableaux. Ou bien est-ce pour faire de nouveaux tableaux dont il parait avoir la manie? On s'y perd. Tout me parait dominé par une incertitude qui sent terriblement la *faiblaisse* (2); on veut tout déguiser par le mistère. Le Major général (3), dont la capacité nous parait supérieure, n'est nullement consulté. L'Amiral ne lui parle plus depuis qu'il est dans l'embarras. Il en aurait cependant grand besoin. Mr Ranke parait être l'homme de confiance de l'Amiral; c'est son aide de camp, et l'on ne peut pas supposer que l'Amiral ne fait pas son afaire.

(1) On sait que la flotille de débarquement comptait un certain nombre de petits bâtiments nolisés à Barcelone.

(2) Souligné dans le manuscrit.

(3) Le contre-amiral Mallet, dont Valazé reparle plus bas.

Je le répète, nous sommes en charte privée. La *Provence* reste éloigné de terre et des autres bâtiments et, dès qu'un bâtiment demande à communiquer, le premier mot de réponse est : *à demain, on a le tems de faire dire ce qu'on veut.* Ces conjectures me paraissent fondées.

7 juin. — Le Général en chef parle à l'Amiral de la nécessité de partir. Ce dernier donne sa parole qu'il est aussi puni que nous. Et cependant ce n'est qu'à 11 h. du matin qu'il envoit savoir ce qu'il y a de bateaux de la flotille de Marseille sous Palma, flotille sans laquelle il ne peut pas, dit-il, exécuter de débarquement; et s'il veut *partir* (1), il est certain qu'il ne voulait pas avoir de nouvelles, puisqu'au lieu de se rapprocher pendant la nuit de la ville où il pouvait en avoir, il en était au jour à plus de 12 lieues de distance.

J'ai rédigé une note où je prouve par ce que nous savons que la réunion de la flotte dans la baie de Palma est opposée aux intérêts et aux intentions du Roi.

Nous avons toujours vent sud-ouest; ainsi, si nous avions eu commancé le débarquement comme je le dis le 3 au plus tard, il aurait continué sans interruption. Quelles tristes réflexions a fait faire la conduite de l'Amiral! Car n'y a-t-il pas de plus en plus de chances contre le retour d'un tems aussi propice, et le vent qui règne et qui est aussi favorable au débarquement est contraire à notre marche. Le tems nous amène la chaleur qui doit maintenant nous amollir dans nos travaux, et quelle crainte ne devons nous pas avoir que nos troupes, entraînées pour une traversée de 8, 9 ou 10 jours,

(1) Souligné dans le ms.

et qui sont embarquées depuis 28 jours, ne contractent des maladies et que nous n'arrivions avec une armée affaiblie et malade? L'indécision de l'Amiral me paraît évidente. Il ne consulte que les officiers des grades inférieurs, s'en faisant d'ailleurs à l'air minutieux, et voilà tout (1). Nous gémissons et faisons bon visage pour ne pas nous brouiller avec ces incommodes marins. Que feraient-ils donc si nous avions des ennemis à combattre et des tempêtes? Je comprends comment notre marine s'est acquis aussi peu de gloire.

Le Général en chef a fait un ordre du jour pour annoncer aux soldats qu'ils trouveront 80 ou 100,000 ennemis sur la côte d'Afrique, mais que ce ne sont que des milices sans ordre presque touts cavaliers. Il parle aussi de 2,000 chameaux cuirassés avec des paillasses qui ont été annoncés déjà quand nous étions à Toulon et dont l'existance a été confirmé par le rapport de Mr de Lesseps (2), par Mr Gérardin et par un long rapport d'un anglais résident à Alger, lequel a envoyé une petite carte et des vues prises de différents points de terre. Il dit que le Dey a fait enlever du Château de l'Empereur la grosse artillerie qui s'y trouvait.

8 juin. — Beau tems le matin et pluie très violente de 1 h. à 6.

A 8 heures est arrivé Mr Schneider, agent de Mr Seillière (3), venant de Palma. Il en est parti le 7 de grand matin. Le commandant du convoi et celui de la réserve (4) n'ont pu lui dire où était l'Amiral. Mr Hugon avait envoyé un bric avec des dépêches. Ce bric cherchait aussi l'Amiral. Ils ne l'ont pu trouver que par

(1) *Sic.* La lecture semble certaine.

(2) Représentant de la France à Tunis en qualité de Consul général.

(3) On sait que la maison Seillière s'était chargée de la fourniture des vivres à l'armée expéditionnaire.

(4) Le capitaine de vaisseau Lemoine.

hasard. Ils étaient arrivés au milieu de la flotte et l'amiral Rosamel n'a pu leur dire non plus où était l'Amiral. On le croyait à Palma. Le hazard l'a fait tomber presque sur la *Provence*.

Mr Schneider avait vu une centaine de bateaux de la flotille dans le port de Palma. Il s'est chargé de beaucoup de lettres. J'ai envoyé une note rédigée hier au général Rogniat (1) et au général Haxo (2). Je sais que le Général en chef, le Chef d'état-major et le général d'artillerie ont écrit dans le même sens que moi, relativement à notre retour de la côte d'Afrique jusqu'ici. Le général Lahitte en a écrit à son prince (3).

M. Schneider nous a dit que tout ce qui est mouillé près de Palma s'amuse et se réjouit à terre. Le Capitaine général a reçu touts les officiers et leur a donné un bal pour la St-Ferdinand (4). Deux bâtiments ont fait danser à bord les dames de la ville.

L'Amiral m'a fait venir chez lui pour me dire qu'il n'avait que 3 des 18 bateaux de la flotille sur lesquels sont chargés mes faisseaux de piques et mes outils. Quoi qu'il n'y en ait que pour 300 mètres à un rang de hérissons, j'ai dit que je m'en contenteraie, que d'ailleurs la majeure partie des autres rejoindrait. L'Amiral est convenu qu'il y avait de réuni au moins 100 des bateaux de la flotille. Il avait donné les ordres de les approvisioner de vivres et les réparer à mesure qu'ils arriveraient afin de pouvoir se mettre en mer dès le 9. Que Dieu l'entende.

Mr Ranke a voulu me prouver que les bateaux sur lesquels sont mes piques, etc., étant sans doute dans le port d'Ivice on ne pourrait pas les aller avertir de nous

(1) Inspecteur général du génie.

(2) Inspecteur général des fortifications.

(3) Le Dauphin, à la personne duquel était attaché le général Lahitte.

(4) Le 30 mai.

rejoindre. Je lui ai prouvé dans une longue conversation que ce qu'il me disait n'était pas admissible ; de là retour sur la beauté du mouvement sur la baie de Palma que je n'ai point approuvé. Il a fini par me dire que nous n'étions sur la flotte que pour manger et dormir, ce que je sais bien, mais je lui ai ajouté que nous y étions pour être débarqués quand et comme il convenait pour la meilleure exécution des ordres du Roi. Il m'a dit que nous n'étions point compétents pour savoir si nous voulons être débarqués plus tôt à tel moment qu'à tel autre et qu'enfin on nous débarquerait malgré nous si on voulait. Je lui ai répondu que c'était une plaisanterie et qu'en prouvant trop il ne prouvait rien, que je ne pouvais plus continuer la discussion.

L'Amiral regarde comme tout ..... (1) d'envoyer à Ivice savoir s'il ne s'y trouve rien de notre flotille. Il a l'air d'avoir envie de partir demain. Nous verrons bien. Il avait l'air abattu ; la tâche me paraît trop forte pour lui. Que ne sommes-nous conduits par l'amiral Mallet ! Il a l'air d'avoir autant de facilité de conception que de résolution, mais l'Amiral continue à le tenir éloigné ; il ne lui parle toujours point.

9 juin. — Le tems est toujours bon. L'Amiral rallie encore quelques bâtiments de sa flotille ; il fait approvisionner par un bateau à vapeur et en prenant dans l'approvisionnement de la *Provence* les petits bâtiments de la flotille pour jusqu'au 15. A midi, au grand déplaisir de l'Amiral, le Général en chef va visiter ses généraux de division ; il ne peut s'approcher que des vaisseaux la *Ville-de-Marseille* et le *Breslaw* qui porte le 3ème de la 1ère et de la 2de division (2).

10 juin. — Départ de la flotte à midi. Elle s'avance dans le meilleur ordre, le convoi et la flotille en ligne

(1) Suit un mot illisible.

(2) Il y a là un renvoi au 2 avril, mais le feuillet correspondant à cette date est absent.

derrière le vaisseau amiral à 3/4 de lieues et les 2 escadres sur la droite.

Arrivés à la hauteur de Cabrera un bric annonce qu'il apporte des dépêches privées. L'Amiral répond comme de coutume à demain matin ! ! ! !

11 juin. — On nous distribue les lettres apportées avec les dépêches la veille. On m'annonce l'arrivée du cap. Savart pour faire exécuter son *engin volant* (1) ; on me fait annoncer que l'on m'a retranché les 6,260 f. que j'ai touchés pour mes mulets de bât. Nous verrons.

L'Amiral assure que ses éclaireurs verront la terre d'Alger ce soir.

Il s'élève un grain, puis un autre en 2 h. ; cela peut jetter du désordre dans le convoi et la flotille.

12 juin. — Nous sommes désolés ; le vent est très frais et nous fait craindre toujours de voir renouveller le 31 may. Je n'ai pas le courage d'en écrire davantage.

13 juin. — A 9 h. nous avons défilé devant Alger avec un vent très frais qui nous donnait de l'inquiétude. Alger et la baie sont d'un aspect très agréable. Le pais paraît très boisé.

Nous sommes arrivés et nous avons mouillé dans la baie ouest de Sidi-el-Ferruch. La Tour-chica et la batterie de 20 pièces à l'ouest étaient désarmées ; il n'y avait pas une âme. Nous sommes à l'ancre à grande portée, le fond est excellent, la rade est parfaitement bonne dans ce tems de vents d'est.

Nous avons vu des tentes dans la montagne et des batteries en terre en train d'être exécutées sur le chemin qui va de la presquile de Tour-chica à Sidi-Kalef. Un bateau à vapeur est allé canonner ces travaux. On a tiré deux coups de canon. Le boulet est venu tomber un peu en avant de notre vaisseau. On nous a tiré 7 ou 8 bombes. Elles ont éclaté pour la plupart en l'air ou en sortant

(1) Souligné dans le manuscrit.

des mortiers; elles ne nous ont blessé qu'un matelot du *Breslaw* qui a eu le mollet emporté par un éclat.

Nous avons vu un assez grand nombre de Maures courant çà et là à cheval sur le rivage. Nous avons reconnu trois batteries commencées avec une tente à côté un (1)..... sur les hauteurs un camp qui ne paraissait pas nombreux. Le bâtiment de Tour-chica est très joli; c'est une tour carrée avec de petites douves; le petit monticule que cet édifice couronne paraît cultivé. Le dessin que Mr Boutin (2) a donné de la presquîle est exact, je l'ai reconnu du hunier du grand mât, il a bien représenté le terrain des environs. Nous avons vu l'embouchure du petit ruisseau qu'il a représenté à une petite demie lieue de l'istme. Des cavaliers sont venus y faire boire leurs chevaux. Cela nous promet de l'eau dans cet endroit au moins.

Le Général en chef voulait faire occuper la presquîle que l'ennemi a tout à fait abandonnée parce qu'en effet il ne peut pas y tenir. On a remis cette occupation à demain parce que les 6,000 [hommes] qu'on voulait y envoyer ce soir n'y seraient arrivés qu'à 8 heures et très mal outillés.

Pour se rendre maître de la presquîle avec [de l'] artillerie demain, on a envoyé mouiller dans l'est deux brics et demain un bâtiment à vapeur ira s'embosser dans l'ouest.

Les canons que l'ennemi met en batterie derrière des épaulements de terre sont ceux de la batterie qu'il a

(1) Suit un mot illisible.

(2) Le capitaine du génie Boutin avait fait en 1808 une exploration des environs d'Alger. De ses dessins et de ses cartes, plusieurs avaient été publiés dans l'*Aperçu sur l'État d'Alger.... à l'usage de l'armée expéditionnaire....., rédigé au dépôt de la guerre*. (Paris, Picquet, 1830, 8°). Le texte de son rapport a été imprimé en partie par Nettement, *Conquête d'Alger*, pp. 571-599 (Paris, Lecoffre, 1867, 12°). Une copie plus complète est à la Bibliothèque-Musée dans le recueil *Alger*, t. II.

abandonné. Les feux de bivouac sont très rares sur les hauteurs.

Le débarquement commencera demain matin à 3 heures. L'Amiral compte établir des débarcadères.

14 juin. — Débarqués à l'ouest de la presquîle de Sidy-el-Ferruch. La mer était comme un lac. Le débarquement a commencé à 4 h. précises. Si l'ennemi eût tenu sur le rivage, nous aurions eu du mal. A force de vouloir trop bien faire le débarquement, on a perdu beaucoup de temps. L'Amiral est, comme dit le général Loverdo (1), est bien plus que la difficulté (2). Il a une confiance absolue dans son 1er aide de camp, Mr Ranke, qui n'est pas le moins du monde militaire. Il est (3) ..... difficulté, boufi d'amour-propre et croit en imposer par ses raisons. Nous avons perdu un tems infini pour le 2d débarquement; il est certainement resté une grande partie (4) des embarcations sans emploi. Quelques officiers de marine l'observaient eux mêmes malgré leur respect entre eux ou plutôt la crainte qu'ils ont de leurs chefs.

Enfin, aussitôt que la 1re division a eu 2 brigades à terre, elle s'est avancé. Alors les batteries préparées par l'ennemi ont joué sur nos troupes. Trois brics mouillés dans l'est de la presquîle et les 3 bâtiments à vapeur dans l'ouest ont comencé le feu. Les batteries ont eu le bon esprit de ne leur envoyer que des bombes et le canon a tiré sur une masse de troupes qui se détachaient par leurs coifes blanches sur la verdure des terrains. Ce feu nous a coûté une trentaine d'hommes déchirés par les gros boulets de 16. La droite de la pre-

(1) Lieutenant-général commandant la 2e division.

(2) *Sic.* Il y a évidemment un mot au moins qui manque. On pourrait lire : *l'Amiral, comme dit le général Loverdo, en est cause bien plus que la difficulté.*

(3) Suit un mot illisible souligné, dont la première syllabe semble *imp....*

(4) Valazé avait d'abord écrit *la moitié*.

mière division a fait alors un mouvement par la droite et a tourné les batteries qui ont été aussitôt abandonnées; elles étaient armées des 11 canons qui étaient auparavant dans les batteries sur le rivage et de deux mortiers qui avaient tiré autrefois sur le bric chargé de sonder les deux baies.

En suivant ce mouvement, le Général en chef a manqué être tué par un boulet de 16 qui s'est logé sous ses pieds et l'a couvert de terre. Quelques instants après, un autre boulet l'a froissé.

On avait débarqué deux batteries que les canoniers traînaient à la prolonge. Il est aisé de sentir que le canon n'a pas pu suivre le mouvement des divisions. La 1ère s'est avancé jusqu'à une lieue du débarquement; la 2e division l'a suivie de manière à soutenir sa droite. La 2e division était presqu'entièrement débarquée à 9 heures et une partie de la 3e à midi; sa 3e brigade ne l'a été que vers 6 heures.

Deux compagnies du génie, dont une de mineurs, cele du 1er régiment, et la compagnie Chefneux (1) du même régiment sont débarqué en même temps que la 1ère division; la compagnie de mineurs a gardé.

18 juillet. — Dimanche, je m'embarque à bord du *Duquesne* pour retourner à Toulon. Il y a deux mois juste que je me suis embarqué à Toulon pour Alger. Les contrariétés de la traversée et les travaux me font croire qu'il y a 6 mois.

Je suis monté au port sur le vapeur qui traînait des malades; il a fait des avaries avant d'arriver au *Duquesne*.

Le *Sphinx* est arrivé au moment où je montais sur le *Duquesne;* nous avons envoyé savoir des nouvelles. A moi on n'a remis que des lettres insignifiantes, mais le bâtiment apportait le bâton de maréchal au général

(1) Capitaine en premier à la 3e compagnie de sapeurs du 1er régiment.

Bourmont et la pairie seulement à l'Amiral. Les marins se plaignent de ce qu'ils ne sont pas, disent-ils, aussi bien traités que la terre. On a fait justice : notre séjour dans la baie de Palma prouve suffisamment qu'on ne devait point donner à l'Amiral un bâton de maréchal.

19 juillet. — Il est arrivé des malades et des blessés presque toute la nuit; un était mort. Il n'y a point d'autre maladie que la dissenterie. Point de vent; le vapeur nous dégage des vaisseaux qui nous entourent; nous gagnons un peu de brise, mais un canot qui nous apporte des dépêches nous fait mettre en panne et après 4 heures de balotement nous pouvons à peine trouver assez d'air pour doubler vers 3 heures le cap Caxines.

Une brise émolliente souffle vers 4 heures et nous mène vivement toute la nuit vers les îles Baléares.

20 juillet. — Un vent charmant nous amène vers 2 heures à l'entrée de la baie de Palma. Au moment où le commandant prend la direction à l'ouest de l'île, le vent nous quitte et nous sommes en calme plat qui ne cesse plus.

Depuis mon départ, j'éprouve une faiblaisse et une somnolence continuelle. Cela ne m'empêche pas de manger et après chaque repas je me trouve mieux qu'avant. Le sommeil de nuit va mal.

Je me suis fort amusé à raconter au commandant et à ceux qui étaient à sa table l'histoire des discussions que j'ai eues à soutenir à Paris au conseil des ministres pour l'expédition d'Alger et quelle était l'opposition des marins, même de ceux qui y ont concouru et de l'Amiral lui-même. Ils me dirent que cela leur explique beaucoup de choses qu'ils ne comprenaient pas; ils ne me dirent pas ce que c'est.

Toujours calme; nous demeurons sous l'île de Majorque.

21 juillet. — Nous nous éveillons là où nous étions la veille; toujours calme; à 9 h. une légère brise; nous

doublons la pointe ouest de l'île et nous marchons nord-ouest. Le calme revient à midi (1).

(1) Avant ces notes journalières, l'agenda contient une note presque toute entière de la main du général sur la distribution des troupes du génie à bord des bâtiments de la flotte. A la fin de l'agenda, sur des feuillets ajoutés et d'une main qui est sans doute celle d'un secrétaire de Valazé, sont des états contenant les noms des officiers du génie attachés à l'expédition, la nomenclature par dépôts des dépenses faites par le génie, enfin la répartition du matériel afférent à cette arme sur les bâtiments de la flotte.

Rectifications à la Liste générale des Membres de la Société

(CI-DESSUS, P. 5)

Membres titulaires

A ajouter : MM. Adda (Fredj), instituteur public à Constantine ;
Ficheur, professeur de géologie à l'École supérieure des Sciences, Alger ;
Gauckler, inspecteur chef du service des Antiquités, Tunis ;
Pelletan, administrateur adjoint de la commune mixte de Teniet-el-Haad.
Serre, contrôleur civil à Sfax.

A rayer : MM. Bloch et Prévost.

A corriger : MM. Durand (Victor), chef d'escadron en retraite ;
Remy, contrôleur civil suppléant, Tunis.

Sociétés correspondantes

A ajouter : Bibliothèque française de Tunis ;
Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, Oran.

A rayer : Revue de l'Afrique française.

L'EXPÉDITION D'A. MARTINEZ DE ANGULO

CONTRE TLEMCEN

(JUIN-JUILLET 1535)

L'épisode dont il est question dans cette note semble avoir été jusqu'ici assez mal compris. Voici, en effet, la version courante : le comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran, ayant fourni à un des deux compétiteurs au trône de Tlemcen un corps auxiliaire d'Espagnols, ceux-ci, battus à deux reprises, à Tifida et au Chabet-el-Lham, auraient été presque entièrement anéantis ; en particulier, leur dernière défaite aurait été si meurtrière que le lieu de l'engagement en aurait pris le nom sinistre qu'il porte encore de *Défilé de la chair*. Ayant eu occasion de parcourir quelques documents relatifs à cette affaire, nous avons été surpris de voir qu'ils ne parlaient aucunement de cette rencontre sanglante du Chabet-el-Lham ; en même temps, nous avons constaté que l'échec des Espagnols, grave assurément, fut loin cependant d'être le désastre complet qu'y ont vu certains historiens ; ses conséquences surtout, qui furent à peu près nulles, nous ont paru avoir été exagérées d'une singulière façon. On en jugera par le récit qui va suivre, qui n'est autre chose qu'un décalque scrupuleux des textes consultés.

Ces textes sont de deux sortes. Les uns appartiennent à des chroniques composées assez postérieurement à l'événement ; tels les récits de Marmol (1) et de

(1) *Descripcion general de Affrica....* por el veedor Luys del Marmol Caravajal, Granada, Rabut, 1573, 4°, 3 vol., au tome II, fol. 184 v°

Suarez (1). Les autres doivent être cherchés dans la correspondance malheureusement incomplète du gouverneur d'Oran ; ils ont naturellement une tout autre valeur que les précédents. M. de la Primaudaie en a donné dans cette *Revue* des traductions faites sur les originaux et les copies conservés aux Archives du Gouvernement général (2). Nous-mêmes, grâce à l'obligeance du bibliothécaire-archiviste, M. Pierron, avons eu ces pièces à notre disposition ; c'est à elles, et non à la publication La Primaudaie, que se réfèrent toutes les citations ci-dessous.

Il serait hors de propos d'exposer ici la situation des établissements espagnols vers 1535 ; pas davantage il ne serait du sujet de présenter le Capitaine général d'alors, Martin Hernandez de Cordova, premier comte d'Alcaudete et chef de la maison de Montemayor. Là-dessus, nous renvoyons aux ouvrages généraux bien connus des lecteurs de la *Revue*, l'*Histoire d'Oran* de M. Fey, ou mieux l'*Histoire d'Alger sous la domination turque* de M. H.-D. de Grammont. Nous croyons seulement devoir rappeler que le comte d'Alcaudete, nommé Capitaine général en juin 1534, ne passa en Afrique que près d'un an plus tard, au temps même où Charles-Quint s'embarquait pour l'expédition de Tunis.

A peine installé à Oran, le nouveau gouverneur eut à prendre des résolutions importantes. Une grosse affaire était en train en effet. Depuis de longs mois, la discorde régnait à Tlemcen entre les derniers représentants de la dynastie zianide. A la mort du roi rétabli sur le

et 185 r° et v°. — Cet auteur rapporte l'affaire à l'année 1541. La plupart des auteurs postérieurs l'ont suivi, sauf M. de Grammont, auquel les textes publiés par M. de la Primaudaie ont permis de donner à ce fait sa date exacte.

(1) *Historia del maestre ultimo que fué de Montesa...*, por Diego Suarez, publ. par M. Guillen Robles, pour la société des *Bibliofilos espanoles*, tome I, Madrid, Tello, 1889, 8°, à la page 98.

(2) Années 1875 et 1876, tomes XIX et XX, *passim*.

trône par les Espagnols en 1518, Bou-Hammou, son frère Abd-Allah lui avait succédé sans difficulté. Mais, lorsqu'il était mort à son tour après quelques années de règne, vers 1533, son héritage avait été l'objet des compétitions les plus vives. Grâce aux Turcs d'Alger, son fils cadet Muley-Mohammed (1) avait fini par l'emporter ; à la tête d'un détachement des janissaires de Kheireddin, il avait occupé Tlemcen et s'y maintenait appuyé sur ces redoutables auxiliaires (2). D'autre part, le fils aîné, un autre Abd-Allah, avait vu son grand-père maternel, un certain Ben-Rendouan, caïd de la puissante tribu des Beni-Amer (3), prendre en main ses intérêts. Ayant à combattre un protégé des Turcs, celui-ci avait naturellement demandé secours aux Espagnols. Des négociations s'étaient alors engagées, et, vers septembre 1534, elles étaient en bonne voie ; une lettre de cette date nous apprend que Ben-Rendouan n'attendait qu'un sauf-conduit régulier de l'Empereur pour se rendre à Oran (4). Lorsqu'arriva le comte d'Alcaudete, il n'y avait plus qu'à conclure. Aussi le voit-on traiter presque aussitôt avec le caïd des Beni-Amer, stipulant au nom de son petit-fils. Il y était d'ailleurs formellement autorisé par son gouvernement (5).

(1) Marmol l'appelle Hamete Buzeyen, d'où on avait inféré qu'il se nommait Ahmed. Les documents du Gouvernement général le font connaître comme « Mulei Mahamet, Muley Mahamete », et M. de Grammont lui a restitué en conséquence son nom de Muley-Mohammed.

(2) Cf. lettre de D. I. de Vallejo Pacheco à l'Empereur, 13 mars 1534, au Gouv. général, 2e liasse, n° 14 A, et *Revue africaine*, XIX, 272.

(3) Tribu arabe de la race hilalienne des Zoghba, qui occupait tout le pays du Tessala (au N. de Bel-Abbès) jusqu'aux montagnes qui dominent Oran, d'un côté, et à celles des environs de Tlemcen, de l'autre. Cf. I. Khaldoun, *Hist. des Berbers*, trad. Slane, I, pp. 101 et s.

(4) Lettre du corrégidor Melgarejo à Charles-Quint, 11 septembre 1534, *ut sup.*, 3e liasse, n° 26, et p. 286.

(5) Arg. de sa lettre du 12 juillet à l'Impératrice, *ut sup.*, n° 17 A et p. 485.

Aux termes de la convention intervenue entre le Capitaine général et Ben-Rendouan, Abd-Allah fut reconnu roi de Tlemcen, à condition de s'avouer vassal de la couronne d'Espagne, comme l'avait fait en 1518 son prédécesseur Bou-Hammou, et sous les mêmes obligations. Ben-Rendouan tenait déjà la campagne avec une petite armée d'indigènes partisans de son petit-fils (1). En outre, il croyait pouvoir compter sur des défections dans le camp de Muley-Mohammed, abhorré des Tlemcéniens à cause des excès de ses Turcs, de ses débauches et de sa rapacité (2). Tout spécialement, il faisait état des amis et des clients du mechouar Almanzor, caïd des Beni-Rached (3), brutalement disgracié par l'usurpateur en septembre 1534 (4). Ajoutons que, pour corroborer ces espérances et ces promesses, lui et les cheiks de son parti offraient des otages; vingt et un jeunes indigènes, fils des plus marquants d'entre eux, furent con-

(1) Marmol ne l'évalue qu'à quatre cents cavaliers. *Loc. cit.*

(2) Cf. lettres des 26 avril, 24 mai et 11 septembre 1534, *ut sup.*, 2e liasse, nos 14 B, 7, 3e liasse, no 26, et pp. 275, 280, 286.

(3) Tribu berbère de la souche d'Ouacin et de race zenatienne; son territoire s'étendait du Djebel-Amour (mont Rached) jusqu'aux plaines situées au sud du Tessala et au sud de Tlemcen. Cf. I. Khaldoun, *op. cit.*, III, 302, 303, et IV, 1 à 4, Léon l'Africain, éd. française de Lyon, fol., 1556, pp. 248-249, et Marmol, fol. 191 v° et 192 r°.

(4) Cet Almanzor avait été le mechouar d'Abd-Allah avant de l'être de Muley-Mohammed. Il avait un frère, Boabdil, qui avait été envoyé comme ambassadeur à la cour d'Espagne et qui n'était pas encore de retour en Afrique à la date ci-dessus indiquée. Voici d'ailleurs le texte de la lettre du 11 septembre qui nous apprend la disgrâce d'Almanzor : « El rey de Tremecen, como escribi otra vez à V. M., tiene preso en carcel escura a cide Almançor, hermano del embajador questa en la corte de V. M., y le tiene tomada toda su hasienda y agora de nuevo ha criado y ha fecho su mezuar al alcayde Muley Mezguin..., tienese por cierto que nunca le sacara de la prision en que esta y que morira en ella; los parientes deste cide Almançor son muchos y principales en este reyno, y luego que le vieron preso huyeron; todos dicen que estan juntos con Benrrenduan. » *Ut sup.*, 3e liasse, no 26, et p. 286.

duits à Oran et remis aux Espagnols (1). En retour, Alcaudete accorda six cents de ses meilleurs soldats et quatre canons. Les auxiliaires ainsi fournis étaient de vieux vétérans d'Afrique, la moitié provenant de la garnison de la place récemment évacuée d'One (2), le reste tiré d'Oran et de Mers-el-Kebir (3); on estimait que pour la besogne qui leur incombait ces forces seraient plus que suffisantes (4).

Pour chef du détachement fut désigné un des parents du comte, son cousin *(primo)*, d'après la suscription des lettres qui lui sont adressées, en réalité plutôt son fils naturel, ainsi que l'indique son nom, Alonso Martinez de Angulo, châtelain d'Alcaudete (5). Peut-être y avait-il là quelque imprudence. Alonso Martinez, s'il était vraiment un bâtard d'Alcaudete, devait être un tout jeune homme, fort désireux de se distinguer pour se mettre au-dessus de la situation un peu fausse que lui créait sa naissance. En outre, venu à Oran avec le nouveau Capitaine général, il ne pouvait encore connaître ni les gens ni les choses d'Afrique. A la présomptueuse témérité de son âge et à la soif impérieuse d'avancement que lui causait son état, se

(1) Arg. de la lettre du 6 juillet, où Alcaudete parle de « XXI hijos de los principales quallaban que « les tengo aqui. » *Ut sup.*, 2e liasse, no 17 C et p. 360.

(2) Sur cette évacuation, opérée l'année précédente par le fils aîné du comte, Alonso Hernandez, et le capitaine général des galères, Alvaro de Bazan, cf. Marmol, fol. 174 v°, et Suarez, p. 97.

(3) Suarez, p. 98. Cet auteur dit 700 soldats, et ne parle pas de canons; c'est la lettre du 12 juillet qui nous renseigne sur les canons, et c'est celle du 3 septembre qui fournit le chiffre de 600, d'ailleurs déjà indiqué, ainsi que les canons, par Marmol, fol. 185 r°.

(4) Arg. de la lettre du 12 juillet : « La gente que se le dio bera tan buena que, para lo que se tenia por cierto que avian de hazer, sobrava. »

(5) On se rappelle que le comte s'appelait Martin. D'autre part, Alonso était un nom de baptême qui alternait avec celui de Martin dans la maison de Montemayor.

joignait sans nul doute une complète inexpérience. Suarez, au surplus systématiquement hostile au comte d'Alcaudete et aux siens, apprécie sévèrement sa conduite et son attitude au cours de l'expédition; il lui reproche d'avoir été inhabile, d'avoir manqué de prudence, enfin d'avoir montré une arrogance insupportable (1). Du récit de Marmol, plus modéré dans son jugement, il semble ressortir que ces dures critiques n'étaient pas absolument imméritées (2). Mais il convient de reconnaître qu'Alcaudete n'en saurait être tenu pour entièrement responsable. D'abord, à côté de son favori, il avait placé d'anciens officiers d'Afrique et il pouvait espérer que leurs avis seraient écoutés. Puis, personne autour de lui ne vit autrement qu'il ne le fit les difficultés de l'entreprise; tout le monde à Oran croyait à une simple promenade militaire, agrémentée de fructueuses razzias. « Nous tous », lit-on dans la lettre du 12 juillet, « qui en jugions par ce qu'on voyait et savait ici, estimions l'expédition si sûre qu'il fallut, pour empêcher que la ville restât dégarnie, publier à cri public que, sous peine de la vie, nul ne s'y joignît outre les hommes désignés à cet effet; et malgré cette précaution, plusieurs s'y sont joints (3).

Quoi qu'il en soit, dès qu'il eut été rallié par les Espagnols, Ben-Rendouan se porta hardiment sur Tlemcen (4). Par cette pointe résolue, il pensait encourager les partisans d'Abd-Allah à se déclarer, et forcer la défection de ceux de Muley-Ahmed. A l'entendre, si les con-

(1) « Su mal gobierno y poca prudencia y grande arrogancia. » P. 98.

(2) Cf. fol. 185 r° et v°, *passim*.

(3) « Haze me sintillo mas tener la jornada por tan cierta todos los que lo juzgavamos por lo que aca veiamos y saviamos que, para que la ciudad no quedase sola, tube nescesitad de hazer pregonar que so pená de la vida ninguno fuese sino los questavan sinalados; y aun con esta diligencia se fueron algunos. »

(4) « Caminaron la buelta de Tremecen », dit Marmol, *loc. cit.*

tingents des tribus de son sôf ne l'avaient pas encore rejoint, c'était avec son autorisation expresse; ils n'attendaient qu'un mot de lui pour accourir dans son camp (1). Quant aux gens de Tlemcen, il exhibait des lettres qui lui promettaient un soulèvement de la ville en faveur de son petit fils (2). Malheureusement, déclarations et défections se firent attendre; on ne rencontra pas de résistance, mais on ne vit se prononcer que peu d'indigènes. La cause en doit être rapportée à une volte-face de Muley-Mohammed. Il avait rendu toute sa faveur au caïd Almanzor, qui était sorti de prison pour reprendre son rang de mechouar. C'était un coup de maître. Almanzor et sa tribu des Beni-Rached, trop heureux de guerroyer contre les Beni-Amer, qu'ils détestaient héréditairement, étaient devenus les plus fermes soutiens du trône de Muley-Mohammed. Grâce aux diligences du mechouar, tous les douars déjà chancelants dans leur fidélité étaient restés dans le devoir. Aussi, la petite armée constituée par les Espagnols et les goums attachés à la personne de Ben-Rendouan put arriver sur l'Oued-Mekerra (3), à plus de cinquante kilomètres

(1) Arg. de la lettre du 12 juillet : « Los alaraves de quien Ben Rreduan tenia mas confiança y que por esta causa los avia dexado estar alla sin juntallos consigo. »

(2) Arg. de la lettre du 6 juillet : « No san osado declarar los de Tremecen por Ben Rreduan, como yo se que se lo avian scripto que lo harian... »

(3) Le « rio Zis » d'après Marmol, dont le texte pourrait donner lieu ici à une méprise, car il parle en même temps des « campos de Ciret », terme sous lequel il entend évidemment désigner les plaines de l'Habra-Sig-Makta. Mais il est inadmissible qu'une marche sur Tlemcen, c'est-à-dire au S.-O. d'Oran, ait commencé dans la direction de ces plaines, situées à l'E. de cette dernière place. En réalité, il n'est question des « campos de Ciret » que pour déterminer le « rio Zis », qui, ainsi que tous les cours d'eaux des pays barbaresques, portait plusieurs noms. Marmol veut simplement dire qu'on était sur cette rivière qui, sous le nom de « rio Zis », traverse plus bas les « campos de Ciret ». Quant au point de l'Oued-Mekerra sur lequel étaient arrivés les Espagnols, ce devait être tout au

d'Oran, sans provoquer aucun mouvement contre Muley-Mohammed.

Cette tranquillité du pays ne fut pas sans émouvoir les vieux routiers d'Afrique mis sous les ordres d'Alonso Martinez. Ils crurent à une trahison du caïd des Beni-Amer (1), et conseillèrent nettement à leur chef de faire retraite. Mais au mot de retraite, Martinez s'emporta ; il s'écria que « la maison d'Alcaudete ne savait pas reculer ». La marche en avant fut donc continuée.

La facilité avec laquelle s'effectuèrent les étapes suivantes sembla justifier la chevaleresque résolution du capitaine espagnol. On se porta d'abord sur l'Oued-Senan. Lorsqu'on fut arrivé vers l'emplacement de la moderne Aïn-Temouchent, le Casr-ibn-Sinan d'El-Bekri, on s'y retrancha sommairement et on y passa la nuit. On était sur la route très fréquentée, déjà décrite dans El-Bekri (2), de Kairouan à Tlemcen et à Fez. Aussi peu inquiétés que la veille et les jours précédents, les Espagnols et leurs alliés la suivirent le lendemain pendant plus de trente kilomètres, et arrivèrent le soir sur l'Oued-Isser, en vue des ruines de Tifida (aujourd'hui Pont-de-l'Isser). Ils n'étaient plus qu'à une marche de Tlemcen, dont ils avaient pu apercevoir les minarets et les remparts des hauteurs d'Aïn-Tekbalet, à quelques kilomètres en deçà de l'Isser. Là les attendait le mechouar Almanzor. D'après Marmol, c'était conformément à ses instructions formelles que les envahisseurs n'avaient jusqu'alors rencontré aucune résistance ; il voulait les laisser s'engager à fond pour les attaquer au cœur du pays, à une distance énorme de leur base d'opérations. Il y a peut-être du vrai dans cette assertion, mais la temporisation du mechouar était aussi commandée par un autre motif, l'impossibilité où il avait été de réunir des forces suffisantes. On ne saurait douter qu'à cette date du 30 juin, il n'eut que fort peu d'hommes sous la main ; son attitude dans les premiers engagements le prouve surabondamment.

sud d'Oran, aux environs de Bel-Abbès ou des Trembles. De là, on put se rabattre sur l'Oued-Senan par la route qu'indique El-Bekri (trad. Slane, pp. 184-185), de Casr-ibn-Sinan à Tekkan. L'étape était un peu forte, une soixantaine de kilomètres environ, mais on sait que les troupes espagnoles d'Afrique avaient l'habitude de faire des marches énormes. D'ailleurs, Marmol ne dit pas en termes formels qu'on alla d'une seule traite du Zis au Senan ; peut-être faut-il compter deux journées, ou bien une étape de nuit doublée d'une étape de jour, ce qui était d'une pratique commune dans les expéditions des Espagnols d'Oran.

(1) « Avia algun trato doble entre los Moros. » Marmol, *loc. cit.*

(2) Cf. trad. Slane, pp. 315 et suiv., en particulier 318 et 319.

Une escarmouche eut lieu dans la soirée même du mercredi 30 juin, sans doute au moment où les troupes de Ben-Rendouan et d'A. Martinez débouchaient sur la rivière. Des Beni-Rached, soutenus par des contingents d'autres tribus et des mousquetaires tlemcéniens, passèrent l'Isser et assaillirent les Espagnols et les Beni-Amer. Mais l'affaire fut de courte durée ; après avoir perdu six cavaliers, deux abattus par les canons et quatre tués par les mousquetaires oranais ou par les goumiers de Ben-Rendouan, les soldats du mechouar se replièrent sur leur camp, qui était installé sur la rive gauche de l'oued, dans les ruines de Tifida. Almanzor les y reçut avec des bravades : « Je tiendrai à Tifida, » leur dit-il, « tant que ma tête tiendra sur mes épaules. » Quant aux vainqueurs, ils ne poussèrent pas leur succès, et s'établirent pour la nuit sur la rive droite (1).

Le jeudi au matin, A. Martinez et Ben Rendouan franchirent l'Isser, repoussèrent sans difficulté les troupes peu nombreuses qui leur furent opposées, auxquelles ils enlevèrent quatre hommes, et allèrent asseoir leur camp au delà d'une source qui jaillissait de terre un peu plus haut que les ruines occupées par les enne-

(1) Lettre sans date de Ben-Rendouan à Alcaudete, Gouvernement général, 1re liasse, n° 18, et *Rev. afr.*, XIX, 358.

mis (1). Cette manœuvre avait sans doute pour but de priver d'eau ces derniers. Almanzor ne fit, on doit le croire, aucun effort sérieux pour l'empêcher. C'est qu'il attendait des renforts de Tlemcen, qui lui arrivèrent le lendemain seulement, vendredi 2 juillet. Il attaqua aussitôt, mais sans aucun avantage. Ses hommes furent accueillis avec tant de vigueur par les mousquetaires espagnols, qui en tuèrent sept, parmi lesquels le fils d'un cheik, qu'ils regagnèrent précipitamment le camp de Tifida.

Cette victoire eut pu être décisive. Si on avait poursuivi les fuyards, on aurait enlevé le camp, et la ville de Tlemcen ainsi découverte était gagnée. Un millier de cavaliers des Beni-Rached en effet, voilà tout ce dont disposait le mechouar, car il ne pouvait compter sur les Tlemcéniens qui n'attendaient qu'un prétexte pour se prononcer contre Muley-Mohammed. Ce jour-là, le péril parut si pressant à ce prince qu'il se prépara en hâte à quitter sa capitale ; ses chevaux furent tenus harnachés et les femmes de son harem, ainsi que ses trésors, chargées sur des chameaux ; au moindre mouvement offensif des Espagnols et des Beni-Amer, toute la smala royale aurait pris la fuite (2). Malheureusement, on n'osa pas risquer l'aventure ; après avoir repoussé l'ennemi, on reprit les positions de la veille. Tout ce qu'on fit fut d'engager des négociations dans lesquelles on perdit la journée du vendredi et celle du samedi. Ben-Rendouan était plein de confiance : « Ils sont si bien vaincus », mandait-il à Alcaudete, « qu'avec l'aide de Dieu et de votre Seigneurie nous serons bientôt à Tlemcen ; la plupart de leurs soldats les abandonnent, alléchés par

(1) « Pasamos la fuente de la dicha Tefida ques encima delugar adelante dedonde estaba su real, y ellos se retrujeron atras. » Let. cit. de Ben-Rendouan.

(2) Cf. let. du 3 septembre à Charles-Quint, Gouvernement général, 2e liasse, nº 17 D, et *Rev. af.*, XX, 236.

les cadeaux que nous leur promettons. » Il se louait fort des Espagnols et en particulier de leur chef : « Le capitaine Angulo », écrivait-il, « est d'une valeur si brillante que je ne saurais demander mieux et chacun des chrétiens que V. S. m'a donnés vaut cent hommes (1). »

Les pourparlers acceptés par les hommes du mechouar n'étaient qu'une ruse de celui-ci ; il les connaissait et les inspirait, afin de préparer une trahison. Pour mieux tromper le caïd des Beni-Amer et A. Martinez, quelques Beni-Rached désertèrent effectivement et combattirent de bon cœur leurs anciens compagnons d'armes qui se gardèrent de les ménager. Comment douter de leur sincérité après une telle épreuve ?

Le dimanche, un gros de deux cents cavaliers transfuges se présenta et offrit ses services. Sans méfiance, on les laissa pénétrer dans le camp. A peine y furent-ils qu'ils chargèrent furieusement leurs trop crédules adversaires. Pris au dépourvu et en dépit du secours que leur prêtèrent les chrétiens, les goums de Ben-Rendouan ne repoussèrent cette attaque qu'au prix de pertes sensibles (2). A la nuit, convaincus un peu tard que les défections tant espérées ne se produiraient pas, ni du côté des gens des tribus, ni du côté de ceux de Tlemcen (3), Ben-Rendouan et A. Martinez ordonnèrent la retraite ; les quatre canons des Espagnols auraient entravé la marche de la colonne ; on les abandonna après les avoir brisés. Naturellement, l'ennemi enhardi, et qui était devenu depuis le matin très supérieur en nombre, profita du désarroi inséparable d'une opération de ce genre. Vivement attaqués, les Espagnols et leurs alliés indigènes furent bientôt

(1) Let. sans date déjà citée.

(2) Let. du 6 juillet déjà citée.

(3) Il paraît que, pour empêcher les Tlemcéniens de se soulever, on avait répandu le bruit que le chérif de Fez s'avançait avec une armée pour soutenir Muley-Mohammed. Cf. let. du 6 juillet.

dans le plus complet désordre. Ben-Rendouan s'enfuit avec son petit-fils ; ses contingents se dispersèrent et beaucoup de chrétiens suivirent leur exemple. Bref, A. Martinez, voyant ses forces réduites à une poignée d'hommes, crut sage de revenir au campement abandonné quelques instants auparavant (1). C'était un ancien enclos en assez médiocre état, mais où ses soldats se virent à couvert des charges de cavalerie. De là, il expédia un juif, sans doute son interprète, au mechouar, pour lui demander qu'il le laissât regagner Oran. Mais pendant ce temps des nuées d'indigènes assaillaient de toutes parts les faibles défenses de l'enclos, qui furent emportées de vive force en dépit de la résistance désespérée des Espagnols.

Au dire de Marmol, il s'ensuivit un affreux massacre : la compagnie du capitaine Balboa, plutôt que de mettre bas les armes, se laissa exterminer jusqu'au dernier homme ; seuls épargnés, A. Martinez et treize chrétiens avec lui furent emmenés prisonniers à Tlemcen ; avec vingt autres soldats, évadés de l'enclos avant l'assaut suprême, c'aurait été, rapporte l'historien, tout ce qui survécut des six cents vétérans donnés par Alcaudete à son lieutenant.

La vérité est qu'il faut rabattre de ces exagérations. Le désastre fut sensiblement moins grave. D'abord,

(1) Nous donnons le texte espagnol qui est important : « Visto que de Tremescen no se le venia nadie de la gente quesperava..., acordaron de retirarse al domingo en la noche que fueron 4 del presente, y el rrei con ellos y parte de los alaraves ; y, para poder caminar mas librement, acordaron de dexar las 4 pieças de campo que llevavan y rreventallas. Y hecho esto ancomençando a caminar dizen que cargaron sobre ellos los enemigos ; y el rrei y sus alaraves huyeron y harta parte de los cristianos ; a cuia causa el allide de Alcaudete, con lo que le quedaron, que heran pocos, viendo que no podia salvarse caminando, dizen que se boluio a lo fuerte dondestava con determinacion de morir alli peleando o de hazer su partido lo mejor que pudiese. » Lettre du 12 juillet 1535 à l'Impératrice, *ut sup.*

ce ne furent pas quatorze chrétiens qu'on fit prisonniers, mais soixante-dix au moins, car c'est ce nombre que le roi de Tlemcen avoue retenir encore, deux mois plus tard (1). Puis, il est certain qu'une bonne partie des Espagnols — *harta parte*, dit Alcaudete, plus de la moitié assurément, car les autres sont qualifiés *pocos*, — prit la fuite au cours du combat qui détermina le retour au camp. De ceux-ci, beaucoup, la plupart à n'en pas douter, réussirent à rallier Oran sains et saufs. Dès le 12 juillet, Alcaudete écrit qu'il en est arrivé un grand nombre, *hartos*, et qu'il en arrive tous les jours, sans compter que les indigènes en ont pris pas mal (2). Pour ces derniers, c'était la vie assurée et souvent une prompte délivrance. Ils constituaient des gages trop précieux pour qu'on s'avisât de les perdre : aux uns, ils devaient permettre de racheter par échange leurs proches ou leurs amis, détenus à Oran comme otages ou comme prisonniers ; d'autres y voyaient une occasion unique de faire leur cour au Capitaine général. Aussi se disputait-on les chrétiens égarés sur la route d'Oran. « Les indigènes qui ont ici des otages », écrit Alcaudete, « recherchent tous ceux (de nos hommes) qui sont hors de Tlemcen et disent qu'ils les ramèneront. » Et plus loin, voici un trait caractéristique : « Aujourd'hui, deux cheiks m'ont amené quatre chrétiens, deux qu'ils avaient achetés et deux qu'ils avaient enlevés à d'autres indigènes ; les chrétiens affirment que ces cheiks ont tué pour cela les cinq indigènes qui les retenaient (3). »

Il n'est pas jusqu'à l'assaut de l'enclos et à la boucherie racontée par Marmol qu'il faille accepter autrement que sous bénéfice d'inventaire. Le gouverneur

(1) Projet de traité, envoyé le 5 septembre par le Roi. Gouv. général, 1re liasse, n° 19, et *Rev. afr.*, XX, 241.

(2) « De los que hueron an llegado aqui hartos ; a cada dia vienen y alguna parte dellos an cautivado los alaraves. » Let. cit.

(3) Let. cit. du 12 juillet.

d'Oran ne semble rien avoir appris de pareil. Il dit simplement : « De ceux qui sont restés avec le châtelain d'Alcaudete nous ne savons rien sinon qu'au rapport des indigènes ils se sont rendus et ont été conduits à Tlemcen » (1). Faisons observer en outre qu'un tel massacre, autorisé, prétend Marmol, par le mechouar, serait en complet désaccord avec la conduite que tint ce personnage aussitôt après l'affaire. Ajoutons enfin que, jusqu'au moment où se prononça la déroute, les pertes des chrétiens avaient été insignifiantes, — quatre morts et trente blessés, — tandis que celles de leurs adversaires furent énormes, — six à sept cents hommes tués dans les premiers combats et plus de deux mille au total (2).

Toutes ces réserves faites, l'importance de la défaite subie par les Espagnols s'atténue dans une large mesure. Il y eut incontestablement un échec appréciable, il n'y eut pas un désastre sans remède où fut anéanti un corps expéditionnaire entier ainsi que le raconte Marmol et que l'affirme Suarez. Fait à retenir, la valeur défensive d'Oran et de Mers-el-Kébir n'en reçut aucune atteinte; la sécurité de ces places resta si complète qu'au 12 juillet, sous le coup même des mauvaises nouvelles reçues de Tifida, Alcaudete jugea inutile d'y conserver plus de soldats que l'effectif ordinaire des garnisons. Il fit embarquer pour la métropole plus de trois cents hommes qu'il avait au delà de cet effectif (3).

Cette confiance était pleinement justifiée. Les places espagnoles n'avaient pas à craindre d'attaques de la part des vainqueurs de Tifida. Qu'on lise plutôt la lettre expédiée au lendemain de cet événement par le mechouar Almanzor à son frère Boabdil, alors retenu à Oran. « Je vous fais savoir, » y voyons-nous, « que Dieu

(1) Même lettre.

(2) Cf. let. cit. des 6 et 12 juillet.

(3) Let. cit. du 12 juillet.

a permis ce que vous aurez appris qu'il s'est passé entre nous et Ben-Rendouan et ses partisans. Il s'est enfui pendant la nuit. Nous n'eussions pas désiré que ceci arrive entre nous et les gens d'Oran; mais Ben-Rendouan les ayant séduits et trompés, il en a été ainsi que l'a voulu Dieu. J'ai grand désir de vous revoir. Je vous prie de me faire connaître vos négociations, et si le Comte désire le bien au nom de Dieu. Comme le dit le proverbe, il n'est telle paix que celle qui suit la guerre. Que Dieu la conduise bien. » (1).

Le ton de ce morceau ne prête pas à l'équivoque. Almanzor s'excuse d'avoir résisté aux Espagnols et offre d'ouvrir sur le champ des pourparlers pacifiques. C'est le 8 juillet au plus tard qu'il tient ce langage, c'est-à-dire à une date où le succès de l'expédition de Tunis n'était rien moins que certain. Tout au plus connaissait-on alors à Tlemcen le débarquement de Charles-Quint et les opérations sans importance qui préparèrent l'investissement de la Goulette. On ne saurait donc voir, dans l'attitude passement humble et comme repentie du mechouar, autre chose que l'expression sincère de ses sentiments véritables et, pourrait-on dire, normaux (2). Après comme avant Tifida, il jugeait les Espagnols gens redoutables qu'il valait mieux avoir avec soi que contre soi.

De son côté, Ben-Rendouan n'avait cessé de communiquer avec le Capitaine général. Il l'avait avisé qu'il s'enfonçait dans le Sud, afin d'y lever l'impôt avant que le bruit de sa défaite y fût parvenu. Cela fait, il comptait revenir au Nord et rentrer en campagne contre les Beni-Rached et leur caïd. Il sollicita même un sauf-conduit

(1) Gouv. général, 2e liasse, n° 17 B, et *Revue africaine*, XIX, 490.

(2) Alcaudete eut un instant la pensée, en recevant la lettre d'Almanzor, que celui-ci avait eu la nouvelle d'une grande victoire de l'Empereur. Cf. let cit. du 12 juillet. Mais le succès de l'entreprise ne se prononça guère avant le milieu de juillet (prise de la Goulette, 14 juillet).

pour se rendre à Oran et de là en Espagne y supplier l'Impératrice régente de le soutenir; pourvu qu'il tirât vengeance de son rival Almanzor, il ne regarderait pas à dépenser du sien jusqu'à mille doublons et à livrer Tlemcen aux Espagnols, dont il deviendrait le mandataire. Les cheiks restés fidèles à sa fortune, et qui avaient laissé des otages aux mains d'Alcaudete, ne se montraient pas moins animés. Tous juraient qu'après avoir mis en sûreté à Oran leurs femmes et leurs enfants, ils feraient aux Beni-Rached une si rude guerre qu'ils leur enlèveraient assez de monde pour racheter à la fois les chrétiens prisonniers et leurs propres otages (1).

Telle était la situation au milieu de juillet, quelques jours après le fait militaire que l'on s'est accoutumé à considérer comme un revers écrasant. Les deux sôfs qui se divisaient le royaume de Tlemcen, Beni-Amer et Beni-Rached, Abdallah et Muley-Mohammed, se disputaient à l'envi l'alliance de l'Espagne et la faveur du commandant d'Oran. En dépit de la défaite et de la prise d'Angulo, Alcaudete était l'arbitre des partis tlemcéniens. Au fond, rien n'était changé; un sôf l'avait emporté sur l'autre et Muley-Mohammed avait réussi à se maintenir sur le trône, voilà tout; quant aux Espagnols, ils restaient en dehors et au-dessus du débat, libres de vendre leur patronage au plus offrant des deux partis enchérisseurs.

Ainsi, une première conclusion s'impose: les conséquences de l'expédition de juin-juillet 1535 doivent être considérées comme négligeables. Une seconde suit également, c'est qu'il n'y eut ni défaite ni engagement au Chabet-el-Lham; dans leur marche sur Tlemcen, qui s'opéra d'abord, on l'a vu, par l'Oued-Mekerra, les Espagnols n'eurent même pas à franchir le passage connu aujourd'hui sous ce nom; pas plus Marmol et Suarez que les lettres missives conservées au Gouvernement

(1) Let. cit. des 12 juillet et 3 septembre.

général ne font la moindre allusion à cet endroit. D'ailleurs, si Angulo et ses compagnons furent capturés à Tifida, il est difficile d'admettre qu'ils aient pu être battus à quarante kilomètres en arrière sur la route d'Oran. Reste à savoir d'où vient cette dénomination topographique de *Défilé de la chair* et de quelle sanglante rencontre elle conserve le souvenir. Nous avouons n'avoir pour le présent aucunes lumières là-dessus. Peut-être nous sera-t-il donné un jour de compléter sur ce point la présente note.

G. JACQUETON.

La collection des mss. de Si Hammouda

Tous les amis des lettres arabes apprendront avec peine que cette bibliothèque, sur laquelle on comptait tant pour nous fournir des ouvrages rares ou considérés comme perdus, est définitivement dispersée. Il y a peu de semaines un créancier a fait vendre le tout dans les plus déplorables conditions, sans publicité et en quelque sorte au poids du vieux papier : ainsi un plein sac a été cédé au prix de 30 francs, et le reste à l'avenant. M. de Slane estimait que cette collection comprenait 4000 volumes environ. Dans l'état où je l'ai vue, en 1886 d'abord puis en 1889, elle devait en compter environ 2000, parmi lesquels beaucoup d'exemplaires anciens et de luxe. Des 425 volumes (alors sous le coup d'une saisie) que j'ai examinés en 1886 et où figuraient plusieurs ouvrages intéressants et très rares, je n'ai, malgré mes démarches, rien pu sauver. Il faut excepter seulement un fragment de la chronique dite *Mok'tabis*, dont le savant M. Codera a fait, sur mes indications, exécuter une copie.

E. F.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite. — Voir les nos 202, 203 et 204.)

La principale cause de la faveur dont il jouissait était l'éloge, vrai pour la plus grande partie, que Mo'tamid faisait de Mo'taçim auprès de Yoûsof et les qualités qu'il lui attribuait Quand l'empire qu'il exerçait sur l'esprit de Yoûsof fut assuré, Mo'taçim jugea bon de tâcher de l'indisposer contre Mo'tamid et de gâter ainsi les bons rapports qu'ils entretenaient ensemble. Son mauvais caractère, sa conscience impure, son esprit à courte vue et imprévoyant des conséquences, le poussèrent à agir « pour que Dieu accomplît l'œuvre décrétée dans ses desseins (1) » et que le sort se réalisât à son heure. Quand Dieu veut qu'une chose arrive, il en fait naître les causes. Mo'taçim commença donc ses manœuvres sans savoir qu'il tomberait lui-même dans le puits qu'il creusait, qu'il deviendrait aussi la victime de l'épée qu'il faisait sortir du fourreau. Il fit entre autres choses ressortir aux yeux de Yoûsof la haute opinion que Mo'tamid avait de lui-même et son orgueil exagéré, qui ne lui laissait trouver d'égal nulle part. Mo'taçim prétendit avoir dit un jour à Mo'tamid que Yoûsof restait bien

(1) Lisez dans le texte ليقضى. Ces paroles sont tirées du Koran, VIII, 43 et 46.

longtemps dans le pays et avoir reçu cette réponse: « Il me suffirait de bouger le doigt pour que ni lui ni ses soldats ne restent un jour de plus en Espagne. Tu sembles redouter qu'il me joue quelque mauvais tour? Mais qu'est-ce que ce misérable, que sont ses soldats? Ces gens étaient dans leur pays à gagner péniblement à peine de quoi vivre; voulant faire une bonne œuvre nous les avons appelés ici pour leur donner à manger, mais quand ils seront rassasiés, nous les renverrons d'où ils sont venus (1). » En rapportant ces propos méprisants pour les Berbères et d'autres du même genre, Mo'taçim et les chefs espagnols qui agissaient de concert avec lui [P. 97] atteignirent leur but et changèrent les dispositions de Yoûsof à l'égard de Mo'tamid. Le chef africain s'était d'abord fixé un délai à lui-même et à ses troupes et avait décidé que leur séjour en Espagne ne dépasserait pas une certaine période; c'étaient ces bonnes dispositions qui avaient tranquillisé Mo'tamid. (Et en effet) à l'expiration de ce délai ou à peu près, il repassa la mer, mais la tête en ébullition et dans des dispositions d'esprit toutes différentes :

[T'awil] Le cerveau ressemble à l'eau de l'étang qui reste pure tant qu'on ne la trouble pas.

A cela joignez de plus ce que nous avons dit de l'envie dont il avait été pris de se rendre maître de l'Espagne. D'ailleurs diverses circonstances avaient montré clairement à Mo'tamid, même avant le départ de Yoûsof, que ce prince n'était plus à son égard dans les mêmes dispositions. Le Prince des musulmans était donc retourné à Merrâkech dans un état de vive agitation relativement à l'Espagne. A ce qu'on m'a rapporté, il dit un jour à un affidé d'entre ses principaux compagnons: « Avant d'avoir vu ce pays, je me figurais que mon royaume valait quelque chose, mais je m'aperçois maintenant qu'il

(1) Cf. *Mus. d'Espagne*, IV, 222 et 223.

n'en est rien. Quel moyen employerai-je donc pour rester maître de cette belle contrée ? » Il tomba d'accord avec les siens pour faire demander à Mo'tamid d'accorder à des hommes vertueux d'entre ses compagnons la permission, sollicitée par eux, de s'établir dans les *ribât'* (couvents-casernes) d'Espagne pour y combattre l'ennemi, et de demeurer jusqu'à leur dernier jour dans quelques places fortes proches du territoire chrétien. A la lettre contenant cette demande, Mo'tamid, sur l'avis favorable de Motawakkil b. el-Aftas, chef des pays frontières, répondit affirmativement. Or, le seul but poursuivi par Yoûsof et les siens était d'avoir par toute l'Espagne des hommes à leur dévotion et en qui ils trouveraient partout des aides le jour où il serait question de reconnaître l'autorité de ceux qui les avaient envoyés. D'ailleurs, nous l'avons dit, les Espagnols s'étaient tout à fait épris d'amour pour Yoûsof.

Ce prince fit donc partir des hommes d'élite et choisis spécialement, sous les ordres d'un de ses proches, nommé Bologguîn, à qui il fit confidence du but qu'il poursuivait. Bologguîn passa la mer et se rendit auprès de Mo'tamid, à qui il demanda [P. 98] où il devait se fixer. Le prince de Cordoue les fit installer, lui et les siens, dans quelques places fortes qu'il avait choisies pour cela, et ils y restèrent jusqu'à ce que la guerre fût déclarée à Mo'tamid.

Les troubles commencèrent en chawwâl 483 par la prise de la presqu'île de T'arîfa, située vis-à-vis Tanger d'Afrique. Rien n'avait fait prévoir cet événement, et ce prince ' vit se disperser des troupes animées d'un même et unique désir, se diviser des territoires où les cœurs étaient unis dans l'amour de (son adversaire)'. A la nouvelle de la conquête de T'arîfa par les Almoravides et de la proclamation de leur autorité dans cette place, les guerriers que nous avons dit avoir été installés dans les châteaux forts, allèrent assiéger Cordoue, où se trouvait 'Abbâd b. Mo'tamid, surnommé Ma'moûn, dont il a été

question déjà et qui était l'un des enfants aînés de Mo'tamid (1). Le 1er çafar 484, l''Abbâdide fut tué après avoir fait tout son devoir et s'être défendu avec vaillance et opiniâtreté. Ensuite le 'nombre des haines et des malheurs s'accrut, la guerre et ses excès continuèrent'. Dans Séville même, un groupe de mécontents prépara une révolte, et Mo'tamid fut informé de ce qu'ils faisaient 'et du but qu'ils poursuivaient; il acquit la certitude de la méchanceté de leurs desseins, et on le poussa à étaler leur honte et à répandre leur sang; on le pressa de livrer leurs femmes au déshonneur, de découvrir les visages de leurs filles. Mais l'honneur et la sagesse qu'il tenait de race, la noblesse ordinaire de sa conduite ne lui permirent pas de céder à ces avis, non plus que la foi sincère, la saine raison et la vraie religion dont il était redevable à la générosité divine'. Si bien, qu'à l'aube du mardi 15 redjeb de ladite année, ils se soulevèrent avec l'aide de misérables abandonnés de Dieu, et des milans passèrent, malgré leur faiblesse, pour des aigles (2). Alors le prince sortit du palais l'épée à la main et le corps revêtu d'une simple tunique de dessous, sans bouclier ni cuirasse. Au Bâb-el-Faradj, l'une des portes de la ville, il rencontra l'un des assaillants, [P. 99] cavalier réputé pour sa bravoure et sa vigueur, qui le frappa de sa lance, à la hampe courte et nerveuse, au fer long et aigu; mais l'arme s'enroula dans sa tunique et lui passa sous l'aisselle, grâce à la protection et à la faveur divine. Alors il frappa de son épée l'épaule de son ennemi et le fendit jusqu'aux côtes, de sorte qu'il l'étendit raide mort. Les ennemis furent mis en fuite et ceux qui escaladaient les murailles se retirèrent, si bien que les Sévillans crurent pouvoir respirer. ' Mais dans l'après-midi du même jour l'attaque recommença, et alors la

(1) Ce prince est appelé Fath' ap. *Mus. d'Esp.*, IV, 237 et 238.

(2) C'est-à-dire le faible fut regardé comme fort (cf. Meydâni I, 6; Hariri, p. 55).

ville succomba du côté du fleuve, il ne resta plus d'espoir d'y pouvoir encore tenir, ses envieux et ses détracteurs virent leur espoir se réaliser, grâce au feu qui consuma ses galères, chassa l'espérance, réduisit au silence, enleva toute force de résistance '. Le compagnon de Yoûsof qui réduisit la ville par terre se nommait H'odayr b. Wâsnoû, et celui qui réussit du côté de la rivière était le kâ'id 'Aboû H'amâma, client des Benoû-Soddjoût. La situation resta indécise un petit nombre de jours, jusqu'à l'arrivée de Sîr b. Aboû Bekr b. Tâchefîn, fils du frère de Yoûsof, ' qui amena des guerriers et des troupes auxiliaires en nombre considérable. Alors dans ces quelques jours la population affolée, le cœur imbu d'inquiétude, se mit à fuir par les voies de terre ou à traverser le fleuve à la nage, à passer par les égoûts et à se précipiter du haut des murailles, dans l'espoir de se soustraire à la mort. Mais ceux qui voulaient remplir leurs engagements et qui tenaient ferme dans leur amour [pour le prince]' résistèrent jusqu'au dimanche 21 redjeb de ladite année ' où le terrible événement, le grand bouleversement (1) se réalisa au jour fixé, alors que la brèche trop grande ne pouvait être réparée ; par la rivière on pénétra dans la ville, où citadins et paysans trouvèrent la mort, à la suite d'une lutte acharnée et de grands efforts des deux parts. Quant à Mo'tamid, il se battit avec une opiniâtreté, une vaillance et un mépris de la mort qui ne peuvent être ni dépassés ni même atteints '. Voici ce que dit ce prince, à ce propos, alors que plus tard il était à gémir dans une prison d'Afrique :

[Kâmil] Quand mes larmes se furent arrêtées et que mon cœur brisé eut repris contenance : « [P. 100] Rends-toi, me dit-on, c'est le parti le plus sage ». Mais il m'eût semblé plus doux d'avaler du poison que de subir une pareille honte. Si la fortune m'enlève mon royaume, si mes troupes m'abandonnent, ma poitrine n'a pas encore livré le cœur qu'elle contient. Mon noble caractère me reste, car

(1) Expression empruntée au Koran, LXXIX, 34.

peut-on dépouiller de sa noblesse un homme de race ? Le jour où je fus attaqué par mes ennemis, je voulus les combattre sans cuirasse, et je me jetai sur eux sans autre arme défensive que ma chemise ; je m'exposais à la mort en faisant couler le sang de mes adversaires. Mais mon heure n'était pas venue (et je restai indemne) malgré mon ardent désir d'échapper à l'humiliation et à la honte. Jamais je ne me suis jeté dans la mêlée avec l'espoir d'en revenir. Ces manières de faire sont celles des anciens [Arabes], dont je suis : tel le tronc tels les rameaux (1).

La ville fut livrée au pillage et les Berbères enlevèrent aux habitants jusqu'à leurs derniers effets ; les palais de Mo'tamid furent l'objet des plus honteuses déprédations, et lui-même, réduit à l'état de captif, fut forcé d'écrire à ses deux fils Mo'tadd billâh et Râd'i billâh, installés chacun dans des châteaux forts bien connus, Ronda et Mertola, que s'ils voulaient tenter la résistance personne ne se joindrait à eux. Leur vieille mère unit ses instances aux siennes, et tous les deux implorèrent leur pitié, ne leur cachant pas que la vie de toute la famille dépendait de leur soumission. Ils commencèrent par refuser de s'abaisser ainsi, dédaignant de reconnaître aucune autorité après celle de leur père ; puis ils se laissèrent toucher par la pitié et prirent en considération les droits, venant à la fois (de la nature et) de Dieu, de leurs parents. L'un et l'autre, pour obéir aux préceptes divins, renoncèrent aux avantages mondains et sortirent des places fortes qu'ils occupaient, sous la foi des traités les plus sûrs, des conventions les plus sérieuses. Mo'tadd fut aussitôt dépouillé de tous ses biens [P. 101] par l'officier auquel il se rendit, tandis que Râd'i fut, sitôt sorti de son fort, traîtreusement assassiné (2), après quoi l'on fit disparaître son corps. On emmena, après les avoir dépouillés de tout, Mo'tamid et sa famille ; de toutes ses richesses, ce prince n'emporta pas même

(1) Cf. *Abbad.* I, 303 ; *Mus. d'Espagne*, IV, 241.

(2) Par un général nommé Guerour (*Mus. d'Esp.* IV, 242).

la moindre provision de route sur le bateau qui l'emmena en Afrique, comme s'il s'agissait d'un convoi funèbre. Il débarqua à Tanger, où il fut rencontré, pendant les quelques jours qu'il y passa, par le poète El-H'oçrî (1), qui, même alors, ne renonça pas à sa déplorable habitude de mendicité éhontée et d'importunités sans fin : il lui présenta des vers qu'il avait faits autrefois à sa louange en y joignant une k'açîda nouvelle composée à cette occasion. Et à ce moment tout ce dont Mo'tamid s'était muni montait, m'a-t-on dit, à trente-six mithk'âl. Il en fit un paquet qu'il scella et y joignant une petite pièce de vers que je ne me rappelle plus et où il s'excusait de la modicité du cadeau, il lui envoya le tout. Mais H'oçrî ne répondit pas à cette poésie, bien qu'il fît le vers facilement et rapidement. Ce poète, qui était aveugle, composait avec une rapidité sans pareille, mais ses vers étaient médiocres. Mo'tamid provoqua sa réponse par une poésie qui débute ainsi :

[Ramal] « Dis à celui qui a acquis la science, mais non la vraie manière de s'en servir : Il y avait dans la bourse une poésie à laquelle nous attendions une réponse. Nous t'avions accordé une récompense ; nos vers ne s'en attireront-ils pas autant (2) ? »

En apprenant ce qu'avait fait Mo'tamid pour H'oçrî, les poètes à l'âme vile et les mendiants importuns se précipitèrent partout sur ses pas, et quittèrent les vallons les plus reculés pour venir le trouver. Ce fut pour le prince l'occasion de dire :

[P. 102 ; Kâmil] « Tous les poètes de Tanger et du Maghreb se sont de partout réunis dans la région de l'ouest, pour demander à un captif ce qu'il lui serait difficile d'accorder, car lui-même en a plus besoin qu'eux ; vit-on jamais rien de plus étrange ? S'il n'était retenu

(1) Aboû' l-H'asan 'Alî b. Abd el-Ghâni H'oçrî, † 488, a fourni à Ibn Khallikân (II, 273) la matière d'une notice biographique (cf. *Abbad.* I, 353 ; *Çila*, p. 425 ; n° 1376 Anc. F. ar. Bibl. nat. f. 16 v°).

(2) *Abbad.*, I, 313 et 355.

par la honte et par le profond respect dû à l'honneur Lakhmide, lui-même implorerait tout comme eux. Autrefois quand on s'adressait à sa libéralité, il donnait sans compter, et quand un appel au secours retentissait à sa porte, il s'élançait aussitôt sur sa monture (1). »

Dans le même sens, il dit encore :

[Ramal] « Maudite soit la fortune, qui ne manque jamais de retirer les faveurs qu'elle accorde ! Son injustice a fait choir quelqu'un dont l'habitude était de souhaiter meilleur sort à quiconque glissait, quelqu'un devant la main (généreuse) de qui la pluie torrentielle devait rougir, et qui a dû suspendre ses bienfaits ; quelqu'un dont les libéralités étaient aussi nombreuses que les nuages violemment chassés par le vent, et qui maintenant est à râler ; quelqu'un qui restait sourd devant les mauvais propos et qui entendait les demandes inarticulées des solliciteurs. Dis à ceux qui convoitent ses dons que sa condition désespérée ne lui permet plus de satisfaire ses désirs. La seule chose dont il puisse maintenant disposer est cette prière : Puisse Dieu enrichir les solliciteurs malheureux ! (2) »

Mo'tamid séjourna donc à Tanger pendant quelques jours dans la situation que nous venons de dire. De là on l'emmena à Miknâsa, où arriva l'ordre, quelques mois plus tard, de l'envoyer à Aghmât ; il y habita avec les siens jusqu'à sa mort, qui arriva en l'an 487, d'autres disent en 488. Il était âgé de 51 ans et fut inhumé dans cette ville, où son tombeau est bien connu.

L'une des plus belles pièces composée sur la mort de Mo'tamid est, à ma connaissance, celle d'Ibn el-Labbâna qui débute ainsi :

[Basît'] Toute chose a son temps, tout vœu a une destinée qui se réalise. La fortune, plongée dans une teinture caméléonienne, a des états aux couleurs changeantes. Nous sommes dans ses mains comme les pièces du jeu d'échecs, où l'on voit souvent le roi battu par un simple pion. [P. 103.] Ne prends souci ni de cette terre ni de ceux qui l'habitent, car maintenant la terre est vide, et il n'y a plus

(1) *Abbad.*, I, 314 et 355 ; Ibn Khallikân, III, 196.

(2) *Abbad.*, I, 395 et 415 ; III, 184.

d'hommes (dignes de ce nom). Annonce aux habitants de cette terre qu'Aghmât recouvre le secret du monde céleste, qu'elle cache sous son ombre ou plutôt sous sa bassesse (1) celui sur qui ont toujours flotté les étendards de la gloire; celui qui n'employait que le fer indien quand il recourait à la force, qui ne donnait pas moins de cent chameaux quand il faisait des libéralités (2). J'affirmais qu'il ne devait pas être enroulé dans les chaînes; mais peut-on dire que les serpents sont inconnus dans les parterres? Ce sont, me suis-je dit, des boucles de cheveux. Mais pourquoi alors ces boucles sont-elles sur ses pieds au lieu d'être sur sa tête? C'est qu'ils ont vu en lui un lion et qu'ils ont craint ses attaques. Je les excuse, car on sait ce que sont les habitudes du lion (3).

Voici le commencement d'une élégie qu'il composa sur ces princes et où l'on trouve bien des beautés :

[Basît'] Matin et soir le ciel déplore la chute de ces éminents princes 'Abbâdides, de ces montagnes dont les bases ont été détruites et qui constituaient autant de sommets élevés sur la terre, — de ces hauteurs où les fleurs s'épanouissaient à leur gré et d'où elles ont été précipitées dans d'arides bas fonds. Dans le refuge qu'ils occupaient est entré le malheur en dépit des serpents et des lions qui en disputaient l'entrée; dans ce temple saint que peuplaient tant d'espoirs, il n'y a plus maintenant ni sédentaire ni visiteur! Ces lances, qui étaient celles du bonheur, le sort les a singulièrement redressées! Ces glaives aux pointes luisantes, la main du sort en a ébréché la lame, elle les a laissés ployés et sans fourreau! Le temps à mesure qu'il marche ne manque à aucune de ses promesses; mais toute chose a son moment marqué! Nombreuses sont les étoiles aux fortunés présages qui ont disparu, (je veux dire ces hommes) qui étaient autant de perles uniques de gloire! La lumière s'éteint quand sa source de production est épuisée, la fleur se flétrit après avoir doucement vécu! Sache, ô visiteur, que la maison aux bienfaits est vide, qu'il te faut ramasser tes bagages et réunir ce qui te reste de provisions. O toi qui espères venir habiter dans leur vallée, sache que les serviteurs en sont partis, que les semailles n'y poussent plus! Tu as, ô voyageur, été trompé par cette route, si connue, des

(1) (2) Il y a dans le texte un peu de mots intraduisible.

(3) Cf. Ibn Khallikân, III, 193.

bienfaits; cherches-en une autre, car sur celle-ci tu ne trouveras plus de guide.

On lit encore dans ce poème :

[P. 104] Puissé-je ne plus me rappeler que cette matinée où, semblables à des morts dans leurs tombeaux, ils naviguaient sur le fleuve dans leurs barques, alors que le peuple, couvrant les deux rives, s'étonnait de voir ces perles soutenues par l'écume de l'eau! Les femmes avaient toutes enlevé leurs voiles et se déchiraient le visage comme elles auraient fait d'un vêtement de couleur. Stupéfaits ils durent se séparés et cesser la vie commune, eux qui avaient grandi ensemble! Quand vint le moment des adieux, hommes et femmes poussèrent de grands cris à l'idée de quitter des êtres chéris. Les bateaux s'éloignèrent suivis de sanglots qui leur faisaient la conduite, et qu'on eût pris pour la cantilène du chamelier poussant ses bêtes. Que de pleurs grossirent alors la rivière! que de causes de chagrin ces bateaux emportèrent! Qui donc, ô descendants de Mâ's-semâ', pourrait pour moi vous remplacer, puisque la pluie *(mâ's-semâ')* elle-même se refuse à étancher la soif des altérés? (1).

Tels sont les extraits que j'ai faits de ce poème, qui est très long. L'auteur, Ibn-el-Labbâna, porte les noms d'Aboû Bekr Moh'ammed b. 'Isa (2) et était de Denia, ville située sur le littoral de la mer Roûmi, et faisant partie de la principauté de Modjâhid, l'Amiride, et du fils de ce prince, 'Ali el-Mowaffak', dont nous avons parlé. Ibn el-Labbâna, aussi bien que son frère 'Abd el-'Azîz, était poète, mais ce dernier ne l'était pas de profession et ne faisait pas de la poésie son gagne-pain, car il était marchand de son métier. Il n'en était pas de même d'Aboû Bekr, qui vivait de ses vers et en composait beaucoup; il les présentait aux rois, dont les

(1) Cf. Abbad. I, 59 et 137; III, 24; Ibn Khallikân, III, 192; I. Athir, X, 128.

(2) Voir sur ce poète Ibn Khallikân, II, 162; III, 188, 192-194, 197, 655; ms 1372 A. F. ar. de la Bibl. N. f. 63 v.; Kotobi, II, 260 (qui le fait mourir à Mayorque en 507, de même qu'Ibn el-Abbâr, *Tekmila*, p. 145); Dhabbi, p. 99, etc.

cadeaux le récompensaient, et qui le plaçaient au plus haut rang. Le souffle poétique animait ses œuvres, où son beau talent savait réunir à la fois les expressions aisées et élégantes, les significations nobles et spirituelles. Il finit par s'attacher entièrement à Mo'tamid, dont il devint l'un des poètes ; mais ce ne fut que vers la fin du règne de ce prince, ce qui explique le petit nombre des pièces qu'il composa à sa louange. Malgré sa facilité et sa fécondité, ce poète connaissait médiocrement les règles relatives aux mutations des pieds, et était peu pénétré des règles de la versification ; il se fiait le plus souvent à ses facultés naturelles, à son talent instinctif. C'est ce que prouve ce qu'il dit lui-même dans une k'açida dont je donnerai un extrait en son lieu :

[P. 105 ; Kâmil] Certains ne dépensent que ce qu'ils tirent de leurs noirs grimoires ; mais moi je ne tire rien que de moi-même.

Après la déposition de Mo'tamid et son départ de Séville, Aboû Bekr mena d'abord une vie errante, puis se rendit dans l'île de Mayorque auprès de Mobachchir el-'Amiri surnommé Nâçir, chez qui il trouva honneur et considération. Il écrivit à la louange de son protecteur plusieurs pièces où il déploya tout son talent et dont l'une est écrite dans un genre que personne, à ma connaissance, n'a pratiqué ni avant lui, ni après lui : du commencement à la fin, le premier pied du premier hémistiche (çadr) constitue un *ghazal* et le dernier pied du second hémistiche forme un chant de louange (1). En voici le commencement :

[Kâmil] Sa seule apparition a fait honte à l'éclat du jour ; son éclat semble emprunté à la joie (de voir) Mobachchir. Son sourire laisse voir une perle, et je me suis dit que mes éloges procurent pareil éclat (au prince). Elle parle, et son doux langage m'est aussi

(1) L'auteur se serait exprimé plus correctement en parlant, d'une manière un peu plus générale, du commencement et de la fin de chaque vers.

agréable que l'odeur parfumée du musc. Sa conversation à demi voix exerce sur moi autant d'influence que les éclats de la voix [du prince] sur la chaire élevée. Après avoir péché, j'ai demandé pardon de ma faute, et elle a agi comme il fait toujours vis à vis du pécheur repentant. Les faveurs qu'elle m'a accordées, c'est pour moi tout autant que le don que fait le [prince] au pauvre qui sollicite. J'ai mis un baiser sur ses lèvres, et je suis resté persuadé que le [prince] m'a autorisé à baiser son petit doigt. Elle a bien voulu se laisser embrasser, et je n'ai vu dans cet acte qu'un bienfait qui coûtait peu aux nobles qualités de ce [prince]. Ce qu'il faut dans le combat, c'est un lion au cœur aussi ferme que ce [prince] ; ce qu'il faut dans une réunion, ce sont des sentiments aussi doux que les siens ; les épées (ou *regards*) au-dessous de ses boucles, j'imagine qu'il n'y a sur terre rien de plus dur. Elle m'apparaît aussi belle sous son voile que le peut paraître à ce [prince] le guerrier revêtu de sa cotte de mailles. Si elle s'orne de sa ceinture, c'est comme quand il revêt une cuirasse qui laisse derrière soi une traînée d'ombre au lieu de poussière. Elle a cligné d'un sourcil un peu dur comme celui du [prince] ; elle met un peu de l'ardeur de l'œil du [prince] dans son regard bienveillant. Du coin de l'œil, elle me fait signe, et je me figure qu'il dégaîne la lame polie de son épée. Elle dépose sur des sièges ses vêtements rembourrés semblables aux selles dont il charge les nobles et maigres coursiers. Est-elle de Râma (1) ou de Rome, appartient-elle à la race de No'mân ou à celle de César, je l'ignore ; [P. 106] mais de cette fille de rois tu peux dire qu'elle descend de Kesra le Persan ou des Tobba' Yéménites. J'ai, à cause d'elle, traité en ennemis les plus distingués des miens, et je ne les ai plus regardés comme appartenant ni à mon pays, ni à ma famille : tels nous voyons les humains se transformer en une poussière grise semblable à la mie de pain trempée dans du bouillon. Quand elle m'entoure d'un charbon de sésame (خمرة), je crois voir Mars dans la main de Jupiter. On pourrait prendre ses doigts, tout couverts d'un sang vermeil, pour les glaives de Mobachchir. Sous son vêtement rayé, ce prince renferme la force d''Ali et la décision d'Alexandre.

Tel est l'extrait que j'ai fait de cette poésie. Voici un

(1) Râma est une localité d'Arabie dont le nom n'est probablement amené que par l'allitération (Merâçid, I, 456 ; C. de Perceval, *Essai*, II, 273).

autre poème érotique à la fois distingué et vif, où il loue ce même prince :

[Kâmil] Pourquoi ton cœur bienveillant ne s'est-il pas tourné vers moi et ne t'a-t-il pas montré un papillon qui se consume sur sa couche ? Je suis réduit sans espoir à mon dernier souffle ; je ne suis plus qu'un esprit détaché du corps. Je me noie dans les pleurs que tu me fais verser ; les larmes me submergent, et pour quel motif? Y a-t-il dans ta formule de salut une ruse cachée qui s'attache au flanc de tes vaines promesses? Tu es à la fois la mort et la vie ; ta main indifférente distribue la pluie fécondante, tout comme les ardeurs dévorantes du midi. Ta taille a la souplesse et la couleur de la lance, mais tes yeux sont bruns, tandis que le fer de la lance est bleu. On ne voit en toi qu'un bois touffu jusqu'au moment où ton roucoulement te fait reconnaître pour une colombe cendrée. O toi qui as repoussé les tentatives de me consoler que j'ai dirigées de ton côté, nulle flèche n'atteint le but aussi rapidement que tes cils. Si je disposais d'un pouvoir magique ou d'un philtre, j'insinuerais pour quelque temps l'amour dans ton cœur ; [P. 107] tu souffrirais alors, comme je l'ai fait, des tourments d'un violent amour ; tu te montrerais compatissante et douce à cause de ta souffrance même. C'est en toi qu'est mon corps et non dans sa tombe, car il ne peut (toujours) tourner les yeux vers une image. J'excuse ton fantôme puisqu'il ne procède pas par divination, de confondre ma maison et ma tombe. Tu as tari en moi toute source de vie, et tandis que mon sang coule, mon amour continue de fleurir. Ainsi palpite mon cœur, quand les étendards du prince Mobachchir viennent le couvrir de leurs plis.

Voici en quels termes ce même poème décrit les régates de l'équinoxe d'automne :

[Kâmil] Bienvenu soit l'équinoxe d'automne, que tu sais fêter avec tant d'éclat ! On voit alors voler des sirènes aux ailes noires comme celles du corbeau, tandis que les autres (embarcations) sont autant de gerfauts. On voit sur la mer une armée aussi mobile que cet élément et se déversant comme lui ; on voit les guerriers montés sur des navires aussi rapides que des chevaux vainqueurs aux courses, et dont ils remplissent l'intérieur et l'extérieur ; on voit arriver ces navires, nombreux comme des nuages, plongeant dans

l'abîme maritime et s'y dirigeant, tels que des chamelles apparaissant dans le mirage. O merveille ! jamais, avant d'avoir assisté à ce spectacle, je n'avais cru que des barques pouvaient porter de féroces lions. Les rames qu'agitent ces vaisseaux pour se diriger vers toi sont comme les cils d'un œil tourné vers l'étoile directrice, ou comme les *kalam* d'un scribe gouvernemental qui tracent de gros caractères au beau milieu de la page.

En outre de ce poème, qui renferme de nombreuses beautés, citons encore des extraits d'une de ses k'acîda amoureuses :

[T'awîl] Mon cœur est affligé et tracassé à cause de cette belle, car quelque bien gardé qu'on soit, l'amour a son heure chez les jeunes gens. Mon souffle même est si faible qu'il disparaît et cesse de se faire entendre, et pourtant mon corps est moins visible et moins bruyant encore. Mes membres sont comme morts, mais sa coquetterie est toujours vivante ; l'ardent désir que j'ai pour lui est toujours en vie, mais ma patience est morte. J'ai fait de mon cœur le fourreau de ses cils tranchants comme des glaives et qui, en dégaînant, le consument d'une ardeur sans nom. [P. 108] Quand ils veulent me quitter, mes bassesses ne peuvent les empêcher de fuir vers l'horizon ; quand, misérable, je leur raconte mes peines, ils ne répondent que par leur silence indifférent. Tout lien n'est pourtant pas rompu entre nous, car la débordante jeunesse est un champ propice au myrte (de l'amour).

Voici le début d'un très beau poème où ce poète loue Mobachchir Nâçir ed-Dawla :

[Kâmil] Dans ce clair printemps à l'atmosphère légère, contemple la splendeur du ciel et de la terre ; la rose y ressemble au meilleur vin dont le mélange avec de l'eau est comme l'essence extraite de cette fleur, où je verrais, si elle restait toujours fraîche, la joue, colorée par la pudeur, de mon ami. Que dis-je ? Nulle comparaison n'est possible entre la rose et la joue de celui dont les sentiments pour toi ne changent pas ; les qualités de la rose ne sont rien au regard des siennes, le gazouillement de l'oiseau n'est rien auprès du sien. Les mouvements de son cou, la grâce de son visage sont comme l'apparition d'une aurore parfumée de myrte. Sa rencontre pénètre

toutes les âmes d'une joie qui dure aussi longtemps que le parfum qu'il porte avec lui. La passion a fait de mon corps comme une ombre, tant il est devenu léger et se montre peu.

Deux des plus beaux vers que je me rappelle de lui sont consacrés à décrire un grain de beauté :

[Basit'] Un grain de beauté est venu orner sa joue et ne fait qu'augmenter la violence de mon amour. On dirait qu'à sa vue mon cœur a projeté du sang pour le faire se figer sur sa joue.

Ibn el-Labbâna est auteur de nombreuses et excellentes poésies que je m'abstiens de rapporter par crainte de longueur et aussi parce que ce n'est pas à ce sujet qu'est consacré le présent ouvrage. Nous n'en avons cité que ce qui était amené forcément par le fil du discours, et nous reprenons maintenant le récit des faits concernant Mo'tamid.

On m'a raconté que peu de mois avant la catastrophe qui frappa les 'Abbâdides, un homme qui était à Cordoue, vit en songe un autre homme monter dans la chaire de la mosquée, se tourner vers l'assistance et réciter en élevant la voix, ces deux vers :

[Ramal] Maintes fois on a vu des gens au faîte des honneurs faire fi de ce qu'ils avaient de plus précieux. Le destin ne s'occupa d'abord pas d'eux, mais le jour où il regarda de leur côté, il leur fit verser des larmes de sang (1).

[P. 109] Or peu de mois après arrivèrent les malheurs que l'on sait, et le destin fit, comme il vient d'être dit, verser à ces princes bien des larmes.

La situation de Mo'tamid à Aghmât était telle que ses femmes préférées et ses filles les plus chères durent se mettre à filer pour le compte d'autrui à l'effet d'améliorer un peu l'état de gêne où elles étaient réduites; elles tra-

(1) Voir *Abbad.* I, 305 et 343; Ibn Khallikân, III, 197.

vaillèrent (1) entre autres pour un bas officier de la garde de leur père, officier qui précédait le souverain dans les rues pour faire ranger le peuple et qui ne le voyait que dans ces sorties. La principale des femmes de Mo'tamid, mère de ses fils, étant tombée malade à un moment où le vizir Aboû' l-'Alâ Zohr b. 'Abd el-Melik b. Zohr (2), appelé pour soigner le Prince des musulmans, se trouvait à Merrâkech, le prince déchu écrivit au médecin pour le prier de venir se rendre compte par lui-même de l'état de la malade. Il reçut de lui une réponse affirmative dans laquelle il était traité avec les honneurs dûs à son rang et où, entre autres choses, il lui était souhaité longue vie. Mo'tamid dit à ce propos :

[Wâfir] Des vœux de longue vie! Mais un captif peut-il désirer vivre? La mort n'est-elle pas préférable à une vie qui apporte sans cesse de nouveaux tourments! Il y en a qui peuvent chercher l'amour; moi je ne demande que la mort. Puis-je souhaiter de vivre pour voir mes filles manquer de vêtements et de chaussures, servir la fille de celui dont le principal service était d'annoncer ma venue quand je me montrais en public, d'écarter les gens qui se pressaient sur mon passage, de les contenir quand ils encombraient la cour de mon palais, de galoper à droite et à gauche pour faire ranger l'armée que je passais en revue, de prendre soin qu'aucun soldat ne sortit des rangs! Mais ton vœu part d'un cœur pur, il m'a fait du bien. Puisse Dieu te récompenser, Aboû' l-Alâ! puissent la grandeur (*'Alâ*) et les bienfaits devenir ton lot! Ma pensée que tout passe fait que je regretterai moins ce que je n'ai plus.

[P. 110] Ibn el-Labbâna, pendant son séjour à Aghmât, rendit assidûment ses devoirs au prince et lui témoigna toute sa reconnaissance pour les bienfaits dont il lui était redevable. Quand il fut résolu à partir, Mo'tamid,

(1) La correction grammaticale de ce passage laisse à désirer; peut-être faut-il entendre ce qui est dit là de *la* fille préférée de Mo'tamid (cf. Ibn Khallikân, III, 195; *Mus. d'Esp.*, IV, 274).

(2) C'est le grand père, † 525, de celui que nous appelons Avenzoar (Ibn Khall., III, 137; *Çila*, p. 76).

qui l'avait vu avec plaisir, épuisa ses dernières ressources pour lui envoyer vingt *mithk'âl* et deux pièces d'étoffe, envoi qu'il accompagna de ces vers :

[Wâfir] La main d'un captif t'adresse cet insignifiant cadeau, dont l'acceptation sera la meilleure preuve de ta reconnaissance; reçois ce qu'il rougit de t'offrir, bien qu'il ait pour excuse sa pauvreté. Ne t'étonne pas du malheur qui l'accable, puisqu'on voit la lune elle-même s'éclipser. Espère, pour le voir en meilleur état, que se manifestera l'effet de sa libéralité; car combien de blessés ses mains n'ont-elles pas remis sur pied! que de gens d'humble condition son noble caractère a su élever! que d'émirs la pointe de son glaive a su abaisser! que de chaires ont vu leurs degrés les plus élevés lui adresser leurs vœux, que de trônes ont fait de même, au temps où de vaillants cavaliers se détachaient de ses côtés pour se précipiter à l'envi sur l'ennemi et le livrer à la mort destructrice! Mais le malheur a abaissé son regard sur lui et lui a enlevé toutes ces grandeurs sans pareilles. A la félicité a succédé l'infortune, conformément à l'ordre des décrets du Tout Puissant. Que d'heureux a faits la seule volonté de ce (prince), que d'hommes sont devenus célèbres grâce à sa renommée, au temps où des rois, cherchant maintenant à se faire protéger contre les coups du sort, se disputaient à l'envi quelqu'une de ses faveurs! Grâce aux braves (qui l'entouraient) toute appréhension était bannie, et mieux valait être auprès de lui qu'à Thabîr (1).

Mais Ibn el-Labbâna refusa ce cadeau et le retourna au prince, en même temps qu'il répondit à ses vers par les suivants :

[Wâfir] Tu as affaire à un homme d'honneur; laisse-moi donc avec les sentiments que ressent mon cœur pour toi. Puissé-je renoncer à l'amour que j'ai pour toi et qui constitue la moitié de ma religion si jamais les vêtements que je porte recouvrent un traître! puissé-je rester à jamais la victime du malheur si je reçois quelque chose

(1) Abbad. I, 309 et 347; III, 139 et 150; Ibn Khallik. III, 194. Les trois derniers vers (à partir de « que d'heureux.... ») paraissent être ou interposés ou transposés; leur place semble être à la suite du septième (après « .... la mort destructrice! »). — Thabîr est le nom d'une montagne de la Mekke.

d'un captif! Je voyage, mais ce n'est pas dans un but intéressé; Dieu me garde d'une conduite si vile! [P. 111] Quand la reconnaissance, si vive soit-elle, a un bienfait pour cause, où est le mérite de se montrer reconnaissant? Comme Djadhîma la fortune t'a trompé, mais je ne serai pour toi pas moins que K'açîr (1). Ta générosité m'est mieux connue qu'à toi-même, car (souvent) je me suis mis à son ombre pour m'abriter des ardeurs (de la mauvaise fortune). Malgré tes dispositions généreuses, la médiocrité de ta situation te lie les mains. Pour pouvoir, avec peu de chose, donner beaucoup, tu recours à des ruses inspirées par tes généreux instincts. Parler de toi, c'est parler du remarquable *nab'* (2) et des magnifiques fleurs qu'il nous donne à cueillir. J'admire que, plongé comme tu l'es dans les ténèbres, tu dresses le phare dont la lumière appelle les nécessiteux. Aie patience! tu pourras me combler de joie, car (bientôt) tu monteras sur le trône, tu m'installeras au rang le plus élevé le jour où tu rentreras dans tes palais. Ta générosité dépassera alors celle d'Ibn Merwân, et mon talent, celui de Djerîr (3). Prépare-toi à reprendre ton rang, car l'éclipse n'obscurcit pas toujours la lune (4).

Mo'tamid répondit par ces vers :

[Khafîf] A la fois rebelle et reconnaissant vis-à-vis de moi, il a refusé mon cadeau; son injuste conduite mérite à la fois le blâme et la reconnaissance. La crainte d'empirer mon sort lui a fait refuser mon faible cadeau; il mérite donc d'être traité durement, puisqu'il veut m'épargner des choses sans valeur. Si d'un côté je le loue, de l'autre je ne puis que le blâmer soit en pensée, soit en paroles. Puissions-nous, ô Aboû-Bekr, ne jamais manquer dans nos malheurs

(1) C'est-à-dire je serai pour toi un compagnon sur lequel tu peux compter. Sur les événements auxquels cette expression fait allusion, voir notamment C. de Perceval, II, 30; Meydâni, I, 424.

(2) Arbuste renommé pour la qualité des arcs et des flèches qu'on tire de son bois (*Chrestom.* de Sacy, III, 239; *Colliers d'or* de Zamakhchari, éd. Barbier de Meynard, p. 52, etc.).

(3) Le poète Djerîr était le favori du khalife 'Abd el-Melik b. Merwân, et mourut en 110; une notice lui est consacrée par Ibn Khallikân, I, 294.

(4) Cf. *Abbad.*, I, 310 et 347; III, 150; Ibn Khallikân, III, 195; *Mus. d'Espagne*, IV, 280.

d'un ami de réserve tel que toi, d'une fidélité si rare! Mais de quelle utilité peuvent être les soins d'un ami compatissant? Je meurs de misère et n'ai plus à la redouter (1).

A quoi Ibn el-Labbâna répondit :

[Khafif] O prince illustre, généreux comme l'ondée bienfaisante, ce n'est que par respect que je t'ai renvoyé ton cadeau! A Dieu ne plaise que j'augmente la détresse d'un homme généreux qui soulagea tant de pauvres et qui lui-même se plaint maintenant de la pauvreté! Je ne veux pas par un traitement injuste augmenter ses peines; puisse le destin me trahir si jamais je trompe personne! Que n'ai-je la force nécessaire, un pilastre sur lequel m'appuyer (2), pour te montrer ma fidélité qui aujourd'hui se tient dans l'ombre! [P. 112] C'est toi qui m'as enseigné la manière d'agir des grands, si bien qu'aujourd'hui la noblesse de mes sentiments lutte avec les astres eux-mêmes. J'ai fait ainsi un marché assez avantageux pour que je puisse renoncer aux vêtements qui couvrent mon corps et ne plus m'envelopper que de gloire. Tes aimables paroles me suffisent; pourquoi chercherais-je de l'or quand je trouve des perles? Puisse la mort t'épargner et laisser ainsi en vie tous les nobles sentiments! Puisse Dieu refuser, après ta mort, une seule goutte d'eau à la terre! (3).

Voici quelques-uns des vers que Mo'tamid composa peu avant sa mort et qu'il fit écrire sur son tombeau :

[Basit'] O tombeau d'étranger, que la pluie t'arrose soir et matin! Tu as bien fait de prendre le corps d'Ibn 'Abbâd, de ce corps où se trouvaient à la fois douceur, science et générosité, de ce prince qui nourissait les affamés et abreuvait les altérés, qui, dans les combats, savait employer la lance, l'épée et la flèche; tu as bien fait de prendre le lion ardent à verser la mort impitoyable, Destin quand il s'agissait de vengeance, océan de générosité, lumière dans l'obscurité, directeur dans les assemblées. Oui, c'est bien là une justice que m'a rendue un arrêt du ciel et qui m'est venue à son heure. Avant d'avoir vu ce brancard, j'ignorais que des [hommes semblables aux] montagnes pussent s'avancer en chancelant, portés sur des montants. Traite bien celui dont la générosité t'est confiée, et l'éclair sinueux et grondant ne passera pas sans l'arroser, il versera soir et matin des larmes sur le frère dont la libéralité repose maintenant sous la terre. La rosée versera libéralement sur toi des pleurs venant d'astres qui ne lui donnèrent pas le bonheur. Puissent les grâces divines ne cesser de se répandre sans limites sur celui que tu recèles! (1).

(1) Voir *Abbad.*, I, 311, 350; III, 140, 150.

(2) Expression empruntée au Koran, XI, 82.

(3) Voir *Abbad.*, I, 311, 350; III, 140, 151.

Mo'tamid avait un fils (2) surnommé d'abord Fakhr ed-Dawla, ' qu'il avait élevé pour lui succéder au trône et qu'il avait déclaré son héritier présomptif sous le surnom de Mo'ayyed b. Naçr Allâh. Mais la catastrophe finale l'empêcha de réaliser son projet, et les arrêts célestes arrêtèrent ses intentions.' Aussi, quelque temps après la chute de son père, se décida-t-il à aller au *soûk'* et à apprendre le métier d'orfèvre. Mohammed b. el-Labbâna, le poète de son père cité plus haut, étant venu à passer auprès de lui, dit à ce propos :

[Basit']. La situation misérable où nous te retrouvons perce le cœur de chagrin, arrache à l'œil des larmes de sang. Les perles du collier de nos souhaits se sont éparpillées, notre appui le plus solide nous fait défaut. [P. 113] Que nous te plaignons, ô Fakhr el-Hoda! Quel affreux malheur s'est abattu sur quelqu'un qui avait un si haut rang! Te voilà le cou pris dans les vicissitudes du sort, toi qui nous as si souvent passé au cou le collier des bienfaits! D'un palais semblable à celui d'Irem tu as passé dans la boutique de l'adversité (3). Tu emploies maintenant à remuer des outils d'orfèvre des mains qui ne savaient que répandre des dons et se servir de l'épée et de la plume. J'ai vu le temps où tu tendais ta main à baiser et où tu aurais méprisé les Pléïades elles-mêmes si elles avaient pu donner un baiser. O orfèvre à qui les plus hautes dignités servaient autrefois de bijoux et que paraient tous les ornements! Je ne serai pas plus

(1) Voir *Abbad.*, I, 307, 342; III, 137, 149; *I'lâm* d'Ibn Khatîb fol. 138.

(2) D'autres disent un petit-fils (*Abbad.* I, 372; Ibn Khallik. III, 197).

(3) Allusion au Koran, LXXXIX, 5-7 et LXIX, 4.

épouvanté d'entendre les anges souffler dans les trompettes du jugement dernier que de te voir maintenant occupé à souffler sur le charbon. J'eusse préféré que mes yeux, plutôt que de voir pareil spectacle, en fussent réduits à se plaindre de leur cécité. Mais la fortune, en t'abaissant, n'a pu t'avilir ni diminuer la noblesse de ton caractère. Brille par tes belles qualités comme une étoile, si tu ne peux briller comme la lune ; reste à la hauteur d'une colline si tu ne peux t'élever comme une montagne! Sois patient, car souvent on a à s'applaudir d'une issue désespérée ; à supporter patiemment ce qu'on ne peut éviter, on est loué quand les circonstances difficiles sont passées. Je le jure, les étoiles devraient, si elles te traitaient avec justice, s'éclipser ; les nuages devraient, s'ils t'étaient fidèles, verser des pleurs abondants. Ton histoire devrait faire pleurer jusqu'aux perles, auxquelles tu ressembles par ta famille, ton langage et ton sourire. Plus d'un brillant parterre s'est dépouillé de ses fleurs par suite de la jalousie que lui inspirent tes brillantes qualités, par lesquelles tu lui ressembles. Le myrte d'abord florissant s'est flétri quand il a vu dépérir l'éclat que tu avais commun avec lui. La fortune s'est montrée sans pitié pour ton mérite ; puisse-t-elle aussi n'en montrer aucune à quiconque ne te plaint pas! Ta sœur, l'aurore, a beau monter à l'horizon avec le soleil brillant de lumière, elle reste sans éclat tant que tu restes dans l'obscurité (1).

Le peu de renseignements que nous venons de donner sur l'histoire de Mo'tamid et les faits s'y rattachant, bien qu'étrangers à notre sujet, ont été amenés par notre désir de prouver ce que nous avons avancé touchant son mérite, sa culture littéraire et sa préférence pour ce genre de connaissances; nous avons aussi voulu relier entre eux les faits antérieurs de l'histoire d'Espagne et ceux qui concernent les Almoravides et Yoûsof b. Tâchefîn ; un troisième motif, enfin, a été de montrer comment Mo'tamid était tombé de la célébrité dans l'obscurité, d'une haute à une basse situation, [P. 114] d'une généreuse prodigalité à un état de gêne, et de faire ressortir l'une des nombreuses leçons que nous donne la fortune, l'un de ces avertissements qui font

(1) Voir Ibn Khallikân, III, 197 ; *Abbad.* I, 321, 372 ; III, 162.

que le sage tient pour peu de chose les biens de ce monde.

Yoûsof b. Tâchefîn devint le maître absolu de l'Espagne sitôt qu'il se fut emparé de Mo'tamid, qui était le principal chef de ce pays, le prince le plus puissant, la grosse perle de ce collier. Les troupes du vainqueur envahirent les diverses principautés les unes après les autres, si bien que toute la Péninsule reconnut leur autorité. Dans les premiers temps, ils montrèrent à châtier les ennemis, à défendre les musulmans et à protéger les frontières, un zèle qui fit croire à leur sincérité et qui remplit de joie tous les cœurs; la population les en aima davantage, et la crainte des rois chrétiens s'augmenta d'autant. Cependant Yoûsof b. Tâchefîn envoyait sans cesse des corps de troupes et de cavalerie et ne manquait pas de répéter à chacune de ses audiences les propos suivants et autres analogues : « Délivrer la Péninsule des chrétiens, tel a été notre seul but quand nous avons vu d'une part qu'ils en étaient devenus presque entièrement les maîtres, et d'autre part quelle était l'incurie des princes musulmans, leur peu d'ardeur à faire la guerre, leurs dissensions intestines, leur amour du repos; chacun d'eux n'avait d'autre souci que de vider des coupes, d'entendre des chanteuses, de passer sa vie à s'amuser. Pour peu que je vive, je saurai rendre aux Musulmans toutes les provinces que leur ont prises les chrétiens pendant cette calamiteuse période, je les remplirai, pour combattre nos ennemis, de cavaliers et de fantassins qui ignorent le repos, qui ne savent ce que c'est que de vivre mollement, qui ne songent qu'à dresser et entraîner leurs chevaux, qu'à soigner leurs armes, qu'à se précipiter à l'appel qu'on leur adresse. » Ces propos parvinrent aux oreilles des chrétiens, dont la crainte augmenta et dont l'espoir de conquérir les territoires musulmans et même celui de garder ce qu'ils avaient, diminua. Quand Yoûsof eut conquis la Péninsule hispanique et que celle-ci tout entière lui obéit

sans conteste, on le plaça au nombre des rois et il mérita le titre de sultan ; lui et les siens reçurent le nom de *Morâbit'oûn* (Almoravides) [P. 115], et ce prince ainsi que son fils furent classés parmi les rois les plus puissants, car l'Espagne est la (vraie) capitale, le centre du Maghreb el-Ak'ça, la source de ses mérites ; la généralité des gens de talent de toute sorte en tirent leur origine et sont regardés comme lui appartenant ; ' c'est dans ce pays que se lèvent les soleils et les lunes des sciences, il est le centre et le pivot des talents ; nul climat n'a de température plus égale, un air plus pur, des eaux meilleures, des plantes plus odorantes, des rosées plus abondantes, des matinées plus agréables, des soirées plus douces. '

[Basît'] Mon cœur s'échappe de ma poitrine, tant il désire ce pays et ses habitants. Parler d'eux est aussi doux pour moi que de cueillir une rose : mais sera-t-il aussi doux de les rencontrer que de cueillir le myrte ?

Les plus remarquables des savants espagnols de tous les genres se rendirent auprès du Prince des musulmans, si bien que sa cour ressemblait à celle des Abbassides à leurs débuts, et que ce prince et son fils étaient entourés d'une telle affluence des plus remarquables secrétaires et littérateurs que jamais aucun siècle ne vit pareille chose. Parmi les secrétaires de Yoûsof était celui qui avait rempli cet office auprès de Mo'tamid 'ala'llâh, je veux dire Aboû Bekr connu sous le nom d'Ibn el-K'açîra (1), qui était des plus éloquents et le maître incontesté de l'art de la rhétorique ; fidèle à la manière des secrétaires d'autrefois, il recherchait les expressions élégantes et le sens propre, sans verser dans l'habitude moderne de la prose rimée ; tout au moins emploie-t-il

(1) Sur Aboû Bekr Moh'ammed b. Soleymân b. el-K'açîra, voir la *Çila*, p. 512 ; *Abbad.* I, 81 ; le ms 1376, Anc. F. ar. de la Bibl. nat., f. 107 v°.

celle-ci si rarement qu'on le lui pardonne sans peine. J'ai vu de lui plusieurs missives écrites au nom de Mo'tamid et qui confirment mon dire, mais ma mémoire ne m'en rappelle plus aucune.

Après Aboû Bekr, Yoûsof ou son fils (1) eut aussi comme secrétaire l'illustre vizir Aboû Moh'ammed 'Abd el-Medjîd b. 'Abdoûn, dont nous avons assez parlé pour n'avoir pas besoin de nous répéter ici. Avant d'occuper le poste de secrétaire auprès de l'un ou l'autre de ces deux princes, Ibn 'Abdoûn remplissait les mêmes fonctions auprès de l'émîr Sîr b. Aboû Bekr b. Tâchefîn, qui conquit Séville sur Mo'tamid 'ala'llâh, et dont il ne quitta le service que quand le Prince des musulmans l'attacha au sien. [P. 11] Voici l'épître par laquelle il fit part à ce dernier, au nom de Sîr, de la conquête faite par ce général de la ville de Santarem, puisse Dieu nous la rendre ! « Veuille Dieu faire durer le règne du Prince des musulmans, du protecteur de la religion Aboû 'l-H'asan 'Ali b. Yoûsof b. Tâchefîn, dont les étendards flottent pour protéger la religion, dont les ordres écrits parviennent aux sept climats ! Cette lettre vient de l'intérieur de la ville de Santarem, car Dieu vient de nous la faire conquérir, grâce à ta bonne conduite et à l'esprit qui t'anime à l'égard des musulmans. A Dieu, le seigneur des mondes soient des louanges qui absorbent tous les mots exprimant cette idée et dont l'intelligence ne puisse rien concevoir, louanges incomparables et indéfinissables, que ne peuvent mesurer ni comparaison ni conjecture, par excès d'exclusion ou de compréhension ; qu'aucune des deux mains, soit en lettres soit en chiffres, ne peut exprimer ; que nulle borne ne peut contenir, à laquelle l'éternité ne peut mettre de fin, dont aucun chiffre ne peut faire le compte, qu'on ne peut commencer sans être forcé de toujours les poursuivre ! Sur son serviteur

(1) C'est d'"Ali b. Yoûsof qu'Ibn 'Abdoûn devint secrétaire (Dozy, *Commentaire historique sur le poème d'Ibn 'Abdoun*, p. 2).

Moh'ammed, à qui il a confié sa révélation, qui a publié ses ordres et ses défenses, ordonnateur de son peuple, imâm des imâms, le meilleur des Adamites, la gloire du monde et des humains, nous faisons des prières parfaites, nous adressons des souhaits complets qui s'épanouissent comme la fleur sortant de son calice et qui se répandent comme l'odeur du musc dont le flacon est débouché. Il a proclamé l'unité de Dieu, a fait connaître à la fois ses promesses et ses menaces ; il a publié et mis au jour la vérité, il a averti et dirigé toutes les créatures, [P. 117] sauf celles que marquaient les paroles de réprobation et à qui les décrets divins assignaient le malheur. A sa religion, le Tout Puissant — que ses noms soient glorifiés, que sa grandeur soit exaltée ! — a donné la suprématie sur toutes les autres, en dépit de la Croix et malgré la résistance des idoles ; il a pour nous réalisé ses promesses, il nous a secourus du vivant du Prophète et après sa mort, il a rendu cette Péninsule à l'Islâm d'abord désuni et déchiré, il a détruit les bornes milliaires que le polythéisme avait d'abord établies et fixées, il a expulsé de leurs forts et livré à nos mains les chrétiens infidèles, que nous tenons par les pieds et par les cheveux.

« La forteresse de Santarem — puisse Dieu faire durer l'empire du Prince des musulmans ! — était un des repaires les mieux fortifiés des polythéïstes, un des plus solides forts dirigés contre les musulmans. D'après ton plan que nous avons suivi, sous ta direction qui nous a suffi, nous n'avons cessé de tenter d'extraire cette épine, de dégrossir cette souche, de nous y reprendre à plusieurs fois, de nous hâter avec (une sage) lenteur, de détruire successivement ses plus braves guerriers, de dévorer petit à petit ses plus vaillants héros, de nous plonger dans les abîmes de la lutte et les mers de la mêlée, jusqu'à ce que nous ayons abattu leurs corps et pris leurs âmes ; nous n'avons cessé d'offrir leurs têtes aux pointes de nos lances et leurs âmes aux feux de la

géhenne, de les livrer grâce au tranchant de nos glaives Yéménites à l'ardeur des flammes, de soulever à force de zèle et d'ardeur le voile de leur vile astuce, d'aplanir grâce à nos prières au Dieu éternel et tout puissant la hauteur de leur orgueilleuse puissance. Quand nous vîmes que cette fortesse, célèbre entre toutes et dont l'emplacement domine la région, était gravement malade et ne pouvait plus guérir, nous nous enquîmes auprès de Dieu si nous devions l'attaquer ; nous lui demandâmes avec ferveur de faciliter notre dessein et de ne pas nous laisser livrés à nos propres forces, encore que nos vies soient vouées à défendre son culte et consacrées à faire pour Lui ce qui plaît comme ce qui répugne. [P. 118] Nous fîmes alors une attaque désespérée à un moment où toutes les routes étaient fermées et où, grâce à la puissance divine, nul stratagème ne pouvait réussir aux assiégés, à l'heure où la Fortune souriante découvrait ses dents crochues et où, sortie des marais et des torrents, elle marchait d'un pas assuré. Alors nous nous installâmes dans l'enceinte de cette ville, en un jour de malheur pour ses habitants ; avec l'âpreté au gain du mercenaire qui fait ses comptes, nous les attaquions sans cesse, sans leur donner d'autre délai que celui qu'accorde l'homme respectueux observateur des ordres de Dieu ; dans toutes les directions, nous faisions piller par nos troupes, qui se précipitaient les mains vides sur les vaincus et nous revenaient lourdement chargées ; aussi la terreur remplissait-elle le cœur des ennemis, et les richesses les mains de nos amis. Nous fîmes vendre les captifs et les dépouilles à portée de la vue et de l'ouïe des habitants des deux sexes, ce qui calma d'autant leur violence et ralentit leur ardeur. Lorsqu'ils se furent réfugiés dans les étroites cachettes que leur laissait notre poursuite, que la perdition les eut plongés dans la mer de ses terreurs, que l'affliction se fut emparée d'eux, que le décret de la colère divine eut manifesté les bouillonnements de sa colère, quand

la nuit de leur malheur n'eut plus d'aurore à attendre et que leur adversité n'eut plus à espérer de porte de sortie, — alors ils préférèrent l'humiliation à la mort, la soumission à l'esclavage; ils aimèrent mieux livrer leurs femmes et leurs enfants, se soustraire aux plis du linceul funéraire et aux secrets du tombeau, si pénibles que fussent les conditions (1). La mort, nous l'avons dit, avait atteint les plus braves de leurs chefs, les plus vaillants de leurs cavaliers; il ne restait plus qu'une poignée d'hommes, une faible troupe de gens de rien dont la vie ne pouvait nuire à aucun fidèle, dont le salut ne pouvait réjouir aucun infidèle. Alors, leur épargnant une mort qui eût été préférable, nous les livrâmes à la honte de l'abjection, les tirant des épreuves du siège, nous les livrâmes à l'avilissement de la captivité; nous consentîmes à leur demande d'avoir la vie sauve, après qu'ils nous eurent fait humblement transmettre leur rançon par leurs émissaires; [P. 119] nous oubliâmes leur conduite antérieure en considération de leur conduite présente; nous leur pardonnâmes pour suggérer ce qu'ils doivent faire à ceux qui, ayant suivi leur mauvais exemple, seront bientôt, avec la permission divine, assiégés par nous.

« La forteresse au solide emplacement de laquelle nous sommes parvenus et que nous avons réduite, constitue une ville de la plus grande étendue et d'une fertilité depuis longtemps établie, constante et régulière; elle ignore la disette ni rien qui y ressemble. Elle élève ses sommets plus haut que les Pléiades et plonge ses solides fondements dans le sous-sol; ses fleurs rivalisent d'éclat avec les astres célestes, elle glisse ses secrets dans l'oreille même d'Orion. Les endroits où tombe la pluie, qui partout ailleurs sont de couleur poussiéreuse ou grise, sont ici brillants et d'une humidité luisante;

(1) Sur l'expression du texte « la gorgée du menton, » voir Meydâni, II, 200; Abdallatif, éd. de Sacy, p. 390.

les lieux où se projette la lumière du soleil levant, qui ailleurs sont d'un noir tremblotant, sont ici d'un éclat lumineux et intense. Elle avait pu autrefois résister à un grand empereur, qui l'assiégea avec des troupes plus innombrables que les gouttes de pluie, qui voulut s'en emparer à l'aide d'auxiliaires plus nombreux que les vagues de l'Océan; mais elle refusa obstinément de lui obéir, elle s'opiniâtra à se soustraire à son autorité, elle se raidit contre lui comme on se raidit contre un malheur. Mais Dieu, qu'il soit exalté! nous a rendus maîtres de ses sommets, il a en notre faveur fait descendre de ses tours les cavaliers qui les défendaient. »

Parmi ses épîtres familières, en voici une qu'il adressa à Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû 'l-Khiçâl (1) pour lui demander son amitié et lier avec lui des relations de fraternité. « Vis-à-vis de mon puissant soutien, dont Dieu éternise la gloire! je suis comme l'exilé courbé sous la peine et réfugié dans un bas fond du Tihama, ignorant qu'il est de son vent stérilisant et de sa chaleur intolérable, dans cette région dont le mirage asphyxiant et la sécheresse brûlante le plongent dans un bain chaud, [P. 120] et dont l'intense ardeur le mettrait aux portes du tombeau si le Miséricordieux ne le rafraîchissait de sa générosité; il se réfugie alors sur quelqu'une des collines pour demander aux montagnes de Fârân le souffle rafraîchissant de leur zéphyr et, par l'intermédiaire du Nedjd, puiser dans son haleine une fraîcheur qui lui procure une ardeur extatique; alors il retrouve force et vigueur grâce aux aspirations répétées qu'il fait de ce zéphyr léger et humide. Mon intention n'a pas été, en te parlant comme j'ai fait, de t'enlever le mérite d'avoir commencé, car je me suis borné à faire de l'imitation et à suivre la direction : j'ai voulu m'éclairer à tes

(1) Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Mas'oûd b. Aboû'l-Khiçâl, † 540, est l'objet d'une notice de Dhabbi, p. 121; ms 1376 anc. F. ar. de la Bibl. nat., f. 144.

lumières, faire descendre de ton ciel des astres qui me guident dans les profondes ténèbres où je me trouve, ou des étoiles filantes qui me protègent contre ceux qui veulent surprendre ce que je dis (1).

« Si la colonne qui me sert d'appui daigne me retourner une réponse, je confondrai, à l'aide de ce qu'elle m'aura fait parvenir, la colombe et son roucoulement, les Ançâr et leur poète H'assân (b. Tâbit), les saisons et leur mois de printemps, les T'ayyites et leurs [poètes] Welîd (2) et Habîb (3), les Sa'dites et leurs [poètes] Khâlid et Chebîb, j'arriverai dans ma joie jusqu'à la poche de Mokhârik lui-même (4), grâce à la vivacité que j'en aurai reçue, à l'allégresse que cela m'aura procurée ; je disputerai à Aboû l-'Atâhiya (5) la palme que lui ont value ses longs vers si connus, ses vers courts si joyeux, je rejetterai loin de moi les chants d'"Abîd (6), je me détournerai dédaigneusement des poésies de Lebîd (7), j'appliquerai aux hommes éloquents de notre temps le proverbe qui stigmatise les chameaux d'Égypte ; je dirai « voilà les Benoû Kâra ; défiez-les au tir, mais rendez-leur justice (8) ;

(1) Allusion au Koran, LXVII, 5 : les étoiles filantes sont lancées des cieux contre les démons, qui veulent surprendre ce qui se dit et ce qui se fait au ciel.

(2) Welîd b. 'Obeyd Bohtori, + 284, est le poète dont parle Ibn Khallikân (III, 657) et qui compila une *H'amâsa* ou anthologie à l'imitation de celle, plus connue, d'Aboû Temmâm H'abîb b. Aws, + 231 ; la biographie de ce dernier figure dans Ibn Khallikân, I, 348.

(3) Il semble que ces deux poètes doivent être ceux dont parle l'*Aghâni* (XIX, 52 et XI, 93).

(4) L'avarice de Mokhârik, surnommé Mâdir, a donné naissance à un proverbe rapporté par Meydâni (I, 190).

(5) Ce poète mourut en 211 (*Chrest.* de Sacy, I, 34 ; Ibn Khall., I, 202 ; *Aghâni*, III, 126).

(6) Il est parlé de ce poète dans C. de Perceval (*Essai*, II, 105), sous le nom d'Obayd. La lecture Abîd est fixée par l'allitération du passage ci-dessus.

(7) L'auteur d'une des Mo'allak'ât.

(8) Allusion au proverbe expliqué par Meydâni (II, 257).

voilà l'art suprême, atteignez-y ou du moins parcourez la moitié de la carrière. » Et pourtant, les éclatantes perles géminées (de son style) ne sont pas encore livrées à mon coffret, ses brillantes étoiles ne sont pas encore arrivées jusqu'à la mansion où je suis ; ma main n'a pu encore cueillir ses fruits, mon œil jusqu'à ce jour a été privé de l'éclat de ces (étoiles). La parcimonie (d'Aboû'l-Khiçâl) à m'accorder une perle venant de ses trésors ou une insufflation de sa magique (éloquence), [P. 121] me fait hésiter entre deux suppositions de la vérité desquelles je n'ai ni soupçon ni certitude. Ou bien, me suis-je dit, mon nom lui est venu à l'esprit, mais ne me voyant ni parmi ses pareils ni dans son pays il aura pensé : « Qu'ai-je de commun avec un tel ? Est-il autre chose qu'un homme d'Occident, encore qu'il se croie de pure race arabe, et l'Occident n'est-il pas, au regard des autres contrées, une simple glose placée entre les lignes ? » — Ou bien peut-être pense-t-il (ce que nulle intelligence ne peut admettre) : « Je vois, mieux que Zark'â elle-même (1), qu'un tel dépasse par sa gloire le griffon même. » Peut-être répète-t-il le vers d'Aboû' l'Alà b. Soleymân, le poète de Ma'arrat en-No'mân (2) :

[Wâfir] « L'ank'â (griffon) est, à mes yeux, trop grand pour qu'on se livre à cette chasse. »

« Je le jure par le printemps pluvieux et les réunions amicales qu'amène cette saison, par les vergers florissants et aux teintes diverses, par le bonheur de la jeunesse, par le pouvoir de l'archet, par les distiques les mieux composés, par les flacons et leur contenu, — et de plusieurs de ces choses par lesquelles je jure je n'ai

(1) Zark'â el-Yemâma était réputée pour l'excellence de sa vue, qui était assez perçante pour apercevoir les objets à plusieurs journées de marche (C. de Perceval, I, 100).

(2) Le poète Aboû'l-'Alà Ah'med Tenoûkhi, 363-449 Hég., est l'objet d'une notice d'Ibn Khall., I, 94 ; cf. *Chrest.* de Sacy, III, 80.

pas la libre disposition — je jure, dis-je, que mon nom est pour les gens éloquents et intelligents la même chose que le nom de l'Ankâ, c'est-à-dire un nom qui ne désigne rien, un vocable sans signification. Que diras-tu de moi? Cette lettre n'est-elle pas le courrier qui précède l'éloge ou le blâme que tu vas m'adresser, qui décidera mes soupçons ou qui me soustraira aux amulettes de ma folie? C'est elle qui, par la réponse (qu'elle provoquera), va décider souverainement si mon opinion est fausse ou non. Que sur mon soutien glorieux et sur mon imâm soient mes salutations les plus abondantes et les plus humbles, les plus copieuses et les plus promptes, l'obéissance la plus complète et la plus générale, ainsi que la miséricorde et les grâces divines. »

Le vizir Aboû 'Abd Allâh lui répondit par une épître sans pareille dans son genre et où tout était entièrement neuf, bien qu'elle sente un peu la recherche : elle est connue sous le nom de *Il'awliyya*, et sa longueur m'empêche de la reproduire ici. Ibn 'Abdoûn [P. 122] est aussi l'auteur d'œuvres remarquables, ' devenues dans nos pays d'une célébrité proverbiale et dont on parle aussi souvent que des vents du midi ou du nord ' (1).

Le Prince des musulmans Yoûsof ne cessa pas, comme nous l'avons dit, de rechercher la guerre contre les infidèles, d'accabler les rois chrétiens et de poursuivre tout ce qui pourrait être utile à l'Espagne, jusqu'au moment de sa mort, survenue dans le cours de l'an 493 (2). Il eut pour successeur son fils 'Ali b. Yoûsof b. Tâchefîn, qui prit comme son père le titre de Prince des musulmans et nomma ses partisans Almoravides (*morâbit'oûn*). A l'exemple de son père, il s'occupa surtout de faire la guerre sainte, de terrifier l'ennemi et de protéger son propre territoire. Sa manière de faire était bonne, et ses

(1) Cf. Hoogvliet, *Specimen.... de regia Aphthasidarum familia*, p. 138-151.

(2) Lisez, en 500 (voir l'*Hist. des Berbères*, II, 82).

pensées élevées ; ami de la continence et ennemi de l'injustice, il méritait plus de figurer parmi les ascètes et les ermites que parmi les princes et les conquérants, et accordait toutes ses préférences à ceux qui s'occupaient de l'étude des lois et de la religion. Pendant tout son règne il ne trancha pas une affaire sans en référer aux hommes de loi (*fak'ih*) ; quand il investissait un juge, il ne manquait pas de lui recommander de ne rien décider, de ne rendre aucune sentence, qu'il s'agît d'affaire importante ou non, en dehors de la présence de quatre *fak'ih*. Aussi cette dernière classe d'hommes acquit-elle de son temps une importance beaucoup plus grande que dans la période écoulée depuis la conquête de l'Espagne ; les affaires des musulmans dépendaient d'eux et les jugements, qu'il s'agît de choses importantes ou minimes, étaient rendus par eux. Cette situation dura pendant tout ce règne, et comme les hommes les plus considérables les fréquentaient, les *fak'ih* acquirent de grandes fortunes et firent des gains considérables. C'est à quoi fait allusion Aboû Dja'far Ah'med b. Moh'ammed, connu sous le nom d'Ibn el-Binni (1) et originaire de la ville de Jaën en Espagne :

[Kâmil] Hypocrites ! vous avez gagné la considération dont on vous entoure à la façon du loup qui s'avance dans les ténèbres de la nuit commençante. La doctrine de Mâlek vous a rendus maîtres de ce monde, vous vous êtes servis du nom d'Ibn el-K'âsim (2) pour vous partager tous les biens ; grâce à Achhab (3) vous montez des

(1) On trouve quelques renseignements sur ce poète dans Ibn Khallikân, IV, 472 et 478 ; ms. 1376 Anc. F. ar. de Paris, f. 189 ; *Mat'mah' el-anfous*, p. 91.

(2) Aboû 'Abd Allâh 'Abd er-Rah'mân b. el-K'âsim, † 191, est un disciple de l'imâm Mâlek, aussi connu peut-être que son maître ; il colligea la *Modawwana*, recueil fondamental des doctrines mâlekites, Ibn Khallikân (II, 86) entre autres parle de lui.

(3) Aboû 'Amr Achhab b. 'Abd el-'Aziz, † 204, est un autre disciple de Mâlek et devint après Ibn el-K'âsim le chef des Mâlekites en Égypte (Ibn Khallikân, I, 223). Le texte joue sur ce nom et sur celui d'Açbagh d'une manière intraduisible.

chevaux blancs, qui, par la vertu du nom d'Açbagh (1) ont été teints (ou désignés) pour vous servir ici-bas.

[P. 123] Dans ces vers, Aboû Dja'far n'a voulu désigner personne autre que le k'âd'i de Cordoue, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. H'amdîn, qu'il a visé en ces termes. Plus tard il le désigna nominativement dans des vers satiriques qui débutent de la sorte :

[Motak'ârib] O antéchrist, voici le moment de la résurrection ; soleil, lève-toi à l'occident ! Ibn Hamdîn voudrait qu'on lui demandât justice, à lui qui est plus éloigné d'un acte de générosité que du ciel même ! Quand on le prie d'appliquer le droit coutumier, il se gratte le derrière pour bien affirmer sa prétention taghlébite (2).

Ce poète a fait encore d'autres vers de ce genre. Il faut savoir que le k'âd'i Aboû 'Abd Allâh b. H'amdîn descendait des Taghleb b. Wâ'il.

Nul n'avait accès auprès du Prince des musulmans ni n'avait sur lui quelque influence que ceux qui connaissaient la science du droit pratique d'après la doctrine Malékite. Aussi les traités de cette école étaient alors en faveur et servaient de guides, à l'exclusion de tout ce qui n'en était pas, si bien qu'on en vint à négliger l'étude du Saint Livre et des traditions *(hadîth)* ; aucun homme célèbre de cette époque ne s'est entièrement occupé de ces deux genres d'études, et l'on allait alors jusqu'à traiter d'impie quiconque s'adonnait à l'une ou l'autre branche de la philosophie scolastique. Les *fak'ih* de l'entourage du prince vilipendaient cette science, affirmaient la répugnance qu'avaient pour elle les premiers musulmans (3) et le soin qu'ils mettaient à éviter quiconque

(1) Açbagh b. el-Faradj est un célèbre jurisconsulte mâlekite, † 225, et élève d'Ibn el-K'âsim (Ibn Khall. I, 224).

(2) Peut-être faut-il rapprocher cette expression du proverbe « Rien ne me gratte le dos aussi bien que ma main », pour signifier qu'on n'a confiance en personne (Meydâni, II, 602).

(3) Sur le sens précis du mot سلف voir *Chest.* de Sacy, I, 156, et le *Dict. of the technical terms*, p. 676.

en avait quelque teinture ; c'était, ajoutaient-ils, une nouveauté introduite dans la religion et dont le résultat était souvent pour ses adeptes une altération dans la foi. Ces discours et autres semblables implantèrent dans l'esprit du prince la haine de la théologie et de ceux qui s'y adonnaient, de sorte qu'à chaque instant il envoyait dans le pays des défenses sévères de l'étudier et des menaces à l'adresse de ceux chez qui on trouverait n'importe quel traité sur ce sujet. Quand les ouvrages d'Aboû H'âmid Ghazzâli (1) pénétrèrent dans l'Occident, le prince les fit brûler et menaça de la peine de mort et de la confiscation des biens quiconque serait trouvé détenteur de quelque fragment de ces livres ; les ordres les plus sévères furent donnés à ce sujet.

Dès le début de son règne, 'Ali b. Yoûsof ne cessa pas d'attirer auprès de lui les principaux secrétaires d'Espagne et le fit avec assez de soin [P. 124] pour qu'on les vît autour de lui plus nombreux qu'ils n'avaient été chez aucun autre prince. Tels étaient Aboû'l-K'âsim b. el-Djadd, connu sous le nom d'Ah'dab et qu'on cite parmi les hommes éloquents ; Aboû Bekr Moh'ammed b. Moh'ammed, connu sous le nom d'Ibn el-K'abt'ourna ; Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû'l-Khiçâl et son frère Aboû Merwân (2) ; Aboû Moh'ammed 'Abd el-Medjîd b. 'Abdoûn, et bien d'autres hommes célèbres qu'il serait trop long de citer. L'un de ceux qui avaient le plus d'influence et d'autorité auprès de lui était Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû'l-Khiçâl (3), et c'était justice, car il a été le dernier secrétaire (digne de ce nom) et l'homme qui a le mieux connu les belles lettres, en outre de la plus profonde science dans le Korân, les traditions,

(1) Il s'agit du célèbre auteur de l'*Ih'yâ 'oloûm ed-dîn*, † 505, dont le frère Ah'med, † 520, est également connu. On écrit aussi Ghazâli (Ibn Khallikân, II, 624 ; I, 79).

(2) Il figure dans le ms 1376, Anc. F. ar. de Paris, f. 204.

(3) Cf. Hoogvliet, *l. l.*, p. 152 ; ci-dessus, p. 193.

la *sonna* et les branches annexes. Voici des fragments que je tire d'une lettre écrite par lui en réponse à la demande que lui avait adressée un de ses amis d'un spécimen de son style; cet ami, c'était Aboû'l-H'asan 'Alî b. Bessâm, l'auteur de la *Dhakhîra* (1) :

« De la part du seigneur dominateur, du maître éminent — puisse Dieu le combler de ses faveurs, de même qu'il lui a privativement accordé le talent ! — j'ai reçu l'écrit éloquent et la demande qu'il y formule. Si le briquet était resté entre ses mains sans étincelle, que son début fût resté l'œil somnolent, que son expansion eût été restreinte, qu'il y eût eu fraude dans le contrat avantageux [pour lui qu'il veut conclure], — je m'en serais tenu en ce qui le concerne à ce que je puis le mieux faire, et j'aurais gardé mon secret. Mais le souffle de sa magique (éloquence) rend l'ouïe aux sourds et abaisse les puissants (2), fait d'un indompté un animal docile et doux, transforme les rochers eux-mêmes en producteurs d'un lait abondant. Sitôt que ses premières lignes me sont arrivées et que son appel a frappé mon oreille, je me pris à réfléchir, [P. 125] tandis que mon cœur se débattait entre la confiance et la défiance. Alors j'expulsai de leurs tanières des bêtes sauvages, dont la fuite, soulevant la poussière sur celui qui les pourchassait, s'opérait au hasard et dans toutes les directions; je m'aperçus alors que ce troupeau se composait d'excitation et de crainte, (d'espoir) de réussite et d'hésitation, si bien que la réflexion me désespéra et que les nuées (grosses de promesses de pluie) déçurent mon espoir; il ne resta qu'un faible nuage sans effet utile, qu'une

(1) Sur l'auteur de cette anthologie poético-historique, voir notamment le *Journal asiatique*, février 1861. Le quatrième et dernier volume de cet ouvrage paraît être perdu (Cat. des mss arabes de Paris, nos 3321 et s.).

(2) Je donne au mot عصر, pl. عصم, un sens qu'autorise la signification de la racine.

mauvaise monnaie d'un usage impossible. Comment un homme tel que moi, sans talent naturel et n'ayant acquis que d'imparfaites connaissances, pourrait-il parler avec éloquence et écrire avec grâce? Si les vestiges de l'art de l'éloquence n'avaient disparu, si la poussière ne les avait envahis, un homme comme moi n'y aurait certes pas eu de part et n'eût réalisé sur ce marché aucun bénéfice; mais ce n'est plus maintenant qu'un champ désolé, une arène envahie par les ignorants. Ainsi agit, à l'égard des hommes, la sagesse divine, qui leur répartit des moyens d'existence variables. Pour moi, puisse Dieu te glorifier ! j'estime la valeur de la *Dhakhîra* bien supérieure à celle des extraits publiés récemment, je crois qu'elle a atteint son extrême limite et s'est revêtue de tous ses ornements (1). Mais je crains que l'érosion n'attaque ton choix et ne le mine; pour moi, j'en prends Dieu à témoin, il n'est pas dans mes habitudes de fixer ce que j'écris dans une pièce qui arrive (à la postérité). Pour assigner les rangs, il n'y a pas chez nous d'orateur devant qui l'on s'incline et chez qui l'on se précipite, car ce serait là la mort de toute réflexion et l'amoindrissement de la réputation.

« Je sollicite ton indulgence, Dieu puisse te glorifier ! car pendant que j'écris ce que tu viens de lire, le sommeil me sollicite, le froid me saisit, le vent agite ma lampe et l'attaque avec une vigueur égale à celle de H'addjâdj, la redressant tantôt en fer de lance, tantôt l'agitant comme une langue, parfois la roulant en boule, puis la déployant [P. 126] en mèche de cheveux; il l'élève en pointe de feu et la courbe en bracelet d'or ou en dard de scorpion; il l'arrondit comme le sourcil d'une jeune beauté qui lance des œillades, il lui fait dominer (la voix d') une femme criarde et ne laisse plus entendre que la sienne; il la fait surgir comme un astre et l'allonge en jet lumineux; puis il détourne son souffle de la mèche, et laisse la

(1) Cf. *Abbad.* I, 190.

lumière de la lampe redevenir ce qu'elle était. Mais plus d'une fois il l'a mise dans le même état que l'oreille d'un homme généreux et l'a fait passer par le noir de la pupille de la sauterelle, il l'a de sa main humide de pluie allongée en caractères longs comme l'éclair, dont il a employé l'éclat pour voiler la clarté de la lampe et intercepter son rayonnement. Alors l'œil en est entièrement privé, la main n'a plus rien qui la guide sur le feuillet de papier; seule la nuit reste avec son sombre vêtement piqué de l'or des étoiles, et elle nous couvre de ses voiles, nous plonge dans ses ondes; alors la vue ne sert plus de rien, ce n'est que par la voix qu'on se reconnaît; Zarkâ (1), pour y voir, devrait se passer du collyre sur les yeux, la teinture préparée à l'aide du noir de cette nuit noircirait à jamais des cheveux blancs; de son museau le chien touche sa queue et ne peut reconnaître sa tente ni la corde qui la soutient, il se tortille comme un serpent, il se met en rond et prend la forme circulaire des stries dans le sable; le froid le jette par terre, et le contact du sol le fait gémir; puis ce qui lui était défendu lui devient permis, et ses cris plaintifs et ses aboiements cessent. Le feu est comme le vin pur et généreux ou comme l'ami sincère, comparables tous les deux au merveilleux *'ankâ* ou à l'astre du soir. Je m'arrête ici, sachant toute l'indulgence dont tu fais preuve, et je t'envoie mes salutations. »

Le même Aboû 'Abd Allâh est auteur d'un recueil de lettres qu'on trouve entre les mains de tous les littérateurs espagnols 'et qu'ils considèrent comme un modèle à suivre, un guide par lequel il faut se laisser conduire'. Si je ne cite pas les extraits que j'en ai faits, 'c'est par crainte d'une prolixité ennuyeuse, d'un excès troublant'. [P. 127] Lui et son frère restèrent secrétaires du Prince des musulmans jusqu'au jour où celui-ci entra en colère

(1) Voir plus haut la n. 1, p. 195.

contre Aboû Merwân et le destitua; voici à quel propos. Il avait donné l'ordre aux deux frères d'écrire au *djond* de Valence lorsque ces troupes, perdant toute cohésion, finirent par être honteusement battues par le maudit Ibn Rodmîr (1) et par subir des pertes considérables. L'épître célèbre écrite par Aboû 'Abd Allâh, et où il mit tout son talent, fut apprise par cœur en quelque sorte par tous les Espagnols, mais je ne la rapporte pas à cause de sa longueur. Aboû Merwân, de son côté, écrivit sur le même sujet une lettre où il s'exprima, à l'égard des (troupes) Almoravides, en termes plus grossiers et plus durs que de raison, et dont voici un passage : « Enfants d'une mère sans noblesse, aussi rapides à la fuite que l'onagre, jusques à quand l'essayeur condamnera-t-il votre mauvais aloi, et un cavalier unique suffira-t-il à vous repousser? Plaise au ciel que vous trouviez au lieu de relais de vos chevaux des brebis auprès de qui se tienne un homme prêt à les traire! Il est arrivé, le moment où nous allons vous accabler de châtiments, où vous ne pourrez plus vous voiler la face, où nous vous rechasserons vers vos déserts, où nous purgerons la Péninsule de vos sueurs. « Ces paroles et autres semblables irritèrent le Prince des musulmans, qui destitua Aboû Merwân et dit au frère de celui-ci, Aboû 'Abd Allâh : « Nous doutions de la haine que porte Aboû Merwân aux Almoravides, mais maintenant nous en sommes sûrs. » Aboû 'Abd Allâh sollicita alors et obtint pour lui la permission de se retirer. Après que son frère Aboû Merwân fut mort à Merrâkech, il retourna à Cordoue, qu'il habita jusqu'au jour où il trouva la mort des martyrs dans sa propre demeure, au début du soulèvement contre les Almoravides.

Après l'an 500, la situation du Prince des musulmans subit une dépression sensible, et nombre de faits regrettables se passèrent dans les régions soumises à

(1) Alphonse le Batailleur (Voir Dozy, *Recherches*, I, 343).

son autorité, car les chefs Almoravides élevèrent des prétentions à l'indépendance dans les diverses parties du territoire où ils exerçaient l'autorité. Ils en vinrent à ce point de déclarer ouvertement le but qu'ils poursuivaient, et chacun d'eux proclama sa supériorité sur 'Ali et ses titres plus sérieux à exercer le pouvoir. Les femmes mêmes se mirent à commander, [P. 128] et chacune de celles qui appartenaient aux familles principales des Lemtoûna et des Mesoûfa' se mit à protéger les vauriens et les méchants, les brigands, les marchands de vin et les cabaretiers'. Mais l'incurie du Prince des musulmans ne faisait qu'augmenter, sa faiblesse ne faisait que croître; satisfait d'exercer une autorité nominale et de toucher les produits des impôts (1), il ne songeait qu'à se livrer aux pratiques religieuses et spirituelles, à passer la nuit à prier et le jour à jeûner, ainsi que cela est bien connu, mais négligeait de la manière la plus absolue les intérêts de ses sujets. Grâce à cette conduite, nombre de provinces d'Espagne se trouvèrent réduites à une triste situation, et peu s'en fallut que le pays ne redevînt ce qu'il avait été autrefois, et surtout à partir du jour où Ibn Toûmert commença sa prédication dans le Soûs (2).

Établissement du pouvoir de Moh'ammed b. Toûmert, dénommé Mahdi (3).

En 515, Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. Toûmert commença à se faire connaître à Soûs sous les apparences d'un homme qui recommandait la pratique du bien et défendait les choses prohibées. Il était né dans un

(1) M. à m. du *Kharâdj* ou impôt foncier.

(2) Ce nom s'écrit d'ordinaire avec l'article, que notre auteur tantôt emploie et tantôt rejette. Sur cette région, voir entre autres le *Merâcid*, II, 67; Edrîsi, p. 71 de la trad.; *Berbères*, II, 279.

(3) Cf. le récit d'Ibn Khaldoûn *(Berbères*, I, 252; II, 84 et 161).

village du Soûs appelé Idjili en Wârghan (1) et appartenait à la tribu des Hergha, du groupe des Isarghinen (2), mot qui, dans la langue maçmoûdienne, signifie les nobles *(chorafâ)*. D'après une généalogie qu'on a trouvée écrite de sa main, il descendait d'El-H'asan b. el-H'asan b. 'Ali b. Aboû T'âleb. Dans le cours de l'an 501, il s'était rendu en Orient pour y étudier et avait poussé jusqu'à Baghdâd, (où) il rencontra Aboû Bekr Châchi (3). Il acquit aux cours de ce savant quelque connaissance des principes du droit et des principes de la religion; il étudia les Traditions sous la direction d'El-Mobârek b. 'Abd el-Djebbâr (4) et d'autres traditionnistes de ce genre, et rencontra, dit-on, en Syrie Aboû H'âmid Ghazzâli, alors que celui-ci s'était voué à la dévotion; Dieu sait ce qu'il en est. On raconte que le jour où Ghazzâli fut informé que le Prince des musulmans avait livré au feu et à la destruction ceux de ses livres qui étaient parvenus jusqu'au Maghreb, [P. 129] il dit en présence d'Ibn Toûmert : « Il est sûr que d'ici peu sa domination disparaîtra, et que son fils sera mis à mort; je ne crois pas que ce soit un autre qu'un de mes auditeurs qui soit chargé de réaliser ces changements. » En entendant parler ainsi, Ibn Toûmert se flatta de l'espoir d'être celui-là et sa convoitise s'alluma.

Il retourna à Alexandrie et y fréquenta pendant le séjour qu'il y fit le cours *(medjlis)* du juriste Aboû Bekr T'ort'oûchi (5). Les recommandations qu'il faisait dans

(1) Édrîsi (p. 66) cite la tribu berbère des Benoû Wârglân.

(2) On trouve dans Ibn Khaldoûn *(Berbères*, II, 394) un Mohammed b. Isarghîn.

(3) Aboû Bekr Moh'ammed b. Ah'med Châchi est un célèbre jurisconsulte châfe'ite, † 507 (Ibn Khallikân, II, 625).

(4) Mobârek b. 'Abd el-Djebbâr Çirafi est un célèbre traditionniste que cite Ibn Khallikân (III, 576). Il naquit en 411 et mourut en 500; selon Ibn Athîr (X, 305).

(5) Moh'ammed b. el-Welîd, originaire de Tortose et auteur du *Sirâdj el-Moloûk*, mourut en 520 (Ibn Khallikan, II, 665; *Çila*, p. 517).

cette ville de pratiquer le bien et d'éviter les choses réprouvées provoquèrent des incidents à la suite desquels, banni par le gouverneur d'Alexandrie, il s'embarqua. Mais à bord il continua, m'a-t-on dit, sa propagande ordinaire, si bien que les matelots finirent par le jeter à la mer; mais pendant plus d'une demi-journée, il continua de suivre le sillage du navire sans accident, et cela fut cause qu'on le retira de la mer. Il passa, dès lors, à leurs yeux pour un homme important, et il fut entouré de témoignages de considération jusqu'à ce qu'il débarqua à Bougie dans le Maghreb. Dans cette ville, il professa ouvertement la science et se livra aux exhortations morales, de sorte que bientôt il fut entouré d'une foule sympathique. Expulsé par le prince de cette ville (1), qui redoutait quelque mauvais projet, il se dirigea vers le Maghreb et s'arrêta à Mellâla, village situé à un farsakh de Bougie, dans lequel il se rencontra avec 'Abd el-Mou'min b. 'Ali, alors en route vers l'Orient où il voulait étudier. Sitôt qu'il le vit, Moh'ammed b. Toûmert le reconnut à de certains signes qui le marquaient. Ibn Toûmert, en effet, était à son époque sans rival dans la connaissance de la géomancie, en outre de ce qu'il avait appris en Orient concernant les prédictions relatives aux événements publics et basées sur les calculs astrologiques, et des secrets de la cabale *(djefr)* qu'il avait puisés dans une bibliothèque des khalifes abbassides (2). Il devait ces résultats à l'extrême application qu'il y avait mise et à l'espoir qu'il nourrissait (de sa haute destinée). Je tiens de diverses sources certaines que quand il descendit dans ce village de Mellâla, on l'entendit répéter plusieurs fois « Mellâla, Mellâla » en réfléchissant aux lettres dont ce mot est formé ; il avait en effet découvert que son pouvoir tirerait son origine d'un

(1) C'est-à-dire 'Azîz b. el-Mançoûr *(Berbères*, II, 56).

(2) Sur ce genre de connaissance, voir *Chrest. de Sacy*, II, 298, ainsi que les *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoûn.

lieu dans le nom duquel figureraient un *m* et deux *l*, et lorsqu'il répétait ce mot, il disait « Non, ce n'est pas celui-ci ». Il passa quelques mois dans ce village, où il y a une mosquée qui porte son nom et qui existe encore, [P. 130] mais dont je ne sais si elle a été bâtie de son temps au plus tard.

Il fit appeler 'Abd el-Mou'min, et dans un entretien particulier qu'il eut avec lui, il l'interrogea sur son nom, le nom de son père, la famille d'où il provenait. Après qu'il eut répondu à ces questions, son interlocuteur (1) l'interrogea encore sur ce qu'il voulait faire, et le jeune homme annonça qu'il était en route pour l'Orient où il allait étudier : « Ou peut-être faire mieux ? reprit Ibn Toûmert. — Et quoi donc ? — Poursuivre la gloire en ce monde et en l'autre. Deviens mon compagnon et mon auxiliaire dans la lutte que je veux entreprendre pour anéantir ce que prohibe la loi, vivifier la science et étouffer les innovations religieuses. » Et 'Abd el-Mou'min acquiesça à la proposition qui lui était faite. Après un séjour de quelques mois à Mellâla, Ibn Toumert s'en alla du côté de Maghreb accompagné d'un homme du pays, appelé 'Abd el-Wâh'id et connu chez les Maçmoûda sous le nom d'"Abd el-Wâh'id Chark'i [l'oriental]; ce fut la première recrue qu'il fit après 'Abd el-Mou'min. D'après un autre récit, il fit la connaissance de ce dernier au lieu dit Fenzâra, dans la Mettîdja (2), où il était maître d'école et où Ibn Toûmert, après avoir reconnu en lui, comme il est dit plus haut les signes dont il était marqué, l'aurait engagé à le suivre, à recevoir ses leçons et à devenir son auxiliaire.

On raconte ce fait curieux qui lui arriva pendant qu'il habitait cette bourgade. Il eut un songe où il se voyait

(1) Je les فسأله. — A la ligne suivante, lissez خبير.

(2) Ce mot est ainsi vocalisé dans le ms. et c'est là en effet l'orthographe correcte de ce nom, si souvent défiguré (voir entre autres le *Lobb el-lobâb*, s. v.

mangeant avec le Prince des musulmans 'Ali b. Yoûsof dans le même plat. « Mais, racontait-il, je mangeais plus que lui, et ma gloutonnerie était à ce point excitée que je finis par enlever le plat de devant mon commensal et par m'en aller ». A son réveil il raconta son rêve à un professeur dont il suivait les leçons, Aboû Mohammed 'Abd el-Moun'im b. 'Achîr, qui lui dit quand il eut achevé son récit : « O mon fils, ô 'Abd el-Mou'min ! ce rêve ne peut s'appliquer à toi, mais à un homme qui se soulèvera contre le Prince des musulmans, partagera d'abord avec lui une partie de ses domaines, puis s'emparera du tout et sera seul à y régner. »

Il lui arriva encore dans cette localité un autre fait merveilleux et constant, et montrant la concordance des mots et de la prédestination. L'un des principaux de la cour d'El-Melik el-'Aziz b. Mançoûr le Çanhadjide, prince de Bougie et de K'al'a, ayant encouru la colère de son maître [P. 131] et en redoutant les suites, se réfugia dans le village où était 'Abd el-Mou'min et se mit en compagnie de celui-ci à enseigner les petits enfants, car il était dans le dénûment le plus absolu. Mais la colère du prince s'étant apaisée, la nouvelle en arriva à cet homme, qui regagna Bougie et se rendit auprès du prince. Sur la demande de celui-ci, il dit en quel lieu il s'était caché, ce qu'il y faisait et comment il vivait des menues pièces de monnaie que lui donnaient les enfants. « Eh bien ! dit le prince en riant, je te donne ce village et ses dépendances. »

E. FAGNAN.

(A suivre).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L. RINN.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

LES OULED-RECHAICH

I. — Situation et aspect général du pays

Le territoire de la tribu des Ouled-Rechaich est compris entre les 34e et 35e,30 degrés de latitude Nord et les 4e et 5e degrés de longitude orientale. Il s'étend, du Nord au Sud, sur une longueur d'un peu plus de 150 kil. à vol d'oiseau, entre le Djebel-Chettaya au sud de Khenchela et la région des Chotts, et sur une largeur moyenne d'environ 25 kil. dans la région des Hauts-Plateaux et de 50 kil. dans la partie saharienne, embrassant ainsi une superficie totale d'environ 475,000 hectares.

Il se compose de deux parties de nature, d'aspect et de climat entièrement différents : l'une, située sur les Hauts-Plateaux, où se trouvent presque tous les terrains de culture de la tribu ; l'autre, beaucoup plus vaste et comprenant surtout des terrains de parcours, dans le Sahara. Ces deux parties sont reliées par une sorte de long étranglement, entre la tribu du Djebel-Chechar et le douar Gentis, de la tribu des Ouled-Sidi-Abid, étranglement qui en certains endroits n'a pas plus de cinq à six kilomètres de largeur.

La partie tellienne ou des Hauts-Plateaux est coupée en deux par l'épais massif du Djebel-Mahmel, qui court du N.-E. au S.-O. Ce massif présente au N.-O. et au S.-E. deux côtés à pente raide, avec sommets atteignant jusqu'à 1,500m de hauteur : entre ces deux côtés se trouve un plateau fortement ondulé et mamelonné, d'une hauteur moyenne de 1,300m au-dessus du niveau de la mer, d'une longueur d'environ 30 kil. du N.-E. au S.-O., et

d'une largeur variant de 7 kil., entre Tadinart et le Fedj-Besbès, à 13 kil., entre Babar et le Teniet-Milek. Ce plateau, assez difficilement abordable malgré les nombreux cols qui le mettent en communication avec les plaines de Sbikha et de Garet, contient un assez grand nombre de sources ou de puits et offre peut-être les meilleurs terrains de culture des Ouled-Rechaich.

Les autres terrains de culture de la région tellienne sont constitués par les plaines de Sbikha et de Garet, au nord et au sud du Djebel-Mahmel. La plaine de Sbikha, orientée comme le Djebel-Mahmel, au pied duquel elle s'étend, bordée au Nord par le Chettaya et la masse isolée et imposante du Djaffa, a une longueur de 55 kil. de Babar au Tafrint, sur une largeur moyenne de 16 kil., avec une élévation d'environ 1,150^{m} au-dessus du niveau de la mer. Dans la partie orientale se trouve le chott du même nom (1), qui projette de tous côtés dans la plaine ses golfes profondément et capricieusement découpés. Il a une profondeur d'eau de quelques centimètres pendant la saison des pluies; il est à sec le reste de l'année et se recouvre alors d'efflorescences salines d'aspect caractéristique. Le sel qu'on en retire est du reste amer et ne peut être exploité. Le Chott-Sbikha donne naissance, en dehors de la tribu des Ouled-Rechaich, à l'Oued-Meskiana, une des branches de l'Oued-Melleg. Dans la partie occidentale de la plaine, qui est la plus fertile, coule une importante rivière qui, sous les noms successifs de Oued-el-Agrour, Oued-el-Hatiba, Oued-Zelfan, Oued-el-Abiod et Oued-el-Arab, constitue la principale vallée du Djebel-Chechar, arrose les oasis de Kheïran, d'Ouldja, de Khanga-Sidi-Nadji, passe à Liana

(1) Cette dénomination est impropre, puisqu'un chott est en principe une cuvette sans issue, tandis que la plaine marécageuse de Sbikha donne naissance à l'Oued-Meskiana. Nous l'avons maintenue cependant parce qu'elle est toujours employée par les indigènes de la région et parce que le bas-fond de Sbikha a toutes les apparences d'un véritable chott.

et à Zeribet-el-Oued dans le Zab-Chergui, et va se jeter dans le chott Melghir près d'El-Feyd.

La ligne de séparation entre le bassin du Chott-Sbikha et celui de l'Oued-el-Agrour, c'est-à-dire entre les deux versants méditerranéen et saharien, est formée par une ondulation à peine sensible.

La plaine de Garet (1,100^{m} au-dessus du niveau de la mer), située au S.-E. du Mahmel et orientée aussi comme lui, a une longueur d'environ 25 kil. sur une largeur moyenne d'une dizaine de kilomètres, qui va en diminuant à mesure que l'on descend vers le Sud. Elle présente de bonnes terres de culture dans sa partie orientale, près de Tamarout, de Ksar-el-Ghoula et surtout d'Aïn-Ghorab; mais toute sa partie inférieure reste inculte et sert presque uniquement de région de stationnement aux Nomades lorsqu'ils descendent dans le Sahara ou qu'ils en remontent par la grande route de l'Oued-Bou-Dokhan. « La plaine de Garet, » dit M. Masqueray, « rappelle la Sbikha : mais la lumière plus forte et le vent plus violent lui donnent déjà une apparence saharienne. Bordée d'ondulations arides, au S.-O. et au N.-E., elle semble fermée dans la direction du Sud: elle s'ouvre néanmoins de ce côté par un étroit passage, le Foum-Guentis, au-dessus de Sidi-Abid. »

Les trois régions de la Sbikha, du Mahmel et de l'Outha-Garet constituent la partie tellienne du territoire des Ouled-Rechaich, habitable en toute saison et présentant des terrains de culture utilisables chaque année. Bien que formant la meilleure portion du domaine des Ouled-Rechaich, cette région tellienne, à part quelques cantons privilégiés, est loin d'être belle et riche. Nue, desséchée et pierreuse, presque toujours battue par le vent, « elle n'a ni la monotonie grandiose du Sahara, ni la variété saisissante de l'Aurès, entre lesquels elle est une sorte de transition. La plaine de Sbikha, dans laquelle on entre d'abord, le Mahmel, qui est la bordure du plateau des Nememcha, la plaine

intérieure de Garet déjà saharienne, enfin les longues pentes affreusement découpées qui continuent le plateau jusqu'à sa chute brusque sur le Sahara, ne sont que des nuances dans une teinte unique. L'impression qui résulte de l'ensemble est extrêmement pénible, et il faut revenir de la pire de ces contrées pour se plaire dans la meilleure. » (Masqueray, *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani.)*

Si peu séduisantes que soient les teintes de ce tableau, elles ne paraissent pas poussées trop au noir : l'ensemble de cette pauvre région a cependant un caractère de grandeur incontestable. Le grand magicien qui a nom le soleil d'Afrique ne sait-il pas, quand il lui plaît, tout transformer et embellir ? Lorsque, campé à Aïn-Zitoun, à mi-côte du Djaffa, à côté des grandioses escarpements de ce Kef-Mechoucha qui s'avance dans la plaine comme l'éperon d'un navire cuirassé, on voit s'étendre à ses pieds toute la plaine de Sbikha, aux derniers rayons de l'astre couchant; ou lorsque, du haut du petit plateau d'Aïn-Roumi, la plaine de Garet, baignée par le brouillard, apparaît au matin comme une mer immense où quelques pitons lumineux et dorés émergent ainsi que des îles enchantées, on a sous les yeux de merveilleux spectacles qu'on ne saurait oublier. M. Masqueray, qu'on ne peut guère, après la citation qui précède, suspecter d'indulgente tendresse pour ce pays, n'a pas échappé à cette impression : « La plaine de Garet, » dit-il un peu plus loin, « rendez-vous des gazelles qu'on y voit par groupes de vingt ou trente brouter parmi les ruines romaines, laisse un souvenir impérissable à tous ceux qui l'ont parcourue, comme je l'ai fait, pendant cinq jours de chehili. Les pans de murs lointains, les portes qui dominent encore les ruines de Gouçat, les pierres isolées d'un grand nombre de villages, se multipliaient à mes yeux par l'effet du mirage, puis disparaissaient dans les flots de brume que poussait le vent du Sud. Ce spectacle magique, qui eût ravi un

poète, éveillait aussi les espérances d'un chercheur ami de l'antiquité. »

Les « longues pentes affreusement découpées », dont parle M. Masqueray, forment l'étranglement qui unit la portion tellienne à la portion saharienne. L'Oued-Bou-Doukhan, qui vient de la plaine de Garet, où il porte le nom d'Oued-Guergoub, et l'Oued-Gharghar, affluent de la rive droite de l'Oued-Bou-Doukhan, y coulent dans des gorges calcaires, à parois presque verticales, qui, en certains points, atteignent cent mètres de profondeur. Ces deux rivières sont à cours torrentiel, et l'Oued-Bou-Doukhan, en particulier, pour lequel la plaine nue de Garet constitue un excellent et immense bassin de réception, y subit des crues d'une violence et d'une rapidité extraordinaires : ses eaux gonflées roulent alors avec un tel fracas que l'on entend arriver la crue, qui se présente comme un mascaret dévastateur, un moment avant qu'elle ne se produise.

Outre ces deux cours d'eau principaux, d'innombrables ravins découpent toute cette région, qui, formée de calcaires et de gypses, a été tourmentée à un degré peu commun par l'action des eaux sauvages et torrentielles : le Zekkiou, immense bloc calcaire absolument nu, qui se dresse comme une gigantesque citadelle au milieu des rochers de la rive gauche de l'Oued-Bou-Doukhan, et que l'on aperçoit encore du Sahara, est resté comme un témoin de leur puissance. Aucune végétation dans ces gorges sauvages, sur ces pentes rapides ; à peine, de loin en loin, un rideau de lauriers-roses et de tamaris ; aux points où l'Oued-Bou-Doukhan s'élargit, quelques champs d'orge à la verdure éclatante qui apparaissent comme des oasis dans ce désert de pierres. Ce pays aride et desséché serait le plus triste du monde si, en levant les yeux, on n'apercevait au Sud les perspectives infinies de la plaine saharienne.

La partie saharienne du territoire des Ouled-Rechaich s'étend du Nord au Sud, entre les dernières pentes des

Hauts Plateaux et la région des Chotts, sur une longueur d'environ 60 kil., et sur une largeur de 50 kil. de l'Est à l'Ouest, de l'Oued-Djerch au Chabet-Yala. La transition entre le massif montagneux du Djebel-Chechar et la plaine saharienne est extrêmement brusque : presque partout on a l'impression d'une falaise à peu près à pic dominant au loin la mer saharienne. La partie Nord est couverte par les cônes de déjection des nombreux torrents qui débouchent des montagnes : ces cônes de déjection présentent au pied des montagnes une zone de galets assez gros, puis une zone de cailloux et graviers roulés, enfin une zone de terrains d'alluvion. Souvent, le régime du torrent s'étant peu à peu modifié et son action comme agent de transport s'étant réduite, cette zone de terrains d'alluvion se trouve intercalée entre deux zones de galets ou de cailloux roulés, appartenant au même cône de déjection. Ces terrains d'alluvion, lorsque, dans les bonnes années, ils peuvent être arrosés par quelques crues de la rivière qui les a formés, sont d'une fertilité vraiment prodigieuse et incomparablement supérieure aux terrains de culture du Tell : il n'est pas rare qu'un grain de blé y donne naissance à cent épis. La végétation s'y développe du reste avec une rapidité extraordinaire et la moisson s'y fait dès le mois d'avril. Les indigènes, qui apprécient ces terrains à leur juste valeur, les désignent indifféremment sous les noms de *djelf, enfida* ou *safel*. Ils sont souvent indiqués par une ligne de tamaris qui bordent le lit de la rivière qui les a formés : ces lignes boisées portent le nom de *arich*. Ils s'étendent dans le Sahara jusqu'à une ligne marquée par les points d'eau de Rouidjel, Taddart et Bir-Djali, anciens puits romains dégagés et restaurés. Ces puits jalonnaient probablement la route du Zab, de Biskra *(ad Piscinam)* à *ad Majores* (Besseriani près Négrine), qui marquait ainsi et qui gardait par ses postes militaires *(limites)* la partie du Sahara où pouvait se développer la colonisation romaine.

Au delà de cette ligne s'étend au loin, jusqu'au grand bassin des Chotts, une région plate, sablonneuse, à ondulations à peine sensibles, sur laquelle se détachent au loin les grandes dunes de Ras-Thomb, El-Achina, Sif-Touidjin, Bir-Sméa, Bir-Guerdane : c'est bien là le pays de la soif, au ciel d'airain, à la terre brûlante et toujours desséchée, impropre à toute culture. — Ce serait pourtant se tromper que de se représenter cette partie du Sahara comme une mer de sable fauve et nu : le sol y est couvert d'une végétation particulière, où dominent l'halfa *(Stipa tenacissima)*, le drinn (*Aristida pungens)*, l'oussera, l'alenda *(Ephedra alata)*, le retem *(Retama retam)*, l'aadjerem *(Suæda fruticosa)*, le methenen (*Passerina microphylla,* garou à petites feuilles), le kedded *(Astragalus armatus)*, le driess ou bounafâ, le chieh *(Artemisia judaica)*, le aâdj ou coloquinte, l'hommaïda ou oseille sauvage et différentes espèces herbacées ou arborescentes, qui constituent la flore du désert et offrent des pâturages suffisants aux nombreux troupeaux de chameaux et de moutons qui parcourent ces régions pendant l'hiver. Quelques-unes de ces espèces, telles que l'aadjerem, le methenen et le kedded, sont grasses et présentent, par un phénomène d'opposition assez curieux avec la nature du sol, des feuilles charnues et aqueuses. Elles sont particulièrement recherchées des chameaux : cette circonstance explique la faculté qu'ont ces animaux de pouvoir rester plusieurs jours sans boire.

Le Sahara, avec ses horizons infinis, son silence imposant, ses couchers de soleil merveilleux, ses effets de mirage qui surprennent toujours, sa lumière si intense qu'elle donne aux montagnes qui le bordent les colorations du grenat et met des paillettes d'or et d'argent jusque dans le sable qu'on foule aux pieds, avec les caravanes pittoresques qui le traversent de loin en loin, avec ses troupeaux de gazelles qui bondissent et semblent défier le chasseur, exerce sur tous ceux qui l'ont parcouru

une attraction puissante : « Elle est monotone, toujours pareille, toujours calcinée et morte, cette terre; et là pourtant on ne désire rien, on ne regrette rien, on n'aspire à rien. Ce paysage calme, ruisselant de lumière et désolé, suffit à l'œil, suffit à la pensée, satisfait les sens et le rêve, parce qu'il est complet, absolu et qu'on ne pourrait le concevoir autrement..... C'est tous les jours, aux mêmes heures, le même spectacle : le feu mangeant un monde; et sitôt que le soleil s'est couché, la lune, à son tour, se lève sur l'infinie solitude. Mais chaque jour, peu à peu, le désert silencieux vous envahit, vous pénètre la pensée comme la dure lumière, vous calcine la peau, et l'on voudrait devenir nomade à la façon de ces hommes qui changent de pays sans jamais changer de patrie, au milieu de ces interminables espaces toujours à peu près semblables. » (Guy de Maupassant, *Au soleil.*)

Le Sahara est la vraie patrie du Nomade : il ressent profondément le charme de la libre existence qu'il y mène, l'aime d'un amour sincère, et ce nom de Sahara qu'il prononce toujours avec une sorte d'emphase dans l'intonation revient à chaque instant dans les poésies et les chansons qu'il récite en psalmodie le soir autour du feu de bivouac.

II. — Climat

Les deux parties tellienne et saharienne des Ouled-Rechaich diffèrent entièrement de climat.

La région saharienne, très peu élevée au-dessus du niveau de la mer (elle n'a guère que 100m d'élévation au pied des montagnes et va en s'abaissant doucement jusqu'aux Chotts, qui sont un peu au-dessous du niveau), et que rien ne protège contre les vents brûlants du Sud, est extrêmement chaude. Sa température torride la rend

à peu près inhabitable pendant cinq mois de l'année, du milieu de mai au milieu d'octobre.

Dans les journées les plus chaudes de l'été, le thermomètre s'élève jusqu'à 48° et 50° à l'ombre; il dépasse 60° au soleil. — Le maximum de température est atteint chaque jour vers trois heures de l'après-midi, et chaque année vers le mois d'août. La chaleur, qui commence dès que le soleil paraît, ne diminue qu'après son coucher. Les soirées sont encore très chaudes et ce n'est guère que vers minuit que l'on perçoit un changement de température sensible. — Le Sahara est à peu près désert pendant cette longue période d'été et il faut un motif urgent pour qu'un indigène se hasarde à ce moment dans la fournaise.

L'automne dure environ du 15 octobre au 15 décembre, l'hiver du 15 décembre au 15 février, le printemps du 15 février au 15 mai. La température est très agréable pendant ces trois périodes; aussi serait-il peut-être plus juste de ne distinguer que deux saisons dans le climat saharien : la saison chaude, du 15 mai au 15 octobre, et la saison tempérée, pendant les sept autres mois de l'année.

Pendant l'hiver, le thermomètre s'abaisse quelquefois la nuit à 2 ou 3 degrés au-dessous de zéro; il se relève dès que le soleil paraît et atteint généralement 12° à 15° vers le milieu de la journée.

Tout autre est le climat des Hauts-Plateaux, qui ressemble beaucoup au climat des régions montagneuses de France et qui est très rude, surtout à cause des brusques changements de température. L'hiver y est rigoureux : le thermomètre s'y maintient quelquefois pendant plusieurs jours à 4° ou 5° au-dessous de zéro; la neige a persisté l'hiver dernier pendant une semaine sur tout le plateau du Mahmel. L'été, quoique chaud (le thermomètre y atteint jusqu'à 36° pendant les mois de juillet et d'août), est très supportable, ce qui tient surtout à ce que les nuits sont toujours fraîches. Il n'y

a du reste presque pas de transition entre la saison chaude et la saison froide.

Mais la véritable caractéristique du climat des Hauts-Plateaux, sur le territoire des Ouled-Rechaich, c'est le vent. Soit du Nord, soit du Sud, il souffle environ 300 jours par an et souvent avec une grande violence ; c'est le fléau de toute cette région. M. Masqueray, contemplant les traces des nombreux villages romains qui couvraient autrefois les plaines de Sbikha et de Garet, aujourd'hui nues et desséchées, s'écrie que l'homme seul est incapable d'une telle ruine et accuse le vent du S.-O., le chehili, d'avoir transformé en steppes les vergers et les champs des Romains dans le pays des Nememcha. Les déboisements causés par la pioche inconsciente des Arabes et la dent des troupeaux ne suffisent pas en effet pour expliquer ce changement de climat, et de nos jours encore nous voyons mourir sous nos yeux, de leur mort naturelle, les belles forêts qui couvrent les versants supérieurs de l'Aurès, dans le Djebel-Chechar et l'Ahmar-Khaddou. Il y a tout lieu de croire que les forêts du Mahmel ont dû disparaître ainsi, frappées d'une malédiction céleste, comme disent les Arabes. Mais nous pensons que le vent du Nord est au moins aussi coupable de cette destruction que son frère du Sud. D'abord il souffle deux fois plus souvent que lui. Puis le vent du Sud, lorsqu'il débouche sur les Hauts-Plateaux, a perdu une partie de sa force à l'escalade des monts des Nememcha; il est encore chaud : il n'est plus brûlant, ou ne l'est qu'exceptionnellement. Le vent du Nord, qu'aucun obstacle n'arrête dans l'immense plaine du Tarf, et qui y perd presque toute l'humidité dont il est chargé, balaie de toute sa violence la plaine de Sbikha, le Mahmel et la plaine de Garet : il brûle et dessèche tout.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que c'est le vent, d'où qu'il vienne, qui a frappé de stérilité ce pays des Nememcha. Les nombreuses ruines qui le couvrent

prouvent sa fertilité sous la domination romaine. On trouve des pampres et des feuilles de vigne gravés sur les pierres de la plupart des ruines : sur une pierre très joliment fouillée d'Enchir-Gouçat est figuré un oiseau tenant dans son bec une grappe de raisin. Sont-ce là de simples dessins d'ornement généraux? Ou ne semblent-ils pas indiquer plutôt que la vigne était cultivée dans toute cette région par les colons romains? Cette fertilité, dont l'abondance des eaux est l'indice et la cause première, s'est maintenue en partie au commencement de l'occupation arabe, et ce n'est que peu à peu que la décadence s'est produite. Deux vieux proverbes locaux, qui semblent remonter aux premiers temps de la conquête, attestent en effet l'abondance relative des eaux à cette époque.

واد حلقوم يسقي السبيخة في ضحوة ويوم

« L'Oued-Halgoum arrose la plaine de Sbikha dans un jour et quelque chose. »

Et واد بابار يسقي الظهر في فرد نهار

« L'Oued-Babar arrose le Nord dans un seul jour. »

L'Oued-Halgoum est le nom que portait autrefois l'Oued-Zoui. Il est à remarquer que ce nom signifie bouche d'entonnoir : cette rivière, qui naît dans le Mahmel, paraît en effet en rassembler les eaux comme un entonnoir pour les jeter dans la plaine de Sbikha.

Il y a évidemment de l'exagération dans ces deux dictons, et il suffit de regarder le lit de l'Oued-Zoui pour se convaincre qu'il n'a jamais dû rouler un volume d'eau bien considérable. Il est constant toutefois que le débit de cette rivière a pu être autrefois à peu près régulier, et environ dix fois plus important que de nos jours, ce qui permettait en effet d'arroser toute la plaine.

Aujourd'hui, les sources remontent dans la montagne,

diminuent ou disparaissent même : il n'est pas rare de voir des indigènes aller à l'eau à quatre et cinq kilomètres de leur campement.

Et cette marche progressive de la sécheresse, que nous avons pu constater de nos yeux depuis que nous occupons ce pays, n'est pas particulière aux Hauts-Plateaux : dans le Sahara même, il existait autour des puits actuels de Rouidjel, de Taddart, de Bir-Retim et de Bir-Djali, des villages de quelque importance, qui n'y pourraient vivre aujourd'hui, et M. Masqueray imagine « au sud de l'Aurès, une zone agricole très semblable aux cultures de la côte de la mer Méditerranée ou même de la Provence, des champs de blé canalisés, des bosquets d'oliviers, de figuiers et des groupes de palmiers à l'état d'arbres d'agrément ». Enfin, en remontant plus haut dans l'histoire de l'humanité, les nombreux ateliers de silex taillés qu'on trouve dans l'Oued-Rir et dans les bassins aujourd'hui désolés de l'Oued-Mia et de l'Oued-Igharghar, au sud du territoire des Oulad-Rechaich, ne permettent pas de douter que des populations considérables n'y aient rencontré, aux temps préhistoriques, un climat tempéré et des moyens suffisants d'existence.

Nous sommes donc en présence d'une loi physique générale, tendant à un changement complet de climat, dont les effets dévastateurs continuent à se faire sentir sous nos yeux : si on ne se décide à les combattre par une industrie persévérante, par le reboisement successif et raisonné des crêtes du Mahmel, par le captage et l'aménagement de toutes les sources principales, par la création de nouveaux points d'eau, puits simples ou même puits artésiens (car il existe très probablement des nappes aquifères au-dessous des plaines de Sbikha et de Garet), il est à craindre que cette région des Hauts-Plateaux, si fertile et qui contenait une population si dense sous la domination romaine, ne se trouve transformée dans quelques siècles en steppes sahariens,

impropres à la culture et pouvant à peine nourrir les quelques troupeaux des Nomades.

Cette transformation est déjà à peu près accomplie pour la partie Sud de la plaine de Garet où villes et villages romains, Enchir-Gouçat, Enchir-Mertoum, Enchir-Djelemda, Enchir-Melloul, Enchir-Aïn-Roumi, Enchir-Fouris, Enchir-Milek, Enchir-Aïn-Segar, se touchaient au Ve siècle, et qui nourrissait à ce moment une population agricole aussi considérable que celle de nos régions françaises les plus prospères.

III. — Renseignements géologiques

Le Djebel-Mahmel appartient tout entier aux formations crétacée supérieure et éocène, cette dernière constituant presque toute la masse de la montagne au-dessus des assises crétacées.

Le terrain crétacé est caractérisé sur le versant oriental du Mahmel, et principalement au Teniet-el-Aouidja et aux environs d'Aïn-Roumi par d'assez nombreux spécimens d'*Ostrea africana*, d'*Inoceramus Cripsii* et de *Janira Coquandi* (Rothomagien) : la masse de la montagne superposée à ces premières assises appartient aux terrains tertiaires.

Les montagnes qui bordent à l'Est la plaine de Garet sont synchroniques et présentent les mêmes fossiles.

Le versant occidental du Mahmel présente la série complète des assises éocènes, comme on peut le voir dans un diagramme fait par Coquand et représentant une coupe de la montagne en face du bordj de Zoui.

« On y observe, de la base au sommet, la succession suivante : marnes grises, avec alvéolines; marnes jaunâtres et marnes crayeuses avec calcaires subordonnés renfermant l'*Ostrea multicostata ;* de nouvelles marnes grises avec bancs de grès et de calcaires riche

en turritelles (*Turritella secans*) ; des calcaires remplis de silex noirâtres et contenant beaucoup de fossiles *Venus, Cardita, Cardium, Lucina* ; des calcaires jaunes en bancs épais riches en échinides.

« Coquand a cité ou décrit plusieurs espèces de ces bancs, notamment les *Periaster obesus, Sismondia Desori, Macropneustes Baylei,* etc.... Ces fossiles sont siliceux et empâtés dans la roche, d'où il est assez difficile de les extraire. Enfin, les plateaux sont occupés par un calcaire dur, jaune, en plaquettes, sans fossiles. » (Peron, *Essai d'une description géologique de l'Algérie.*)

Un peu à l'ouest du Teniet-Mzati, où Coquand a fait sa coupe, et à peu près à hauteur du cimetière mégalithique de Zoui, on trouve, au pied de la montagne, des grès contenant de nombreux échantillons de bois silicifiés et qui représentent sur ce versant de la montagne les assises crétacées, étage sénonien (1).

Les montagnes qui unissent la partie tellienne à la partie saharienne de la tribu appartiennent presque entièrement aux formations tertiaires, qui y sont caractérisées par la présence de masses considérables de sulfate de chaux : la montagne dite de Marbre, sur le chemin de Beghila, est entièrement composée de gypse albatreux. On y trouve, principalement au col de Fedj-Iur et dans le Ras-Setta-Metha-Dhaï, de beaux échantillons de *Fusus taberdgensis* et de *Fusus Contejeani* (étage suessonien). — Les calcaires à inocérames, qui caractérisent les assises supérieures des terrains crétacés, ne sont visibles que dans le fond des vallées

(1) Nous avons trouvé aux environs immédiats de Khenchela, c'est-à-dire à quelques kilomètres à peine des Ouled-Rechaich et dans des terrains éocènes correspondants à ceux du Mahmel, une dent de pachyderme que M. Albert Gaudry, du Muséum, a reconnu être une deuxième molaire inférieure de lait d'un tout petit mastodonte, le *Mastodon turicensis*, qui devait être aux mastodontes ordinaires ce que l'*Elephas meridensis* était aux autres éléphants.

ou dans les profonds ravins qui en déchirent les flancs.

En descendant vers le Sud on trouve, surtout dans la vallée de l'Oued-Gharghar, des bancs puissants de marnes suessoniennes bariolées, admettant à l'état subordonné quelques bancs calcaires dans lesquels on n'aperçoit aucun fossile. A mesure qu'on s'avance vers le Sahara, ces marnes s'irisent de plus en plus, elles se jaspent de vert, de gris, d'amarante : on se croirait en plein dans les marnes irisées.

Les couches de gros poudingues mêlés de sables argileux qui forment la bordure du Sahara ont été attribuées par Coquand à la période pliocène, à laquelle il rattache aussi la formation des puissants dépôts de terrains meubles qui couvrent sur d'immenses espaces les plaines de cette région : cette opinion n'est pas généralement acceptée, et beaucoup de géologues placent toutes ces formations à l'époque quaternaire. La question de savoir si ces formations sahariennes doivent être attribuées à une mer intérieure actuellement desséchée, ou considérées comme des alluvions terrestres ou fluviatiles, ne saurait être discutée dans cette étude rapide. Disons cependant que pour M. Rolland, à l'opinion duquel s'est rangé M. de Lapparent, « il y a seulement, dans le Sahara, les traces d'un régime de pluies abondantes qui paraît avoir atteint son maximum d'intensité plus tôt qu'en Europe, c'est-à-dire à la limite entre le pliocène et le quaternaire (étage saharien de divers auteurs). »

IV. — Orographie

Le seul massif montagneux intéressant est celui du Djebel-Mahmel : nous avons déjà dit que c'est un large plateau, orienté du N.-N.-E. au S.-S.-O., fortement ondulé et mamelonné, et tombant par des versants à pentes

raides sur les deux plaines de Sbikha et de Garet, qu'il domine d'environ 150 ou 200 mètres. C'est au bord des versants que se trouvent les plus hauts sommets. Ces plus hauts sommets, dont la hauteur varie de 1450 à 1550 mètres, sont : sur le versant de Sbikha et en allant du Nord au Sud, le Djebel-Tadinard, le Ras-Meknassi, Tadelist, Djenabia, Touilet-Embarka, Touilet-Amara, le plus haut de tous, Maïdjiba, Souggân, Sguiguin, Slanis, Takalout, Tadjerrar, Coudin, Ticoudin ; sur le versant de Garet, Garet-Fouris, Touilet-Messelan, Touilet-Roumi, Touilet-Tracht, Touilet-Belel, Touilet-Kedded, Ras-Oun-el-Srour, Talizzat.

La tradition raconte qu'au temps des Turcs, quand les Ouled-Rechaich étaient en délicatesse avec les beys, des éclaireurs étaient placés en observation au sommet du Touilet-Amara pour surveiller la route de Constantine. Ces éclaireurs apercevaient les colonnes ennemies au moment où elles paraissaient au col d'Aïn-Fakroun et donnaient l'éveil assez tôt pour que la tribu eût le temps de gagner le Sahara, avec tous ses bagages et ses troupeaux. Les colonnes turques, en arrivant, ne trouvaient que le vide devant elles et ne pouvaient frapper un ennemi insaisissable. Les Ouled-Rechaich ont du reste employé vis-à-vis de nous, aux commencements de la conquête, cette même tactique qui leur avait si bien réussi contre les Turcs.

De nombreux cols donnent accès de la plaine de Sbikha dans le Mahmel ; ces cols sont, en allant du Nord au Sud :

1° Teniet-Mzati, où passe le chemin de Khenchela à Tébessa par Cheria ; le col est d'un accès assez difficile;

2° Teniet-el-Hammam, par où passent les chemins d'El-Aouidja et de Bir-Doussen, facile ;

3° Teniet-Djeddi, chemin de bergers entre la Sbikha et le Mahmel, difficile ;

4° et 5° Teniet Gçira et Teniet-el-Amoud, donnant passage à deux chemins venant de Khenchela et conduisant à Négrine en traversant le Mahmel, le premier assez difficile ;

6° et 7° Teniet-Souggan et Teniet-Sguiguin, deux sentiers de bergers fort difficiles, surtout le premier ;

8° Kanguet-Slanis, sentier difficile ;

9° Teniet-Babar, d'accès très facile, donnant passage au grand chemin stratégique de Khenchela à Négrine.

Les cols qui donnent accès de la plaine de Garet dans le Mahmel sont, toujours en allant du Nord au Sud :

1° Foum-Besbès, à la limite même du territoire des Ouled-Rechaich, où passe le chemin de Khenchela à Tébessa par Cheria, facile ;

2° Agueub-el-Bel, chemin de bergers très difficile ;

3° Teniet-el-Aouidja, donnant passage au chemin de Zoui à Négrine;

4° Teniet ou Fedj-Fouris, sentier de bergers très-difficile ;

5° Teniet-Aïn-Messelan, donnant passage au chemin qui, conduisant de Khenchela à Negrine, débouche sur le Mahmel par le Teniet-Gçira ; le Teniet-Aïn-Messelan est d'accès facile ;

6° Fedj-Aïn-Roumi, sentier de bergers ;

7° Teniet-Talizzat, par où passe le chemin dit El-Amoud, qui a gravi le revers occidental du Mahmel par le col du même nom;

8° Teniet-Milek, d'assez facile accès, par où passe le grand chemin militaire de Khenchela à Négrine par Babar;

9° Fedj-Oum-es-Srour, assez difficile, de Garet à Fouanis;

10° Teniet-Tafssasst, d'Aïn-Oum-el-Agoul à Fouanis, facile.

V. — Hydrographie

A l'exception de la partie orientale de la plaine de Sbikha, le territoire de la tribu des Ouled-Rechaich dépend tout entier de ce grand bassin des Chotts qui reçoit les plus grands fleuves de l'Algérie, l'Oued-Djeddi, venu du Djebel-Amour, l'Oued-Igharghar et l'Oued-Mia, qui descendent des plateaux d'Idelès et de Tadmaït. La cuvette des Chotts-Melghir et Rarsa est au-dessous du niveau de la mer : on sait qu'il a été question d'y amener l'eau de la Méditerranée et de rétablir au sud de l'Algérie la mer intérieure qui existait, dit-on, du temps de Ptolémée.

Sans entrer dans le fond du sujet, il semble difficile de parler du régime des eaux dans la tribu des Ouled-Rechaich sans dire quelques mots de ce projet grandiose, qui domine toutes les questions hydrographiques et climatologiques pour les régions situées dans le bassin des Chotts.

Que la mer intérieure, limitée à la cuvette des Chotts, ait existé deux ou trois siècles avant notre ère, la question n'offre qu'un intérêt purement archéologique; qu'il soit possible de la créer de nouveau en coupant par un canal le seuil de Gabès, il n'est pas permis d'en douter après les beaux travaux du commandant Roudaire, et le percement de l'isthme de Suez semble prouver que rien n'est impossible aujourd'hui à l'industrie humaine. L'essentiel est de savoir si la colonisation algérienne gagnerait à la réalisation de cette conception si séduisante au premier aspect, et si les résultats obtenus répondraient aux efforts tentés et aux millions dépensés.

La réponse paraît au moins dubitative.

Il est possible, en effet, et il est même probable que la création de la mer intérieure, en permettant au vent du Sud de se charger d'humidité, amènerait un changement

notable et fort avantageux dans le climat de toutes les régions situées entre cette mer et l'Aurès, et particulièrement dans le climat du territoire des Ouled-Rechaich. Mais des avantages considérables devraient être faits à la Compagnie qui se chargerait du percement de l'isthme et du creusement du canal; on sait que cette Compagnie a demandé précisément la concession de toute la région saharienne comprise entre la mer et l'Aurès, sans parler de l'exploitation des forêts de ce massif. Que deviendraient, dès lors, les Nomades du Zab-Chergui et des Nemenchas (Allaouna, Brarcha, Ouled-Rechaich), dont les troupeaux constituent la principale richesse et qui se verraient ainsi enlever des terrains de parcours indispensables? Ils pourraient, il est vrai, entrer en arrangement avec la Compagnie concessionnaire et se contenter, moyennant location, d'un territoire amoindri, mais devenu plus fertile et plus riche. Mais même en passant outre, dans l'intérêt général de la colonisation, à cette redevance supplémentaire imposée malgré elles à des populations qui ne demandent que le maintien du *statu quo*, la question de la mer intérieure se heurte, d'un autre côté, à des difficultés plus grandes et à peu près insurmontables.

La principale et presque la seule culture de toutes les régions situées dans le bassin des Chotts, Djérid, Nefzaoua, Souf, Oued-Rir, Zibans, est en effet celle du palmier : le changement de climat produit par la création d'une mer intérieure porterait à cette culture un coup funeste. Le palmier, s'il a besoin d'être beaucoup arrosé, exige pour vivre et surtout pour produire un climat sec. On connaît le dicton arabe : « Ce roi du désert veut avoir les pieds dans l'eau et la tête dans le feu. » Il suffit de quelques pluies survenant en automne, au moment où les dattes commencent à mûrir, pour compromettre toute une récolte : or, deux récoltes consécutives manquées amèneraient la misère sûrement et probablement la famine dans toute la région

saharienne. La création de la mer intérieure entraînerait donc forcément l'abandon du palmier et un changement complet dans la nature des cultures. Ce changement, possible à la rigueur pour des Européens, instruits et bien armés pour la lutte, ne l'est pas pour les indigènes, dont les procédés et les instruments de culture sont encore primitifs; il ne se produirait certainement pas sans une crise redoutable que ne réussiraient qu'à atténuer les compensations pécuniaires qu'il serait de toute justice d'allouer, tant aux indigènes lésés qu'aux sociétés européennes qui ont engagé des capitaux considérables dans la culture du palmier, dans les oasis des Zibans et de l'Oued-Rir.

On voit combien est complexe cette question de la mer intérieure : il n'y a pas lieu de s'étonner que la Commission constituée pour se prononcer sur le projet du commandant Roudaire ait émis à l'unanimité un avis défavorable.

L'Oued-Zoui, qui descend du Mahmel et arrose la partie orientale de la plaine de Sbikha, est le seul cours d'eau du territoire des Ouled-Rechaich qui soit tributaire de la Méditerranée. Il roule un volume d'eau insignifiant, est absorbé par l'irrigation des terrains de culture dès son entrée dans la plaine, et n'atteint le Chott-Sbikha qu'au moment des crues.

L'Oued-el-Agrour, qui arrose la partie occidentale de cette même plaine de Sbikha, est aussi à sec pendant la moitié de l'année ; il prend, dans la partie inférieure de son cours dans la Sbikha, le nom d'Oued-el-Hatiba, et reçoit alors comme affluents, sur la rive droite l'Oued-Bou-Madjeur, qui sert de limite entre les Ouled-Rechaich et le douar des Ouled-Ensigha, et sur la rive gauche l'Oued-Babar, qui forme également limite entre les Ouled-Rechaich et les Achaich du Djebel-Chechar. L'Oued-Babar est formé par les deux sources d'Aïn-Babar et d'Aïn-Djemel : ce n'est qu'après son confluent que l'Oued-el-Hatiba roule un flot constant.

L'Oued-el-Hatiba forme le bassin supérieur de la grande rivière saharienne de l'Oued-el-Arab. Même dans le bassin supérieur de la Sbikha, les crues, au moment des pluies, sont parfois assez considérables pour interdire pendant plusieurs heures la traversée à gué de la rivière.

L'autorité militaire a construit, pour assurer le passage en tout temps, un pont en pierre avec tablier en bois sur la route de Khenchela à Négrine, par Babar.

La partie de la plaine de Sbikha arrosée par l'Oued-Hatiba était autrefois célèbre par sa fertilité ; on y trouve encore d'excellentes terres de culture.

On a vu plus haut que la partie orientale du Mahmel est arrosée par l'Oued-Zoui : la partie occidentale l'est par l'Oued-Gueist et l'Oued-Ouilal, qui prennent, après être entrés sur le territoire du Djebel-Chechar, les noms d'Oued-Ouenghal et d'Oued-Guechoula, et qui forment par leur réunion la branche principale de l'Oued-beni-Barbar.

L'Oued-Bou-Doukhan, qui arrose la plaine de Garet, est la plus importante des rivières qui traversent le territoire des Ouled-Rechaich. Elle naît sur le territoire des Allaouna, dans la plaine de Gassès qui est le prolongement de la plaine de Garet, porte pendant son parcours à travers cette dernière le nom d'Oued-Guergoub, pénètre un peu en avant de Foum-Guentis sur le douar du même nom, où elle roule au milieu de gorges profondes, sous le nom d'Oued-Djedida, rentre au-dessous de Zekkiou dans le territoire des Ouled-Rechaich, y prend le nom d'Oued-Bou-Doukhan et débouche dans le Sahara à Foum-Zgag. Elle prend alors le nom d'Oued-Mitha et se dirige, en obliquant fortement à l'Ouest, vers le Chott-Sellem ; son lit est encore parfaitement marqué à Bir-Guerdane. Mais ce n'est que dans les crues exceptionnelles que l'eau atteint ces point extrêmes; en temps normal, le flot constant que la rivière roule depuis Foum-Guentis est absorbé dès qu'elle arrive dans le Sahara. Elle coule cependant par infiltration à travers

les sables, comme toutes les rivières sahariennes, et il suffit de creuser dans son lit, à quelques mètres au-dessous du sol pour y trouver de l'eau.

L'Oued-Bou-Doukhan reçoit deux affluents assez considérables : sur sa rive gauche, l'Oued-Djerana, qui porte dans la partie supérieure de son cours le nom d'Oued-Melloui et d'Oued-Mestera; sur sa rive droite l'Oued-Gharghar, qui sert de limite entre les Ouled-Rechaich et le Djebel-Chechar.

Outre l'Oued-Bou-Doukhan, la partie saharienne de la tribu des Ouled-Rechaich est arrosée par un certain nombre de rivières dont les plus importantes sont, en allant de l'Ouest à l'Est :

1° Le Chabet-Yala, formé par la réunion de l'Oued-Remila et de l'Oued-Ghelalazzen et qui sert de limite entre le Zab-Chergui et le territoire des Ouled-Rechaich. Le Chabet-Yala, qui se jette dans le Chott-Sellem et dont le lit est toujours parfaitement marqué, porte successivement les nom d'Oued-el-Hamadja et d'Oued-Magder-Beggour;

2° L'Oued-Ouazern, qui arrose dans sa partie supérieure le plateau de Mahmel, avec ses deux branches de l'Oued-Gueist et de l'Oued-Ouilal, traverse le territoire du Djebel-Chechar sous les noms de Oued-beni-Barbar et de Oued-ben-Derradji, et débouche dans le Sahara à Foum-ben-Derradji. L'Oued-Ouazern, qui forme dans le Sahara une enfida considérable, se dirige vers le Chott-Ibar sous le nom d'Oued-Meçiaïd ;

3° L'Oued-Ensigha, qui forme l'importante enfida de Sfia ;

4° L'Oued-Zgag (Oued-Bou-Doukhan) déjà cité, pour mémoire;

5° L'Oued-Tagrart, qui se perd à hauteur de Bir-Djali, un peu à l'est de l'Oued-Mitha : il est formé [illegible] Oued-el-Alleg, qui prend successivement les noms d'Oued-

Djoua et d'Oued-Miress et qui est grossi par différents affluents connus sous le nom général de Ouidan-el-Bel ;

6° Enfin il convient de citer encore l'Oued-Djerch, qui, bien que coulant sur le territoire des Allaouna, longe de très près la limite des Ouled-Rechaich et envoie sur leur territoire deux branches de dérivation assez importantes, dont l'une forme le Safel-Djerada.

Outre ces rivières principales, un grand nombre de cours d'eau Oued-Oum-el-Guitoul, Oued-Djeddi, Oued-Remlia-Kebira, Oued-Remlia-Sghira, Oued-Mesdour-Debah, Oued-Dieb, Oued-Alleb-el-Akhal, Oued-Djellib, Oued-Zitoun, descendent des montagnes du Djebel-Chechar et des Ouled-Rechaich; ils n'ont aucune importance et disparaissent tous, sans laisser de lit visible, très peu de temps après leur débouché dans le Sahara.

Cette esquisse hydrographique serait incomplète si elle ne contenait quelques mots au sujet des puits du Sahara. L'eau de ces puits est toujours plus ou moins chargée de sels de magnésie, qui la rendent laxative, et dont la proportion va en augmentant, d'une manière générale, à mesure qu'on se rapproche de la cuvette des Chotts. Il convient cependant de faire une exception, à ce point de vue, en faveur des puits situés dans le lit même des rivières sahariennes, tels que Bir-Guerdane, par exemple : ces puits sont alimentés par l'eau de la rivière, qui coule par infiltration à travers les sables, à quelques mètres au-dessous du sol, et donnent la meilleure eau du désert.

La partie saharienne du territoire des Ouled-Rechaich contient une première ligne de puits romains qui jalonnaient probablement la voie de Badias-Badès à Ad-Majores-Besseriani. Ce sont, en allant de l'Ouest à l'Est, les puits de Rouidjel, d'une profondeur de 14^{m}, de Taddart, d'une profondeur de 44^{m}, de Bir-Djali, d'une profondeur

de 53m. Le puits de Rouidjel, qui a 3m50 de diamètre (les indigènes l'ont dénommé Bir-el-Ghoul, le Puits-du-Géant, en raison de ses grandes dimensions), a été découvert cette année par nous, au cours de nos travaux dans le Sahara. Les puits de Taddart et de Bir-Djali ont été dégagés en 1884 et 1887, par ordre de MM. les commandants Pétiaux et Wolff, Commandants supérieurs du cercle de Khenchela. Les revêtements romains sont en parfait état de conservation. Les puits de Taddart et de Bir-Djali ont été recouverts de coupoles en maçonnerie qui les protègent contre l'envahissement des sables et permettent de les apercevoir de loin ; les mêmes travaux seront probablement exécutés cette année au puits de Rouidjel.

Les puits de Rouidjel, Taddard et Bir-Djali ont été trouvés au milieu de ruines romaines : d'autres stations existent au Nord de la ligne ainsi jalonnée et devaient être certainement aussi munies de puits. A Bir-Retim, à 3 kil. 1/2 au Nord de Taddart, on aperçoit distinctement la bouche du puits romain : les indigènes l'ont creusé il y a quelques années à une vingtaine de mètres de profondeur, puis ont abandonné les travaux faute de direction. Un autre puits, entouré de quatorze auges, est encore visible à Enchir-Trouch entre les deux rivières de l'Oued-Tagrart et de l'Oued-Djellib. Quelques recherches bien dirigées suffiraient pour faire découvrir ceux d'Enchir-Ouazern et d'Enchir El-Aoudj. On comprend l'importance qu'aurait la création de ces points d'eau dans ces régions sahariennes, où nos Nomades sont quelquefois obligés d'aller abreuver leurs troupeaux à 8 et 10 kil. de leurs campements.

On ne trouve plus de puits romains au-dessous de la ligne Rouidjel, Taddart, Bir-Djali : les puits arabes qu'on rencontre dans cette région sont de simples trous sans revêtement pour la plupart, ou munis de revêtements rudimentaires en bois et en branchages. Ils s'effondrent souvent ou sont comblés pendant l'été par

les tempêtes de sable : les Arabes les remplacent en creusant de nouveaux trous à côté des premiers. La ligne des Chotts est munie ainsi de puits arabes : ce sont, en allant de l'Ouest à l'Est, les puits d'Oglat-Baadja, Oglat-Djeraba, Bir-el-Achina, Bir-Zahif.

Les puits de Baadja sont au nombre de deux, très peu profonds et qui donnent de l'eau en abondance. Bir-Zahif est aussi un excellent puits, permanent et muni d'un bon revêtement en bois : sa profondeur est d'une trentaine de mètres. Les puits d'Oglat-Djeraba et de El-Achichina sont des puits de saison, sans revêtement. Entre la ligne des Chotts et la ligne des stations romaines Rouidjel, Taddart, Bir-Djali se trouvent les puits de Bir-Guerdane, Oglat-Bikher et Smea. Il y a à Bir-Guerdane, dans le lit de l'Oued-Mitha, une vingtaine de puits dont deux ou trois sont, chaque année, suivant les besoins, mis en état par les indigènes : le caïd des Ouled-Rechaich y vient hiverner à peu près régulièrement avec sa smala.

Bir-Smea comprend deux ou trois puits peu profonds et qui donnent de l'eau en abondance.

Entre Bir-Smea, la ligne des Chotts et la limite orientale du territoire des Ouled-Rechaich, s'étend une région privilégiée comme points d'eau : on y trouve, à peu de distance les uns des autres, les puits de Bir-Mohammed-ben-Younis, près de Ras-Thomb, Bir-el-Alenda, Bir-el-Maza, Bir-Debdebah, Bir-Areg-Dem, Oglat-Nememcha, Bir-Debabia. La partie occidentale de la région saharienne des Ouled-Rechaich est moins favorisée : on n'y trouve que les puits de Tarrouma. Le Chabet-Yala est presque toujours à sec et les redirs de El-Hamadja, au confluent de l'Oued-el-Mahana et du Chabet-Yala ne contiennent de l'eau qu'exceptionnellement : nos Nomades ne peuvent séjourner dans ces régions désolées, qui justifient trop le nom générique du Sahara, Bled-el-Ateuch, le pays de la soif.

VI. — Voies de communication

Les principales voies de communication qui traversent la partie tellienne du territoire des Ouled-Rechaich sont :

1° Le chemin direct de Khenchela sur Tébessa, qui court dans la partie N.-E. de la plaine de Sbikha ;

2° Le chemin de Kenchela à Tébessa par Zoui. Ce chemin se bifurque à Zoui : un des embranchements se dirige vers l'Est, en longeant le pied du Mahmel, et va rejoindre, en dehors du territoire de la tribu, le chemin direct de Khenchela à Tébessa ; le second embranchement escalade le Mahmel par le Teniet-Mzati, descend dans la plaine de Garet par Foum-Besbès et se dirige sur Tébessa, par Cheria ;

3° Le chemin dit El-Gçira, de Khenchela à Guentis, qui se sépare du chemin n° 2 un peu après Tazougart, monte sur le Mahmel par le Teniet-Gçira, traverse le Mahmel en passant par Bir-Doussen et descend dans la plaine de Garet par Teniet-Aïn-Messelan ;

4° Le chemin dit El-Amoud, qui, tout voisin du précédent dans la plaine de Sbikha, passe entre Enchir-Ounkif et le tombeau romain dit Ksar-Djazia, gravit le versant Nord du Mahmel, par Teniet-el-Amoud, passe un peu à l'Ouest d'Enchir-Titten et débouche dans la plaine de Garet par Teniet-Talizzat ;

5° Le chemin stratégique de Khenchela à Négrine par le bordj de Babar, qui débouche du Mahmel dans la plaine de Garet par le Teniet-Milek.

Il convient en outre de citer un chemin qui se dirige de Zoui sur Guentis par Teniet-el-Aouidja, et un chemin de Zoui à Taberdga et Khanga-Sidi-Nadji, dans le Djebel-Chechar, qui traverse le Mahmel dans toute sa longueur.

Tous ces chemins sont des chemins muletiers, en très bon état d'entretien. Les chemins n°s 1 et 5, qui sont les plus importants, sont partout parfaitement praticables ; il en est de même du chemin n° 2 de Khenchela à Tébessa par Zoui, qui est même carrossable jusqu'à ce dernier point. Les chemins n°s 3 et 4, ainsi que l'embranchement de Zoui sur Cheria par Teniet-Mzati et Foum-Besbès, présentent quelques passages difficiles aux points où ils s'engagent dans le Mahmel.

En dehors de ces chemins principaux, il existe d'assez nombreux sentiers de bergers ; ces sentiers sont surtout marqués autour des points d'eau où viennent s'abreuver les troupeaux. Les plaines de Sbikha et de Garet et le plateau du Mahmel peuvent du reste être parcourus en tous sens, à travers champs ; on n'y rencontre ni fondrières, ni ravins profonds et infranchissables.

Les chemins d'El-Aouidja, de Gçira, d'El-Amoud et le chemin stratégique de Khenchela à Négrine se réunissent au fond de la plaine de Garet pour franchir le Foum-Guentis ; le chemin formé par leur réunion suit pendant un instant le lit de l'Oued-Guentis, puis s'en écarte un peu au-dessous du village de Guentis pour éviter les escarpements impraticables dans lesquels s'engage la rivière. Il fait ainsi vers l'Est un crochet assez sensible, pendant lequel il franchit les montagnes désolées de Beghila, où il court à flanc de coteau sur des gradins horizontaux de gypse, qui surplombent parfois des ravins profonds ; il rejoint la rivière aux terrains de culture de Ghiran-Bou-Doukhan et ne la quitte plus jusqu'à son débouché dans le Sahara à Foum-Zgag.

Au-dessous des terrains de culture de Ghiran-Bou-Doukhan se détache le chemin de Négrine ; il passe par le Fedj-Zabia et atteint l'Oued-Hellel à M'dila. Il est en mauvais état d'entretien et même souvent à peine marqué dans cette dernière partie.

Le chemin de l'Oued-Bou-Doukhan est le plus fréquenté par les Ouled-Rechaich quand ils descendent dans le

Sahara ou remontent vers le Nord pour l'estivage ; une partie d'entre eux, appartenant à la fraction des Megadda, prend de préférence le chemin qui suit la vallée de l'Oued-Gharghar. Ce chemin, qui vient de Fouanis par le Teniet-Tafsasst, est assez en bon état jusqu'à la fin de la plaine de Tinouba, au delà de Aïn-oum-el-Agoul ; il court ensuite dans le lit de la rivière et n'est presque plus marqué.

Toute trace de sentier disparaît à l'entrée du Sahara ; les indigènes se dirigent cependant toujours directement sur les points où ils veulent aller ; ils ont un flair merveilleux pour s'orienter, sans point de repère apparent, dans ces immenses solitudes.

VII. — Origine des Ouled-Rechaich

Les Ouled-Rechaich sont d'origine berbère et leur langue usuelle est aujourd'hui encore l'idiome chaouia : l'élément arabe n'est représenté que par quelques rares familles qui sont venues s'établir dans le pays vers le milieu du XIe siècle, au moment de l'invasion hilalienne. Mais les exploits des chefs de ces familles, conquérants qui se sont imposés par la force des armes à la masse de la population berbère, ont tellement frappé le peuple conquis que celui-ci, reniant ses ancêtres, revendique depuis longtemps la nationalité arabe.

Cette évolution a été favorisée encore par les rapides progrès de la religion musulmane, resserrant les liens entre vainqueurs et vaincus. Aujourd'hui surtout, où les exploits des premiers conquérants, grandis par l'éloignement, ont été popularisés par les rapsodes, dans un pays où presque chaque accident de terrain remarquable rappelle leur souvenir, il n'est pas de berger qui ne se targue hautement et de bonne foi de descendre des guerriers hilaïlia. Leur nom est devenu synonyme de

chevalerie, de noblesse : chacun les veut pour ancêtres.

D'où viennent ces Hilaïlia ?

D'après Ibn Khaldoun, ils formaient, avec les Ouled-Soleim, deux branches de la grande famille des Ouled-Moder : les Ouled-Soleïm habitaient dans les montagnes voisines de Médine et les Ouled-Hilal dans le massif du Djebel-Ghezouan, près de Taïf. Les deux tribus vivaient surtout de rapines et de brigandages, coupant les routes et rançonnant à main armée les pèlerins qui se rendaient à la Mecque. Vers la fin du Xe siècle, le khalife du Caire El-Aziz-ben-El-Moëzz, fatigué des plaintes qui lui arrivaient de tous côtés contre eux, leur donna l'ordre de quitter l'Arabie et les cantonna en Égypte, dans le Saïd, sur la rive droite du Nil (978-985). Mais ils ne tardèrent pas à peser sur l'Égypte aussi lourdement que sur leur pays d'origine : aussi, lorsque se produisit la révolte du gouverneur sanhadja de Kairouan, El-Moëzz-ben-Badès, le khalife fatimite El-Mostancer, autant pour débarrasser l'Égypte de ces hôtes incommodes que pour essayer de châtier le soulèvement de son vassal, les lança-t-il sur la Berbérie (1049 de l'ère chrétienne).

Les Ouled-Hilal et les Ouled-Soleim, au nombre de 150 à 200,000 âmes, se portèrent sur l'Ifrikia par la Cyrénaïque et la Tripolitaine. El-Moëzz essaya d'abord de traiter avec eux et leur ouvrit même la Tunisie, sous la promesse qu'ils l'aideraient de leurs armes ; puis, voyant qu'il ne pouvait faire fond sur ces nomades incapables de tout frein et de toute discipline, qui mettaient tout à feu et à sang sur leur passage, il se décida à les combattre.

La rencontre eut lieu à Haiderane, non loin de Gabès (1053). El-Moëzz vaincu, dut battre en retraite et évacuer Kairouan, qui fut pris et livré au pillage par les tribus hilaliennes : quelques semaines après, celles-ci étaient maîtresses de presque toute l'Ifrikia. D'un autre côté, El-Montaçar-ben-Khazroun, souverain de Tripoli, qui avait été battu avec El-Moëzz à Haiderane, dut signer

avec les envahisseurs une trêve par laquelle il les reconnaissait possesseurs du pays occupé par eux et ne se réservait que sa capitale et ses environs immédiats.

Les fractions victorieuses se partagèrent les régions qu'elles venaient de conquérir : les Ouled-Soleim s'établirent dans l'Est de la Tripolitaine et la province de Barka ; les Riah et Djochem, des Ouled-Hilal, dans l'intérieur de la Tunisie avec Beja comme centre ; les Zorba, entre Gabès et Tripoli ; les Athbedj, au sud de Gafsa. C'est de cette dernière tribu, une des plus importantes des Ouled-Hilal, que descendent les Ouled-Rechaich, ou du moins les familles arabes qui ont donné leurs noms aux différentes fractions de cette tribu.

Dès l'année 1054, la plus grande partie des Athbedj quittèrent en effet Gafsa pour marcher vers l'Ouest, à la recherche de régions plus fertiles. Les chefs du mouvement étaient Diab ben-Ghanem, Hassein-ben-Serahne, Beder-ben-Serahne, Fadel-ben Nahad, Salem-ben-Rezeg, Chebana-ben-Lohaimer, Slissel-ben-Lohaimer, Mounis-ben-Yaya, Zid-ben-Zidan, Tlidjen-ben-Abbès, Farès-ben-Belghit et Abed-ben-Belghit. Sans exercer un commandement effectif sur ces chefs ombrageux et jaloux de leur indépendance, Diab-ben-Ghanem, renommé entre tous par sa sagesse dans les conseils et sa bravoure et sa vigueur dans les combats, marchait à leur tête et possédait sur eux une grande influence : on lui donna le surnom de Bou-Mokhaiber.

Les Athbedj, conduits par lui, descendirent des environs de Gafsa vers le Sahara, par Tamerza, Négrine et Ferkane, séjournèrent quelque temps aux environs de M'dila, donnant leur nom à la rivière qui y passe (Oued-Hellel ou Hilal), poussèrent jusqu'à Badès, sur l'Oued-el-Arab, puis remontèrent cette dernière vallée jusqu'à la hauteur de Khenchela, débordant à droite et à gauche et laissant sur la plupart des points, comme témoins de leur passage, quelques familles fatiguées de la route ou plus désireuses de se fixer. Ils s'établirent définitivement dans les montagnes situées à l'E. de l'Aurès, Djebel-Chettaya, Djebel-Mahmel, Djebel-Chechar, Tafrint, Tasbent, Djebel-Gaga, Djebel-Bou-Doukhan, Djebel-Foua, Djebel-Oug, etc...

Les descendants d'un certain Rechaich-ben-Ouchah-ben-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Othman se cantonnèrent plus spécialement dans le Djebel-Chechar et dans le pays occupé encore aujourd'hui par la tribu des Ouled-Rechaich, à laquelle il donne son nom.

Ce Rechaich eut deux enfants : Zaïd et Relleb. Zaïd eut trois enfants : Zaïd, Selim et Khalfoun. Les fractions actuelles des Ouled-Zaïd et des Ouled-Selim font remonter leur origine aux deux premiers.

Relleb eut deux fils : Mogdad et Nabet. Mogdad est l'ancêtre commun des quatre fractions actuelles dites Megadda, et auxquelles ses quatre descendants, Nacer-ben-Abdesselem, Ahmed-ben-Ali, Belgacem-ben-Ali et Si-Thabet donnèrent leurs noms.

Enfin Nabet est l'ancêtre commun des trois fractions actuelles dites Ouled-Nabet : Ouled-Zitoun, Ouled-Achour et Kiata. C'est son fils Zitoun et son petit-fils Achour-ben-Rabah qui ont donné leurs noms aux deux premières. Quant aux Kiata, ils descendent d'un certain Maiou, fils adoptif de Nabet.

Suivant la légende, Nabet, campé dans les montagnes de Ghiran-Bou-Doukhan, avait recueilli sous sa tente une femme d'une merveilleuse beauté, abandonnée par une tribu qui prétendait descendre des Romains. Cette femme, nommée Oum-el-Kheir, était enceinte. Nabet, qui à ce moment là n'avait pas d'enfant mâle et qui en était très fâché, promit à Oum-el-Kheir de la prendre pour femme et d'adopter l'enfant qu'elle portait dans son sein si cet enfant était du sexe masculin, mais en revanche il la menaça de la tuer si elle mettait au monde une fille. L'enfant, attendu par sa mère avec une anxiété que l'on comprendra, était heureusement un fils ; Oum-el-Kheir lui donna le nom de Maiou, c'est-à-dire celui

qui m'a sauvé la vie (peut-être aussi ce nom n'est-il qu'une corruption du latin Marius). Nous venons de dire que c'est de lui que descendent les Kiata.

Il existe dans cette fraction des Kiata une sous-fraction qui, sans descendre directement de Maïou, serait aussi romaine d'origine. Suivant une autre légende, un peu grasse, mais à laquelle les indigènes accordent, comme du reste à la précédente, un caractère absolu d'authenticité, Nabet, vainqueur des populations romano-berbères qui habitaient à ce moment la vallée de l'Oued-Guentis, assiégeait un colon romain qui s'était réfugié avec quelques partisans sur le Zekkiou. Ce Zekkiou est un immense bloc calcaire, absolument nu, qui se dresse au milieu des rochers de la rive gauche de l'Oued-Guentis. Le colon, n'osant satisfaire ses besoins au milieu des siens, sur la plate-forme sans abri de sa forteresse improvisée, s'adressa à la courtoisie de Nabet et le pria de le laisser descendre dans la rivière toutes les fois que la nécessité s'en ferait sentir. Nabet y consentit galamment, mais à la condition toutefois que le colon lui promettrait une brebis pour chaque descente. C'est ce que traduit crûment le nom donné au colon romain et à ses descendants : Krabechaâ.

Le tableau synoptique suivant permet de suivre la généalogie des Ouled-Rechaich. On peut admettre que cette généalogie est celle, non de la tribu entière, mais des quelques familles qui se sont imposées à ses différentes fractions.

On voit dans ce tableau que les Megadda et les Ouled-Nabet revendiquent Relleb-ben-Rechaich pour ancêtre commun : on les réunit quelquefois sous le nom de Ouled-Relleb.

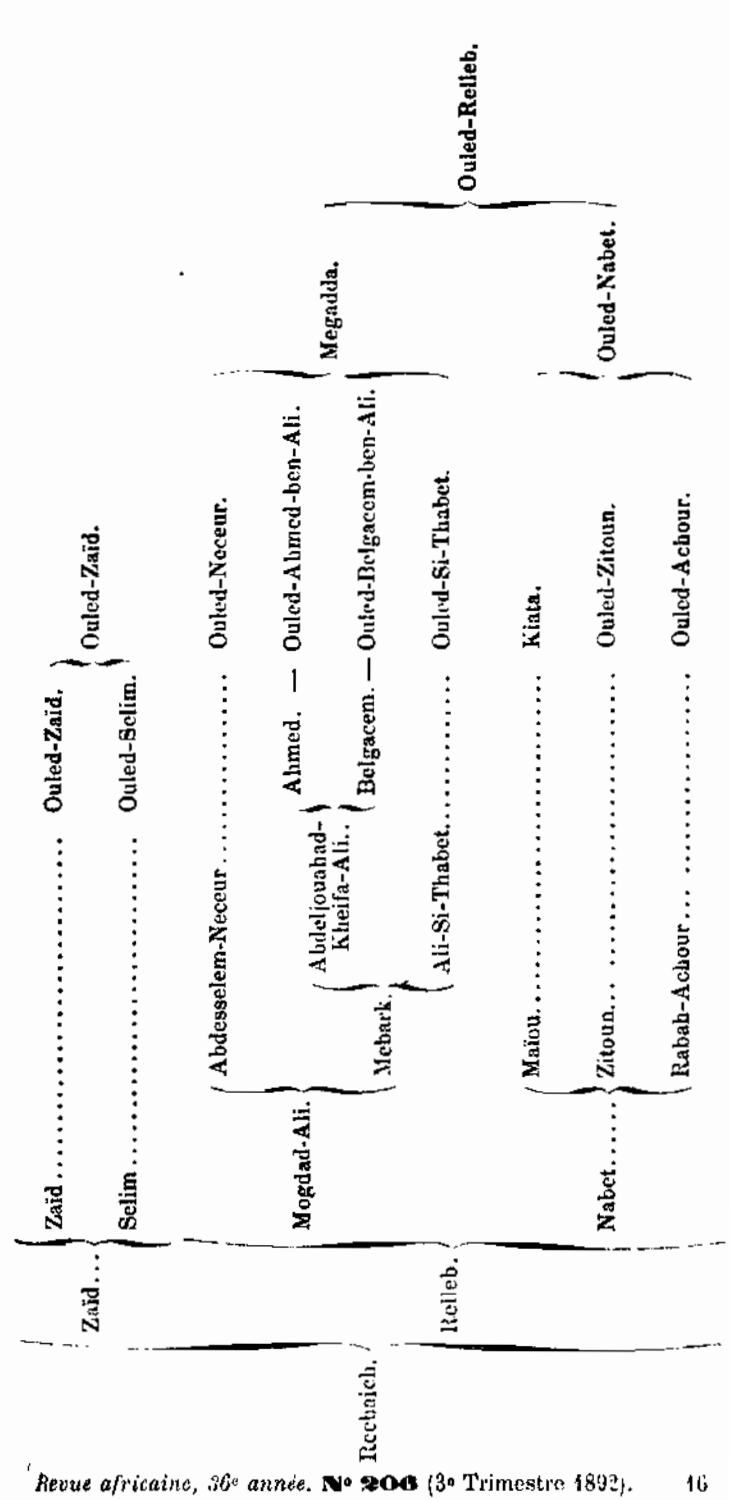

Les légendes relatives à l'arrivée des Ouled-Hilal, à leurs luttes contre les Berbers, aux exploits de leurs chefs, forment une épopée complète, qui nous transporte aux âges héroïques et qui nous donne une idée fort exacte de l'esprit et des mœurs arabes : amour, loyauté chevaleresque à côté de ruses voisines de la duplicité, luttes épiques, récits de chasse, scènes de la vie nomade et pastorale ; on trouve de tout dans ces chansons de geste, dont l'ensemble constitue un véritable cycle héroïque, d'un grand souffle poétique et d'une haute originalité. Elles sont en prose vulgaire mêlée de morceaux rythmés : « les vers, disent les Arabes dans leur langage imagé, sont à l'ensemble du récit ce que le sel est à la viande. » La plupart des Ouled-Rechaich les connaissent et il est peu de tolba qui ne puisse citer de mémoire les vers contenus dans chaque épisode. Si les termes des parties en prose ne sont pas aussi bien fixés, du moins tous les détails du récit sont immuables : les auditeurs arrêtent et corrigent le conteur quand il se trompe.

Ces chansons de geste font chez les Ouled-Rechaich presque tous les frais des longues veillées autour des feux de bivouac ; elles sont assez nombreuses pour qu'on puisse les varier presque indéfiniment. Les auditeurs du reste ne se fatiguent jamais : accroupis dans leurs burnous, ils écoutent dans un silence religieux la voix du conteur qui s'élève au milieu du calme de la nuit ; de temps en temps un d'eux allonge son bras nu pour attiser le feu et la flamme jette alors un reflet plus vif sur tous ces visages bronzés et attentifs. Le spectacle de ces hommes immobiles, dans le cadre merveilleux des nuits sahariennes, frappe l'imagination autant que les récits du rapsode, et on se croit transporté pour quelques instants aux âges héroïques où Ahmed le Hilaïli courait le Sahara à la recherche de sa fiancée, sur son cheval gris rapide comme le vent, où la Djazzia s'échappait par ruse des mains du sultan de Tripoli pour aller rejoindre sa tribu et son amant.

Cette Djazzia joue un grand rôle dans l'épopée hilalienne, ainsi que son amant Diab-ben-Ghanem ; elle a donné son nom au tombeau romain qui se trouve dans la plaine de Shikha, près d'Enchir-Ounkif ; un mamelon voisin porte le nom de son ami (Merguеb-Diab).

Nous reproduisons ici, pour donner une idée de l'épopée hilalienne, un épisode dont les deux amants sont les héros et qui nous paraît caractéristique (1).

A. VAISSIÈRE,
Capitaine au service des affaires indigènes.

(A suivre.)

---

(1) Les Arabes avaient pris beaucoup de nos mœurs chevaleresques : cet épisode témoigne, dans la visite de la fille de Khelifa-Zenati à Diab-ben-Ghanem, d'un respect de la femme dont les indigènes de nos jours ne sont plus coutumiers, et on croit entendre, dans le tête-à-tête entre les deux amants, comme un écho affaibli de nos cours d'amour. Il n'est pas jusqu'au combat singulier entre Khelifa-Zenati et Diab-ben-Ghanem qui ne paraisse emprunté à un de nos récits de chevalerie.

Il serait intéressant de rechercher la trace de notre influence dans la poésie arabe : les deux peuples sont restés trop longtemps en contact pour ne pas s'être mutuellement pénétrés. Nous ne croyons pas cependant que les poètes arabes aient jamais atteint à l'idée élevée que nos pères se faisaient de l'amour : ils ne connaissent que l'amour des sens ; mais quels accents passionnés ils savent trouver pour le chanter !

Conf. Ibn Khaldoun, I, 44 à 51, et Société arch. de Constantine, 1868, p. 78. — Il a été publié au Caire un texte plus complet et un peu différent de ce que racontent aujourd'hui les gens des Ouled-Rechaich. Cette publication est intitulée :

الدرة المنيفة في حرب دياب وقتل الزناتي خليفة وشنق الزغابة وسجن دياب

طبع سنة ١٢٨٣ بمطبعة الخواجه موسى يوهاب بمصر

La perle incomparable. — Guerre de Diab. — Mort du zénatien Khelifa. — Pendaison des Zoghba. — Emprisonnement de Diab. — Imprimé (autographié) au Caire en 1283 (1866), à l'imprimerie du Khouadja-Moussa-Youbab.

UNE FÊTE NATIONALE FRANÇAISE A TRIPOLI

EN 1826

Quelques mois avant le coup d'éventail du dey Hussein au consul Deval, qui devait nous donner l'Algérie, un fait de même nature arrivé à Tripoli de Barbarie aurait pu amener pour cette Régence des suites toutes semblables.

Une insulte à l'adresse du consul français, le jour même de la fête du roi Charles X, fut regardée comme une insulte nationale. Le représentant de la France allait quitter son poste et une déclaration de guerre devenait imminente ; mais le bey de Tripoli, mieux avisé que le dey d'Alger, offrit aussitôt une réparation éclatante qui donna aux Français pleine satisfaction.

La relation de ces incidents est d'un vif intérêt. Nous en avons trouvé le procès-verbal dans l'étude de Me Baumier, notaire à Alger, et nous l'offrons aux lecteurs de la *Revue africaine*.

On remarquera combien est vibrante la note patriotique chez ces Français que les devoirs de leur charge ou les intérêts du commerce retiennent loin de leur pays, et aussi ce que peut l'énergie d'un consul pour maintenir intact l'honneur national, au milieu de difficultés et de luttes d'influence sans cesse renouvelées, en ces contrées du Levant.

C'est par cette réflexion très juste que le chancelier délégué, chargé de la rédaction, termine son récit.

Ce chancelier, le fils même du consul, est M. Alphonse Rousseau, l'auteur des *Annales tunisiennes*, mort à Beyrout prématurément.

Deux religieux italiens des Mineurs Réformés, l'un préfet et l'autre missionnaire apostolique, signent le procès-verbal avec le consul et les résidents français. On sait qu'en Orient les prêtres et religieux, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, se trouvent sous le protectorat de la France et sont ainsi considérés comme faisant partie de cette nation. Les Mineurs Réformés résident toujours à

Tripoli, et, dans un récent voyage qui nous a amené jusqu'à cette ville, nous avons reçu de ces religieux, et surtout du sympathique P. Carlo dal Borgo, le préfet apostolique actuel, l'accueil le plus bienveillant. Au reste, une maison de Frères Marianistes, pour l'instruction des garçons, et une autre de Sœurs de St-Joseph de l'Apparition, pour l'éducation des jeunes filles, font de Tripoli une mission quasi-française.

X.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA CHANCELLERIE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A TRIPOLI DE BARBARIE.

Procès verbal des événements mémorables qui se sont passés à l'occasion de la fête du Roi.

L'an mil huit cent vingt-six, et le trente du mois de novembre, nous Chancelier substitué, sur l'ordre que nous a donné M. le chevalier Rousseau, Consul général et chargé d'affaires du Roi, de constater par procès verbal tout ce qui s'est passé ici à l'occasion de la fête de sa Majesté, avons procédé ainsi qu'il suit à la rédaction de cet acte, en le signant et le fesant signer par notre dit Consul général, et par les principaux français résidant ou de passage à Tripoli.

Le 4 novembre de cette année a été une époque doublement mémorable pour les habitans de Tripoli. La France venait d'y recevoir une insulte des plus graves, le jour même de la fête de son Roi. Une satisfaction inouïe jusqu'alors, et d'autant plus éclatante qu'elle avait été impérieusement exigée par M. le chevalier Rousseau, Consul général et chargé d'affaires de sa Majesté, a suivi de près cet affront, qui est retombé ainsi sur chacun de ceux qui l'avaient provoqué par leurs sourdes et infâmes machinations.

Des préparatifs extraordinaires, on ose même le dire immenses pour Tripoli, avaient été faits au Consulat de France pour y célébrer avec pompe la fête du Roi, et y recevoir solennellement le Pacha, chef souverain de la Régence, qui avait annoncé sa visite d'étiquete à cette occasion depuis plus de 20 jours (1). Trois salons, dont deux tendus en mousseline parsemée de fleurs de lys avaient été disposés pour cette fête. Au fond du plus grand, dans une corniche supportée par deux colonnes enlacées de guirlandes et surmontées d'élégans chapiteaux, se voyait le portrait du Roi en pied avec l'inscription suivante, en forme d'acrostiche, au bas :

Chaque jour de son règne est un jour de fête pour nous ! Dans celui-ci l'hommage de nos humbles félicitations et de nos vœux les plus ardens n'ajoute rien au tribut d'amour et de reconnaissance que nous lui payons sans cesse.

Heureux de vivre sous ses lois, fier d'être français, chacun de nous voudrait célébrer par des chants poétiques ses hautes vertus, mais trahis par nos efforts nous flottons dans l'irrésolution et le trouble.

Ainsi nous sommes réduits à en faire la simple énumération :

Religion, justice, sagesse, bonté, grandeur d'âme, affabilité, les voilà telles qu'il nous les montre habituellement dans l'exercice de son autorité royale !

Le règne d'autres princes a pu et peut être marqué dans tous les siècles par le fracas des armes et par les ravages de l'ambition.

Sous le sien, que nous bénissons et exaltons au milieu de notre

(1) Cette visite était un témoignage public et spécial que le Pacha voulait donner au chevalier Rousseau de son attachement et de sa vénération pour l'auguste personne de sa Majesté le Roi de France ; aussi n'avait-on dans aucun tems jamais vu les chefs suprêmes de la Régence de Tripoli visiter les agents diplomatiques des puissances de l'Europe à l'occasion de la fête de leurs souverains. Il est vrai que le Pacha actuel était déjà venu au Consulat de France en 1801 et une autre fois à celui d'Angleterre en 1821, mais c'était dans des circonstances et par des raisons tout à fait différentes ; de manière que le premier exemple d'une déférence si marquée doit donner la juste mesure de l'estime et de la considération dont le nom français jouit dans le pays.

enthousiasme continuel, la France, riche et tranquille au-dedans, puissante et respectée au-dehors, la France réunissant tous les genres de gloire et de prospérité n'a plus rien à désirer !

A gauche, il s'élevait un trône à trois marches dans le gout oriental, richement drapé d'étoffes fleuries des Indes, et garni de coussins en brocard ; au-dessus flottaient les deux drapeaux français et tripolin accolés ensemble ; ce dernier avait été envoyé au Consul général par le Pacha même qui lui avait fait dire, avec une galanterie inattendue de la part d'un prince africain, qu'il ne pouvait confier ses enseignes à de meilleures et de plus sûres mains que les siennes.

Le ciel ainsi que le dossier du trône étaient parsemés de croissans en or, au milieu desquels on remarquait le chiffre de son Altesse, avec cette inscription en langue arabe :

Amitié et union perpétuelle entre la France et le royaume de Tripoli ! Puisse le règne des Caramanlis être aussi long qu'heureux !

Au-dessus de la porte d'entrée du même salon était un transparent, offrant l'expression du cri cher aux Français : Vive le Roi ! L'intérieur se trouvait décoré de divers emblèmes, chiffres et armoiries analogues à la circonstance. Enfin, une centaine de bougies devaient y répandre la plus vive clarté.

Dans l'un des deux autres salons, dit d'Angoulême, était le buste de son Altesse Royale le Dauphin couronné de lauriers avec ces quatre vers au-dessous :

Au milieu des combats, dans les conseils du Roi,
N'écoutant que l'honneur dont il chérit la loi,
On le voit déployer, par un rare assemblage,
Les talents du guerrier et les vertus du sage !

On voyait des trophées composés de sabres, de piques, de haches et autres armes orientales appendues aux faces latérales ; et un lustre à plusieurs branches devait

éclairer cette pièce spécialement consacrée aux rares et brillantes qualités de l'héritier de la couronne.

Le troisième salon, meublé avec une élégante simplicité, était plutôt une espèce de cabinet de repos où les convives devaient se rafraîchir à un buffet pourvu de tout ce que la France et le royaume de Tripoli produisent de plus agréable à la vue et au goût. La cour de l'hôtel consulaire, les galeries extérieures, les escaliers, les croisées, etc., étaient ornées de guirlandes formées de feuilles de laurier, de carroubier et d'oranger; plus de 900 lampions s'y trouvaient symétriquement rangés. Aux deux extrémités de la rue, s'élevaient des arcades construites en branches de dattier et surmontées de drapeaux français et tripolin. On voyait ces mêmes drapeaux se croiser en signe d'union et de paix sur la porte, en dedans de laquelle devait briller l'écusson aux armes royales dans un cercle lumineux. Sous chacune des arcades avaient été établis, une semaine à l'avance, des factionnaires choisis par le Pacha parmi ses propres chiaoux pour écarter la populace et veiller au maintien du bon ordre et de la tranquillité extérieure.

Enfin une table de 50 couverts se trouvait dressée dans un salon particulier situé au rez-de-chaussée. Les Consuls et Vice-Consuls d'Espagne, de Naples et de Sardaigne (ceux d'Angleterre, d'Autriche, de Suède et de Danemark, avec le reste des étrangers privilégiés, n'étaient invités qu'à la soirée), les deux principaux ministres du Pacha et tous les Français établis ou de passage sur l'échelle devaient y prendre place, chacun suivant son rang. Un superbe feu d'artifice avait été préparé pour être lancé après le dîner que devait précéder l'assention d'un ballon aérostatique, spectacle encore inconnu en Barbarie.

Tels étaient les apprêts de la fête que le chevalier Rousseau se proposait de donner, fête dont on n'avait pas encore d'idée à Tripoli, que le public attendait avec la plus vive impatience, et que des ennemis occultes

avaient cru pouvoir troubler impunément. Aussi a-t-elle été célébrée, comme on va le voir, avec plus de solennité et d'apparat que ne l'avaient appréhendé ces esprits inquiets et jaloux de la considération dont le susdit Consul général et chargé d'affaires du Roi a su s'entourer dans le pays.

Vers la fin d'octobre, le tems, qui avait été persévéremment superbe dans la première quinzaine du mois, commença à se gâter, de manière que jusqu'au 3 novembre, veille de la fête, les coups de vent les plus terribles et les averses les plus abondantes avaient occasionné de grands dégâts au-dedans comme au-dehors de la ville. Ce changement subit de température contristait tout le monde; on craignait que la solennité projetée, qui avait coûté tant de travaux, de peines et de dépenses, n'en fût dérangée; au point que le Pacha lui-même fit témoigner au chevalier Rousseau le déplaisir que lui causait un semblable contretems; mais le chevalier Rousseau fit répondre à son Altesse que les Rois étant sur la terre les images vivantes de Dieu, leur influence devait naturellement s'étendre jusque sur les éléments, et qu'il avait lieu d'espérer qu'un beau soleil éclairerait la fête de son souverain.

Le pressentiment du Consul général ne fut point démenti. En effet, dans la nuit du 3 au 4, l'atmosphère se dégagea insensiblement des épais nuages qui l'avaient obscurcie jusqu'alors; et le lendemain, jour tant désiré et si impatiemment attendu, offrit à l'attention publique, que rien n'avait pu distraire de l'objet qui l'occupait, un ciel doux et serein, coloré de l'azur le plus pur.

Le 4, le pavillon blanc arboré dès les 7 heures du matin fut salué de 9 coups de canon par les deux bâtimens nationaux en station dans le port, et de 21 coups de boite tirés de la place voisine du Consulat. — A 9 heures, le chevalier Rousseau, accompagné de ses enfants et de tous les Français, se transporta à l'église où étaient déjà assemblés les Consuls et Vice-Consuls d'Espagne et de

Sardaigne (celui de Naples n'ayant pas pu s'y rendre à cause de la maladie de l'une de ses filles). La grand'messe commença immédiatement : 15 coups de boite furent tirés à l'élévation, 15 autres au *Te Deum*, et 21 au cri de *Vive le Roi* qui partit de toutes les bouches à l'issue de l'office divin. — A 11 heures et 1/2 le chevalier Rousseau était rentré en son hôtel. Le Pacha lui ayant fait annoncer sa visite pour les 2 heures après midi, il en prévint aussitôt ses collègues les Consuls généraux d'Espagne, d'Angleterre, de Naples, de Suède, de Danemark, de Sardaigne et de Toscane, qui s'empressèrent de se réunir chez lui quelques instans auparavant. Dans l'intervalle, les troupes de la garnison, fantassins et artilleurs, avaient été rangées en deux haies le long des rues par où son Altesse devait passer avec sa garde ordinaire composée de 3 ou 4 cents nègres ; ses enseignes flottaient déjà sur les forts, et son cheval richement caparaçonné l'attendait à la porte du palais qui donne dans l'arsenal. Toute la populace de la ville et de la campagne avait accouru en foule sur les lieux, attirée par un spectacle aussi nouveau qu'imposant pour elle. Enfin les deux fils aînés du chevalier Rousseau étaient déjà à cheval pour aller recevoir le Prince au moment où il se mettrait en marche. Cependant son Altesse ne se montrait pas. Ce retard donnait des inquiétudes à tout le monde. Les moments s'écoulaient, et au milieu de l'impatience générale, chacun se perdait en conjectures plus ou moins vagues, lorsque, vers les trois heures et 1/2, le ministre des Affaires étrangères parut au Consulat pour annoncer au chevalier Rousseau qu'une indisposition subite ne permettait pas à son maître d'y venir ce jour-là. A cet avis inattendu, le Consul général, ne doutant plus de l'intrigue ourdie pour lui faire un affront sanglant dans un jour si solennel, se transporta sur-le-champ au château dans la vue de s'assurer par lui-même si le Pacha était réellement malade à ne pouvoir en sortir ? Arrivé à la galerie qui conduit au salon d'audience de son Altesse,

on lui dit qu'elle n'était pas visible ; il insista pour la voir et sur le refus qu'on lui fit de l'introduire auprès d'elle, il retourna immédiatement au Consulat. A peine descendu de cheval, il donna l'ordre d'amener aussitôt le pavillon et d'en abattre le mât, ce qui fut l'affaire d'un instant ; en même tems, ses enfans ainsi que la plupart des Français, irrités de l'outrage fait à leur nation, s'élancent dans les salons, les cabinets, les galeries et la cour de l'hotel, en arrachent toutes les décorations et les jonchent de leurs débris. C'était à qui d'entre eux commettrait le plus de dégâts.

Les Consuls étrangers, frappés en quelque sorte de stupeur, venaient de se retirer chez eux ; l'hôtel de France présentait le spectacle d'une dévastation complette, et le peuple consterné blâmait hautement dans les rues le procédé de son Prince, en l'accusant de vouloir l'exposer au ressentiment d'une nation puissante qu'on ne peut offenser impunément.

Tandis qu'une agitation générale régnait à Tripoli, le chevalier Rousseau, dans le calme de l'indignation, s'occupait à la hâte des préparatifs nécessaires pour s'embarquer le lendemain sur l'un des bâtiments ancrés dans le port, et au capitaine duquel il avait donné l'ordre de se tenir prêt à le recevoir à son bord, se réservant de recommander avant de partir les sujets du Roi ainsi que le Consulat à l'un de ses collègues accrédités auprès du gouvernement local.

Ce fut alors (il était déjà huit heures du soir) que son Altesse sentit la faute qu'on lui avait fait commettre et qu'elle chercha à la réparer ; à cet effet, elle chargea d'abord le ministre des Affaires étrangères d'aller trouver le chevalier Rousseau pour tâcher de l'appaiser par la promesse d'une prompte satisfaction ; mais ce Consul général se montra inflexible au point de ne vouloir ni accueillir le député qu'il fit renvoyer de la porte, ni entendre parler d'aucune espèce de réconciliation ; de manière que son Altesse, voyant cette première tenta-

tive échouée, recourut à l'intervention de M. Herrador, Consul général et chargé d'affaires d'Espagne, pour qui le chevalier Rousseau professe la plus haute estime et le plus sincère attachement. Aussi ce respectable agent était-il le seul médiateur qu'elle pût employer avec l'espoir de quelque succès, dans une circonstance aussi difficile que celle à laquelle elle avait elle-même donné lieu, en cédant sans réflexions aux insinuations perfides de certains boute-feux qui malheureusement ne l'approchent que trop souvent.

Ce fut à 10 heures du soir que M. Herrador vint au Consulat de France muni des pleins pouvoirs du Prince qui l'avait instamment prié de mettre tout en usage pour contenter le chevalier Rousseau, dont le prochain départ l'alarmait d'autant plus qu'il l'exposait à une rupture inévitable avec le gouvernement français, rupture qui ne pouvait que lui devenir funeste.

Dans une première conférence avec les deux Consuls, les bases préliminaires de l'accommodement tant désiré par le Pacha furent incontinent arrêtées. A la suivante, qui se tint vers minuit, après une nouvelle entrevue que M. Herrador eut avec le Pacha pour mieux s'assurer de son exactitude à remplir les engagements qu'il allait prendre en son nom, deux articles supplémentaires furent ajoutés à ceux déjà convenus ; et à 3 heures du matin tout se trouva terminé à la satisfaction du chevalier Rousseau, qui dut suspendre dès lors les apprêts de son embarquement et attendre le jour pour convoquer chez lui ses nationaux et leur faire connaître les conditions qu'il avait imposé au Pacha en réparation de l'insulte faite à la France.

Voici ces conditions en substence :

1° Le mât du pavillon français sera immédiatement redressé par les marins de l'arsenal ;

2° Le dit pavillon sera salué pendant 3 jours consécutifs, matin et soir, de 33 coups de canon à chaque fois, en tout 198 coups.

3° Le quatrième jour, 8 du courant, le Pacha viendra en personne au Consulat de France pour complimenter le chevalier Rousseau, et le soir il y enverra l'un de ses fils, le prince Sidy Osman, dans le même but.

4° Son Altesse fera le lendemain, 9 du courant, une 2de visite solennelle au chevalier Rousseau en témoignage du vrai et sincère désir qu'elle a de se conserver l'amitié et la bienveillance du gouvernement de S. M. T. C.

5° Le sieur Hassouna D'ghais, ministre des Affaires étrangères, que l'on doit considérer comme le principal auteur de l'intrigue qui avait pour but de semer la mésintelligence et la désunion entre le Pacha et le chevalier Rousseau en dissuadant à son Altesse de faire sa visite au Consul général le jour de la fête du Roi, sera destitué et exilé de Tripoli.

En exécution des susdits articles, le dimanche 5, le mât du pavillon n'ayant pu être promptement rétabli, celui-ci fut arboré à 10 heures du matin à bord des deux bâtimens nationaux qui se trouvaient à l'ancre et salué de 33 coups de canon ; au coucher du soleil, quelques instants avant d'être amené, il reçut le même salut. Dans le courant de la journée, tous les sujets de sa Majesté étant assemblés au Consulat, le chevalier Rousseau avait reçu les visites de félicitation de plusieurs de ses collègues, dont trois seulement (ceux d'Espagne, de Sardaigne et de Danemark) s'étaient empressés de hisser leurs pavillons pendant les deux susdits saluts faits au sien. A midi, un ballon aérostatique de la plus belle dimension, lancé aux cris de *Vive le Roi* par le fils aîné du Consul général, s'était élevé majestueusement dans les airs pour aller tomber sur l'une des terrasses du château.

Le soir, un dîner de 35 couverts fut servi, et l'on y porta avec enthousiasme les santés du Roi, de Monseigneur le Dauphin et de la famille royale, au bruit des boites qui se tiraient d'intervalle en intervalle sur la place voisine. Au sortir de table, les Français, groupés dans la cour autour du mât qui, jusqu'alors, restait incliné (et dans cette position l'on eût dit qu'il se ressentait encore de l'outrage fait au pavillon pur et sans tache qu'il portait), dansèrent des rondes gaies et bruyantes à la lueur d'une infinité de lampions, établis le long des galeries en remplacement de ceux qui avaient été brisés la veille dans un moment d'indignation.

Les deux jours suivants, lundi et mardi 6 et 7 novembre, le mât se trouvant rétabli, le pavillon fut successivement salué, matin et soir, à chaque fois, de 33 coups de canon, comme il l'avait été la veille. Le peuple se livrait à la joie en voyant toutes les difficultés applanies. On entendait dire partout : « Grâce à Dieu, le Consul de France ne part plus ; le Pacha s'est empressé de le contenter parce qu'il lui avait manqué essentiellement en écoutant de mauvais conseils ; les Tripolins sont amis des Français ; jamais la guerre ne peut éclater entre eux, etc., etc. »

Le 8, à 1 heure après midi, les Consuls et Vice-Consuls des diverses puissances étant réunis avec le corps de la nation française chez le chevalier Rousseau, le Pacha y vint en grande pompe, entouré de ses principaux officiers et d'une garde nombreuse de nègres précédée de sa musique militaire; toutes les rues se trouvaient encombrées de troupes et de spectateurs. Les deux fils aînés du Consul étaient allés à sa rencontre jusqu'à la porte de l'arsenal, et leur père le reçut à celle de l'hôtel de France. Parvenu à la dernière galerie, le chevalier Rousseau, conduisant son Altesse par la main, l'introduisit dans le salon où les Consuls étrangers entrèrent avec elle.

Un instant après qu'elle se fut placée sur l'espèce de

trône qui lui avait été dressé à la hâte (1), le chevalier Rousseau, à qui les langues orientales sont familières, lui adressa le discours suivant en arabe :

« Je n'ai jamais douté, Prince, de la loyauté de vos sentimens envers la France. Vous m'en donnez aujourd'hui une nouvelle preuve. Je suis d'autant plus flatté de la visite que vous me faites que le retard qu'elle a éprouvé par des motifs fâcheux, mais indépendants de votre volonté, m'a permis de prolonger la fête de mon Roi ; il y a 5 jours que je la célèbre. Dans celui-ci votre présence au Consulat met le sceau à la solennité. On dira après de longues années à Tripoli : l'excellent et magnifique Youssouf Pacha fut sincèrement attaché aux Français. Persistez, Prince, dans vos nobles et amicales intentions envers eux, et comptez sur les efforts que je ne cesserai de faire pour cimenter de plus en plus la paix et l'union qui règne depuis si longtems entre l'illustre famille des Caramanlis et la grande et généreuse nation dont j'ai l'honneur d'être auprès de vous le représentant. »

On servit d'abord le thé à son Altesse et aux Consuls à la collation; le chevalier Rousseau et ses deux fils en firent les honneurs, en présentant à l'auguste convive des confitures et autres friandises préparées dans le goût européen. — Une particularité que l'on ne doit pas ommettre, c'est que, pendant que le Pacha mangeait, quelqu'un de sa suite s'avisa de faire à voix basse l'observation que l'usage voulait que l'on commençât par goûter les mets avant de les offrir au Prince ; le Consul général l'ayant entendu répondit vivement: « Ce n'est pas chez moi que votre Maître risque d'être empoisonné. Croyez qu'il y est plus en sûreté que dans son palais ; car de tous les Français ici présens, il n'y en a pas un

(1) Celui qu'on lui avait d'abord destiné ayant été détruit au milieu de l'effervescence qui régna dans l'hôtel consulaire lundi au soir.

seul qui n'exposerait ses propres jours pour garantir les siens, s'ils étaient menacés. »

Le sorbet, les essences et les parfums succédèrent à l'impromptu ; et un instant après, le Pacha se leva et sortit du salon pour aller s'appuyer sur la balustrade d'une des galeries, au bas de laquelle les musiciens du pays exécutaient des morceaux analogues à la circonstance. Le chevalier Rousseau était à côté de lui, et se faisait un plaisir d'interpréter en français, à plusieurs de ses collègues qui s'étaient rapprochés de son Altesse, les choses obligeantes et aimables qu'elle leur disait en arabe.

A trois heures et demie, le Pacha quitta le Consulat ; en y arrivant, il avait été salué de 19 coups de boîte ; le même honneur lui fut rendu à la sortie. Le chevalier Rousseau, à cheval avec ses deux fils aînés, marchant à ses côtés, le reconduisit jusqu'à la porte du château.

En rentrant à l'hôtel, le Consul général trouva ses nationaux qui l'attendaient pour le prier en corps de vouloir bien dispenser son Altesse de lui faire sa seconde visite, tant ils avaient été touchés de la bonne grâce et de l'empressement qu'elle avait mis à réparer ses torts envers lui. « Vous avez raison, Messieurs, dit le chevalier Rousseau ; il ne faut pas avoir l'air d'humilier le Prince ; la générosité française doit se déceler dans toutes les occasions. On nous avait manqués ; notre honneur blessé est plus que satisfait, et j'adhère volontiers à votre demande. » En conséquence, il envoya sur-le-champ prévenir le Pacha qu'il se proposait d'aller le voir lui-même à l'heure précise où son Altesse devait revenir le lendemain au Consulat, d'après l'un des articles de la convention arrêtée le dimanche.

Cette annonce surprit beaucoup le Prince qui, ne s'y attendant pas, ne savait qu'en penser. — Quoi qu'il en soit, le soir du même jour, le fils du Pacha, Sidi Osman, vint, comme il en avait été convenu, avec un brillant cortège, assister à la soirée qui eut lieu au Consulat, et

à laquelle se trouvaient invités le corps diplomatique et tous les Français, avec le reste des Européens de quelque considération. L'illumination était belle, la société nombreuse et les rafraîchissemens aussi variés qu'abondants. On y dansa des contredanses et des walses qui se prolongèrent bien avant dans la nuit, et auxquelles le jeune Prince prit beaucoup de plaisir.

Le 9, à une heure après-midi, le chevalier Rousseau, accompagné de tous ses administrés, se rendit au château. Le Pacha le reçut avec son amabilité ordinaire, et lui témoigna de nouveau tout le désir qu'il éprouvait de voir se resserrer les liens de l'amitié régnante entre la France et son royaume. Aussi montra-t-il la plus grande sensibilité au premier mot que lui adressa le chevalier Rousseau sur l'objet principal de sa visite, celui de lui épargner la peine de venir une seconde fois au Consulat. « Je reconnais bien à ce trait-là, s'écria Son Altesse, le caractère national des Français ! Consul, ajouta-t-elle, je suis votre ami et le serai toujours. »

Après trois quarts d'heure d'entretien, mêlé de protestation réciproque de bienveillance et d'affection, le chevalier Rousseau prit congé d'elle et se fit conduire chez son fils, Sidi Osman, le même qui avait assisté à la soirée du 8. Le jeune Prince, qui se distingue par ses manières polies et prévenantes et par son goût décidé pour les beaux-arts, lui fit l'accueil le plus gracieux et sut mettre dans sa conversation tout le charme de la société européenne. En sortant du château pour retourner au Consulat, le chevalier Rousseau fut salué de 9 coups de canon par la batterie qui donne sur l'arsenal.

Pour éviter la honte d'une destitution publique, le sieur Hassouna D'Ghais s'était empressé de donner lui-même à l'avance sa démission, et le 23 du courant, le Pacha annonça officiellement au Consul général et chargé d'affaires du Roi que cet intrigant qui avait suscité à son Altesse tant de tracasseries et de désagrément n'était plus ministre des Affaires étrangères. Quant à

son exil, qui était également stipulé dans la convention du 5, le Chevalier dut se désister à la prière du Prince et en considération de M. Herrador, comme on va le voir par les copies suivantes des lettres officielles que ces deux agens diplomatiques se sont mutuellement écrites à cette occasion.

Copie de la lettre de M. Herrador, Consul général d'Espagne, à M. Rousseau.

Monsieur et honorable collègue,

Conséquemment à la charge de médiateur dont S. A. le Pacha a bien voulu m'honorer, et que vous, Monsieur, m'avez aussi fait l'honneur d'accepter de votre part, pour terminer les différends survenus entre les deux parties, je viens d'obtenir l'honneur d'une audience de son Altesse que j'avais demandée pour savoir le résultat de votre demande relative à la destitution de Sidi Hassouna D'Ghais.

Je suis donc autorisé à vous annoncer officiellement de la part de S. A. le Pacha que Sidi Hassouna D'Ghais a donné lui-même sa démission, que S. A. le Pacha a bien voulu l'accepter et qu'en conséquence Sidi Hassouna D'Ghais n'est plus ministre, ayant déjà cessé de remplir les fonctions de cette place ; ajoutant son Altesse, avec l'amabilité qui la caractérise, qu'elle croyait que ma communication aurait à vos yeux le même poids qu'une note particulière revêtue de son sceau.

J'ai pris la liberté de m'abstenir de faire aucune question sur la seconde et dernière de vos demandes, savoir celle de son exil, car c'est sur ce point, je l'espère, mon digne collègue, que votre générosité s'étendra plus particulièrement.

Lorsque dans mon antérieure audience il fut question de ce point, l'extrême sensibilité de son Altesse se manifesta de manière qu'intéressant la mienne je me fis un devoir d'interrompre son Altesse en la priant de ne plus s'inquiéter là-dessus et en prenant sur moi de vous fléchir et d'arranger la chose.

Vous connaissez, mon cher collègue, les qualités remarquables de la noble et illustre maison D'Ghais, les services rendus à la France

par l'honnête ministre Sidi Mohamed, père de l'ex-ministre, les liaisons de cette famille avec celle de S. A. le Pacha, l'attachement particulier de son Altesse à ses deux fils mariés avec les sœurs de l'ex-ministre, et son amour pour celles-ci et pour ses fils. Voilà donc, mon cher collègue, une occasion opportune pour rendre de votre part un service signalé à son Altesse, qui de la sienne vous a accordé toutes vos demandes. Vous lui avez déjà prouvé combien vous savez mettre de la délicatesse dans vos procédés, lorsque vous fûtes en personne, le lendemain de sa première visite, la prier de se dispenser de vous en faire la seconde, conformément aux conditions arrêtées entre les deux. Donnez-lui donc une nouvelle preuve de la générosité de sentimens qui vous caractérise en surséant sur la demande de l'exil de l'ex-ministre Sidi Hassouna D'Ghais. Vous comblerez par là les désirs de toute la famille et de toute la cour de son Altesse, et je vous en serai moi-même d'autant plus reconnaissant que j'aurai ainsi eu le bonheur d'avoir terminé une honorable charge en conduisant toute cette affaire à la fin heureuse dont je m'étais flatté depuis le commencement.

En attendant, j'ai l'honneur de vous renouveler les sentiments de la considération très distinguée avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Joseph Gomez Herrador.

Tripoli, le 23 novembre 1826.

Réponse du chevalier Rousseau à la lettre ci-dessus de M. Herrador

Tripoli, le 24 novembre 1826.

Monsieur et honorable collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier pour m'annoncer officiellement de la part du Pacha la destitution de M. Hassouna D'Ghais et me

prier en même tems, au nom de son Altesse, de ne pas insister sur l'exil de cet ex-ministre.

Pour complaire au Prince et vous prouver à vous-même, mon digne collègue, combien m'est précieuse l'amitié dont vous m'honorez, je cède volontiers au désir de son Altesse. Il ne fallait rien moins que votre généreuse et bienveillante intervention pour me faire désister de mes justes et légitimes prétentions. Je consens donc à ce que M. Hassouna reste à Tripoli, puisqu'il ne peut plus désormais se mêler des affaires locales, ayant perdu le titre dont il a longtems abusé. — C'est à vous seul, mon digne collègue, à vous, qui dans votre extrême sensibilité avez si bien réussi à exciter la mienne, qu'il doit particulièrement cette faveur; j'espère qu'il saura la mériter, en renonçant à ses intrigues. Vous savez d'ailleurs que mon intention n'est pas de l'humilier et encore moins de faire de la peine à son Maître, pour qui je professe une haute et respectueuse estime. Connaissant sa haine pour les Français, il m'a suffi de le mettre hors d'état de me contrecarrer sous main dans mes opérations.

Je ne finirai pas cette lettre sans vous offrir le bien sincère tribut de mes remercîments pour l'intérêt que vous m'avez témoigné dans une circonstance où il fallait que j'exigeasse et obtinsse une réparation éclatante pour l'insulte faite à la France, le jour de la fête de son Roi. Aussi me ferai-je un doux devoir de rendre compte à sa Majesté du zèle et du dévouement que vous avez montré, comme représentant de son auguste parent, en conduisant toute cette affaire à une heureuse fin.

Agréez, je vous prie, les nouvelles assurances de la considération la plus distinguée et de l'inviolable attachement avec lesquels je suis pour la vie,

Votre affectionné collègue,

Signé : ROUSSEAU.

Tels sont les détails d'une affaire dont l'issue a été si glorieuse pour le nom français, détails que nous terminerons par cette réflexion. On voit souvent les Consuls et autres employés des puissances de l'Europe en Barbarie recevoir, au mépris des traités qui les accréditent, des insultes plus ou moins graves. Il est vrai que

ces insultes sont quelquefois réparées par les autorités locales, suivant le degré d'énergie et de fermeté que les réclamans mettent dans leurs démarches auprès d'elles, mais jamais satisfaction ne fut aussi prompte, aussi complette et aussi éclatante que celle qu'a obtenue le chevalier Rousseau pour l'offense qu'on lui avait faite le jour de la fête de son Roi.

De tout ce dont a été dressé, en l'étude de cette Chancellerie, le présent procès verbal que nous signons avec Monsieur le Consul général et les négocians, capitaines et autres sujets du Roi ici présens, les mêmes jour et an que dessus.

Signé : ROUSSEAU. — J^h BEAUSSIER. — Donat LAUTIER. — J^n-B^te GAY. — GARDET. — Em^e LEONE. — T. ROUSSEAU, Ch^er substitué. — Alex^e GRAND. — P. BENEDETTO DI S^n DONATO, Préf. ap. — P. LUIGI DA VEROLI, Missi. apost. — DONNADIEU et C^nie. — PABAN. — J^ph DURBEC. — HERMITTE, Cap^ne français. — LION, Cap^ne français.

Pour légalisation de la signature du Chancelier substitué les mêmes jour, mois et an que dessus.

Signé : ROUSSEAU.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite. — Voir les nos 202, 203, 204 et 205.)

Il lui fit en outre remettre une somme d'argent, une monture et des vêtements. Cet homme se rendit alors au village en compagnie d'hommes à pied et à cheval, et fut reçu par les habitants. Les enfants accoururent auprès d''Abd el-Mou'min, alors assis dans le parvis de la mosquée, et lui demandèrent s'il savait qui mettait tout le village en émoi : « Non, dit-il. — Eh bien ! c'est celui qui nous donnait dernièrement des leçons en même temps que toi. — Alors, reprit-il, s'il a pu monter si haut, il faut que je devienne bientôt Prince des croyants ! » La chose eut lieu comme il l'avait dit, c'est-à-dire que ses paroles étaient l'expression de la destinée.

Ibn Toûmert se dirigeant vers le Maghreb, comme nous l'avons dit, atteignit Tlemcen, et s'installa dans une mosquée dite El-'Obbâd, située en dehors de la ville. Il continua d'y mener son genre de vie ordinaire, entouré qu'il était déjà de la vénération et de la considération universelles ; nul ne le voyait sans lui rendre aussitôt respect et hommage. Il gardait un silence presque absolu et observait la plus grande réserve ; c'est à peine s'il proférait une parole lorsqu'il était en dehors de sa salle de cours. Un cheykh de Tlemcen m'a raconté le

fait suivant, qu'il tenait d'un saint homme vivant dans la retraite, en compagnie d'Ibn Toûmert, dans la mosquée d'El-'Obbâd. Ce dernier vint un jour, après la prière du soir, trouver ses compagnons de retraite et leur demanda où était tel d'entre eux. Sur la réponse qui lui fut faite qu'il était emprisonné, il se mit immédiatement en route, en se faisant précéder de l'un de ces hommes pieux. Arrivé à la porte de la ville, il frappa bruyamment pour appeler le portier et se faire ouvrir. Celui-ci s'empressa d'obéir sur le champ sans invoquer aucun faux-fuyant, [P. 132] alors que le chef même de la ville ne se serait pas fait ouvrir sans difficulté. Il pénétra dans la ville et arriva à la prison, dont les geôliers et les gardiens se précipitèrent au-devant de lui et embrassèrent le pan de sa robe. Il appela par son nom celui qu'il venait chercher et lui ordonna de sortir, ce que fit le prisonnier, sous les yeux des geôliers comme abasourdis par la présence du saint personnage, et ce dernier remmena son compagnon à la mosquée. Ainsi agissait-il en toutes choses ; rien de ce qu'il voulait ne lui était difficile, il ne formait aucun plan qu'il ne réalisât, les petits étaient ses esclaves et les grands reconnaissaient sa supériorité. Pendant toute la durée de son séjour à Tlemcen, il ne cessa de recevoir des marques de considération de la part tant des chefs que des sujets, et il s'en éloigna après s'être concilié les principaux habitants et avoir conquis leurs cœurs. De là il gagna la ville de Fez, où il exposa et développa les connaissances qu'il avait, en s'attachant de préférence à prêcher la doctrine religieuse dans le sens ach'arite. Or nous avons dit que les Maghrébins goûtaient peu ce genre de connaissances et poursuivaient avec acharnement ceux qui s'en occupaient. Le gouverneur de la ville organisa alors entre lui et les *fak'ih* une discussion contradictoire dans laquelle ce docteur eut le dessus et qui le mit en évidence, car il n'avait affaire qu'à un champ vierge et à des gens qui étaient dépourvus de toute connaissance spécula-

tive autre que celle des applications juridiques. Après l'avoir entendu, les *fak'ih* insinuèrent au gouverneur de chasser de la ville leur adversaire, dont la doctrine pourrait corrompre l'esprit de la masse. Ils obtinrent gain de cause, et l'exilé gagna Merrâkech.

A son arrivée, le Prince des musulmans 'Ali b. Yoûsof, qui avait reçu des avis écrits le concernant, le fit appeler pour soutenir la discussion avec les fak'ih réunis ; mais aucun de ceux-ci ne comprit ce que disait Ibn Toûmert, sauf l'Espagnol Mâlik b. Woheyb (1), qui était au courant de tous les genres de connaissances, mais n'en laissait voir que ce qui était d'une défaite facile à cette époque. Il était également versé dans les sciences philosophiques, et j'ai vu de lui un ouvrage intitulé [P. 133] *Les rognures d'or, traitant des Arabes indignes*, où il est parlé des Arabes idolâtres ou musulmans qui se sont conduits d'une manière indigne, et qui comprend toutes les connaissances relatives à ce sujet. Aussi ce livre est-il, dans cet ordre d'idées, hors de pair ; il existe dans la bibliothèque des Benoû 'Abd el-Mou'min, où je l'ai vu. Ce docteur avait aussi des notions précises sur de nombreuses sciences exactes : j'ai vu tout entier écrit de sa main le *Fruit* de Ptolémée sur les thèmes astrologiques, et le traité d'astronomie intitulé l'*Almageste*, enrichi de gloses qu'il y avait ajoutées lorsqu'il avait expliqué cet ouvrage sous la direction du Cordouan Il'amd Dhehebi (2). Après avoir entendu les discours de Moh'ammed b. Toûmert, Mâlik comprit [les dangers à redouter de] cet esprit subtil, de cette intelligence pénétrante et servie par un langage pompeux. Aussi conseilla-t-il au Prince des musulmans de le mettre à mort : « C'est là, lui dit-il, un corrupteur aux mauvais desseins de qui il ne

(1) Une note de la traduction d'Ibn Khallikan (II, 265) réunit les renseignements fournis sur ce personnage par notre auteur ; voir aussi Ibn Athir (X, 402), où l'on trouve également le récit des débuts du Mahdi ; Ibn Khallikan, III, 269.

(2) Je n'ai pas trouvé de renseignements sur ce savant.

se faut pas fier ; quiconque entendra ses discours embrassera son parti, et si cela se passe chez les Maçmoûda, il nous suscitera de grands ennuis. » Mais le Prince des musulmans, retenu par des scrupules religieux, ne le fit pas mettre à mort sur-le-champ. 'Ali était en effet un homme vertueux et dont les prières étaient exaucées, qui passait ses nuits à prier et ses jours à jeûner, mais qui était faible et sans énergie. A la fin de son règne, il se passa de nombreuses abominations, d'odieux scandales produits par l'intrusion des femmes dans les affaires et l'autorité qu'elles s'y arrogèrent, si bien qu'il n'y avait pas de vaurien, qu'il fût voleur ou brigand de grande route, qui ne se réclamât de quelque femme dont il s'était fait un appui pour se soustraire aux conséquences de ses méfaits.

Quand Mâlik se fut convaincu qu'il devait renoncer à obtenir la mise à mort d'Ibn Toûmert, il conseilla de le condamner à la détention perpétuelle. « Mais, lui objecta le prince, à quel titre m'emparerai-je, pour l'emprisonner, d'un musulman contre qui je n'ai pas à invoquer des charges évidentes ? D'ailleurs la détention n'est-elle pas une espèce de mort ? Je vais le bannir de mes États en le laissant libre d'aller où il lui plaira. » Alors le novateur suivi de ses fidèles gagna le Soûs, où il s'installa dans la localité dite Tînmelel, dont il fit le siège de sa prédication et où il fut enterré. Les notables des Maçmoûda se réunirent auprès de lui, et il commença [P. 134] à leur enseigner la science et à les inviter à la pratique du bien, sans leur dévoiler ni son but, ni ses idées de domination. Il composa à leur usage et dans leur langue un traité des articles de foi ; aucun de ses contemporains en effet ne parlait cette langue avec autant d'élégance que lui. Quand ils eurent compris les sens cachés de ce traité, la considération qu'ils avaient pour lui ne fit que s'accroître ; leurs cœurs étaient imbus d'amour, leurs corps étaient les esclaves de ses ordres. Quand il fut sûr d'eux, il les appela à suivre ses

doctrines, qu'il leur présenta d'abord comme tendant exclusivement à réformer les mœurs, et leur défendit d'une manière absolue de verser le sang. Au bout de quelque temps, il chargea ceux d'entre eux qu'il crut mûrs pour cela de prêcher sa mission et de se concilier les chefs kabyles ; il commença à parler du Mahdi et à faire désirer sa venue, à citer les diverses traditions écrites qui parlent de lui, et quand il eut bien pénétré les esprits de l'excellence, de la généalogie et des qualités de ce saint personnage, il revendiqua ce titre pour lui-même (1), déclara qu'il était Moh'ammed b. 'Abd Allâh et fit remonter son origine au Prophète ; il proclama ouvertement qu'il était le Mahdi impeccable et finit, à force de citations de traditions, par le leur faire accroire. On lui prêta serment en cette qualité, et lui-même dit à ses fidèles qu'il contractait envers eux les engagements qu'avaient pris les Compagnons du Prophète vis-à-vis de celui-ci. Il composa pour eux plusieurs traités roulant sur la science, entre autres celui qu'il appela *Le meilleur objet cherché* (2), et des opuscules sur les principes de la religion. Sur la plupart des points il suivait la doctrine d'Aboû l-H'asan Ach'ari, sauf en ce qui concerne l'affirmation des attributs, qu'il niait comme les Mo'tazélites, et sauf quelques autres points peu importants ; il versait aussi quelque peu dans les doctrines chi'ites, mais il n'en laissait rien transpirer aux yeux des masses (3).

Il groupa ses disciples par catégories, dont l'une fut formée par les dix premiers qui l'avaient suivi dans ses pérégrinations et avaient tout d'abord embrassé sa doctrine ; elle s'appelait la *Communauté (djemâ'a)*. Les *Cinquante* formèrent la seconde catégorie. [P. 135] D'ailleurs

(1) Cf. *Berbères*, II, 170.

(2) Cat des mss arabes de la Bibl Nat., n° 1451 ; Ibn Khallikan, III, 215 ; *Berbères*, IV, 532.

(3) Sur les doctrines des Almohades, voir notamment Goldziher, *Zeitschrift d. D. M. Ges.* t. XLI, p. 30.

ces catégories comprenaient des gens originaires de diverses tribus, et non d'une seule ; il les appelait *croyants (mou'minoûn)*, leur disant : « Vous êtes les seuls sur la terre à croire comme vous faites ; c'est vous que désigna le Prophète quand il dit : « Il y aura tou- » jours dans l'Occident un groupe sachant ce qui est » juste et à qui nulle défection ne nuira tant que Dieu » ne l'aura pas permis. » C'est par vous que Dieu fera faire la conquête du Fârs et de Roûm, par vous qu'il anéantira l'Antechrist ; c'est de vous que sortira l'émir qui fera la prière avec 'Isa b. Maryam (1), c'est à vous que restera le commandement jusqu'à l'arrivée de l'heure suprême. » Ces choses, ainsi que d'autres moins importantes et qu'il leur annonçait, se réalisèrent pour la plupart. « Si je le voulais, leur disait-il encore, je pourrais vous énumérer tous vos khalifes un par un. » De plus en plus entraînés par lui, ces gens lui témoignaient une obéissance absolue.

Les discours que nous venons de rapporter d'Ibn Toûmert et qui sont relatifs à la perpétuité de l'autorité des Almohades ont été versifiés par un homme d'Alger, ville qui dépend de Bougie, lequel arriva auprès du Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb, alors à Tînmelel, et montant sur le tombeau d'Ibn Toûmert, avec une troupe d'Unitaires, récita un poème qui débute ainsi :

[Tawil] Salut au tombeau du glorieux imâm rejeton de la meilleure des créatures, de Mohammed, à qui il ressemble par son caractère ; son nom, le nom de son père, la destinée qui lui était réservée ! Salut à celui qui rappela de la mort à la vie les sciences religieuses, qui sut mettre au jour les secrets du Livre-guide ! Nous reçûmes l'heureuse nouvelle qu'il allait arriver et faire à jamais régner ici-bas l'équité et la justice, conquérir les capitales de l'Orient et de

(1) A la fin du monde le Mahdi se rencontrera avec Jésus dans la mosquée des Benoû Omeyya, à Damas, et le premier fera la prière en qualité d'imâm, le second se bornant à la répéter après lui (voir p. ex. Ibn Ayyâs, *Bedâ'i' ez-zohoûr*, p. 150).

l'Occident, vaincre les Arabes des plaines et des montagnes (1). Sans vouloir le décrire, (je dirai que) cinq signes le marquent clairement aux yeux de l'homme qui est dans la droite voie : l'époque, le nom, le lieu, la généalogie, une conduite sans reproche et que Dieu dirige. Il restera sept ans ou bien en vivra neuf, dit le texte authentique d'une tradition. Il a, comme le disait notre Prophète, vécu neuf ans, puis le Mahdi vous a montré la voie de Dieu ; il est suivi d'une troupe d'hommes justes qui lui servent d'auxiliaires et que tu dois honorer comme étant les frères d'Ah'med le véridique ; [P. 136] c'est la troupe que mentionnent les traditions, celle du Mahdi, celle que dirige la vérité. Ceux qui ont besoin d'aide vont incessamment à elle, mais les protecteurs et les distributeurs de la victoire ne sont qu'une (faible) troupe. Il est l'élu et l'honneur de K'ays 'Aylân, c'est de la race si louée de Mourra que sort le lieutenant et l'épée du Mahdi de Dieu (2). De ceux qui possèdent la science et l'intelligence, Dieu se sert pour abattre les plus orgueilleux, qui abandonnent la voie indiquée par la justice, par eux il tranche la vie des insolents qui ont anéanti tous les monuments de l'Islam. Ces fidèles entreprendront des expéditions guerrières contre les Arabes de la Péninsule, se rendront en Perse, autant dire qu'ils y sont déjà ; ils remporteront sur les Roûm des victoires productrices de butin, et se partageront tous leurs biens, y compris leurs boucliers. Dès la lueur du jour ils attaqueront l'Antechrist et lui feront goûter la pointe de leurs glaives acérés, pointe qui lui donnera la mort à la porte de Loudd (3), et alors surgiront des doutes de nature à agir sur ceux qui n'auront pas encore confessé l'Unité. Alors 'Isa descendra du ciel parmi eux et les appellera vers la niche de la mosquée, tandis que leur Émir remplira les fonctions d'imâm et dira avec eux la prière, après s'être à dessein fait précéder d'Isa l'Elu ; de ses deux mains il frictionnera leurs visages et leur annoncera l'auguste vérité et ce que sera, s'il disparaît, leur sort à eux et à lui, jusqu'au bout des siècles sans fin. Transmets mes salutations au Prince des croyants, puisque l'éloignement m'empêche de lui dire tout mon amour ; que le salut de Dieu soit sur lui tant que le soleil luira, tant que les humains auront à puiser de l'eau !

(1) M. à m. du Ghawr et du Nedjd.

(2) La tribu berbère à laquelle appartenait 'Abd el-Mou'min se targuait de descendre de la tribu arabe de K'ays b. Ghaylân ou K'ays Aylân (*Berbères*, I, 251), c.-à-d. de la tribu d'Adnan, à laquelle appartient aussi Mourra (C. de Perceval, t. I, tabl. VIII). Cf. la note 21, p. 217 d'Ibn Khallikân, t. III ; *Berbères*, IV, 533.

(3) C'est à Loudd que le Mahdi, assisté de Jésus, doit rencontrer et combattre l'Antechrist.

D'après une autre version, l'auteur de ce poème ne le récita pas en personne sur le tombeau, car son grand âge et son éloignement ne le lui permettaient pas ; il se borna à l'envoyer et ce fut un autre qui déclama sur la tombe de l'imâm ces vers, rédigés du vivant d'Abd el-Mou'min. Dieu sait ce qu'il en est. De ce long poème je n'ai donné qu'un extrait, non à cause de sa valeur propre, mais parce qu'il cadrait avec le chapitre précédent.

[P. 137] L'obéissance des Maçmoûda à Ibn Toûmert ne cessa pas d'augmenter ; entièrement subjugués par lui, pénétrés pour lui d'un respect sans borne, ils en vinrent à ce point que s'il avait donné à l'un d'eux l'ordre de tuer son propre père, son frère ou son fils, il eût été obéi avec empressement. La chose lui fut d'ailleurs facilitée par la légèreté naturelle avec laquelle ce peuple verse le sang, légèreté qui est un des traits caractéristiques de leur nature, et qui provient du climat de la région qu'ils habitent. Aboû 'Obeyd Bekri Andalousi, de Cordoue, raconte ce qui suit, d'après ses autorités, dans son livre intitulé *Les routes et les royaumes* (1) : « Dans l'un des pays du Gharb, Alexandre reçut en présent une jument plus rapide à la course qu'aucun cheval au monde ; elle n'avait aucun défaut, mais n'avait jamais poussé de hennissement. Mais quand, au cours de ses expéditions, ce prince arriva dans les montagnes de Deren (l'Atlas), où habitent les Maçmoûda, et que sa jument y eut bu, elle poussa un hennissement dont les montagnes tremblèrent. Alexandre informa le sage [Aristote] de cette circonstance et reçut cette réponse : « C'est là un pays d'iniquité et de rudesse ; hâte-toi d'en sortir. » Voilà ce qu'est la région ; quant à la promptitude des habitants à répandre le sang, j'en ai vu pendant mon séjour à Soûs des exemples tout à fait surprenants.

(1) C'est l'auteur dont M. de Slane a publié et traduit la partie de son ouvrage qui a trait à l'Afrique septentrionale (Alger, 1857, et *Journal asiatique*, 1859).

En 517, il mit sur pied un corps d'armée considérable formé par des Maçmoûda; la plupart des soldats provenaient de Tînmelel, à qui s'étaient joints des hommes de Soûs : « Marchez, leur dit-il, contre ces hérétiques, ces corrupteurs de la religion qui s'appellent Almoravides; appelez-les à réformer leurs mœurs, à renoncer à leur hérésie, à reconnaître l'Imâm, le Mahdi impeccable : s'ils se rendent à votre appel, ils deviendront vos frères; leurs biens seront les vôtres, vos dettes seront les leurs; sinon combattez-les, car la Loi traditionnelle *(sounna)* permet de les mettre à mort. » Il leur donna pour chef 'Abd el-Mou'min b. 'Ali, en disant qu'ils étaient les croyants [*mou'minoun*], et que c'était là leur émir; aussi 'Abd el-Mou'min prit-il dès lors le titre d'Émir des croyants. Cette armée marcha vers Merrâkech et rencontra à Boh'eyra, non loin de là, une forte armée Almoravide composée de guerriers de Lamtoûna et commandée par Zobeyr b. 'Ali b. Yoûsof b. Tâchefin. [P. 138] Quand les deux armées furent en présence, les Maçmoûda envoyèrent à leurs adversaires, pour leur adresser l'appel qu'Ibn Toûmert leur avait recommandé de faire, des messagers qui furent honteusement repoussés. 'Abd el-Mou'min écrivit alors au Prince des musulmans 'Ali b. Yoûsof quelle était la nature des ordres dont Moh'ammed b. Toûmert l'avait chargé; à quoi 'Ali répondit en l'avertissant des suites que provoquerait sa séparation de la communauté (musulmane) et lui rappelant les préceptes divins relatifs à l'effusion du sang et à la provocation à la révolte. Cette réponse, loin de retenir 'Abd el-Mou'min, ne fit qu'exciter son ardeur en le persuadant de la faiblesse de ses adversaires. La bataille s'engagea et se termina par la défaite des Maçmoûda, dont beaucoup périrent, quant à 'Abd el-Mou'min, il put s'échapper avec une dizaine de ses compagnons (1).

Lorsqu'on apporta cette nouvelle à Ibn Toûmert, il de-

(1) Cf *Berbères*, II, 172; Ibn Khallikan, III, 213.

manda si 'Abd el-Mou'min avait pu s'échapper; comme on lui répondit que oui : « Alors, dit-il, c'est comme si personne n'était mort. » Aux fuyards qui vinrent le rejoindre, il représenta cette défaite comme sans importance, leur affirmant que les morts étaient des martyrs, puisqu'ils étaient tombés en défendant la religion de Dieu et pour proclamer la loi traditionnelle. Ces discours fortifièrent leurs résolutions et excitèrent leur désir de combattre, et à partir de ce moment les Maçmoûda commencèrent des incursions sur le territoire de Merrâkech, interceptant les vivres et les approvisionnements qu'on expédiait vers cette ville, tuant et pillant tout, sans respecter personne. Une foule d'hommes reconnut leur autorité et se joignit à eux. Cependant Ibn Toûmert se livrait de plus en plus aux pratiques pieuses, sa vie devenait de plus en plus simple, pour mieux montrer qu'il ressemblait aux saints et qu'il observait rigoureusement les prescriptions de la loi, se conformant ainsi à la tradition primitive. Je tiens de quelqu'un de confiance et qui l'a vu que, à l'exemple des Compagnons, il frappait les gens qui buvaient du vin avec les manches de son vêtement, avec ses sandales ou avec des côtes de palmier. Je tiens le fait suivant d'un témoin oculaire. On amena à Ibn Toûmert un homme ivre, qu'il ordonna de châtier conformément à la loi; alors un de ses principaux partisans, Yoûsof b. Soleymân, proposa de le mettre à la torture pour lui faire avouer d'où provenait le vin qu'il avait bu et couper ainsi le mal dans sa racine; mais le saint personnage détourna la tête; il la détourna encore quand son interlocuteur renouvela sa proposition. [P. 139] Celui-ci revenant à la charge une troisième fois : « As-tu réfléchi, lui répondit-il, à ce que nous ferions si cet homme nous disait qu'il l'a bu chez Yoûsof b. Soleymân? » Son interlocuteur rougit et se tut, et après enquête on découvrit que c'étaient ses propres serviteurs qui avaient donné à boire au coupable.

Ce fait, entre plusieurs autres, augmenta encore son

prestige et sa considération, aussi bien que d'autres événements qui se réalisèrent de la façon qu'il les avait prédits. Telle était la situation ; favorable pour lui ainsi que pour les siens, tandis que les affaires des Almoravides baissaient et que leur autorité déclinait, jusqu'à l'époque de sa mort, survenue dans le cours de l'année 524 (1), alors qu'il avait organisé l'administration et tracé aux siens le plan dont ils avaient à poursuivre la réalisation.

Gouvernement d'*Abd el-Mou'min

Il eut pour successeur 'Abd el-Mou'min b. 'Ali, à qui les Maçmoûda prêtèrent serment de fidélité et dont la *Communauté (eldjemâ'a)* accepta l'autorité. 'Abd el-Mou'min dut sa dignité principalement aux efforts et aux démarches de trois membres de la *Communauté :* 'Omar b. 'Abd Allâh Çanhâdji, connu chez eux sous le nom d'"Omar Aznâdj, 'Omar b. Oumezâl, d'abord appelé Façka, à qui Ibn Toûmert donna le nom d'"Omar et que l'on connaissait sous le nom d'"Omar Inti (2), et 'Abd Allâh b. Soleymân, originaire de Tinmelel et appartenant à la tribu dite Mesekkâla. Le reste de la *Communauté* souscrivit à ce choix, de même que les Cinquante et le commun des Almohades. En effet, Ibn Toûmert, peu de jours avant sa mort, avait réuni autour de lui ceux de ses partisans qu'on appelait la *Communauté* et les Cinquante, originaires, nous l'avons dit, de diverses tribus et n'ayant de commun que le nom de Maçmoûda. Il était accoudé, mais se mit debout à leur arrivée et commença à adresser à Dieu les louanges qu'il mérite, à invoquer ses bénédictions sur son Prophète Mahomet,

(1) La même date est donnée par Ibn Khallikân (III, 213) ; Ibn Khaldoûn dit 522 en deux endroits (*Berbères*, I, 254, II, 173).

(2) Cf. *Berbères*, II, 168

à prononcer en l'honneur des khalifes légitimes la formule « que Dieu soit satisfait d'eux » [p. 140], à rappeler leur fermeté religieuse, la décision dont ils faisaient preuve, le fait que pas un ne pouvait être l'objet d'un blâme dans sa conduite envers Dieu, le châtiment infligé par 'Omar à son fils à propos du vin, sa persévérance dans le vrai, et autres choses semblables. « Mais, continua-t-il, ces princes ont disparu, puisse Dieu illuminer leurs faces, les récompenser de leurs efforts, leur rendre le bien qu'ils ont fait au peuple du Prophète! — et les hommes sont devenus la proie de séductions sataniques qui rendent l'homme qui raisonne perplexe, celui qui sait comme ignorant et complice de l'erreur; car les savants, non contents de ne pas faire produire à la science son fruit (naturel), s'en sont servis comme d'un moyen d'accès auprès des rois, pour amasser les biens de ce monde et se concilier les chefs, » etc., jusqu'à ces mots : « Ensuite Dieu, qu'il soit glorifié et loué! vous a, ô peuple, gratifié de sa faveur, vous a choisi d'entre vos contemporains pour vous faire connaître sa doctrine unitaire; il vous a choisi quelqu'un qui vous a trouvés dans l'erreur et sans direction, aveugles et ne voyant pas, ignorants du bien et sans répugnance pour le mal; l'hérésie florissait parmi vous, le mensonge vous séduisait, Satan paraît à vos yeux de leurs plus beaux ornements des erreurs et des mensonges que ma langue n'ose dire crainte de se souiller, que mes paroles ne peuvent exprimer. Par lui, Dieu vous a donné la direction après l'erreur, la vue après la cécité, la cohésion après la division, la gloire après l'humiliation; il vous a soustrait au pouvoir de ces hérétiques et vous donnera en héritage leur terre et leurs demeures, à cause des (méfaits) de leurs mains et des pensées que recèlent leurs cœurs, « et Dieu n'est point le tyran des hommes »(1). Renouvelez au Dieu glorieux (l'expression de) vos pures

(1) Koran, XLI, 46.

intentions, que vos paroles et vos actes témoignent d'une reconnaissance purificatrice de vos efforts, faisant agréer vos œuvres et développer vos affaires; gardez-vous de la désunion, des tiraillements et des divergences de vues, ne soyez qu'un contre vos ennemis, et alors on vous craindra, on s'empressera de vous obéir, vos partisans augmenteront en nombre, ce sera par vous que Dieu manifestera la vérité. Sinon, vous serez livrés à l'humiliation et au mépris, la masse vous vilipendera et les grands deviendront vos maîtres. [P. 141] En toute chose alliez la clémence et la brutalité, la douceur et la dureté, et sachez, en outre, qu'à l'avenir rien ne réussira à ce peuple que par les moyens déjà employés. Nous avons choisi l'un d'entre vous pour en faire votre chef, après l'avoir mis à l'épreuve en toute circonstance et à tout moment, comme initiateur et exécuteur; nous avons scruté ses pensées et leurs manifestations, et toujours nous avons vu sa foi ferme et sa conduite prudente, de sorte que j'espère ne pas me tromper. C'est d'ʿAbd el-Mou'min qu'il s'agit : écoutez-le et obéissez-lui aussi longtemps qu'il écoutera son Maître et lui obéira; s'il change, se détourne ou hésite, les Almohades sont bénis de Dieu; que le Seigneur suprême investisse qui il voudra d'entre ses serviteurs! » On prêta serment à ʿAbd el-Mou'min; Ibn Toûmert invoqua les faveurs célestes et passa ses mains sur la face et la poitrine de chacun des assistants. Ainsi fut conféré le pouvoir à ʿAbd el-Mou'min. Quant à Ibn Toûmert, il mourut peu après cette cérémonie.

ʿAbd el-Mou'min b. ʿAli b. ʿAlwa (1) Koûmi était le fils d'une femme libre, appartenant également aux Koûmiya et provenant du groupe des Benoû Modjber (2);

(1) Probablement le Ya'la d'Ibn Khaldoûn (*Berbères*, I, 251); du Kartâs, éd. Tornberg, p. 119, et d'Ibn Khat'îb (ms 586 d'Alger, f. 213).

(2) ʿAbd el-Mou'min appartenait à la famille des Benoû Abed, dit

il naquit dans le village de Tâdjerâ (1), de la circonscription de Tlemcen. Il avait, raconte-t-on, l'habitude de dire, en parlant des Koûmiya : « Nous descendons de K'ays ʿAylân b. Mod'ar b. Nizâr b. Ma'add b. ʿAdnân; nous ne tenons aux Koûmiya que pour être nés et avoir été élevés parmi eux; ils sont nos oncles maternels. » C'est ainsi que j'ai entendu parler ceux de ses enfants et petits-enfants que j'ai vus : tous ils font remonter leur origine à K'ays ʿAylân b. Mod'âr; c'est là-dessus également que s'appuient les prédicateurs pour le traiter, en le nommant après Ibn Toûmert, de « son coparticipant à la glorieuse origine. » Né à la fin de 487, sous le règne de Yoûsof b. Tâchefîn, il mourut en djomâda II 558; la durée de son règne proprement dit fut de 21 ans, depuis la mort d'ʿAli b. Yoûsof, Prince des musulmans, [P. 142] en 537, où il exerça réellement le pouvoir jusqu'à ce que lui-même mourut à la date ci-dessus. Il était blanc (de peau) et avait les cheveux très noirs; son corps robuste et de taille moyenne était haut en couleur; le visage était beau et la voix claire; il s'exprimait avec élégance et de la manière la plus convaincante; il était très sympathique et personne ne pouvait le voir sans devenir aussitôt son ami. Toutes les fois, m'a-t-on dit, qu'Ibn Toûmert le voyait, il récitait ces vers :

[Basît'] Les qualités qui te distinguent sont chez toi dans leur

Ibn Khaldoûn (*Berbères*, I, 251), qui ne cite pas les Benoû Modjber parmi les branches des Koûmiya (*ib.*).

(1) Ce nom est écrit تاجرة dans le *Meràçid* (I, 194) : « petite ville du Maghreb, sur le littoral (dépendant) de Tlemcen »; Ibn Khallikan (texte, p. 432; trad. II, 484); Ibn Athîr, X, 401, 409, 410. Le *Kartâs* (p. 119, l. 12) orthographie comme Merrâkechi et place cette localité à trois milles du port de Honeyn; le *Meràçid* (III, 326) se borne à dire qu'elle dépend de Honeyn. C'est à Tagrart qu'Ibn Khaldoûn (*Berbères*, I, 252) fait naître le fondateur de la dynastie almohade. Ces deux noms paraissent également être confondus par Ibn Athîr (X, 409 et 410), mais le *Kartâs* les distingue (pp. 119 et 123; trad. Beaumier, pp. 261 et 269; Bargès (*Tlemcen*, 182 et 186; *Meràçid*, I, 212; *Berbères*, II, 179 et 76). Edrîsi (p. 92) est muet.

plein développement, et c'est par toi que nous sommes tous joyeux et contents; car le rire te fait montrer tes dents, ta main est libérale, ta poitrine dilatée, ta face épanouie (1).

Il eut seize enfants mâles : Mohammed qui était l'aîné et l'héritier présomptif, et qui fut (plus tard) détrôné; 'Ali, 'Omar, Yoûsof, 'Othmân, Soleymân, Yah'ya, Isma'il, El-H'asan, El-H'oseyn, 'Abd Allâh, 'Abd er-Rah'mân, 'Isa, Moûsa, Ibrâhim et Ya'k'oûb (2).

Quant au viziral, celui qui occupa d'abord ce poste dans les premiers temps qu'Abd el-Mou'min exerça l'autorité fut Aboû H'afç 'Omar Aznâdj; mais quand ce prince fut devenu libre maître du pouvoir, il jugea que cette situation, vu le rang d'Aboû Hafç parmi eux, était au-dessous de son mérite, et il conféra à la fois les titres de vizir et de secrétaire à Aboû Dja'far Ah'med b. 'At'iyya. Ce personnage, qui est pour cette raison cité parmi les vizirs aussi bien que parmi les secrétaires, garda ces deux situations jusqu'à la conquête de Bougie, où le prince prit comme secrétaire Aboû'l-K'âsim K'âlemi, le Bougiote, dont nous parlerons, et qui comptait parmi les plus intelligents. Aboû Dja'far resta vizir jusqu'en 553, où 'Abd el-Mou'min l'ayant fait mettre à mort et ayant confisqué ses biens, le remplaça par 'Abd es-Selâm [b. Moh'ammed] Koûmi. Ce dernier, appelé le *favori* (mok'arreb) à cause de la faveur dont il jouissait auprès de son maître, resta en place jusqu'à ce que celui-ci le fit étrangler en 557 (3). Son fils 'Omar (4) le remplaça et garda sa situation jusqu'à la mort d'Abd el-Mou'min.

(1) Ces deux vers se retrouvent dans le *Kartâs* et dans Ibn Khallikan (I, 183).

(2) Cette liste n'est pas tout à fait la même que celle du *Kartâs* (p. 132).

(3) Il fut empoisonné en 555 (*Kartâs*, 130; *Berbères*, II, 196). La première édition du texte de Merrâkechi porte aussi la date de 555.

(4) Cet 'Omar doit être le fils d'Abd el-Mou'min qu'on appelle souvent Aboû H'afç (*Berbères*, II, 196; *Kartâs*, 133).

Secrétaires. — Aboû Dja'far Ah'med b. 'At'iyya, cité parmi les vizirs, avait, [P. 143] avant de servir 'Abd el-Mou'min et la dynastie Lamtoûnienne, été attaché comme secrétaire à 'Ali b. Yoûsof vers la fin du règne de celui-ci, ainsi qu'à Tâchefîn b. 'Ali b. Yoûsof. Quand leur pouvoir prit fin, il s'enfuit et changeant de costume revêtit celui de l'armée *(djond)*; il était en effet bon tireur et fit partie du corps de troupes envoyé contre Soûs pour y combattre un chef insurgé. Le commandant de ce corps d'armée était Aboû H'afç 'Omar Inti, déjà cité comme membre de la *Communauté*. Après la défaite et la mort de ce chef et la dispersion de ses partisans, on désigna Aboû Dja'far, en faisant connaître ce qu'il était, à Aboû H'afç, qui cherchait quelqu'un capable d'écrire en son nom aux Almohades, à Merrâkech, le récit des événements. Sur l'ordre de ce chef, il rédigea une dépêche relative à cette affaire et dont la plus grande partie est fort belle : sa longueur seule m'empêche de la transcrire ici. 'Abd el-Mou'min la trouva fort à son goût : il fit venir l'auteur et le nomma son secrétaire; il y ajouta la charge de vizir, tant il lui reconnut le cœur ferme et l'intelligence sûre. Aboû Dja'far resta vizir jusqu'à ce que son maître le fit mettre à mort à la date ci-dessus indiquée. Voici, d'après mes renseignements, la cause de cette condamnation à mort. Le vizir avait épousé la fille d'Aboû Bekr b. Yoûsof b. Tâchefîn, connue sous le nom de Bint eç-Çah'râwiyya; le frère de celle-ci, le *champion* des Almoravides bien connu, était désigné aussi par le nom de Yah'ya b. eç-Çah'râwiyya. Yah'ya continua d'occuper une haute situation sous les Almohades, qui le donnèrent pour chef à ceux des Lamtoûna qui embrassèrent l'Unitarisme. Il conserva le rang et les honneurs dont il était digne jusqu'au jour où l'on rapporta à 'Abd el-Mou'min certaines de ses paroles et de ses actions; elles excitèrent la colère de ce prince, qui en parla à sa cour et songea, paraît-il, à s'assurer de sa personne. Le vizir Aboû Dja'far, dans l'intention

de rester à la fois [P. 144] fidèle à son maître et de prévenir son beau-frère, parla à sa femme en ces termes : « Dis à ton frère qu'il se tienne sur ses gardes; quand demain nous le convoquerons, qu'il s'excuse et feigne d'être malade; s'il le peut, qu'il prenne la fuite et se réfugie dans l'île de Mayorque. » Ainsi prévenu, Yah'ya se dit malade et près de mourir. Les principaux de ses amis étant venus le voir et l'interrogeant sur sa maladie, il révéla à quelqu'un en qui il avait pleine confiance l'avis que lui avait fait passer le vizir, et ce confident rapporta la chose dans tous ses détails à l'un des enfants d'"Abd el-Mou'min. Telle fut la principale raison de la condamnation à mort d'Aboû Dja'far. Le prince fit enchaîner et emprisonner Yah'ya, que la mort seule délivra de sa prison.

A Aboû Dja'far succéda en qualité de secrétaire Aboû'l-K'âsim 'Abd er-Rah'mân K'âlemi, originaire d'un village des environs de Bougie nommé K'âlem. Concurremment avec lui les mêmes fonctions étaient remplies par Aboû Moh'ammed 'Ayyâch b. 'Abd el-Melik b. 'Ayyâch, originaire de Cordoue.

Sous son règne exercèrent les fonctions de ḳ'âd'i Aboû Moh'ammed 'Abd Allâh b. Djebel (1), originaire de la ville d'Oran, qui dépend de Tlemcen; puis 'Abd Allâh b. 'Abd er-Rah'mân, dit el-Mâlak'i, qui resta en place jusqu'à la mort d'"Abd el-Mou'min et dans les premiers temps du khalifat d'Aboû Ya'k'oûb [successeur de ce dernier].

'Abd el-Mou'min aimait et recherchait les savants, qu'il comblait de bienfaits. Il les appelait de partout pour les faire vivre auprès de lui et dans le voisinage de la cour, leur attribuait de gros traitements, les exaltait et honorait publiquement. Il partagea les savants en deux catégories, ceux des Almohades et ceux des villes (de la cour), après que les Maçmoûda eurent reçu d'Ibn

(1) Le *Kartâs* cite parmi les secrétaires un 'Abd Allâh b. H'abl (?)

Toûmert ce nom d'Almohades, provenant du zèle avec lequel ils s'adonnèrent à l'étude de la foi, ce que n'avait fait jusqu'alors personne de leur région.

Quand à 'Abd el-Mou'min lui-même, [P. 145] c'était un homme aux hautes ambitions et au caractère pur; tout plein d'une dignité qu'il semblait tenir de race, il ne trouvait de satisfaction que dans des choses d'un ordre relevé. Le très savant jurisconsulte Aboû'l-K'âsim 'Abd er-Rah'mân b. Moh'ammed b. Aboû Dja'far le vizir m'a raconté le fait suivant, que lui avait raconté son père comme le tenant lui-même du sien, le vizir Aboû Dja'far:

« Un jour, disait ce dernier, je me rendis auprès d'Abd el-Mou'min, qui était installé dans un pavillon donnant sur un jardin où les fruits mûrs et les fleurs épanouies couronnaient des rameaux sur lesquels les oiseaux gazouillaient à l'envi, et aussi parfaitement beau qu'on peut le rêver. Je m'assis après lui avoir adressé mes salutations et me mis à regarder à droite et à gauche, ravi d'admiration devant la beauté du spectacle. « Aboû Dja'far, me dit-il, tu regardes bien ce jardin! — Puisse Dieu, répondis-je, prolonger la vie du Prince des Fidèles! Par ma foi, c'est un magnifique spectacle! — C'est là, Aboû Dja'far, ce que tu appelles un magnifique spectacle? — Certes, repris-je. » Mais le prince ne me dit plus rien. Deux ou trois jours après, eut lieu par ses ordres une revue des soldats sous les armes. Les troupes commencèrent à défiler, tribu par tribu, bataillon par bataillon, tous plus beaux les uns que les autres par leur armement, par la qualité des montures, par leur apparence de force. A cette vue le prince qui, d'un lieu surélevé, dominait le défilé, se tourna de mon côté : « Voilà, me dit-il, ce qui est un spectacle magnifique, et non tes fruits et tes arbres! »

Après la mort d'Ibn Toûmert, 'Abd el-Mou'min ne cessa de conquérir provinces sur provinces et d'étendre sa domination, de sorte que des populations nombreu-

ses lui obéissaient. Sa dernière conquête dans les pays soumis aux Almoravides fut la ville de Merrâkech, capitale du Prince des musulmans soutien de la religion, 'Ali b. Yoûsof b. Tâchefîn, ce qui eut lieu après la mort naturelle, arrivée en 537, de ce dernier prince, lequel avait, de son vivant, désigné pour son successeur son fils Tâchefîn ; mais la fortune empêcha la réalisation de sa volonté, et le désir qu'il avait de voir son fils régner après lui ne fut pas exaucé.

A la mort de son père, Tâchefîn se dirigea sur Tlemcen, mais l'espoir qu'il fondait [P. 146] sur les habitants de cette ville ayant été déçu, il gagna Oran, à trois étapes de Tlemcen. Les Almohades l'y assiégèrent et le pressèrent si vivement qu'il en sortit tout armé et monté sur une jument grise, et se précipita dans la mer, où il trouva la mort. On dit que ses ennemis repêchèrent son cadavre et qu'après l'avoir crucifié ils le brûlèrent. Dieu sait ce qu'il en est. Tâchefîn avait régné, depuis le jour de la mort de son père jusqu'à ce que lui-même périt à Oran dans les circonstances que nous venons de dire, en 540 (1), trois ans moins deux mois. Pendant toute cette période, il ne put se fixer nulle part, car le pays le repoussait toujours et les révoltes étaient incessantes.

Après être entré à Merrâkech, 'Abd el-Mou'min fit rechercher le plus soigneusement possible le tombeau du Prince des musulmans, mais en vain, la volonté divine le tint caché après sa mort de même qu'elle l'avait tenu caché de son vivant. Telle est l'ordinaire et excellente manière de faire de Dieu à l'égard des hommes de bien réformateurs.

Avec la mort du Prince des musulmans et de son fils cessa dans le Maghreb la prière en l'honneur des Abbâssides; leur nom n'a plus jusqu'à présent retenti du haut

(1) En 539 selon les *Berbères* (II, 178) ou 541 *(Ib.* 85) ; en 539 selon le *Kartâs* (p. 122) et Ibn Athîr (X, 409), qui donne des détails sur la mort de ce prince. Zerkechi (p. 5) donne aussi la date du 27 ramadân 539.

d'aucune chaire, sauf en Ifrikiyya pendant un petit nombre d'années, où cette province était entre les mains de Yah'ya b. Ghâniya, l'insurgé de l'île de Mayorque, dont nous parlerons. Les Almoravides avaient régné, depuis leur établissement dans le territoire de Merrâkech jusqu'à leur disparition complète par suite de la mort du Prince des musulmans et de son fils, environ 76 ans.

Quand toutes les provinces du Maghreb el-Ak'ça qui obéissaient antérieurement aux Almoravides se furent soumises à 'Abd el-Mou'min et que les habitants eurent reconnu son autorité, ce prince quitta Merrâkech à la tête d'une armée considérable et marcha contre Yah'ya b. el-'Azîz b. el-Mançoûr b. el-Montaçir Çanhâdji, qui régnait à Bougie et dans le territoire qui en dépend jusqu'à Sîwisîrât, localité frontière entre cet État et celui des Lamtoûna. Cette expédition eut lieu en 540 (1). 'Abd el-Mou'min assiégea Bougie [P. 147] de si près que Yah'ya b. 'Abd el-'Azîz, se voyant hors d'état de résister avec avantage, s'enfuit par mer à Bône, qui est la première ville de la frontière d'Ifrikiyya, et de là gagna Constantine du Maghreb. Poursuivi par les troupes de son ennemi, il se rendit et fut amené à 'Abd el-Mou'min, qui avait pris l'engagement de respecter sa vie et celle de ses femmes. L'Almohade pénétra à Bougie, où il se fit reconnaître, de même qu'à K'al'a des Benoû H'ammâd, qui était le fort principal et le mieux défendu des Çanhâdja, le berceau et le centre de leur puissance. Yah'ya, de même que son père El-'Azîz, son grand-père et son arrière-grand-père El-Mançoûr et El-Montaçir, ainsi que leur aïeul à tous, H'ammâd, appartenaient à la secte des Benoû 'Obeyd, dont ils étaient les partisans et les soutiens. C'est de ce pays, celui des Çanhâdja, qu'est sortie la secte 'Obeydite, c'est ce peuple qui l'a mise au jour, propagée et soutenue. Le pouvoir et la dynastie des

(1) En 546 selon les *Berbères* (II, 189) et le *Kartâs* (p. 125) ; en 547 selon Ibn Athîr (XI, 103, dont le récit est assez détaillé.

Benoû H'ammâd restèrent puissants et incontestés jusqu'au jour de leur chute complète, alors qu'Aboû Moh'ammed 'Abd el-Mou'min b. 'Ali annexa, à la date indiquée, leur territoire à son empire.

Devenu maître de Bougie, de K'al'a et des pays qui dépendent de ces deux villes, ce prince installa des Almohades chargés de les garder et de les défendre, sous la direction de son fils 'Abd Allâh ; puis il rebroussa chemin vers Merrâkech, accompagné de Yah'ya b. el-'Azîz, prince des Çanhâdja, et des principaux officiers de celui-ci, qui furent incorporés dans l'armée conquérante et à qui, dès leur arrivée à Merrâkech, furent assignés de vastes demeures, des montures de choix, des vêtements magnifiques et des traitements élevés. Yah'ya fut tout particulièrement bien pourvu et jouit auprès de son vainqueur, qui l'honorait d'une faveur sans pareille, d'un haut rang et d'une grande considération. Il m'est revenu de plusieurs côtés qu'un jour, à l'audience d'"Abd el-Mou'min, comme on se plaignait de la difficulté de se procurer de la petite monnaie, [P. 148] Yah'ya b. el-'Azîz dit : « Pour moi, je souffre beaucoup de cette pénurie ; quotidiennement mes serviteurs m'adressent leurs plaintes de la difficulté qu'ils éprouvent, à cause de cette rareté de la petite monnaie, à faire la plupart de leurs achats. » En effet, on frappe d'ordinaire au Maghreb des demi-dirhems, des quarts, des huitièmes et des seizièmes (*kharroub*) ; ces petites monnaies ont cours partout et contentent tout le monde, car tous les objets ont leur équivalent. Quand Yah'ya b. el-'Azîz sortit de l'audience, 'Abd el-Mou'min le fit suivre de trois bourses pleines de menue monnaie, en lui faisant dire par le porteur : « Aussi longtemps que tu resteras à notre cour, tous tes souhaits seront exaucés. »

Pendant son séjour à Merrâkech, 'Abd el-Mou'min donna tous ses soins aux devoirs du gouvernement en ce qui concerne la construction d'hôtels, l'édification de forteresses, les préparatifs d'armement, la soumission des rebelles, la sécurité des routes, le bien-être de ses sujets et autres occupations qui lui étaient familières.

Après le règne du Prince des musulmans Aboû l-H'asan 'Ali b. Yoûsof, la situation de la Péninsule hispanique devint des plus troublées, car les Almoravides s'abandonnant les uns les autres cédèrent à leur amour du repos et de la tranquillité, et tombèrent sous l'autorité des femmes. Devenus l'objet du mépris et du dédain des habitants, ils excitèrent l'audace des ennemis, et les Chrétiens se rendirent maîtres de nombreuses places fortes voisines de la frontière. Aux causes de trouble que nous venons de dire, il faut ajouter la révolte d'Ibn Toûmert à Soûs, ce qui détourna l'attention d''Ali b. Yoûsof, occupé de ce côté, du soin des affaires d'Espagne. Enhardis par l'état de faiblesse où ils voyaient la dynastie Almoravide, les notables espagnols chassèrent les gouverneurs qui étaient installés chez eux, et chacun prétendant être maître sur son propre territoire, peu s'en fallut que le pays ne retombât dans le même état qu'après la chute de la dynastie Omeyyade. Fraga fut conquise par le roi d'Aragon (que Dieu maudisse !), qui se rendit aussi maître de Saragosse (puisse Dieu la rendre aux musulmans !) et de nombreux cantons de cette région. Les habitants de Valence, de Murcie [P. 149] et de l'Espagne orientale tombèrent d'accord pour reconnaître l'un des principaux officiers du *djond*, 'Abd er-Rah'mân b. 'Iyâd', qui était d'entre les plus purs et les meilleurs du peuple de Mahomet. Je tiens de maints et maints de ses compagnons que ses prières étaient toujours exaucées. Entre autre traits de caractère remarquables, il était le plus compatissant des hommes et le plus prompt à verser des larmes, mais quand il prenait ses armes et montait à cheval, nul n'osait l'affronter, aucun héros ne lui pouvait résister. Les chrétiens le comptaient pour cent cavaliers et

s'écriaient en voyant son étendard : « Voilà Ibn 'Iyâd', voilà cent cavaliers ! » Grâce à cet homme de bien, la protection divine ne permit pas à l'ennemi d'atteindre ces régions, tant la terreur qu'il inspirait aux Chrétiens tenait ceux-ci à l'écart. Ibn 'Iyâd' assura ainsi la tranquillité de l'Espagne orientale jusqu'à l'époque de sa mort (Dieu ait pitié de lui, éclaire sa face et le récompense de ses efforts !), dont j'ignore la date exacte.

Il eut pour successeur dans le gouvernement de ce pays Moh'ammed b. Sa'd, connu là-bas sous le nom d'Ibn Merdenich, qui avait été attaché à sa personne en qualité d'écuyer et d'intendant (1). Quand Ibn 'Iyâd' fut près de mourir, l'armée et les principaux habitants qui l'entouraient lui demandèrent de désigner celui qui devait désormais les guider et firent allusion à son fils : « Il est, dit le mourant, peu propre à ce poste, car j'ai ouï-dire qu'il boit du vin et néglige la prière. Si vous le voulez, je n'y puis rien ; mais prenez plutôt cet homme, » dit-il en montrant Moh'ammed b. Sa'd, « il montre de l'énergie et est très riche ; il est possible que par lui Dieu étende sa faveur sur les musulmans. » Ibn Sa'd dirigea, en effet, les affaires du pays jusqu'à sa mort, arrivée en 568.

Les habitants d'Alméria, après avoir également expulsé les Almoravides et avoir discuté qui ils choisiraient, voulurent décerner le pouvoir au kâ'id Aboû 'Abd Allâh b. Meymoûn, qui n'était pas de leur ville mais de Dénia. Ce chef refusa en disant : « Je ne suis que l'un de vous ; mon élément c'est la mer, où j'ai acquis ma réputation, et c'est là que je serai votre homme contre quiconque vous attaquera de ce côté ; mais choisissez pour vous gouverner [P. 150] tout autre que moi. » Ils prirent alors comme chef l'un d'entre eux, 'Abd Allâh b. Moh'ammed, connu sous le nom d'Ibn er-Remîmi, dont l'autorité subsista jusqu'au jour où les chrétiens, pénétrant dans la ville

(1) Sur ce personnage, voir les *Berbères* (II, 194) ; Ibn Khallikan IV, 471 et 478) ; Ibn Athîr (XI, 102, 148, 186, 187, 235, 246).

par terre et par mer, massacrèrent les habitants, réduisirent en captivité les femmes et les enfants et livrèrent tout au pillage, ce qui serait long à décrire.

Quant à Jaën et à son territoire, jusqu'au fort de Segura et aux places frontières avoisinantes, celui qui les gouvernait était un nommé 'Abd Allâh, du père de qui j'ignore le nom, et qui était appelé là-bas Ibn Hamouchk (1) ; il paraît qu'il régna aussi pendant quelques jours à Cordoue.

Quant à Grenade et à Séville, elle continuèrent d'obéir aux Almoravides.

Telle était, à la fin de la dynastie Almoravide, la situation de l'Espagne vue d'ensemble ; mais il y a de nombreux détails concernant les châteaux, les forteresses et les petites villes, que je dois laisser de côté crainte de longueur et parce qu'ils sont peu connus.

L'ouest de l'Espagne vit s'élever des fauteurs de troubles et des chefs de partis qui troublèrent les intelligences ignorantes et attirèrent à eux les cœurs de la masse. Tel fut Ah'med b. K'asi, qui commença par élever des prétentions au gouvernement et qui était passé maître en fait de ruses et de tours de passe-passe, sans compter qu'il pratiquait la rhétorique et faisait profession d'éloquence ; puis il se donna comme Mahdi ; ces renseignements, je les tiens de diverses sources sûres. Mais il ne réussit dans aucun de ses projets, et ses partisans se retournèrent contre lui. C'est dans le château-fort de Mertola, déjà cité dans l'histoire de la dynastie 'Abbâdide, qu'il se révolta. C'est de là que, après l'avoir abandonné, ses partisans le firent sortir par ruse à l'aide d'émissaires qu'ils lui envoyèrent secrètement. Les Almohades s'emparèrent alors de sa personne et l'envoyèrent sur la côte d'Afrique, où on le présenta à 'Abd el-Mou'min : « Je sais, dit celui-ci, que tu as pré-

(1) Ibrâhîm b. Homochk des *Berbères* (II, 195 et 199 ; cf. Ibn Athîr, XI, 102, 186 et 187).

tendu être le Mahdi! — N'y a-t-il pas, répondit entre autres choses le prisonnier, deux aurores, la fausse et la vraie? Eh bien! j'étais la fausse! » 'Abd el-Mou'min se mit à rire et lui pardonna. Le vaincu resta à sa cour [P. 151] jusqu'à ce qu'il fut tué par certains de ceux qui avaient embrassé son parti en Espagne. De cet Ibn K'asi on raconte des faits honteux caractérisés par l'impiété et le mépris de tout principe de gouvernement, et que je passe sous silence pour m'occuper de sujets plus importants.

Le développement dans le Maghreb el-Ak'ça de la puissance des Maçmoûda attira les regards des notables de l'Espagne occidentale, qui de jour en jour se mirent à aller les trouver et procédèrent à l'envi à un véritable exode. De la sorte nombre de régions de la Péninsule reconnurent l'autorité de cette dynastie, par exemple Algéziras et Ronda, puis Séville, Cordoue et Grenade. Celui qui procéda à ces conquêtes fut le cheykh Aboû H'afç 'Omar Inti, déjà cité comme membre de la *Communauté*. C'est ainsi que l'Espagne occidentale se soumit au pouvoir nouveau.

Dans cette situation, 'Abd el-Mou'min rassembla des troupes nombreuses, et s'embarqua à Ceuta pour la Péninsule; il aborda au lieu dit Djebel T'àrik', qu'il dénomma Mont de la Victoire *(Djebel el-Fath')*, où, pendant un séjour de quelques mois, il éleva de vastes palais et fonda une ville encore existante. Les principaux du pays s'y portèrent pour prêter serment d'obéissance: tels par exemple les gens de Malaga, de Grenade, de Ronda, de Cordoue, de Séville, et lieux avoisinants et en dépendant. Le prince tint en cet endroit une grande audience où il vit rassemblés autour de sa personne des personnages, des chefs, des notables et des princes, tant du pays que de l'Afrique septentrionale *('Adwa)*, formant une réunion telle qu'aucun prince avant lui n'en avait vu autant. Ce fut la première fois qu'il invita les poètes, qu'il n'avait jusqu'alors reçus que sur leur demande.

Au nombre de ceux qui s'y trouvèrent et dont la plupart étaient des hommes distingués, figurait Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. H'abboûs, habitant de Fez, qui employait dans ses vers à peu près le même procédé que Moh'ammed b. Hàni Andalosi, c'est-à-dire qu'il recherchait les expressions ronflantes, les mots pompeux et tragiques, mais vides; seulement ce dernier avait plus de talent naturel et plus de douceur dans son style. Ibn H'abboûs déclama ce jour-là [P. 152] une k'acîda où il s'est montré supérieur, et dont je n'ai présents à la mémoire que ces deux vers :

[Kâmil] La fortune a atteint, grâce à votre direction, le but qu'elle espérait, et cette époque a appris à connaître ta justice; elle comptait qu'un jour la direction revêtirait une forme visible, et cela s'est réalisé.

Ibn H'abboûs, qui est auteur de nombreuses k'açîda, jouissait de considération auprès de ce prince, sous lequel il arriva à l'opulence, ainsi qu'auprès de son fils Aboû Ya'k'oûb. Sous les princes de Lamtoûna il était l'un des poètes favorisés; mais à la suite d'inconséquences qui parvinrent à leur connaissance, il dut s'enfuir en Espagne, où il resta caché, sans se fixer nulle part, jusqu'à la chute de cette dynastie. Son fils 'Abd Allâh m'a lu l'anecdote suivante, sur l'autographe de son père: « J'entrai un jour à Silves, l'une des villes d'Espagne, n'ayant pas mangé depuis trois jours. Je demandai à qui l'on pouvait s'adresser en cet endroit, et un habitant m'indiqua Ibn el-Milh'. Je me rendis alors chez un papetier qui, sur ma demande, me donna un encrier et un bout de papier, et j'écrivis des vers à la louange de celui dont on m'avait dit le nom, puis je me rendis chez lui. Je trouvai cet homme dans le vestibule, et il répondit des plus gracieusement à mon salut, m'accueillant de la façon la plus aimable. « Je suppose, me dit-il, que tu es étranger? — En effet, répondis-je. — Et à quelle classe d'hommes appartiens-tu? — Je suis, dis-je, littérateur,

je veux dire poète, » et je me mis à lui réciter les vers que je venais d'écrire. Il les reçut très bien, me fit entrer chez lui, et me faisant servir de quoi manger, il déploya dans sa conversation plus d'amabilité que je n'ai jamais vu. Le moment étant venu pour moi de prendre congé, il sortit et rentra bientôt, suivi de deux serviteurs porteurs d'un coffre qu'il leur fit déposer devant moi. Il l'ouvrit et en sortit 700 dinars almoravides qu'il me donna : « Voilà ton bien », dit-il; puis, me remettant une bourse contenant 40 mithk'al : « [P. 153] Voici ce dont je te fais cadeau. » Tout surpris de ces paroles, qui étaient pour moi une vraie énigme, je demandai d'où venait « mon bien ». — « Sache, reprit-il, que j'ai immobilisé une terre provenant de mes biens et dont la récolte annuelle est de cent dinars, au profit des poètes. Or pas un n'est venu me trouver depuis sept ans, grâce aux troubles incessants qui désolent la contrée, et ainsi s'est accumulée la somme qui t'est remise. Quant aux quarante autres dinars, ils proviennent de mes revenus personnels ». — C'est ainsi qu'entré chez lui affamé et misérable, j'en sortis rassasié et riche. »

E. FAGNAN.

(A suivre).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L. RINN.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

M.-H. DE GRAMMONT

Né le 5 août 1830, à Versailles, Henri Delmas de Grammont, président honoraire de notre Société, est mort à Saint-Eugène le 12 septembre dernier, après une longue et douloureuse maladie.

Il appartenait à une des plus anciennes familles militaires de la France. La couronne murale qui affronte ses armes rappelle le souvenir de son ancêtre Guillaume, monté le premier à l'assaut de Pontoise, lors de la reprise de cette ville sur les Anglais, en 1441. Depuis, les de Grammont ont versé leur sang sur tous les champs de bataille où se sont fondées l'unité et la grandeur de la France.

Fils d'un officier, qui, par un scrupule de fidélité chevaleresque, avait brisé son épée en 1830, après avoir, comme garde du corps, accompagné le vieux roi Charles X à Cherbourg, Henri de Grammont avait vu la maison paternelle remplie de parents qui tous suivaient la carrière des armes, et c'est de ce côté que s'étaient dirigées ses premières aspirations.

Mais son père avait d'autres visées, il voulait voir son fils aîné entrer dans la diplomatie, et par obéissance, Henri de Grammont, après l'obtention des premiers

diplômes universitaires, commença l'étude du droit. Mais, à vingt ans, quand vint l'âge de la conscription, ses prières surent vaincre les résistances paternelles, et il obtint de s'engager là où l'on se battait à cette époque, c'est-à-dire aux zouaves. Pendant deux ans, sac au dos, en colonne d'Alger à la Kabylie et aux Babor, il mena cette rude vie d'expédition et de combats incessants, qui était alors la vie ordinaire de cette vaillante troupe. Mais en 1852, son colonel, frappé de son intelligence et de ses goûts studieux, lui facilita les moyens de se préparer à l'école de Saint-Cyr, où il entra en 1853. Sous-lieutenant le 31 janvier 1855, il alla en Crimée, où il prit part, entre autres combats, à la bataille de Traktir et à l'assaut final de Sébastopol. Rentré en France, où il ne resta que deux ans et demi, il revint en Afrique en 1859 et y resta jusqu'en 1864.

Mais à cette époque, obéissant aux vœux de son père, il donna sa démission pour entrer dans les finances comme receveur particulier à Montbéliard. Dans cette situation, son aménité et la culture élevée de son esprit lui attirèrent de nombreuses et solides sympathies, qu'il eut bientôt occasion d'utiliser pour le bien et pour l'honneur de son pays.

En effet, dès la déclaration de la guerre contre la France, Henri de Grammont demanda à reprendre du service, et la réponse du ministre des finances se faisant attendre, il alla se mettre à la disposition du général Cambriels qui lui confia la mission d'observer les débouchés des Vosges vers Remiremont, avec une compagnie d'abord, puis bientôt avec un bataillon du 56e de marche.

Ce bataillon était presque entièrement formé par des mobilisés de l'arrondissement de Montbéliard ; et ces soldats improvisés apprécièrent vite la valeur militaire de cet ancien officier d'Afrique et de Crimée, dont tous déjà connaissaient la supériorité intellectuelle et la valeur morale. Aujourd'hui encore, dans la région, il n'est guère de chaumière où ne soit resté, comme une

pieuse et patriotique légende, le souvenir de ce commandant à la fois si brave et si bon, qui par sa vigilante sollicitude et par sa fermeté éclairée, eut la singulière fortune, en ces temps si terribles, de maintenir toujours, dans son bataillon, l'ordre, la discipline, l'entrain et même une abondance relative.

C'est qu'aussi Henri de Grammont sut, par son énergie et par sa grande connaissance du pays, préserver les hommes dont il avait la charge de la captivité et des épreuves que devait subir le gros de l'armée. Oublié avec son bataillon dans une boucle du Doubs et ne connaissant notre désastre que par des racontars de paysans, il n'hésita pas à passer la rivière sur la glace d'un barrage et à aller prendre une position meilleure sur la lisière d'un bois dominant la rive gauche de la rivière. Le lendemain, arriva la réponse aux instructions qu'il avait demandées : la brigade l'autorisait « à se tirer d'affaire comme il pourrait ». Et de Grammont se tira d'affaire : de forêts en forêts, par des sentiers de chasseurs, par des chemins creux et par des traverses encombrées de neige, il ramena son bataillon en sûreté sous le canon de Besançon.

Henri de Grammont n'était pas seul alors à affirmer les traditions de vaillance et d'honneur de cette famille de guerriers. Deux de ses frères, dont le plus jeune à peine sorti de Saint-Cyr, venaient d'être tués ; les deux autres se battaient ailleurs : l'un, gravement blessé sous Paris, devait mourir deux ans plus tard ; l'autre, et le seul survivant, aujourd'hui lieutenant-colonel, allait aussi être blessé, sous Metz, quelques jours après.

A la paix, Henri de Grammont, qui venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, quitta de nouveau le service, et, refusant une recette générale qui lui était offerte, il vint se fixer auprès de sa mère sous les ombrages de Mustapha, consacrant tout son temps à ses devoirs de famille et à ses travaux intellectuels.

Travailleur consciencieux et modeste, de Grammont

ne commença ses publications historiques sur l'Algérie qu'en 1873. Entré dans notre Société en 1874, il était élu 2e vice-président en 1877 et président le 27 décembre 1878. Pendant 14 ans il fut réélu à l'unanimité des suffrages de ses collègues, heureux de la direction intelligente et éclairée que donnait à leurs travaux cet homme sympathique et d'un commerce aussi sûr qu'agréable.

En décembre 1891, sa santé depuis longtemps altérée, et l'extrême difficulté qu'il éprouvait à marcher et à monter le dur escalier de notre salle de réunion, lui firent donner sa démission. Tous les membres de la Société essayèrent en vain de le faire revenir sur cette détermination, et ne pouvant y réussir, ils le nommèrent président honoraire.

Malheureusement, il ne devait pas conserver longtemps ce titre que lui avait décerné l'amitié de ses collègues : la maladie faisait des progrès rapides, encore bien que, malgré ses souffrances, il ait conservé jusqu'à la dernière heure cette lucidité d'esprit, cette mémoire prodigieuse et cette finesse d'expression qui donnaient tant de charme à sa conversation.

Il est mort au milieu de ses livres, au milieu de ce nid de verdure qui faisait de sa calme villa de Saint-Eugène la retraite idéale de l'homme d'étude ; mais, à cette date du 12 septembre, nous tous, ses collègues et ses amis, nous étions loin d'Alger, en vacances, en congé, en mission, et nous n'avons pu, par de nombreuses et affectueuses visites, adoucir les derniers instants de cet homme si bon et si aimable ; nous n'avons pas eu non plus la triste consolation d'assister en nombre à ses funérailles, ni de pouvoir dire sur sa tombe, en un suprême adieu, combien grande et douloureuse est la perte qui a frappé notre société en la personne de notre cher et regretté président, Henri de Grammont !

Louis RINN.

L'œuvre historique de M. de Grammont est exclusivement algérienne. Pendant près de vingt ans, de 1873 à sa fin, toute son activité d'érudit n'a eu d'autre but que l'étude de l'ancien Alger. Poursuivie avec méthode, cette étude persévérante a eu pour résultat suprême, et comme pour synthèse, le beau volume consacré à l'*Histoire d'Alger sous la domination turque*. On trouvera ci-dessous une bibliographie aussi complète que possible des multiples travaux par lesquels M. de Grammont avait préparé cet ouvrage de premier ordre ; on y pourra suivre année par année ses efforts ; on y verra qu'il n'avait laissé inexploré aucune partie du vaste champ dont il avait entrepris de révéler la richesse. Mais cette sèche nomenclature serait insuffisante à montrer tout ce que lui doit l'érudition algérienne ; qu'il nous soit donc permis d'analyser son œuvre, d'indiquer les nouveautés qu'elle contient, d'insister sur l'originalité des conceptions d'ensemble qui la dominent.

Deux catégories sont à distinguer dans les productions de M. de Grammont, les éditions de textes et les travaux originaux.

Des éditions, les unes sont des publications ou des réimpressions de textes français ou latins, les autres des traductions de morceaux espagnols ou italiens. Parmi les premières, l'article le plus important est la *Relation* de Villegaignon parue en 1874. C'est un modèle du genre. Une attachante notice biographique, la plus complète et la plus impartiale qui ait jamais été donnée de Villegaignon, enrichie d'une copieuse bibliographie, fait revivre la curieuse figure de ce soldat controversiste qui faillit assurer à la France la moitié du continent sud-américain. Le texte latin original, emprunté à l'exemplaire de l'édition de Paris conservé à la Bibliothèque nationale, est suivi de la rarissime traduction française de Pierre Tolet, copié sur un exemplaire appartenant au duc d'Aumale. Il est éclairé par quatre

documents précieux, d'abord les trois versions indigènes du *Zohrat-el-Nayerat*, du *Razaouat* et du *Mehkemé*, puis un extrait du *Journal des voyages de Charles-Quint* par Jean de Vandenesse. Enfin, chacune des assertions de Villegaignon est commentée et discutée dans vingt-trois notes étendues, qui ne laissent aucun point douteux et dont la suite constitue un récit critique et complet de l'expédition. Le sujet est si amplement et si définitivement traité, qu'y revenant quinze ans plus tard, M. de Grammont n'a presque rien trouvé à retoucher. La plupart des notes de Villegaignon ont passé telles quelles dans le chapitre V de l'*Histoire d'Alger*.

De la même manière est conçue la réédition, en 1879, d'une introuvable plaquette du XVIIe siècle, l'*Histoire nouvelle du massacre des Turcs fait en la ville de Marseille en Provence par la populace de la ville justement indignée contre ces barbares* (Lyon, Armand, 1620). Grâce à quatre *Pièces justificatives* tirées des Archives municipales et des Archives de la Chambre de commerce de Marseille, ce qu'on pourrait appeler le dossier officiel de l'incident se trouve rétabli : une délibération des consuls de Marseille du 15 mars 1620, l'arrêt du Parlement d'Aix du 22 mai suivant contre les fauteurs du désordre, une lettre du pacha d'Alger aux consuls marseillais du 15 juin, et la réponse de ceux-ci du 25 juillet. Enfin, un avant-propos et quinze notes, dont bien des phrases ont été utilisées dans l'*Histoire d'Alger* (chap. XII), restituent à l'affaire sa véritable physionomie et indiquent sa portée diplomatique et commerciale.

Les textes publiés postérieurement le furent avec un moindre luxe de mise en scène. M. de Grammont semble n'avoir plus eu dès lors autant de complaisance pour les travaux de pure érudition. Les extraits du manuscrit du Père Dan (en collaboration avec M. L. Piesse), les *Documents algériens* et la *Correspondance des consuls d'Alger* sont simplement d'utiles et consciencieuses reproductions de documents, suffisamment mais sobrement annotés. Il en est de même des traductions que M. de Grammont crut devoir publier d'une pièce italienne, le *Apparechio per sorprendere Algieri* de Jeronimo Conestaggio, et d'une partie de l'œuvre d'Haëdo, l'*Epitome de los reyes de Argel*.

Arrivons aux travaux originaux.

Le premier en date est d'apparence modeste et compte à peine trois feuilles d'impressions, mais on y peut déjà reconnaître les hautes qualités d'historien dont M. de Grammont devait donner depuis tant de preuves. C'est une discussion serrée et vivante sur l'auteur du R'azaouat, où l'opinion si inconsidérément émise par Berbrugger dans ses *Epoques militaires de la grande Kabylie* est réfutée de main de maître. Aujourd'hui que la valeur respective des deux hommes est appréciée comme il convient, on éprouve quelque étonnement à voir les respectueuses précautions de langage employées par le futur auteur de l'*Histoire d'Alger* à l'égard de son médiocre devancier. « Je ne peux m'empêcher de trembler », dit-il trop modestement pour qu'il n'y ait pas là une arrière-pensée d'ironie, « en pensant que je vais attaquer le savant et regretté M. Berbrugger sur un terrain dont il est le maître à si juste titre. »

Heureusement pour l'érudition africaine, cette terreur sacrée inspirée par l'ombre de Berbrugger n'arrêta pas M. de Grammont dans la voie des démolitions nécessaires. Son article de début dans la *Revue*, qui parut en 1878, est encore une réfutation du trop superficiel fondateur de notre *Société*. Il est permis de ne pas accepter le système de M. de Grammont sur le lieu de la mort d'Aroudj-Barberousse, mais, si la partie affirmative de la démonstration n'emporte pas de tous points la conviction, la partie négative est irrésistible. Malignement soulignées, les inconséquences de raisonnement et les insuffisances d'érudition de Berbrugger y apparaissent en pleine lumière,

Nous ne nous attarderons pas aux autres mémoires

de détail que M. de Grammont donna successivement à la *Revue*. Nous avons hâte d'en venir aux œuvres maîtresses et d'en dégager les théories historiques qui y sont formulées. Ces œuvres sont au nombre de trois : deux séries d'articles, les *Relations entre la France et la Régence d'Alger au XVIIe siècle,* insérées dans la *Revue* de 1879 à 1881, les *Études algériennes* sur *La Course,* l'*Esclavage et la Rédemption,* publiées par la *Revue historique* en 1884 et 1885, enfin et surtout l'*Histoire d'Alger sous la domination Turque,* éditée en 1887.

Dans cette dernière, sont systématiquement coordonnés les innombrables faits mis en lumière par M. de Grammont et réunies en corps de doctrine ses théories sur l'État d'Alger. Malheureusement, les parcimonieuses exigences d'un éditeur trop préoccupé d'économies l'ont contraint à ménager les références et les notes. Pour connaître ses procédés de travail et apprécier l'étendue et l'originalité de ses recherches, il est nécessaire de se reporter aux *Relations entre la France et la Régence d'Alger* et aux *Études algériennes.* On y voit s'étaler au bas des pages une bibliographie d'une richesse et d'une variété surprenantes. Nous n'entreprendrons point le dénombrement des sources ainsi consultées. Mais il y aurait injustice à ne pas signaler deux classes de documents, d'un intérêt capital pour l'histoire algérienne, dont M. de Grammont a le premier mené à bien le dépouillement méthodique : les Archives de la Chambre de commerce de Marseille et les périodiques parisiens contemporains, *Mercure françois* et *Gazette de France.* Sander-Rang avait déjà connu le fonds marseillais et, s'il eût assez vécu, il en aurait certainement tiré bon parti. Toujours est-il qu'en l'état ces archives n'avaient été l'objet d'aucune utilisation historique ; à M. de Grammont revient donc sans conteste l'honneur de les avoir révélées au grand public. Pour le *Mercure* et la *Gazette,* son mérite est encore plus marqué ; personne avant lui n'y avait songé, ou du moins

personne n'avait eu le cœur de se mettre à la besogne. Ce n'était pas mince affaire en effet que de suivre page à page les centaines de volumes de ces interminables collections. M. de Grammont ne recula pas devant la tâche et fit bien : les précieuses et multiples indications recueillies au cours de ce laborieux dépouillement éclairent bien des points jusque-là obscurs et font connaître nombre de faits inconnus. Pour s'en convaincre, qu'on parcoure les notes de la *Mission de Sanson Le Page* et des *Consuls lazaristes.*

Ce qui caractérise proprement le talent de M. de Grammont, c'est la faculté constructive, le goût et le sens des larges généralisations. Par là, il est historien, dans la signification la plus élevée du mot. S'il n'a oublié aucune des précautions de l'érudit, s'il a sacrifié des années à de lentes et fastidieuses recherches, c'était avec l'idée arrêtée de dégager des faits particuliers patiemment amoncelés une explication logique, une théorie de l'État d'Alger. Sauf Sander-Rang peut-être, enlevé avant d'avoir donné sa mesure, ses devanciers n'avaient été que de médiocres annalistes, incapables de concevoir et de coordonner un système historique. Lui, en a construit un, parfaitement cohérent dans toutes ses parties et qui satisfait pleinement l'esprit, car il rend compréhensible la suite entière des incessantes révolutions d'Alger.

« En fait, toute l'histoire intérieure d'Alger se résume dans la lutte entre les janissaires et les marins » (*Histoire d'Alger,* p. X). Voilà nettement affirmé le principe à la lumière duquel tout s'éclaire et s'ordonne. M. de Grammont a été le Niebuhr de l'Algérie turque ; ainsi que celui-ci, pour qui les révolutions romaines s'expliquent par la juxtaposition sur le même sol de deux populations ennemies, il a discerné dans la rivalité des soldats et des reïs, des Turcs et des renégats, la cause permanente des scènes de violence toujours renouvelées, la raison supérieure des modifications

constitutionnelles introduites au cours des trois siècles qu'a duré la Régence d'Alger.

Et d'abord, il convient d'écarter les gens du pays, les Baldi ou algériens nés. Ceux-ci n'ont joué « pour ainsi dire, aucun rôle dans l'histoire d'Alger ». Absolument dénués d'énergie, ils « subirent sans résistance les changements de régime auxquels les assujettit le sort des armes » (*Histoire d'Alger*, p. 43). Les classes dirigeantes, au nombre de deux, la milice turque et la taïffe des reïs, se composaient exclusivement d'étrangers.

La milice datait du second Barberousse. Lorsque Kheir-ed-Din reconnut la suzeraineté de la Porte, « il en obtint une troupe de deux mille janissaires auxquels vinrent s'adjoindre près de quatre mille volontaires turcs » (*Ibid.*, p. 45). Augmenté peu à peu et porté au XVIIe siècle à plus de 20,000 hommes, mais toujours recruté « en Turquie et principalement dans l'Asie-Mineure », ce corps militaire, appelé Odjeak, se gouvernait lui-même de la façon la plus démocratique. Réputés tous égaux, quel que fût leur grade, les janissaires n'avançaient qu'à l'ancienneté; ils n'étaient justiciables que de leur Agha et du Divan que constituaient les plus anciens d'entre eux.

On peut définir les reïs des patrons corsaires. Les premiers compagnons de Barberousse étaient de bons musulmans qui pratiquaient la course comme une des formes de la guerre contre l'infidèle, du *Djehad*. Mais ce caractère confessionnel de la piraterie n'avait pas tardé à s'altérer. A « l'âge héroïque » de la course avait succédé « l'âge mercantile » (*Rev. historique*, t. XXV, p. 7). Le XVIe siècle n'était pas achevé qu'Alger devenait le rendez-vous des pirates de toutes les nations, d'origine chrétienne pour la plupart, accourus à l'abri de ce nid de forbans, afin d'y exercer avec impunité une industrie qu'ils savaient largement rémunératrice. Groupés en corporation ou taïffe, ces bandits cosmopolites acquirent « une puissance formidable par la force

même des choses; car toute la ville vivait d'eux ». Aussi indépendants que les janissaires des pachas envoyés de Constantinople, plus intelligents et plus riches, populaires autant que ceux-ci l'étaient peu, ils constituèrent à Alger un pouvoir extra-officiel, mais parfois souverain.

Rien, dans l'ouvrage de M. de Grammont, qui ne s'explique pas la rivalité séculaire de ces deux puissances inconciliables. Les trois périodes de l'histoire d'Alger déterminées par lui correspondent à trois stages bien définis de leurs luttes.

Dans la première, celle des Beglierbeys d'Afrique, aucune ne l'emporte. Le véritable maître est le représentant du sultan, le beglierbey investi du commandement suprême de l'Afrique du Nord. Janissaires et reïs, devant des hommes tels que Kheir-ed-Din, Hassan-Pacha, Sala-Reïs, Euldj-Ali, n'avaient qu'à obéir.

Il en fut autrement dans la seconde période, sous les Pachas triennaux. La milice, imprudemment accrue en nombre, devint alors maîtresse et son divan annula celui des pachas. « En 1604, M. de Brèves constatait que *les janissaires faisaient absolument tout ce qu'ils voulaient* » (*Histoire d'Alger*, p. 126). Mais en face d'eux se dressa la taïffe des reïs. Retranchés dans le quartier maritime de la ville, les corsaires ne reconnurent jamais l'autorité de l'Odjeak. Bientôt même, ils le tinrent en échec. L'un d'eux, Ali Bitchin, qui fut pendant plus de vingt ans le chef de la taïffe, faillit affranchir Alger de la tyrannie des janissaires et de la suzeraineté du sultan. Trop opportune pour être naturelle, sa mort empêcha la réalisation de ces hautes visées.

Peu après, excédé de l'omnipotence des marins, l'Odjeak voulut en finir par un coup de force. En 1659, une révolution éclata : à la suite d'une émeute terrible, les janissaires « proclamèrent la déchéance des pachas, en tant que pouvoir exécutif; on leur interdit de se mêler en quoi que ce soit du gouvernement que se réserva le Divan présidé par l'agha de la Milice » (*Ibid.*, p. 227).

Ce régime dura douze ans, dont certains auteurs ont fait une période distincte de l'histoire d'Alger, celle des Aghas. Avec raison, M. de Grammont rejette cette opinion ; il caractérise à merveille cet essai de « république militaire » en disant que ce « ne fut, à proprement dire, qu'une longue émeute de la Milice » *(Ibid.,* p. III).

D'ailleurs, la taïffe des reïs ne tarda pas à prendre sa revanche. Mettant à profit le meurtre du quatrième agha, égorgé par les soldats comme ses trois prédécesseurs, elle intervint « et sa décision transforma la mutinerie en une véritable révolution » *(Les consuls lazaristes*, p. 52). Enlevée aux janissaires, « l'autorité suprême » fut donnée à un marin « qui prit le nom de Dey ; les quatre premiers Deys furent d'anciens capitaines corsaires, qui soutenus par leur taïffe, plus puissante que la milice elle-même, abaissèrent les droits du Divan et ne le réunirent plus que pour la forme, ne tenant compte de ses décisions qu'autant que cela leur convenait » *(Histoire d'Alger*, p. 226). Avec ce triomphe éclatant de la marine s'ouvre la troisième période, celle des Deys, qui ne devait se fermer qu'à la conquête française.

Tel est, dans ses très grandes lignes, le système historique créé par M. de Grammont. Tout porte à croire qu'il est définitif. L'histoire algérienne n'était avant lui qu'une succession de faits dépourvus de lien logique, en dégageant et en accusant avec la suite que l'on sait la rivalité de l'armée et de la marine, il a établi entre ces faits des rapports de causalité jusque-là ignorés. Désormais, les révolutions algériennes n'apparaissent plus comme des scènes de violence aveugle, sans raison ni but déterminants ; dans le cadre que leur a tracé M. de Grammont, elles se groupent en épisodes concordants, et s'ordonnent en évolutions nécessaires ; de leur exposé, on emporte l'impression d'un ensemble harmonieux, on pourrait dire artistique.

Au service de ses qualités éminentes d'érudit et d'historien, M. de Grammont avait le don de mettre une rare dextérité de plume. Il écrivait naturellement bien. Nous ne pouvons résister au plaisir de le prouver par quelques exemples.

Voici peintes, avec un relief saisissant, les scènes qui se répétaient sur le Badestan à chaque vente de prisonniers : « La matinée tout entière était consacrée à l'examen des captifs. De toutes les heures de la servitude, c'était la plus pénible pour eux. Dépouillés de leurs vêtements, et entièrement nus sous un soleil de feu, il leur fallait subir les investigations les plus méticuleuses et les plus répugnantes. On regardait avec attention leurs dents, pour s'assurer qu'elles seraient aptes à mâcher le biscuit des galères; on palpait leurs muscles, pour en préjuger la force et la résistance, et l'on faisait résonner leur poitrine sous le poing fermé. Puis, on les faisait marcher, courir, sauter, pour juger de l'élasticité de leurs membres; les gardiens réveillaient à coups de nerf de bœuf l'agilité que leur avait enlevée la fatigue des premières épreuves. Les mains étaient soigneusement examinées pour en tirer des indices : quelques acheteurs croyaient même pouvoir y deviner, au moyen de la chiromancie, le caractère et les chances à venir de leurs esclaves futurs. Et, pendant tout ce temps, ils étaient sans relâche harcelés de questions. On les interrogeait mille et mille fois, sur le lieu de leur naissance, sur la situation de fortune de leur famille, sur leurs occupations habituelles. Les uns procédaient par la douceur, et promettaient de les traiter plutôt comme des frères que comme des esclaves; d'autres par les menaces, jurant de les faire expirer sous les coups, s'ils apprenaient plus tard qu'ils les eussent induits en erreur; quelques-uns, avec une cupidité naïve qui eût été d'un haut comique dans d'autres circonstances, faisaient appel à leur générosité, et leur représentaient qu'il ne tenait qu'à eux de les enrichir en leur facilitant un marché

avantageux sur leur propre personne; et ils s'attachaient désespérément à eux, et ils les lassaient de leurs objurgations. (*Revue historique*, t. XXVI, p. 9).

Et, plus loin, quel tableau des souffrances de la chiourme chrétienne embarquée sur les galères d'Alger : « C'est surtout quand il fallait poursuivre une proie ou prendre chasse devant un ennemi trop fort que le Reïs exigeait, par tous les moyens en son pouvoir, un redoublement d'énergie de sa chiourme. Il fallait à tout prix que la galère volât sur les flots. Les coups de bâton, de nerfs de bœuf, de sabre même pleuvaient sur les épaules ruisselantes de sueur et de sang; si l'un des malheureux succombait à la tâche et tombait de faiblesse, ce n'était plus qu'un poids inutile : il était immédiatement jeté à la mer, qu'il fût mort ou vif, et remplacé à son banc; car il fallait obtenir des efforts surhumains par une terreur constante. Nu-tête, complètement rasés, vêtus d'un caleçon et d'une chemise de toile, à peine nourris, sans cesse fouettés par l'écume de la vague, les hommes de la misérable équipe étaient contraints de donner tout ce qu'ils avaient de force. Malheur à celui qui mollissait un instant! Rien n'échappait à l'œil vigilant du comite, qui bondissait sur la coursive et jusque entre les avirons. » (*Ibid.*, *loc. cit.*, p. 20).

Arrêtons là-dessus les citations; celles que nous avons choisies un peu au hasard, car on est embarrassé de trouver le meilleur dans l'excellent, engageront sans doute plus d'un à relire les livres de M. de Grammont, et surtout ces merveilleuses *Études algériennes* de la *Revue historique* qu'il semble avoir composées avec une prédilection toute particulière.

On ne saurait clore cette rapide étude sans signaler le fait que M. de Grammont avait, au moment où il a été enlevé à l'histoire, plusieurs ouvrages en préparation. Une question le préoccupait depuis longtemps, celle de la valeur qu'il convient d'accorder aux traités mis sur le compte de Léon l'Africain; après les avoir consciencieusement étudiés, il s'était fait sur eux et leur auteur des opinions qu'il y aurait grand profit à connaître. Le mémoire qu'il avait en chantier sur ce sujet doit être fort avancé, peut-être même achevé complètement. Il parlait aussi volontiers d'un volume qu'il projetait sur les entreprises européennes contre Alger, de l'occupation espagnole à la conquête française, de Pierre Navarre au maréchal de Bourmont; mais nous ne pensons pas qu'il en eût arrêté la forme définitive. De même, il réunissait des notes pour une sorte de galerie des figures les plus curieuses de l'ancienne Algérie française; ces *Profils algériens*, grâce à l'étendue de ses souvenirs et à ses hautes qualités d'humoriste, auraient été certainement un livre admirablement venu; nous en appelons à tous ceux qu'ont diverti les drolatiques histoires qu'il contait avec une verve si intarissable et de si bon aloi. Enfin, à peine l'*Histoire d'Alger* parue, M. de Grammont avait songé à une seconde édition où seraient comblées les lacunes laissées contre sa volonté dans la première; plus d'une fois, nous lui avons entendu dire que cette seconde édition, dûment pourvue de l'appareil scientifique rejeté par le premier éditeur, et améliorée en bien des points à la suite de nouvelles recherches, était toute prête pour l'impression. Souhaitons qu'elle ne tarde pas à voir le jour.

Après avoir indiqué ce que valait l'historien, il convient de dire ce qu'était l'homme. Le faire revivre dans son originalité, avec l'imprévu de ses saillies et la saveur de ses humoristiques récits, en même temps avec sa bienveillance parfaite et sa profonde bonté de cœur, serait chose impossible. Quiconque l'approchait était conquis. Il avait tant d'esprit et on le sentait si excellent. En lui, rien de l'érudit classique, parfois un peu lourd, trop souvent jaloux et exclusif; de ce type légendaire, — peut-être parce qu'il n'était pas un savant de carrière, — M. de Grammont ne présentait aucun

trait. Sa science, il la mettait sans compter au service de tout le monde; ses papiers et les renseignements innombrables que gardait sa prodigieuse mémoire étaient comme du domaine public; qu'on l'interrogeât, tout aussitôt il ouvrait ses cartons, faisait appel à ses souvenirs, étalait ses trésors au grand jour. En homme vraiment supérieur, il ne craignait pas de se dépouiller. Comme il se moquait de ces esprits médiocres et stériles dont la préoccupation constante est de lire dans le jeu des autres en évitant de montrer le leur! C'étaient d'amusantes scènes que les conversations de M. de Grammont avec ces gens habiles. Ils s'évertuaient en questions, se tenaient à l'affût des moindres paroles, quelquefois prenaient des notes. Et lui, souriant avec malice, amusé de leur avidité d'indigents, dévidait complaisamment son écheveau. Il semblait dire: prenez, prenez toujours; des miettes de ma table j'en pourrais nourrir encore plus d'un.

Un perpétuel sourire, nuancé à l'infini dans son expression mobile, une robuste jovialité, irrésistiblement communicative, voilà ce qui frappait chez M. de Grammont. N'avait-il donc point comme les autres ses chagrins? Sa vie de sage antique dans sa retraite embaumée de Saint-Eugène était-elle donc exempte d'heures de tristesse? Ç'eût été un bien rare exemple. D'ailleurs, n'a-t-il pas enduré avant de mourir de longs mois de souffrances? Et cependant son heureux caractère ne se démentait jamais. Une visite suffisait pour qu'il oubliât ses maux et se redressât transfiguré, aussi aimable et aussi gai qu'avant sa maladie. C'est qu'il était foncièrement bon, et cette constante égalité d'humeur n'était qu'une forme particulièrement séduisante de son exquise bonté. Qu'il eût des épreuves, peu importait; c'était affaire à lui seul, et personne que lui n'en devait pâtir. Ses douleurs, il se les réservait dans leur intégrité, anxieux de n'en importuner qui que ce fût; laisser soupçonner ses peines secrètes lui eût paru manquer à ses devoirs d'amitié.

Les lignes qui précèdent sont, je le sens, bien insuffisantes à exprimer l'affectueuse admiration qu'inspirait à tous M. de Grammont. Leur auteur est là-dessus sans illusions, trop heureux si son essai malhabile inspire quelque étude moins imparfaite et digne enfin de cet historien de mérite et de cet homme de cœur.

G. JACQUETON.

LISTE DES OUVRAGES DE M. DE GRAMMONT

—

Travaux originaux et publications de textes

1. — Le Razaouat est-il l'œuvre de Khéir-ed-din (Barberousse)? Villeneuve-sur-Lot, X. Dutois, 1873. 8°, V-41 p.

2. — Relation de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, par Nicolas Durand de Villegaignon, suivie de la traduction du texte latin par Pierre Tolet, publiées avec avant-propos, notice biographique, notes et appendice. Paris, Aubry, et Alger, Juillet St-Lager, 1874, 8°, VIII-149 p.

3. — Quel est le lieu de la mort d'Aroudj Barberousse? *Revue africaine*, XXII, 1878, 388-399.

4. — Histoire du massacre des Turcs à Marseille en 1620, publiée avec avant-propos, notes et appendice. *Plaquettes gontaudaises*, n° 3, Paris, Champion, et Bordeaux, Lefebvre, 1879, 8°, 69 p.

5. — Relations entre la France et la Régence d'Alger au XVIIe siècle.

Première partie: Les deux canons de Simon Dansa (1606-1628).

Rev. af., XXIII, 1879, 1-32, 95-114. Et à part, Alger, Jourdan, 1879, 8°, 47 p.

Deuxième partie : La mission de Sanson Nappolon (1628-1633). *Rev. af.*, XXIII, 1879, 134-160, 225-240, 295-320, 367-392. Et à part, Alger, Jourdan, 1880, 8°, 92 p.

Troisième partie : La mission de Sanson Le Page et les agents intérimaires (1633-1646). *Rev. af.*, XXIII, 1879, 409-448. Et à part, Alger, Jourdan, 1880, 8°, 40 p.

Quatrième partie : Les consuls lazaristes et le chevalier d'Arvieux (1646-1688). *Rev. af.*, XXVIII, 1884, 198-218, 273-300, 339-354, 448-463, et XXIX, 1885, 5-12, 81-123, 161-171. Et à part, Alger, Jourdan, 1885, 8°, 137 p.

6. — Histoire des rois d'Alger, par Fray Diego de Haëdo, abbé de Fromesta *(Epitomè de los reyes de Argel*, Valladolid, 1612), traduite et annotée. *Rev. af.*, XXIV, 1880, 37-69, 116-132, 215-239, 261-290, 344-372, 401-432, et XXV, 1881, 5-32, 97-120. Et à part, Alger, Jourdan, 1881, 8°, 222 p.

7. — Le timbre de la Revue et les armes d'Alger. *Rev. af.*, XXV, 1881, 76-77.

8. — Un épisode diplomatique à Alger au XVII• siècle. *Rev. af.*, XXVI, 1882, 130-138. — Ce mémoire fit l'objet d'une lecture au Congrès des Sociétés savantes de la même année.

9. — Études algériennes.

Relation des préparatifs faits pour surprendre Alger, par Jeronimo Conestaggio. *Rev. af.*, XXVI, 1882, 285-308. Et à part, Alger, Jourdan, 1882, 8°, 28 p.

Un académicien captif à Alger (1674-1675). *Rev. af.*, XXVI, 1882, 309-320, 387-396. Et à part, Alger, Jourdan, 1883, 8•, 23 p.

10. — Un manuscrit du père Dan *(Les illustres captifs. Histoire générale de la vie, des faits et des aventures de quelques personnes notables, prises par les infidèles musulmans*, par le père Dan). *Rev. af.*, XXVII, 1883, 11-35, 191-206, 355-379, et XXVIII, 1884, 49-67 (1). Et à part, sous le titre : Les illustres captifs, manuscrit du père Dan,

(1) Ce travail fut exécuté avec la collaboration de M. L. Piesse.

analysé par MM. L. Piesse et H.-D. de Grammont, Alger, Jourdan, 1884, 8°, 83 p.

11. — Études algériennes. La course, l'esclavage et la rédemption à Alger.

Première partie : La course. *Revue historique*, XXV, 1884, 1-42.

Deuxième partie : L'esclavage. *Rev. hist.*, XXVI, 1884, 1-44.

Troisième partie : La rédemption. *Rev. hist.*, XXVII, 1885, 1-37. Et à part, Paris, 1885, 8°, 123 p.

12. — Le nom de Barberousse dérive-t-il de Baba-Aroudj? *Rev. af.*, XXIX, 1885, 226-231.

13. — Un pacha d'Alger précurseur de M. de Lesseps (1586). *Rev. af.*, XXIX, 1885, 359-365. Et à part, Alger, Jourdan, 1886, 8•, 9 p.

14. — Documents algériens.

Conventions accordées entre les députés du commerce de la ville de Marseille et le capitaine Simon Dansa, suivant les délibérations de l'assemblée. *Rev. af.*, XXIX, 1885, 431.

Extrait de la délibération tenue par le bureau de commerce de Marseille, le 30 décembre 1610, sous la présidence de Jean-Baptiste de Villaige, sieur de la Salle. *Rev. af.*, XXIX, 1885, 432.

Mandat d'ordonnance des députés du commerce au nom de Pierre Crozet, en date du 15 mars 1611. *Rev. af.*, XXIX, 1885, 433.

Lettres du chevalier de Vincheguerre (14 août, 10 décembre 1616 et 12 février 1617). *Rev. af.*, XXIX, 1885, 435.

Histoire véritable de la prise des vaisseaux de plusieurs corsaires et pirates turcs et sont prisonniers à Vallongne. *Rev. af.*, XXIX, 1885, 439.

Mémoires journaliers de tout ce qui se passa en la ville d'Alger depuis le 27 juillet dernier, jusqu'à présent 27 septembre 1620. *Rev. af.*, XXIX, 1885, 443.

Lettre du prince d'Oranges au Vice-Roy d'Alger sur l'envoy du docteur Cornelius Pinacher vers luy pour embassadeur et traiter d'une paix avec luy de la part de Messieurs des États (4 juillet 1622). *Rev. af.*, XXIX, 1885, 450.

Relation succincte de ce qui s'est passé en la rade de la ville d'Alger, depuis l'arrivée du sieur marquis de Martel, lieutenant-général des armées navales de S. M., avec l'escadre des vaisseaux qu'il commandait (janvier 1670). *Rev. af.*, XXIX, 1885, 452.

Passeport du roy de Fez (en faveur des pères de la Mercy; juin 1673). *Rev. af.*, XXIX, 1885, 456.

Deux lettres de l'évêque d'Oloron au frère Ducot de l'ordre de la Mercy (6 septembre 1676 et 1er juin 1677). *Rev. af.*, XXIX, 1885, 457.

Extraits de la « *Muze historique* » de Loret et continuateurs (1664-5). *Rev. af.*, XXX, 1886, 399-402, 468-476.

Lettre de M. Le Vacher au frère Lescot (10 mars 1678). *Rev. af.*, XXXI, 1887, 161.

Extrait des écritures de la chancellerie de la ville d'Alger (15 novembre 1678). *Rev. af.*, XXXI, 1887, 162.

Lutte du capitaine Schümann avec un pirate algérien (3 juillet 1817). *Rev. af.*, XXXIII, 1889, 321-329.

15. — **Histoire d'Alger sous la domination Turque (1515-1830).** Paris, Leroux, 1887, 8°, XVI-424 p.

16. — Correspondance des consuls d'Alger (1690-1742). *Rev. af.*, XXXI, 1887, 164-212, 295-319, 341-349, 436-477, XXXII, 1888, 52-80, 117-160, 230-238, 308-319, 321-337, et XXXIII, 1889, 122-176, 219-253. Et à part, Alger, Jourdan, 1890, 8°, 293 p.

Notes et comptes rendus

17. — Notes diverses dans la *Revue africaine* (1).

Avertissement pour une lettre de M. d'Estourmel sur l'expédition de D. A. Barcelo contre Alger (7 août 1784), XXVI, 1882, 219.

Avertissement pour un récit de M. Tounsi sur la colonne de la neige (février 1852), XXIX, 1885, 366.

Compte rendu de *Vingt-cinq années d'épiscopat en France et en Afrique*, par Mgr. A. E. Grussenmeyer (Alger, Jourdan, 1888, 8°), XXXII, 1888, 397.

Note à propos d'une lettre de M. Rattier relative à un dessin de la hallebarde européenne du marabout de Sidi-Ouali-Dada, XXXIV, 1890, 79.

18. — Comptes rendus parus dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (2).

(1) On n'a relevé sous cette rubrique que les notes signées de son nom ou de ses initiales.

(2) Le premier nombre se réfère à la page du volume, le second au numéro de l'année.

Les peuplades de la Sénégambie, par L. J. B. Bérenger-Féraud (Paris, Leroux, 1879, 8°), VIII, 1879, 243, 188.

La conquête d'Alger, par Camille Rousset (Paris, Plon, 1879, 8°), VIII, 1879, 280, 196.

Les colonies françaises, par Paul Gaffarel (Paris, Germer-Baillière, 1880, 8°), IX, 1880, 158, 41.

Papes et Sultans, par Félix Julien (Paris, Plon, 1880, 12°), IX, 1880, 216, 51.

Carte murale de l'Afrique, par J. Chavanne et H. Duveyrier (Vienne, Hœlzel, et Paris, Klincksiek, 1879), X, 1880, 94, 171.

En Tunisie, par A. de la Berge (Paris, Quantin, 1881, 12°), XII, 422, 250.

La Tripolitaine et la Tunisie, par M. L. de Bisson (Paris, Leroux, 1881, 8°), XIII, 1882, 514, 122.

L'Algérie, par M. Wahl (Paris, Germer-Baillière, 1882, 8°), XV, 1883, 173, 51.

L'Algérie, par P. Gaffarel (Paris, Firmin Didot, 1883, gr. 8°), XV, 1883, 288, 86.

Le général Chanzy, par A. Chuquet (Paris, Cerf, 1884, 12°), XVII, 1884, 289, 68.

Doria et Barberousse, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (Paris, Plon, 1886, 18°), XXIII, 1887, 91, 30.

Les explorations au Sénégal, par J. Ancelle (Paris, Maisonneuve, 1887, 12°), XXIII, 1887, 436, 120.

Les peuplades de Madagascar, par M. Leclerc (Paris, Leroux, 1887, 8°), XXIV, 1887, 235, 213.

Les commencements d'une conquête, par Camille Rousset (Paris, Plon, 1887, 8°), XXIV, 1887, 487, 271.

Les chevaliers de Malte et la marine de Philippe II, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (Paris, Plon, 1887, 18°), XXV, 1888, 132, 68.

La guerre de Chypre et la bataille de Lépante, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (Paris, Plon, 1888, 18°), XXVI, 1888, 90, 362.

Mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Algérie, par le lieutenant-colonel Villot (Alger, Jourdan, 1888, 12°), XXVI, 1888, 246, 454.

L'*Algérie*, par M. Wahl (Paris, Alcan, 1889, 8°), XXVII, 1889, 39, 29.

Inscriptions tumulaires des anciens cimetières israélites d'Alger, par Isaac Bloch (Paris, 1888, 8°), XXVII, 1889, 52, 33.

Les Medaganat, par Le Châtelier (Alger, Jourdan, 1888, 8°), XXVII, 1889, 236, 142.

L'Algérie et la Tunisie, par P. Leroy-Beaulieu (Paris, Guillaumin, 1887, 8°), XXVII, 1889, 255, 158.

La France dans l'Afrique du Nord, par Louis Vignon (Paris, Guillaumin, 1888, 8°), XXVII, 1889, 257, 159.

Les Touareg de l'Ouest, par le capitaine H. Bissuel (Alger, Jourdan, 1888, 8°), XXVII, 1889, 276, 171.

Mélanges d'histoire et de littérature orientale, par René Basset (Louvain, Peters, 1888, 8°), XXVII, 1889, 299, 193.

L'Islam au XIXe siècle, par A. Le Châtelier (Paris, Leroux, 1888, 18°), XXVII, 1889, 315, 202.

Les nègres de l'Afrique Sus-Équatoriale, par Abel Hovelacque (Paris, 1889, 8°), XXVIII, 1889, 150, 441.

Le Sénégal, par le général Faidherbe (Paris, Hachette, 1889, gr. 8°), XXVIII, 1889, 188, 469.

A travers la Kabylie, par Fr. Charvériat (Paris, Plon, 1889, 8°), XXIX, 1890, 318, 192.

Les ouvriers de la onzième heure, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (Paris, Plon, 1890, 12°), XXIX, 394, 231.

Notice sur la carte de l'Ogôoué, par E. Cat (Paris, Leroux, 1890, 8°), XXIX, 416, 242.

L'émir El-Hadj Abd-el-Kader, par F. Patorni (Alger, 1890, 8°), XXX, 1890, 39, 317.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1579-1838), par Eugène Plantet (Paris, Alcan, 1890, gr. 8°), XXX, 53, 327.

Robert Surcouf, par R. Surcouf (Paris, Plon, 1890, 8°), XXX, 1890, 73, 341.

La piraterie sur l'Atlantique au XVIIIe siècle, par L. Vignols (Rennes, 1890, 8°), XXX, 1890, 94, 361.

Le maréchal Randon, par A. Rastoul (Paris, Didot, 1890, 12°), XXX, 1890, 106, 371.

Stanley, par Burdo (Paris, Kolb, s. d., 12°), XXX, 1890, 209, 436.

Ueber den zug kaiser Karls V gegen Algier, par G. Turba (Vienne, 1890, 8°), 1890, 343, 500.

Histoire de la colonie anglaise du Cap de Bonne-Espérance, par P. Lélu (Paris, 1890, 8°), XXI, 1891, 118, 84.

Le Soudan algérien, par Mario Vivarez (Paris, Cerf, 1890, 12°), XXXI, 1891, 138, 99.

Jean-Paul Vigneu, par L. Vignols (Rennes, 1890, 8°), XXXI, 1891, 234, 152.

La France à Madagascar de 1674 à 1750, par L. Vignols (Paris, 1890, 8°), XXXII, 1891, 100, 403.

La politique française en Tunisie, par P.-H. X. (Paris, Plon, 1891, 8°), XXXII, 1891, 107, 406.

Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie, par L. Rinn (Alger, Jourdan, 1891, 8°), XXXII, 1891, 301, 529.

Essai sur la vie et les ouvrages de Gonzalo de Ayora, par E. Cat (Paris, Leroux, 1890, 8°), XXXII, 1891, 307, 533.

Ouvrage pseudonyme

19. — Un saint algérien, Géronimo surnommé le martyr du Fort des vingt-quatre heures. A-t-il existé ? Ses restes ont-ils été retrouvés? (sous la signature *El-Z'dam*). *Le Petit Colon algérien*, V, 1882, n°s 1419-1421, 1424, 1427. Et à part, Alger, Docks de l'imprimerie (Petit Colon), 1882, 8°, 39 p.

LES OULED-RECHAICH

(Suite. — Voir le nº 206.)

VIII. — Cycle héroïque des Ouled-Hilal

ÉPISODE DE LA DJAZZIA ET DE DIAB-BEN-GHANEM

Les Ouled-Hilal, venus d'Égypte, avaient planté leurs tentes dans le Sahara de la Tripolitaine.

A ce moment vivait parmi eux, dans la fraction des Athbedj, une jeune fille d'origine noble et dont tous les guerriers célébraient la beauté : elle s'appelait Djazzia-bent-Serahne. Sa tribu était fière d'elle et les plus belles des chansons chantées le soir autour des feux avaient été composées en son honneur.

Un jour, Djazzia avait réuni chez elle quarante jeunes filles nobles pour une réjouissance. Or ce jour-là un jeune homme de la même fraction, du nom de Diab-ben-Ghanem, qui était orphelin et avait pour toute richesse quarante brebis et un bélier, avait mené son troupeau au pâturage dans le voisinage de la tente de la jeune fille. Remarquant de loin une réunion de femmes, il laissa son troupeau et s'approcha pour les voir de près.

Comme il les examinait, il aperçut, près de la tente de Djazzia, deux vases dans lesquels celle-ci avait planté des artichauts : ceux-ci, bien soignés et arrosés par la jeune fille, étaient de belle venue, très verts et très frais, malgré les chaleurs de l'été, et portaient quatre ou cinq artichauts appétissants qui donnèrent envie au jeune homme. Il tira son couteau, les coupa et les mangea.

Djazzia l'aperçut et lui cria : « Zà, hif ! », le chassant ainsi, en signe de mépris, par le cri dont on se sert pour pousser les chameaux, et lui souhaitant une des maladies habituelles de ces animaux. Diab lui répondit :

الهيف للّي ما يطعم الضيف النفس خضراء والربيع للضيف

Cette maladie est pour celui qui ne soigne pas son hôte ;
La verdure, image du printemps, doit être réservée à l'hôte.

Piquée par ces mots, Djazzia dit aux jeunes filles qui se trouvaient avec elle : « Allons prendre chacune une des brebis du troupeau de ce jeune homme. » Elles firent ce qui leur était dit et rapportèrent à la tente les quarante brebis de Diab. Ce que voyant, celui-ci prit le bélier et l'apporta de lui-même. Chacune des jeunes filles égorgea la brebis qu'elle avait apportée. Diab, de son côté, égorgea le bélier en disant :

الغنم لحم الودايد والسمن فيها بزايد
خرفان وحليب رائب ومعاش للعرب ديما
خرجوا لهم قوم غاصب بعدد ذيك الغنيمة
خلّوا فحلها يصيّح بصياح الامّ الحنينة
هذاك سهمي معهم الفحل للفحل ديما
ضحوا عليهم الكلّ ضحيت فحل الغنيمة
هذاك شأن الدنيا غني وفقير ديما
مالي كلَوه الحرائر هذيك عندي غنيمة

La viande du mouton est la viande des amoureux : elle est grasse à l'excès.

Les agneaux et le lait caille sont la nourriture habituelle des Arabes.

Une troupe puissante s'est jetée sur mon troupeau ; les guerrières qui la composaient étaient en nombre égal aux brebis.

Elles ont laissé le bélier seul et appelant ses brebis, comme une mère, par des bêlements plaintifs.

Ce bélier m'est échu en partage ; le mâle appartient toujours au mâle.

Toutes les brebis ont été égorgées ; j'ai égorgé aussi le bélier.

Tel est le cours du monde ; on est tantôt riche et tantôt pauvre.

Mon bien a été mangé par des jeunes filles nobles ; c'est cependant tout bénéfice pour moi.

Ces paroles et l'air de grandeur avec lequel elles étaient prononcées donnèrent à penser à Djazzia, qui se dit : « Ce Diab-ben-Ghanem est un homme. » Elle persuada à ses compagnes, toutes filles de grande tente, de demander chacune à ses parents une chamelle pour la donner à Diab-ben-Ghanem, en remplacement des brebis qu'il leur avait si galamment sacrifiées et qui constituaient toute sa fortune. Ce qui fut dit fut fait : chacune des jeunes filles lui donna une chamelle et Djazzia elle-même un chameau mâle.

C'est ainsi que, grâce à la haute idée qu'il avait inspirée de lui par sa générosité, Diab-ben-Ghanem eut un troupeau de chameaux au lieu de son petit troupeau de moutons. Ce qui valait mieux encore pour lui, il avait été ce jour-là distingué par Djazzia.

Diab-ben-Ghanem continua à garder ses chameaux comme il gardait auparavant son troupeau de moutons. Environ un an après, comme il les avait menés au pâturage, il vit venir vers lui un homme qui conduisait deux pouliches *par la figure*. Une de ces pouliches, de robe blanche, se roulait par terre et se relevait si lestement qu'elle ne tirait pas sur le licol et que le maître ne s'aperçut pas de son manège. Diab se dit que cette pouliche devait être de race et de merveilleuse vitesse. Il demanda au maître des pouliches, qui était juif, s'il voulait les vendre ; celui-ci répondit affirmativement. Diab lui demanda : « Combien veux-tu pour ta pouliche blanche ? » L'homme lui répondit : « Donne-moi tout ton troupeau ; je te donnerai ma pouliche blanche. » Diab se récria ; après de longs pourparlers, le juif lui donna la pouliche blanche pour huit chamelles.

Diab, dès ce moment, conduisit toujours cette pouliche avec lui quand il menait paître son troupeau ; il lui donnait, au lieu d'orge, du lait de ses chamelles. Trois ou quatre ans s'écoulèrent ainsi et la pouliche devint une belle jument.

Pendant ce temps, le troupeau de Diab s'était augmenté : il était devenu presque riche, avait pris femme et un berger le remplaçait dans la garde de ses chameaux ; lui passait son temps à chasser. Il commença dès ce moment à prendre part aux razzias que les gens de sa fraction dirigeaient contre les peuplades voisines, et bientôt sa réputation de courage et de vaillance s'étendit dans toute la tribu.

Vers ce temps-là, la renommée de la merveilleuse beauté de Djazzia parvint jusqu'aux oreilles d'un juif, marchand qui parcourait les tribus pour son commerce. Ne pouvant la demander en mariage, l'idée lui vint de l'enlever. Pour exécuter son projet, il se rendit au douar de Djazzia, monté sur un excellent cheval, si vigoureux et si rapide qu'il ne lui croyait pas son pareil.

Arrivé près des tentes, il demanda, suivant l'habitude : « Qui veut acheter des bijoux, des bracelets d'or ou d'argent ? » Djazzia, qui l'avait entendu, dépêcha une de ses femmes avec mission de lui choisir deux bracelets d'or. La servante alla trouver le marchand qui, après lui avoir demandé de la part de qui elle venait, lui remit deux bracelets pour les présenter à sa maîtresse. Celle-ci les trouva d'un beau travail, mais, après les avoir essayés, les renvoya en disant qu'ils étaient trop grands. Le marchand remit à la servante deux autres bracelets, d'un beau travail aussi, mais qui cette fois se trouvèrent trop petits. Comme la servante les rapportait encore, le juif lui dit : « Prie donc ta maîtresse de venir

essayer elle-même les bracelets; c'est seulement en voyant son poignet que je pourrai lui choisir ce qu'il lui faut. » — Djazzia, avertie par sa suivante, sortit de sa tente et s'approcha de l'étranger, qui était resté à cheval. Étonnée, elle lui demanda : « Pourquoi ne mets-tu pas pied à terre ? » Il lui répondit : « Je suis pressé et ma marchandise n'est guère encombrante. Essayez vite les bracelets, et je partirai aussitôt pour pouvoir gagner un autre douar avant la tombée de la nuit. » Djazzia s'approcha sans défiance : comme elle tendait ses mains au juif pour lui montrer la grosseur de ses poignets, celui-ci les saisit, attira la jeune fille à lui, l'enleva sur sa selle et partit à fond de train.

Immédiatement, les gens du douar qui avaient assisté, sans avoir le temps de s'y opposer, à cet enlèvement audacieux, sautèrent à cheval et se mirent à la poursuite du ravisseur, en appelant à leur aide les gens des douars voisins.

Ce jour-là, Diab-ben-Ghanem était allé à la chasse avec deux de ses amis, Zid et Bou-Zid. Les chasseurs avaient tué une gazelle et s'étaient arrêtés pour en faire cuire un quartier. Leurs chevaux étaient près d'eux, les brides pendant à terre, mâchant leurs mors encore blancs d'écume. Tout à coup, la jument blanche de Diab leva la tête, dressa les oreilles et hennit longuement. Diab s'écria :

البيضاء اوحَت ولّا استوحَتْ امّا النجع اتّخذ ولّا الجازية غدَتْ

La jument blanche a un pressentiment ou a vu quelque chose :
Ou la tribu est razziée; ou Djazzia est enlevée.

Les trois hommes sautèrent à cheval et se dirigèrent vers leur douar. En arrivant, ils apprirent l'enlèvement de Djazzia et, sans mettre pied à terre, se lancèrent eux aussi à la poursuite du ravisseur.

Ils ne tardèrent pas à atteindre, en suivant leurs traces, les Ouled-Hilal qui poursuivaient l'audacieux

marchand ; ceux-ci, par l'effet même de la poursuite, s'étaient échelonnés suivant la vitesse de leurs chevaux. Diab, dont la jument avait autant de fond que de rapidité, les dépassa l'un après l'autre et, à la tombée de la nuit, se trouva sur les talons du juif. Dès qu'il arriva à portée de la voix, il cria à Djazzia, qui tournait la tête pour voir si on poursuivait son ravisseur :

عينين جدي الغزالِ كالشمس ضياء الخدودِ
سنّين يافوت جالى و زنود سيوف الهنودِ
معشوقتي و هبالى سَهور و الجاش يفدي
يا الجازية لا تخافي بيدي نبكّى اليهودي
و نروّحوا للنزال لاعراشنا و العويدي

O celle dont les yeux sont semblables aux yeux d'une jeune gazelle,
Dont les joues brillent comme un soleil,
Dont les dents sont des diamants purs,
Dont les bras ont l'éclatante blancheur des sabres hindoux,
O toi que j'aime jusqu'à la folie,
Pour qui mon cœur brûle d'amour,
O Djazzia, n'aie aucune crainte !
De mes mains je ferai pleurer ce juif,
Et nous retournerons à notre campement,
Au milieu de notre tribu, à El-Aouidi.

Diab aurait pu dès ce moment atteindre le juif. Mais il pensa que, s'il le faisait, les autres poursuivants arriveraient presque aussitôt sur lui et qu'il ne pourrait rester un instant seul avec Djazzia. Il prolongea donc la poursuite en retenant sa jument toujours pleine d'ardeur malgré la longueur de la course fournie. A la nuit tombante, il comprit qu'il avait assez d'avance sur ses compagnons pour n'avoir pas à craindre d'être rejoint par eux. Il craignait d'autre part que l'obscurité grandissante, qui servait ses projets en leur cachant ses

traces, ne favorisât la fuite du ravisseur. Il enleva sa bonne jument dans un suprême effort, atteignit le juif embarrassé de son fardeau, et le perça de sa lance.

Diab et Djazzia, qui s'aimaient secrètement depuis leur première rencontre, étaient donc enfin réunis, seuls dans la nuit profonde, libres de se dire leur amour et de se le prouver loin des regards importuns et méchants. Djazzia, toute à la joie de cette réunion inespérée, sentant son amour grandir encore pour celui qui venait de la délivrer des mains de son odieux ravisseur, voulut aussitôt descendre du cheval du juif, sur lequel elle était restée, pour aller se jeter dans les bras de son libérateur et de son amant. Mais Diab, bien qu'il eût autant de hâte qu'elle de la serrer sur son cœur, n'oublia pas la prudence. Ne voulant pas compromettre celle dont l'honneur lui était plus cher que la vie, il sut pour un moment faire taire son amour et imposer silence aux désirs qui le consumaient. Il pria Djazzia de rester en selle, pour gagner encore un peu de terrain sur les cavaliers qui venaient derrière eux, et lui fit faire un grand détour, de manière à rentrer au douar en les évitant.

Ils marchèrent ainsi côte à côte pendant environ une heure. Diab prodiguait à sa compagne les paroles les plus tendres, et celle-ci, le cœur tout gonflé d'amour, ne lui répondait que par des soupirs et par des mots entrecoupés. A un moment, leurs chevaux s'étant rapprochés, Diab se pencha, saisit la jeune fille par la taille, l'attira vers lui et posa longuement ses lèvres sur ses lèvres. Frémissant jusqu'au plus intime de son être et à moitié pâmée, Djazzia, après un moment, se dégagea de son étreinte : « O Diab », murmura-t-elle d'une voix aussi faible que la brise du Sahara un soir d'été, « Diab, doux objet de mes rêveries de vierge, toi que j'aime depuis si longtemps sans que ma mère le sache, ton amour est encore plus doux que ton bras n'est fort ; je suis ta chose et ton bien. Ne me fais pas souffrir plus longtemps ; mets pied à

terre et viens sur mon cœur ! » — Diab lui répondit : O Djazzia, ta salive est plus agréable à mes lèvres que la fraîche source de l'oasis après une longue course. Je t'aime depuis le jour où je t'ai vue pour la première fois et tout mon être frémit à la pensée que tu vas être à moi. Je te veux, je te désire jusqu'à en mourir. Mais il vaut mieux ne pas descendre de cheval ; demain les cavaliers de notre tribu suivront nos traces, et s'ils voient que nous avons mis pied à terre, ils ne manqueront pas de médire et de soupçonner ta vertu. L'amour ne doit pas nous faire oublier la prudence, et nous pouvons être heureux à l'insu de tous. »

Il dit et, s'appuyant sur sa lance, sauta légèrement sur le cheval de la jeune fille. Celle-ci, qui avait compris son intention, lui fit place derrière elle, puis, se tournant vers lui, l'entoura de ses bras, le baisa sur la bouche, et s'abandonna en fermant ses grands yeux de gazelle.

Après qu'ils se furent livrés à toutes les ivresses de l'amour partagé, Diab-ben-Ghanem remonta sur sa jument, qui était restée attachée à sa lance fichée à terre, et les deux amants se remirent en route. Ils marchèrent toute la journée du lendemain et ne rentrèrent à leur douar que vers le soir.

Cependant, en les voyant revenir tous les deux, les Hilaïlia se doutèrent que Djazzia avait donné sa récompense à celui qui l'avait délivrée des mains de cet infidèle fils du mal. Ils envoyèrent deux cavaliers suivre les traces laissées par leurs chevaux pour voir si les deux jeunes gens avaient mis pied à terre et s'étaient reposés côte à côte ; les cavaliers rendirent compte, trois jours après, que les traces étaient partout régulières et que nulle part Diab et Djazzia n'étaient descendus de cheval.

Une partie des Hilaïlia acceptèrent leurs déclarations et admirent que Djazzia était sortie intacte de l'aventure ; il parut impossible à d'autres qu'un homme vaillant et courageux comme Diab, venant de délivrer une jeune

fille de la beauté de Djazzia et restant en tête-à-tête avec elle pendant toute une nuit, n'eût pas profité de l'occasion unique qui s'offrait à lui. Parmi ceux qui niaient la pureté de Djazzia se trouvait Khelifa-Zenati, guerrier très redouté par sa valeur, le plus influent des gens des Zenata, dont on le considérait comme le chef.

Depuis longtemps, il aimait Djazzia en secret; la pensée que la jeune fille avait appartenu à un autre lui déchirait le cœur, et, aigri par la souffrance, il soutenait avec âpreté et violence que Djazzia n'était plus vierge. Les esprits s'échauffèrent peu à peu : les Drid, défenseurs de Djazzia, et les Zenata, qui soutenaient les accusations de leur chef, en vinrent aux injures, puis aux coups. Deux jours de suite, les cavaliers des deux partis se rencontrèrent dans la plaine et chaque fois de nombreux cadavres restèrent sur le terrain.

Peiné de ces massacres inutiles, qui faisaient périr la fleur des cavaliers de la tribu, Khelifa-Zenati proposa à Diab-ben-Ghanem, que les Drid considéraient, en raison de sa vaillance, comme leur principal champion, d'en finir par un combat singulier. Diab accepta. Les deux guerriers se rencontrèrent le lendemain, au milieu d'un grand cercle formé par les gens des deux partis, Zenata et Drid. Djazzia était présente, et semblait en quelque sorte présider le combat livré pour elle, et dont sa réputation de vertu était l'enjeu.

Les deux combattants étaient si maîtres de leurs montures et si habiles dans le maniement du sabre et du bouclier qu'ils luttèrent toute la journée sans parvenir ni à se blesser, ni à se démonter. Ils combattirent ainsi sept jours de suite sans résultat.

Le huitième jour au matin, pour encourager son champion, Djazzia lui envoya son collier. Diab le porta à ses lèvres, le baisa, aspira longuement son parfum, qui était celui de sa maîtresse, puis avant d'aller au combat, le passa au cou de sa jument. — La lutte ayant recommencé, à la première passe le sabre de Diab glissa sur

le bouclier de son adversaire et atteignit la jument qu'il montait. Le coup était si violent que la jument s'affaissa pour ne plus se relever. Khelifa-Zenati étant démonté, les chances n'étaient plus égales, et le combat fut encore interrompu. Diab demanda à son adversaire quand ils recommenceraient; celui-ci lui répondit qu'il lui en ferait donner avis.

Dès le lendemain, Khelifa-Zenati se mit à la recherche d'une bonne monture. Ne réussissant pas à en trouver, il se résolut à envoyer sa propre fille chez Diab-ben-Ghanem, pour lui demander de lui vendre sa jument ; il savait bien que Diab, généreux et chevaleresque, ne pourrait rejeter la demande d'une femme. Djazzia eut vent de son intention par l'indiscrétion d'un serviteur : elle se rendit le soir même à la tente de Diab, devant laquelle sa bonne jument était attachée à côté d'une autre de moindre valeur, également de couleur blanche. Elle enfonça des aiguilles dans les jambes de derrière de la jument favorite, puis les recouvrit de goudron, de manière à cacher les aiguilles et à faire enfler les jambes de la bête.

Le lendemain, la fille de Khelifa-Zenati se présentait à la tente de Diab. Celui-ci lui fit le meilleur accueil, et, après les premiers souhaits de bienvenue, l'invita à s'asseoir et à prendre une collation. Elle lui répondit : « La meilleure et la plus agréable collation que tu puisses m'offrir, c'est de m'accorder la chose que je vais te demander. » Diab lui dit : « Je suis heureux si tu as un désir que je puisse satisfaire. »

A ce moment entrait dans la tente Djazzia, qui venait avec quelques-unes de ses compagnes saluer la fille de Khelifa-Zenati. Celle-ci alla immédiatement au-devant d'elle, l'embrassa, puis, l'ayant prise à part, lui montra les juments blanches qui étaient à la corde devant la tente et lui demanda laquelle des deux bêtes Diab montait dans les combats. Djazzia lui indiqua la moins bonne des deux juments, en ajoutant que l'autre était médiocre

et avait du reste presque toujours les jambes enflées. La fille de Khelifa-Zenati rentrant alors dans la tente, demanda à Diab de lui vendre pour son père la meilleure de ses juments. Diab lui répondit : « Je ne puis rien te refuser. Les deux juments qui sont devant la tente sont à moi ; la meilleure est celle dont les jambes sont enflées. Choisis celle que tu voudras ; je ne te la vends pas, je te la donne. » La jeune fille, après un moment d'hésitation, se décida pour celle dont les jambes étaient saines. Diab lui fit immédiatement mettre un bridon et l'envoya à la tente de Khelifa-Zenati.

Khelifa-Zenati, en voyant arriver cette jument, dit à sa fille : « Ma fille, cette jument n'est pas celle de Diab. Il t'a trompée et ne mérite pas la réputation de noblesse et de générosité qu'on lui a faite. » — La jeune fille lui répondit : « O mon père, Diab est le plus noble et le plus généreux des hommes; si je ne vous amène pas la jument qu'il montait quand il combattait contre vous, n'en accusez que moi seule. Il y avait deux juments attachées devant sa tente : l'une avait les jambes saines, l'autre les jambes enflées. Il m'a prié de choisir entre les deux ; j'ai cru bien faire en prenant celle dont les jambes étaient saines. » Khelifa-Zenati reprit : « Ma fille, tu as fait pour le mieux ; mais ç'aurait été une bonne fortune pour ton père si tu avais choisi l'autre, même avec ses jambes malades. »

Il fit ensuite seller la jument, la monta et l'essaya. Quoique bien loin de valoir la jument favorite de Diab, elle n'était pas à dédaigner ; Khelifa-Zenati comprit qu'il ne pourrait en trouver une meilleure, et dès le lendemain envoya son cartel à Diab-ben-Ghanem.

Cependant Djazzia, dès le départ de la fille de Khelifa-Zenati, avait enlevé les aiguilles qu'elle avait enfoncées dans les jambes de la jument favorite de Diab, avait lavé ses blessures avec de l'eau fraîche, puis avait fait sur toutes ses jambes une application de henné. La bonne bête guérit presque de suite, et sa jument se

trouvant en état, Diab put accepter le cartel de Khelifa-Zenati.

Les deux adversaires se rencontrèrent comme précédemment au milieu d'une sorte de cirque formé par les spectateurs des deux fractions. Au premier choc, Diab-ben-Ghanem atteignit son ennemi au côté. Il tomba. Diab s'élança sur lui ; les deux hommes roulèrent l'un sur l'autre. Aucun d'eux ne se relevant, les assistants se demandaient avec anxiété lequel des deux sortirait vainqueur de cette étreinte mortelle. Chacun dans les deux partis faisait des vœux pour son champion, mais personne n'osait s'avancer vers les combattants.

Après un long moment d'attente, les Zenata crièrent à Khelifa-Zenati : « Goum, c'est-à-dire lève-toi ! » Djazzia, les entendant, et tirant un présage de la ressemblance des mots, s'écria :

قامت عليهم القيامة

Le dernier jour s'est levé sur eux.

Se levant alors au milieu de ses compagnes et s'adressant à Diab lui-même, elle lui cria : « O Diab, lève-toi et viens ! » En entendant la voix de son amie, Diab se releva et vint rejoindre ses compagnons en disant :

انا دياب الهلالي — كالليث عند عزيمة
صنديد عند القتال — بالرمح عندي سميمة
سكين بهنشال — دائم اجراحه عديمة
قتلت فرس الزناتي — في يوم حربه طميمة
ومنع هو من يدي — والحرب ما له بقيمة
بجاه نهار المنية — وما بقى عنده سليمة

ضربت برمحي الثاقب في الحين طائح رميمة
مَا لَهْ يا خليفة الزناتي رحلتِ وناسك مقيمة

Je suis Diab le Hilaïli,
Vaillant dans les combats,
Quand je fais tournoyer mon sabre,
J'ai tué la jument du Zenati ;
Mon adversaire a pu échapper de mes mains :
Mais, au jour fixé par la destinée,
Je l'ai percé de ma lance aigüe,
O malheureux Khelifa-Zenati,

Tel qu'un lion prêt à bondir,
Ma lance est empoisonnée,
Ses blessures sont toujours mortelles.
Au jour d'un combat ardent,
Les chances des combats sont incertaines.
Il ne lui est pas resté de refuge,
Et il s'est écroulé comme une ruine.
Tu es parti et les tiens sont encore là.

La victoire de Diab fut considérée par les Hilaïlia comme une sorte de jugement de Dieu ; elle mit fin aux médisances des Zenata, qui s'accordèrent dès lors à proclamer la vertu de Djazzia.

C'est ainsi que Diab-ben-Ghanem sauva la réputation de sa maîtresse, à la fois par sa prudence et sa valeur. Elle le récompensa en continuant à l'aimer et à lui accorder ses faveurs à l'insu de tous.

IX. — Population. — Mœurs et coutumes. — Industrie et commerce

Les Ouled-Rechaich comprennent une population de 8,806 habitants répartis en 1,703 tentes.

Ils se divisent, ainsi que nous venons de le voir, en trois grandes familles, les Ouled-Zaïd, les Megadda et les Ouled-Nabet, comprenant : les Ouled-Zaïd 3,496 habitants avec 629 tentes, les Megadda 2,769 habitants avec 543 tentes, et les Ouled-Nabet 2,541 habitants avec 531

tentes. Ils sont actuellement répartis en neuf fractions commandées chacune par un cheikh ; deux pour les Ouled-Zaïd : les Ouled-Zaïd et les Ouled-Selim ; quatre pour les Megadda : les Ouled-Ahmed-ben-Ali, les Ouled-Belgacem-ben-Ali, les Ouled-Si-Thaleb et les Ouled-Neceur ; trois pour les Ouled-Nabet : les Ouled-Zitoun, les Ouled-Achour et les Kiata.

Les Ouled-Rechaich habitent sous la tente et sont essentiellement nomades ; les propriétaires des rares maisons qu'on trouve sur leur territoire vont l'hiver, comme leurs frères, faire pâturer leurs troupeaux dans le Sahara. C'est ainsi que le caïd actuel des Ouled-Rechaich, Si-Belgacem-ben-Ahmed-Chaouch, qui possède à Zoui le groupe de maisons le plus important qui existe dans la tribu, va hiverner chaque année avec sa smala à Bir-Guerdane (1).

Cette vie nomade est imposée aux Ouled-Rechaich par la nature même de leur territoire. En l'absence d'abris qu'ils sont trop insouciants pour leur construire, les nombreux troupeaux qui constituent leur véritable richesse souffriraient beaucoup l'hiver sur les Hauts-Plateaux et particulièrement dans le Mahmel, où le climat est fort rude. Ils trouvent au contraire dans le Sahara un ciel toujours clément, et grâce aux pluies d'automne, des pâturages presque toujours suffisants et même abondants dans les bonnes années. Les Ouled-Rechaich profitent du reste de leur séjour là-bas pour cultiver les terrains djelfs dont nous avons fait connaître l'exceptionnelle fertilité, dans les années pluvieuses où ils peuvent être arrosés par quelques crues de la rivière qui les a formés. Ils descendent dans le Sahara vers le mois de novembre ; ils remontent dans le Tell vers le mois d'avril, après la récolte des terrains djelfs sahariens. La récolte de l'orge a lieu dans la partie tellienne

(1) Cette étude a été écrite avant la mort du caïd Belgacem, survenue au mois d'avril 1891. (A. V.)

au mois de juin, celle du blé au mois de juillet; le mois d'août est consacré au battage et à l'ensilage des grains; les labours recommencent en octobre.

Les Ouled-Rechaich ne se livrent pas à la grande culture : ils cultivent en blé et en orge à peu près strictement ce qui est nécessaire à l'existence de leur famille et de leurs chevaux pour une année. Ils sont trop imprévoyants pour songer à l'avenir, et leurs réserves sont tout à fait insuffisantes; deux années de mauvaise récolte amènent la misère, trois récoltes manquées entraîneraient la famine. Nous avons vu, cette année (1889), à la suite des mauvaises récoltes de 1887 et 1888, des indigènes se nourrir à peu près uniquement, pendant de longs mois, d'herbes et de racines, talghouda, guiz, tarfess, arar (baies de genévrier), bouchal ou tarthouth, etc... Si la récolte avait manqué cette année encore, c'eût été une famine comparable à celle de 1867.

Même en temps normal, les Ouled-Rechaich se nourrissent mal, comme tous les indigènes; ce n'est qu'aux jours de fête qu'on mange le meschoui ou mouton rôti. Leur nourriture habituelle est le cousscouss, ou farine de blé ou d'orge légèrement mouillée, transformée en petits grains ayant l'apparence de la semoule et cuite à la vapeur d'un bouillon de viande ou de poulet; encore, dans la plupart des tentes, le cousscouss n'est préparé suivant cette recette classique que lorsqu'on reçoit un hôte ou un parent; il est d'ordinaire cuit seulement à la vapeur d'eau. Le lait, le fromage, la galette d'orge et quelques dattes, échangées dans les bonnes années contre l'excédent de blé ou d'orge avec les caravanes venues du Souf, complètent l'alimentation; le plus souvent la viande est absente du modeste ordinaire. Ce n'est pas à tort que, d'une manière générale, on a comparé l'Arabe à son chameau pour la sobriété; nous avons vu des indigènes marcher toute une journée sans manger autre chose que quelques poignées de rouina (farine d'orge) délayée dans de l'eau, le soir en arrivant au gîte.

Cette situation précaire serait digne d'intérêt, si elle ne devait être attribuée au manque complet d'esprit d'initiative et à l'horreur pour le travail que professent noblement les Ouled-Rechaich. Quoique d'origine berbère, ils rendraient à ce sujet des points aux plus purs des fils du Prophète. Ils préfèrent s'exposer à la disette plutôt que de cultiver un champ deux fois plus grand que celui qui est strictement nécessaire à leurs besoins, et leur sobriété ne tient qu'à leur paresse; le travail leur paraît un mal plus grand que la faim.

Un exemple suffira pour montrer leur apathie. Dans la plupart des ruines romaines qui couvrent le sol dans la partie tellienne du territoire, il existe des puits dont le revêtement est encore parfaitement conservé, dont la bouche est très apparente et dont quelques-uns même sont creusés à deux et trois mètres de profondeur. Plutôt que d'achever de les dégager, ce qui serait un travail de quelques jours, les indigènes campés près de ces ruines préfèrent s'assujettir à aller toute l'année à l'eau à des sources situées à 5 et 6 kil. de leurs campements; il est vrai que ce sont les femmes qui font la corvée. A Enchir-Titten, dans le Mahmel, il existe deux beaux puits romains dont la bouche, en larges pierres de taille, est très apparente. Craignant qu'en raison des diamètres de ces puits le volume de terre à enlever fût trop considérable, les Ouled-Zaïd campés auprès de l'enchir, plutôt que de les dégager, ont préféré creuser à côté d'eux un trou aux dimensions minuscules, sans revêtement, et qui se serait certainement éboulé avant qu'on fût arrivé à l'eau s'il avaient eu assez de volonté pour ne pas abandonner les travaux à quelques mètres de profondeur. Le trait nous paraît caractéristique.

On s'irrite tout d'abord contre cette paresse incurable. C'est qu'on oublie que « si le génie de l'Europe est l'industrie, le génie de l'Orient est l'oisiveté », suivant le mot du général Daumas, et que les indigènes rachètent cette oisiveté par des qualités de sobriété et d'endurance

que nous ne possédons pas. Ne devrait-on pas du reste plutôt s'en réjouir ? C'est elle qui nous livrera le pays quand arriveront nos premiers colons, après la constitution de la propriété individuelle ; la lutte ne saurait être longue entre les deux races, dès que l'élément européen sera suffisant pour que nos compatriotes puissent grouper leurs efforts.

La vie pastorale, bien que rude par moments, n'exige pas un travail actif. Aussi convient-elle de tous points au tempérament contemplatif de nos Berbères arabisés ; leurs troupeaux constituent leur principale richesse. Malgré une année malheureuse, où une épizootie leur a enlevé près du tiers de leur cheptel, ils possèdent encore près de 700 têtes de gros bétail, 100,000 moutons et 35,000 chèvres, avec plus de 3,000 chameaux et 900 chevaux.

La race bovine est petite et généralement malingre, ce qui tient au peu de richesse des pâturages ; la race ovine est belle et donne une laine assez estimée. Les chameaux, sans être aussi beaux que ceux du Souf, sont grands et forts.

La race chevaline, très nombreuse autrefois, tend à diminuer. La paix dont jouit le pays sous notre domination ne paraît pas étrangère à cette décroissance ; le cheval n'est plus le compagnon indispensable du nomade, dont il partageait les luttes et les dangers. Le Sahara fournissait autrefois une race de chevaux de petite taille, d'apparence grêle, mais d'une sobriété, d'une vigueur et d'une énergie exceptionnelles. Cette race a presque entièrement disparu ; les Ouled-Rechaich élèvent surtout aujourd'hui des chevaux de l'espèce des Haracta, plus grands, plus robustes que ceux de l'espèce saharienne, mais n'ayant pas en général leurs qualités d'endurance contre la chaleur et la soif.

La vie nomade s'oppose à toute industrie. Les Ouled-Rechaich n'en possèdent aucune. Quelques familles confectionnent des tapis à laine courte d'un assez beau

travail ; mais ces tapis, qui ne se fabriquent qu'en très petite quantité et seulement sur commande, ne donnent lieu qu'à un commerce insignifiant. Il en est de même de toutes les industries dites de la tente, fabrication de burnous, de tellis (sacs en poils de chameau et de chèvre), de felidj (grandes bandes en laine et en poils de chameau dont la réunion forme la tente), de guettaf (tapis à haute laine qui servent de lit aux indigènes), de nattes, de djellal ou couvertures de cheval. En principe, tous ces objets sont fabriqués sous la tente pour l'usage de la tente ; ils ne sont pas destinés à être vendus et ne le sont qu'en cas de besoin.

On voit d'après ce qui précède que le commerce des Ouled-Rechaich se réduit presque exclusivement à la vente ou à l'échange des produits de leurs troupeaux ; ces ventes et ces échanges se font en partie dans l'intérieur de la tribu, mais surtout sur le marché de Khenchela, auquel les Ouled-Rechaich se rendent très régulièrement quand ils ne sont pas campés trop loin du village. Ce marché se tient tous les mardis et donne lieu à un mouvement commercial assez important.

X. — Historique jusqu'à la conquête française

Les Ouled-Rechaich appartiennent à la grande famille berbère des Haouara ou Chaouia, habitant le massif de l'Aurès ; ils représentent l'élément autochtone, plus ou moins altéré par le mélange avec les envahisseurs de race et d'origine différentes qui ont successivement occupé le nord de l'Afrique (1).

(1) D'après une opinion, d'ailleurs discutable, ce sont les populations berbères qui ont peut-être donné son nom à l'Afrique. On sait combien sont nombreuses en pays kabyle et chaouia les montagnes qui portent le nom de Tafrint ; ce nom leur vient de grottes, Afri, qui, agrandies par les indigènes au moyen de branches sèches et de murs en pierres, leur servent d'abri pendant qu'ils cultivent les ter-

Les populations berbères de l'Aurès semblent avoir été comprises par les historiens romains sous la dénomination de Musulames. Elles se trouvèrent, dès le temps de César, en contact avec les armées romaines, dans lesquelles plusieurs de leurs contingents servaient à titre de troupes auxiliaires. Elles prirent part, dès ce moment, totalement ou en partie, à toutes les luttes contre la domination romaine et à tous les mouvements insurrectionnels dont le sud de la province de Constantine fut le théâtre. La plus importante de ces révoltes est celle de Tacfarinas (17-24 de l'ère chrétienne), qui dura sept ans et causa aux Romains les plus sérieux embarras.

Malgré ces résistances de la population indigène, la colonisation romaine pénétra rapidement dans le massif de l'Aurès et s'implanta profondément sur le territoire actuel des Ouled-Rechaich, ainsi qu'en témoignent les ruines nombreuses et importantes de M'Khat (Vegesela?), de Zoui (Vazaivi) (1), de Medjour, Oumkif (Ce-

rains environnants ; le Tafrint est l'ensemble des Afri. Ne peut-on penser dès lors que les Romains, à leur arrivée en Afrique, aient désigné les autochtones par le nom des grottes qu'ils habitaient?

Hic Nomadum genus et discinctos Mulciber Afros
Finxerat....

[A. V.] (*Énéide*, livre VIII, v. 724.)

(1) M. Vaissière avait d'abord reproduit ici sur le nom ancien de Zoui la version déjà donnée dans la *Revue Africaine* de 1878, p. 453, par M. Masqueray ; mais il résulte d'un article publié en 1885, dans le n° 20 du *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, par M. le capitaine A. Farges, sous le titre de *Monographie de Zoui*, que la véritable leçon est VAZAIVI, ce qui avec la prononciation latine donne *Oua-zaioui*, c'est-à-dire le vocable berbère qui, pris par les Romains, s'est conservé jusqu'à nos jours. La traduction de ce vocable est d'ailleurs donnée par celui de *Sbikha* que porte la plaine marécageuse formée par l'Oued-Zoui. Sbikha est en effet le diminutif du terme topographique arabe si connu *Sebkha*, pluriel *Sebakh* En berbère, ⁝⁝, *zou* a le sens de : écuelle large et plate, cuvette orographique ; prononcé *zioua* il signifie dans l'Aurès : *une large écuelle en bois pour laver*, et chez les Somali du Sud : *une mare, un lac d'eau douce*. En

dan (1), dans la Sbikha ; de Titten, de Fouanis et d'Aïn-Roumi (2), dans le Mahmel ; de Fouris, Gouçat, Djelemda, Mertoum et Melloul, dans la plaine de Garet, pour ne citer que les principales. Elle dépassa même les Hauts-Plateaux et s'étendit dans le Sahara jusqu'à une ligne marquée par les stations de Rouidjel, de Taddart (3) (probablement *ad Medias*) et de Bir-Djali.

Toutes ces villes ne doivent pas être attribuées à la même époque : la colonisation se développa d'abord le long des grandes voies militaires, puis s'étendit ensuite peu à peu dans l'intérieur du pays. S'il n'est pas téméraire de faire remonter jusqu'aux premières années du IIe siècle la création de quelques-unes d'entre elles (c'est Trajan qui a fondé l'important établissement militaire de *ad Majores*, Besseriani près de Négrine) (3), il est à peu près certain que la plupart des autres, et en particulier celles situées dans la plaine de Garet, ne datent que de la fin du IIIe siècle ; la colonisation romaine aurait été ainsi s'accroissant sans cesse du IIe au IVe siècle et aurait atteint son épanouissement complet vers le commencement de ce IVe siècle.

zenaga, *zazoua* est une écuelle ; à ce vocable se rattache celui de *Bzioua* nom d'une oasis et d'une cuvette orographique à l'ouest de Tougourt, et aussi celui de *Auzia*, nom romain d'Aumale, appelé par les Arabes Sour-Ghozlane. Rappelons encore que la tribu des Zoui dans le Belezma, près Batna, occupe une cuvette orographique, une sebkha. Ces considérations permettent d'écarter la prétendue étymologie des tolba arabes qui font dériver Zoui de zaouia, alors que ce nom de Zoui existait bien des siècles avant l'islamisme. [L. Rinn.] — Cf. Masqueray, *Revue Africaine*, 1878, p. 453 ; C. I. L., VIII, p. 948, 949 ; *Ephemeris*, V, p. 378, 551 ; Tissot [-Reinach], II, p. 817 ; Farges, *Bulletin d'Hippone*, fasc. XX, 1885, p. 133. [A. V.]

(1) Masqueray, *Op. cit.*, p. 456 ; *Bulletin de correspondance africaine*, 1882-83, p. 326-327 ; Farges, *Bulletin d'Hippone*, XXII, 1887, p. 116, 171. [A. V.]

(2) Voir Masqueray, *Ut sup.*, p. 461, et C. I. L., VIII, p. 947. [L. R.].

(3) Voir Ragot, *Revue archéologique de Constantine*, 1873 et 1874. Tissot, II, p. 530, et C. I. L., VIII, p. 275. [L. R.]

Cette prospérité dura peu. Dès les premières années du IVe siècle, le schisme des Donatistes, qui entraîna la jacquerie des Circoncellions (316-326) et ouvrit pour toute l'Afrique, et particulièrement pour la région qui nous occupe, une ère de luttes et de persécutions sanglantes (1), porta un coup funeste à la domination romaine. Au milieu des révoltes de Firmus (372-375) et de Gildon (395-398), et de l'invasion des Vandales (429), les Berbères de l'Aurès recouvrèrent peu à peu leur indépendance; ils se détachèrent tout à fait du royaume vandale vers 484, à la suite des cruelles persécutions dirigées sous Hunéric par les ariens contre les catholiques et de la désorganisation générale qui en fut la conséquence.

Mal protégées par des garnisons vandales beaucoup trop faibles, sans moyens de défense personnels en raison des méfiances inspirées au gouvernement par les luttes religieuses, les colonies romaines ne tardèrent pas à se voir ruinées par les populations voisines. Abandonnant leurs villages dévastés, les colons se mêlèrent aux indigènes, et bientôt, adoptant complètement leur genre d'existence, se confondirent avec eux.

On a vu que les Berbères ont conservé le souvenir de ce mélange de sang romain dans la légende de Maïou, fils d'Oum-el-Kheir. Les deux races s'étaient, du reste, déjà rapprochées par un long contact, et les villages romains du Mahmel et de la plaine de Garet comprenaient un élément autochtone important, ainsi que l'attestent les nombreux tombeaux berbères qu'on trouve mêlés aux tombeaux romains dans presque toutes les ruines de cette région. Quant aux Vandales, ils ont toujours été peu nombreux et n'ont formé qu'autour de

(1) Un des deux Donat était évêque de Baghaï, près de Khenchela. — Une incription trouvée à Mertoum rappelle une persécution, et on a trouvé à Aïn-Ghorab, sur le bord oriental de la plaine de Garet, un monument élevé à la mémoire d'un martyr. [A. V.]

Carthage des groupes compacts de population; si quelques-uns d'entre eux se sont mêlés avec les colons romains à la population indigène, c'est dans une proportion tout à fait négligeable.

Quoi qu'il en soit, quand les Byzantins firent un retour offensif en Afrique avec Bélisaire et Solomon (533), la conquête de l'Aurès était à refaire. Solomon dirigea deux expéditions contre Yabdas, roi des Berbères aurasiens. Dans la première de ces expéditions (535), il campa sur les bords de la rivière Abigas (Oued-bou-Rougal, près de Khenchela), arriva jusqu'au *mons Aspidis* (probablement Chelia), mais, manquant de vivres, fut obligé de se retirer sans avoir atteint l'ennemi qui avait fait le vide devant lui. Dans la seconde expédition, entreprise cinq ans après, il commença par débloquer son lieutenant Gontharis enfermé dans Baghaï (à 7 kil. N. de Khenchela, dans la plaine du Tarf), puis battit Yabdas à un endroit appelé Babosis (peut-être Babar), au pied de l'Aurès et s'empara successivement de Zerbula, de Tumar et de Petra Geminiana, où Yabdas avait, dit-on, déposé ses trésors (1).

(1) Les positions de Babosis, de Zerbula et de Tumar ne sont pas encore exactement déterminées. Il faut très probablement voir Petra Geminiana dans Djemina (remarquer la similitude d'assonance), montagne à pic située dans la vallée de l'Oued-Mesrour, à 6 kil. au-dessous de Tadjemout, sur le versant méridional du Djebel Ahmar-Khaddou. On y trouve encore aujourd'hui une guelaâ, à laquelle on ne peut accéder qu'au moyen de cordes; les gardiens de la guelaâ, qui se succèdent dans cet emploi de père en fils depuis plusieurs générations, peuvent seuls gravir les escarpements vertigineux formés par la brèche où coule l'Oued-Mesrour. Cette position de Petra Geminiana a été signalée pour la première fois par M. le capitaine Heymann, du service des affaires indigènes, lorsqu'il était chef du Bureau arabe de Biskra. Elle nous fait penser que Solomon dut franchir tout l'Aurès dans sa poursuite du roi Yabdas [A. V.]. — Voir Ragot, *Recueil archéologique de Constantine*, XVI, 1873-1874, Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 47. La *Revue africaine* publiera incessamment in extenso et remanié l'article de M. Louis Rinn visé par M. Masqueray et relatif aux positions de ces diverses localités. [L. R.]

Vaincus une fois de plus, les montagnards de l'Aurès durent déposer les armes, mais ils restèrent toujours frémissants sous le joug, et les Byzantins ne purent se maintenir au pied de leurs montagnes qu'à l'abri de forteresses élevées avec les ruines d'anciennes cités (Baghaï, Théveste). C'est probablement à cette époque qu'il faut attribuer les nombreuses citadelles, construites avec des pierres de ruines, qui couvrent le territoire actuel des Ouled-Rechaich, et qui avaient du reste plutôt le caractère de maisons fortifiées que celui de forteresses proprement dites. Quelques colons durent de nouveau essayer de s'y établir, soutenus par quelques soldats sur les points les plus importants.

Ce retour de la colonisation romaine ne fut pas de longue durée. Solomon fut vaincu et tué en 545 dans une grande bataille livrée près de Tébessa contre les montagnards de l'Aurès de nouveau révoltés (1). Après lui, les Byzantins se consumèrent en luttes intestines et n'essayèrent plus de rétablir leur domination sur les Berbères qui osèrent même, en 597, marcher contre Carthage. « Tous les liens se relâchent : les tribus répudient toute obéissance et toute solidarité..... C'est une lente agonie de près d'un siècle, entrecoupée de faits sans suite dans un désordre sans nom ; période indescriptible, pendant laquelle l'histoire n'a rien à signaler qu'une sorte de désagrégation progressive, destinée à préparer le terrain sur lequel les Arabes vont, avec l'islamisme, implanter des mœurs et des croyances nou-

(1) On a dit quelquefois que la ruine carrée qui se trouve à 8 kil. environ au Nord de Tébessa, un peu à l'Est de la route de cette ville à Souk-Ahras par Morsott, était un tombeau élevé à Solomon sur l'emplacement même où il a été tué. Mais l'examen de cette ruine ne permet pas d'appuyer ce dire, qui semble n'être qu'une légende française, analogue à celles qui ont fait pendant longtemps du Medracen, près Batna, le tombeau de Syphax, alors que Syphax est mort dans les prisons d'Albe, et du tombeau des rois de Mauritanie, près Alger, le tombeau de la Chrétienne. [A. V.]

velles. » (Lieutenant-colonel Flatters, *L'Afrique septentrionale ancienne.)*

Vers le milieu du VIIe siècle, toute la puissance des Byzantins s'était émiettée : le patrice Grégoire s'était déclaré indépendant dans le sud de l'Ifrikia, un légat gouvernait Carthage au nom de Byzance. Les Arabes pouvaient venir.

Ce fut encore contre les montagnards de l'Aurès que les nouveaux conquérants, vainqueurs du patrice Grégoire et maîtres de l'Ifrikia, vinrent se heurter. Koceila, roi de la tribu des Aourcba, qui exerçait la suprématie sur toutes les tribus berbères du massif oriental de l'Aurès, fut battu et fait prisonnier en 672 par Okba-ben-Nafé. Sidi-Okba repassa quelques années après par l'Aurès, dans sa grande expédition dans l'Ouest ; venant de Tébessa, il traversa le territoire actuel des Ouled-Rechaich, longea le pied septentrional du massif, sans s'engager dans les hautes vallées, et se heurta sans succès à Baghaï et à Lambèse, où Byzantins et Berbères s'étaient retranchés, unis pour la défense contre l'ennemi commun ; il dut continuer sa route vers l'Ouest sans avoir pu enlever ces deux places. Zoheir-ben-Kaïs, qui succéda à Sidi-Okba tué au retour de sa grande expédition (683), fut obligé d'évacuer Kairouan et l'Ifrikia et de se retirer dans la Cyrénaïque ; la Berbérie aurasienne recouvra son indépendance sous le gouvernement de Koceila.

Grâce aux désordres et aux luttes intestines qui suivirent en Arabie la mort du khalife Yesid, les musulmans restèrent cinq ans sans revenir à la charge. Mais le khalife Ab-el-Melek, dès que son pouvoir fut solidement établi, songea de nouveau à l'Ifrikia. — Zoheir-ben-Kaïs reprit l'offensive par son ordre, marcha sur Kairouan et battit Koceila, qui s'efforçait de l'arrêter, à Dbems, près des branches supérieures de la Medjerda (688); le roi berbère trouva la mort dans cette bataille. Toutefois, le vainqueur, ne recevant pas de

renforts et se jugeant incapable de maintenir avec une armée diminuée un pays florissant et mal soumis, abandonna sa conquête et reprit la route de la Cyrénaïque.

Les Berbères étaient de nouveau rendus à eux-mêmes. Ils ne surent malheureusement pas s'unir et consumèrent leurs forces en luttes intestines. Cependant peu à peu Dihia ou Damia-bent-Infagh, dite El-Kahena, la devineresse, reine des Djeraoua, tribu zenète de l'Aurès, étendit son influence sur toutes les populations de ce massif, grâce probablement à sa réputation de prophétesse. Ce fut autour d'elle que se groupèrent les Berbères quand Hassan-ben-Nomân, envoyé par Abd-el-Melek pour remplacer Zoheir-ben-Kaïs, marcha sur l'Aurès après avoir conquis l'Ifrikia et enlevé Carthage d'assaut. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine du Tarf, près de l'Oued-Nini, non loin du territoire actuel des Ouled-Rechaich ; Hassan-ben-Nomân vaincu se retira en désordre vers l'Est, poursuivi l'épée dans les reins par les Berbères jusqu'à Gabès (696).

La Kahena, dont l'autorité s'étendit alors pendant quelque temps sur tout le sud de l'Ifrikia (Tunisie) et de la province de Constantine, prévoyant le retour prochain des Arabes, voulut ruiner le pays pour faire le vide autour d'eux ; c'est probablement à cette époque qu'elle ordonna la destruction de Baghaï et de Mascula. Les Berbères, qui comprenaient difficilement les raisons politiques de ces dévastations et qui les jugeaient inutiles, se détachèrent peu à peu d'elle, et quand, en 703, Hassan-ben-Nomân, ayant reçu des renforts, marcha de nouveau sur le Moghreb, la Kahena, dont l'armée était trop inférieure en nombre pour pouvoir résister avec succès, fut battue et succomba glorieusement dans l'action.

Cette lutte suprême pour l'indépendance berbère eut lieu probablement sur les dernières pentes du massif de l'Aurès, et le réduit de la défense fut peut-être la forteresse naturelle du Djaffa, qui borne au Nord-Ouest la plaine de Sbikha et sur l'un des sommets duquel on

voit encore les ruines d'une sorte de citadelle berbère dont les indigènes attribuent la construction à Mechoucha, fille de la Kahena.

Il est certain que l'Aurès dut tout d'abord rester comme un îlot au milieu du flot musulman, trop peu puissant encore pour couvrir tout le pays. Mais quand de nouvelles tribus eurent renforcé les premiers conquérants, surtout quand les Ouled-Hilal vinrent, vers la fin du XIe siècle, s'établir dans la partie orientale du massif aurésien, l'influence arabe s'étendit rapidement, favorisée par les progrès de la religion musulmane, qui remplaça bientôt partout le culte chrétien. On a vu, dans un des chapitres précédents, que ces Ouled-Hilal étaient originaires des environs de la Mecque et qu'ils avaient gagné le territoire actuel des Nememcha après des séjours successifs en Égypte, en Tripolitaine et en Tunisie. Ce sont eux qui ont exercé la plus grande action sur les Berbères de l'Aurès, du moins dans la partie du massif qui nous occupe ; un siècle après leur arrivée, l'assimilation était si complète que c'est à eux, ainsi qu'on l'a vu, que les Ouled-Rechaich font remonter leur origine.

Ce ne fut pas, du reste, le dernier flot arabe qui vint s'étendre sur la région qui fait l'objet de cette étude. Vers la fin du XVe siècle, une importante tribu maraboutique, les Chabbia (1), avait peu à peu étendu son influence sur tout le centre de la Tunisie, sous la suzeraineté nominale des sultans hafsides de Tunis. Elle secoua cette suzeraineté sous les faibles successeurs d'Abou-Omar. Sidi-Arfa, le marabout qui la dirigeait, proclama la restauration almoravide en 1526, sous le règne de Mouleï-Hassein, s'établit fortement à Kairouan

(1) Elle tirait son nom de Chaba (l'ancienne *Caput Vada*), ville située en face de Mahadia dans le canton de Keboudia, dont ses chefs étaient originaires. C'était à Caput Vada, aujourd'hui Capoudia, près de Bordj-Khedidja, au nord du golfe de Gabès, qu'avait débarqué Bélisaire. [A. V.]

et y résista victorieusement en 1540 à une expédition dirigée par ce prince. Mais Dragut-Pacha, le célèbre corsaire turc, qui, établi à Mahadia, avait d'abord soutenu les Chabbia, s'étant tourné contre eux, s'empara de Kairouan et fit mettre à mort Mohammed-Tayeb, fils du cheikh Arfa. A la suite de ces événements, une partie des Chabbia quittèrent les environs de Kairouan et se dirigèrent vers le Sud sous la conduite d'un certain Abdessemed, neveu du cheikh Arfa. Celui-ci descendit d'abord vers Négrine, puis, se dirigeant vers l'Est, s'établit successivement sur l'Oued-Mita, à Ouazern (1), et enfin à Seiar dans la vallée des Beni-Barbar; un de ses frères, Si-Messaoud, fonda un peu en amont de Seiar une zaouia célèbre qui subsiste encore et qui entoure aujourd'hui un village florissant. Rapidement renforcée par un grand nombre de familles restées d'abord en Tunisie, et même par des fractions entières, appartenant surtout à la grande tribu des Drid, qui considéraient Si-Abdessemed comme leur chef religieux, la tribu des Chabbia ne tarda pas à déborder sur le territoire actuel des Ouled-Rechaich (2) et à acquérir, dans toute la région, dans la seconde moitié du XVIe siècle, une influence religieuse et politique prépondérante.

Cette influence, qui permit aux Chabbia de dominer de nouveau à Kairouan et de reparaître sur la scène en Tunisie, semble s'être étendue sur les tribus actuelles des Hanencha, des Nememcha, des Amamra et des Haracta. Elle ne se traduisit pas du reste, comme certains écrivains ont pu le donner à entendre, par la création d'une confédération puissante et fortement

(1) On voit encore à Enfida-Ouazern des constructions rudimentaires et des auges que les indigènes attribuent aux Chabbia. [A. V.]

(2) Les Chabbia fondèrent à Zoui, d'après la tradition indigène, une importante zaouia; le nom de Zoui serait, d'après les tolba arabes, une corruption de zaouia. Mais on a vu que cette étymologie est erronée; le radical de Zoui étant contenu dans le nom latin de Vazaivi, qui semble avoir lui-même une origine berbère. [A. V.]

organisée : les contributions que recevaient les Chabbia ressemblaient plus à des dons religieux qu'à des impôts régulièrement perçus, et leur autorité était loin d'être absolue sur ces populations incapables d'aucun frein (1).

Au surplus, le faisceau ne tarda pas à se rompre. Quand Si-Mebark-ben-Gassem, ancêtre des Sidi-Nadji, vint s'établir dans la vallée de l'Oued-el-Arab (2), les Chabbia, craignant les progrès d'une secte religieuse rivale, voulurent lui faire reconnaître leur suprématie et exiger de lui l'impôt. Si-Mebark refusa, et, soutenu par les nomades du Sahara, entra en lutte avec les Chabbia et les vainquit (vers 1640). Dès lors, chacune des tribus qu'ils avaient groupées autour d'eux fut livrée à elle-même et joua un rôle propre. C'est dans la seconde moitié du XVIIe siècle qu'on voit apparaître pour la première fois les noms de Hanencha, Nememcha, Haracta : il est question dans l'histoire dite El-Mounis d'un cheikh des Hanencha qui fut tué en 1671 ou 1672 à la bataille de Beksa, en Tunisie.

Suivant les traditions locales, les Nememcha faisaient partie sous les Chabbia de la grande tribu des Achaich, qui subsiste encore dans le Djebel-Chechar. Quand la

(1) Cette partie de notre historique est en désaccord avec une notice de M. Féraud, jointe au rapport d'ensemble de la sous-commission qui a exécuté les opérations du sénatus-consulte chez les Haracta. M. Féraud fait remonter au XIVe siècle l'extension de l'influence des Chabbia, qui auraient dès ce moment récusé tout acte de vasselage vis-à-vis des souverains hafsides de Tunis. Nous ne savons sur quelle autorité s'appuie l'éminent écrivain. L'histoire dite El-Mounis, de Mohammed-ben-Ali-el-Raïni-el-Kairouani fixe aux premières années du règne du sultan de Tunis El-Hassein (appelé aussi Mouleï-Hassein), la révolte du cheikh Arfa : or El-Hassein monta sur le trône en l'année de l'hégire 932, correspondant à l'année 1526 de l'ère chrétienne. Si-Abdessemed, neveu du cheikh Arfa et qui n'était âgé que de quarante jours quand Kairouan fut pris par Dragut-Pacha, n'a donc pu établir que vers le milieu du XVIe siècle au plus tôt l'influence des Chabbia sur les populations du versant oriental de l'Aurès. D'après M. Féraud, les Chabbia auraient déjà disparu à ce moment. [A. V.]

(2) Il y créa vers 1625 l'oasis de Khanga-Sidi-Nadji. [A. V.]

confédération des Chabbia se disloqua, les différentes tribus qui la composaient ne tardèrent pas à tourner leurs armes les unes contre les autres; les Achaich étaient particulièrement en état de guerre continue avec leurs voisins les Hanencha. On raconte que Brahim-ben-Aziz, cheikh de ces derniers, ne partait jamais en expédition contre eux sans demander si leurs différentes fractions, Allaouna, Brarcha, Ouled-Rechaich s'étaient réunies pour la défense commune : « Tlemouchi? se sont-ils groupés? » C'est de là que viendrait par corruption le nom des Nememcha, qui signifierait en quelque sorte « les confédérés ». Suivant une autre tradition moins accréditée, l'origine de ce nom serait une source, Aïn-Talemcha, auprès de laquelle les Ouled-Hilal auraient campé longtemps pendant leur séjour en Tripolitaine.

Quoi qu'il en soit, les Nememcha, après la dislocation de la confédération des Chabbia, vécurent dans un état d'indépendance à peu près absolue jusqu'à leur soumission à la domination française. Les Amamra (de la commune mixte de Khenchela) restèrent leurs alliés fidèles pendant les luttes qu'ils eurent à soutenir contre leurs voisins. En dehors d'eux, Haracta et Hamencha au Nord, Hammama et Frechich à l'Est, Troud au Sud, Ouled-Bou-Hadidja et Ouled-Amor à l'Ouest, les Nememcha étaient de tous côtés entourés d'ennemis. L'état de guerre entre ces tribus n'entraînait généralement pas du reste des combats importants : c'était plutôt une série de razzias, de surprises, de vols à main armée, dont le résultat le plus clair était de ruiner le pays et de réduire à la misère ces malheureuses populations. Toujours sur le qui-vive, les indigènes n'osaient pas cultiver sur la limite des tribus voisines, dans la crainte que celles-ci ne vinssent enlever leurs récoltes, et des étendues considérables de terrains restaient ainsi en friche : c'était là le « Bled-el-Baroud », le pays de la poudre. La belle plaine de Sbikha faisait presque entièrement partie de ce Bled-el-Baroud, et ce n'est que depuis notre domination que les Ouled-Rechaich peuvent cultiver en paix.

Les beys turcs de Constantine ne surent pas mettre fin à ce fâcheux état de choses; ils ne l'essayèrent du reste jamais sérieusement et ne s'en souciaient guère. Les Ouled-Rechaich, en particulier, leur paraissaient beaucoup trop loin de Constantine pour pouvoir être maintenus dans l'obéissance, et leur politique ne visait pas plus haut que d'en tirer quelque impôt. Cet impôt était prélevé sur la tribu, au nom des beys, par un cheikh investi par eux, pris généralement dans une famille influente et qui avait su attirer sur lui leur attention par l'envoi en temps utile de quelques beaux chevaux et de quelques beaux tapis. Ce cheikh avait ses partisans, mais son pouvoir était loin de s'étendre sur toute la tribu. Quand il ne pouvait réussir à faire rentrer le faible impôt dont se contentaient les beys, ou que son autorité était trop ouvertement battue en brèche, une colonne turque sortait de Constantine; les Ouled-Rechaich faisaient le vide devant elle, comme on l'a déjà dit, et la colonne se retirait sans avoir obtenu autre chose que des avantages illusoires et tout à fait insuffisants pour leur ôter l'envie de recommencer l'année suivante. Salah-Bey dirigea ainsi contre eux deux colonnes qui arrivèrent jusqu'à Foum-Guentis, au fond de la plaine de Garet, sans avoir pu les joindre, et son énergie ne parvint pas à triompher de leur indomptable esprit d'indépendance. Ses successeurs ne furent pas plus heureux.

En résumé, les beys de Constantine n'ont jamais exercé sur les Oued-Rechaich qu'une suzeraineté purement nominale, dont les liens ne furent même pas assez forts pour les faire accourir à la défense de Constantine quand nos colonnes marchèrent sur cette place.

A. VAISSIÈRE,
Capitaine au service des affaires indigènes.

(A suivre.)

RUINES ROMAINES D'HENCHIR-EL-HAMMAM

ET

MAUSOLÉE DE LA FAMILLE FLAVIA

Les ruines romaines d'Henchir-el-Hammam (1), situées dans les Achach-Oulad-Ali (Oued-Cherf), couvrent une superficie d'environ vingt-cinq hectares. Elles paraissent être celles d'un centre agricole en même temps que d'une station balnéaire.

A cheval sur une voie romaine venant de la *civitas Nattabutum* (Oum-Gueriguech et Henchir-Loulou), dont une distance de six kilomètres les séparent, elles sont à la même distance d'une autre agglomération de ruines romaines située sur la même voie se dirigeant sur Tipaza (Tifech), l'Henchir-Guelaâ-bou-Atfan (2). Ce centre de population, d'où partait vers le Sud une route allant, semble-t-il, dans la direction de Vatari, au nord du Djebel-Taraguelt, était établi dans une belle position agricole, sur un immense plateau limité par trois

(1) Voir dans le supplément du *Corpus I. L.*, p. 1622 sq. les inscriptions relevées en cet endroit dont les parties sont dénommées Bir-el-Hanachar, Henchir-Menia et Fedj-el-Berkouk (cimetière).

(2) On connaît de nombreuses inscriptions de cet endroit. Voir *Corpus*, *loc. cit.*, p. 1612 sq.

rivières : l'Oued-el-Aar au Sud, l'Oued-Cheniour au Nord, et l'Oued-Cherf à l'Ouest.

Son territoire devait être très peuplé, étant donné le grand nombre de vestiges de fermes isolées qui y sont répandus, et ceux de travaux d'aménagement des eaux.

Les ruines forment deux amas distincts, peu éloignés l'un de l'autre, et au milieu desquels on distingue encore très bien le tracé de la voie romaine le long de laquelle se voient de petits tumuli qui doivent recouvrir des tombeaux.

La nécropole se trouve au sud de la ville, au Fedj-el-Berkouk, sur la bifurcation dont nous avons parlé plus haut.

De ces deux amas de ruines, celui dénommé Henchir-Menia doit avoir été composé surtout d'établissements balnéaires. Des sources thermales y sourdent partout. Une d'elles, à peu près tarie aujourd'hui, a dû avoir un débit considérable autrefois. Elle sortait d'une grotte creusée dans le pied du plateau rocheux du Menia et alimentait un certain nombre de piscines dans ses environs immédiats.

Ces vestiges d'un centre de population distant d'une dizaine de kilomètres Nord-Est de Gaudiaufala, renfermant, au milieu d'un grand nombre de sources thermales, un rocher d'où jaillissait la plus forte, ne semblent-ils pas indiquer que l'on peut placer là *ad lapidem Baïum* que la carte de Peutinger indique comme situé entre Gadiaufala et Thibilis, à six milles de la première de ces villes? Cela suppose, il est vrai, que la Thibilis indiquée sur la carte de Peutinger est cette Thibilis dont les ruines se voient à Announa, ce qui est vraisemblable, mais force à admettre de graves erreurs de chiffres et peut-être des omissions sur la carte.

Les autres sources devaient être également aménagées, car près d'elles se voient des vestiges de piscines.

On reconnaît encore l'emplacement de constructions assez considérables.

Nos recherches sur cette partie des ruines nous y ont fait découvrir quelques stèles anépigraphes avec figures, ainsi que les inscriptions éditées d'après nous dans le *Corpus* sous les numéros 17070; 17055, 17112, 17113, 17076, 17067.

Le second amas de ruines, dénommé Bir-el-Hanachar à cause d'un puits romain qui s'y trouve, devait être la partie la plus considérable de la ville. On y distingue encore des enceintes de maisons, des alignements de rues, les vestiges de plusieurs grands bâtiments, ainsi qu'un fort carré de vingt mètres situé sur un relèvement de terrain, construit en belles pierres de taille, sans ciment, et sur la face nord duquel nous avons mis à découvert cinq rangs de pierre de taille encore en bon état de conservation.

Une fontaine, dont l'aménagement existe encore en partie, a été découverte près du fort et déblayée. Nos recherches nous ont également fait découvrir les vestiges d'une petite église chrétienne construite avec des matériaux ayant servi à des constructions antérieures et dont le dessous de la nef a été trouvé rempli de sarcophages qui avaient dû déjà servir à des inhumations. Dévastées depuis des siècles par des labours continus, ces ruines ne renferment aucun monument debout.

Une inscription funéraire publiée d'après notre copie dans le *Corpus*, *loc. cit.*, n° 17051, et trouvée sur cette partie des ruines dans les déblais du mausolée, mentionne un certain Servandus, Aug (usti) Disp (ensator). Elle semble indiquer qu'il y avait dans la région des propriétés administrées par un caissier impérial.

C'est entre ces deux amas de ruines que nous avons déblayé le mausolée dont nous essayons de donner ci-après la description exacte :

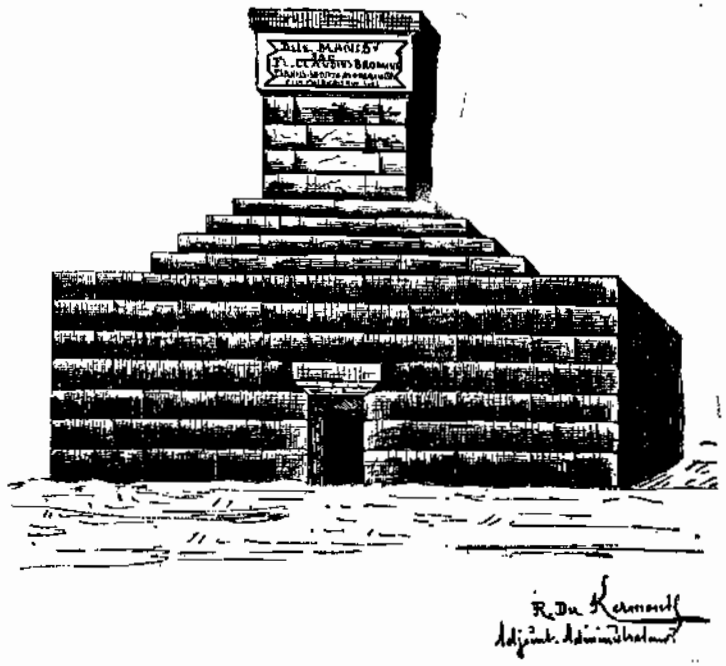

MAUSOLÉE DE LA FAMILLE FLAVIA (*restauré*)

Sur la bifurcation se dirigeant vers le Sud-Ouest s'élevait un fort monticule de terre de six mètres de hauteur sur une cinquantaine de mètres de circonférence. Le sommet une fois dégagé, apparurent des pierres de taille qui nous signalèrent l'existence d'une construction enfouie sous cet amas de terre. Nous résolûmes de la reconnaître. Après des travaux de déblais assez considérables, nous pûmes nous rendre compte de la structure et de la destination de cette construction.

Elle est formée de deux parties distinctes. C'est un tombeau de famille qui, après coup, peut-être pendant la période byzantine, a dû être aménagé en petit fortin. Le tombeau est d'une construction très régulière et très soignée, en pierre de taille et ciment, et est resté en bon état de conservation intérieurement.

Bien que nous ne l'ayons pas complètement déblayé extérieurement, nous avons reconnu qu'il se compose d'un bâtiment carré de cinq mètres de côté sur trois mètres de hauteur, surmonté d'une petite tour entourée, sur chaque façade, de quatre gradins de 20 centimètres de largeur sur 25 de hauteur; leur longueur est de :

La première	4m25
La seconde	3m85
La troisième	3m45
La quatrième	3m05

La partie centrale de la première marche de la face nord a été enlevée et une excavation d'un mètre carré avait été pratiquée à sa place. Au-dessous existe une porte de 1m25 de hauteur sur 0m75 de largeur dont les montants sont en pierre de taille.

Une pierre taillée de 0m10 d'épaisseur, engagée dans une rainure de 0m12 pratiquée dans chacun des montants, ferme cette porte. Cette pierre a été trouvée brisée par le milieu; la partie supérieure a disparu.

Quand on pénètre dans l'intérieur de cette construction, qu'une inscription (1) trouvée dans les déblais, devant la porte, indique comme ayant été le tombeau de la famille Flavia, on se trouve d'abord dans une pièce ronde, voûtée, sur laquelle s'ouvrent trois petites ouvertures cintrées dont chacune donne accès dans une chambre. Ces ouvertures ont 0m70 de hauteur sur 0m50 de largeur. Les chambres, construites en ciment, sont cintrées; elles mesurent 1m80 de hauteur sur 1m50 de largeur et 1m35 de profondeur. Des bancs en ciment, d'une hauteur de 0m40 sur une largeur de 0m35, existent tout autour des pièces. Au-dessus de ces bancs, creusées dans les murs, s'ouvrent huit petites niches cintrées, trois dans chacun des murs de côté, deux dans celui du fond. Sous les bancs, sont pratiqués des compartiments où devaient être déposées les urnes funéraires.

(1) *Corpus, loc. cit.*, n° 17074.

Les chambres étaient entièrement comblées de terre et de pierres.

Dans la tour, qui mesure 2m60 de largeur sur 1m10 de hauteur et dont les murs en pierre de taille ont 0m50 d'épaisseur, existe une petite pièce au bas de laquelle on voit deux ouvertures, faites après coup certainement, suffisantes pour laisser passer le corps d'un homme, et qui permettent d'entrer dans cette petite pièce par les faces Ouest et Est. Le sol de cette pièce était pavé de fortes dalles sous lesquelles nous avons trouvé de la terre cimentée.

Les constructions élevées sur le tombeau et tout autour doivent avoir été établies longtemps après, quoique le bon état de conservation dans lequel nous avons trouvé la première construction, qui ne paraît pas avoir souffert longtemps des intempéries des saisons, nous permette de supposer qu'elle a dû être ensevelie sous les terres peu de temps après son édification.

Les constructions nouvelles consistent en une muraille d'enceinte de dix mètres carrés, d'une hauteur qui devait être de cinq mètres, sur une épaisseur de 0m60. Elle est bâtie de matériaux disparates provenant des ruines.

L'espace existant entre la muraille et le tombeau a été comblé avec des terres dans lesquelles ont été trouvés des morceaux de poterie, de verre et des petites monnaies absolument frustes. Sur ce remblai et, par conséquent, sur les chambres du tombeau, on a édifié trois petites pièces sur les faces Est, Nord et Ouest de la tour. Une seule, celle de la face Est, a été trouvée à peu près intacte, sauf la toiture. On y accédait par un escalier de six marches et un petit palier situé sur la face Sud.

Il n'a rien été trouvé dans les terres qui obstruaient les chambres intérieures du tombeau. Il a dû être fouillé par ceux qui ont édifié les constructions qui lui ont été

superposées. En revanche, celles qui formaient la partie du monticule, qui a été déblayée pour la mise à découvert des constructions qu'il cachait, étaient remplies d'ossements humains, provenant sans doute d'inhumations relativement récentes. Les indigènes employés aux travaux de déblais m'ont affirmé que ces débris humains provenaient des inhumations précipitées faites lors de la disette de 1867 et du typhus qui désola la région.

RENÉ BERNELLE.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite. — Voir les nos 202, 203, 204, 205 et 206.)

Un homme qui était chérif par sa mère et qui descendait du chérif Et-T'alîk' Merwâni (1) récita ce jour-là les vers suivants à 'Abd el-Mou'min :

[Basît'] « L'ennemi n'a pas de bouclier plus sûr que la fuite...

« La fuite où ? où ? » s'écria 'Abd el-Mou'min en élevant la voix ; et le poète continua :

« ..... Mais où fuir, alors que la cavalerie de Dieu le poursuit ? Mais où iront ceux qui sont sur les sommets, là où le ciel décoche contre eux les étoiles comme autant de traits ? Qui ose parler de chrétiens en Espagne quand d'une mer à l'autre tout le pays est plein d'Arabes ? »

Quand il eut fini son poème : « C'est ainsi qu'on loue les khalifes ! » dit 'Abd el-Mou'min, s'attribuant de la sorte le titre de khalife. — Le chérif T'alîk', grand-père de ce poète, était Talîk' en-Na'âma, ainsi nommé à cause du fait suivant. Il était détenu par Aboû 'Amir Moh'ammed surnommé el-Mançoûr, qui exerçait le pouvoir sous Hichâm Mo'ayyed, et depuis plusieurs années déjà il

(1) Un article est consacré par le n° 1372 Anc. F. de la Bib. nat. à Merwâni T'alîk' (f. 6 v.).

gémissait dans une prison souterraine, quand il adressa au ministre un placet où il décrivait le misérable état où il était réduit par la rigueur de son emprisonnement et la difficulté qu'il trouvait à vivre. Ibn Aboû 'Amir reçut cette requête avec un tas d'autres et rentra chez lui, où il s'amusa à les jeter à une autruche qui vivait en domesticité. L'animal avalait les unes et rejetait les autres, et celle du chérif, que le vizir n'avait pas lue, lui fut jetée dans le tas ; elle la prit, fit un tour et la rejeta sur les genoux de son maître, qui la lui lança de nouveau ; elle la prit, fit tout le tour du palais et vint la rejeter sur ses genoux ; il la lui relança une troisième fois, [P. 154] et à plusieurs reprises elle fit de même. Alors Ibn Aboû 'Amir tout étonné se mit à lire cette pièce et fit relâcher le prisonnier, qu'on appela par suite de cette circonstance *T'alik' en-Na'âma* (le libéré par l'autruche).

A cette audience aussi un habitant de Séville nommé Ibn Seyyid et surnommé el-Laçç récita ce qui suit :

[Basît'] « Détourne ta vue du soleil, sois convaincu que Saturne est trop rapproché ; regarde une montagne solidement fixée sur une autre, qu'elle tienne par sa masse ou que l'autre la supporte, comment pourra-t-elle toujours regarder sa noble personne ? »

'Abd el-Mou'min l'interrompit : « Tu nous ennuies, poète ; assieds-toi ! » Ce poème est pourtant l'un des plus beaux qui aient été faits à sa louange, mais ce début le dépare.

C'est encore à cette audience que fut débité le poème suivant, par le vizir et secrétaire Aboû 'Abd Allâh Mo-h'ammed b. Ghâlib de Valence, connu sous le nom de Roçâfi (1), et qui s'était fixé à Malaga :

(1) Roçâfi, † 572, est l'objet d'une notice d'Ibn Khallikan (III, 133) ; voir aussi le ms 1372 Anc. fonds de la Bibl. nat., f. 67 v° ; Dhabbi, p. 109 ; Ibn Abbâr, p. 237 ; Ibn Batoûta, IV, 360. Au sujet de ce poème, Dozy s'exprime ainsi : « ... Je pense que Roçafi lui-même... aurait été assez embarrassé pour expliquer plusieurs des vers qui y figurent. »

[Basît'] Si tu te présentais au feu de la vraie direction provenant du Sinaï, tu recevrais toute la science et toute la lumière que tu voudrais de toutes ces étoiles dont les boucles ne sont pas relevées pour le voyageur nocturne, dont le feu ne brûle pas pour celui qui a froid. De la lumière prophétique ou mahdique se dégage une émanation heureuse et révélatrice des ténèbres du mensonge ; cette lumière, la piété n'a cessé de la sustenter à l'aide du jeûne diurne et de la prière fervente et nocturne, jusqu'au jour où, puisant un éclat nouveau dans une flamme ensevelie sous les cendres de l'impiété, elle a illuminé la foi. Pour cette lumière, Dieu avait emmagasiné l'étincelle du briquet jusqu'au temps du Mahdi ; ce signe, aussi manifeste que les rayons du soleil, précède une guerre dont la réalisation est confiée au roi K'aysite (1). Demeure du Prince des Croyants, établie au pied du Mont de la Direction ! puisses-tu être bénie entre toutes, [P. 155], toi que soutiennent les deux colonnes de la puissance et de la royauté, sur les deux bases de la sainteté et de la pureté ! Celui qui t'a élevée a une considération qui ne s'arrête pas à un palais bâti au confluent des deux mers ; il y a longtemps que les pas de ceux qui prononcent des paroles de louange et d'exaltation convergent vers la demeure de ce rival des prophètes, là où sont ses pieds bénis qui parfument les lieux qu'ils foulent et traversent, là où se dresse la hampe de l'étendard de la religion, qui déploie pompeusement ses plis victorieux sur les deux continents ; hampe que tient la main d'un homme entièrement prêt (au combat), pénétré de la crainte de Dieu et dont l'âme pure est pleine de piété ; qui, plongé par ses secrètes pensées dans le monde de la sainteté, semble être, quand il te reçoit, à la fois présent et absent. Un mouvement de colère l'a fait s'embarquer sur sa flotte, qui, j'en rends grâce au ciel, a protégé mon voyage, et ces navires ont apporté les ordres divins confiés à un prince qui cherche et trouve en Dieu sa protection, devant qui chaque mouvement des bateaux semble un geste de prosternation, de qui chaque craquement chante la gloire ; ces navires, en emportant ce prince à travers le détroit de Gibraltar, ont laissé chacune des deux côtes dans le doute et la stupéfaction s'il parcourait des vagues joyeuses ou s'il se plongeait dans l'abîme d'une mer consternée. On eût dit qu'il était sur terre à traverser un vaste lac tout constellé du sang versé par les épées, que fait fondre la vigueur de son attaque, car à leur feu c'est par des jets de flammes que répond ce maître de hauts navires aux cordages semblables à des tresses partie nouées, partie dénouées. Tandis qu'il franchissait les eaux, les vents, sur elles et à son image, adoucissaient et embaumaient leur souffle ;

(1) Voir la note 2, p. 268.

telle à sa première grossesse la jeune femme dont la poitrine présente des seins couleur d'ambre rosé et de camphre. Ces navires emportant des masses d'hommes, entre des rames qui leur servent de bras, plongent dans ce qu'on dirait être de l'eau de roses de Fîroûzâbâd et parfois se précipitent dans la vague écumante, où ils semblent voler avec les ailes des aigles carnassiers. On dirait qu'ils s'avancent fièrement en nageant au milieu des ondes rebondissantes, mais contenues par leur main puissante, jusqu'à ce qu'enfin, arrivés à la Montagne des deux victoires, ils peuvent de près projeter sur elle un éclat qui ne cède pas à celui de la foudre dont sont couronnés les sommets. Dieu seul peut produire une montagne comme celle-là, honorée et connue entre toutes les autres ; son promontoire élevé est recouvert d'un manteau noir, dont le collet non boutonné est formé par les nuages ; [P. 156] on peut comparer ses sommets à l'allure d'un roi qui invoque la pluie du ciel en étendant les mains et toutes les parties de son corps, et qui est exaucé ; les étoiles qui couronnent au soir son faîte, tournent dans l'atmosphère et ressemblent à autant de pièces d'or, elles semblent parfois le caresser de leurs boucles de cheveux trop longues et entraînées sur ses deux tempes. Cette montagne a perdu ses dents de devant, grâce aux épreuves qu'elle a subies dans les siècles passés (1) ; pleine d'expérience, elle a connu la bonne et la mauvaise fortune et les a poussées l'une après l'autre, comme fait de ses bêtes le chamelier chantonnant ; les pieds entravés elle promène sa pensée sur ce qu'il y a d'étonnant dans sa situation passée et dans celle d'aujourd'hui ; pensive, elle garde le silence et reste les yeux baissés, pleine de gravité et cachant ses secrètes pensées, sous le coup, dirait-on, de l'affliction où la plonge la crainte des deux menaces divines, d'être broyée et d'être déplacée (2). Combien n'est-elle pas digne de rester désormais, alors même que toutes les montagnes de la terre trembleraient sur leurs bases, tranquille et à l'abri de toute crainte ! Il lui suffit pour tout mérite d'avoir vu fouler ses sentiers par les pieds d'un roi aux magnanimes efforts et digne de reconnaissance, d'un prince dont la présence lui fait respirer le parfum de l'intercession qui émane des cendres d'un imâm enterré à l'extrême Occident. Elle n'a cessé d'espérer de lui la réalisation avant le jour du jugement dernier d'une chose décidée et prédestinée, elle n'a cessé de croire que, fût-ce même au moment de l'anéantissement suprême, il réaliserait, avant que retentisse la trompette du dernier jour, ce qui a été promis, et restait comme interdite, les yeux fixés sur l'Occident et observant

(1) Sur cette expression voir la *Chrest.* de Sacy, III, 201.

(2) Allusion au Koran, LXIX, 14 et LXXXI, 3.

dans le bassin de l'Esmir (1) le brillant d'un glaive que le Destin a dégainé dans le Gharb, ce pays des épées célèbres, et fait luire dans les mains d'un K'aysite qu'il allait amener dans une presqu'île tremblant sous le joug de l'infidèle. La grandeur de ce prince dépasse notre époque, où il ne voit rien qui ne lui soit inférieur ; nulle affaire religieuse ou terrestre ne se présente qu'il ne la résolve sans peine, tous les vœux qu'il forme sont dirigés par les destins et réussissent, si bien qu'en toute circonstance on croit voir en lui l'autorité destinée à asservir et à conquérir le monde ; chef de l'armée, il s'avance entouré d'un cortège formé par les princes qu'il a soumis. [P. 157] Ce fut d'abord contraints par la force qu'ils durent s'humilier devant lui et obéir à ses ordres ou à ses défenses, mais ensuite ils ne firent plus d'opposition, et poussés par l'espoir d'un pardon possible, ils laissèrent le difficile pour le facile ; leur impuissance à résister leur fit cesser la guerre et déposer toute espèce d'armes. Comment l'ennemi refuserait-il de te reconnaître quand il ne lui reste dans les mains que des épées faussées et des lances rompues ? Quand tu t'élances pour combattre dans la voie de Dieu, tu fais à toi seul tomber les têtes de troupes entières. Celui qui recherche les causes ne doit rien négliger comme trop faible, ne se fier à rien comme assez fort, car la mer a été mise à sec par la verge (de Moïse), et la terre, submergée par l'eau jaillissant d'un four (2). C'est là le glaive divin remis par le plus fort des guides dans une main puissante pour repousser le danger. Quand la poignée en est dans la main du Mahdi, on sait où en est la pointe. Si le soleil a su se souvenir de Moïse, il n'a pas non plus oublié son lieutenant Josué, destructeur des géants.

Roçâfi, qui n'avait pas encore vingt ans le jour où il récita ce poème, compte parmi les plus illustres poètes de son temps, surtout comme auteur de pièces de cinq vers ou moins. Je viens de rapporter cette poésie d'après plusieurs personnes qui ont vu l'auteur, et je vais ajouter encore quelques fragments à l'effet de prouver ce que nous venons de dire de lui. Voici ce qu'il dit du grand fleuve de Séville, qui n'a pas son pareil dans le monde :

[Kâmil.] Ses rives sont agréables, la pureté de son eau ferait croire qu'il roule des perles. A l'heure la plus chaude du jour,

(1) Rivière de la région de Ceuta (Edrîsi, p. 72 ; Bekri, p. 106).

(2) Allusion à la manière dont le déluge a commencé.

l'ombre projetée par les grands arbres avoisinants donne une couleur de rouille à la surface de ses eaux, et, bleu dans une tunique brune, il ressemble au guerrier cuirassé couché à l'ombre de son étendard.

Vers la fin d'une après-midi, se trouvant avec certains de ses frères dans le jardin d'un nommé Moûsa b. Rizk', il composa ces vers :

(Kâmil) O Ibn Rizk', qu'est ta propriété, sinon un parterre aux fleurs brillantes et animé par le murmure d'un ruisseau ? [P. 158] Elle semble être un de ces vergers remplis de tendres rameaux, où l'humidité du sol favorise la croissance et l'éclosion de la beauté. Maintes fois la fin du jour revêtant son manteau de couleur fanée, au moment où l'atmosphère se voilait d'une brume légère, nous a surpris, livrés tout entiers au plaisir d'une douce familiarité, et c'était la nuit qui nous voyait nous séparer. Verse-nous un dernier coup, car voici venu, nous séparant du globe solaire, ce que l'on doit attendre (c'est-à-dire l'obscurité). Le jour est fini, et ton hôte ne peut le ramener ; plût au ciel, ô Moûsa, que tu fusses Josué !

Il dit encore, en décrivant une autre après-midi passée dans la propriété du même Moûsa :

[T'awîl] Sur la propriété d'Ibn Rizk' plane une certaine nuée qui sait également bien distribuer l'ombre et la pluie. Je me rappelle une fin d'après-midi — ne me blâme pas de la faire connaître — bien que nous n'ayons (plus) eu l'occasion de savourer pareil plaisir et que, en nous quittant, je n'en aie gardé que l'odeur de musc dont était imprégnée ta servante aux lèvres rouge foncé : je me voyais sommeillant et distribuant l'or aux humains. Après que fut passée cette tombée de nuit si belle, que ces doux moments d'intimité se furent écoulés, (je reconnus que) mon rêve s'était réalisé.

A propos d'une roue hydraulique, il s'exprime de la sorte :

[Monsarih'] Elle pousse des sanglots tels qu'elle attire à elle tous les cœurs, et des champs dont elle est voisine elle chasse la stérilité. Le jardin sourit en la voyant pleurer des larmes qui ne sont pas le produit du chagrin, et qu'elle tire de chacune de ses paupières ; celles-ci deviennent alors comme la poignée d'une épée à laquelle la terre sert de fourreau.

Voyant un enfant qui feignait de pleurer et qui se mettait de la salive sur les yeux pour faire croire que c'étaient des larmes, il fit les vers suivants :

[T'awîl] Arrière celui qui, quoique gai, témoigne de la tristesse, et qui n'a au fond rien de ce qu'il veut exprimer, qui marche fièrement en dandinant sa taille flexible et qui, quand un juvénile amour l'amène à dire des choses aimables, se laisse inspirer par la fraude ! Il humecte de salive le coin de son œil et feint ainsi de pleurer, de même que les fleurs sourient, et l'on se figure que les larmes mouillent ses paupières : mais a-t-on jamais vu le narcisse mis au pressoir donner du vin ? (1).

Voici en quel termes il parle d'un dormeur sur les joues de qui coulait la sueur :

[P. 159 ; Kâmil] Il est long et mince comme le rameau, mais le sommeil ne lui permet pas de montrer la flexibilité de sa taille élégante. Tandis qu'il dort et que la sueur couvre sa joue, je me dis que cette eau tombe sur une rose (2).

Roçâfi était profondément versé dans la connaissance des belles-lettres ; modéré dans ses goûts et d'une conduite irréprochable, il ne recherchait pas le renom de poète, malgré tout le talent qu'il a déployé dans beaucoup de ses vers.

Pendant son séjour à Djebel eî-Fath', 'Abd el-Mou'min s'occupa à organiser l'administration, tandis que de jour en jour les notables du pays se rendaient auprès de lui, et il acheva complètement cette réorganisation de toute la partie de la Péninsule soumise à son autorité. Il installa comme gouverneur de Séville et de ses dépendances son fils Yoûsof, qui plus tard lui succéda, et lui adjoignit des vieillards Almohades et des conseillers prudents et habiles chez qui il pût trouver la direction et l'aide nécessaires. Comme gouverneur de Cordoue et

(1) Cf. Ibn Khallikan, III, p. 133.
(2) Ibn Khallikan, III, p. 134.

en Espagne, non compris les fantassins, environ 5,000 cavaliers arabes, descendants de Zighba (1), de Riyâh', de Djochem b. Bekr, etc.

Ce fut en 548 (2) qu'ʿAbd el-Mou'min passa dans la Péninsule et séjourna à Gibraltar, après quoi, nous l'avons dit, il regagna Merrâkech. Je tiens de plusieurs personnes dont j'accepte le témoignage que, arrivé à Salé — ville située sur l'Océan Atlantique et arrosée par une rivière importante qui se jette dans cette mer (3) — il franchit cette rivière, sur la rive de laquelle on lui dressa une tente, et les troupes la traversèrent ensuite tribu par tribu. En voyant combien elles étaient nombreuses et jusqu'où elles s'étendaient, il tomba prosterné, et quand il se releva on vit sa barbe humide de larmes. « Je connais », dit-il en se tournant vers ceux qui l'entouraient, « trois personnes qui arrivèrent en cette ville n'ayant qu'une seule galette. Comme elles voulaient traverser la rivière, elles se rendirent auprès du patron du bac en lui offrant leur galette pour payer leur passage à toutes les trois, mais il déclara n'en pouvoir à ce prix passer que deux. « Eh bien ! » dit l'un des voyageurs jeune et robuste, « emportez mes vêtements, je passerai à la nage ». Les deux autres se chargèrent de ses vêtements, et montèrent dans le bac, tandis qu'il se jetait à la nage; quand il était fatigué, il s'accrochait à la barque pour se reposer, mais le patron le frappait à coups d'aviron et le blessait, si bien qu'il n'atteignit la rive que bien péniblement. » Aucun des auditeurs ne douta que le prince ne se désignât comme étant le nageur, et que ses deux compagnons ne fussent Ibu Toûmert et ʿAbd el-Wâh'id l'oriental.

Rentré à Merrâkech, où il s'installa, ce prince s'occupa

(1) Cette orthographe est celle du *Lobb el-Lobbâb*; partout dans l'*Histoire des Berbères* on lit Zoghba.

(2) Le *Kartâs* (p. 130) assigne à cet événement la date de 556.

(3) L'Esmir ou Wâdi Boû-Radjradj (Edrisi, p. 72; ci-dessus, p. 353).

de constructions, de plantations, d'installations de palais, sans rien négliger des soins qu'exigeaient l'administration du royaume, l'expédition des affaires, [P. 162] le souci de faire régner la justice et de s'attacher le cœur de ses sujets, d'inspirer une terreur salutaire là où il le fallait.

Je tiens d'Aboû Zakariyyâ Yah'ya, fils de l'imâm Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb, fils de l'imâm Prince des croyants Aboû Moh'ammed ʿAbd el-Mou'min b. ʿAli 'homme véritablement chef, glorieux par sa nature et parmi les créatures' qu'il avait vu sur le feuillet de garde d'un exemplaire de la *H'amâsa* ces deux vers, écrits de la main du khalife (*sic*) ʿAbd el-Mou'min, mais il ne savait, ajoutait-il, s'ils étaient de ce prince ou de quelque autre auteur :

[Basît']. Laisse ton glaive libre d'agir, tu seras sans souci de ce qui peut suivre; laisse-le faire, et ta situation restera intacte pendant tout un siècle. Un rang élevé ne se conquiert que par la force, ce ne sont pas les livres qui peuvent repousser les poitrails des chevaux (1).

A son départ de Bougie, ʿAbd el-Mou'min avait recommandé à son fils ʿAbd Allâh, que, nous l'avons dit, il y laissait comme gouverneur, de faire à son exemple des expéditions dans les diverses parties de l'Ifrik'iyya et de mettre Tunis dans l'embarras en empêchant les vivres d'y pénétrer. ʿAbd Allâh se conforma à ces prescriptions, puis il équipa une armée considérable composée de Maçmoûda, d'Arabes, etc., à la tête de laquelle il alla assiéger cette ville, qui est après K'ayrawân la principale ville de l'Ifrik'iyya, le siège du gouvernement et de l'administration et la résidence du chef de cette région; il est bien connu qu'il en a toujours été de même jusqu'à la présente année 621. ʿAbd Allâh, après avoir installé son camp, commença par faire raser les arbres

(1) « Les royaumes célestes se gagnent par la douceur et les royaumes terrestres par la force », disait plus tard Frédéric II de Prusse.

d'alentour et détourner les sources. Le prince à qui appartenait alors cette ville était Loûdjâr b. Loûdjâr [Roger], connu sous le nom d'Ibn ed-Doûka le Roûmi, roi de Sicile (Dieu le maudisse !), qui en avait confié l'administration à un musulman nommé 'Abd Allâh et connu sous le nom d'Ibn Khorâsân (1), lequel y remplit cet office sans discontinuité jusqu'à la date, citée plus loin, où les Almohades l'en chassèrent. Le siège finissant par peser à Ibn Khorâsân, il se mit d'accord avec les chefs militaires de la ville pour tenter une sortie contre les Maçmoûda, et une cavalerie nombreuse livra bataille aux troupes d''Abd Allâh, qui furent mises en fuite et subirent des pertes considérables. Alors 'Abd Allâh regagna [P. 163] Bougie avec les débris de son armée et écrivit à son père ce qui venait d'arriver (2). Vers la fin de l'année 553, 'Abd el-Mou'min, à la tête de troupes considérables formées de Maçmoûda et autres soldats du *djond* du Maghreb, se dirigea vers l'Ifrîk'iyya et vint mettre le siège devant Tunis, qu'il conquit de vive force; puis il marcha sur Mehdiyya des Benoû 'Obeyd, occupée par les troupes chrétiennes d'Ibn ed-Doûk'a, avec lesquelles se trouvait Yah'ya b. H'asan b. Temîm b. Mo'izz b. Bâdîs b. Mançoûr b. Bologgîn b. Zîri b. Menâd Çanhâdji, [de la famille des] rois de K'ayrawân. Il commença le siège de cette ville, qu'il serra de très près. C'est l'une des places inexpugnables du Maghreb, car ses défenses sont bâties de la meilleure et plus solide façon ; j'ai ouï-dire que la muraille des fortifications est assez large pour donner passage à six chevaux de front. Du côté du continent, une seule porte y donne accès, et celui qui est maître de la ville l'est aussi de la

(1) Ah'med b. Khorâsân, d'après Ibn el-Athîr (ap. *Berbères*, II, 590; éd. Tornberg, XI, 159). Cf. Amari, *Bibl. arabo-sicula*, I, 510.

(2) Ni Ibn Khaldoûn, ni Ibn Athîr, ni le *Kartâs* ne mentionnent cette expédition d''Abd Allâh contre Tunis, dont ils placent en 554 la prise opérée par 'Abd el-Mou'min. Le *Kartâs* est seul à placer la conquête de Kayrawân et de Mehdiyya après celle de Tunis.

mer, de sorte qu'une galère chargée de ses combattants peut pénétrer jusque dans l'arsenal, sans que de terre on puisse l'en empêcher (1). Aussi les Chrétiens pouvaient-ils résister au siège, car à tout instant des secours leur parvenaient de Sicile.

Pendant sept mois moins quelques jours, le siège fut poursuivi par 'Abd el-Mou'min et ses troupes, qui eurent beaucoup à souffrir de la disette. Plusieurs personnes m'ont raconté que dans le camp on achetait sept fèves pour un dirhem *mou'mini*, qui vaut la moitié du dirhem légal. 'Abd el-Mou'min finit enfin par se rendre maître de la ville, après avoir promis la vie sauve aux Chrétiens qui l'habitaient, à condition qu'ils en sortiraient et regagneraient la Sicile, leur patrie et le domaine de leur prince. Les vainqueurs pénétrèrent alors dans la ville et en prirent possession.

'Abd el-Mou'min envoya ensuite des troupes pour faire la conquête de Gabès, également occupée par les Chrétiens, puis il conquit Tripoli du Maghreb et fit soumettre par ses lieutenants le Djerîd, c'est-à-dire Tawzer, Gafça, Neft'a et El-H'âmma avec leurs territoires respectifs. De toutes ces conquêtes, il expulsa les Francs, qu'il renvoya chez eux, comme on vient de le voir. Dieu se servit de lui pour faire disparaître de l'Ifrîk'iyya l'infidélité et anéantir [P. 167] les convoitises de l'ennemi; 'la vraie religion s'y réveilla de son sombre sommeil, l'astre de la foi, un moment caché et comme couché, brilla de nouveau de tout son éclat'. Par suite, 'Abd el-Mou'min réunit toute l'Ifrîk'iyya à son royaume du Maghreb, de sorte qu'il se vit maître du pays qui s'étend de Tripoli de Barbarie à Soûs el-Ak'ça chez les Maçmoûda, ainsi que de la majeure partie de la Péninsule hispanique ; je ne sache pas que, depuis la chute des Omeyyades jusqu'à l'époque de ce prince, nul ait réuni tous ces pays

(1) Voyez la longue description que fait de cette ville Edrisi (p 107 et s.); voir aussi Ibn Haukal, éd. de Goeje, p. 47.

entre ses mains. 'Abd el-Mou'min quitta l'Ifrîk'iyya après l'avoir conquise et avoir reçu la soumission des habitants.

Je tiens d'un cheykh Almohade, homme savant et sûr, que ce prince en revenant d'Ifrîk'iyya s'arrêta à Bougie pour s'y divertir. En passant par un petit *soûk'* proche la porte de Tât'ount, il s'arrêta avec les principaux de sa cour et s'enquit d'un marchand, qu'il nomma, habitant de cet endroit. En apprenant par les voisins qu'il était mort, il voulut savoir s'il avait laissé des enfants, et sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il donna l'ordre d'acheter toutes les boutiques de ce *soûk'*, les immobilisa à leur profit et leur fit remettre une somme considérable. « Je suis venu, dit-il en se tournant vers un de ses intimes, trouver ce marchand à un moment où moi, l'imâm (c'est-à-dire Ibn Toûmert) et plusieurs *t'olba* de nos compagnons, nous n'avions pas mangé depuis plusieurs jours. Je reçus de ce marchand du pain et quelques condiments, et comme je n'avais sur moi autre chose qu'un canif d'écritoire, je voulus le lui laisser en gage, mais il s'y refusa en me disant : « Ta figure m'inspire confiance ; si tu as besoin de quelque chose, voilà ma boutique ; disposes-en à ton gré ». Aussi, continua le prince, cet homme mérite plus encore que ce que je fais ». Le jour où il fit à cheval son entrée à Bougie, son regard tomba sur Yah'ya b. el-'Aziz qui, tout poudreux et à pied, marchait devant lui. Ses yeux se remplirent de larmes, et appelant le prince détrôné il lui dit : « Te rappelles-tu qu'un jour où tu allais à quelqu'une de tes habitations de plaisance, [P. 165] cette même porte nous vit l'un et l'autre? Comme ta monture m'avait foulé le talon et que je levais mon regard sur toi, par ton ordre un de tes serviteurs m'administra un coup de poing qui faillit me jeter la face contre terre ». Yah'ya tout honteux pâlit et baissa les yeux : « O Dieu ! mon seigneur », dit-il, en pensant que ces paroles indiquaient quelque projet sinistre. Ce que voyant, son vainqueur lui dit : « C'est là une simple réflexion que je fais pour rappeler tes souvenirs et te faire penser comment la fortune et les hommes peuvent changer » ; et en même temps il donna des ordres de nature à dissiper sa frayeur.

Dans ce même voyage, il passa entre la Bat'h'â (1) et Tlemcen dans un endroit tout couvert de palmiers nains et où se trouvait un gros bouquet d'arbres au centre duquel il y avait une clairière ; ce fut là qu'il fit dresser sa tente, dans un endroit qui n'était pas connu comme lieu de halte. Quand toute l'armée s'y fut installée, il dit à quelques-uns de ses intimes : « Savez-vous pourquoi j'ai préféré faire camper ici? » Sur leur réponse négative : « C'est que, en cet endroit même, j'ai passé toute une nuit pluvieuse, souffrant du froid et de la faim et n'ayant d'autre abri que ces palmiers nains. J'ai voulu camper ici même, dans la situation où je me trouve maintenant, afin d'adresser à Dieu mes actions de grâce et de le remercier du changement qui s'est produit depuis lors » ; puis il se leva, procéda à ses ablutions et adressa à Dieu une prière de deux *rek'a* pour lui

(1) La ville de Bat'h'â fut, d'après le *Kartâs* (p. 130 du texte), bâtie autour de la sépulture du cheykh qui, en 555, fut tué aux lieu et place d' 'Abd el-Mou'min, événement que notre auteur raconte un peu plus bas. Elle était « située sur la rive droite du Mîna, à 4 ou 5 lieues du Chélif », selon M. de Slane (*Berbères*, I, p. LXXI, ce qui a probablement été copié par Beaumier, trad. du *Kartâs*, p. 282). Le nom de cette localité est fréquemment cité dans les *Berbères* (I, p. 39 et 51 de l'*Intr.* ; III, 339, 443, 447, 479, 481, etc.) ; elle était à trois ou quatre journées de Tlemcen, selon le *Meràçid* (I, 159). Edrisi n'en parle pas, non plus que Bekri, qui d'ailleurs mourut en 487 hég. La Bat'h'â des Howâra est citée dans les *Menâk'ib* d'Ah'med b. Yoûsof Milyâni, ainsi que dans la kaçîda de Moghawfel sur les saints du Chélif :

منهم رجال سكنوا البطحا كانوا بها بدورا صفياء

Je ne crois pas que ce nom se soit conservé jusqu'à nos jours, bien qu'actuellement encore les indigènes désignent sous cette appellation tant la région qui s'étend de Relizane à l'Hillil, que celle qui va de Perrégaux au Tlélat ; mais on ne rencontre le *doûm* que dans la première.

témoigner sa reconnaissance. — J'ai trouvé l'anecdote qui précède écrite de la main même de Moûsa b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, l'un des petits-enfants d'Abd el-Mou'min.

De même, il lui plut de passer dans le village de Tâdjra, où nous avons dit qu'il était né, afin de visiter la tombe de sa mère et de répandre des bienfaits sur ceux de ses parents qui y étaient encore. Il arriva en vue de ce lieu, toutes ses troupes le précédant, plus de 500 drapeaux, tant bannières qu'étendards, flottant sur sa tête, plus de 200 tambours battant. C'étaient de très grands et très gros tambours, sous le bruit desquels la terre semblait frémir et dont le son, se répercutant dans les entrailles de ceux qui l'entendaient, était près de leur faire mal. Alors les villageois s'étant portés à sa rencontre pour le saluer du titre de khalife, on entendit [P. 166] une vieille femme de la localité, ancienne compagne de la mère du noble visiteur, s'écrier à haute voix : « Voilà comment l'exilé rentre dans son pays ! »

Des parents d'Ibn Toûmert appelés Aït Wamaghar, c'est-à-dire en arabe « les fils du fils du Cheykh », disputèrent le pouvoir à 'Abd el-Mou'min et en vinrent, d'accord avec des complices de leur noir dessein, à comploter de s'introduire nuitamment dans la tente du prince pour l'assassiner ; ils s'imaginaient que, leur participation à cet attentat restant secrète, la disparition d'Abd el-Mou'min et l'ignorance où l'on serait des vrais coupables les feraient arriver au pouvoir, comme étant ceux qui en étaient les plus dignes à raison de leur parenté avec l'Imâm et de la priorité de leurs droits. L'un des plus fidèles compagnons d'Ibn Toûmert, nommé Ismâ'îl b. Yah'ya Hazradji, ayant eu connaissance de leur projet, aller trouver le prince et lui dit : « Chef des Croyants, j'ai quelque chose à te demander. — Parle, Aboû Ibrahîm ; toutes tes demandes sont accordées d'avance. — Je désire, Prince, que tu quittes ta tente et m'y laisses passer la nuit » ; mais il ne l'informa pas de

ce qui se tramait, de sorte qu'Abd el-Mou'min, s'imaginant qu'il lui demandait sa tente uniquement parce qu'elle lui plaisait, la lui abandonna. Ismâ'îl s'y installa donc, et les conjurés s'y étant introduits le percèrent de nombreux coups. Mais quand le jour se leva et qu'ils reconnurent que leur victime n'était pas 'Abd el-Mou'min, ils s'enfuirent vers Merrâkech dans l'espoir d'y exciter un soulèvement, et se présentèrent aux gardiens des palais pour en demander les clefs ; mais ces gens refusèrent et l'un des leurs fut tué, tandis que le reste dut s'enfuir. Les rebelles faillirent s'emparer de ces palais ; mais la milice et les esclaves de la garde réunis les combattirent avec acharnement depuis le point du jour jusqu'au lever du soleil (1), et les esclaves nègres ayant fini par l'emporter, toute la population se précipita en foule contre les vaincus, qui furent pris ; ils furent alors enchaînés et jetés en prison jusqu'à l'arrivée d'Abd el-Mou'min dans cette ville, lequel les fit tous exécuter, ainsi que plusieurs chefs des Hergha qu'il savait [P. 167] être hostiles à son autorité et n'épier qu'une occasion favorable (2).

Quant à Aboû Ibrâhîm Ismâ'îl, lorsqu'au matin on trouva son cadavre percé de coups, 'Abd el-Mou'min apprécia hautement sa conduite et conçut de sa perte un chagrin qui, dépassant les limites de la modération, le plongea dans la plus sombre tristesse. Il le fit laver et ensevelir et prononça lui-même les dernières prières avant de le faire enterrer. Ismâ'îl ne laissa d'autre enfant mâle que Yah'ya, qui jouit sous Aboû Ya'k'oûb d'une grande considération et d'un rang élevé, qu'il garda sous le règne d'Aboû 'Abd Allâh ; sous l'un et l'autre de ces princes, la plupart des affaires

(1) Une inadvertance du savant traducteur des *Berbères* (II, 191) lui a fait dire « depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ».

(2) Ce complot se trama en 547 d'après Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 191) ou, d'après le *Kartâs* (p. 130), en 555, date qui semble aussi être celle de notre auteur (voir plus bas).

passaient par ses mains, et cela dura jusqu'à sa mort, arrivée en 602. Yah'ya laissa une fille unique, Fât'ime, mariée au Prince des croyants, Aboû Yâ'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, à qui elle ne donna pas d'enfants. Elle parvint à un âge avancé, car je l'ai laissée en vie quand je partis de Merrâkech en 611.

Le dit Ismâ'îl avait agi à l'effet de prévenir Ibn Toûmert, qui se trouvait dans une situation analogue, avec une générosité presque égale. Quand Ibn Toûmert, expulsé par le Prince des musulmans, dut quitter Merrâkech, il arriva au village où se trouvait Aboû Ibrâhîm et pénétra dans la mosquée. Les habitants, réunis à la porte du temple, regardaient le nouveau venu en se murmurant les uns aux autres que c'était là celui que le Prince avait dû chasser à cause de l'influence néfaste qu'il exerçait sur les esprits, et autres propos analogues, si bien qu'ils méditaient sa mort, par esprit de courtisanerie; ce que voyant Aboû Ibrâhîm s'approcha d'Ibn Toûmert et lui demanda l'analyse syntaxique du verset (Koran, XXVIII, 19) : « *Les grands délibèrent pour te faire mourir; quitte la ville, je te le conseille en ami.* » Ibn Toûmert, saisissant l'allusion, quitta le village et sut gré de cet avertissement à Aboû Ibrâhîm, qui plus tard [P. 168] alla le rejoindre à Tînmelel quand les doctrines nouvelles se furent répandues, et qui figura parmi les membres de l'*assemblée*.

Le supplice infligé par 'Abd el-Mou'min aux révoltés dont il vient d'être question eut pour effet de le faire craindre et respecter par les Maçmoûda et autres peuples de son empire.

Il passa à Merrâkech le reste de l'année 555, et les années 556 et 557. Au commencement de l'année 558, il envoya partout l'ordre d'aller combattre les Chrétiens dans la Péninsule ibérique, et des lettres furent, en son nom, expédiées dans toutes les directions pour appeler et exciter les fidèles à la guerre sainte. De nombreuses troupes vinrent se ranger sous ses ordres, et il se mit

en marche pour la Péninsule en annonçant ses projets belliqueux destinés à se concilier la protection divine, mais en s'occupant aussi de ce qui avait trait à la situation antérieurement prise dans ce pays par Moh'ammed b. Sa'd [c'est-à-dire Ibn Merdenich], dont il a été déjà question. Il arriva ainsi à Salé, où il s'arrêta pour attendre la concentration de toutes ses troupes, et où il fut atteint de la maladie qui l'emporta le 27 djomâda II de cette année 558. Il avait de son vivant désigné pour son successeur son fils aîné Moh'ammed, l'avait fait reconnaître comme tel par le peuple et avait fait publier cette désignation dans les diverses parties de son empire; mais la réalisation de ce projet fut rendue impossible par la conduite indigne d'un prince que tenait Moh'ammed, son amour pour le vin, son manque de sagesse, la légèreté de son caractère, et enfin sa lâcheté; on dit, de plus, qu'il était atteint d'éléphantiasis; Dieu seul le sait.

A la mort d''Abd el-Mou'min, l'autorité de Moh'ammed ne fut pas admise sans de vives contestations, et il n'exerça le pouvoir que quarante-cinq jours, au bout desquels on se mit d'accord pour le détrôner, au mois de cha'bân 558. Ce furent ses deux frères Yoûsof et 'Omar, qui, malgré les droits qu'il avait et que nous venons de dire, s'employèrent à obtenir ce résultat.

[P. 169] Règne d'Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min et événements qui s'y rattachent

Après la déposition de Moh'ammed, qui se fit à la date indiquée du consentement des principaux de l'État, la place restait indécise (1) entre deux des fils d''Abd el-

(1) Ibn Khallikân (trad. IV, 473) a inséré une partie de ce chapitre dans son recueil de biographies. M. de Slane traduit l'expression peu précise du texte دار الامر بين اثنين par « le pouvoir fut exercé conjointement par ces deux frères. »

Mou'min, Yoûsof et 'Omar, qui étaient parmi les plus intelligents, les plus distingués, les plus sages et les mieux pondérés d'entre eux. Mais 'Omar, s'effaçant volontairement, laissa le pouvoir à son frère Aboû Ya'k'oûb et lui prêta serment d'obéissance. Cette conduite lui fut dictée par sa haute intelligence, son amour de la religion, le souci qu'il avait de la bonne direction des affaires des musulmans : il savait en effet que, sous certains rapports, son caractère était peu fait pour régner et pour avoir la haute main sur les affaires de ses sujets. Le peuple, d'un accord unanime, reconnut également Aboû Ya'k'oûb, à qui personne, parmi ses frères ou ailleurs, ne fit d'opposition, grâce aux nobles efforts d'Aboû H'afç 'Omar b. 'Abd el-Mou'min, à sa magnanime conduite et à sa prudente sagesse. L'intronisation d'Aboû Ya'k'oûb eut lieu à la date indiquée, et tout se passa jusqu'à ce moment de la façon la plus satisfaisante, sous la direction de son frère germain Aboû H'afç. Le nouveau souverain Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min b. 'Ali était, de même que son frère Aboû H'afç, fils d'une femme libre, Zeyneb, dont le père, Moûsa D'erîr, était originaire d'un village de Tînmelel appelé Ansâ, et appartenait à une famille de chefs et de notables de Tînmelel. 'Abd el-Mou'min faisait de lui son lieutenant à Merrâkech lorsqu'il sortait de cette ville; il était devenu son gendre alors qu'il se trouvait à Tînmelel, sur le conseil d'Ibn Toûmert. Ce Moûsa laissa des filles et trois fils, Ibrâhîm, 'Ali et Moh'ammed.

Portrait d'Aboû Ya'k'oûb. — Il avait le teint clair, et plutôt rougeâtre, les cheveux très noirs, [P. 170] le visage rond, la bouche et les yeux grands, la stature plutôt élevée, la voix claire ; il était affable et courtois, parlait bien et était d'une société agréable ; mieux que personne il était au courant des expressions de l'ancienne langue, connaissait comme pas un le récit des *journées* des Arabes, et de leurs faits et gestes, leur histoire antérieure

et postérieure à Mahomet. Il s'était adonné avec zèle à l'étude de ces connaissances pendant qu'il avait gouverné Séville du vivant de son père, et avait rencontré dans cette ville des philologues, des grammairiens, des exégètes du Koran, tel par exemple le philologue profond Aboû Ish'âk' Ibrâhîm b. 'Abd el-Melik, connu là-bas sous le nom d'Ibn Molkoûn (1), et c'est auprès d'eux qu'il avait acquis toutes ces connaissances, dont beaucoup étaient très sérieuses. Je tiens de ceux de ses enfants que j'ai connus, tels par exemple Aboû Zakariyyâ, Aboû 'Abd Allâh, Aboû Ibrâhîm Ish'âk', et d'autres encore qui me l'ont dit à moi-même, qu'il prononçait le Koran plus élégamment que personne, que nul ne pénétrait aussi vite que lui les difficultés grammaticales, ni ne se rappelait aussi bien (toutes les richesses de) la langue arabe. Il avait au plus haut degré les qualités qui font les princes : il avait les vues larges (2) et se montrait généreux et bienfaisant ; le peuple sous son règne vécut dans l'aisance et s'enrichit. Ajoutez que ce prince avait un vif amour pour la science, qu'il recherchait avec ardeur. Je sais positivement qu'il savait par cœur l'un des deux *Çah'ih'* (3) ; je doute seulement s'il s'agit de celui de Bokhâri ou de celui de Moslim, mais je suis plus porté à croire que c'est le premier ; il l'avait appris du vivant de son père, après s'être livré à l'étude du Koran. En outre, il avait quelque teinture du droit *(fik'h)*, des connaissances suffisantes en littérature, très vastes en philologie et approfondies en grammaire, ainsi qu'il a été dit. La distinction de son intelligence et sa hauteur de vues l'amenèrent ensuite à s'occuper de philosophie, de plusieurs branches de laquelle il se rendit maître ; il débuta par la médecine et étudia la plus

(1) Je n'ai retrouvé le nom de ce savant ni dans les recueils biographiques édités par M. Codera, ni ailleurs.

(2) M. de Slane *(l. l.)* traduit بعيد الهمة par « noble-minded ».

(3) Ou recueil de *h'adith*. Bokhâri est mort en 256, et Moslim en 261 hég.

grande partie de l'ouvrage intitulé *Meliki* (1), du moins quant à la théorie, et sans s'occuper de la pratique. De là il passa à des branches de la philosophie d'un ordre plus relevé, et par son ordre on réunit sur ces matières des ouvrages dont la quantité égalait presque la collection formée par H'akem [P. 171] Mostançer billâh l'Omeyyade (2). Je tiens le récit suivant d'Aboû Moh'ammed 'Abd el-Melik Chidhoûni (3), l'un des savants les plus versés dans les sciences médicales et astrologiques : « Dans ma jeunesse j'empruntais des livres traitant de cette science — c'est-à-dire d'astrologie — à un homme habitant dans notre ville de Séville, Aboû 'l-H'addjâdj Yoûsof, connu sous le nom de Mourâni, entre les mains du père de qui il en était tombé un grand nombre pendant les troubles qui avaient désolé l'Espagne. Ils étaient en telle quantité que je rapportais un sac pour en emporter un autre. Il m'annonça un jour qu'il n'avait plus un seul de tous ces livres, et comme je lui demandais la cause de leur disparition, il m'avoua ce qui suit : « Le Prince des croyants, ayant appris la chose, a envoyé chez moi à mon insu, alors que j'étais au bureau, l'eunuque Kâfoûr, accompagné de nègres de la garde ; ils avaient l'ordre de n'effrayer aucun des habitants de la maison et d'emporter les livres seulement, avec menace d'un sévère châtiment s'il était fait tort, fût-ce d'une épingle, aux gens de la maison. On vint m'annoncer au bureau ce qui se passait, et j'arrivai tout hors de moi, me figurant qu'il s'agissait d'une confiscation. Je trouvai à la porte de ma demeure l'eunuque chambellan Kâfoûr, à qui l'on apportait les livres, et qui, en me voyant et se rendant compte de mes craintes, me rassura : « Le

(1) Il s'agit bien probablement d'un traité composé par l'un des membres de la famille d'Ibn Zohr (Wüstenfeld, *Arab. Aerzte*, p. 88-92). Hadji Khalfa (VI, 115) se borne à mentionner ce titre.

(2) On peut voir les détails que donne Dozy sur le zèle littéraire de ce prince, † 366 hég. (*Mus. d'Espagne*, III, 107.)

(3) Je n'ai nulle part trouvé de renseignements sur ce savant.

Prince des croyants, me dit-il, t'envoie ses salutations ; il m'a parlé de toi en termes favorables » ; il me parla avec bienveillance si bien que je me tranquillisai tout à fait. « Tu peux, continua Kâfoûr, demander aux tiens si personne leur a fait peur ou leur a fait tort de quoi que ce soit. » On me confirma qu'il n'y avait eu ni violence ni dégât, qu'Aboû 'l-Misk [Kâfoûr] s'était présenté et avait reçu la permission d'entrer après l'avoir sollicitée trois fois ; qu'alors il avait pénétré lui-même dans la bibliothèque et en avait fait sortir les volumes. Ces paroles chassèrent définitivement toutes mes craintes ». « Or, acheva mon interlocuteur, après avoir ainsi enlevé ses livres à Mourâni, on l'investit d'une haute charge [P. 172], qui dépassait ses ambitions ».

Ce prince fit toujours poursuivre la recherche des livres dans toute l'Espagne et le Maghreb ; il s'enquérait aussi des savants et plus particulièrement de ceux qui s'adonnaient aux sciences spéculatives, si bien qu'il en réunit autour de lui plus que n'avait jamais fait aucun prince du Maghreb. Parmi ces savants aux connaissances multiples, se trouvait Aboû Bekr Moh'ammed [b. 'Abd el-Melik] b. T'ofayl (1), savant musulman qui connaissait à fond toutes les branches philosophiques pour les avoir étudiées avec les philosophes les plus remarquables, entre autres Aboû Bekr [Moh'ammed b. Bâddja] Çâ'igh, connu parmi nous sous le nom d'Ibn Bâddja (2), pour ne citer que celui-là. J'ai vu divers ouvrages composés par le dit Aboû Bekr sur des sujets philosophiques, tant physiques que métaphysiques et autres. Parmi ses traités physiques figure celui qu'il a intitulé *H'ayy b. Yakdhân* (3), dont le but est d'exposer les origines de

(1) Sur ce philosophe et mathématicien célèbre, voir notamment Munck, *Mélanges de philosophie*, p. 410, et *Abbadid*. II, 171.

(2) L'Avempace des Européens, † 533 h., sur lequel on peut voir Munck (*l. l.* p. 383) ; Ibn Khallikân, III, 130.

(3) Il est parlé de ce traité par Renan, *Averroès* (p. 99, 3e éd.) ; *Abbadid*. II, 170, etc.

espèce humaine d'après les philosophes et qui, s'il est de peu d'étendue, est rempli d'enseignements utiles à ce point de vue. Entre autres ouvrages métaphysiques, il a écrit un traité sur l'âme, dont j'ai vu l'autographe. Vers la fin de sa vie, il se consacra entièrement à la métaphysique et abandonna toute autre étude ; il professait extérieurement le respect que lui inspiraient réellement les prophéties, mais chercha à concilier la raison et la loi révélée, quoiqu'il fût profondément versé dans les sciences religieuses. On m'a dit qu'il touchait des honoraires avec quantité de fonctionnaires, médecins, ingénieurs, secrétaires, poètes, archers, militaires, etc. ; aussi avait-il coutume de dire : « Si la musique trouvait preneur parmi eux, je leur en vendrais. » Le Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb avait pour lui beaucoup d'attachement et d'amitié, si bien que le philosophe restait parfois au palais plusieurs jours de suite, y couchant et sans en sortir. Aboû Bekr a été l'un des ornements de son siècle tant par ses dons naturels que par ses connaissances acquises. Voici une poésie de lui que m'a récitée son fils Yah'ya à Merrâkech en 603 :

[T'awîl] Elle approche tandis que son Argus sommeille en dodelinant de la tête [P. 173] et quitte de nuit sa demeure pour se rendre vers l'habitation de son amant, au ruisseau de la vallée, en laissant traîner sa robe sur la poussière des cailloux, qui a ainsi acquis à toujours la valeur d'un butin de prix : les marchands s'en emparent comme ils feraient du musc, l'habitant sédentaire l'emporte pour l'employer dans les lustrations pulvérales. — Quand elle vit que l'obscurité de la nuit ne la couvrait pas et que sa démarche nocturne ne pouvait rester cachée, elle rejeta les extrémités flottantes du voile qui enveloppait ses joues et montra tout entier un visage de nature à dérouter un physionomiste. Sa beauté, émergeant de l'enveloppe qui la cachait, apparut telle qu'un soleil déjà haut à l'horizon, mais sur lequel l'œil pourrait se fixer. Quand nous nous revîmes après une longue séparation qui avait failli rompre le lien de notre amour, elle (sourit en) découvrant ses dents, et comme la faible lueur d'un éclair jaillit à ce moment, j'ignorais la cause de l'interruption momentanée des ténèbres. Les nuages ne permettaient pas de voir mes pleurs, mais je ne sais lequel de nous deux versait

plus de larmes. L'entretien fut court, car elle voyait que les circonstances avaient ébruité ce qui devait rester caché : « Je t'en conjure, me dit-elle, ne laisse pas la passion t'emporter de manière à te faire regarder comme facile une chose difficile ou à te permettre un crime ! « Alors, je sus me contenir et me passer de ses faveurs, car je crus qu'il était plus honnête et plus digne de résister.

[P. 174] Voici un fragment de ses vers ascétiques que, à la même époque, son fils me lut d'après l'autographe de son père :

[Basît] Toi, qui pleures la longue distance qui te sépare de tes amis, ne pleures-tu pas aussi la séparation de l'âme et du corps? Une lumière enfermée dans un peu de boue a atteint le but suprême : elle regagne les hauteurs et ne laisse au linceul que la boue. Dans cette séparation de deux choses qui furent unies, je ne puis voir qu'une interruption provisoire dont le but est caché. Si leur réunion n'est pas décidée par Dieu, quel marché frauduleux ne serait-ce pas là !

Les vers qui suivent, et qui nous ont été récités par un secrétaire de nos camarades, ont le même auteur :

[Monsarih'] Flairer ne suffit pas pour percevoir une odeur, et sous ce point de vue il règne chez les hommes une grande diversité : la réflexion mène les uns, ceux qui s'élèvent au-dessus du vulgaire, au vrai sens des choses, d'autres s'arrêtent à la surface et restent ignorants de la moelle de ce qu'ils ont cherché à connaître : ils ont beau regarder, elle leur reste incomprise, et ils ne peuvent atteindre au but. Nul ne peut dépasser les limites que lui impose son talent naturel, qui marque le rang que chacun doit occuper.

Aboû Bekr ne cessa pas d'attirer de partout les savants auprès de ce prince, dont il appelait l'attention sur eux et qu'il poussait à les honorer et à les appeler à lui. C'est lui qui signala au prince Aboû' l-Welîd Moh'ammed b. Ah'med b. Moh'ammed b. Rochd (1), qui commença dès lors d'être connu et d'exercer de l'influence. « J'ai, m'a raconté son élève le jurisconsulte, le maître (*ostâd*)

(1) C'est notre Averroès, né à Cordoue en 520 et mort à Merrâkech en 595 (Renan, *Averroès* ; Munck, *Mélanges*, p. 418 ; Ibn Abbâr, p. 269).

Aboû Bekr Bondoûd b. Yah'ya K'ort'obi, j'ai entendu plus d'une fois le sage 'Aboû' l-Welîd faire ce récit : » « Quand je pénétrai auprès du Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb, je le trouvai seul avec Aboû Bekr b. T'ofayl, qui se mit à faire mon éloge et à donner des renseignements sur ma famille et sur mes ancêtres, en y ajoutant des compliments que je ne méritais pas. La première chose que me dit le prince, sitôt qu'il se fut enquis de mon nom, du nom de mon père et de ma généalogie, fut celle-ci : « Quelle est leur opinion, — c'est-à-dire l'opinion des philosophes, — relativement au ciel? Est-ce une substance éternelle ou bien a-t-il eu un commencement? » Je restai tout confus et craintif, et invoquai quelque prétexte pour ne pas répondre, [P. 157] niant m'être jamais occupé de philosophie, car j'ignorais ce qu'Ibn T'ofayl lui avait dit à ce sujet (1). Le prince comprit mon trouble, se tourna vers Ibn T'ofayl et se mit à discourir sur la question qu'il avait faite. Il rapporta ce qu'Aristote, Platon et tous les autres philosophes ont dit à ce sujet, et exposa, en outre, les arguments qui leur ont été opposés par les théologiens musulmans. Je remarquai en lui une puissance de mémoire telle que je n'en aurais pas soupçonné même chez les savants qui s'occupent de ces matières et y consacrent tout leur temps. Le prince cependant sut si bien me mettre à l'aise qu'il m'amena à parler à mon tour, et qu'il put voir quelles étaient mes connaissances sur ce sujet. Lorsque je me retirai, il me fit gratifier d'une somme d'argent, d'une précieuse robe d'honneur et d'une monture. »

Voici encore un récit relatif à Ibn Rochd et que je tiens du même disciple: « Aboû Bekr b. T'ofayl me fit un jour appeler et me dit: « J'ai entendu aujourd'hui le Prince des croyants se plaindre de l'obscurité d'Aristote et de

(1) Munck (*l. l.*, p. 421), traduit : « .... ce qu'Ibn Tofayl lui avait affirmé à cet égard, » et Renan (*l. l.*, p. 16) : « I. T. et lui étaient convenus de me mettre à l'épreuve. »

ses traducteurs et de la difficulté qu'il y a à les comprendre: « Plût à Dieu, disait-il, que quelqu'un analysât ces livres et en exposât clairement le contenu après s'en être lui-même bien pénétré, de manière à les rendre accessibles à tout le monde! » — Tu as en abondance tout ce qu'il faut pour un tel travail, entreprends-le! Connaissant ta haute intelligence, ta pénétrante lucidité et ta forte application à cette étude, j'espère que tu y suffiras. La seule chose qui m'empêche de m'en charger, c'est l'âge où tu me vois arrivé, mes occupations au service du prince, mon désir de m'appliquer à des choses à mes yeux plus importantes. » — Voilà, continuait Aboû' l-Welîd, ce qui m'a porté à écrire les analyses que j'ai faites des divers ouvrages d'Aristote. » J'ai vu moi-même l'analyse des traités d'Aristote composée par Aboû' l-Welîd et formant un seul volume d'environ cent cinquante feuillets sous le titre *El-djawâmi' (les Sommes);* il renferme l'analyse des traités *Physica auscultatio, Du Ciel et du Monde, De l'existence éternelle et de l'existence temporaire, De substantia orbis, Du sens et du sensible.* Plus tard il les résuma, et il en rédigea un commentaire étendu en quatre volumes.

Pour nous résumer en deux mots, on peut dire d'Aboû Ya'k'oûb que nul Almohade, soit avant soit après lui, ne mérita [P. 176] plus véritablement d'être appelé roi.

Vizirs. Son frère 'Omar exerça pendant un petit nombre de jours les fonctions de vizir, mais reçut bientôt un poste plus élevé et plus en rapport avec le talent que lui reconnut Aboû Ya'k'oûb. Il fut remplacé par Aboû l-'Alâ Idrîs b. Ibrâhîm b. Djâmi', qui fut emprisonné et vit confisquer ses biens en 577; il eut pour successeur Aboû Yoûsof, fils et héritier présomptif d'Aboû Ya'k'oûb, jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée en 580. La durée totale du règne de ce prince, depuis son intronisation jusqu'à ce qu'il trouva la mort du martyr en combattant les chrétiens dans leur propre pays, fut de vingt-deux ans moins quelques mois.

Ses secrétaires furent Aboû Moh'ammed 'Ayyâch b. 'Abd el-Melik b. 'Ayyâch, qui avait déjà servi son père en la même qualité, Aboû 'l-K'âsim K'alemi, Aboû 'l-Fad'l Dja'far b. Ah'med connu sous le nom d'Ibn Mah'chouwa, qui était Bougiote et qui servit sous les ordres d'Aboû 'l-K'âsim K'âlemi jusqu'à la mort de ce dernier, à qui il succéda. En outre de ces secrétaires de chancellerie proprement dits, il eut comme secrétaires militaires Aboû 'l-H'oseyn Hawzeni Ichbîli et Aboû 'Abd er-Rah'mân T'oûsi.

Son chambellan *(h'âdjib)* fut l'eunuque Kâfoûr, son affranchi, que le prince appelait Ghorra.

Il eut dix-huit enfants mâles : 'Omar, Ya'k'oûb l'héritier présomptif, Aboû Bekr, 'Abd Allâh, Ah'med, Yah'ya, Moûsa, Ibrâhîm, Idrîs, 'Abd el-'Azîz, T'alh'a, Ish'âk', Moh'ammed, 'Abd el-Wâh'id, 'Othmân, 'Abd el-Hak'k', 'Abd er-Rah'mân et Ismâ'îl, sans parler de plusieurs filles. Yah'ya, qui est mort maintenant, fut mon ami et c'est de lui que je tiens la plupart de mes renseignements sur la dynastie ; je n'ai vu personne, prince ou sujet, à mettre sur la même ligne que lui, et c'est à dessein que j'ai parlé d'amitié et non, ce qui serait plus convenable, de protection, parce qu'en m'écrivant il employait les expressions « mon frère, mon ami » ou d'autres fois « mon parent » *(weli)* ; j'ai de nombreuses lettres de sa main où il me traite comme son égal, et il eut toujours pour moi une bonté que je ne méritais pas.

Comme k'âd'i, il employa d'abord Aboû Moh'ammed Mâlak'i, déjà cité ; ensuite il le destitua et le remplaça par 'Isa b. 'Amrân Tâzi, c'est-à-dire originaire du *ribât'* de Tâzâ, dans la province de Fez, et appartenant à la tribu berbère zenatienne de Tesoûl (1). [P. 177] 'Isa comptait parmi les gens de talent et d'intelligence du Maghreb ;

(1) Cette tribu est citée dans l'*Hist. des Berbères* (I, 265 ; IV, 31). Peut-être le personnage dont il est ici question est-il celui dont parle Ibn Abbâr, notice 1931, p. 690.

c'était un prédicateur à la parole facile, éloquent et abondant, un poète remarquable, savant en beaucoup de sciences, qui jouit de crédit et d'autorité sous Aboû Ya'k'oûb. Il portait la parole au nom des députations, répondait dans les réceptions solennelles, et se tirait toujours remarquablement d'affaire ; ajoutez qu'il était un parfait gentilhomme, partial à l'excès pour ceux qui recouraient à lui. Voici ce que m'a raconté son fils Aboû 'Amrân, actuellement grand k'âd'î : « Des personnes attachées à mon père lui faisaient un jour des reproches de ce qu'il louait sans mesure des gens qui ne s'étaient pas encore signalés par leurs œuvres ou leurs talents, de ce qu'il les tirait par faveur de leur obscurité et de ce que sa protection les produisait au grand jour. Je lui entendis faire cette réponse : « Quoi d'étonnant à aller à un homme capable pour l'élever ? Ce qui est étonnant, c'est d'aller à un mort pour lui rendre la vie, d'appeler l'attention sur un homme obscur, d'élever celui qui n'est rien ; mais à l'individu capable, sa seule intelligence suffit ! » Quant à son excès de partialité, il était tel qu'il dit un jour : « Est-ce de la protection que de venir en aide à un ami qui en est digne ? Mais son droit est trop clair et trop solide pour avoir besoin d'aide. Ce n'est qu'à propos d'un homme sans consistance qu'il peut s'agir de protection ! » On raconte encore de lui d'autres traits de ce genre.

De ses fils, dont pas un n'est resté sans devenir k'âd'i, était 'Ali, homme juste, qui d'abord k'âd'i à Bougie du vivant de son père, fut plus tard déplacé et envoyé à Tlemcen ; il est cité chez nous parmi ceux qui se sont attachés de la manière la plus continue à la pratique de la religion et qui ne se sont permis aucun relâchement dans l'application des principes de justice. T'alh'a, un autre de ses fils, fut k'âd'i à Tlemcen ; quant à Yoûsof, je l'avais laissé k'âd'i à Fez, et j'ai appris sa mort pendant que j'étais à la Mekke en 620 ; enfin Aboû 'Amrân Moûsa, dont je parlerai en son lieu, est maintenant grand

k'âd'i. Le dit Aboû Moûsa *(sic)* eut pour successeur H'addjâdj b. Ibrâhîm Todjîbi, originaire d'Aghmât, ville de la province de Merrâkech, lequel était un homme vertueux, pieux et voué au culte de Dieu, connaissant le droit à fond, [P. 178] en sachant bien les principes et ayant quelque teinture des *traditions ;* ajoutez à cela une pureté de mœurs, une susceptibilité d'honneur, une observation continue de la justice, telles que sa manière d'agir finit par peser à plusieurs courtisans, qui s'efforcèrent de lui nuire dans l'esprit d'Aboû Ya'k'oûb, sans autre résultat que d'augmenter l'amitié et la faveur que lui témoignait ce prince. Il mourut du vivant de celui-ci.

Voici un trait qui prouve combien il avait le cœur tendre et les larmes faciles. Il se présenta un jour, la barbe et le vêtement tout humides de larmes, chez Aboû Ya'k'oûb, et ses pleurs redoublèrent quand il fut devant lui. Au prince qui s'enquérait de la cause de ses larmes, il répondit : « Prince des croyants, je t'en conjure par Dieu ! dis-moi si je suis quitte envers toi. — Mais veuille d'abord, reprit le prince, me dire pourquoi tu pleures ! — Pendant, reprit le k'âd'i, que je siégeais à mon tribunal, on m'amena un vieillard ivre contre qui j'avais déjà plusieurs fois prononcé les peines légales. Je lui dis entre autres choses : « En quel état, ô vieillard, ressusciteras-tu ? — Ainsi, » me répondit-il en ouvrant les mains. Alors je ne pus contenir mes larmes en comprenant ce qu'il voulait dire, car il faisait allusion à la tradition du prophète : « Le k'âd'i ressuscitera les mains attachées au cou ; et alors sa justice le déliera ou son iniquité le fera glisser. » Cela étant, je te conjure de me dire si tu me tiens quitte. » Sur l'assurance que lui en donna le prince, il reprit : « Peut-être faut-il qu'un tel prenne ma place. — Rien, dit le prince, ne sera fait par moi tant que je ne trouverai pas quelqu'un qui te vaille. » Le k'ad'i sortit, et peu de jours après il mourait.

Ces fonctions furent alors confiées à Aboû Dja'far Ah'med b. Mad'â, Cordouan, qui les conserva jusqu'à la

mort d'Aboû Ya'k'oûb et dans les premiers temps du khalifat d'Aboû Yoûsof Mançoûr.

Dès que son autorité fut assise, Aboû Ya'k'oûb s'installa à Merrâkech sans sortir de cette ville jusqu'à l'an 567. Il décida alors de passer dans la Péninsule, en apparence pour combattre les Chrétiens, mais en réalité pour achever la conquête de ce pays et s'emparer du territoire qu'y détenait Moh'ammed b. Sa'd connu sous le nom d'Ibn Merdenîch, [P. 179] c'est-à-dire depuis le commencement des dépendances de Murcie jusqu'à la limite orientale de ce pays actuellement aux mains des musulmans. Nous avons plus haut exposé brièvement les origines du pouvoir et de la conquête de ce chef. Pour exécuter son projet, le Prince des croyants réunit des forces considérables, tant en tribus almohades qu'en troupes diverses de la milice (*djond*), et se rendit à Ceuta, où on lui éleva une demeure, encore existante, dans laquelle il s'installa pour attendre la concentration de son armée et l'arrivée des retardataires. Il franchit ensuite le détroit et s'établit à Séville, d'où il expédia des troupes contre Moh'ammed b. Sa'd, en même temps qu'il envoyait 'Othmân b. 'Abd el-Mou'min, qui était son propre frère et qui gouvernait Grenade, l'ordre d'attaquer Murcie, capitale d'Ibn Merdenîch. 'Othmân, obéissant à cet ordre, s'avança jusqu'à un endroit nommé El-Djellâb, proche de cette ville, tandis que son adversaire marchait contre lui à la tête de forces imposantes, composées en majeure partie de Francs. Ibn Sa'd, en effet, avait eu recours à eux et les avait organisés en corps de milice (*djond*) et en auxiliaires, à cause de l'opposition dont il s'apercevait chez ses principaux officiers et de la désaffection de la plupart de ses sujets; c'est ainsi qu'il avait fait périr par divers supplices plusieurs de ces officiers contre qui il avait des soupçons. On m'a dit qu'entre autres tortures qu'il leur infligea, il y en eut qu'il fit enterrer dans la maçonnerie et qu'il laissa

mourir de faim et de soif. C'est pourquoi il avait appelé des chrétiens, les avait organisés en corps de troupes et leur avait donné en apanage les propriétés des officiers mis à mort; il avait, en outre, exilé de nombreux habitants de Murcie et avait installé les chrétiens dans leurs demeures restées vacantes. Le choc entre son armée, chrétienne en majorité, et celle des Almohades eut donc lieu à El-Djellâb, à quatre milles de Murcie (1). Il fut honteusement battu et nombre de chefs chrétiens furent tués. Il se réfugia dans Murcie et soutint le siège que commencèrent les Almohades, [P. 180] jusqu'au moment où il mourut de mort naturelle. On tint sa mort secrète jusqu'à l'arrivée de son frère [Aboû' l-H'addjâdj] Yoûsof b. Sa'd surnommé Er-Ra'îs, qui accourut de Valence où il gouvernait au nom de son frère. Après avoir hésité, relevé la tête, employé toute sorte de ruses, Yoûsof et les plus âgés parmi les enfants de Moh'ammed b. Sa'd tombèrent d'accord pour s'entendre avec Aboû Ya'k'oûb et lui faire la remise du pays (2). On dit que quand il fut près de mourir, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Sa'd réunit ses fils et adressa ses dernières recommandations à l'aîné, Aboû 'l-K'amar Hilâl. Ce prince avait, à ma connaissance, huit fils : Hilâl, Ghânem, Zobeyr, 'Azîz, Noçayr, Bedr, Ark'am, 'Asker, en outre d'autres plus jeunes dont je ne sais pas les noms, et des filles, dont l'une épousa le Prince des croyants Aboû Ya'ko'ûb, et l'autre le Prince des croyants Aboû Yoûsof Ya'k'oûb b. Yoûsof. « Mes enfants, dit entre autres choses le mourant, je vois que ces nouveaux venus, soutenus par de nombreux adhérents, se répandent partout et que les diverses contrées reconnaissent leur autorité. Comme je pense que vous ne pourrez leur tenir tête, reconnaissez de bon gré leur pouvoir, afin de jouir de quelque influence auprès d'eux; n'attendez pas de subir le même

(1) D'après le *Kartâs*, cette bataille eut lieu en 560.

(2) Cf. *Berbères*, II, 200.

sort que d'autres avant vous, car vous n'ignorez pas comment ils ont traité les pays conquis de vive force. » Et, continue-t-on, ils suivirent le conseil de leur père. Dieu sait laquelle des deux versions est la vraie.

Aboû Ya'k'oûb partit de Séville pour marcher contre Alphonse, que Dieu maudisse ! et vint camper près d'une grande ville, nommée Huete (وَبْذ), faisant partie des états de son ennemi et dans laquelle, à ce qu'il avait appris, se trouvaient les grands de la cour d'Alphonse ainsi que les chefs de ses troupes. Il en entreprit le siège, que pendant plusieurs mois il poussa vigoureusement, si bien que les assiégés voulaient se rendre. Je tiens de nombreux chefs avec qui j'ai été en relations que les habitants accablés par la soif [P. 181] firent demander quartier au Prince des croyants, moyennant engagement de leur part de quitter la ville; mais il s'y refusa, emporté par la convoitise qu'excitait en lui ce qu'on rapportait de la détresse occasionnée par le manque d'eau et du nombre des décès. Les assiégés n'avaient donc plus rien à attendre de lui quand, une certaine nuit, on entendit chez eux un grand bruit accompagné de clameurs : ils étaient à promener leurs saints livres, qu'entouraient les prêtres et les moines en adressant des invocations au ciel, pendant que le reste de la population répondait par des *amen*. La pluie se mit alors à tomber à verse, si bien qu'elle remplit tous leurs réservoirs et qu'ils purent largement s'abreuver. Cela leur permit de continuer leur résistance, et l'assiégeant regagna alors Séville, après avoir conclu avec Alphonse une trêve de sept ans. Il continua de séjourner dans la Péninsule pendant le reste de l'année 567 et les deux années suivantes, puis il retourna à Merrâkech à la fin de 569, après avoir conquis la Péninsule tout entière sans que rien échappât à son pouvoir.

En 571, il se rendit à Soûs pour combattre une insurrection qui avait éclaté chez une tribu du Deren (Atlas), et il réussit à étouffer la révolte et à ramener la paix.

Au commencement de 573, une portion de la tribu des Ghomâra voulut se séparer de la communauté [Almohade] et vivre indépendante ; elle avait pour chef et pour soutien le nommé Sabou' b. H'ayyân, qu'appuyait un de ses frères nommé Merazdagh (1), et de nombreux adhérents vinrent se joindre aux révoltés ; or cette tribu était assez considérable pour qu'il fût peu facile de la dénombrer, car elle occupe un territoire d'environ douze étapes, tant en longueur qu'en largeur. Le Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb marcha en personne contre eux, et ces deux chefs, abandonnés par la plupart de leurs adhérents, lui furent livrés par ceux qui restaient ; ils furent mis à mort puis crucifiés. Après quoi Aboû Ya'k'oûb rentra à Merrâkech.

Au début de l'année 575, Aboû Ya'k'oûb sortit de cette ville et se dirigea sur Gafça, dans l'Ifrîk'iyya, [P. 182] où s'était révolté un nommé 'Alî [b. el-'Izz], surnommé Nâçir li-dîn en-Nebî, et connu sous le nom d'Ibn er-Rend (2). Ce prince et les Almohades l'assiégèrent jusqu'à ce qu'il se rendît, et après avoir étouffé toute trace d'insurrection et tout ce qui pouvait l'alimenter, retournèrent à Merrâkech. Ce fut au cours de cette expédition que le roi de Sicile (Guillaume II) conclut la paix avec lui et que, poussé par la crainte, il lui envoya des présents, qu'Aboû Ya'k'oûb accepta, de même qu'il lui

(1) Ibn Khaldoûn (II, 197 et 284) et le *Kartâs* (p. 137) placent cet événement à l'an 562. Le premier nomme le chef révolté Seba b. Monaghfad, le second, Yoûsof b. Monkafâd (on retrouve ce nom منقاذ dans celui d'un chef Ghomâri, *Kartâs*, p. 148, l. 18). Mais le *Kartâs* parle aussi, à l'année 559, de la révolte d'un Ghomâri dont le nom est écrit par Tornberg Mozdera' (p. 137 du texte, 184 de la trad. latine).

(2) Ibn Khaldoûn (II, 34 et 203) place cet événement à l'année 576, ainsi que le *Kartâs* (p. 139), qui nomme le prince révolté Ibn Zîri. 'Alî resta en possession de Gafça pendant une douzaine d'années ; il fut mis à mort par son vainqueur, dit le *Kartâs* (p. 139), tandis qu'Ibn Khaldoûn (II, 34) dit qu'il mourut étant administrateur des impôts à Salé. Zerkechi (p. 9) l'appelle Ibn el-Mo'izz, leçon préférable à celle d'Ibn Khaldoûn.

consentit une trêve moyennant paiement d'un tribut annuel dont on convint. Les cadeaux, d'après ce que j'ai appris, dépassaient tout ce qu'on peut trouver chez un roi : parmi les plus connus figurait un rubis connu sous le nom de « sabot du cheval », qui était d'une valeur inestimable et dont la forme a été l'origine de son nom ; on l'employa avec d'autres pierres précieuses à faire la décoration, encore existante, de l'exemplaire d'un Korân provenant d'"Othmân et qui était passé des trésors des Omeyyades entre les mains des Almohades. Partout où ils vont, ils se font précéder de ce Korân porté sur une chamelle rouge, couverte de riches ornements et de pièces de brocard précieux représentant des sommes considérables ; il repose sur un bât de brocard vert, aux deux côtés duquel se trouvent deux hampes qui supportent des étendards verts et dont les extrémités supérieures sont ornées de pommes d'or. Derrière cette chamelle marche un mulet également orné et porteur d'un exemplaire du livre sacré écrit, dit-on, de la main d'Ibn Toûmert, moins volumineux que l'exemplaire d'"Othmân, et couvert d'ornements d'argent doré. Tel est l'attirail dont est précédé le khalife (*sic*) de cette dynastie.

Aboû Ya'k'oûb quitta l'Ifrîk'iyya pour rentrer à Merrâkech quand il ne resta plus dans tout le Maghreb ni dissidents ni opposants, et que toute la Péninsule eut reconnu son autorité, ainsi qu'il a été dit. Sous le gouvernement de ce prince, la prospérité fut grande et le rendement de l'impôt foncier considérable.

Nous avons dit qu'il était généreux et libéral : ainsi l'on m'a raconté qu'en un seul jour il donna à Hilâl b. Moh'ammed b. Sa'd, cité plus haut et chef de la partie orientale de l'Espagne, 12.000 dinârs. [P. 183] On fait, du reste, des récits curieux relatifs à la faveur et à l'amitié dont il honorait Hilâl, ainsi qu'à sa générosité envers lui. Voici une anecdote que je tiens d'un des enfants de Hilâl, qui lui-même l'avait entendu conter par son père :

« Une nuit je vis en songe qu'Aboû Ya'k'oûb me remettait une clef, et au matin je trouvai un messager à l'invitation de qui je montai à cheval pour me rendre au palais. J'entrai et je saluai le prince, qui me fit approcher à ce point que nos vêtements se touchaient ; il me remit alors une clef semblable à celle que j'avais vue en songe et qu'il tira de dessous son burnous, en me disant de la prendre. Je n'osais pas lui demander ce que cela voulait dire, mais ce fut lui qui me l'expliqua : « Sache, Aboû 'l-K'amar, que le gouverneur de Murcie m'a entre autres choses envoyé un coffre qu'il croit avoir trouvé dans l'un de vos trésors, et dont il ignore le contenu ; en voici la clef, et nous ne savons pas davantage ce qu'il peut renfermer. — Mais, dis-je, le Prince des croyants ne l'a-t-il pas fait ouvrir sous ses yeux ? — Si nous voulions pareille chose, nous ne te remettrions pas cette clef. » — Par ses ordres le coffre me fut apporté, et j'y trouvai des bijoux et autres objets précieux provenant des trésors de mon père, d'une valeur de plus de 40,000 dinars. »

Quand le Prince des croyants prépara son expédition contre les chrétiens, il donna aux ulémas l'ordre de réunir des *traditions* relatives à la guerre sainte et destinées à être dictées aux Almohades et apprises par eux, car telle était la coutume alors comme de nos jours. Les lettrés lui apportèrent le produit de leurs recherches, et le prince lui-même les dictait, de sorte que tous les Almohades et les princes apportaient chacun sa tablette pour écrire sous la dictée. Le dit Hilâl arriva un jour sans tablette, et comme chacun des assistants tirait la sienne : « Et toi, Aboû 'l-K'amar ? » lui demanda le vizir. Tout honteux, il voulut alléguer quelque excuse quand le prince, tirant une tablette de dessous son burnous, la lui tendit en ajoutant : « Voici sa tablette ». Hilâl revint le lendemain, mais avec une tablette autre que celle qu'il avait reçue la veille, et le Prince des croyants, qui s'en aperçut, lui demanda ce qu'il en avait fait : « Je l'ai, répondit-il, mise en lieu sûr, en recommandant qu'après

ma mort on me la mette sur la chair même par-dessous mon linceul » ; puis il fondit en larmes et provoqua les pleurs de plusieurs [P. 184] des assistants. « Voilà, s'écria le prince, le véritable et sincère ami », et il lui fit donner, aussi bien qu'à ses fils, des montures, de l'argent et des robes d'honneur.

Ce qui lui rendait faciles toutes ces largesses, c'était, sans parler de sa générosité native, les fortes sommes que fournissaient l'impôt foncier et les nombreuses autres sources de revenus. L'impôt foncier que lui versait l'Ifrik'iyya représentait annuellement la charge de 150 mulets, rien que pour cette province, à l'exclusion de Bougie et de son territoire, de Tlemcen et de son territoire, et du Maghreb. Les limites du territoire auquel on applique ce dernier nom vont de la ville appelée Ribât' Tâzâ à celle de Miknâsat ez-Zeytoûn, c'est-à-dire comprennent un territoire de sept étapes en long et en large, formant le pays le plus fertile que je connaisse, celui du monde où l'on trouve le plus de rivières, d'arbres touffus, de céréales et de vignobles ; en outre, Salé et son territoire, Ceuta et son territoire. Ce dernier est des plus vastes, car il renferme tout le pays des Ghomâra, qui est d'environ, nous l'avons dit, douze étapes en long et en large. (Enfin, il y faut ajouter) la Péninsule hispanique où le territoire musulman est limitrophe des pays chrétiens, d'un côté aussi bien que de l'autre, vers le territoire de Silves, le tout ayant environ vingt-quatre étapes en long et autant en large, comprenant une région où nul dissident ne résistait à Aboû Ya'k'oûb, où nulle somme n'était payée qu'à lui et formant un prolongement de Merrâkech et de son territoire. Merrâkech aussi était très riche, car non loin de là sont de grandes tribus et de nombreux pays. Aussi aucun prince du Maghreb, soit avant soit après lui, ne perçut autant d'impôts qu'Aboû Ya'k'oûb. Un de nos camarades, préposé aux caisses du trésor, m'a conté, au début de l'an 611, qu'il avait trouvé de nombreuses

bourses, parmi celles qui avaient été envoyées à Aboû Ya'k'oûb, ayant encore leur cachet intact.

C'est sous ce prince, vers la fin de 574, qu'arrivèrent les premiers [Turcs] Ghozz qui vinrent s'installer au Maghreb [P. 185]; leur nombre n'a pas cessé d'être considérable dans nos pays jusqu'à la fin du règne d'Aboû Yoûsof.

Tant que vécut Aboû Ya'k'oûb, ainsi que dans les premiers temps du règne d'Aboû Yoûsof, ce ne fut que fêtes, banquets et réjouissances, tant l'abondance était grande, la sécurité générale, l'argent abondant et les vivres nombreux ; jamais les habitants du Maghreb n'avaient vu pareille chose.

En 579, Aboû Ya'k'oûb se disposa à faire la guerre aux chrétiens et convoqua à cet effet les habitants des plaines et des montagnes, Maçmoûda, Arabes ou autres. Il se dirigea avec ses troupes du côté de la Péninsule, franchit la mer avec ses troupes, ainsi qu'il a été dit, et se rendit, comme d'habitude, à Séville, puisque c'était là que se trouvait sa demeure aussi bien que celle de ses fils préposés au gouvernement du pays pendant qu'ils y séjournaient (1). Il y resta un temps suffisant pour donner aux troupes le temps de réparer leur effets et de se charger de leurs munitions, et de là se dirigea sur Santarem (puisse Dieu la rendre aux musulmans !). Cette ville, située dans l'ouest de la Péninsule et dont nous avons parlé à propos des Almoravides, est des plus fortes, et appartenait, de même que les régions voisines et beaucoup d'autres pays, à un roi chrétien nommé Ibn er-Rîk'. Le Prince des croyants alla assiéger cette ville et la serra étroitement, coupant les arbres des environs, dévastant les champs et faisant des incursions dans les environs. Quand Ibn er-Rîk' avait appris de façon positive qu'Aboû Ya'k'oûb marchait contre lui, il

(1) Le *Kartâs* (texte, p. 140) donne quelques détails sur les débuts de cette expédition.

s'était rendu compte qu'il ne pouvait le repousser ni lui résister et n'avait eu d'autre souci que de réunir les grands de sa cour, les chefs du *djond*, les principaux de ses officiers et de ses partisans, à l'effet de se retirer avec eux à Santarem, confiant qu'il était dans la forte position et l'inexpugnabilité de cette ville, après l'avoir d'ailleurs remplie de vivres, d'armes et de toutes choses nécessaires. La solidité des murailles se renforçait d'ailleurs de guerriers munis de boucliers, d'arcs, de lances, etc. Aussi Aboû Ya'k'oûb trouva-t-il cette ville — [P. 186] située sur le Tage, l'un des fleuves les plus grands et les plus connus d'Espagne — bien préparée et munie de tout ce qu'on avait pu croire utile.

Mais le siège rigoureux qu'il lui fit subir, l'interception des vivres, des approvisionnements et des secours n'eurent d'autre effet que d'augmenter la bravoure et l'esprit de résistance des habitants, si bien que les musulmans eurent peur d'être surpris par le froid, car on était à la fin de l'automne, et de ne pouvoir, en cas de crue du fleuve, ni le traverser, ni recevoir des secours. Par suite de ces considérations, le prince reçut le conseil de regagner Séville : on reviendrait quand la saison serait favorable ou il enverrait quelqu'un pour prendre possession de la ville, car, lui représentait-on, elle était en quelque sorte dans ses mains, et rien ne pourrait empêcher sa chute. Aboû Ya'k'oûb accepta cette manière de voir, et, d'accord avec ses conseillers, décida qu'on partirait le lendemain; mais cet ordre, donné en conseil privé, ne reçut pas une publicité suffisante. Le premier qui abattit sa tente et fit ses préparatifs de départ fut Aboû 'l-H'asan 'Ali b. 'Abd Allâh b. 'Abd er-Rah'mân, connu sous le nom de Mâlak'i, dont nous avons cité le père parmi les k'âd'is d''Abd el-Mou'min. Aboû 'l-H'asan était bien connu parmi eux, et était appelé, par allusion à ses fonctions, prédicateur du khalifat; il était versé dans le droit (*fik'h*), savait bien les *traditions*, était bon poète et rédacteur distingué. Quand on vit sa

tente abattue, on imita son exemple confiant qu'on était dans la sûreté de ses informations, vu sa situation à la cour. Aussi le soir même, la majeure partie des troupes franchit le fleuve, car chacun voulait prendre les devants pour éviter la presse et choisir le meilleur campement, et il ne resta que ceux qui se trouvaient dans le voisinage immédiat de la tente royale; tous les autres s'occupèrent toute la nuit, sans que le prince en sût rien, à franchir le fleuve. Lorsque les chrétiens virent s'effectuer cette opération, informés d'autre part par les espions qu'ils entretenaient dans le camp musulman du projet de départ d'Aboû Ya'k'oûb et de son armée, témoins du désordre qui régnait dans les corps d'armée et de la dispersion de la plupart des troupes, [P. 187] ils saisirent l'occasion qui se présentait : de nombreux cavaliers chargèrent ceux qu'ils trouvèrent à portée, les chassèrent devant eux et arrivèrent jusqu'à la tente royale, à la porte de laquelle furent tués nombre des principaux officiers du *djond*, la plupart appartenant à la Péninsule. On atteignit ainsi le prince lui-même, qui reçut dans le bas-ventre un coup de lance dont il mourut quelques jours après. Néanmoins, à la suite de la mêlée, les chrétiens furent forcés de reculer et de rentrer dans la ville, mais non sans avoir remporté quelque succès. On transporta le prince blessé au delà du fleuve et après l'avoir installé dans une litière de femme (*mih'affa*), on se mit en route. Quand il s'enquit de ce qui avait provoqué ce mouvement de troupes, cause du désastre, et qu'il sut ce qu'avait fait Aboûl-H'asan Mâlak'i, il dit qu'il recueillerait les fruits de sa conduite.

E. FAGNAN.

(A suivre.)

LE MUSÉE D'ALGER

Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a entrepris la publication des musées de l'Algérie, qui sont à peu près inconnus en dehors de l'Afrique. C'est un travail qui rendra de grands services. — Le musée d'Alger, qui forme la matière du premier fascicule, paru il y a déjà près de deux ans (1), a été organisé par Berbrugger, le fondateur de la *Revue Africaine*, et c'est dans la *Revue Africaine* qu'ont été décrits pour la première fois la plupart des monuments qui le composent. Nous croyons donc qu'un compte rendu détaillé de la nouvelle publication sera à sa place ici.

Les planches de ce fascicule, au nombre de dix-sept, sont des héliogravures ou des phototypies en général très bonnes (2).

Le texte, écrit par M. Doublet, ancien membre de l'École française d'Athènes, est divisé en deux parties. La première comprend un historique sommaire du Musée et l'énumération de la plupart des monuments. Les inscriptions, les monnaies, les stèles votives ou funéraires, les statues et fragments de statues, les bas-reliefs, les bronzes, les mosaïques, les objets en verre et en terre cuite sont passés en revue (3) : on indique leur provenance, les mentions qui en ont été faites dans les ouvrages précédents ; on les compare avec les monuments analogues. Dans la seconde partie les planches sont brièvement expliquées. — Cette division nous semble quelque peu défectueuse. Il en résulte des redites et en outre la première partie fera à bien des égards double emploi avec le *Catalogue général des Musées d'Algérie* qui est annoncé (4). La publication in-quarto, dont

(1) Paris, Leroux, 1890, 4°.

(2) La figure 5 de la planche XI (bas-relief de Carthage) a reçu des retouches blanches qui produisent un effet déplaisant. La reproduction du sarcophage chrétien de Dellys, à la planche XIII, laisse aussi à désirer. Les zincs insérés dans le texte sont assez médiocres, en particulier ceux des pages 37 et 42.

(3) La collection numismatique du musée d'Alger, dont M. Doublet dit quelques mots (p. 25-26), est importante, et mériterait d'être classée, comme l'a été celle du musée de Constantine par les soins de M. Prudhomme.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 363.

M. Doublet nous a donné le premier fascicule, aurait dû, à notre avis, ne contenir que la reproduction des monuments les plus intéressants, avec des commentaires détaillés et d'un caractère véritablement scientifique, comme on l'a fait pour les collections du musée Alaoui; l'inventaire et la description de tous les objets existant dans les musées d'Algérie auraient été réservés au *Catalogue général*.

Voici quelques observations que j'ai faites en lisant ce fascicule (1):

Pages 34-35 et 74; planche VII : torse de Vénus trouvé à Cherchel. — M. Doublet y voit une réplique de l'Aphrodite de Cnide de Praxitèle (2); mais les restes des boucles qui tombent derrière les épaules, la position des bras (le bras gauche couvrant le bas du ventre, le bras droit les seins), la jambe gauche qui sert de point d'appui, la jambe droite légèrement pliée : tout cela montre qu'il s'agit d'une réplique du type représenté par la Vénus du Capitole.

Pages 35 et 75; planche VIII : statue de Neptune trouvée à Cherchel. — Les observations de M. Overbeck sur cette statue et la reproduction qu'il en a donnée auraient dû être citées (3). Le dieu tenait dans la main droite, non pas un dauphin, mais un hippocampe (4), comme l'avaient déjà fait remarquer MM. Brunn et Overbeck. Il est douteux que l'original, qui paraît remonter au IVe siècle, ait été en bronze : le travail de la barbe et de la chevelure est en particulier défavorable à cette hypothèse. Il est douteux aussi qu'il faille le rattacher à Lysippe : les proportions du corps ne semblent guère lysippiennes et je crois qu'il faut plutôt penser à la seconde école attique. Quant à la statue de Cherchel, elle est d'un travail bon, quoiqu'un peu sec, et ne paraît pas postérieure au Ier siècle de notre ère.

(1) Je ne parle ici que des monuments d'archéologie gréco-romaine, M. Doublet ayant dit le nécessaire sur les monuments d'archéologie africaine.

(2) Ce qui est dit (p. 74) sur le prétendu retournement de l'image de l'Aphrodite de Cnide est inexact : cf. Reinach, *Gazette des Beaux-Arts*, 3e série, t. IV, 1890, p. 437-438. — Il n'y a pas, que je sache, de reproduction de l'Hermès de Praxitèle au musée de Cherchel, comme il est dit p. 35, n. 1.

(3) *Griechische Kunstmythologie*, t. III, partie II, p. 260, n° 3; p. 287-288. *Atlas*, pl. XI, fig. 3; pl. XII, fig. 34.

(4) Les deux jambes se détachant du poitrail sont conservées en partie.

Pages 36 et 76 ; planche IX, fig. 2 : groupe du Satyre et de l'Hermaphrodite, trouvé à Cherchel. — Il ne me semble pas que le motif ait été bien compris. Le Satyre a voulu surprendre l'Hermaphrodite qu'il a pris pour quelque nymphe ou bacchante, mais il vient de reconnaître son erreur, ce qui lui cause un fort désappointement ; l'Hermaphrodite, qui s'est relevé, s'efforce de le retenir pour jouir de sa déconvenue. Des répliques du même groupe se trouvent à Cherchel (deux exemplaires), à Florence, au musée Torlonia à Rome, à Berlin (1). Il n'en existe pas à Tipasa.

Pages 36 et 76-77; planche IX, fig. 1 : « berger », statue de Cherchel. — Plusieurs répliques, par exemple celles du Vatican (2), de la villa Albani, du musée de Berlin, prouvent que c'est un satyre enfant (3). Il est vêtu d'une peau de porc et tient devant lui sa flûte des deux mains : la position du haut du corps empêche naturellement de supposer qu'il soit représenté jouant de son instrument. — Travail médiocre du deuxième siècle environ après J.-C.

Pages 36 et 77 ; pl. IX, fig. 3 : Bacchus trouvé à Cherchel. — Il semble en effet, d'après ce qui reste de la coiffure, que ce soit un Bacchus, groupé avec un satyrisque. Un fragment appartenant à un groupe semblable se trouve au musée Torlonia à Rome (4). Pour la pose des personnages on peut le comparer avec un charmant groupe du Louvre représentant un satyre et un satyrisque (5). — Le travail de cette statue de Bacchus est un peu meilleur que celui du satyre à la flûte.

(1) Voir à ce sujet *Beschreibung der antiken Skulpturen zu Berlin*, n° 195.

(2) Une dans la galerie des Statues, l'autre à l'entrée de la galerie des Candélabres.

(3) « L'absence de la petite touffe de poils hérissés à la naissance des reins, la présence d'un animal paisible et somnolent comme ce veau, au lieu du félin traditionnel au pelage vergeté » ne font rien à l'affaire, d'autant plus que la naissance des reins est cachée par la peau de bête. On sait d'ailleurs que les jeunes satyres sont souvent représentés sans queue dans l'art praxitélien et dans l'art hellénistique.

(4) *Album du musée*, planche II, n° 8 : entre les plis de la chlamyde de Bacchus on voit encore les doigts d'une petite main qui appartenait au satyrisque.

(5) Froehner, *Notice de la sculpture antique*, n° 260 ; Chabouillet, *Description des antiquités du Cabinet Fould*, pl. 4-5.

Ces deux statues ont été copiées sur des originaux datant de l'époque hellénistique et dérivant de l'art de Praxitèle, comme d'autres statues où la pose est à peu près la même (1) ; elles ne sont pas des répliques d'un original de ce maître. Figures de genre, elles n'ont rien à voir avec le culte de Bacchus dans la capitale de la Maurétanie Césarienne (2).

Page 37 : mauvaise statue de Bacchus d'El Hadjeb. Puisque l'auteur indique à ce propos les principales représentations de Bacchus trouvées en Afrique, il aurait pu citer celui de Carthage, aujourd'hui au musée de Vienne (3) ; cette statue se rattache au même type que celle du musée d'Alger, mais elle est de bien meilleur travail (4).

Page 38 : « tête d'Apollon ou de Sérapis », trouvée à Carthage. — C'est une représentation intéressante d'Héliosérapis. La tête présente le type d'Hélios et est couronnée d'un calathos (5).

Pages 39-40 et 78-82 ; pl. X : têtes de diverses provenances. — La figure 2 représente un Apollon avec la coiffure de l'Apollon du Belvédère et de l'Apollon Pourtalès (6). — La figure 3 est, je crois, qualifiée avec raison d'Attis, et si le haut de la tête est à peine travaillé, c'est peut-être parce qu'on a eu l'intention de la coiffer

(1) Par exemple Helbig, *Fuehrer durch die œffentlichen Sammlungen in Rom*, nos 19, 110, 576, etc., etc. — M. Doublet (p. 36, n. 9) n'aurait pas dû citer à ce sujet Clarac, pl. 728, n° 1745, car c'est une réplique du prétendu Periboétos de Praxitèle.

(2) La statue de Cherchel citée p. 36, n. 6 (et publiée *Gazette archéologique*, 1886, pl. 7) n'est pas un Bacchus : c'est simplement un satyre jouant avec une panthère.

(3) Reinach, *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXXIV, 1886, p. 245.

(4) Il y a un beau fragment d'une statue de Bacchus, chez M. Fleury à Cherchel (à présent publié dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, t. X, 1890, pl. VII). — Pour la mosaïque des quatre saisons de Lambèse, voir *Gazette archéologique*, 1879, pl. 22. Il n'y a pas de Bacchus dans la mosaïque des Ouled-Agla : c'est un Jupiter déguisé en satyre avec Antiope.

(5) Dans la tête de la Rotonde du musée du Vatican (Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, t. I, p. 307, n° 1) Héliosérapis a le type de Jupiter ; il n'était caractérisé que par les rayons qui entouraient sa tête.

(6) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, t. III, cinquième partie, p. 136 sq.

d'un bonnet phrygien en métal. — La figure 5 est certainement un Hadrien : le travail n'est pas mauvais, quoique sec. — Figure 6, vraisemblablement le portrait d'une Romaine en Cérès. — Figure 7, cette tête, d'ailleurs mauvaise, présente quelque ressemblance avec l'empereur Antonin. — Figure 8, mauvais portrait du troisième siècle. — Figure 9, portrait de femme avec la coiffure que porte d'ordinaire Faustine l'aînée (l'hypothèse d'une coiffure de métal, appliquée sur le sommet de la tête resté inachevé, est invraisemblable). — Figure 10, mauvaise tête de Sérapis, avec la physionomie douce qui lui est donnée sur les images exécutées en marbre blanc.

Pages 43 et 84 ; pl. XI, fig. 5 : bas-relief trouvé à la Malga (Carthage). — C'est un des monuments les plus intéressants du musée d'Alger. On y voit Mars et Vénus, placés sur des piédestaux très bas, et à côté d'eux un Romain. Ces images ont été copiées sur des statues. Mars ressemble à la statue colossale du dieu conservée au musée du Capitole (1) et se rattache certainement au même original. Vénus peut être comparée à un type de la déesse dont on a plusieurs répliques (2). Quant au Romain, il ressemble exactement à une des figures du célèbre bas-relief de Ravenne représentant la famille d'Auguste. Dans cette figure MM. Conze et Bernoulli (3) ont reconnu Tibère, M. Milani (4) Drusus l'aîné. Je ne puis guère me prononcer sur le nom à donner au personnage semblable du bas-relief de Carthage : le devant de la figure y est un peu endommagé ; en outre je n'ai pas ici les publications nécessaires pour faire à ce sujet des comparaisons précises. Il me paraît certain cependant que ce n'est pas Tibère. — Notre bas-relief devait, comme celui de Ravenne, faire partie d'une frise où étaient probablement représentés les autres membres de la famille impériale. Le travail, qui convient bien aux premiers temps de l'Empire, est bon, quoique d'une certaine sécheresse qu'on retrouve assez souvent dans les œuvres africaines.

(1) Helbig, *Fuehrer*, n° 402.

(2) Clarac, pl. 498 c, nos 1019 A et B (restaurées en Euterpe). Musée du Capitole, Galerie, n° 52. Cf. Furtwaengler, dans *Roscher's Lexikon der griechischen und roemischen Mythologie*, I, p. 413-414 ; Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 298, n° 6.

(3) Bernoulli, *Roemische Ikonographie*, p. 257 et pl. VI.

(4) *Mittheilungen des archaeol. Instituts, Roemische Abtheilung*, t. VI, 1892, p. 287, n. 2.

Pages 43 et 86 ; pl. XII, fig. 1 et 2 : deux fragments d'un sarcophage. — M. Doublet pense qu'ils ont « certainement appartenu à l'une de ces nombreuses représentations de combats d'amazones.... On reconnaît dans ce morceau le groupe habituel de Thésée *(sic)* et de Penthésilée, aussi traditionnel dans ce combat que le combat lui-même est fréquent sur les sarcophages ». Il ne serait pas impossible que le fragment reproduit planche XII, fig. 2, représentât, en effet, Achille et Penthésilée (1), mais ce ne serait pas dans la pose qu'on observe sur une classe très nombreuse de sarcophages où Achille soutient de la main droite son adversaire (2). Je crois, d'ailleurs, qu'on pourrait aussi reconnaître dans ces fragments du musée d'Alger les restes d'une scène où se voyait le châtiment des Niobides (3). Le style en est très bon et n'est pas postérieur au commencement de l'empire.

Pages 44 et 83 ; pl. XI, fig. 1-3 : « pied d'un petit autel domestique ». C'est en réalité une base de candélabre ou de thymiatérion. Elle appartient à une catégorie de monuments que M. Hauser a récemment étudiés (4). On y voit un Silène vêtu seulement d'une pièce d'étoffe qui lui ceint les reins en formant un nœud par devant (5) ; un Satyre qui devait tenir dans la main gauche un canthare penché, dans la main droite un bâton courbé plutôt qu'un thyrse (6) ; une Ménade tenant de la main gauche un tambourin, de la main droite un thyrse, qui a disparu aujourd'hui (7).

Pages 45-46 et 88 ; pl. XIII : grand sarcophage de Dellys. — Il a été publié par Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. V, pl. 321, fig. 3.

(1) Cf. un sarcophage aujourd'hui perdu : Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, t. II, p. 134 et pl. XLVI, n° 112. — La reproduction du *Musée d'Alger*, pl. XII, fig. 2, ne donne pas une idée exacte du mouvement : elle doit être sensiblement redressée à gauche, de telle sorte que le torse de l'homme soit à peu près parallèle aux côtés longs de la planche.

(2) Voir Robert, *l. c.*, p. 77 et pl. XXXVII sq.

(3) Cf. par exemple Stark, *Niobe und die Niobiden*, pl. XIX.

(4) *Die neu-attischen Reliefs*, Stuttgart, 1889. — Notre base appartient au second groupe formé par M. Hauser et rattaché par lui à l'art alexandrin (p. 84 sq., 136-138).

(5) Cf. Hauser, p. 98 sq. (le type n'est pas absolument le même).

(6) Hauser, p. 90, n° 8.

(7) Hauser, p. 92, n° 13 *a*. E. Q. Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. V, pl. XXIX, où l'on voit la même figure, mais retournée.

Pages 46-47 : Daniel dans la fosse aux lions, fragment de sarcophage de Dellys. — Le bas-relief de Djemila qui représente le même sujet (1), appartient non à un sarcophage mais à un bassin, peut-être placé au centre d'un atrium. Je ferai remarquer à ce propos que le musée d'Alger vient de recevoir un fragment d'arc de ciborium représentant aussi Daniel dans la fosse et provenant de Beni-Fouda, près de Djemila (2).

Pages 47-48 et 84 ; pl. XI, fig. 4 : « le Vigneron et le Bon Pasteur ». — Ce titre est, à mon avis, inexact : il n'y a en effet dans ce fragment de sarcophage ni vigne, ni raisins, mais simplement une tige fleurie et un panier de fleurs. Le sujet du sarcophage était, je crois, le Bon Pasteur flanqué à droite et à gauche de deux figures représentant les Saisons (3) ; le Printemps seul nous est parvenu (4).

Pages 49 et 91 ; pl. XIV, fig. 5 : petite Vénus de bronze détachant sa sandale. — Le motif n'est pas antérieur à l'époque hellénistique. Voir l'énumération des très nombreuses statuettes analogues dans Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*. p. 285 sq.

Pages 49 et 90 ; pl. XIV, fig. 1 : masque de bronze trouvé à El-Grimidi (35 kilomètres d'Aumale). — Il eût été utile d'en donner une reproduction de profil. Ce masque est, comme le fait observer M. Doublet, d'un travail excellent ; il est même à mon avis l'œuvre la plus remarquable du musée. Par le style, il se rattache à l'art de l'époque des successeurs d'Alexandre (5). Il appartient à une série de monuments qui ont été étudiés par M. Benndorf (6). On ne

(1) Publié dans Garrucci, t. V, pl. 427, fig. 1. — Le sarcophage de Collo a été publié dans Garrucci, t. V, pl. 385, fig. 5.

(2) Il a été publié par M. de Rossi *(Bull. di archeol. cristiana*, 1891, p. 67-72 et 158) et par moi *(Mélanges De Rossi publiés par l'École française de Rome*, p. 358-360).

(3) Pour les sarcophages représentant le même sujet, cf. Ficker, *Die altchristlichen Bildwerke des Laterans*, n° 110 ; Kraus, *Real-Encyklopaedie der christlichen Alterthuemer*, t. II, p. 4 ; Grousset, *Étude sur l'histoire des sarcophages chrétiens*, p. 15.

(4) Parmi les sarcophages du Bon Pasteur cités page 47, n. 5, celui de Tipasa a été publié dans l'*Illustration*, t. LXIV, 1874, p. 156 ; celui de Lambèse, par Garrucci, t. V, pl. 300, fig. 3 ; celui de Philippeville, par Garrucci, t. V, pl. 300, fig. 4.

(5) Cf. par exemple *Mittheil. des archaeol. Instituts, Rœmische Abtheilung*, t. IV, 1889, pl. II.

(6) *Antike Gesichtshelme und Sepulcralmasken*, Vienne, 1878.

saurait naturellement y voir un Apollon; les traits indiquent un portrait fortement idéalisé. Les yeux, les narines, la bouche sont percés. Ce masque a très vraisemblablement fait partie d'un casque dont il a formé la visière: les bords, en partie détruits, présentent encore quelques trous ayant servi à l'attacher. Ce n'était pas, autant qu'il me semble (1), le casque reproduit pl. XIV, fig. 2, et trouvé au même endroit.

Pages 58 et 91; pl. XIV, fig. 4: lampe chrétienne provenant d'El-Hadjeb. — Cette lampe, qui a conservé son support, est un monument des plus intéressants (2) : elle aurait dû être reproduite à une plus grande échelle. Elle est du cinquième siècle après Jésus-Christ.

Pages 51-52 et 93; pl. XV et XVI : mosaïques d'Aumale. Ces deux tableaux, représentant l'un l'Hiver (3), l'autre une Néréide, faisaient partie de la même mosaïque. Elle est reproduite, fort imparfaitement du reste, dans la *Revue archéologique*, t. VIII, 1851, pl. 166 (p. 374).

Pages 52 et 97, pl. XVII: mosaïques d'Oudena en Tunisie. — Il y a dans la *Revue archéologique*, t. III, 1846, pl. 50, une vue d'ensemble des mosaïques d'Oudena ; des observations de M. Rousseau qui y sont jointes (p. 144-145) donnent une idée exacte de la forme du bassin dont elles couvraient les parois.

Page 56 : L'urne étrusque en terre cuite reproduite à cette page, représente le combat d'Etéocle et de Polynice. C'est un sujet des plus communs (4).

S. Gsell.

(1) Je dois dire que je n'ai pas pu rapprocher les deux objets.

(2) Cf. pour la forme et aussi pour la décoration, Garrucci, t. VI, pl. 470, fig. 3 et 8; pl. 472, fig. 1.

(3) A propos des mosaïques des Saisons, l'article de M. Héron de Villefosse, publié dans la *Gazette archéologique*, 1879, p. 144 sq., aurait dû être cité.

(4) Voir Kœrte, *I rilievi delle urne etrusche*, t. II, p. 32 sq. — La scène où Conestabile (cité par M. Doublet, p. 56, n. 8) voyait Oreste tuant Néoptolème représente Pélops égorgeant Myrtile.

NÉCROLOGIE

Le Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, qui en 1864 avait bien voulu accepter le titre de Président d'honneur de la Société historique algérienne, est décédé à l'âge de 85 ans, le mardi 17 octobre 1893, en son château de Montesson. Il a été inhumé le dimanche suivant sous le dôme des Invalides « parmi les braves et les vaillants dont il fut l'émule ».

Aux funérailles nationales faites à l'illustre défunt, les différents souverains de l'Europe s'étaient fait représenter, et des voix plus autorisées que la nôtre ont dit les services rendus à la France par celui qui a présidé la République de 1873 à 1879, et qui a gouverné l'Algérie du 1er septembre 1864 au 26 juillet 1870.

Avant d'être au pouvoir, le Maréchal de Mac-Mahon avait longtemps appartenu à l'Algérie: il avait assisté à la prise d'Alger en 1830, à l'assaut de Constantine en 1837, à celui d'Icheridène en 1857, et à la plupart des grandes colonnes qui assurèrent la conquête de l'Algérie; son nom occupera une grande place dans *l'histoire de notre colonie*, et le souvenir de ses vertus guerrières et privées restera pour les générations de l'avenir comme un magnifique exemple *d'honneur, de devoir et de patriotisme*.

Le 13 octobre 1893, un deuil subit frappait notre Société ; notre ami et collègue le capitaine Bourjade, à peine âgé de 42 ans, était, en quelques heures, enlevé à l'affection de sa nombreuse famille. Gaston Bourjade était un des membres les plus distingués et les plus actifs de notre Société ; travailleur infatigable, trouvant le temps, malgré ses occupations multiples, d'assister à nos réunions mensuelles, de fournir à la *Revue* des articles du plus haut intérêt et enrichis de croquis et de planches qu'il dessinait lui-même avec un réel talent; il nous avait recruté de nombreux adhérents et d'excellents collaborateurs.

Né à Périgueux le 24 décembre 1851, Gaston Bourjade, à 18 ans, venait de subir avec succès ses premiers examens d'admission à l'école de Saint-Cyr, quand éclata en 1870 la guerre contre l'Allemagne ; il s'engagea au 19e bataillon de chasseurs à pied et fit la dure campagne d'hiver de l'année terrible. Le 1er septembre 1871, il entrait à Saint-Cyr comme officier élève, et en sortait le 1er octobre 1872 dans les chasseurs à pied. Venu avec son bataillon en Algérie, son esprit curieux et réfléchi s'éprit bien vite de notre beau pays, et dès que cela lui fut possible, en 1876, il entra dans le service des Affaires indigènes.

Ses qualités intellectuelles et physiques, l'élévation et la droiture de son caractère le firent bientôt remarquer dans ce milieu sérieux et instruit ; en 1883, simple lieutenant, il était nommé chef de bureau arabe, et le 16 octobre 1892 la confiance de ses chefs l'appelait à occuper les hautes et délicates fonctions de Directeur des affaires indigènes de la division d'Alger, poste réservé en principe à un officier supérieur, et qui n'est jamais donné qu'à des capitaines de choix déjà proposés pour le grade supérieur.

La mort l'a surpris au moment où il mettait la dernière main à un ouvrage technique destiné à aplanir les difficultés du début aux jeunes officiers entrant dans ce service des Affaires indigènes, où l'on a besoin de savoir de suite tant de choses différentes.

Ce livre sera publié, et avec ses *Notes sur l'occupation d'Aumale*, parues dans notre *Revue*, il restera pour perpétuer la mémoire de notre laborieux collègue ; plus tard, quand ses enfants reviendront en ce pays, ils retrouveront sur leur chemin l'écho des sympathies si nombreuses que leur père s'est acquises partout où il a passé, et aussi le souvenir des services rendus par ses utiles travaux.

TABLE DES MATIÈRES

DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1892 —

Pages.

Liste générale des membres de la Société historique algérienne 5, 148

MM. Bernelle (R.). — Ruines romaines d'Henchir-el-Hammam et mausolée de la famille Flavia 342

Fagnan (E.). — L'histoire des Almohades, d'après 'Abd el-Wâh'id Merrâkechi. 16, 166, 262, 349

— La collection des manuscrits de Si Hammouda . . . 165

Gsell (S.). — Chronique archéologique africaine 69

— Le Musée d'Alger 389

Jacqueton (G.). — Papiers du général Valazé relatifs à la conquête d'Alger. — I, Notes journalières. 129

— L'expédition d'A. Martinez de Angulo contre Tlemcen. 149

— M. H.-D. de Grammont. 293

Merrakechi ('Abd-el-Wahid). — L'histoire des Almohades (trad. française) 18, 166, 262, 349

Rinn (L.). — M. H.-D. de Grammont 289

Vaissière (A.). — Les Ouled-Rechaich 209, 312

Pages.

MM. Valazé (le général). — Papiers relatifs à la conquête d'Alger. — I, Notes journalières. 129

X. — Un corsaire algérien au XVIIe siècle 11

— Une fête nationale française à Tripoli, en 1824 . . . 244

Extraits du registre des procès-verbaux. 125

Nécrologie. 121, 397

ERRATA

Pages 16, ligne 12, au lieu de *miracles*, lisez *esclaves*.

— 129, — 9, — *Javet*, — *Janet*.

— 163, — 12, — *Epagnols*, — *Espagnols*.

— 207, note 1, — *les*, lisez *lis*, et de *lissez*, *lisez*.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Edition n° 2131 —— 09 —— 85